This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

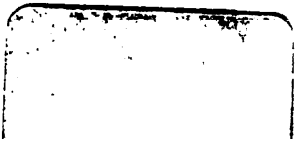

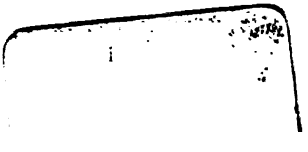

# MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

# DE CHARLES-XIV-JEAN,

ROI DE SUÈDE ET DE NORWÈGE.

DE L'IMPRIMERIE DE DOUBLET,
RUE GÎT-LE-CŒUR, N° 7.

# MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

# DE CHARLES-XIV-JEAN,

## ROI DE SUÈDE ET DE NORWÈGE;

CONTENANT :

L'itinéraire d'un voyage en Suède ; la relation de la révolution de 1809 ; la vie politique et militaire de Bernadotte comme général français ; son élection comme prince royal de Suède ; ses actes et sa correspondance ; ses campagnes contre Napoléon en 1813 et 1814 ; la campagne de Norwège ; la fin du règne du roi Charles XIII ; l'avénement de Charles-XIV-Jean ; son couronnement à Stockholm et son sacre à Drontheim. Le tout recueilli et rédigé sur des actes authentiques,

PAR le chef d'escadron COUPÉ DE ST.-DONAT,

Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc. ; ancien officier supérieur de l'état-major du prince de Ponte-Corvo ;

ET B.te DE ROQUEFORT,

Membre de la Société royale des Antiquaires de France, de l'Académie de Gottingue, et de plusieurs autres Sociétés savantes.

TOME I.

A PARIS,

CHEZ PLANCHER, LIBRAIRE-ÉDITEUR DU MANUEL DES BRAVES, RUE POUPÉE, N° 7.

1820.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
190121A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1933 L

*Cet ouvrage se trouve aussi :*

A STOCKHOLM,

A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE DE D'ARIÈS.

# PRÉFACE.

Les Mémoires que nous présentons au public doivent fixer son attention, et intéresser en même-temps les publicistes. Malgré le nombre d'ouvrages publiés jusqu'ici sur la Suède, aucun ne peut remplacer le nôtre qui contient une foule de documens, d'anecdotes et de faits, la plupart inédits, relatifs aux événemens dont l'Europe a été le théâtre depuis trente ans. Il fallait faire connaître les motifs de la révolution suédoise de l'année 1809; il importait de démontrer les causes qui ont forcé Gustave-IV-Adolphe de déposer le sceptre et d'aller vivre, comme simple particulier, sur une terre étrangère.

Il n'en est pas de la Suède comme des autres états de l'Europe. Tous les souverains qui ont osé attenter à la constitution du pays, ont terminé leurs jours d'une manière malheureuse. Certes un ministre n'oserait proposer des lois inconstitutionnelles ni aux États-Généraux ni au Sénat, car l'échafaud deviendrait le prix de sa témérité. Le souverain est le premier administrateur, ou plutôt le père de ses sujets. Un contrat entre les deux parties intéressées règle leurs pouvoirs, circonscrit leur juridiction; et par la clarté avec laquelle chaque article est rédigé, rien ne

peut prêter à l'interprétation, au sophisme, au subterfuge, ou au mensonge.

Les Suédois paraissent avoir résolu le grand problème politique qui occupe tous les publicistes. Également éloignée de l'oppression aristocratique et de la licence démagogique, la constitution suédoise assure au corps de la nation une portion assez considérable d'autorité pour la rendre en grande partie indépendante de ses gouvernans. Le pouvoir suprême n'est point confiné dans les mains d'un seul, ni partagé entre le prince et un petit nombre d'oligarques; il réside dans les États-Généraux. Là, point d'exclusion pour aucun ordre de citoyens. Le paysan, aussi bien que le noble, coopère, dans la personne de son député, à la législation de son pays. Quand les États sont assemblés, le pouvoir royal est en quelque sorte suspendu; pendant l'absence des États, le Sénat agit comme gardien de la liberté publique, surveille l'exécution des lois, s'oppose à l'arbitraire, et à la tendance que pourrait avoir le monarque à s'emparer du pouvoir absolu.

La révolution de 1809, qui a précipité du trône Gustave-IV-Adolphe et sa race, n'a été, a quelques modifications près, que la restauration et la revivification de l'antique constitution du pays.

Les prétendus défenseurs de la légitimité vont crier au scandale en voyant le fils de tant de rois

chassé par la nation suédoise qu'il voulait outrager, et remplacé par un soldat que ses vertus et ses talens ont appelé au poste qu'il occupe. Cependant les Suédois sont singulièrement attachés à leurs princes, chaque fois que ces princes s'efforcent de le mériter par une conduite sans tache. La mémoire de Gustave Wasa est aussi révérée et chérie en Suède que peut l'être chez nous la mémoire de notre Henri IV. Parmi les hommages qui lui ont été rendus par des étrangers aussi distingués par leur rang que par leur naissance, on doit justement remarquer celui de S. M. Louis XVIII. Ce prince traversa la Suède en 1804; il se fit conduire à Calmar, sur la plage où Gustave débarqua pour venir combattre les oppresseurs de son pays. Là, sur ce rocher célèbre et consacré par de si grands souvenirs historiques, l'illustre voyageur fit graver cette inscription :

GUSTAVI. I. LIBERATORIS. REGISQUE. SUEVIÆ.
DIE. XXXI. MAII. ANNO. M.D.XX. LOCUM.
UT TANTI VIRI VEL GRESSUS COLERET.
LUDOVICUS XVIII.
REX FRANCIÆ ET NAVARRÆ
A REGNO AVITO PULSUS
IN SUECIA VERO NON EXULANS
SED
GRATISSIMO HOSPITIO FRUENS
INVISIT
KAL. OCTOBRIS. M.D.CCCIV.

La gloire qui accompagne les conquérans est toujours fatale à la liberté des nations. Nous en avons fait la terrible expérience, comme les Suédois l'avaient faite sous le règne brillant de Gustave-Adolphe. Comme tous les monarques victorieux, ce prince attaqua les priviléges de ses peuples. Il avait conquis Dingrie, la Livonie, Brême, Werden, Wismar, la Poméranie, et nombre de places en Allemagne. Gustave fut tué à la bataille de Lutzen qu'il gagna contre Walstein. Tout fut rendu à sa mort au moyen de quelques indemnités.

Nous supposons nos lecteurs instruits de ce qu'ont écrit sur la Suède M. l'abbé de Vertot dans l'Histoire des Révolutions de Suède, et M. de Voltaire dans son Histoire de Charles XII; nous n'avons pas cru devoir répéter ce que l'on peut trouver dans ces écrivains; mais nous pensons que quelques détails curieux extraits des meilleures sources sur les anciens Scandinaves, sur les Scaldes, et sur le législateur Odin, se feront lire avec intérêt.

Dans le coup d'œil statistique sur la Suède et la Norwège, on a voulu donner des détails suffisans pour faire connaître le pays et pour guider avec assurance les voyageurs. Les observations sur la nation en général, sur son caractère, ses mœurs, ont été faites dans le pays.

Les manières des Norwégiens réunissent la véritable politesse à beaucoup de simplicité. Leur ma-

nière de saluer consiste à présenter la main avec un air de loyauté, de franchise et de délicatesse qui frappe l'étranger. Le Norwégien a le port noble, la démarche agile, le costume propre et svelte. Dans l'intérieur du ménage, les femmes portent de simples jupes avec une chemise plissée autour du cou, laquelle est retenue par un collier, et dont la blancheur est aussi remarquable que la finesse. Cette manière de s'habiller renferme beaucoup plus de coquetterie qu'on ne le supposerait de la part d'un peuple encore assez rapproché de la nature; elle contribue à faire ressortir l'élégance de la taille élevée des femmes, à développer la beauté de leur superbe chevelure, et enfin leur teint de lis et de rosés. Si ces apparences de coquetterie pouvaient enhardir les désirs de l'étranger, une mine sévère et même un geste fort rude lui démontrerait sur l'heure que la pudeur est vigilante gardienne de la naïve innocence et le fidèle compagnon de la vertu.

Les divers cantons de la Norwège ont leurs costumes particuliers; il serait difficile de les décrire sans le secours de la gravure. Les costumes des cantons d'Hassingdal, de Walders, de Tellemarck sont les seuls où l'on croit remarquer des restes de l'ancien vêtement des Scandinaves, et dont une large et forte ceinture constitue la partie la plus frappante. Dans toutes ces vallées, et particulièrement dans le Tellemarck, l'usage des serrures est inconnu. Semblables

à divers villages de la France, les portes des maisons sont gardées par la loyauté mutuelle des habitans.

Il se trouve dans les hautes vallées un grand nombre de paysans qui prétendent, avec assez de fondement, descendre des anciens princes et rois du pays. Par ce motif orgueilleux, il est nombre de familles qui ne s'allient qu'entre elles.

Le paysan de la Norwège joint à beaucoup d'esprit, de vivacité, de raisonnement, un caractère ferme, hardi sans insolence, et loyal autant qu'énergique. En respectant ses supérieurs, il leur refuse un hommage servile. Aimant avec idolâtrie son pays et son roi, il sacrifie tout ce qu'il possède pour secourir l'indigence et le malheur. Les grandes fortunes et l'extrême pauvreté sont également inconnues dans ces contrées où l'on rencontre à peine un mendiant. L'infortuné qui a perdu l'usage de ses membres par suite d'un accident, trouve des soins généreux au sein de sa famille ou de sa paroisse. L'apparition d'un voyageur étranger, au milieu de la saison rigoureuse, fournit quelquefois aux Norwégiens l'occasion d'exercer l'hospitalité avec cette bienveillance qui rappelle les temps antiques.

Voici une anecdote qui est rapportée par le célèbre Willams Coxe. « Le paysan qui nous servait de postillon, dit-il, nous conduisit dans une maison propre et commode, adossée à un moulin à scie. La fille de la maison nous présenta sur-le-champ du café,

de la crême, du pain et du beurre. Après le rafraîchissement, nous demandâmes à la domestique ce qu'il y avait à payer. Rien, répondit-elle! Et comme nous en témoignions notre surprise, parce que nous pensions être dans une auberge, elle ajouta, pour nous tirer de notre erreur, que son maître était le propriétaire du moulin; que dans ce moment il était absent, et que sans doute il aurait été très-flatté de nous recevoir lui-même; que toutes les fois qu'il sortait, il donnait les ordres les plus précis d'admettre tous les étrangers, de leur fournir tout ce qu'ils demanderaient, sans accepter le moindre paiement; enfin, que si nous voulions nous arrêter et dîner dans cet endroit, nous ajouterions encore au plaisir que nous leur avions déjà procuré, en acceptant le déjeûné qu'ils nous avaient donné ».

Les grands crimes sont extrêmement rares en Suède; la vengeance et la jalousie paraissent pourtant avoir déterminé une action horrible qui rappelle l'aventure romanesque de Raoul de Couci; elle se passa en 1775. Une paysanne suédoise, soupçonnant son mari d'aimer une jolie servante, résolut de se venger. A cet effet elle descend à la cave, suivie de l'objet de sa jalousie; armée d'une hache elle tue sa victime, l'ouvre, lui arrache le cœur, le prépare, le présente au dîner de son mari, et l'excite à manger de ce mets. Une certaine répugnance empêchait celui-ci d'y toucher: C'est pourtant, lui dit cette femme, de

la chair d'une bête que vous chérissiez lorsqu'elle était vivante, et je vais vous la montrer si vous le désirez. En achevant ces mots, elle se lève et conduit son mari à la cave. L'aspect du cadavre le fait reculer d'horreur; à l'instant il voit sa femme, armée de la hache, s'avancer vers lui pour l'en frapper; l'époux détourne l'arme fatale, l'arrache des mains de son indigne moitié, l'enferme dans la cave, et fait venir la justice pour s'en saisir.

La manière de voyager en Suède intéressera surtout les personnes qui auraient le dessein de parcourir ce pays intéressant si sous tant de rapports. Il en sera de même pour les deux chapitres suivans : la notice sur Stockholm fera connaître tout ce que cette capitale renferme de curieux. Nous ajouterons seulement, au sujet de la statue qui doit être élevée à Charles XIII, restaurateur de la liberté, qu'elle sera fondue à Paris; le sieur Carbonneau est chargé de cette opération; le modèle en plâtre lui a été expédié de Stockholm dans le courant de janvier 1820. Les curieux de Paris se portent en foule dans les ateliers de M. Carbonneau, rue des Amandiers-Popincourt, n°. 12, pour y voir le modèle de cette belle statue.

Nous ajouterons aux détails que nous avons donnés sur le travail immense du canal de Trolhaëtta, que le principal but qu'on s'est proposé en creusant ce canal a été d'épargner aux vaisseaux venant du sud le pas-

sage du Sund, et de se préserver d'une navigation dangereuse dans une partie de la Baltique. A ce double avantage, ce canal en joint un troisième bien précieux pour les provinces qu'il traverse particulièrement, pour celles qui fournissent des fers dont le transport par terre est aussi difficile qu'il est dispendieux. La nature opposait à cette grande entreprise des obstacles qui paraissaient insurmontables.

Le lac Malaare s'étend depuis Stockholm jusqu'à quinze ou seize lieues dans l'intérieur des terres; à une courte distance il se rapproche des lacs de Hielmer et du Wener. De ce dernier sort la rivière Goëta-Elfve qui s'embouche dans la mer du Sud au-dessous de Gothembourg. Il en résulte que, pour réunir ces eaux, leurs niveaux différens ayant été déterminés, il a suffi de creuser la terre dans l'étendue d'un mille suédois. Tels sont les moyens qu'offrait la nature pour favoriser ce projet de navigation. Les obstacles à surmonter étaient les cataractes effroyables de Trolhætta et d'Helvetes-Fallet, mots qui signifient, l'un, *demeure des sorciers*, l'autre, *abyme de l'enfer*. Ces cataractes situées à l'endroit même où le Goëta-Elfve sort du Wener, et opposant de grands obstacles au canal projeté, il fallut, avant de pousser les travaux plus loin, s'occuper des moyens propres à lever ces difficultés. Charles IX en avait bien senti la nécessité, et après sa mort le célèbre machiniste Polheim traça le plan qui fut suivi jusqu'en l'année

1769. A cette époque on acheva les écluses de Eckabland, de Polheim et de Cevius. Malgré les frais immenses de ce travail qui coûtait plusieurs centaines de tonnes d'or (1), la triple cataracte, surnommée abyme du diable ou de l'enfer, força non seulement de suspendre les travaux ultérieurs, mais rendit encore inutiles toutes les ressources de l'art pour rendre les eaux navigables. On fut obligé d'abandonner les trois belles écluses, et de former un nouveau plan pour se frayer une route afin d'éviter la rencontre des cataractes. D'après ce dernier plan on passe du Wener dans le Goëta-Elfve par le canal de Karls-Graf, et et l'on continue la navigation jusqu'à l'écluse de Tessin ou de Gustave; là on quitte la rivière, et par le moyen de cette écluse on a ouvert un passage d'un quart de lieue, à travers le roc vif, pour arriver à l'écluse d'Akevstrom, où les eaux paisibles du Goëta-Elfve rendent la navigation facile jusqu'à Gothembourg.

Gustave III, qui avait adopté ce dernier plan, fit travailler sans relâche aux écluses de Gustave et d'Akevstrom, depuis 1769 jusqu'en 1773. On assigna dès-lors trois tonnes d'or par an pour la continuation des travaux.

Une chose surprenante dans les annales suédoises, c'est que la fin tragique de Charles XII soit encore

(1) La tonne d'or est évaluée à 100,000 fr.

une énigme jusqu'à nos jours. L'opinion la plus répandue est que ce prince aurait été tué d'un coup de fauconneau, sur le parapet de la tranchée, en visitant les travaux du siége de Frédérickshal.

Cette opinion est d'autant plus accréditée qu'elle est partagée par Voltaire. On sait que le roi n'avait alors auprès de sa personne que Siguier son aide-de-camp, et l'ingénieur Mégret, tous deux Français. M. Wraxall, étant à Stockholm en 1774, demanda à voir les habits que portait le monarque suédois quand il fut tué. Après avoir examiné le chapeau, il avança que le trou de la balle n'avait pas plus d'un pouce carré. Nous avons vu ce même chapeau, et nous pouvons assurer que le trou de la balle n'excède pas celui d'une balle de munition. Le comte Charles de Liewen, qui était page de service près du roi, lors de sa mort, a certifié à M. Wraxall qu'ayant soigneusement examiné le cadavre, il avait aperçu distinctement qu'il avait été tué d'un coup de pistolet, et que le coup qu'il avait entendu était parti d'un lieu moins éloigné que celui où était l'ennemi. L'attitude dans laquelle le corps fut trouvé, la main droite ensanglantée et sur la garde de l'épée, fit conjecturer que le roi, malgré l'obscurité de la nuit, ayant aperçu son meurtrier, avait d'abord porté la main à sa blessure, et de là à son épée pour se mettre en défense. En effet, Siguier et Mégret furent d'abord soupçonnés de ce crime ; mais le temps et les perquisitions faites depuis l'événement les ont

lavés de tout soupçon à cet égard; enfin, malgré la foule de circonstances rapportées par tous ceux qui suivirent Charles XII en Norwège, le véritable genre de mort de ce héros est encore absolument ignoré.

Sur le masque de plâtre, moulé sur la tête de Charles XII après sa mort, et qui se voit à Stockholm, l'empreinte du coup fatal se trouve. Il paraît évident que la blessure a été faite par une balle de mousquet.

Il est encore certain que, quelques jours avant la révolution de 1772, M. Inghum, prononçant un discours public, dans la salle de l'ordre Equestre, à Stockholm, dit ces paroles remarquables qui ont été consignées dans les gazettes du temps : « C'est un soupçon terrible que je souhaiterais qui pût s'effacer; c'est une honte éternelle que la mort du héros du Nord, du roi Charles XII..... Mais la parole meurt sur mes lèvres..... »

Après une déclamation si étrange, voici un fait plus singulier encore, arrivé, dit-on, à Stockholm, en 1776, et qui peut servir à interpréter les paroles de M. Inghum.

M. Cr..... avait invité à dîner plusieurs de ses parens et de ses amis. Avant de se mettre à table, il s'accusa devant toute l'assemblée d'avoir été l'assassin de Charles XII. Il indiqua une armoire où il dit qu'on trouverait les preuves de ce fait dans des papiers qu'il avait tirés de la poche du roi mort :

là-dessus, M. Cr..... ouvrit une des fenêtres de la salle à manger et voulut se précipiter. Les convives réussirent à prévenir son dessein; mais il tomba dans une frénésie violente, et expira peu de temps après. Cette aventure extraordinaire excita les recherches du gouvernement; mais leur résultat ayant été tenu secret, rien n'a pu, jusqu'à ce jour, dissiper les profondes ténèbres dont la catastrophe dernière de la vie de Charles XII a été jusqu'à présent environnée.

L'esquisse d'un voyage en Laponie a été faite en partie d'après l'ouvrage du colonel Skjoldebrand. On a puisé aux meilleures sources pour faire connaître l'état de la littérature suédoise depuis les temps anciens jusqu'à nos jours.

Quels que soient les motifs secrets de la révolution de 1809 (1), les aberrations mentales de Gustave-IV-

(1) On a prétendu que, dans l'impossibilité où se trouvait Gustave III d'avoir un héritier, il eut recours à un divorce secret avec la reine Sophie-Madeleine, et qu'à la suite de ce divorce il maria secrètement cette princesse avec un de ses favoris. On veut que de ce mariage mystérieux soit né le prince que Gustave présenta à la Suède et à l'Europe comme son fils, et qui lui succéda sous le nom de Gustave-IV-Adolphe.

Nous aurons occasion de rapporter quelques faits qui se rattachent à cette opinion; nous ne nous flattons pas cependant de pouvoir soulever entièrement le voile qui couvre ce mystère.

Adolphe devaient naturellement l'amener. Nous allons rapporter sur ce prince quelques anecdotes qui n'ont pu trouver place dans le texte; elles prouveront que, malgré l'exaltation de ses idées, il conservait dans ses écarts une sorte de dignité qui doit lui concilier le respect dû au malheur.

Lors de l'invasion de la Poméranie et du blocus de Stralsund, le roi de Suède demanda au maréchal Brune une entrevue, laquelle eut lieu à Schlatkow, le 4 juin 1807. Il s'engagea entre ces deux personnages la conversation suivante :

Brune parla d'abord de l'ancienne alliance de la France et de la Suède, et appuya sur l'utilité d'un rapprochement entre ces deux puissances.

*Gustave.* Je désire autant que vous le renouvellement de cette alliance; mais les Français ne sont plus les mêmes, et l'état des affaires s'y oppose.

*Brune.* Sire, la nation française n'a pas changé : elle a seulement acquis beaucoup de gloire et de puissance. La France a fait de grands progrès dans les sciences et dans les arts; son agriculture, son commerce et toutes ses ressources se sont considérablement accrus. Il est à regretter que V. M. ne puisse pas s'assurer par elle-même de son état prospère.

*Gustave.* La France est le fléau de l'Europe.

*Brune.* La guerre, vous le savez, entraîne à sa

suite des calamités ; mais le grand caractère de l'empereur.....

*Gustave.* Je ne connais point d'empereur en France..... Avez-vous oublié, général, que vous avez un roi ?

*Brune.* J'ignore même s'il existe.

*Gustave.* Quoi, s'il existe ? Il est exilé, malheureux. Mais c'est votre roi légitime, ses droits sont incontestables et sacrés ; il ne désire que de voir ses sujets réunis sous son étendard.

*Brune.* Mais où est cet étendard ?

*Gustave.* Si vous ne le voyez nulle part, vous le trouverez toujours près de moi.

*Brune.* On a répandu que le roi avait abandonné ses droits au duc d'Angoulême.

*Gustave.* Bien au contraire : le roi a publié une proclamation qui contient une garantie de ses sentimens envers son peuple, à laquelle *Monsieur*, frère du roi, et tous les princes du sang ont donné leur adhésion. Connaissez-vous cette proclamation (1) ?

*Brune.* Non, Sire, je vous en donne ma parole d'honneur.

*Gustave.* Le duc de Pienne, maréchal-de-camp au service du roi, se trouve ici. Il est possible qu'il ait apporté cette proclamation ; je vais le faire appeler, si vous le désirez.

(1) Il était question de la déclaration de Louis XVIII, donnée à Calmar le 2 décembre 1804.

*Brune.* Sire, si V. M. veut m'envoyer ce papier sous couvert, par les avant-postes, je le lirai avec intérêt.

*Gustave.* Dans cette déclaration, le roi promet à tous les militaires de les maintenir dans leurs rangs et honneurs. Mais, dites-moi, général, pensez-vous que l'état actuel des choses puisse durer long-temps?

*Brune.* Sire, rien n'est stable dans ce monde.

*Gustave.* Ainsi donc la Providence, après avoir permis vos succès, peut vous causer des revers.

*Brune.* Les succès et les revers ne sont rien dans la détermination d'un homme d'honneur : le devoir est tout, et je dois remplir le mien.

*Gustave.* Votre devoir serait de servir votre roi légitime.

*Brune.* Mon devoir actuel est de servir l'empereur.

*Gustave.* Savez-vous que Bonaparte a proposé au roi de traiter avec lui de ses droits à la couronne? Il reconnaissait donc lui-même ces droits?

*Brune.* Sire, j'ignore entièrement cette particularité.

*Gustave.* Savez-vous que le roi s'est constamment refusé à traiter de ses droits. Il a dit comme François Ier : *Tout est perdu, fors l'honneur.* Je connais parfaitement Louis XVIII; je sais combien ses grandes et excellentes qualités méritent d'être connues. Vous, M. le général, pouvez vous avoir de la

tranquillité ? Quel sera votre sort, si tout vient à changer ?

*Brune. Je pourrai tout perdre, fors l'honneur.* Comme militaire, je trouverai une mort honorable, l'épée à la main : je suis à chaque instant exposé à ce sort. D'ailleurs, Sire, la question n'est pas de mourir, mais de mourir avec gloire.

*Gustave.* Cela dépend souvent de circonstances imprévues.....

Ici la conversation reprit sur l'objet principal de la conférence, qui était de régler les conditions de l'armistice. Les événemens de 1814 et la mort tragique du maréchal, à Avignon, rendent très-remarquable la fin de cette conversation.

Dans ses idées bizarres, Gustave-IV-Adolphe croyait fermement que Napoléon était l'antechrist prédit dans l'Apocalypse de saint Jean, et ne l'appelait, en conséquence, que la *Bête*. Dans cette hypothèse, il lui paraissait évident que le nombre 666, que la *Bête* doit porter sur le front, se trouvait compris dans le nom de *Neapoléon Buonaparte*. Aussi écrivait-il au duc de Brunswick-Oels le 22 juillet 1807 : « Rien ne saurait m'engager à traiter avec la *Bête*, car en le faisant, non seulement je trahirais les devoirs et les principes sacrés pour tout homme vertueux, *mais je signerais même mon malheur dans ce monde et dans l'autre.* Réfléchissez sur ce que

je vous écris ; c'est mon amitié pour vous qui me le dicte. »

Gustave ne voulant rien avoir de commun avec la *Bête*, écrivit la lettre suivante au roi de Prusse, qui avait envoyé l'ordre de l'Aigle noire à Bonaparte.

Monsieur mon frère et cousin,

C'est avec douleur que je me vois forcé de remettre entre les mains de V. M. l'ordre de l'Aigle noire que feu votre père me conféra. Des événemens récens m'imposent ce triste devoir. Un plus long développement me coûterait ; mais je me crois obligé de déclarer, comme chevalier, que je ne reconnais pas cette dignité dans la personne de *Neapoléon Buonaparte* et de ses semblables.

22 avril 1805.

Le roi de Prusse regarda cette lettre comme un trait de folie, et dédaigna d'y répondre.

A l'époque des négociations de Tilsitt, non seulement Gustave refusa d'y prendre part, mais il annonça l'intention qu'il avait de renvoyer la décoration de l'ordre de Saint-André à l'empereur Alexandre. Les deux lettres suivantes se croisèrent.

*Lettre de l'empereur de Russie au roi de Suède.*

Monsieur mon frère, beau-frère et cousin,

Comme je prévois que V. M. pourrait avoir l'intention de me renvoyer l'ordre de St.-André, je commence par lui en faciliter les moyens d'exécution par la remise de l'ordre des Séraphins que j'ai reçu de V. M. Je prie en même temps

V. M. de recevoir les assurances des sentimens invariables avec lesquels je suis, etc.

Pétersbourg, le 10 novembre 1807.

*Lettre du roi de Suède à l'empereur de Russie.*

Monsieur mon frère, beau-frère et cousin,

Je remplis un triste devoir en remettant à V. M. l'ordre de Saint-André; mais comme je me suis conduit de la même manière avec le roi de Prusse lorsqu'il a décoré *Neapoléon Buonaparte* de l'ordre de l'Aigle noire, il y aurait de ma part de l'inconséquence si, dans un cas semblable, j'agissais autrement envers V. M. Je joins à cette lettre une copie de celle que j'ai écrite au roi de Prusse; elle expliquera à V. M. les motifs d'une action fondée sur les principes aussi invariables que les sentimens avec lesquels je suis, etc.

Helsingbourg, 17 novembre 1807.

La vie de Charles-XIV-Jean est la plus complète qui ait encore été publiée; elle contient des anecdotes inédites, des traits également ignorés, et des faits qui n'étaient pas connus. Nous présumions avoir épuisé notre sujet, lorsque les *Annales et fastes militaires*, par M. Carion-Nisas, nous ont fait connaître le trait suivant :

Pendant le siége de Kudalore, dans l'Inde, en 1783, le commandant français, M. de Bussy, ayant reçu un renfort de soldats qui se trouvaient à bord de l'escadre de M. de Suffren, résolut de faire une sortie qui ne fut pas heureuse. Au nombre des prisonniers blessés qui étaient restés au pouvoir des

Anglais, se trouvait un sergent du régiment de Royal-Marine. Par sa conduite, par sa manière de s'exprimer, il s'attira l'attention et les égards du colonel Von Genheim, commandant des troupes hanovriennes au service de la compagnie anglaise. Le colonel fit transporter le jeune français dans sa tente, où il le fit traiter par son chirurgien. Enfin, il le traita constamment avec la plus grande bonté jusqu'à l'époque de sa guérison et de son échange.

Lorsque le général Bernadotte commandait en chef l'armée française en Hanovre, le général Von Genheim, accompagné de tout son état-major, alla lui faire une visite. Bernadotte rappela au général hanovrien qu'il avait servi aux Indes, devant Kudalore. Ne vous souvenez-vous pas, poursuivit-il, d'un sergent blessé que vous avez pris sous votre protection pendant ce siége? L'hanovrien, après quelque effort de mémoire, répondit : Oui, en effet, je me rappelle cette aventure. Ce sergent était un jeune homme fort spirituel; je ne l'ai pas vu depuis notre séparation, mais je serais charmé d'apprendre de ses nouvelles. Hé bien, reprit Bernadotte, ce jeune homme est la personne qui a maintenant l'honneur de vous entretenir, qui s'estime heureux de reconnaître publiquement tout ce qu'il vous doit, et qui ne laissera passer aucune occasion de montrer au général Von Genheim combien elle est reconnaissante.

Voici deux autres anecdotes non moins curieuses. Bernadotte avait sauvé la vie à M. de Béthizy, colonel du régiment de Royal-Marine. On rapporte que, lors de son ambassade à Vienne, le baron de Thugut et d'autres personnages crurent humilier le général français en lui rappelant qu'il avait commencé sa carrière par être soldat. Un jour, dans un cercle brillant et nombreux, le baron de Thugut lui dit : M. l'ambassadeur, nous avons ici un ancien officier français, un émigré qui dit, à qui veut l'entendre, vous avoir beaucoup connu autrefois. — Oserai-je vous demander quel est cet officier? — Il se nomme M. de Béthizy. — Oui, je le connais parfaitement; c'était mon colonel, et j'ai eu l'honneur d'être simple soldat sous ses ordres, dans le régiment de Royal-Marine. J'ose le dire : si je suis devenu quelque chose, je le dois aux bontés et surtout aux encouragemens que ce brave chef a bien voulu me donner. Je regrette que ma position actuelle ne me permette pas de l'accueillir à l'hôtel de l'ambassade de France comme je le désirerais; mais dites-lui bien, je vous prie, que Bernadotte, son ancien soldat, a toujours conservé pour lui des sentimens de respect et de reconnaissance.

Lorsque Bernadotte était ministre de la guerre, le duc d'Enghien vint secrètement à Paris. C'était pendant l'été de 1799. Bonaparte était encore en Egypte. Le gouvernement républicain n'avait plus

de force, et le parti des Bourbons espérait de se relever promptement. Le général Bernadotte attirait alors tous les regards, tant par l'éclat de sa renommée que par cette décision rapide dans les occasions périlleuses, qui est le caractère auquel on reconnaît les hommes destinés à jouer un grand rôle. Le duc d'Enghien, au moyen d'un ami commun, lui confie son séjour à Paris, et lui fait offrir en même temps l'épée de connétable, s'il voulait rétablir les Bourbons sur le trône. Je ne puis servir leur cause, répondit le général Bernadotte: mon honneur me lie à la volonté de la nation française; mais puisqu'un homme, puisque le descendant du grand Condé s'est confié à moi, il ne lui en arrivera point de mal. Que le duc d'Enghien parte donc à l'instant; car son secret, sous trois jours, ne pourrait plus être le mien, et je le devrais à la patrie. C'est ainsi qu'un cœur vraiment magnanime trouve toujours le moyen de concilier les devoirs les plus opposés en apparence.

Après avoir suivi Bernadotte dans toutes les périodes de sa gloire militaire, on fait connaître, à l'aide de plusieurs pièces officielles, les motifs de sa nomination au trône de Suède. Ces pièces sont: 1.° la proposition faite aux Etats-généraux pour l'élection d'un successeur au trône, 2.°. l'acte d'élection.

La correspondance que nous publions est bien autrement complète que tout ce qui a été imprimé jusqu'à ce jour.

La partie la plus délicate est celle qui est contenue dans le second volume. En effet, le journal des opérations de l'armée sous les ordres du prince royal de Suède, qui se compose des bulletins et des ordres du jour de ce prince pendant ses campagnes contre Napoléon en 1813 et 1814, peut d'autant plus fournir matière à la critique, que l'orgueil national français y est froissé ; mais dans la réduction de ces pièces, Bernadotte a suivi la méthode ordinaire des faiseurs de bulletins. Témoin oculaire des événemens, nous avons pris soin de ramener les faits à leur exactitude historique. Nous croyons avoir démontré que, combattant à regret contre ses anciens frères d'armes, Bernadotte n'a jamais cessé d'avoir le cœur français. Nous avons réfuté quelques allégations qui avaient pour but de diminuer la réputation militaire de Napoléon. Ici nous avons séparé l'homme du général. Quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur la politique de Bonaparte, il sera toujours considéré comme un des maîtres de l'art militaire.

Au surplus, nous répondrons à ceux qui seraient tentés de nous critiquer, par cette pensée d'un ancien : Les sons de la lyre n'ont pas cessé d'être divins parce que Néron s'est servi de cet instrument.

La valeur des armées françaises n'a pas été atteinte par les désastres qu'elles ont éprouvés pendant les années 1813, 1814 et 1815. Malgré tous leurs malheurs, les soldats français seront toujours les pre-

miers soldats du monde, quand leurs chefs seront dignes d'eux et auront fait leurs preuves (1).

Notre second volume est terminé par les détails relatifs à la campagne de Norwège, à la réunion de ce pays à la Suède, par la constitution que se sont donné les états-généraux, par la relation de la mort du roi Charles XIII, et celle de l'avénement et du couronnement de Charles-XIV-Jean, et enfin par des réflexions très-importantes qui ont déjà été publiées dans la *Bibliothèque historique*, excellent recueil de matériaux propres à l'histoire. Ce journal, dont le cadre n'est celui d'aucun autre, peut être considéré comme un dépôt de révélations, de mémoires contemporains, de pièces diplomatiques et de documens authentiques sur l'état politique de l'Europe. Nous lui avons l'obligation de plusieurs lettres qui ont servi à compléter notre ouvrage.

---

(1) Voir l'Histoire de la campagne de 1813, en Saxe, par M. le général baron d'Odeleben. Cet ouvrage, écrit par un militaire instruit, peut servir de commentaire aux bulletins du prince royal de Suède; l'édition est à peu près épuisée, mais il en reste encore quelques exemplaires chez Plancher, Libraire, rue Poupée, n°. 7; 2 vol. in-8. Prix, 12 fr.

# MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

# DE CHARLES-XIV-JEAN.

## *De la légitimité du roi Charles-Jean.*

Les peuples sont soumis à des révolutions, comme le globe qui les porte; ils passent de l'esclavage à la liberté, et de la liberté à l'esclavage. Ce qui fut l'objet de leur culte et de leur amour devient celui de leur mépris et de leur haine. Ils brisent les idoles auxquelles ils prostituaient leurs encens, et les remplacent par de nouveaux simulacres auxquels ils adressent encore leurs hommages. C'est ainsi que des constitutions nouvelles remplacent les constitutions antiques, que des dynasties sont substituées à des dynasties. Le prétexte de tous ces bouleversemens est toujours le *bonheur public*. Jamais les peuples n'offrent un spectacle plus intéressant aux yeux de l'observateur, que quand ils se trouvent dans le paroxisme de cette maladie politique qui les régénère ou qui les anéantit.

L'histoire des peuples qui habitèrent la Chersonèse cimbrique et la Scandinavie est fertile en exemples de cette lutte continuelle de la liberté et de la servitude; mais ce qui distingue surtout cette histoire, c'est qu'elle ne montre, à aucune de ses époques, les peuples scandinaves portant le joug d'une domination étrangère. De leur pays, que l'on a regardé comme l'atelier où la nature forgeait des hommes et surtout des soldats (1), sortirent, à différentes époques, des essaims nombreux qui ont envahi l'Europe; mais jamais leur sol n'a été souillé par des peuples étrangers. Sous ce rapport, il est encore vierge.

La Scandinavie, adossée aux glaces du pôle, séparée du reste de l'Europe par la mer du Nord et la Baltique, habitée par un peuple fier de son indépendance, était divisée en deux royaumes rivaux et souvent ennemis. Cette désunion vient de cesser; une révolution de famille, en faisant passer sur la tête de Charles XIII la couronne de Gustave IV, a rendu à la nation suédoise les priviléges qui avaient été usurpés sur elle par Gustave III. Le successeur que Charles XIII s'est choisi a conquis et réuni à la Suède le royaume de Norwège, qui a reçu une constitution libérale.

(1) *Quasi officina gentium aut certè velut vagina nationum.*

Les deux nations, sœurs, réunies sous un même monarque, loin de se nuire, se prêteront désormais un appui mutuel. *Charles-XIV-Jean,* en succédant à Charles XIII, son père adoptif, est monté sur le trône aux applaudissemens unanimes des peuples.

Avant d'exposer les détails du voyage dans lequel nous avons été à portée d'étudier à leur source les actes de l'administration de ce prince, que l'on nous permette quelques réflexions préliminaires.

On remarquera d'abord que, de temps immémorial, la Suède fut un pays de liberté. Dans les temps même du servage, les paysans formaient un ordre puissant. On ne veut pas dire que la philosophie avait devancé chez eux le cours des siècles; tout ce qu'elle a fait cependant depuis, c'est d'ajouter la sanction des lois à des institutions que la généreuse nature des Goths avait devinées en quelque sorte par instinct. Peut-être la féodalité conspira-t-elle ici contre elle-même; en effet, on ne lit pas que les paysans fussent admis dans les états à d'autre titre que celui de détenteurs des terres de la couronne, c'est-à-dire de vassaux immédiats.

La couronne était élective, et l'autorité du roi très-bornée; au quatorzième siècle la diète suédoise déposa Magnus Smeck, pour élire Albert de

Mecklembourg, au préjudice du roi de Norwège, fils de Magnus.

En 1393, Marguerite de Valdemar, dite la *Sémiramis du Nord*, reine de Danemarck par son père, et de Norwège par Hacquin, son mari, avait réuni ces deux royaumes en sa personne, après la mort d'Olaüs son fils. La guerre heureuse qu'elle eut contre Albert, roi de Suède, la rendit encore maîtresse de la couronne de Suède. Dans une assemblée des états-généraux de ces trois royaumes qu'elle tint à *Calmar* en 1395, elle réunit ces trois couronnes sur sa tête (1).

Après Marguerite de Valdemar, qui mourut de la peste en 1412, les royaumes du nord furent en proie à la guerre civile; la Suède reprit sa liberté que lui enleva de nouveau le cruel *Christiern*, roi de Danemarck.

Canutson, grand maréchal de Suède, affranchit son pays dont il porta la couronne en 1448. Ces peuples avaient trop de fierté pour recevoir le despotisme; ils regardaient la royauté comme un sacerdoce politique, comme une simple magistrature.

(1) C'est ce qu'on appelle l'union de *Calmar;* chacun des trois royaumes du nord, quoïque unis, était indépendant et distinct l'un de l'autre. Cette loi, qui semblait devoir assurer la tranquillité du Nord, fut au contraire le fondement et l'origine des guerres qui ont duré plus d'un siècle entre la Suède et le Danemarck.

Les enfans de Canutson, qui lui succédèrent, ne prirent pas le titre de rois; ils se contentèrent de celui d'administrateurs, titre que les chefs de la nation suédoise ont souvent porté.

Un second *Christiern*, plus cruel encore que son grand-père, reprit cette couronne pour la troisième fois. Ce fut alors que parut *Gustave Wasa*; ce prince, du sang des rois, par un de ces prodiges qui n'appartiennent qu'aux héros, sortit du fond des mines et des forêts de la Dalécarlie pour triompher des Danois et de ses propres compatriotes qui combattaient pour *Christiern*. Il affranchit son pays, abaissa l'orgueil des ecclésiastiques, renversa le papisme, et établit en 1529 la réforme en Suède qui, depuis ce temps, fut luthérienne. C'est sous le règne de ce grand prince, en 1542, que la France contracta sa première alliance avec les rois du Nord. François Ier. envoya à Gustave un ambassadeur nommé Richard, qui lui porta, de sa part, la marque de fraternité, et l'ordre de St.-Michel.

Les peuples paient souvent, par le sacrifice d'une partie de leur liberté, les services de ceux qui s'étaient armés pour la défendre.

Il ne fallait rien moins que l'habileté de Gustave Wasa et l'éclat que répandaient sur lui ses héroïques services, pour amener la diète à des concessions sans exemple; mais le naturel des peuples comme celui des individus ne peut souf-

frir une longue contrainte. Cinquante ans après la mort de Gustave les états déposèrent son petit-fils.

Charles, duc de Sudermanie, fils de Gustave-Wasa, est appelé au trône par les états, à la mort de Jean son frère aîné, et à l'exclusion de Sigismond son neveu.

Il n'est pas hors de propos de rappeler sommairement quelques détails de cette révolution. Sigismond était passé en Pologne dont il avait été élu roi à la mort de Battori. Son père Jean, roi de Suède, étant mort en 1592, le roi de Pologne part de Varsovie pour venir se mettre en possession de son nouveau royaume; il s'embarque à Dantzick et débarque à Stockholm; il est couronné roi de Suède à Upsal, et prend le nom de Sigismond III. Après avoir confirmé les priviléges de la nation, il remet le gouvernement à son oncle Charles de Sudermanie, père du célèbre Gustave-Adolphe.

Sigismond prétendait rétablir le catholicisme; le sénat insistait pour le maintien de la réforme. L'autorité du roi fut obligée de céder à l'opposition unanime des grands et de la nation. Sigismond partit pour son royaume de Pologne sans avoir pu éteindre le feu qui commençait à embraser toutes les parties de l'état.

En 1595 les états de Suède s'assemblèrent en diète à *Suderckioeping*. Là ils prononcent que Charles de Sudermanie est établi régent du

royaume, non seulement par le choix du roi, mais encore par la volonté de la nation, et que le roi, sous quelque prétexte que ce soit, ne pourra le priver de cette importante dignité.

Tels étaient les degrés par lesquels Charles de Sudermanie s'approchait du trône, au préjudice de son neveu. Une rupture devenait inévitable. Les choses étaient arrivées au point de ne pouvoir plus s'arranger que par les armes. Sigismond avait pour lui son titre reconnu, et les droits de l'hérédité. Charles avait l'amour des peuples. Ces deux rivaux se trouvèrent en présence près de *Stegeborg*; la bataille s'engage, et Sigismond est vaincu: alors la décision de ce grand différend est remise à la diète de Stockholm qui, après avoir demandé vainement que Sigismond vînt résider en Suède, ou que du moins il y envoyât son fils pour être élevé dans la religion *luthérienne*, prononça que le duc Charles serait roi. Ce prince prit le nom de Charles IX. Sigismond se plaignit amèrement de ce procédé à la diète de Varsovie; mais il ne put persuader aux Polonais d'entrer dans une guerre dont la cause leur paraissait sinon contraire, au moins tout-à-fait étrangère aux intérêts de la Pologne.

La nation suédoise ayant ressaisi ses priviléges sous le règne de Charles IX, en perdit une partie sous le règne brillant de *Gustave-Adolphe*. Elle

les reprit sous la reine Christine et sous Charles-Gustave. Mais Charles XI fut un despote; il abolit l'autorité du sénat. Etant mort en 1697, son fils Charles XII lui succéda. Le règne de ce prince est trop connu pour que nous voulions le retracer. Nous dirons seulement que, malgré la menace si connue que fit ce prince au sénat, d'envoyer en Suède une de ses bottes pour gouverner, son règne fut favorable à la liberté; ses longues absences et sa captivité permirent au sénat de prendre part à la gestion des affaires. On sait que Charles XII, de retour en Suède, fut tué en 1718, au siége de Fredericshal. Ce qui se passa après sa mort au sujet de cette couronne, est trop curieux pour être omis.

Charles XII laissa deux sœurs; l'aînée, Hedewige, qui avait épousé le duc de Holstein, fut exclue du trône parce qu'elle fut regardée comme étrangère au royaume où elle ne demeurait pas; sa sœur, Ulrique-Eléonore, avait épousé Frédéric, landgrave de Hesse, du consentement de la nation qui désira qu'elle succédât à son frère Charles XII; mais elle aima mieux que la couronne passât à son mari; et sur son abdication, Frédéric fut élu; on exigea que la reine et son époux se déclarassent solennellement redevables de la couronne à la libéralité de la nation, source unique de la légitimité en Suède.

Frédéric de Hesse n'eut point d'enfans ni d'espérance d'en avoir alors la nation, exerçant ses droits, procéda à l'élection d'un successeur; ce fut le duc de Holstein, petit-fils de la princesse Hedewige, lequel avait pour mère Anne, fille du czar Pierre I^er^.; mais comme il fut déclaré *grand-duc de Moscovie*, aux droits de sa mère, par l'impératrice Elisabeth qui n'avait point d'enfans, il lui fallut renoncer à l'élection de la Suède; alors les Suédois jetèrent les yeux sur Adolphe-Frédéric, duc de Holstein, de la branche cadette, qui n'avait nul droit à cette couronne, et qui succéda à Frédéric, langrave de Hesse, mort en 1751.

En 1772, Gustave III porta atteinte à la constitution suédoise. Les politiques du temps lui donnèrent de grandes louanges pour avoir su accroître la puissance royale; mais la noblesse ne lui pardonnera jamais les supercheries qu'il employa pour s'emparer du pouvoir, ni les emprisonnemens arbitraires des sénateurs qui, par leur opposition, auraient pu maîtriser les délibérations du sénat.

Depuis 1772 jusqu'en 1793, le parti oligarchique ne cessa de combiner les moyens de ressaisir le pouvoir; mais tous les complots avortaient. Le roi, par des dehors de bienveillance et d'affabilité, avait su se concilier l'affection des bourgeois et des paysans. Vingt ans s'écoulèrent avant que les

conspirateurs pussent trouver un bras pour frapper Gustave, tant il est vrai, pour l'honneur de l'humanité, que la race des monstres est peu nombreuse ; cependant Anckarstroëm existait ! Guidé par un ressentiment particulier, il exécrait Gustave, et la haine chez lui était une frénésie. C'est au milieu d'un bal, à l'opéra, qu'il immola sa victime : l'immola-t-il à sa haine, ou en fit-il un affreux holocauste à l'orgueil humilié de la noblesse ? Cette question ne sera probablement jamais résolue.

Gustave-IV-Adolphe succéda à son père, et le duc de Sudermanie eut la régence (1).

Nous ferons observer, à l'égard de la révolution de 1772, qu'elle fut détruite par celle qui plaça la couronne de Gustave-IV-Adolphe sur la tête de son oncle le duc de Sudermanie, lequel prit le nom de Charles XIII ; révolution par laquelle le peuple suédois reconquit la plénitude de sa liberté.

Un pays où la couronne est de droit ou de fait élective, doit être un pays où l'adoption est en honneur. Election et adoption se tiennent et peuvent être traduits l'un par l'autre. Aussi l'histoire de Suède est-elle remplie d'exemples de princes appelés au trône par voie d'adoption.

(1) Voyez la préface, page xiij.

Avant d'adopter Charles-Jean, le successeur de Gustave IV avait adopté le prince d'Augustenbourg.

J'ai rassemblé ces documens, pour montrer que la situation actuelle des choses en Suède n'a rien dont son histoire n'offre de nombreux exemples. Ce qui s'y passe est conforme à la tradition et à la loi. C'est la confirmation et la preuve vivante de la liberté nationale; et certes, il faut l'avouer, si quelques princes ont régné contre les lois, ce fut Gustave III qui les abolit par la violence, par la fraude, qui renversa les libertés publiques trois mois après qu'il eut juré de les défendre.

Ce fut Gustave IV qui, héritier d'une autorité usurpée par *son père*, pouvait à plus juste titre être appelé usurpateur, que *son oncle* le duc de Sudermanie, appelé, par la volonté d'un peuple libre, à la possession d'une couronne élective et transmissible par voie d'adoption.

La légitimité de Charles XIII une fois reconnue, celle de Charles-XIV-Jean s'en suit naturellement; aussi est-il monté sur le trône sans opposition. Il a été reconnu par toutes les puissances de l'Europe; l'empereur Alexandre lui écrivit à cette occasion, de sa propre main, les lettres les plus affectueuses. Gustave IV, lui-même, lui adressa de sa retraite en Suisse, des lettres de félicitation sur son avénement au trône. L'ambassadeur de France, M. le baron de Marandet, dans l'audience

qu'il obtint du roi, à Stockholm, le 8 juillet 1818, félicita, au nom de S. M. T. C., le nouveau roi de Suède sur son avénement au trône; il lui dit, à la fin de son discours: « Je dois aussi faire con-« naître à votre Majesté les sentimens de satis-« faction et d'orgueil qui remplissent l'âme de « tout Français, en voyant élevé sur ce trône « un prince né Français, qui a été si grand en « tous temps, et qui s'est si éminemment distingué « parmi les premiers chefs des intrépides armées « françaises. »

Toutes ces félicitations, à l'occasion de son couronnement en Suède, furent renouvelées au roi lors de son couronnement en Norwège. Ils sont donc bien mal-adroits et bien coupables ceux qui, à l'aide des mots de légitimité et de sainte alliance, cherchent à alarmer l'Europe sur sa tranquillité future. Certes, ce n'est pas dans l'histoire de la nation suédoise que l'on puisera des motifs pour espérer qu'elle se laissera imposer un roi, elle qui n'a pas même toujours souffert ceux qu'elle s'était donnés quand ils manquaient à leurs engagemens. Celui qu'elle a est de son choix; le grand caractère de ce prince l'a rendu digne d'occuper ce poste éminent. L'histoire attentive recueillera ses discours; ils respirent tous l'amour des peuples, et les peuples aiment les rois dont ils sont aimés.

# DES ANCIENS SCANDINAVES,

## DES POËTES SCALDES,

## ET DU LÉGISLATEUR ODIN.

En parcourant les écrits de divers historiens qui nous ont transmis des détails sur les mœurs et les usages des anciens peuples de la Scandinavie, on ne voit pas sans surprise que ces écrivains, pour la plupart, se copiant les uns et les autres, donnent la qualification exclusive de *barbares* aux peuples du Nord. Cependant ils disent que les Scandinaves possédaient déjà un code précieux de morale que les pères transmettaient à leurs enfans par voie d'instruction traditive; et cela, dans un temps où toute l'Europe était plongée dans les ténèbres de la plus profonde ignorance. Nous ferons remarquer qu'on donnait alors cette dénomination de barbares à tout ce qui n'était pas né sous le ciel de la Grèce ou sous celui de l'Italie. Ce titre, auquel nous attachons aujourd'hui des idées de férocité et d'ignorance, ne désignait alors qu'un étranger

au pays, qu'un homme dont on ignorait la langue; c'est dans ce sens qu'Ovide a dit de lui-même :

*Barbarus hic ego sum quia non intelligor illis.*

Prétendrait-on justifier ce titre par quelques passages des poëtes scaldes qui peignent la férocité des mœurs de ce temps ? Mais ces mêmes poëtes ne sont pas toujours étrangers aux sentimens les plus doux ; ils peignent aussi la tendresse, l'amour et la pitié. Les premières idées d'héroïsme qui se présentent à des peuples grossiers n'ont pas pour objet la modération, l'humanité et la clémence. Lorsque l'on trouve ces choses chez les poëtes, que l'on doit regarder comme les instituteurs des nations, on peut en conclure avec assurance qu'à l'époque où ils écrivaient, leurs contemporains étaient déjà parvenus à un point de culture et de civilisation qui repousse l'épithète injurieuse de barbares, appliquée dans le sens qu'on lui donne aujourd'hui.

Les Scaldes transmettaient les actions d'éclat à la postérité, et leurs chants furent long-temps les seuls chroniques de la Norwège, de la Suède et du Danemarck. Ils précédaient les héros aux combats, afin de voir par eux-mêmes les exploits qu'ils devaient célébrer et transmettre aux races

futures. Ces poëtes étaient déjà fameux dans le Nord, et il n'était pas encore question, dans le reste de l'Europe, des trouverres et des troubadours qui ne parurent que long-temps après. Les Scaldes étaient presque tous improvisateurs; leurs poésies n'étaient pas rimées. La rime ne s'introduisit en Scandinavie que vers le onzième siècle; et comme à cette époque les trouverres et les troubadours provençaux étaient déjà connus, il ne serait pas impossible que les Scaldes eussent voulu rimer à leur imitation. La poésie scalde est énergique, imitative et abondante en images frappantes, en expressions animées. Les Scaldes se plaisaient à y mettre des allégories, des fables, des allusions, et surtout des sentences et des proverbes.

Ce que nous connaissons de la littérature des Scaldes doit vivement faire regretter d'avoir perdu une grande partie de leurs vers. Les noms des deux *Starkotter*; de *Biar*, de *Gram*, d'*Hardgrepa*, sont parvenus jusqu'à nous; mais leurs chants fameux sont presque tous perdus. M. Jacques Grâeberg de Hemso, associé de l'Académie royale de belles-lettres, d'histoire et d'antiquité de Stockholm, et consul de Suède à Gênes, a publié à Pise, en 1809, un excellent Essai sur les Scaldes et les anciens poëtes de la Scandinavie; nous

y renvoyons nos lecteurs (1). Plusieurs poëtes modernes, anglais, français, et italiens, ont cherché à reproduire la manière des poëtes scandinaves. Après les poëmes fameux de *Macpherson* et de ses traducteurs, on lira avec plaisir les vers charmans de Parny imités du scandinave, dans son poëme d'*Isnel et* d'*Asléga*; ceux de Charles Millevoye, dans *Alfred* et dans la *Rançon d'Egill*, et enfin le joli poëme de M. Victorin Fabre, intitulé *Lémor*. On sait que lorsqu'un guerrier scandinave était forcé par son ennemi à recevoir la vie, il regardait cet affront comme plus odieux que la mort même.

Harcelé sans cesse par l'orgueil outragé de *Morna* qui excite *Lémor* contre *Salgar*, le malheureux *Lémor* prononce ces mots :

Je combattrai, cours préparer ma tombe.

Ce vers de M. Victorin Fabre ne rappelle-t-il

(1) Voyez encore Mallet, *Introduction à l'Histoire de Danemarck*; Wormius, *Litter. Runica*. B. de Roquefort, *Etat de la poésie française*, pag. 81. Keysler, *Antiquités septentrionales*. Loccenius, *Antiq. sweogoth. Les Scandinaves*, poëme traduit du sweogothique; suivi d'observations sur les mœurs et la religion des anciens peuples de l'Europe, par Joseph-Cherade Montbron; 2 vol. in-8. Paris, Maradan, an IX (1801.)

pas cette exclamation sublime, prononcée par Cambronne dans les champs de Waterloo :

La Garde meurt, elle ne se rend pas.

Ce serait exagérer, sans doute, que de vouloir assimiler les anciens Scandinaves aux Grecs du siècle de Périclès, ou aux Romains de celui d'Auguste; mais il serait tout aussi déraisonnable de les confondre avec les Hottentots ou les Esquimaux.

Il est bien vrai que lors de l'arrivée d'Odin en Suède, il trouva les peuples de ces contrées dans cet état de simplicité qui accompagne toujours l'enfance sociale. Leur raison, abandonnée à elle-même, était privée de toutes les lumières qui sont le produit de l'éducation et de l'expérience; leur entendement était obscurci par la superstition. Et, par suite des erreurs inséparables d'un jugement faux, ils s'étaient fait une idée erronée de la gloire. Leurs usages et leurs lois, adaptés à leur manière de vivre et à leurs besoins, étaient souvent contraires aux droits de la nature et des gens. Mais, pour cela, ils ne peuvent être appelés ni sauvages ni barbares. Ils n'étaient pas sauvages, parce qu'ils avaient une religion, une forme de gouvernement, des lois et des

institutions sociales. Ils n'étaient pas barbares, parce que tout démontre que leurs usages, leurs sentimens, leur amour de la gloire, et leur religion, reposaient sur le dogme de l'immortalité de l'âme, et sur celui des peines et des récompenses dans une vie future. La forme de leur gouvernement était simple, mais fixe, stable et respectée. Tacite rapporte que les Goths et les peuples du nord (*Sitones*) se distinguaient par leur soumission à leurs rois ou chefs, lesquels étaient puissans, non-seulement par leurs forces de terre, mais encore par leurs flottes nombreuses; ces chefs ou rois étaient électifs; leur autorité expirait quelquefois avec l'intérêt qui les avait fait élire, et la fin d'une expédition mettait fin à leur règne. Elus pour diriger une entreprise commune, ils commandaient à leurs égaux. Tel était le fondement de la puissance royale, telle était l'idée que les peuples *septentrionaux* s'étaient formée d'un roi, et cette idée, quoique modifiée, existe encore chez les Suédois et les Norwégiens.

Les institutions civiles avaient pour but la liberté du peuple en général, et sa tranquillité en particulier. Les anciens usages, nés de l'expérience, avaient acquis force de loi. Ils restèrent long-temps traditionnels, et ce ne fut que vers la fin du septième siècle, ou dans les premières an-

nées du huitième, que l'on commença à les rassembler dans un code écrit (1).

A quel signe distinguera-t-on les nations civilisées, si ce n'est à leurs institutions?

Nous pouvons démontrer par des preuves irréfragables que les Scandinaves des premiers siècles, outre ces institutions, possédaient encore au plus haut degré les principales vertus sociales, comme la candeur, la bonne-foi dans les traités, la fidélité en amitié, l'honnêteté dans le mariage, l'amour de la patrie, l'hospitalité envers les étrangers. Ils étaient surtout passionnés pour la gloire, et mettaient le plus grand prix à une réputation sans tache, et à une conscience pure. En un mot, si nous ne pouvons pas placer ces peuples sur la ligne des Grecs et des Romains dans la carrière des lettres et des arts, on peut dire, du moins, qu'ils ne leur cédaient en rien dans celle de la morale et des vertus civiques.

La conquête de la Scandinavie par *Sigge*, que

(1) Voyez à ce sujet le *Tableau de la Suède*, dans le premier volume de l'Histoire de Gustave Wasa; d'Archenholtz, traduction française de Propiac. On retrouve chez les Scandinaves l'institution du jury en matière criminelle. Transportée en Angleterre, lors de l'invasion des Danois, adoptée par Alfred-le-Grand, cette institution est devenue le plus grand bienfait de notre législation moderne.

nous appelons *Odin*, ne changea en rien l'état civil, politique et moral de ces peuples : ce fameux législateur consolida au contraire leurs institutions, en imprimant le caractère religieux à leur esprit militaire. C'est le propre des grands hommes de régénérer les nations sans détruire leurs institutions. Odin, en introduisant dans le Nord les usages et les coutumes des Goths, ses compagnons, laissa subsister celles qui faisaient la félicité et la tranquillité des Scandinaves. Il trouva plus doux de régner sur leurs consciences et sur leurs cœurs, au moyen des opinions religieuses et politiques qu'il introduisit, que s'il avait disposé des biens et de la vie de ses sujets au moyen de la terreur et de la violence. C'est ainsi qu'il forma un peuple chez lequel la prospérité privée de la nation était toujours unie à la dignité et à la grandeur du souverain. Nous le demandons encore, une telle nation peut-elle être appelée barbare ?

Mais outre la religion, la forme du gouvernement et les lois, on retrouve chez les anciens Scandinaves l'exercice des arts, fruits de la civilisation. De temps immémorial, ils ont été adonnés à la chasse, à la pêche, à l'éducation des troupeaux, à l'agriculture, à la navigation, à l'exploitation des mines, et au commerce ; non-seulement ils trouvaient dans le produit de

leur chasse de quoi se nourrir et se vêtir, mais encore ils prenaient souvent les noms des animaux qu'ils avaient domptés. De là ces noms de *Grip*, *Varg*, *Bjorn*, *Ulf*, *Rafn*, *Hund* et tant d'autres, que l'on trouve à chaque instant dans les anciennes histoires.

La pêche ne pouvait manquer d'être une occupation favorite pour les habitans d'un pays maritime et couvert de lacs, d'étangs et de rivières.

L'éducation des troupeaux formait tellement une des principales richesses des anciens Scandinaves, que, dans l'origine, ils n'avaient pas d'autre monnaie que leurs bestiaux. On évaluait la valeur d'une chose par le nombre de bœufs ou de brebis que l'on donnait en échange.

L'agriculture était en honneur. Deux fêtes solennelles, l'une consacrée au dieu *Thor* se célébrait au solstice d'hiver; elle avait pour but de remercier la Divinité pour la récolte qu'elle avait accordée. La seconde avait lieu au mois de février; on implorait *Disa*, la Cérès des Scandinaves, et on lui demandait une bonne moisson.

La principale occupation d'un peuple habitant les bords de la mer a dû nécessairement être la navigation, laquelle, dans un pays pauvre et très-peuplé, doit bientôt dégénérer en piraterie et en un système d'oppression envers les autres.

nations plus riches et moins exercées dans le métier des armes.

Les idées exagérées que les Scandinaves s'étaient fait de la gloire, et leur souverain mépris pour la mort, devait naturellement les conduire au métier de corsaires. De là leurs courses, d'abord partielles, ensuite par petites escadrilles, qui infestaient toutes les côtes de l'Europe; enfin, ces armemens considérables et ces flottes nombreuses, qui tentèrent et exécutèrent les plus grandes conquêtes. De là, la terreur tellement répandue en Europe, que tous les peuples répétaient dans leurs prières:

*A furore Normanorum, libera nos Domine.*

La religion des Scandinaves était éminemment destinée à inspirer du courage, fondé sur le mépris de la vie.

Le Niflheim ou l'enfer, était un lieu de supplice où les lâches étaient tourmentés après leur mort.

« Il est composé de neuf mondes; dans le premier réside *Héla*, ou la mort. Le seuil de la porte est un précipice.... près de là se découvre le sombre *Nastroud*, ou le rivage des cadavres. Là s'élève une maison dont les fenêtres sont ouvertes au nord, et laissent pénétrer le grésil et les rafales. Un lac verdâtre est habité par des serpens monstrueux, et on y précipite les assassins,

les parjures, les adultères, les lâches, et ceux qui meurent sans gloire. »

Le palais de Valhalla, au contraire, était un lieu de délices où les braves, assis à la table d'Odin, s'enivraient de bière et d'hydromel que les belles Valkyries, couvertes d'armes blanches, leur versaient dans les crânes de leurs ennemis vaincus (1).

---

(1) La même expression danoise qui signifie *crâne* peut également être traduite par *corne*. Ne pourrait-on pas croire que les braves assis à la table d'Odin buvaient la bière dans des *cornes* de bœuf, suivant la coutume des peuples antiques? A quoi bon supposer un usage barbare, quand on peut expliquer la chose d'une manière moins pénible pour l'humanité? Remarquons que les mots *ennemis vaincus* n'ont été ajoutés que par des commentateurs. Les lecteurs nous sauront gré de placer ici la description que M. de Parny a faite du *Valhalla* dans son poëme d'Isnel et Asléga.

Du Valhalla les belles messagères
Planaient sur nous brillantes et légères;
Un casque blanc couvre leurs fronts divins,
Des lances d'or arment leurs jeunes mains,
Et leurs coursiers ont l'éclat de la neige.
Du brave Ornof préparez le cortége,
Filles d'Odin. Cet enfant des combats,
Foulant les corps des guerriers qu'il terrasse,
D'une aile à l'autre et sans choix et sans place
Porte le trouble, et sème le trépas.
Ces feux subits qui dans la nuit profonde

Les dogmes de la religion sont en grande partie contenus dans l'*Edda*, qui est en quelque sorte la Bible des anciens Scandinaves. L'Edda se divise en trois parties.

Le premier *Edda*, dit *Volupsa*, est composé des oracles de la sibylle *Volla*.

Le second *Edda*, dit *Vafthrudismaal*, se compose des discours du génie *Vafthrudnis*.

---

Fendent les airs et traversent les cieux,
Semblent moins prompts : Orpof s'éteint comme eux.
Inel a vu sa fureur vagabonde,
Et fond sur lui, léger comme l'oiseau ·
Scaldes sacrés, élevez son tombeau.
En brave il meurt ; les belles Valkyries,
Du grand Odin confidentes chéries,
En les touchant rouvrent soudain ses yeux
Un sang plus pur déjà gonfle ses veines ;
Du firmament il traverse les plaines,
Et prend son vol vers le séjour des Dieux.
Du Valhalla les cent portes brillantes
S'ouvrent ; il voit des campagnes riantes,
De frais vallons, des coteaux fortunés,
D'arbres, de fleurs et de fruits couronnés.
Là, des héros à la lutte s'exercent,
D'un pied léger franchissent les torrens ;
Chassent les daims sous le feuillage errans ;
Croisent leurs fers ; se frappent ; se renversent ;
Mais leurs combats ne sont plus que des jeux ;
La pâle mort n'entre point dans ces lieux.

Le troisième *Edda*, dit *Havamahl*, est composé des discours sublimes d'*Odin*.

Les Scandinaves portaient toujours dans les combats un étendard miraculeux qu'ils nommaient le *Reafan*. Ils attachaient le sort de la Scandinavie à la conservation de cet étendard; c'était le palladium de la nation (1).

Les femmes étaient regardées par les Scandi-

---

D'autres, plus loin, sont assis sous l'ombrage;
Des temps passés ils écoutent la voix :
Le Scalde chante, et chante leurs exploits;
Un noble orgueil colore leur visage.
L'heure s'écoule, et celle du festin
Les réunit à la table d'Odin :
Sur des plats d'or Vérista leur présente
Du sanglier la chair appétissante;
Leur voix commande, et les filles du ciel,
Qui du palais gardent les avenues,
Belles toujours et toujours demi-nues,
Versent pour eux la bière et l'hydromel.

(1) « *In quo etiam acceperunt in vexillum, quod Reafan* « *nominant. Dicunt etiam quod tres sorores Hungard et* « *Hubbæ, filiæ Lodebrochi, illum vexillum texuerunt, et* « *totum paràverant illud unò meridiano tempore. Dicunt* « *etiam quod in omni bello ubi præcederet idem signum,* « *si victoriam adempturi essent appareret in signo quasi* « *corvus vivens volitans, sin verò vincendi in futuro* « *fuissent, pendere directè nil movens; et hoc sæpè pro-* « *batum est.* »

(ASSERIUS.)

naves comme des êtres approchant de la divinité ; elles étaient l'objet d'une espèce de culte. On trouve, dans le troisième Edda, ce passage remarquable : « Adorez les femmes, sans lesquelles « vous ne pouvez donner la vie, ni goûter les « douceurs de celle que vous avez reçue ; re- « gardez-les comme des divinités visibles, et « comme les images et les oracles invisibles des « Dieux. Que leur amour soit le prix des belles « actions, et leur indifférence, la punition des « mauvaises. »

Tacite sur le même sujet s'exprime ainsi :

« Ils vont jusqu'à croire que les femmes ont « quelques chose de divin et des lumières sur » l'avenir. Dociles à leurs avis ils les regardent « comme des oracles. (1)

C'est maintenant aux dames que nous adresserons cette question : Des gens qui pensaient ainsi doivent-ils être appelés des barbares ?

---

(1) « *Inesse quinetiam sanctum aliquid et providum putant ; nec aut consillia earum asperantur aut neglegunt.* »
( Tacite, *de Morib. Germ.* )

# COUP D'ŒIL STATISTIQUE

## SUR LA SUÈDE ET LA NORWÈGE.

La Suède tire son nom de l'ancien mot scandinave *Suitheod*, actuellement *Sweireke*, dont la signification est: pays dont les bois ont été brûlés ou détruits; ce nom, à ce que l'on croit, remonte au temps de Tacite, qui parle de ces peuples sous le nom de *Sitones* (1).

D'après les observations les plus récentes, on peut évaluer la surface de la *Suède* à 14,300 milles carrés d'Allemagne. Mais il n'y a qu'environ 1,800 milles carrés en culture. On compte 5,000 milles carrés de forêts, de montagnes et de lacs, et 7,500 de terrains incultes ou infertiles. Le terrain de ce grand pays est en général montagneux; et dans la partie du nord il y a beaucoup de montagnes toujours couvertes de glace et de neige.

La Suède éprouve en hiver un degré de froid considérable. Il n'est pas rare de voir descen-

(1) *De moribus German.*, cap. 44 et 45.

dre à Stockholm le thermomètre de Celsius à 30 degrés. Ce grand froid purifie l'air, et contribue à rendre ce climat très-sain. L'hiver est le temps des plaisirs et des voyages. Les transports en traîneau sur la neige, se font avec une rapidité étonnante. Un hiver sans neige serait un malheur pour le pays. Au printemps, la température s'échauffe avec assez de promptitude; la végétation la plus vigoureuse remplace, comme par enchantement, les neiges qui se fondent. Le soleil restant plus long-temps sur l'horizon, l'air s'échauffe à un degré assez fort. Dans l'été de 1828 qui, à dire vrai, a été extraordinaire, on a éprouvé à Stockholm des chaleurs aussi fortes qu'aucunes de celles que nous avons pu remarquer en Italie. Le thermomètre est monté à 28 degrés de Réaumur. De toutes les saisons, la plus agréable dans le Nord est sans contredit l'automne. On connaît peu en Suède les tempêtes, les orages et les grandes pluies. Le vent frais et serein du nord purifie et rafraîchit continuellement l'air.

La Suède est arrosée par un grand nombre de rivières; les plus grandes sont appelées en suédois *Elfves* ou *Alfes*, *Stang*, *Strom*; comme *Dal Elfve*, *Goëta Elfve*, *Gullstang*, *Kumoalfe*, *Uleaalfe*, *Karpostrom*. Les principaux lacs sont: ceux de *Malëare*, de *Hielmar*, de *Wéner*, de

*Wetter*, etc. Le lac Maleare communique par le canal de *Stroëmsholm* avec le lac de *Sodra Barke*, aux confins de la *Dalécarlie*.

Peu de pays égalent la Suède par le nombre de ses lacs, et par leur étendue; on en voit presque dans chaque province; le plus considérable est le lac Wéner qui a environ 85 milles de long sur 47 à 50 de largeur, et qui, dans sa majeure partie, est environné de forêts et de rochers de granit rouge. Ce lac reçoit dans son sein vingt-quatre rivières; il abonde en poisson, et renferme plusieurs îles.

Le lac Wéter égale le précédent en longueur, mais lui est inférieur en largeur. Ce lac est sujet aux orages, même dans le temps où l'air est le plus calme, ce qui a donné lieu à quantité de contes populaires et de superstitions absurdes. Le lac Malëar, à l'entrée duquel est la ville de Stockholm, peut avoir environ 50 milles de longueur sur 15 de largeur.

Vers le sud-ouest est le lac *Hielmar*, plus remarquable par son utilité pour la navigation intérieure, que par son étendue.

Le plus grand lac de la Laponie est celui d'Enara, dans la partie la plus au nord; il a environ 70 milles de long sur 30 dans sa plus grande largeur.

Les lacs de Suède ont des beautés particulières par les ondulations de leurs bords, qui s'échappent fréquemment en presqu'îles, en pointes de terre, etc.; le paysagiste trouve en Suède, à chaque pas, des sites non moins pittoresques que les plus beaux de la Suisse. Sous ce rapport, le pays mérite d'être exploré. En 1799, M. le colonel *Skjoldebrand*, entraîné par la curiosité et par le désir de dessiner des sites que le pinceau n'avait jamais retracés, entreprit de parcourir les vastes déserts de la Laponie, et de pousser jusqu'au cap Nord, extrémité septentrionale du continent de l'Europe (1). Le résultat de ce voyage a été la publication de son magnifique ouvrage, qui, pour le fini et la beauté des planches et de l'exécution, peut rivaliser avec les superbes voyages pittoresques de l'Italie et de l'Angleterre. Cet ouvrage a paru, grand in-folio, à Stockholm, 1801. Le libraire Delen a publié le texte sans gravures; in-8.°, Stockholm, 1805.

On compte plus de trois cent-soixante bains et sources d'eaux minérales en Suède. Les

(1) Le cap Nord fait partie d'une île nommée Magero; mais cette île est si près du continent, qu'on peut dire qu'elle en est l'extrémité.

bains de *Medewi* et de *Loka* sont les plus célèbres.

On évalue la population du royaume à trois millions d'habitans environ. Les langues qui se parlent dans le pays sont : le suédois, qui descend du norwégien et de l'islandais ; le finlandais ou finois, et la langue laponnaise. Mais à l'aide du français et de l'allemand, on peut parcourir tout le royaume de Suède ; car ces deux langues, et principalement l'allemande, y sont fort répandues. La langue finoise est dominante depuis les confins de l'Ostrobotnie, qui séparent la Finlande proprement dite, jusqu'à trois milles à l'occident de Torneâ, où l'on commence à parler suédois ; et de là au nord, environ 20 milles, après quoi les seuls colons parlent le finois, et les Aborigènes le lapon.

La religion dominante est le luthéranisme ; toutes les autres sectes chrétiennes sont tolérées.

Les productions de la Suède sont : le blé, le lin et le chanvre. Ces productions ne suffisent pas aux besoins, et l'on y en importe beaucoup. La culture du tabac, introduite depuis quelques années, devient de jour en jour plus importante.

Le bois est un article considérable du commerce de Suède. On fait monter le rapport annuel des envois dans l'étranger en planches,

poutres, poix, goudron, etc., à 2,666,666 florins d'empire; il se fabrique tous les ans cinq cents bâtimens, dont il y en a peu au-dessous de cinquante tonneaux. Les bestiaux forment également une branche considérable du commerce.

Le pays offre une assez grande quantité de chevaux, ils sont même forts et bons; malheureusement on ne faisait pas assez d'attention aux moyens de perfectionner la race. Cet article important a attiré l'attention du roi *Charles-XIV-Jean*. Je ferai observer encore qu'il n'y a pas non plus assez de moutons pour la consommation du pays.

On a commencé à cultiver la soie. Les immenses forêts et les montagnes de la Suède abondent en gibier, et fournissent une grande quantité de pelleteries. Dans le nord on trouve des rennes dont l'utilité est connue. L'or ne se rencontre que dans le *Smaland*, à Adelfors, et encore cette mine demande-t-elle tous les ans 8,000 écus de frais; en récompense il se trouve beaucoup de mines d'argent. Les mines de cuivre et de fer y sont considérables et riches; depuis 1772, la Suède a beaucoup augmenté son commerce en fer, et en général la richesse du pays consiste principalement dans le gain que produit cet article. La Suède fournit une grande partie de l'Europe et

de l'Afrique de canons de fer, qui sont beaucoup plus durs et plus légers qu'aucun autre de cette espèce.

Les montagnes du royaume fournissent de très-beaux marbres, qui s'y trouvent en grande quantité. On voit à *Etfvedal*, à 15 milles (1) de Falhun, l'atelier où l'on travaille le *porphyre*. On y fait des vases et toutes sortes d'ouvrages d'un fini précieux. Cette manufacture mérite à tous égards l'attention du voyageur. Les perles se pêchent en vingt-huit endroits différens, et Stockholm renferme une fabrique d'ouvrages en nacre de perles. De même que la Norwège, la Suède présente une grande abondance de poissons sur ses côtes. On assure que la pêche du hareng, à Gothembourg, monte annuellement à 600,000 tonneaux; on en sale 200,000, et le reste

(1) On compte ordinairement 10 $\frac{1}{4}$ milles de Suède au degré. Voici un calcul plus exact : La distance de l'équateur au pôle est de 935 $\frac{50044}{100000}$ milles de Suède ou 5130740 toises de France; et comme il y a de la différence entre les degrés de latitude à l'équateur et aux pôles, il faut prendre un milieu ; ainsi l'on trouve que 10,39544933 de Suède font un degré moyen. Le mille de Suède est de 6,000 toises de Suède ou 5,484 toises de France ; en conséquence le mille de Suède est à la lieue commune de France comme 5,484 à 2,282 : il est au mille d'Allemagne comme 6,000 à 4,174, et à celui d'Angleterre comme 6,000 à 903 $\frac{56}{100}$.

sert à faire de l'huile. Quinze tonneaux de harengs donnent un tonneau d'huile. On consomme dans le pays pour 50,000 tonneaux de harengs par an, et il se trouve des contrées où l'on donne même des harengs à manger aux chevaux.

Suivant M. Coxe, la balance de l'importation et de l'exportation du commerce suédois est de 471,584 livres sterlings à l'avantage de la Suède.

Le territoire de la Norwège se divise en rochers, formant des montagnes inclinées les unes sur les autres, et en vallées plus ou moins considérables. L'élévation des montagnes et leur situation septentrionale, rendent ce climat très-rigoureux. Les golfes et les baies des provinces septentrionales ne gèlent jamais. Il paraît que l'on doit attribuer ce phénomène remarquable à la grande agitation des eaux de la mer du Nord. La superficie de la Norwège est évaluée à 7,000 milles carrés d'Allemagne, et sa population à environ un million d'habitans.

Il n'y a peut-être pas de pays en Europe qui puisse entrer en parallèle avec la Norwège, pour la quantité et l'importance de ses productions. L'agriculture est peu étendue, et n'offre qu'un petit nombre de cantons où le terrain lui soit favorable. Aussi les disettes sont fréquentes; et quand les pêcheries ne sont pas fructueuses, les

habitans des provinces éloignées de la mer n'ont d'autre moyen de pourvoir à leur nourriture qu'un misérable pain d'écorce, astringent, dangereux pour la santé, et qui abrège la vie de ceux qui en font usage. L'éducation des bestiaux est considérable dans les cantons élevés et glacés. On y fait beaucoup de fromages, composés de lait caillé dont on a ôté la crême; ils sont d'une couleur tirant sur le brun, d'un goût piquant et assez agréable. Il s'y prépare encore une autre sorte de fromage, qui a beaucoup d'affinité avec ceux que l'on nomme *seret* en Suisse. Le jardinage est assez négligé; mais la nature a prodigué aux Norwégiens des fruits sauvages, peut-être préférables à ceux que nous obtenons par la culture. Les arbres forestiers sont une des principales sources de leurs richesses. On en exporte chaque année pour plusieurs tonnes d'or, après les avoir taillés en poutres et débités en planches. Ils ont encore l'avantage d'entretenir les usines du charbon nécessaire à l'exploitation des mines. Il en est à cet égard de la Norwège comme de toutes les autres contrées; on s'y plaint de la diminution des forêts. Le roi Charles-Jean s'est fait faire un rapport sur cet objet. Il résulte de l'examen, que cette diminution, dans l'étendue des forêts, n'est pas une véritable perte pour la Norwège : à mesure que les

forêts diminuent, les terres labourables et la population s'accroissent. Beaucoup de terrains, autrefois plantés en bois, sont aujourd'hui entièrement consacrés à la culture des grains, et couverts d'habitations. Les propriétaires y élèvent leurs familles, et en retirent chaque année un produit infiniment plus considérable que s'ils étaient couverts de bois.

La quantité des poissons qui vivent le long des côtes ne saurait s'exprimer; et quoique, depuis un certain temps, une réunion de causes difficiles à déterminer en ait chassé une partie à une grande distance de la terre, ce n'en est pas moins une des productions les plus importantes de la Norwège, dont elle alimente le commerce, en même temps qu'elle entre pour beaucoup dans sa consommation intérieure.

Les mines lui sont aussi d'un grand secours. On n'y a encore découvert qu'un seul filon d'or et un d'argent. On remarque une mine d'argent vierge dans la montagne de Kongsberg; cette mine fut découverte en 1623 par un jeune paysan. Son rapport ne rend pas les frais d'exploitation; mais le cuivre et le fer s'y trouvent en abondance. La mine de cuivre de *Roerans*, découverte en 1664 par un chasseur de rennes, est la plus abondante qu'il y ait en Europe. Il y a des mines de fer, de plomb, des carrières de marbre,

d'albâtre ; et on pêche quelques perles sur les côtes.

A l'exception des verreries royales et de quelques raffineries de sucre, la Norwège n'a presque point de manufactures. Les paysans achètent peu d'ouvrages fabriqués dans les villes ; les uns en sont trop éloignés, l'argent comptant manque aux autres. Il n'y a par conséquent presque rien qu'ils ne fassent par eux-mêmes : il est vrai de dire qu'ils ne réussissent pas beaucoup dans leurs travaux, mais ils se contentent de ce qu'ils savent faire.

Séparés des autres nations par des montagnes inaccessibles, les Norwégiens ignorent nos modes et nos vices ; ils ont encore la franchise, l'hospitalité, la bravoure et la tempérance du vieux temps. Il y a peu de noblesse parmi eux, la bourgeoisie est riche et nombreuse ; les paysans sont absolument libres, sans servitude et sans corvée.

Tout paysan est soldat dans l'intérieur, et matelot sur les côtes ; on ne trouverait pas une seule habitation, dont le propriétaire n'ait chez lui plusieurs armes pour son usage et pour celui de ses enfans.

Quelques anecdotes serviront à donner une idée des mœurs des paysans norwégiens, et de l'affection qu'ils portent à leur nouveau roi.

Au retour de l'expédition de Norwège en 1814,

le prince royal, actuellement le roi Charles-Jean, voyageait en extrà-poste. Ce service se fait par des paysans commandés à tour de rôle, et qui, moyennant le paiement de ce qui est fixé au tarif, sont obligés d'amener leurs chevaux aux relais. Le paysan qui conduisait alors la voiture-traîneau du prince, était assis sur le siége. Il faisait très-froid; le paysan s'aperçoit que le prince avait les mains découvertes; alors ôtant ses gants fourrés, il les jette dans la voiture en disant au prince: Tiens, mets ces gants, tu n'es pas accoutumé au froid de ce pays, et moi j'y suis habitué. Comme le prince paraissait hésiter, il ajouta: Oh! tu peux bien les prendre et les garder, je ne te les prête pas, je te les donne.

La langue norwégienne admet le tutoiement.

Le roi Charles-Jean, dans son dernier voyage de Norwège en août 1818, parcourait dans une calèche découverte une route bordée de vastes prairies. Tout-à-coup on aperçoit un groupe de paysans norwégiens, courant à toutes jambes dans la prairie, et se dirigeant vers la voiture du roi; quand ils furent à la portée de la voix, ils se mirent à crier: *arrêtez*, *arrêtez!* Le roi, croyant que ces gens avaient quelque avis à donner, ordonna de ralentir sa marche; bientôt les Norwégiens arrivent auprès de la voiture, et, prenant le ton de reproche: N'avez-vous pas entendu,

dirent-ils aux postillons, que nous vous disions d'arrêter ? — Sans doute, répondirent ceux-ci; mais que voulez-vous ? — Nous voulons voir le roi et *notre* Oscar (en Suède et en Norwège, les paysans, en parlant du jeune prince, mettent toujours le pronom possessif devant son nom). Le roi eut la bonté d'accueillir ces braves gens; le jeune prince royal s'entretint assez long-temps avec eux dans leur langue; et se servant du patois qui est particulier à la contrée, il demanda à une bonne femme ce que le roi pourrait faire pour rendre bien contens les habitans de son village ? — Si le roi veut nous rendre heureux, qu'il vienne avec toi loger quelques jours dans nos chaumières: rien ne lui manquera, ni à toi non plus, ni à tous ces messieurs qui sont avec vous. Allons, allons, venez! Alors s'emparant des rênes des chevaux, la bonne femme veut à toute force que le roi et sa suite rebroussent chemin pour prendre celui de son village.

## MANIÈRE DE VOYAGER EN SUÈDE.

Les beaux chemins sont ce qu'il y a de plus agréable en voyageant en Suède; ils sont meilleurs que ceux de l'Angleterre, qui ne sont pas partout aussi bien entretenus, et où l'on trouve souvent des ornières assez profondes. Mais aussi le soin qu'on en prend en Suède est plus général, même dans les chemins détournés. On rencontre peu de chemins de sable; on peut voyager sur ces belles routes dans toutes sortes de voitures, et il n'est pas question de suivre ici les ornières comme en Allemagne. Il est impossible de verser, parce qu'on ne trouve ni barres, ni arbres au travers des chemins qui menacent d'un pareil accident. On n'a rien à craindre des *highwaymanns* pour sa bourse; on n'entend jamais parler de ces voleurs de grand chemin, qui, parce qu'ils ont des chevaux pour faciliter leur fuite, ne sont point, comme ceux d'Allemagne, forcés à commettre des meurtres.

Le voyageur arrivant à Helsingborg par le Sund, sans vouloir se charger d'une voiture, parce qu'elle rend les frais du trajet exor-

bitans, y trouve toujours quantité de voitures à vendre que des voyageurs y laissent. La Suède ne possède ni diligences ni voitures publiques; chacun est obligé de voyager en poste. On trouve dans les relais des voitures découvertes, où deux personnes peuvent s'asseoir assez commodément à côté l'une de l'autre, et où pour le moins on peut encore placer une malle; mais il ne faut pas toujours compter sur ces voitures. Si vous n'avez pas eu la précaution d'en acheter une, vous serez souvent obligé de vous contenter d'une simple charrette attelée d'un cheval, et qu'il faudra conduire vous-même.

On attèle deux chevaux sur les chaises dont nous avons parlé; on paie huit schellings par cheval et par mille, seize seulement à Stockholm, et douze dans quelques autres villes. L'écu d'argent de Suède est la sixième partie d'un écu de convention. Le mille suédois fait à peu près un mille et demi d'Allemagne.

Les chevaux suédois, quoique petits et maigres, ne laissent pas d'aller d'une vîtesse extraordinaire; ils font souvent un mille par heure, surtout quand on promet un bon pour-boire au postillon. Accoutumés à ne traîner que des voitures légères, dès qu'une voiture est pesante et chargée, on y attèle quatre et six chevaux: le pour-boire des postillons n'est pas dû; avec un

schelling et demi par relais, on les rend très-contens ; de plus, on donne au *hallkarl*, ou garçon d'écurie qui va chercher les chevaux, un schelling. Il faut avoir ses harnois, les postillons suédois ne connaissant que les cordes, qui sont extrêmement longues à arranger et qui cassent souvent. Si l'on a une voiture pesante et qui chasse, surtout qui ait des boîtes aux roues, nous conseillons d'enrayer souvent, quoique cela n'empêche pas les postillons d'aller au grand galop. Il est enjoint par ordre du roi, à chaque station, d'avoir quelques relais de chevaux (hall-hestar), chevaux de halte, prêts pour être attelés immédiatement après l'arrivée d'une voiture; on s'est cependant relâché de la rigueur de cette ordonnance, qui incommodait trop les gens de la campagne ; car les paysans qui sont obligés d'atteler, demeurent souvent à plus d'un mille de la station. Le maître de poste ne fournit que les écuries ; il en résulte que, pour voyager avec célérité, il est indispensable de se faire précéder à quatre ou cinq heures d'avance par une estafette, porteur d'un billet qui commande vos chevaux, en fixant l'heure de votre arrivée; ce billet suit jusqu'au lieu de votre destination : on ne paie pour cette estafette, y compris le pour-boire, qu'un cheval de plus. Il n'est aucun pays en Europe, où l'on puisse courir la poste à si peu de

frais qu'en Suède. L'estafette qui vous précède se charge encore d'une portion de votre bagage: il n'y a même pas d'autre moyen d'envoyer ses effets, les roulages étant aussi inconnus que les voitures publiques.

On n'a pas d'exemple qu'une malle, quoique changeant de voiture et de conducteur à toutes les postes, ait été perdue, et encore moins forcée.

Un ordre pourvoit à ce que les étrangers ne soient pas rançonnés dans les auberges : c'est une espèce de carte sur laquelle le prix des denrées est fixé par l'autorité.

Nous conseillons cependant aux voyageurs de se pourvoir de vivres en partant d'une ville, et d'avoir toujours une cantine bien garnie en solides et en liquides; car dans les campagnes, et surtout au milieu des rocs et des montagnes de la *Smalande* qui ne sont couvertes que de sapins, on ne peut guère compter que sur les mets ordinaires des gens du pays, et ce sont ces sortes de mets même que l'ordre du roi enjoint aux aubergistes de présenter aux voyageurs.

Nous conseillons de même de se pourvoir de quelques lettres de recommandation pour les gens qui tiennent auberge dans tel ou tel endroit; car il arrive par fois que ces gens refusent de recevoir l'étranger, surtout dans les contrées où l'on ne trouve de gîte que chez les curés de village. Dans les villes, les aubergistes parlent

presque tous allemand ou le sont pour la plupart. A chaque poste on présente au voyageur le *dag book*, livre sur lequel il marque son nom, son état, d'où il vient, où il va, le nombre de chevaux qu'il prend, et s'il a été content du dernier postillon. Ce livre est envoyé chaque mois au gouverneur de la province.

Souvent, en hiver, les postillons prennent la traverse et passent sur des lacs pas assez gelés ou qui commencent à dégeler, et cela pour raccourcir leur route. Il faut avoir soin de forcer le postillon à ne pas quitter le grand chemin parce qu'on se trouve au milieu des lacs couverts de neige sans s'en apercevoir; il périt tous les ans beaucoup de personnes par cette imprudence.

Quant à l'argent, il est vrai qu'il y a toujours moyen de changer son papier-monnaie contre de petits billets; mais on aura bien fait de s'en pourvoir à l'avance parce que l'on se trouve souvent embarrassé pour payer la course à chaque station. Les paysans qui doivent recevoir l'argent en sont presque toujours dépourvus, et les maîtres de poste ou aubergistes, surtout quand on ne s'arrête pas chez eux, ou qu'on n'y fait aucune dépense, ne se soucient pas de donner leurs petits billets seulement pour changer.

Il faudra aussi beaucoup de petite monnaie de cuivre, pour les pourboire des postillons et

autres menues dépenses, on a des billets de 5, 10, 20, etc. rixdalers; mais il faut préférer les billets de 48 schellings, de 24, de 16 et de 12 schellings. Moyennant ces petits billets, tous les changes possibles peuvent s'effectuer facilement ; par exemple: voulant payer 4 schellings, vous donnez un billet de 16 et vous recevez en retour un de 12, etc., etc.; il faut bien distinguer l'argent de banque de celui nommé rixgälds-sedlar.

De tous temps il a été très-difficile aux étrangers de voyager en Suède. Il faut absolument qu'ils soient munis de passeports suédois, sans quoi on ne les laisse pas pénétrer dans l'intérieur du pays. Ces difficultés, loin de diminuer, ont encore augmenté depuis l'avénement du roi Charles-Jean; tout étranger arrivant dans un port suédois est obligé d'y déposer son passeport, et d'en attendre un nouveau, du ministre des relations extérieures, à Stockholm. Pour l'obtenir, il doit signer une déclaration contenant son nom, son titre et sa profession, son âge, le lieu de sa naissance, sa religion, le prince dont il est né sujet, son domicile habituel. S'il est militaire, déclarer au service de quelle puissance; l'an, le mois et le jour, l'époque du départ de son domicile; les lieux par lesquels il a passé, le premier endroit par lequel il est entré en Suède; si c'est par mer ou par terre; quand il compte partir; les affaires qui l'amènent; s'il se rend à Stockholm; le temps

à Andrarum, 1 m. 1/2;
à Degeberga, 1 m. 1/2;
à Nobbelof, 1 1/2.

A Christianstadt, 1 mille; il faut voir dans cette ville, l'arsenal, l'hôtel du gouverneur, l'église principale, le pont. Les portes se ferment, dans cette forteresse, à dix heures du soir. Il faut y faire viser son passeport.

Fieldinge, 1 mille;
Gadeury, 1 m. 1/2;
Norjo, 1 m. 1/2;
Assarum, 1 m. 5/8;
Trensum, 1 m.
Hoby, 1 m. 1/4;

Ronneby, 1 m. 1/2; le village de Ronneby a un air d'aisance; il est situé très-pittoresquement, et son port favorise le commerce et l'industrie. Belle chûte de la rivière de Ronneby;

Skillinge, 1 m. 1/2;
Carlscrone, 1 m. 1/2.

La population de Carlscrone est de douze à quinze mille habitans; c'est le principal établissement de la marine suédoise. On doit visiter dans cette ville, l'hôtel-de-ville, l'arsenal, les bâtimens de l'amirauté et le port de guerre; mais ce qu'il y a surtout de remarquable, ce sont les *docks* (chantiers de construction), surtout le nouveau,

trente-une formes propres à construire des navires, taillées au ciseau dans le roc vif, sont un ouvrage admirable et digne du plus beau temps des Romains;

Bubbetorp, 7/8 de mille.
Killerid, 1 m. 1/2;
Fur, 1 m. 1/2;
Emmeboda, 1 m. 1/2;
Ericksmala, 1 m. 1/2;
Kulla, 1 m. 1/2;
Lenhofta, 1 m. 1/2;
Nybbeled, 1 m. 1/2;
Stockdorp, 1 m. 5/8;
Hvetland, 2 m.
Brandimala, 1 m. 3/8;

Ekesioe, 1 m. 1/2; l'église d'Ekesioe est assez belle, le tabac que l'on prépare dans cette ville est estimé; entre Ekesioe et Berga, on passe près de trois pierres antiques chargées de caractères runes ou hiéroglyphes des anciens peuples du Nord;

Bone, 1 m. 7/8;
Säthella, 2 m. 1/8;
Hester, 2 m.;
Dala, 1 m. 1/4;
Molby, 3/4;
Bankeberg, 1 m. 7/8;

Lindkioeping, 1 m. Lindkioeping possède un collége célèbre et une belle cathédrale qui renferme plusieurs antiquités; près de Lindkioping on trouve, à Tannefors, une belle papeterie;

Kumla, 1 m. 5/8;

Brink, 1 m. 1/8; avant d'arriver à Brink, on trouve le château de Loefsta, situé sur une éminence, et qui est renommé pour la beauté de ses vues;

Norrekioeping, 1 m. 1/4, est une des plus jolies villes du royaume: les églises sont très-belles; la rivière de Motala la partage, et forme plusieurs cataractes au milieu de la ville; le commerce de *Norrekioeping* est considérable. Cette ville se fait remarquer par un grand nombre de fabriques et de manufactures de toutes espèces; les hautes montagnes de Kolmorden, remplies de carrières de marbre, commencent à Aby.

Aby, 3/4 de mille;

Krokek, 1 m. 1/2;

Wreta, 1 m. 1/4; on trouve près de Wreta, à Staffsioe, une mine de fer très-riche, et à Finspange, une fonderie de canons et de fer coulés;

Jaeder, 1 m. 1/8;

Nikioeping, 1 m. 3/4; on prétend que dans cette ville la langue suédoise se parle dans toute sa pureté; à quatre milles de Nikioeping se trouvent le palais et les jardins d'*Erisberg*;

Swardbro, 2 m. 1/4; on passe près de la grande usine de Swartabruk;

Aby, 2 milles;

Pilkrog, 1 m. 1/2;

Tellje, 1 m. 1/2; cette ville se nomme Soeder-Tellje, pour la distinguer d'une autre du même nom qui se trouve au nord; on peut se rendre par eau à Stockholm. En passant au port d'Acgelstawick, vos bagages sont d'abord inspectés par les douanes; à votre arrivée dans le royaume, on les visite encore à Tellje, et cela n'évite pas la visite à Stockholm; de Tellje à Fittia, 2 milles; à Stockholm, 1 m. 1/2. Ce qui fait, de Stralsund à Stockholm, 84 milles suédois, et 68 d'Ystedt.

Stockholm, longitude à l'observatoire 35°. 43' 45" Est du méridien de l'île de Fer; latitude 59°. 20' 31". Cette capitale fut fondée par le comte Birger, régent du royaume, environ vers le milieu du XIII^e. siècle; dans le XVII^e. on y transfèra la résidence royale qui était auparavant à Upsal. La population de cette capitale est de 95,000 habitans. On évalue la circonférence de Stockholm à trois milles suédois. Il n'est en Europe aucune ville qui ressemble à celle-ci; vous y trouvez dans quelques quartiers une ville vraiment superbe, ornée de palais, de statues, de monumens, etc., et quand vous poursuivez votre chemin, surtout du côté de *adugaërds-*

*landen*, vous êtes transporté comme par enchantement, aux champs, au milieu des cabanes de bois et entouré de rochers sauvages et romantiques qui ôtent jusqu'à l'apparence de la proximité d'une ville peuplée et magnifique. Gravissez sur la cîme de l'un de ces rocs : vous découvrez des palais, des tours, des églises, des îles, des lacs, des ports remplis de vaisseaux, des champs cultivés, des rochers arides, des bois de sapin, l'image des Alpes, et tout ce mélange unique et bizarre, dans l'enceinte d'une ville.

On ne peut se représenter rien de plus beau et de plus agréable que la vue du fleuve que forment près de Stockholm les eaux du lac *Maläare*. Il se divise en plusieurs bras, qui sont bordés de belles maisons, et de bâtimens publics. En quelques endroits où le fleuve est assez large, il coule tranquillement ; dans d'autres où le canal est étroit, il murmure et bouillonne. Il forme, au bas de la ville, tant de petites îles, que presque chaque magasin d'armes ou de la marine en occupe une. Cet ensemble forme un paysage varié et unique. C'est du pavillon du jardinde, la maison de M. Dubost à Erstat, qu'il faut contempler ce magnifique *panorama*. M. Dubost est un Français arrivé en Suède avec le roi Charles-Jean. Il a rendu de grands services au commerce et à l'industrie. Charles XIII l'a nommé chevalier de l'or-

dre de Wasa. Sa maison est ouverte à tous ses compatriotes. Les Français qui visitent la Suède sont certains d'y être accueillis avec politesse. Je désire qu'il trouve ici l'expression de ma gratitude.

Les édifices et curiosités remarquables à Stockholm sont : l'église de St.-Nicolas; on y admire le tableau du jugement dernier et la statue de St.-Georges.

Le château du roi est un des plus jolis palais modernes qui existent; il est de forme carrée, et la cour intérieure m'a souvent rappelé la cour du château du Louvre. Dans ce palais on remarque un grand nombre de tableaux de grands maîtres et de belles statues antiques; on admire particulièrement celle de l'Endymion, et les bustes en marbre de Gustave III et de sa famille, par Sergell.

Les bâtimens de la banque et de la douane sont encore très-remarquables.

L'église de Ritterholm renferme les tombeaux des rois de Suède et de quelques grands généraux, tels que Banner et Torstenson. C'est dans cette église que se célèbrent les pompes funèbres des rois. J'ai assisté, le 17 juillet 1818, aux funérailles de la feue reine, épouse du roi Charles XIII. Cette princesse n'avait survécu que de quatre mois et demi au roi son époux. Le roi Charles-Jean laissait rarement écouler un jour sans voir

la reine; il passait ordinairement la soirée auprès d'elle, et lui témoignait en toute occasion beaucoup d'attachement. Le roi Charles-XIV-Jean fut vivement affecté de sa perte; les états du royaume assignèrent pour les frais de la cérémonie funèbre une somme de 100,000 écus de banque sur les épargnes de 1817.

La maison des nobles; l'édifice est beau, et le grand escalier superbe. Il faut voir la salle dans laquelle se rassemble l'ordre de la noblesse; elle est garnie dans tout son pourtour du plafond en bas des écussons armoiriés de toutes les familles nobles suédoises subsistantes ou éteintes.

L'hôtel-de-ville; — le vieux château qui renferme le trésor, les bijoux de la couronne et l'académie des beaux-arts; — le palais de la princesse Sophie Albertine, et la salle d'opéra qui lui fait face, et dont la façade est bâtie sur le même modèle. On montre dans cette salle l'endroit où Gustave III fut assassiné le 29 mars 1792, au milieu d'un bal, par Ankarstrom.

Les écuries royales, bel édifice; — la maison des orphelins des francs-maçons; — la grande maison des orphelins, qui entretient 2,200 enfans; — la maison des accouchemens; — l'établissement pour les veuves des bourgeois (le plus remarquable de ceux de ce genre).

L'église de Ste.-Claire : on jouit du haut de sa

tour de la plus belle vue de Stockholm ; — l'arsenal de la marine et les bâtimens pour les galères ; il faut avoir une permission pour y entrer.

Le port de Stockholm est en quelque sorte l'entrepôt général de tout le commerce du royaume. Le hâvre peut aisément contenir mille bâtimens de toutes grandeurs. Les plus gros vaisseaux peuvent aborder commodément sur un quai de la longueur de plus d'un mille d'Angleterre. Le seul inconvénient que présente ce port est d'être éloigné de dix milles de la pleine mer, et que la rivière, dont le cours est rempli de sinuosités, n'a ni flux, ni reflux. Les *Schernen*, rochers placés à quelque distance les uns des autres, rendent l'entrée du port assez difficile.

Le lazaret ; — les deux moulins sur Kongsholm ; il faut les visiter à cause des vues belles et uniques que l'on y découvre.

L'arsenal renferme un grand nombre de trophées ; le casque du grand Gustave, l'épée et les habits que portait Charles XII lorsqu'il fut tué à *Frédérickshal* ; les habits ensanglantés de Gustave III à la bataille de *Swenkasund*, et ceux qu'il portait lorsqu'il fut assassiné ; — le parc d'artillerie ; — le magasin de fers, près le pont des écluses, il est immense, parce que tout le fer qui s'embarque à Stockholm y est déposé, et

que la Suède en exporte au moins 300,000 shippunds par an : la maison de correction ; — Dannwiken, ou la maison des fous ; — les superbes vues du haut de la tour de Ste.-Catherine, et de Masis Becke ; — la belle place de Norédermalm, et le magnifique quai au pied du château royal.

Parmi les monumens qui décorent les places de Stockholm, on distingue l'obélisque décrété par Gustave III et élevé par Gustave IV. La statue pédestre en bronze de Gustave-Wasa, sur la place du palais de la noblesse. La statue équestre de Gustave-Adolphe le grand, sur la place de son nom, entre l'opéra et le palais de la princesse Sophie-Albertine. Cette statue en bronze élevée sur un superbe piédestal en porphyre, fait face au magnifique pont qui sépare la place de Gustave-Adolphe du palais du roi. Ces statues sont dues au célèbre artiste *Gérard Meyers*, chevalier de l'ordre de Wasa, et directeur des fonderies du royaume. Celle de Gustave-Adolphe a été fondue en 1777.

La statue pédestre en bronze de Gustave III, ouvrage du célèbre statuaire Sergell, terminée en 1808.

Les états viennent de décréter qu'il serait élevé une statue au feu roi Charles XIII, le restaurateur de la liberté suédoise. Quelques spéculateurs

avaient proposé au roi de faire exécuter cette statue en Angleterre, mais Charles XIV a décidé qu'elle serait fondue à Stockholm.

Les promenades les plus fréquentées de Stockholm sont le jardin du roi; — le parc; — le Humel Garden; — le jardin du comte Péiper, le pont de bateaux.

Au nombre des établissemens littéraires et utiles, il faut compter l'académie des sciences, l'académie de peinture et de sculpture, le *Collegium Stockholmense*, l'académie des belles-lettres et d'antiquités; l'académie militaire; le musée royal fondé après la mort de Gustave III; le cabinet des modèles; le collége des mines et son cabinet d'histoire naturelle; l'école d'arpentage et la collection des cartes de Suède; l'école de médecine; la société *pro fide et christianismo*; la compagnie d'assurance, la société patriotique.

Stockholm renferme beaucoup de fabriques et manufactures de draps, d'étoffes de laine, de soieries, de cuir, de pelleteries et de ganterie; les gants de Stockholm sont fort estimés. Des manufactures de chapeaux, de toiles à voiles, de toiles de coton, de toiles peintes, de tapisseries, de glaces, de porcelaine et de faïence; d'ouvrages en acier, etc.; de rafineries de sucre, de verreries, d'horlogerie; les montres de Stockholm ont maintenant de la réputation. La parfumerie

était un objet pour lequel il sortait annuellement des sommes considérables du royaume ; un Français, M. Pochet, encouragé par le roi Charles XIV, vient de former un établissement qui prospère, et qui de jour en jour deviendra plus important.

Le voyageur qui aime à visiter les dépôts littéraires et scientifiques, ne négligera pas de voir le musée des tableaux au château ; la bibliothèque royale, qui renferme plus de 30,000 volumes ; la bibliothèque particulière du roi, si on veut bien lui en permettre l'entrée, ainsi que celle du prince Oscar. M. Lemoine, savant distingué, à qui la Suède doit l'éducation du prince-royal, se fait un plaisir de diriger les Français, ses compatriotes, dans leurs recherches littéraires et scientifiques. Il faut voir la bibliothèque de l'académie des sciences, le cabinet d'histoire naturelle du roi, le cabinet royal des médailles ; l'observatoire, le cabinet d'histoire naturelle de l'académie des sciences, qui était ci-devant au château de *Drottningholm*, et dont tous les objets ont été classés par le grand Linnée, lui-même, suivant sa méthode.

Les spectacles sont peu nombreux ; outre la comédie suédoise, il y avait encore l'opéra, qui offrait une réunion d'artistes distingués pour le chant et pour la danse. Les états, par mesure d'économie, viennent de supprimer ce dernier

spectacle. Il nous semble qu'il y a quelque chose de mesquin dans cette économie. Les bals masqués, qui avaient été supprimés après l'assassinat de Gustave III, viennent d'être repris depuis la cessation du double deuil pour la mort de Charles XIII et de la reine.

Dans les excursions que l'on fera aux environs de Stockholm, on verra à Ulrichsthal la statue en marbre du roi Frédéric.

*Drottningholm*, palais du roi; il est bâti sur le modèle du château de Versailles, et passe pour la plus magnifique des maisons royales de Suède. Il est situé dans une île : parmi les choses remarquables qu'il renferme, il faut voir la galerie des tableaux, les pièces d'eau, les promenades. En allant à *Drottningholm*, on trouve un chemin superbe, souvent taillé dans le roc : on traverse trois ponts, dont un de 1400 pieds de long.

C'est au sommet d'un rocher de granit, dans les jardins de *Drottningholm*, que se trouve le groupe de Castor et Pollux, en marbre de Carrare ce groupe a été placé quelque temps après la naissance du prince-royal, aujourd'hui comte de Gottorp. On prétend que c'est un monument de la reconnaissance de Gustave III, pour l'un de ses mignons, le comte de Muncke, qui, dit-on, ayant été introduit par le roi dans le lit de la reine Sophie-Madelaine, devint père de

Gustave-IV-Adolphe. La statue qui est à droite représente le roi sous les traits de Castor ; celle de gauche, Muncke sous ceux de Pollux. Il n'est personne en Suède qui ne soit persuadé de l'*illégitimité* de la naissance du comte de Gottorp ; on raconte à ce sujet une foule d'anecdotes plus étranges les unes que les autres ; c'est là, dit-on, une des causes secrètes de la révolution de 1809. Cependant Gustave IV sera toujours fils de Gustave III, en vertu de l'axiôme : *ille pater, est* etc.

Carlsberg : maison des cadets de terre et de la marine ; c'est dans cette maison qu'a été élevé Charles XII. Le prince Oscar était au nombre des élèves de cette école militaire. On y voit plusieurs grands tableaux représentant des batailles gagnées par les Suédois ; les portraits et les bustes des grands généraux de terre et de mer que la nation a produits. C'est ainsi que des générations de gloire préparent d'autres générations glorieuses. Tout dans cette maison semble dire :

Nourrissons du dieu Mars, espoir de la patrie,
Sans cesse exercez-vous à vos nobles travaux ;
Entendez dans vos cœurs cette voix qui vous crie :
Les héros dans ces lieux enfantent des héros.

*Haga*, retraite champêtre du roi, bâtie par Gustave III, au milieu d'un parc délicieux ; les

jardins sont dans le genre anglais. Le château est élégant, et l'ameublement en est du meilleur goût.

*Frédérichshof :* il faut voir l'orangerie.

*Rosenthal*, maison en bois d'un seul rez-de-chaussée, mais dans une position charmante, aux portes de Stockholm. Le roi avait acquis depuis peu cette propriété, dont il aimait beaucoup le séjour. C'était un but de promenade, pour toute la bonne société de Stockholm ; le roi y offrait souvent des rafraîchissemens aux dames. Rosenthal vient d'être brûlé par accident ; on a sauvé l'ameublement qui était précieux.

Stockholm et ses environs renferment trois sources d'eaux minérales fort estimées.

De Stockholm à Upsal on compte sept milles suédois ; les relais de poste sont :

Rotebo, 2 milles.

Maërstadt, 1 m. 3/4.

Alsike, 1 m. 3/4.

Upsal, 1 m. 1/2.

Upsal, une des plus anciennes villes du nord, où se faisait le couronnement et le sacre des rois de Suède. C'est à l'observatoire de cette ville que les géographes suédois placent leur premier méridien.

Upsal est célèbre par les foires qui s'y tiennent

en hiver sur la glace, et par son synode où les états s'obligèrent à suivre la confession d'Augsbourg.

La population de cette ville est de 10,000 individus; ses édifices remarquables et ses curiosités sont :

La cathédrale, une des plus magnifiques églises, est surtout remarquable par la grandeur et la beauté de son intérieur, à la fois simple et noble : ses tombeaux, ses monumens antiques, ses reliques et le trésor que l'on garde dans la sacristie, la châsse où repose le corps du roi Eric, etc., méritent de fixer l'attention; une simple table de pierre désigne le lieu de la sépulture du grand Linnée. La maison dans laquelle se réunit l'académie Gustavienne, est le plus bel édifice d'Upsal;

Le consistoire académique;

L'observatoire, le jardin botanique, le manège, le château royal et ses jardins; — le palais de l'archevêque.

L'université d'Upsal a été fondée en 1476; on y compte environ 500 étudians. S. A. R. le prince Oscar est chancelier et protecteur de l'université. Cette ville renferme deux sociétés savantes, l'académie royale des sciences, et la société de cosmographie.

On visitera la bibliothèque de l'université, qui contient plus de 56,000 volumes et en-

viron 1,000 manuscrits précieux, parmi lesquels on distingue le *Codex argenteus*. Ce monument, extrêmement remarquable par son antiquité, appartenait autrefois à l'abbaye de Werden dans le duché de Berg, d'où il a été apporté dans la bibliothèque d'Upsal; il contient la traduction des quatre évangélistes en langue gothique, faite dans le quatrième siècle par Ulphilas, évêque des Goths, qui habitait dans la Mœsie, et florissait vers l'an 370, sous l'empire de Valens (1). On a été long-temps persuadé qu'il n'existait de la bible d'Ulphilas que les seuls *évangiles* et l'exemplaire précieux qui nous occupe; mais dernièrement on a découvert dans la bibliothèque de Wolfembuttel un autre fragment de la même traduction qui contient une partie de l'épître aux Romains. Knitel, archidiacre de Wolfembuttel, a publié ce fragment qui concourt à prouver qu'Ulphilas avait sans doute traduit toute la Bible.

---

(1) Le célèbre François Junius et Thomas Mareschal en ont donné une édition en caractères pareils à ceux du manuscrit, à Dordrecht, 1665, in-4.° avec des notes. Cette traduction a été de nouveau publiée à Stockholm en 1670, in-4.° avec une version suédoise, islandaise, et le texte latin. J. Christophe Zahn a publié à Leipsick, 1805, en un grand vol. in-4.° une édition des quatre évangiles d'Ulphilas avec un fragment de l'écriture *mœso-gothique*.

Quant au manuscrit d'Upsal, on le nomme *Codex argenteus* d'Ulphilas, parce qu'il est écrit en lettres d'or et d'argent.

Le premier livre imprimé en Suède en 1483, par un Allemand nommé Snoll.

Le cabinet de curiosités; — le cabinet de médailles ou le musée que Gustave-Adolphe fit transporter d'Augsbourg.

Le cabinet d'histoire naturelle, rangé par Linnée; le roi Charles-Jean vient de l'enrichir d'une magnifique collection d'oiseaux du Brésil; le cabinet minéralogique, où l'on remarque un superbe morceau d'or natif; — le cabinet d'instrumens de physique; le théâtre anatomique; les collections de l'observatoire, etc.

La collection intéressante du célèbre Runberg.

On trouve aux environs d'Upsal, Gahna Upsala, où l'on voit des tombeaux antiques; les pierres de Mora, où se faisait autrefois le sacre des rois de Suède; les mines de fer de *Dannemora*.

## ROUTE D'ELSENEUR A CHRISTIANIA, EN NORWÈGE.

Quand on arrive en Suède par le Sund, on s'arrête ordinairement à Elseneur pour acquitter les droits du Sund qui sont dus au roi de

ter les droits du Sund qui sont dus au roi de Danemarck. On peut considérer ce dernier royaume comme étant en possession des clefs de la Baltique, parce que tous les navires qui entrent ou qui sortent de cette mer sont obligés de passer par les Belts ou par le Sund. Les douanes établies par cette puissance à Frédéricia, sur le petit Belt, à Nyeborg sur le grand, et à Elseneur sur le Sund, forment, par leur produit, un des principaux revenus de la monarchie danoise.

Elseneur, en danois Helsingoer, est une ville importante en raison de sa situation; on a cru long-temps que son château, nommé Cronembourg, commandait le détroit de manière à en interdire le passage. L'amiral Nelson a prouvé que ce prétendu commandement était illusoire. La largeur du Sund est évaluée à 1331 toises, c'est-à-dire 100 toises de moins que celui de l'Hellespont. Le passage d'Elseneur à Helsingborg est de 30 à 60 minutes. L'avidité des bateliers est extrême; malgré le tarif qui fixe à cinq marcs les frais de l'embarquement d'une voiture, ils en exigent souvent douze et plus.

Le débarquement est difficile à Helsingborg, n'y ayant ni port, ni machine pour enlever les voitures. Le gouvernement de Suède a fait commencer des travaux pour rendre ce point abordable. Avant de partir d'Helsingborg pour pé-

nétrer dans le nord du pays, on fera bien de faire une petite excursion dans le sud, afin de connaître la province de Scanie, l'une des plus intéressantes de la Suède.

Sur le chemin d'Helsingborg à Ramlosa, on remarque un monument antique, une grande pierre avec des caractères runiques. On passe auprès de la forteresse de Landskrone, et des plaines dans lesquelles le roi fit camper l'armée suédoise au printemps de 1819.

*Malmoë*, place forte et ville fort commerçante vis-à-vis de Copenhague, dont on voit le port rempli de vaisseaux; il faut visiter la salle de la société de *Knut* et ses tableaux. On remarque dans les environs de cette ville beaucoup de ces monticules coniques, tombeaux des anciens héros du Nord. On les appelle collines des géans. Sur le chemin de Malmoë à *Lund* il y en a un qui a été ouvert; on y trouva une grande épée que l'on garde à la bibliothèque de Lund.

On rencontre souvent sur les collines des géans, dans la Scanie, des monnaies antiques qui méritent l'attention des curieux. Un paysan en a trouvé auprès de Malmoë, qui paraissent dater du temps où *Olof Skotkouung* vint en Suède avec le roi de Danemarck. On y lit cette inscription : *Adalrik, rex Anglia*. Elles sont du

reste semblables à certains jetons qui se trouvent gravés dans le cabinet des médailles publié par Banner.

On a découvert sur une de ces mêmes collines un crâne d'homme percé d'une espèce de poignard fait de pierre d'agathe, sorte d'arme dont les peuples du Nord faisaient usage.

*Lund* est une ville d'université; on y compte environ 300 étudians. La cathédrale est un bâtiment gothique remarquable.

Il faut visiter la bibliothèque de l'université, où l'on montre un médaillon curieux, la grande épée dont nous avons parlé, un ancien manuscrit de Virgile, et le crâne de *Descartes*.

Il faut encore voir le jardin botanique et l'observatoire.

( Long. 30.° 57' 0". Lat. 55.° 42' 13". )

D'Helsingborg à Fleminge, 1 mille.

Engelholm, 1 m. 1/2.

Margaretha-Torp, 1 m. 1/4.

Karup, 1 m. Il faut beaucoup monter et descendre en allant de Margaretha-Torp à Karup; en passant sur la cime de la montagne de Hollands-Tus, on a la vue d'un horizon immense jusqu'à Falkemberg.

De Karup à Laholm, 1 m. 1/4 : belle chûte du Logastrum. Laholm possède une grande fabrique d'étoffes de laine.

Helmstade, 2 m. 1/4. La grande place est assez belle.

Quibille, 1 m. 1/4.

Sloinge, 1 m. 1/4.

Falkemberg, 1 m. 1/2. On y voit un pont de pierre long de soixante toises. Il y a ici une pêche aux saumons.

Marap, 1 m. 1/4. Chemin sablonneux.

Warberg, 1 m. 7/8. Le port de Warberg est le meilleur de cette côte. Le vieux château sert de prison; l'une de ses tours renferme une rampe singulière. Dans les villages par où l'on passe, on remarque des fabriques de draps et de toiles grossières.

Bucha, 2 m.

Alsa, 1 m. 1/2.

Kingsbacka, 1 m. 1/2. La pêche aux saumons est très-curieuse et mérite d'être vue.

Kjarra, 1 m. 3/4.

Gothembourg, 3/4 de m. La population de cette ville est de 22,000 âmes, en y comprenant celle des faubourgs. Avant d'arriver on est visité à la douane. La ville, où il se fait un commerce considérable, est jolie, et ressemble beaucoup aux villes hollandaises. Toutes les maisons de Gothembourg sont assurées à Londres, contre l'incendie. Une portion de la ville, qui était en bois, ayant été brûlée il y a

quelques années, a été reconstruite en pierre aux dépens des compagnies anglaises. Il faut voir les quatre grands ponts; l'église suédoise et sa coupole; l'église allemande, le collége et sa bibliothèque; la maison de ville; la maison de la compagnie des Indes; le *landshoss-ding*; la maison d'inoculation, établissement que l'on doit à la philantropie des francs-maçons de Gothembourg; le petit château gothique de Westgothu-Leyon et le donjon de Cronau; le wauxhall et les promenades de Carls-Port; le jardin et la rafinerie de Sahlgren; la belle vue de la cîme d'Otterhollen; Gothembourg possède une soçiété de sciences et belles-lettres.

La position du port de Gothembourg, à l'entrée de la Baltique et sur la mer du Nord, est des plus favorables; on y remarque une affluence continuelle de navires; une correspondance non interrompue au moyen de paquebots très-commodes, se fait entre Gothembourg et *Harwich*, en Angleterre. Le grand avantage qu'il y a de s'embarquer sur ces paquebots, c'est qu'ils sont extrêmement sûrs; ils sont très-bons voiliers; l'équipage est nombreux; et les matelots ont acquis, par une longue habitude, une si grande connaissance de la mer du Nord, que dans cette traversée toute idée de danger serait déraisonnable : depuis un siècle, aucun de ces

bâtimens n'a péri, quoiqu'il y en ait plusieurs par semaines qui partent et reviennent; ce qui prouve combien les voyages par mer sont peu dangereux quand les vaisseaux et l'équipage sont tels qu'ils doivent être. Dans les paquebots anglais, les deux chambres et les deux cabinets contiennent ordinairement vingt-six lits pour les passagers qui ont soin de marquer chacun le leur. Tout est de la plus grande propreté. La chambre de devant est boisée avec goût, et décorée de miroirs; les lits placés dans les côtés sur deux files, l'une au-dessus de l'autre, comme deux rangs de loges, sont pourvus de tout ce qui est nécessaire : bons matelas, courtes-pointes blanches, jolis coussins, rideaux propres; tout, jusqu'au vase de nuit, de porcelaine anglaise, s'y trouve réuni pour la commodité des passagers. Lorsque l'on veut se coucher, on ôte la planche qui ferme ces loges par devant; mais les matelots ont soin de la remettre pour empêcher qu'on ne tombe; une personne y est couchée commodément, et peut au besoin s'y mettre sur son séant : en général tout cela est fort bien arrangé.

De Gothembourg on se rend à Lahall, 3/4 de mille. On remarque le fort Bohus sur le sommet d'un rocher, au milieu de la rivière de *Goëta-Elfve*.

Cattleberg, 1 m. 1/4.
Edet-Luck, 1 m. 3/4.
Forss, 1 m.
Gerdheim, 1 m.

Trollhaëtta, 1 m. Les superbes cataractes et les écluses de Trollhaëtta sont justement célèbres. On traverse le *Goëta-Elfve* sur des bateaux très-légers; on aura soin de se mettre du côté du hameau de Trollhaëtta, attendu qu'on ne voit rien de l'autre côté, à cause des montagnes dont la rivière est bordée. Au-dessous des cataractes est le magasin des fers. Il faut commencer par le haut, c'est-à-dire par le hameau même où sont les moulins à scie, et redescendre jusqu'aux cataractes dont on aura la vue entière, qui est très-pittoresque, non-seulement par les différentes chûtes, mais par les rochers que l'on voit de tous côtés. Le canal, pour éviter les cataractes et faire communiquer la partie navigable du *Goëta-Elfve* avec le lac Wéner, est d'un quart de mille suédois. C'est un ouvrage merveilleux entièrement taillé dans le roc vif; deux canaux, en Europe, rivalisent seuls avec celui de Trollhaëtta, le canal du Midi, en France, et celui de Bridgewater, en Angleterre. Le roi *Charles-Jean* en fait continuer les travaux avec activité; les états ont assigné, pour cet objet, des sommes considérables. On présente au voyageur qui vi-

site les cataractes et le canal de Trollhaëtta un livre dans lequel il inscrit son nom et ses réflexions; ce livre est rempli de sentences en vers et en prose dans toutes les langues de l'Europe; il s'en trouve aussi en grec, en latin, en hébreu, en arabe. Voici les vers que j'écrivis sur les lieux, en août 1818.

J'ai vu dans Trollhaëtta le vieux fleuve des Goths
Mugir, et sur les rocs précipiter ses flots.
Au milieu du fracas de la vague écumante
J'entendis du Wéner la voix retentissante :
» Mortel, arrête ici! ton art audacieux
« Prétend-il enchaîner la nature en tous lieux? »
Mais qui pourrait de l'homme arrêter le génie?
A ses doctes calculs l'onde s'est asservie;
Les rocs se sont ouverts, et déjà sur ses eaux
Le Wéner étonné voit flotter des vaisseaux.

Sur le chemin de Trollhaëtta à Wenersborg, on traverse le pont de *Rounom*, et on admire la belle chûte du *Goëta-Elfve*.

Wennersborg, 1 m. 1/2. La ville est fort jolie et commerçante; le château est un beau bâtiment; le lac *Wéner*, qui donne son nom à la ville, est le plus grand des lacs de la Suède.

Almas, 1 mille.
Rakneho, 1 m.
Herrstadt, 1 m. 3/4.
Quistroëm, 1 m. 1/2.
Swarteborg, 1 m. 1/4.
Ratalshed, 1 m.
Hede, 1 m. 1/4.
Skjatleryd, 1 m. 1/8.
Wick, 3/4 de m.
Est, 1 m.

Stroëmstadt, 3/4 de m. Depuis Uddewalla jusqu'à Stroëmstadt, on parcourt des contrées romantiques; vue de la mer, dont on rencontre souvent de petits bras. Le *Swinsund*, enclavé entre de hauts rochers, se présente fort pittoresquement du sommet d'une montagne escarpée, sur laquelle on passe; aux deux bords se trouvent les douanes suédoise et norwégienne, auxquelles il faut exhiber ses passeports.

Hogdal, 1 m. 1/4.
*Hell*, 1 m. 1/2.

Frédérichshal, 7/8. Vue de l'île de *Son*. Cette ville forte offre un bel aspect. La maison de ville, l'église de Sainte-Croix et la rafinerie, sont de beaux édifices; il y a ici nombre de fabriques, et l'on y fait un commerce considérable, surtout en planches. Il faut voir l'endroit où Charles XII termina, en 1718, sa vie et sa carrière romanes-

que et militaire; on doit être muni, pour cela, d'une permission du commandant; le monument élevé n'existe plus, il a été remplacé par une petite croix blanche.

Guslund, 1 m. 1/2;

Thune, 1 m. 1/4;

Kaelshuset, 1 m. 1/2;

Wilingen, 1 m. 1/4. Non loin de *Borge* est une baie où l'on pêche le *hundebaands-flyndres*, poisson de la grosseur d'un hareng et fort délicat. Le lac de Vandsoë, renommé par ses anguilles et par la tradition du *Noeck*, le Protée de Norwège.

Soner, 1 m. 1/2;

Sundbije, 1 m.

Korsegarthen, 1 m.

Schutsjoryd, 1 m.

Toute cette route jusqu'à *Christiania* est des plus romantiques; on ne saurait refuser à la Norwège l'épithète de la Suisse du Nord. Le *juniperus camomis* de Linnée croît en abondance dans les environs de *Moor*, et réjouit l'œil par sa belle verdure. Cette ville renferme un grand nombre de moulins à scie, une fonderie de canons et de poëles de fer. L'église est assez belle. La situation de Moor est très-sauvage, et riche en chûtes d'eau. On y pêche beaucoup de saumons. Les auberges de Schutsjoryd sont fort bonnes, ce qui est assez rare dans le pays.

Christiania, 2 m. 1/2. Une heure avant d'arriver dans cette ville, on découvre l'une des plus belles vues de l'Europe, et l'un des ports de mer des plus pittoresques. La population de Christiania est de 9,000 habitans, d'après le dénombrement de 1801. Il faut visiter : l'église paroissiale, la maison de correction, où sont des fabriques de toiles et de mouchoirs. Les vues superbes de deux maisons de campagne de MM. les barons d'Auker ; la salle de spectacle et des concerts ; les papeteries, les corderies, les savonneries, etc. On mange en hiver, à Christiania et dans cette partie de la Norwège, beaucoup de chair de *renne*.

D'Elseneur à Christiania, on a fait par la route que nous avons parcourue 64 m. 1/2 suédois, environ 193 lieues de France.

Si l'on poursuit sa route jusqu'à Bergen, belle et grande ville de 19,000 habitans qui font un grand commerce, et qui a un port très-sûr, il ne faut pas oublier d'aller voir les beautés du paysage de Nygaard, jardin planté d'après les dessins d'un Allemand, feu M. *Foswinkel*.

# ESQUISSE D'UN VOYAGE EN LAPONIE.

ARRIVANT à Luleo, une des villes de la Westrobothnie, à 15 milles de Tornéa (1), et voulant continuer sa route vers les provinces

(1) La ville de Tornéa est située au 65.e degré 51 minutes de latitude sur une presqu'île du fleuve du même nom, près de son embouchure, et à l'extrémité septentrionale du golfe Bothnique. Elle tient au continent vers le nord par une langue de terre très-basse qui disparaît, pour peu que les eaux du fleuve s'enflent. On y voit une ancienne église, premier point des observations de Maupertuis. En deçà du fleuve est l'église de la paroisse de Neder-Tornéa; c'est du haut de la tour de cette église qu'on voit la ville. Au milieu du fleuve est un paysage charmant. Pendant le solstice, on découvre encore à minuit la partie supérieure du disque *du soleil.*

SOLEIL A MINUIT.

Il était minuit, et le soleil touchait au sommet d'une haute montagne, qui en cachait le bord inférieur; la nature en suspens attendait la décision de cet astre, s'il abandonnerait la terre aux ombres de la nuit, ou si, reprenant son cours bienfaisant, il continuerait de l'éclairer.

Nous remarquâmes l'ombre d'un rocher sur un autre,

de la Laponie ; vers les Alpes norwégiennes ou monts *Fjallens* (1), pour se rendre en Norwège, il faut aller au vieux *Luleo*, situé à un mille du nouveau. A un quart de mille, se trouve la rivière de Luléo, sur laquelle on fera trois milles en bateau; on est obligé ensuite. de faire à pied un mille et plus à travers une forêt aride et sablonneuse, à cause de la grande rapidité de la rivière, à cause des pierres et des rochers qui empêchent les bateaux d'y passer. Enfin on revient au bord de la rivière, et reprenant un bateau on fait plus de quatre milles, jusqu'à une cataracte peu élevée, où l'on pêche annuelle-

---

pour observer le mouvement du soleil; en quelques minutes nous vîmes que l'ombre avait baissé, preuve que le soleil se levait.

Bientôt le chœur réuni des oiseaux célébra un matin, qu'aucune nuit n'avait précédé.

Malheur à l'homme insensible, qui ne serait que légèrement touché en assistant à ce spectacle ! pour moi, j'en conserverai toute ma vie un délicieux souvenir.

( *Skjoldebrand. Voyage au cap Nord.* )

(1) Voici quelques observations extraites des Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm, qui donnent une idée de la rigueur des hivers dans ces régions.

A Tornéa, l'an 1760, le 23 janvier à sept heures du matin, le froid était de 42 degrés $\frac{1}{2}$ de Celsius, 34 de Réaumur. A 9 heures du soir il était de 50 $\frac{1}{2}$ de Celsius, 40 $\frac{1}{2}$ de

ment quelque milles barils de saumons. De cet endroit, faire à pied deux milles, et ensuite trois milles sur la rivière avec les bateaux qu'on trouve à chaque station désignée. A onze ou douze milles de *Luleo*, on entre dans la Laponie ; il y a encore six milles jusqu'à l'église appelée *Jockmock* ; en quatre ou cinq jours on peut pénétrer au travers des forêts et des marais, et l'on arrive enfin à la maison du curé. Cette église, bâtie depuis un siècle, est située dans un champ inégal, et environnée d'un grand bois de pins et de sapins. La mine de fer de *Gellivari*,

---

Réaumur, et à minuit de 69 de Celsius 55 $\frac{1}{4}$ de Réaumur. Vent du nord, presque calme, aurore boréale. Le même jour à Jukasjervi, situé environ à 2 degrés de latitude plus au nord, et à un demi degré de longitude à l'occident, le froid était de 51 $\frac{1}{2}$ degrés de Celsius ; 41 $\frac{1}{4}$ de Réaumur, tandis qu'à Utsjoki, encore à deux degrés de latitude plus haut et presqu'à 3 degrés de longitude à l'orient de Tornéa, le mercure était tout-à-fait descendu dans la boule. Ce thermomètre était gradué à 89 degrés au-dessous du point de congélation.

Maupertuis avait observé à Tornéa un froid de 37 degrés de Réaumur, 46 de Celsius ; et selon de l'Isle (*Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris*), l'an 1749, le 14 novembre à Jeniscisk en Sibérie le froid avait été de 70 degrés de Réaumur, 87 $\frac{1}{4}$ de Celsius.

la plus considérable de la Laponie, est située à six ou sept milles à l'ouest de *Jockmock*.

En continuant son voyage vers les Alpes, il faut, de la maison du curé, faire un mille à pied, traverser un lac de la même longueur, puis marcher encore deux milles; on vient après vers un autre lac; pendant la nuit on trouve des gîtes passables chez les habitans, colonie venue autrefois de Westrobothnie, et que le gouvernement a encouragée à s'établir en Laponie. De ce lac, on marche deux milles et demi, et enfin on traverse un troisième lac. Tout près de ce dernier est une montagne au pied de laquelle se voit une caverne consacrée par les anciens Lapons à quelques-unes de leurs divinités. On trouve aussi une grande quantité de cornes de rennes dans la caverne, restes des anciens sacrifices des Lapons; l'ouverture en est tellement voisine du lac, qu'on peut y entrer en bateau.

Ayant passé le lac, et fait deux milles à pied, on traversera un autre grand lac de quatre milles, après quoi on sera rendu à une autre habitation appelée *Tiomotis*; à un quart de mille de cette habitation se trouve une mine de cuivre abandonnée appelée *Cuivre-montagne* (*Kuperberg*); de *Tiomotis* on marche deux milles par les forêts pour venir au lac de ce nom qu'il faut traverser en se dirigeant vers les *Alpes boréales*

ou *monts Fjallen* qu'on aperçoit à la distance de huit à dix milles, à cause de leurs sommets couverts de neige. On arrive près d'uneroche d'une hauteur extraordinaire, que sa forme a fait nommer la Chaise; un peu plus loin on découvre la belle cascade décrite dans les actes d'Upsal, laquelle tombe rapidement avec un grand bruit sur le bord du lac. On arrive enfin à une autre église de cette province; elle est située au pied des Alpes, dans un endroit tellement agréable que l'auteur de l'*Atlantica* y plaçait le paradis terrestre! mais hélas! ce paradis ne peut l'être que dans deux ou trois mois de l'année; car pendant tout le reste, les beautés de la nature y sont livrées à la rigueur des frimas ou ensevelies sous la neige, à plusieurs pieds de hauteur.

Si l'on désire passer les Fjallens, il faut franchir la première montagne, la plus haute de toutes; la montée est d'environ un mille; du sommet de cette montagne, on jouit d'une vue très-étendue et très-pittoresque de toute la province qui se présente comme un plan immense, au fond duquel les sommets des Alpes s'élèvent et se perdent dans les nuages (1).

(1) Skjoldebrand a observé dans les déserts de la Laponie le chant d'un oiseau dont l'expression funèbre et mélo-

Il faut de dix à douze jours au moins pour traverser les Alpes, et venir en Norwège. Il est nécessaire d'être pourvu d'une tente et de vivres. On trouve assez ordinairement çà et là des Lapons avec leurs troupeaux dans les vallées les plus fertiles. Ayant passé les Alpes, les neiges, les glacières, les rivières profondes, etc., on peut descendre en Norwège, au 68e. degré de latitude, et arriver enfin à la mer du Nord.

Les savans ont long-temps présumé que les plus hautes montagnes de l'Europe étaient en Norwège ; mais les observations de Busch, de Wuhenberg de plusieurs autres, ont appris que leur plus grande élévation, bien loin de l'empor-

---

dieuse porte dans l'âme une mélançolie dont on ne peut se défendre surtout quand on écoute ces sons plaintifs pendant le silence de la nature et à la lueur solennelle du soleil de minuit. Cet oiseau est le *motacilla luscinia ;* son chant est peut-être le seul chant d'oiseau qu'il soit possible d'exprimer en notes : le voici tel que nous l'a donné M. Skjoldebrand.

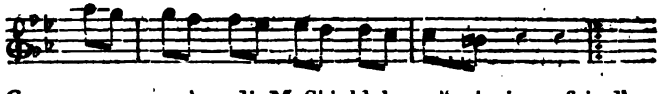

Ce passage se repète, dit M. Skjoldebrand, plusieurs fois d'un son clair et harmonieux, dont retentissent les forêts et les montagnes; il est enfin suivi d'un gazouillement qui me paraissait toujours en ton mineur, et que je tâchai en vain de noter.

ter sur celle des Alpes, dépassait au plus la moitié de l'élévation des principales cimes de cette chaîne. Au reste, si la Norwège doit renoncer à la possession des plus hautes montagnes du continent européen, elle peut, en revanche, se glorifier de renfermer la chûte d'eau la plus grande et la plus remarquable qui existe, car elle l'emporte de beaucoup sur celle du Rhin, près de Schafhouse, et du Niagara dans l'Amérique septentrionale. Comme cette chûte est située dans l'intérieur du pays et dans une contrée peu explorée par les voyageurs, elle était restée à peu près inconnue. Le professeur Esmark en a fait la découverte il y a quelques années ; elle a été reconnue en 1812 par Schow et trois autres voyageurs qui visitèrent le Tellemark ; ils en ont donné une description que nous allons citer : « Cette chûte se nomme, en langue du pays, Rinkan-fossen, c'est-à-dire chûte fumante ; dénomination qui lui vient apparemment de l'immense nuage de vapeurs formé par les gouttes d'eau en évaporation qui ressemblent à une fumée. Quoique nous fussions en été, temps où cette cascade n'est pas aussi considérable qu'au printemps, moment de la fonte des neiges, ce magnifique spectacle de la nature, vraiment imposant, nous imprima un étonnement mêlé d'une sorte d'effroi. Cette immense

nappe d'eau est proprement composée de trois chûtes, deux sur des plans inclinés, dont chacune séparément ferait une cascade telle que l'on en voit rarement une pareille. Enfin, la dernière chûte se précipite perpendiculairement. D'après la mesure du professeur Esmak, ce dernier saut est de huit cents pieds de hauteur. Ordinairement les cascades les plus hautes ont un volume d'eau peu considérable, et celles, au contraire, qui en ont un très-grand, tels que le Niagara et le Rhin, ne sont pas les plus remarquables par leur hauteur; le Rinkan-fossen, au contraire, réunit un volume d'eau immense à une élévation prodigieuse. La masse d'eau est fournie par le Maanelv, rivière considérable qui, à peu de distance de la cascade, se décharge dans le lac Miosen, ou Mioswatten, dont la longueur est de huit à dix milles d'Allemagne. »

Pour donner des renseignemens exacts et précis sur les Lapons, ce peuple singulier, qui habite l'extrémité de notre continent, nous allons extraire, en l'abrégeant, ce que dit des Lapons le colonel Skjoldebrand, dans son Voyage au cap Nord.

L'histoire ancienne des Lapons est couverte des ténèbres les plus épaisses, *puisqu'il n'est pas permis de penser qu'ils sont, ainsi que leurs*

*rennes, originaires de leur pays, hors duquel ni les uns ni les autres ne peuvent vivre.* On peut supposer qu'ils descendent des *Samoyèdes* avec lesquels ils ont des points de ressemblance physique très-prononcés, et une assez grande conformité de mœurs.

On trouve dans une ancienne histoire, appelée *Fundin noregur*, où il est question de la famille de Fornioter (régnante avant Odin, dans le nord, et probablement en Finlande), que Nore, fils de Thor, ayant entrepris une expédition pour chercher sa sœur *Goa* ou *Goja*, enlevée secrètement à l'occasion d'un sacrifice, fit le tour du golfe Bothnique, et rencontra un grand nombre de Lapons qui voulurent lui disputer le passage, mais qui furent vaincus et dispersés; c'est apparemment la première fois qu'il est fait mention des Lapons; mais l'auteur de cette histoire est inconnu, ainsi que le temps où il l'écrivit.

Un écrivain islandais, de qui nous avons les monumens les plus estimés de l'histoire du Nord, Sturleson, qui écrivait en 1707, ne fait aucune mention de ce Fundin noregur. Saxon le grammairien, qui florissait vers l'an 1190, est le premier qui donne à ce peuple le nom de *Lapp* ou *Lapon*. Avant Saxon, on l'appelait *Finnor* ou *Skréfinnar*, c'est-à-dire *Finois · glisseurs*; l'origine du mot lapp est aussi obscure que celle

du peuple qu'il désigne, et qui le regarde comme une injure. Dans la langue laponne, le mot lapp signifie *exilé*, *proscrit*, *banni*; dans la langue finoise, le mot lappi désigne un sorcier ou magicien. On sait que les Lapons passaient autrefois pour de très-grands sorciers, et qu'ils étaient en possession de vendre du *vent* aux voyageurs; ils en avaient toujours un magasin dans des espèces de tambourins qu'ils nommaient quobdas ou kannus : tambourins qu'ils frappaient avec un marteau de corne de renne, afin d'en faire sortir le vent que désirait l'acheteur. Ce commerce est bien tombé à présent, car il n'y a presque plus de sorciers en Laponie, et certes c'est dommage.

Selon Sturleson, et après lui Petrus Claudi, les Lapons, *Finnor*, du temps d'Erick Segersall (le victorieux), de Harald Harfager (à la belle chevelure), et avant ce temps, étaient indépendans de leurs voisins, et gouvernés par des rois de leur nation. Celui qui régnait alors et le seul dont le nom soit connu, s'appelait *Mottle*.

Une jeune fille, nommée *Gunilde*, fut envoyée par son père Odzor-Huide chez ce prince, pour s'instruire dans l'art de la magie.

Le premier roi de Suède, qui voulut subjuguer les Lapons, fut Magnus Ladulus; ce surnom, qui signifie le *loquet des portes*, fut donné à Magnus,

parce que sous le règne de ce prince, l'ordre qu'il avait établi et l'activité de son gouvernement, était cause que la plus grande sûreté régnait en Suède, et que l'on pouvait se passer de serrures et des *loquets des portes*. N'y aurait-il pas quelque rapport entre le mot *ladulos* et le vieux mot *cadaulo*, dont on se sert encore dans quelques provinces méridionales de la France pour désigner un *loquet*.

Un peuple nomade, dispersé dans un vaste pays inculte, et d'un accès très-difficile, n'était pas aisé à dompter par la force des armes. Magnus, pour ne pas exposer son armée à périr dans les déserts, abandonna cette entreprise aux Birkarles, peuplade de la Vestrobothnie, qui se chargèrent d'assujettir les Lapons, à condition de rester maîtres de leur pays, et de payer un tribut de peaux de petits gris en forme d'hommage à la couronne de Suède. Les Birkarles soumirent donc les Lapons à leur joug, et opprimèrent cruellement ce malheureux peuple pendant trois siècles, jusqu'au règne de Gustave Wasa. Ce héros, après avoir délivré sa patrie, y rétablit l'ordre, et abolit toute sorte d'oppression ; les malheureux Lapons ayant fait parvenir leurs plaintes jusqu'à lui, il les trouva fondées, et fit emprisonner à Tornéa, le chef des Birkarles, Henric Larsson, qui fut condamné à payer de grosses amendes.

Depuis ce moment les Lapons paient leurs tributs immédiatement à la couronne de Suède, et obtiennent entière liberté de commerce.

Depuis les premiers temps où les Lapons avaient été soumis aux Suédois, on n'avait cessé de faire des efforts pour les convertir à la religion chrétienne.

Vers l'année 1400, Eric de Poméranie avait ordonné au chapitre d'Upsal, de leur donner des prêtres, et l'on trouve encore chez eux quelques cérémonies qui appartiennent à la religion catholique. Mais leur vie ambulante rendit longtemps tous ces soins inutiles, et le paganisme fut la religion dominante jusqu'au règne de *Gustave I.er* Les dieux qu'adoraient les Lapons étaient : *Thiermes*, qui répond au *Thor* des anciens Scandinaves et au Jupiter des Grecs : c'était le dieu du tonnerre ; après lui venait *Stor Junkare* qui présidait à la chasse et à la pêche. On jugera par là que les Lapons ne négligeaient pas son culte.

*Le troisième dieu était Baive* ou le soleil ; ils le nommaient la cause de l'existence des êtres vivans, et lui rendaient de grands honneurs. Nous n'entrerons pas dans le détail du culte et des superstitions de ces peuples : ces choses ont été décrites par un grand nombre d'auteurs que l'on peut consulter.

Vers le milieu du seizième siècle, une grande partie de la nation adorait encore en secret les idoles, quoique faisant publiquement profession de la religion chrétienne. Maintenant le paganisme est presque entièrement détruit, plutôt par la persuasion que par la violence. Toute la Laponie est divisée en paroisses d'une étendue convenable, et dont chacune a des prêtres et des églises (1).

---

(1) Voyez sur les Lapons, *Mentelle*, tom. 2. Le voyage de Skjoldebrand et celui de son compagnon Joseph Acerbi; ce dernier voyage a été écrit en anglais traduit en français par Joseph Lavallée; 3 vol. in-8°. avec gravures, Paris, 1804. Voyage en Laponie par Canut Leems; ce voyage a été traduit en latin à Copahengue, en 1767. Voyage de deux Français dans le nord de l'Europe, Paris, 1796, 5 vol. in-8°.; le deuxième volume traite de la Suède; les auteurs sont MM. Fortia et Beaujolin; Travels into Poland, Russia, Sweden and Danmarck, by W. Coxe. London, 5 vol. in-8°. Reise durch einige schwedische Provinzen bis zu den Wohnplazet der Lappen : mit malexischen Ausichten, von J. W. Schmidt, Hambourg, in-8°. 1801. Regnard, Maupertuis, Tornæus, Schefferus, Hogstrom, Lindheim, Jhre, Linnée, l'Evêque, Georgio, Butzen de la Martinière, Blefkenius, Outhier, Kingsted, Rudbeck et le professeur Porthan, dans ses recherches insérées dans les actes de l'Académie de Stockholm, quatrième partie.

# DE LA LITTÉRATURE

## ET DES ARTS EN SUÈDE.

Nous avons eu l'occasion, en parlant des poëtes scaldes et du législateur Odin, de remarquer que, dans un temps où la plus grande partie de l'Europe était encore plongée dans les ténèbres de l'ignorance et de la barbarie, le Nord en général, et la Suède en particulier, cultivaient déjà la poésie, les lettres et les arts.

La mémoire des événemens les plus intéressans de ces temps reculés a été conservée dans les poëmes historiques des Scaldes et dans leurs écrits appelés *sagor*, monumens authentiques qui attestent tout à la fois et le génie de leurs auteurs et les exploits des anciens Scandinaves.

L'étude des antiquités du Nord serait une source inépuisable de vérités historiques qui dissiperaient les ténèbres dont se trouve enveloppé le berceau de l'histoire européenne. Aux témoignages des Grecs et des Romains, nos seuls guides jusqu'à ce jour, viendrait se joindre celui

des Scandinaves, et plus d'une question indécise pourrait être résolue à l'aide du témoignage des écrivains septentrionaux dont les ouvrages sont inconnus à la plupart des savans modernes.

La même cause qui priva le monde de l'héritage des lumières de l'antiquité, *le fanatisme*, qui anéantit l'immense dépôt des connaissances humaines accumulé dans la bibliothèque d'Alexandrie, nous a privé également des monumens historiques et des documens sur l'état des sciences et des arts dans le Nord, dans les temps reculés. Les écrits des Scaldes étaient, comme on le sait, en caractères runiques, espèces d'hiéroglyphes ou signes stéganographiques qui ont précédé l'invention des lettres grecques, et dont on fait remonter l'origine aux premiers âges du monde. Ces caractères cessèrent d'être en usage vers l'an 1000 de notre ère. Eric Schroder rapporte, dans la préface de son Lexique latino-scandinave publié en 1637, ce passage, tiré d'un ancien manuscrit : « Olaüs, roi de Suède, attribuant aux caractères runiques la difficulté qu'éprouvait la religion chrétienne pour s'introduire dans son royaume, assembla, en l'an 1001, tous les grands de son pays : on convint unanimement de leur substituer les lettres romaines, et le roi fit brûler tous les livres relatifs à l'idolâtrie. Malheureusement la majeure partie de

ceux qui contenaient l'histoire et les antiquités de la nation, fut comprise dans la proscription générale. »

Il est probable que ce fut à cette époque que périrent les ouvrages d'une foule de savans et de Scaldes dont les noms seuls sont parvenus jusqu'à nous ; les caractères runiques tombèrent dans un oubli absolu jusqu'en 1598 que le célèbre antiquaire suédois, Jean Bureus, les retrouva sur différens monumens d'astronomie et d'architecture, tels que des tombeaux et cippes. Sans les travaux de ce savant, les caractères runiques ne seraient encore qu'une stéganographie obscure et mystérieuse, telle que les hiéroglyphes des antiques habitans de l'Egypte.

D'autres savans complétèrent les connaissances sur les runiques, et donnèrent la clef d'une langue sans laquelle il est impossible d'étudier avec succès l'histoire des antiquités du Nord. La connaissance de cette langue s'est jusqu'à ce jour concentrée presque exclusivement dans les académies ou les universités du Danemarck et de la Suède. Le roi Charles-XIV-Jean, qui n'oublie rien de ce qui peut contribuer à l'illustration de la Suède et à la propagation des lumières en Europe, a fait rassembler sur les antiquités scandinaves et sur les monumens *runiques* des renseignemens précieux. M. *Jzarn*, inspecteur de

l'université de France, qui voyage pour rassembler des documens utiles aux sciences et aux lettres, en pourra profiter avec d'autant plus d'avantage, qu'il se trouve dans ce moment à Stockholm, et que le roi l'honore de ses bontés. La bibliothèque du Roi, très-riche en manuscrits scandinaves, possède tous les *sagor*, les chroniques et les diplômes antérieurs au règne de Gustave Wasa, ainsi que plusieurs beaux manuscrits d'auteurs anciens, et quelques-uns du moyen âge. Parmi ces derniers, le plus remarquable est un *évangéliaire* grand in-folio, avec des lettres initiales en or, appelé de là le *Codex aureus* (1). Ce manuscrit a été acheté à Madrid, en 1690. Un autre livre très-remarquable de la bibliothèque du Roi est le *Codex giganteus*, ainsi nommé à raison de son énorme grandeur; il a été pris à Prague pendant la guerre de trente ans, par le feld-maréchal comte de Konigsmarck; il a deux aunes de long et une largeur proportionnée. C'est une espèce de bibliothèque : il contient, outre la Bible latine, les antiquités judaïques de Josèphe, Isidore, etc., et encore le *Cosmæ Pragensis chronicon Bohemæ*. Ce livre est terminé par un traité de magie, orné de la figure

(1) Il ne faut pas confondre ce manuscrit avec le *Codex argenteus* dont nous avons parlé, page 63.

du diable, enluminée. C'est de cette figure que l'on a donné à ce livre gigantesque le nom de *Bible du diable*. Nous ferons observer, à l'occasion de ce livre qui est un des trophées des victoires des Suédois en Allemagne, ainsi que beaucoup de statues et de tableaux qui décorent les Muséum et les palais du roi de Suède, que les Français ne sont pas les seuls, parmi les peuples guerriers, qui aient fait tourner le résultat du succès de leurs armes au profit des établissemens littéraires et de ceux des beaux-arts. Les progrès des sciences et des lettres semblent avoir constamment été l'objet de la sollicitude des souverains de la Suède depuis le règne du grand Gustave.

Gustave Wasa donna une nouvelle forme au gouvernement, à l'état et à l'église; la liberté de penser, qui en résulta, contribua à allumer le flambeau des lumières et de la philosophie; mais il ne pouvait encore jeter que de bien faibles étincelles dans un siècle absorbé presque tout entier par les disputes de la scholastique et de la controverse. Gustave-Adolphe donna un plein essor à l'esprit national, et le mit à même de se développer et de s'exercer dans les matières utiles et agréables.

Christine, princesse très-savante, et beaucoup plus savante qu'il ne le faut pour une souveraine, avait attiré à sa cour les savans les plus distingués

de l'Europe ; au nombre de ceux qu'elle honorait le plus particulièrement de ses bontés, on cite Descartes, Meinbomius et Bartholinus. Christine récompensa ceux de ses sujets qui se rendirent habiles dans les sciences, les lettres, et les arts. Elle combla de ses bienfaits le fameux *Stiernhielm*, poëte suédois, homme universel pour la science, que l'on peut, à juste titre, surnommer le Voltaire de son siècle.

Les lettres ne firent pas de grands progrès pendant les guerres des trois Charles X, XI et XII. Cependant, sous la protection spéciale de Charles XI, les antiquités du Nord et l'histoire nationale devinrent l'étude favorite des savans. C'est sous son règne que l'Allemand Samuel Puffendorf, dont la réputation s'étendit dans tout le Nord, vint se fixer en Suède où il écrivit l'histoire de la Scandinavie, principal objet de ses méditations. Sous Frédéric I^er^, une longue paix permit à l'esprit suédois de se diriger vers plusieurs autres parties des connaissances humaines : le goût dominant fut pour l'histoire naturelle, la minéralogie et l'économie politique. Mais il était réservé à Adolphe-Frédéric, ou plutôt à son épouse la reine Louise-Ulrique, de protéger, d'encourager, de rassembler autour du trône les savans et les artistes en tous genres ; jamais la Suède n'en produisit autant du premier ordre

que sous le règne de cette princesse, l'une des plus éclairées qui aient tenu le sceptre. Le nom Linnée est devenu, comme sa gloire, la propriété de l'Europe savante. Parmi ses élèves ou ses admirateurs, on remarque les voyageurs Thumberg, Sparmann et Solander; la Suède compte encore parmi ses savans distingués Vallerius, Bergman, Scheele, Vilke, Polhem, Jhre, Klingstierna, Stroemer, Celsius, Vargentin, Foderus, etc. La plupart d'entre eux vivaient encore sous Gustave III, et pendant son règne il s'y est joint quelques poëtes dramatiques et plusieurs artistes; Gustave III hérita de la reine Louise-Ulrique le goût des lettres et des arts (1); il les protégea d'une manière vraiment royale. On peut dire que le siècle de Gustave III a été pour la Suède ce qu'a été pour Rome le

(1) Gustave III cultivait les arts avec assez de succès; on montre, dans les différens palais et résidences royales, des tableaux peints ou copiés par lui; il avait du goût pour la musique, et il a composé plusieurs pièces de théâtre qui ont été jouées sur le théâtre de Stockholm. On se doute bien que pour les courtisans les tableaux du roi étaient des chefs-d'œuvre, et que ses ouvrages dramatiques étaient toujours applaudis. Le fait est qu'ils n'étaient pas sans mérite. La manie de vouloir être peintre et poëte était un petit ridicule dans un roi; mais Louis XIV n'avait-il pas dansé sur le théâtre de l'Opéra?

siècle d'Auguste, et pour la France celui de Louis XIV.

Les sciences les plus cultivées à présent sont l'histoire du royaume et de ses diverses provinces sous tous les rapports géographiques, politiques et économiques, l'histoire naturelle, particulièrement la minéralogie, la botanique, la chimie, l'astronomie, l'économie rurale, la médecine.

Parmi le petit nombre de poëtes qui ont paru dans le Nord, on cite *Dalin*, auteur d'un poëme intitulé *la Liberté suédoise*, dont le sujet est le changement de la constitution après la mort de Charles XII. Le comte de Crentz, le comte de Gyllenborg et le comte Oxenstiern, héritier d'un des plus beaux noms de la Suède, tiennent un rang distingué sur le Parnasse suédois. Lidner, Klewberg, Léopold, Sjoberg, madame Nordenflycht, Adlercrantz, Thorilo, Velander, Kellgren et Gustave III, ont composé des poëmes épiques, des pastorales, des satires, des pièces anacréontiques, ainsi que des opéras, des drames, etc. Le mérite de ces pièces est à présent apprécié seulement en Suède; leur réputation n'a pas franchi la mer qui sépare ce pays du reste de l'Europe. Peut-être un jour la langue suédoise sera-t-elle plus généralement étudiée: alors les autres nations pourront

apprécier les ouvrages originaux écrits dans cette langue; en attendant, les objets relatifs à la science se traitent en latin ou en français.

La Suède renferme un grand nombre d'établissemens littéraires. On y remarque des universités, des académies et des sociétés savantes, des bibliothèques, des cabinets d'histoire naturelle, de médailles et d'antiquités, et d'autres institutions utiles.

Le prince Oscar, chancelier actuel de l'université d'Upsal, seconde avec zèle et avec un succès qui s'accroît de jour en jour, la protection éclairée que le roi accorde à toutes les branches de l'instruction publique et à tout ce qui peut contribuer à augmenter la masse des lumières et de la prospérité de la nation. Les classes inférieures de la société sont beaucoup plus éclairées en Suède que dans la plupart des autres pays de l'Europe; parmi les paysans et les classes les moins fortunées, les individus savent lire, écrire et compter. La méthode d'enseignement mutuel introduite dans les écoles, est généralement, adoptée.

Le comte de Tessin fut, en 1753, le fondateur d'une académie de peinture et sculpture, à Stockholm; elle envoie en Italie, aux frais de l'état, les jeunes artistes qui annoncent des dispositions.

Sous Charles XI, deux peintres étrangers, Lensk et Erenstrahl, se fixèrent en Suède, et peignirent, pour les maisons royales, des tableaux estimés; Hall, Wesmuller, Rosslyn, Lunbder, Mastrelier, Desprez, Elie Martin et Louis Bellanger, peintres suédois, ou fixés en Suède, ont joui d'une réputation justement méritée. On peut encore citer Tempelmann et Péper, architectes; Martin, graveur; Gilbery, médailliste, M. le colonel Skjoldebrand pour les dessins de paysage de son magnifique voyage pittoresque au cap Nord; M. le baron d'Hermelin pour son excellente carte de Suède, monument vraiment national.

Mais au nombre des artistes distingués, il en est un qui doit être placé au premier rang, non seulement en Suède, mais encore en Europe: c'est le statuaire John-Moïse Sergell, l'ami, le compagnon et le digne rival de Canova. On saura gré d'indiquer ici les principaux ouvrages de cet artiste célèbre que l'on peut appeler le Pygmalion suédois.

Cupidon et Psyché, groupe en marbre de Carrare, dans un temple des bosquets du palais de Haga.

Un Apollon de grandeur naturelle en marbre de Carrare.

Une Vénus callypige en marbre de Carrare; la

tête de cette Vénus a été modelée sur celle de la comtesse Hœpkens.

Six bustes, savoir: la reine Sophie-Madeleine; le duc de Sudermanie, depuis Charles XIII; Frédéric, duc d'Ostrogothie; la duchesse de Sudermanie; Gustave IV, encore enfant; la princesse Sophie-Albertine, sœur de Gustave III; une statue de Gustave-IV-Adolphe posant une couronne de laurier sur la tête de Gustave-Adolphe; une copie de la Vénus de Médicis; le buste de la reine Ulrique-Eléonore; le modèle du monument en l'honneur de Descartes; la statue pédestre en bronze de Gustave III (1).

Dire que le statuaire Jean-Nicolas Byrstrom est élève de Sergell et qu'il marche sur les traces de son maître, c'est faire l'éloge de cet artiste.

---

(1) Le roi Charles-XIV-Jean, pour décorer sa galerie, vient de commander une copie du beau tableau de M. Hersent, exposé cette année au salon du Louvre; il représente Gustave Wasa remettant le pouvoir à son fils Eric.

# RÉVOLUTION DE 1809.

Il serait peut-être nécessaire de remonter à la révolution de 1772 pour y trouver les causes de celle qui, en 1809, s'est terminée par la déposition de Gustave-IV-Adolphe, et par l'avénement au trône de son oncle le duc de Sudermanie, qui prit le nom de Charles XIII. J'ai déjà dit que Gustave III avait usurpé le pouvoir absolu. Pourquoi retracer sa vie dissolue, au milieu de ses mignons ? pourquoi soulever le voile qui couvre la naissance du prince qui lui succéda *comme son fils?* pourquoi, en parlant de la mort de ce roi, renouveler la question de savoir si, en le frappant, Ankarstrom voulut venger son injure personnelle ou servir la cause d'une faction ? Assez d'ouvrages ont été publiés sur ces matières; la postérité existe déjà pour Gustave III, elle a entendu les plaidoyers pour et contre lui: le jugement est prononcé (1).

(1) Voyez, *Caractères et anecdotes de la cour de Suède*; Paris, Buisson, 1792. *Histoire de l'assassinat de Gus-*

Quant au roi Gustave-IV-Adolphe, fils ou non de Gustave III, sa puissance était illégitime puisqu'elle était contraire aux constitutions de l'état. On avait inculqué de bonne heure dans la tête de ce jeune prince des principes de tyrannie et d'intolérance politique et religieuse; on avait exalté ses facultés intellectuelles au point que l'on était parvenu à en faire un *fou* véritable. Cette folie, qu'il manifestait déjà pendant la régence, n'eut plus de bornes quand le duc de Sudermanie, qui par une sage administration avait cherché à cicatriser les plaies de la Suède, fut contraint, à la majorité de Gustave-IV-Adolphe, de remettre les rênes de l'état entre ses mains. Dans la guerre de 1806 et 1807, le roi de Suède s'était allié contre les Français à l'empereur de Russie. La diversion qu'il parut vouloir opérer du côté de la Poméranie, tandis que

---

*tave III, roi de Suède*, par un officier polonais, témoin oculaire. Paris, Forget, 1797.

*Mémoires sur les Cours du Nord, et sur les Souverains de Suède et de Danemarck*, par John Brown. Cet ouvrage, publié en anglais, à Londres, est d'autant plus intéressant que l'auteur a pris part aux négociations qui ont précédé la déposition de Gustave IV; on en fait dans ce moment une traduction française qui doit paraître sous peu à Paris, chez Arthus-Bertrand.

Napoléon entamait les frontières de la Russie, n'eut aucun succès, et ce qui est pis encore, n'annonça aucune vue dans le prince qui voulait affecter le rôle de Charles XII.

Lorsqu'après la perte de la bataille de Friedland, la Russie se fut déterminée à signer, le 8 juillet 1807, la paix à Tilsitt, le roi de Suède qui n'avait point agi, et qui avait même conclu un armistice tandis que son allié se battait, voulut continuer la guerre quand il fut resté seul sur le champ de bataille. Au lieu de profiter de l'invitation de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse, qui offraient de négocier, pour la Suède, un traité avec Bonaparte, Gustave renouvela, le 23 juin, son alliance avec l'Angleterre, et les hostilités commencèrent en conséquence d'une manière très-vive. A la pointe du jour, le 13 juillet, le général Molitor passa la Penne de vive force, et s'empara de Damgarden. Un officier de son état-major, le chef d'escadron Coupé de Saint-Donat, poussa un parti de cavalerie sur Barth, dont il s'empara; il y fit quelques prisonniers. Quoique cet événement dût être prévu, il jeta Gustave dans un embarras et dans une confusion extrême. Il donnait tour-à-tour les ordres les plus absurdes et les plus contradictoires. Dans le court espace de vingt-quatre heures, il changea trois fois de chef d'état-major;

il ordonna de reprendre l'offensive contre des troupes victorieuses et plus nombreuses que les siennes. Les Suédois attaquèrent leurs anciennes positions avec la valeur qui les caractérise ; mais que peut la valeur mal dirigée contre des dispositions calculées avec génie et soutenues par des forces supérieures ? Les Suédois étonnèrent les Français par l'impétuosité de leur attaque : mais ils furent repoussés ; ils parvinrent cependant à gagner Stralsund, où le roi arriva le premier, devançant le reste des fuyards. Pendant qu'il se retirait ainsi en désordre, le monarque effrayé proposa au maréchal Brune un armistice. « Quoi ! « dit le maréchal, est-ce bien un descendant de « Charles XII qui demande une trève trente-« six heures après le commencement de la « guerre ? »

Stralsund fut investi, et les travaux du siége se poussèrent avec une telle activité, que la tranchée ayant été ouverte dans la nuit du 15 au 16 août, on était déjà parvenu le 21 au couronnement du chemin couvert ; toutes les batteries étaient prêtes à tirer quand on apprit, avec une grande surprise, que le roi de Suède qui, la veille encore, annonçait le dessein de s'ensevelir sous les ruines de la forteresse, avait évacué la place et s'était retiré avec la garnison dans l'île de Rugen. Il laissait ainsi la ville à la merci du vainqueur, ayant

même négligé d'assurer, par une capitulation, les intérêts de ses sujets. Le maréchal Brune entra dans la place le même jour ; par son humanité et sa philantropie, il préserva les habitans de Stralsund des horreurs qui suivent ordinairement une prise de possession sans traité préalable ; sa sagesse empêcha les maux que la folie du roi semblait avoir préparés à cette cité opulente. Brune avait cela de commun avec Bernadotte son ami, qu'il répétait souvent à ses officiers : Mes amis, protégeons le faible, épargnons l'ennemi désarmé ; la plus grande gloire d'un soldat n'est pas de répandre, mais d'épargner le sang des hommes (1).

Après la prise de Stralsund, Gustave IV mit la Baltique entre les Français et lui, et voulut s'en prendre à la Russie, par laquelle il prétendait être trahi.

Dans la guerre qu'il déclara à cette puissance, et dont la Finlande fut le malheureux théâtre, les Suédois se montrèrent, en plusieurs rencontres, dignes de la gloire de leurs ancêtres. Mais mal conduits, mécontens du gouvernement, voyant la Finlande envahie et le cœur

(1) Le maréchal Brune a été assassiné par les royalistes à Avignon, le 2 août 1815.

du royaume menacé, ils n'eurent bientôt plus d'autre moyen de sauver l'état que d'en retirer les rênes des mains imprudentes et mal habiles qui l'avaient conduit au bord du précipice.

En conséquence, les grands prirent des mesures pour assurer cette révolution, en évitant la guerre civile. M. John Brown fut accrédité par le parti constitutionnel de Suède, auprès des ministres anglais. On offrait la couronne au duc de Glocester. Vers le même temps, le même parti négociait aussi avec Bonaparte pour s'assurer si, dans le cas où Gustave serait déposé, il permettrait au peuple de Suède de former un état indépendant. Bonaparte répondit que sa parole était déjà donnée au prince-royal de Danemarck et à l'empereur de Russie.

Dans les premiers jours du mois de mars 1809, l'armée de Norwège se déclara. Le lieutenant-colonel Adeslesparre, à la tête de trois mille hommes, se mit en mouvement, et marcha sur Stockholm; le reste de l'armée occupa Gothembourg et les points maritimes de l'ouest. Le roi, informé de cette révolte et de la fermentation qui existait à Stockholm, quitta, le 12 mars, le palais de Haga, et vint s'enfermer dans son palais de Stockholm, dont il fit garder toutes les avenues par ses gardes, et manifesta le désir de s'y défendre. On fit annoncer à tous les bureaux

du gouvernement l'approche de l'armée de Norwège.

La nuit se passa à expédier les ordres les plus contradictoires. Tous les grands-officiers de l'état reçurent celui de se rendre à Nykioeping. Les militaires devaient quitter Stockholm, où il devait rester un seul régiment allemand avec quelques pièces d'artillerie. Le roi fit appeler, au milieu de la nuit, le baron de Rosenbald, et le chargea de se procurer de suite autant d'argent qu'il serait possible, en négociant des traites sur l'Angleterre. Vainement le baron observa-t-il qu'il fallait attendre le jour pour se procurer cet argent, le roi voulait être obéi à l'instant même; il voulait aussi que l'on rassemblât tous les chevaux que l'on pourrait trouver. Enfin il faisait ses préparatifs pour quitter Stockholm. Le comité insurrecteur sentit que, si le roi quittait sa capitale, les plus graves inconvéniens pourraient en résulter, et qu'il importait surtout d'éviter la guerre civile. Le baron d'Adlercrantz jouissait de l'estime générale, par suite de la réputation qu'il s'était acquise dans la campagne de Finlande; on le supplia de se mettre en avant dans une circonstance difficile, mais de laquelle dépendait le salut de la patrie. Il accepta le poste du danger; conféra pendant la nuit avec quelques officiers, à qui il assigna différens postes,

et leur donna rendez-vous au palais, où lui-même avait ordre de se rendre; le général comte de Klingspor, et le colonel Silfversparre, qui étaient du secret, avaient reçu le même ordre; ils se trouvèrent donc, le 15 mars, à huit heures du matin, dans les appartemens du roi, entourés de leurs principaux affidés.

Cependant la plus grande agitation régnait dans la capitale. Le baron de Rosenbald demandait aux gouverneurs de la banque que les fonds qui y étaient déposés lui fussent remis, et montrait à cet égard un ordre impératif du roi. Les gouverneurs répondirent avec fermeté que le trésor leur avait été confié par les états du royaume, et que, sans une loi de ces mêmes états, ils ne se croyaient pas le droit de disposer de la plus petite partie de l'argent de la banque.

Gustave ayant fait fermer, dès la veille, les portes du palais, les personnes appelées seules pouvaient entrer, mais personne ne pouvait sortir; il se trouvait donc un grand nombre d'officiers et de gentilshommes dans la pièce attenante aux appartemens du roi. Le comte d'Ugglas qui, loin d'être du complot, était un de ceux qui pressaient avec ardeur l'exécution des desseins imprudens du monarque, fut le premier que Gustave fit appeler. Peu d'instans après, le duc de Sudermanie se présenta; il entra

dans l'appartement du roi, comme le comte d'Ugglas en sortait. Le baron d'Adlercrantz pria le comte de rester; celui-ci répondit qu'il devait exécuter *sur-le-champ les ordres du roi*. Favoriser le départ du roi, dit le baron, c'est trahir sa patrie; au surplus on fera à sa Majesté des remontrances qui seront efficaces.

Le duc de Sudermanie sortit de chez le roi; le comte de Klingspor fut appelé; il représenta avec feu au monarque combien il serait imprudent de sa part de quitter sa capitale. Comme la conversation était très-animée, le baron d'Adlercrantz vit que le moment décisif était arrivé; il donna donc quelques ordres de détail; rassembla autour de lui un certain nombre d'officiers, et ouvrant lui-même la porte de l'appartement du roi, parut à l'improviste aux regards du monarque. « Sire, dit-il d'un ton ferme et respec-
« tueux, les grands fonctionnaires de l'état,
« les principaux officiers de l'armée, les citoyens
« les plus recommandables de cette capitale,
« m'ont engagé de faire à votre Majesté des re-
« présentations à l'occasion du départ qu'elle
« médite; il est devenu impossible, Sire : le seul
« projet annoncé cause déjà la plus vive agita-
« tion dans les esprits. » Ici Gustave interrompit le baron, et s'écria : Trahison ! trahison ! vous serez tous punis !

« Nous ne sommes point des traîtres, Sire, dit le baron avec le plus grand calme; nous sommes tous de bons Suédois; nous voulons le bonheur de notre patrie et celui de votre Majesté. » Le roi tira son épée et se précipita sur le baron; mais celui-ci évita le coup, et saisit Gustave par le milieu du corps. Alors le colonel Silfversparre s'empara de l'épée du roi. Au secours, au secours: ils vont m'assassiner! s'écriait Gustave. On s'efforça de le rassurer, mais on refusa de lui rendre son épée qu'il exigeait impérieusement. Aux cris du roi, quelques gardes-du-corps accoururent; et ne pouvant pénétrer dans l'appartement, ils en brisaient la porte; alors le baron d'Adlercrantz fit ouvrir, et se jetant au milieu de la foule, il saisit le sabre d'un hussard et le bâton de commandement de l'adjudant-général; tenant ce bâton élevé, il s'écria d'une voix forte et d'un air menaçant: « C'est moi qui suis maintenant adjudant-général; en cette qualité, gardes, j'ordonne qu'on se retire. » On obéit; mais tandis que le baron d'Adlercrantz prenait des mesures pour assurer la tranquillité, Gustave, profitant du tulmulte, s'était échappé par l'escalier tournant et à jour qui communique à l'étage inférieur; il s'était emparé en fuyant de l'épée du comte de Stromfeld.

Le roi était déjà dans la cour intérieure, et se

dirigeait, l'épée à la main, vers un corps-de-garde qu'il aurait pu faire soulever en sa faveur, quand le chemin lui fut barré par un forestier nommé Grieff qui, en exposant sa vie, sauva la Suède des horreurs d'une guerre civile. Il arrêta le roi; celui-ci lui porta un coup d'épée, mais ne lui fit qu'une légère blessure au bras. Plusieurs personnes arrivèrent; Gustave fut désarmé de nouveau et porté dans la chambre blanche, où on lui donna des gardes. Tout cela ce passait au palais à neuf heures du matin, et personne ne se doutait, dans Stockholm, du grand coup qui venait d'être porté. Toute l'attention était dirigée sur le résultat de la lutte qui existait encore entre le baron de Rosemblad et les gouverneurs de la banque.

Par suite de l'arrestation du roi, le prince Charles, duc de Sudermanie, pour éviter à l'état de plus grands maux, prit, quoique avec regret, les rênes du gouvernement; il fut à l'instant proclamé Administrateur. Le plus grand calme régna dans la ville, et les spectacles furent ouverts comme à l'ordinaire. Cette grande révolution ne coûta pas une seule goutte de sang à la Suède.

Le 14 mars, à deux heures du matin, le roi fut conduit au château de Drottingholm; il y resta plusieurs jours, après quoi il fut transféré au palais de Gripsholm; la reine et les princes restèrent

au château de Haga. Le 28 mars, la reine-mère Sophie-Madeleine; eut une entrevue avec son fils. Il est probable que dans cette circonstance le roi apprit un secret de famille qu'il avait ignoré jusqu'alors, et que, pour sauver à sa mère la douleur et la honte d'une enquête publique, il se résolut à signer volontairement son acte d'abdication.

Le 6 mai, les états du royaume étant assemblés, les membres ayant remis les pouvoirs qu'ils avaient reçus de leurs commettans, et la diète étant duement constituée, les états se rendirent en corps auprès de S. A. R. le régent, pour lui présenter leurs hommages respectueux, et pour exprimer leur reconnaissance du zèle, de l'activité et du patriotisme dont elle venait de donner une preuve en renonçant aux douceurs et à la tranquillité de la vie privée, et en convoquant la grande assemblée constitutionnelle de la nation, seul moyen de sauver le pays de la destruction dont il est menacé.

La diète vote ensuite des remerciemens à S. Exc. le comte de Klingspor, au général-major Adlercrantz et au lieutenant-colonel Adlesparre, ainsi qu'aux officiers sous leurs ordres, pour leur conduite brave et patriotique dans un moment périlleux et difficile. Le maréchal de la noblesse fut invité à communiquer les résolu—

tions à la Chambre des nobles, ce qu'il exécuta en présence des députations de tous les ordres de l'état.

Le mardi 9, S. A. R. le régent ouvrit la diète par un discours qu'elle adressa aux états, puis le chancelier lut à haute voix un rapport détaillé des événemens qui avaient rendu la convocation des états d'une nécessité indispensable au salut du pays. Le maréchal de la diète et les orateurs représentans du clergé, des bourgeois et des paysans, adressèrent à S. A. R. des discours convenables à la circonstance.

Le lendemain, tous les membres des états se réunirent dans un *plenum plenorum*; et cette assemblée sera à jamais célèbre dans les annales de la Suède. S. A. R. ordonna au chancelier de lire à haute voix l'acte d'abdication volontaire du 29 mars; il était de la teneur suivante :

AU NOM DE DIEU.

Nous, GUSTAVE-ADOLPHE, roi de Suède, des Goths et des Vandales, duc de Sleswyck, de Holstein, etc., etc., etc., etc., savoir faisons : qu'ayant été proclamé roi, il y a aujourd'hui dix-sept ans, nous avons monté avec une douleur profonde au trône souillé du sang d'un père chéri et respecté. Nous déplorons l'impos-

sibilité où nous sommes trouvé d'assurer le bonheur de ce royaume, inséparable du bonheur d'un peuple libre et indépendant. Convaincu d'ailleurs que nous ne pouvons pas continuer plus long-temps nos fonctions royales et conserver la tranquillité et le bon ordre dans le royaume: A CES CAUSES, nous regardons comme un devoir sacré d'abdiquer notre dignité et notre couronne royale : ce que nous faisons par ces présentes, librement et sans y être forcé, notre désir étant de passer le reste de nos jours dans la crainte et dans l'adoration de Dieu. Nous formons des vœux pour que nos sujets et leurs descendans puissent jouir à l'avenir d'une prospérité et d'un bonheur plus grand par la miséricorde et la bénédiction de Dieu, et pour qu'ils révèrent le roi en témoignage et en confirmation de quoi nous avons écrit et signé les présentes de notre propre main, et y avons apposé notre sceau royal.

Fait au château de Gripsholm, le 29 mars, de l'an de la naissance de notre Seigneur Jésus-Christ, 1809.

*Signé* GUSTAVE-ADOLPHE.

Après la lecture de cette pièce, le baron de Malmerhjelm se leva, et dans un discours très-

étendu, après avoir peint, des couleurs les plus vives, les malheurs où la conduite du roi avait entraîné la Suède, il renonça à toute allégeance et obéissance à la personne et à l'autorité de Gustave IV, et le déclara, *lui et ses descendans*, maintenant et à jamais déchus de la couronne de Suède. Le baron demanda ensuite si cette déclaration solennelle avait l'assentiment de tous les membres de la diète; alors s'éleva une acclamation universelle et les cris de *oui ! oui ! tous ! tous !* La proposition du baron fut adoptée, et les représentans constitutionnels du peuple de Suède proclamèrent la déchéance de Gustave IV et de sa race, les déclara à jamais incapables d'occuper le trône, sans qu'une seule voix s'élevât pour s'y opposer. Cet acte fut signé par les états, et envoyé par eux au roi déposé, à Gripsholm (1).

(1) On voit que Gustave a été rejeté par la nation. Sa déposition a été motivée sur deux raisons : l'une a été rendue *publique*, l'autre est demeurée *secrète*. Le motif public est son incapacité : les preuves en étaient trop évidentes ; le second motif, que l'on a couvert d'un voile, est l'*illégitimité* de la naissance de ce prince. Cette illégitimité, qui peut être prouvée par des témoignages légaux, a décidé les états à prononcer l'exclusion des enfans de Gustave IV. Il y aurait eu injustice évidente à prononcer cette exclusion sans

Le 5 juin, la couronne fut conférée au duc de Sudermanie ( Charles XIII ); ce prince, né le 7 octobre 1748, était le second fils d'Adolphe-Frédéric, qui monta sur le trône de Suède en 1751, et de Ulrique-Eléonore, sœur de Frédéric-le-Grand. Il reçut en naissant le titre de grand-amiral, selon l'intention des états; son

---

*un motif;* d'ailleurs Charles XIII n'ayant pas d'enfans, n'avait aucun intérêt à écarter ses petits-neveux d'un trône où les aurait appelés le droit de leur naissance.

Charles XIII, élevé sur le trône, supplia les états d'accorder un revenu honorable au prince déchu; les états, après avoir pris connaissance du revenu des propriétés personnelles de Gustave, revenu qui s'est trouvé être de 9,000 liv. sterlings, ont jugé qu'une somme de 15,000 livres sterlings était nécessaire pour l'entretien de l'ex-roi et de sa famille; ils ont en conséquence porté au budget une somme annuelle de 6,000 livres sterlings; cette somme fut divisée en trois parts, dont une fut assignée au roi, une seconde à la reine, et la dernière aux princes, leurs enfans, pour en jouir leur vie durant.

Il n'entre pas dans notre plan de rapporter les différentes aventures arrivées à Gustave IV depuis sa déposition; un de ses projets les plus singuliers a été celui de son voyage à Jérusalem avec sa troupe de *chevaliers noirs;* des raisons de finances empêchèrent l'exécution de ce bizarre pélerinage En 1810 la reine intenta, contre le roi, une action légale, et fit prononcer son divorce.

éducation fut confiée à des hommes d'un mérite distingué. La marine devint de bonne heure l'objet principal des études du jeune prince, qui s'appliqua particulièrement à connaître la construction, la manœuvre, et toutes les parties du commandement. Bientôt une croisière, qu'il fit avec une escadre sur la mer Baltique et le Categat, lui donna occasion de joindre la pratique aux préceptes de la théorie. Il devint en 1765 président honoraire de la Société des sciences d'Upsal. Il fit en 1770 un voyage dans les Pays-Bas, la France, l'Allemagne et la Prusse, où il reçut des mains du héros dont il était neveu la décoration de l'Aigle noire. La mort d'Adolphe-Frédéric, arrivée à-peu-près dans le même temps, ayant mis Gustave III en possession du trône, le prince Charles, de retour en Suède, hâta les progrès de la révolution et en donna lui-même le premier signal en Scanie, par le mouvement qu'il fit faire aux troupes qu'il commandait dans cette province. Le roi son frère lui confia ensuite la place de grand gouverneur de Stockholm, place très-importante dans cette circonstance, et que le prince garda jusqu'en 1773. Déclaré duc de Sudermanie en 1772, il épousa en 1774 Hedvige-Elisabeth-Charlotte de Holstein-Gottorp. La guerre ayant éclaté en 1788 entre la Suède et la Russie, le duc de Sudermanie reçut le commandement de

la flotte, battit les ennemis dans le golfe de Finlande près de Hogland, et mérita des éloges pour avoir ramené, dans la saison la plus rigoureuse, sa flotte de Sveaborg dans le port de Carlscrone, sans qu'elle eût essuyé aucune perte. Gustave III lui donna alors une nouvelle preuve de sa confiance en le chargeant, pendant son séjour en Suède, de maintenir l'ordre dans l'armée de Finlande. Pour récompenser les services que le duc rendit à cette époque, les états lui firent un don considérable; et le roi lui accorda la prérogative d'avoir parmi ses gardes un corps de trabans. Un autre événement ouvrit bientôt au duc de Sudermanie une sphère d'activité encore plus étendue. Gustave III ayant été assassiné par Ankarstrom, ainsi que nous l'avons dit (1), au moment où il allait se mettre à la tête des armées destinées à combattre la France, le prince royal n'ayant pas atteint sa majorité, le duc de Sudermanie fut désigné pour être régent du royaume; il prit les rênes du gouvernement en 1792; il fit adopter à la Suède un système pacifique qui favorisa le commerce et l'industrie. Le pavillon suédois se joignit à celui du Danemarck pour maintenir la sûreté de la navigation dans

(1) Voyez les ouvrages cités dans la note, page 100.

les mers du Nord; et des convois nombreux sortirent des ports de Gothembourg, de Stockholm, de Norkiœping. Ce fut le duc de Sudermanie qui forma le musée de Stockholm, en faisant rassembler les monumens antiques et les tableaux de prix, épars dans les palais et ailleurs; il conçut aussi et exécuta le plan d'une académie militaire, où deux cents jeunes gens sont instruits dans les mathématiques, la tactique, la navigation, l'histoire et la géographie.

Lorsque le successeur de Gustave III eut atteint l'âge de majorité en 1796, le duc de Sudermanie quitta la régence et alla se renfermer dans son château de *Rosersberg*; il ne sortit de sa retraite qu'au moment de la révolution que nous venons de décrire. Après avoir gouverné quelques mois la Suède sous le nom d'Administrateur du royaume, et avoir été élu le 5 juin, roi de Suede, des Vandales et des Goths, il fut couronné avec son épouse le 29 juin 1809 dans la cathédrale de Stockholm. Mais comme ce prince n'avait pas eu d'enfans de son mariage, les états du royaume, pour prévenir les dangers qui pouvaient résulter de l'incertitude de la succession, déférent le titre de prince royal au prince Christiern-Auguste, fils du duc de Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg. Bientôt après, la Suède fit la paix avec la Russie, ainsi qu'avec

la France; mais elle paya de la perte de la Finlande les erreurs de Gustave-IV-Adolphe.

Le 28 mai 1810, la mort imprévue du prince d'Augustenbourg appela les états à disposer de nouveau de l'hérédité au trône de Suède (1). La France était alors au plus haut degré de puissance; les états, rassemblés à Oërébro, jugèrent convenable de confier les destinées de la Suède à un prince français; ils appelèrent le maréchal Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, à succéder à Charles XIII.

Sur la proposition que le roi en fit à la diète, ce prince fut régulièrement élu, le 18 août, prince royal héréditaire de Suède; l'acte d'élection est du 21 août, et l'avis lui en fut de suite expédié à Paris. — Napoléon, loin d'approuver cette élection, en parut d'abord très-mécontent; mais venant ensuite à réfléchir qu'en consentant à l'élévation de Bernadotte, il éloignait un rival dont la popularité lui était suspecte. *Hé bien!* dit-il, *que la destinée s'accomplisse.* Dans l'au-

(1) Ce prince, frappé d'un étourdissement subit, se laissa tomber de cheval dans la bruyère de Quindinge, et mourut presque aussitôt. On répandit le bruit qu'il avait été empoisonné. Le comte de Fersen, connu par son attachement pour Gustave IV, fut soupçonné et massacré par la populace; le médecin Rossi fut traduit devant les tribunaux, et banni du royaume.

dience de congé qu'il donna publiquement au prince royal, l'Empereur le délia de tous ses sermens de fidélité et de ses obligations envers la France. Vous avez cessé d'être Français, lui dit-il; soyez désormais Suédois, et servez votre nouvelle patrie comme vous avez servi l'ancienne.

Le prince de Ponte-Corvo étant arrivé à Stockholm le 1^er^. novembre 1810, prêta sermens de fidélité au roi ainsi qu'aux lois de la nation. Charles XIII l'ayant adopté pour son fils, il ajouta à ses prénoms celui de Charles: nom cher, à plus d'un titre, aux Suédois, et illustré par plusieurs monarques qui l'ont porté.

C'est ainsi qu'un guerrier, sorti des rangs des armées françaises, est venu se placer, par la seule impulsion de son mérite, sur les marches du trône des Wasa, trône sur lequel, depuis la mort de Charles XIII, il siége avec gloire.

L'élection constitutionnelle et le vœu de la nation suédoise ont conféré à ce prince la première de toutes les légitimités. L'adoption de Charles XIII en ajoute une seconde, utilite, mais non nécessaire; car ce n'est pas seulement comme fils adoptif de Charles XIII que Charles-XIV-Jean a reçu la couronne, c'est comme ROI ÉLU: c'est là le premier et le plus beau de ses titres.

# BERNADOTTE.

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux.

L'HISTOIRE a ses hyperboles comme le roman a ses fictions. Le biographe se plaît à relever les qualités et à faire éclater dans un plus grand jour les vertus de son héros. Les auteurs mêmes qui travaillent à l'histoire générale ne sont pas toujours exempts de ce défaut; ils aiment à embellir leurs ouvrages aux dépens de la vérité. Nous nous sommes efforcés de nous garantir d'une telle illusion. La vie d'un personnage illustre, d'un chef de nation, doit être écrite sans enthousiasme, sans faste, sans adulation, et surtout d'un style simple, sans aucune affectation d'ornemens; la vérité les dédaigne, et n'en a pas besoin pour celui dont nous allons tracer la conduite et les actions.

BERNADOTTE (Jean-Baptiste-Jules), qui a pris aujourd'hui les noms de Charles-XIV-Jean en montant sur le trône de Suède, naquit à Pau en Béarn, le 26 janvier 1764, d'une famille de robe; il quitta le collége où il avait fait ses premières études, pour s'engager dans le

régiment de Royal-Marine (1). C'est dans ce régiment qu'il fit ses premières armes ; Bernadotte était dans l'Inde à l'époque de la prise de Pondichéry. De retour en Europe, il suivit ses drapeaux en Corse. Partout il se fit distinguer ; mais la paix n'offrant alors rien à l'émulation d'un jeune homme qui semblait né pour la guerre, il avait pris la résolution de quitter le service pour le barreau. Un de ces instincts impérieux qui a conduit si rapidement tant d'hommes supérieurs à la gloire, le retint sous les armes. L'amour de ses devoirs, sa conduite et ses heureuses qualités, le firent distinguer de son colonel, qui l'éleva au grade de sergent (2). Ayant embrassé la cause de

(1) Un compatriote, et ancien camarade de Bernadotte, raconte qu'allant en sémestre à Pau, il rencontra ce dernier qui venait joindre le régiment ; qu'ils échangèrent leurs habits, et qu'il dit, en passant l'uniforme à son nouveau compagnon d'armes : Va, je te fais maréchal de France. Ce compatriote était loin de se croire prophète, et surtout d'imaginer qu'il y eût sous cet habit un roi de Suède.

(2) Nous ne devons pas passer sous silence un trait de Bernadotte qui honore à-la-fois son cœur et son courage. Lorsque la révolution éclata à Marseille, ce même colonel fut vivement insulté par la populace, qui voulait l'attacher à un réverbère. Bernadotte perce aussitôt la foule, l'arrache à la multitude, et le conduit à l'hôtel-de-ville : ce qui n'empêcha pas les plus séditieux d'y suivre le colonel, en demandant sa tête à grands cris. Bernadotte, que n'in-

la révolution, son activité et sa valeur, secondées par les circonstances, lui firent obtenir un avancement rapide. Il fut nommé colonel au commencement de la guerre, et envoyé à l'armée du Custine en 1792, où il se signala aux combats de Spire et de Mayence; et pendant la retraite de ce général, sauva deux bataillons de grenadiers séparés de l'armée.

Envoyé à l'armée du Nord, son premier soin fut d'établir dans son régiment une discipline à la fois sévère et paternelle. Commandant dans le poste de Premont une avant-garde composée de son corps et du 3.e régiment de cavalerie, il fut attaqué avec impétuosité par douze bataillons autrichiens et anglais, précédés de dix escadrons de cavalerie et d'une artillerie formidable. Leur choc fut reçu avec le sang-froid qui caractérise des soldats d'un courage éprouvé. Environné de toutes parts, Bernadotte sut, par ses brillantes manœuvres, disputer le terrain pied à pied depuis midi jusqu'à la nuit.

---

timidaient point les vociférations de ces séditieux et calme au milieu de la tempête, déclara, avec cette fermeté courageuse dont il a, par la suite, donné des preuves si éclatantes, qu'on ne pénétrerait dans l'enceinte qu'après avoir marché sur son corps et sur ceux des soldats rangés autour de lui. Le peuple, que rebute presque toujours la moindre résistance, respecta ce courage, et le colonel fut sauvé.

Cette armée ayant marché pour faire lever le siége de Landrecies par les Autrichiens, l'attaque ne réussit ni à la droite ni au centre; Bernadotte, malgré quelque succès, fut obligé de protéger la retraite des colonnes.

On sait qu'à cette époque l'insubordination se manifestait souvent dans nos armées. Bernadotte apprend, en rentrant au camp, que des soldats, après avoir assassiné un de leurs généraux, se vantaient de leur crime; son indignation est à son comble, mais elle n'est point partagée par les troupes qu'il ramenait du combat, ni par les soldats du camp qui osèrent applaudir à ce meurtre. Alors il les fait tous ranger en bataille; et avec cette éloquence militaire qui lui est si naturelle, il peint l'horreur du crime qu'on a commis, et les suites funestes qui en pouvaient résulter pour l'armée. La fureur qu'il excite contre les coupables est telle, qu'un même cri se fait entendre pour demander leur punition; la troupe demandé même de marcher contre les soldats égarés, et d'en faire un exemple. Ce ne sera pas le seul trait que nous aurons à citer de l'ascendant irrésistible que Bernadotte avait pris sur le soldat.

Dans un des combats livrés entre Landrecies et Réunion-sur-Oise, sa demi-brigade, après une mêlée sanglante, se laisse enfoncer. Vainement

voulait-il la rallier, sa voix n'est point entendue ; alors courant aux premiers qui se retirent, et jetant ses épaulettes au milieu des rangs désunis, il leur déclare qu'il n'est plus leur chef, s'ils se laissent déshonorer. Soudain les soldats, électrisés par ces expressions animées, reprennent leur ordre de bataille, marchent à l'ennemi, et parviennent à dégager un régiment.

A l'armée des Ardennes et sur la Sambre, les combats qu'il livra justifièrent l'opinion qui l'y avait devancé ; et bientôt il déploya l'espèce d'autorité que sa bravoure lui donnait sur l'esprit du soldat.

Quelques grenadiers d'un régiment que commandait le général Marceau, s'étant livrés à l'insubordination, leur chef voulut les faire arrêter. L'ordre fut le signal d'une révolte ; ces furieux se jetèrent sur Marceau, qu'ils entraînèrent avec eux. Bernadotte sortait de son camp ; tirer son sabre et fondre sur cette troupe en lui reprochant sa lâcheté, ne furent qu'un. Kléber lui-même accourut au secours de Marceau. Quand il vit Bernadotte au milieu de la mêlée, il rentra dans sa tente en disant : *Laissons le faire, j'irais peut-être tout gâter.* L'indignation que celui-ci manifesta, et surtout l'action courageuse qui la suivit, frappèrent d'une espèce de terreur les grenadiers ; les uns prirent la fuite, les autres

intimidés demandèrent leur pardon et la punition des chefs de la révolte.

En 1793, Bernadotte commandait une demi-brigade, lorsque Kléber le distingua ; et après l'avoir employé dans diverses expéditions, il lui confia le commandement d'une brigade de l'armée de Sambre-et-Meuse, à la tête de laquelle il se trouva à la bataille de Fleurus en 1794, bataille l'une des plus mémorables de la révolution. Bernadotte, avec six bataillons, après s'être emparé du terrain qu'avait perdu une des divisions de la gauche, emporta de vive force les hauteurs et les bois de Souvrai, les villages de Lerou et de Willebourou, et poursuivit l'ennemi jusqu'à son camp de la chapelle d'Erlemont, après lui avoir fait un grand nombre de prisonniers.

Le général Kléber, qui avait été témoin de la valeureuse conduite, du sang-froid et de la bravoure de Bernadotte, le pria d'accepter le grade de général de brigade, en lui déclarant que s'il éprouvait un refus, Bernadotte n'était plus son ami. Il fut promu à ce grade *pour actions d'éclat et traits de bravoure :* récompense d'autant plus flatteuse, qu'elle avait été accordée sur le champ de bataille.

Après le gain de la bataille de Fleurus, Bernadotte fut envoyé avec une avant-garde de dix

mille hommes sur les bords de la Meuse, où il force le général Kray dans ses positions devant Maëstricht, lui enlève toutes ses redoutes, et l'oblige à se mettre sous la protection du feu de la forteresse. Le lendemain il s'empare d'un convoi de bateaux destiné pour l'approvisionnement de cette ville. Après avoir passé la Meuse, il investit Maëstricht par la rive droite, et marcha par la Roër. A la bataille de Juliers, livrée le 11 vendémiaire an 3, Bernadotte combattit depuis huit heures du matin jusqu'à sept heures du soir. Suivi de douze cents hommes, il force le passage de la rivière défendu par vingt-cinq mille combattans et une nombreuse artillerie. Les efforts que fit Bernadotte dans cette brillante journée lui attirèrent de nouveau les éloges de Kléber, qui s'exprima ainsi dans une lettre au sujet de ce général :

« Je ne puis trop me louer du général Bernadotte; toujours sous le feu le plus vif, il dirigeait ses dispositions avec un sang-froid héroïque; son courage infatigable et son intrépidité ont décidé le sort de cette bataille. »

Des caissons, l'artillerie et presque tous les équipages de l'armée ennemie, tombèrent au pouvoir des Français.

Au siége de Maëstricht que dirigeait Kléber, Bernadotte se signala par l'attaque et la prise du

fort de Wick, et une partie des travaux de la tranchée fut conduite par lui. Après dix-huit jours de tranchée ouverte, la garnison de Maëstricht capitula : peu après, Bernadotte fut nommé général de division.

L'armée de Sambre-et-Meuse, après une suite non imterrompue de succès, éprouva, pour la première fois, les revers de la fortune, lorsque, tournée sur la Nidda, sur sa gauche en occupant la position du Mein, et couvrant le blocus de Mayence, elle fut obligée d'effectuer sa retraite et de lever ce blocus et celui d'Erenbrenstein. Bernadotte se distingua dans le commandement de l'arrière-garde. L'armée était à la veille de repasser le Rhin sur les ponts de Weissenthurn, quand, par suite d'une imprudence inouie, des bateaux, auxquels on avait mis le feu, tombèrent tout-à-coup sur les ponts, les embrasèrent et ôtèrent tout espoir de retraite. Dans cette extrémité Bernadotte ne balance pas; à la pointe du jour il attaque l'ennemi à l'improviste, combat jusqu'à la nuit, et l'oblige de repasser la Lahn.

Ayant instruit les généraux Kléber, Championnet et Marceau, de ses succès de la veille et des mesures qu'il avait prises, et leur ayant assuré que l'ennemi, de tout le jour, n'oserait rien entreprendre, il proposa d'employer ce temps à

réunir les débris des deux ponts détruits par l'incendie, et sur lesquels l'armée devait passer. Kléber approuva son dessein, et le pria de voir les troupes pour relever leur courage. La vue de ce général et des prisonniers qu'il avait faits, en dissipant leurs craintes, commença à les rassurer.

« Seul hier, leur dit-il, j'ai vaincu les troupes « qui sont devant vous. Que ne vaincrons-nous « pas aujourd'hui que Kléber nous commande? « Vous ne serez pas assez heureux pour que l'en- « nemi vous attaque; c'est une victoire qu'il « vous dérobera. »

En effet l'ennemi refusa le combat. L'armée repassa le Rhin et se porta dans le Hundsruck, où l'ennemi, qui avait débouché de Mayence, occupait déjà la position de la Nahe, et menaçait les places de la Sarre. Toujours infatigable, et croyant n'avoir rien fait tant qu'il restait à faire :

*Nil actum reputans, si quid superesset agendum.*

Bernadotte demande au général en chef la permission d'attaquer avec sa division le front de l'armée ennemie, commandée par Clairfait, et dont l'avant-garde occupait Creutznach. L'affaire s'engage à la vue des deux armées. Les Autrichiens, rejetés dans Creutznach, sont chassés de la ville; ils reviennent avec des troupes fraîches, et chassent à leur tour les Français. Bernadotte accourt aussitôt pour rallier ses troupes effrayées;

voyant qu'elles hésitent à retourner au combat, il se retourne vers un de ses aides-de-camp, et lui dit : « Faites venir la 71.e demi-brigade, elle ré-« parera la honte dont celle-ci vient de se cou-« vrir. » A ces mots les soldats crient : *en avant.* A l'instant ils rentrent dans Creutznach, renversant tout ce qui s'oppose à leur passage, et la ville reste aux Français.

Bernadotte, poursuivant ses succès, se signala encore en l'an 4, contre les Autrichiens commandés par le prince Charles. Il passe le Rhin à Niederverth, et s'empare du village de Bendorff; les ennemis, revenus de leur première frayeur, marchent pour attaquer et reprendre ce village. Quelques grenadiers français, effrayés de leur nombre, avaient mis bas les armes; Bernadotte lui-même, pressé de toutes parts, eût été infailliblement fait prisonnier, si, à la vue du massacre d'autres soldats dans une rue de Bendorff, il n'eût reproché à sa troupe son découragement et l'oubli de ses devoirs; puis leur faisant jeter les yeux sur leurs compagnons d'armes indignement sabrés : « Vous voyez, leur dit-il, que vous n'é-« chappez pas à la mort en jetant lâchement vos « armes; reprenez-les, et sachez mourir comme « de braves gens, en défendant vos vies et votre « général. »

Ce peu de mots prononcés avec feu et indigna-

tion raniment les soldats, qui parviennent à disperser l'ennemi. Celui-ci envoie de nouveaux renforts ; Bernadotte résiste à l'attaque, et (prodige inoui dans les fastes militaires !) huit cents Français combattirent pendant quatre heures contre huit mille Autrichiens, et les forcèrent à la retraite.

Si nous décrivions toutes les actions partielles où Bernadotte se signala à l'armée de Sambre-et-Meuse, et ses efforts presque incroyables pour protéger la retraite de cette armée, un volume entier ne suffirait pas.

Ce général ayant été accusé, d'avoir permis pendant vingt-quatre heures le pillage de Naremberg, et d'avoir levé des contributions dans cette ville, lors de la retraite de l'armée de Sambre-et-Meuse ; se plaignit de cette calomnie, dans une lettre au Directoire, ainsi conçue :

« Je ne vous parlerai point, citoyens Directeurs, de l'indignation qu'ont manifestée les « militaires qui me connaissent, au récit de cette « assertion mensongère ; je me tairai sur tout ce « qu'ont ressenti les troupes servant sous mes « ordres ; mais je dois réclamer auprès de vous « la réparation qui m'est due ; un fait aussi in- « fâme ne peut rester impuni ; et j'ai lieu d'es- « pérer que le gouvernement en fera connaître « toute la noirceur. »

Celui-ci, par sa réponse, le vengea d'un bruit outrageant, qui ne pouvait avoir été semé que par des jaloux envieux de sa gloire et de son mérite.

Nous allons suivre Bernadotte sur un nouveau théâtre, où l'on reconnaîtra toujours un des héros de l'armée de Sambre-et-Meuse.

En 1797, le Directoire ordonna le départ de vingt mille hommes de l'armée de Sambre-et-Meuse pour celle d'Italie, à la tête desquels il mit Bernadotte. Ce général, après avoir rassemblé les troupes à Metz, fit un réglement de discipline, et se mit en marche. Depuis Metz jusqu'à Dijon, l'ordre fut parfait : près de cette dernière ville, il s'éleva une rixe entre trois soldats et des paysans ; un de ces derniers fut atteint d'un coup de feu ; une patrouille qui survint arrêta les soldats, qui furent aussitôt jugés et punis par un conseil de guerre (1). Ayant ensuite rassemblé ses troupes sur la place d'armes de Dijon, il les harangua pour leur rappeler leurs obligations envers les citoyens.

---

(1) Bernadotte, à cette époque, était peu fortuné : cependant il donna 800 francs à la famille du paysan qui avait perdu la vie, et lui fit remettre encore 1200 fr. par le payeur de l'armée, sur sa responsabilité ; il fit plus, il ouvrit une souscription parmi les officiers, qui s'éleva à près de 3,000 f.

« Soldats, leur dit-il, votre marche rapide, « votre discipline, vous avaient mérité les suf- « frages des magistrats des villes. Trois soldats, « indignes de vivre parmi vous, ont attenté à la « vie d'un citoyen ; le conseil de guerre en a « fait une prompte justice. Soyez toujours di- « gnes de l'armée de Sambre-et-Meuse : vous « la représentez ; mêlez, sans les flétrir, vos lau- « riers aux lauriers de l'armée d'Italie. »

Bernadotte se remit ensuite en marche ; il passe le mont Cénis et arrive à Milan. Bonaparte n'attendait que ses troupes pour ouvrir la campagne. L'ordre du départ est donné. L'armée n'était pas payée ; un régiment, refusant de marcher, excite la sédition d'un corps de la division de Bernadotte ; le colonel, ne pouvant se faire obéir, ordonne aux officiers et sous-officiers de partir avec leurs drapeaux ; mais les soldats avertis restèrent. Bernadotte, instruit de cet événement, court à eux ; il commande *en avant*, le régiment obéit : après avoir fait quelques pas, le régiment s'arrête tout-à-coup. Ce général vole à la compagnie des grenadiers, tire son sabre ; et saisissant l'homme de droite du premier rang : « Marche, lui dit-il, ou je te tue. » Se tournant vers le reste du régiment : « Malheureux, je ne « vous aurais pas amenés de si loin pour être le « témoin de votre déshonneur ; il faut ici m'o-

« béir ou m'assassiner; mais vous ne frapperez « point le général à qui vos vies appartiennent. « Avez-vous oublié que sans lui vous auriez « cessé d'être, ou qu'esclaves d'un roi notre en- « nemi, vos mains victorieuses dessécheraient « les marais de la Hongrie ? Vous-mêmes, li- « vrez-moi les chefs de la sédition, ou je vous « fais décimer. »

Cette courte harangue, aussi imprévue que sublime, produisit la plus vive impression. Chacun garda le silence, mais le repentir se faisait lire sur tous les visages. On rejoint les drapeaux : *En avant !* crie le général, et tout le régiment obéit sans murmurer (1).

La division arrive sur les bords de la Piave ; cette rivière, qui n'avait pas de pont, était alors débordée. La rapidité du courant arrête le soldat ; Bernadotte descend de cheval, et traverse la Piave, ayant de l'eau jusqu'aux épaules : les troupes suivent cet exemple (2).

---

(1) Les coupables de la sédition, désignés par les capitaines, furent forcés de sortir des rangs, et on les livra à une garde composée de leurs camarades. Parmi les généraux français, il n'en est pas un seul qui eût pris, sur l'esprit du soldat, un ascendant aussi impérieux que Bernadotte.

(2) Les Allemands ne sont pas vifs ; ils donnèrent un exem-

Bonaparte ayant résolu de passer le Tagliamento, l'armée s'avança sur l'ennemi; Bernadotte ne dit que ces mots à ses soldats: « Mes « amis, n'oubliez pas que vous sortez de l'armée « de Sambre-et-Meuse, et que celle d'Italie « vous regarde. » Après avoir secondé le passage du Tagliamento, Bernadotte, à l'avant-garde de l'armée française, entre dans la place de Palma-Nova, et se porte de suite devant la forteresse de Gradisca, défendue par quatre mille hommes qu'il force de se rendre; dix-sept canons et huit drapeaux tombèrent en son pouvoir. Ce fut au sujet de la reddition de Gradisca, que le Directoire écrivit à ce général :

« Vous avez prouvé, général, que vous vous « êtes déjà rendu familier ce nouveau théâtre de « la guerre. Le prince Charles a dû reconnaître « à Gradisca celui dont il a si souvent redouté « l'audace et l'habileté en Allemagne. »

---

ple de leur lenteur presque incroyable. Le prince Charles, avec 20,000 hommes, avait quitté les bords du Rhin pour passer en Italie, le même jour que Bernadotte partait de Coblentz. Le général autrichien avait un chemin plus court de cent lieues. Le général français arriva avec ses troupes huit jours avant lui. Il est à remarquer que ces 20,000 Autrichiens, n'ayant pu être employés à la bataille du Tagliamento, furent séparés de leur armée, et pris en détail dans les montagnes de la Carinthie et de la Carniole.

Bernadotte ayant reçu l'ordre du général en chef Bonaparte de faire une invasion dans la Carniole, arrive à Leybach, et se rend maître des mines d'Idria (1). Après avoir tout réglé dans ce pays, il traversa le mont Lëoben avec ses troupes et son artillerie, et joignit le général en chef à Lëoben, au moment où il allait livrer bataille. Quatre jours après, les préliminaires de la paix furent signés; ils furent bientôt suivis du traité de Campio-Formio. L'armée rentra en Italie; trois divisions seulement restèrent sur les frontières d'Allemagne: Bonaparte en donna le commandement à Bernadotte, qui administra le Frioul jusqu'à la ratification du traité de paix. La sagesse de son administration lui concilia les vœux et les hommages de tous ses habitans; avant son départ il écrivit en ces termes au gouvernement de Frioul:

« D'Udine, an 5 de la République.

« Le Directoire m'appelle à l'armée destinée « contre l'Angleterre; je remets le commande- « ment du Frioul au général Baraguay-d'Hil- « liers, militaire sage et expérimenté. Ce géné-

(1) On y trouva pour cinq millions de métal encaissé et prêt à être enlevé. Le général en chef en ordonna la vente au profit de l'armée.

« ral protégera vos personnes, et vous assurera « la libre possession de vos biens; mais il faut « que vous veilliez à ce que ses troupes n'éprou- « vent aucun retard dans la distribution des sub- « sistances. Ne souffrez pas que personne soit per- « sécuté pour les opinions qu'il aurait manifes- « tées : c'est une faculté qui nous vient de la na- « ture. »

Les états de Frioul lui firent la réponse suivante, réponse qui est le plus grand éloge de la sage conduite de Bernadotte.

« Général,

« La nouvelle carrière de gloire qui vous est « offerte ne diminue guère en nous le regret « de vous perdre. Que le génie de la France vous « accompagne et vous garde! Nous apprendrons « vos exploits avec cette espèce d'orgueil que « nous doit inspirer l'honneur d'avoir été con- « fiés à vous pendant si long-temps. C'est parmi « nous, c'est en déployant sur notre pays les « soins les plus bienfaisans, que vous avez « acquis une gloire d'autant plus précieuse « qu'elle est à vous seul, et que vos soldats, vos « officiers, ne peuvent pas aspirer à la partager « comme celle des armes. La reconnaissance en « a gravé dans nos âmes le souvenir éternel. »

Nous ne devons pas omettre qu'à l'époque qui précéda le 18 fructidor (4 septembre 1797), Bernadotte signa une adresse, au nom de sa division, contre le parti qui succomba à cette époque. On se rappelle que Pichegru était un des chefs de ce parti, qui tendait à renverser le système révolutionnaire et à rétablir les Bourbons. Peu de temps auparavant, il avait fait arrêter à Trieste M. d'Entraigues, attaché à la légation russe de Venise, et dans la correspondance duquel on avait trouvé des pièces qui compromettaient gravement Pichegru, et qui servirent de prétexte aux mesures prises contre la majorité des conseils. Mais ce général fut entraîné dans ces fausses démarches par Bonaparte; car il était pénétré du principe qu'un corps d'armée, voué à la subordination, ne peut jamais être un corps délibérant, et influer d'une manière quelconque sur les actes d'un gouvernement.

Quoi qu'il en soit, Bonaparte envoya Bernadotte à Paris, pour présenter au Directoire les drapeaux pris à Peschiera, après la bataille de Rivoli. Il lui écrivit en même temps la lettre suivante :

« Je vous ai annoncé, après la bataille de « Rivoli, vingt-un drapeaux; je vous envoie les « derniers par le général Bernadotte.

« Cet excellent général, qui a fait sa réputation « sur la rive du Rhin, est aujourd'hui un des « officiers les plus essentiels à la gloire de l'armée « d'Italie. Je vous prie de vouloir bien le ren- « voyer à cette armée le plus tôt possible.

« Vous voyez dans le général Bernadotte un « des amis les plus solides de la République ; in- « capable par principe, comme par caractère, « de capituler avec les ennemis de la liberté, pas « plus qu'avec l'honneur. »

Le 18 juin 1798, Bernadotte fut nommé ambassadeur à la cour de Vienne. Les habitans de cette capitale ayant voulu célébrer une fête en réjouissance de l'armement de leurs volontaires, destinés à combattre les Français qui avaient menacé Vienne l'année précédente, Bernadotte, qui crut voir dans cet anniversaire quelque chose d'offensant pour la République française, donna le même jour, dans son hôtel, une fête en l'honneur des victoires de la France, et il fit arborer extérieurement le drapeau tricolore. La populace de Vienne s'attroupa, et voulut faire retirer ce drapeau ; le palais fut forcé, et quelques coups de fusil tirés. Cet ambassadeur quitta aussitôt Vienne.

Dans le rapport qu'il fit au Directoire sur cet événement, il parla avec égard de l'Empereur,

et rejeta le tort sur le baron de Thugut. On voulut faire retomber tous les torts sur lui, mais sa conduite prouvait que c'était l'honneur français qu'il avait voulu défendre à Vienne; l'esprit de parti ne raisonne jamais, et les ennemis du gouvernement français voulaient, pour mortifier un brave militaire, donner gain de cause à une populace sans frein, qu'on fait agir avec quelque argent.

Arrivé à Paris, il refusa le commandement de la cinquième division militaire, et donna sa démission de l'ambassade de La Haye qu'on lui avait conférée. Il insista long-temps pour obtenir une réparation de l'insulte qu'il avait reçue à Vienne, et une approbation solennelle de sa conduite. L'une et l'autre lui furent refusées.

Peu de temps après, il épousa la fille d'un négociant d'Avignon, nommé Clary, établi à Marseille. Cette jeune personne, belle-sœur de Joseph Bonaparte, avait été destinée au général Duphot, massacré à Rome dans une émeute populaire.

Le Directoire, qui craignait toujours le renouvellement des hostilités, avait formé trois armées; il donna le commandement de celle d'observation à Bernadotte. On lui promit de la porter à 48,000 hommes. Cette armée devait continuer les siéges d'Ehrenbrenstein, de Philisbourg, envahir le pays

en avant d'Ulm, et manœuvrer sur les deux rives du Danube.

Quelques jours après, ayant été nommé général en chef des armées d'Italie et de Naples, Bernadotte, après avoir porté son attention sur ces deux armées, qui n'en valaient pas une bonne, jugea qu'il n'aurait pas assez de forces pour préserver ce vaste territoire, et attaquer les Autrichiens sur l'Adige; en conséquence il pria le Directoire de lui donner 70,000 combattans. « Quoique l'ennemi ait 100,000 hommes, lui dit-« il, je crois qu'avec 70,000 Français ou auxiliaires, « je le forcerai dans ses positions. Alors j'arme-« rai les Vénitiens, j'arriverai sur l'Isonzo, et je « poursuivrai ma marche sur Vienne. »

Le Directoire, s'obstinant à ne vouloir lui accorder que 50,000 hommes, le général répliqua: « Turenne et le général Bonaparte même, se-« raient battus avec une telle armée; car les pla-« ces fortes dont nous disposions, il y a deux « ans, sont aujourd'hui contre nous. » En dernier résultat, en refusant le commandement de cette armée, il prédit hautement ses revers; ses prédictions s'accomplirent malheureusement.

Il partit pour l'armée d'observation, répara les places du Rhin, et s'empara de Manheim. En

six semaines il mit cette place en état de soutenir un siége.

Après la révolution du 30 prairial an VII (19 juin 1799), qui expulsa Merlin, Treilhard et Laréveillière-Lepaux du Directoire, il fut nommé ministre de la guerre.

Nous avons suivi Bernadotte à la tête des armées et dans les camps; nous allons essayer maintenant de le montrer comme administrateur. A son entrée au ministère, il trouva tout dans la confusion; il avait à lutter contre tous les obstacles, au milieu des désastres de nos armées, des déprédations et des embarras d'un gouvernement désorganisé. L'armée d'Italie avait été forcée d'abandonner le Mantouan, la Cisalpine et le Piémont; l'artillerie était perdue ou prise; les places fortes étaient tombées au pouvoir de l'ennemi. L'armée qui menaçait Vienne deux ans auparavant, retranchée sur les Apennins liguriens, était sans munitions et sans vivres. La chaîne des Alpes était occupée par l'ennemi; une partie des départemens des Hautes-Alpes et du Mont-Blanc était insultée; l'Helvétie, jusqu'à Zurich, était aux Autrichiens; le Bas-Rhin était dégarni de troupes; l'armée en Hollande était réduite à 15,000 hommes. Ajoutez la Belgique sans défense, les places fortes du nord mal approvisionnées, les côtes de la France dépourvues de soldats, la Ven-

dée recommençant à s'agiter, et la discorde dans le midi : tel était le tableau que présentait alors la République.

Quant aux finances, elles offraient une situation non moins alarmante. La paie des troupes suspendue depuis six mois ; l'entier dénuement d'armes, d'habits et d'équipemens ; les hôpitaux remplis de soldats nus et affamés ; la famine dans les camps, enfin l'épuisement du trésor public.

A de si grands maux quels remèdes à opposer? Il y avait de quoi rebuter la volonté la plus ferme et le courage le plus éprouvé ; et cependant Bernadotte ne désespéra point de la République. Le premier jour de son ministère, il dit à plusieurs membres du Corps législatif ces paroles remarquables : « Nous aurons encore deux mois de re-« vers ; dans quatre mois nous serons au cœur « de l'Allemagne. »

Comme le Directoire était avili, il fallait un nom honoré entre les généraux, pour faire cesser le désordre et diriger l'administration de la guerre. Bernadotte apportait une âme trempée dans les périls des batailles, et cet esprit ferme et incapable de ployer que développent les grands événemens.

Dans un écrit où il rend compte au gouvernement de son administration, on remarque ces phrases : « J'avais eu le bonheur de coopérer à

« quelques résultats que nos ennemis appelaient « des miracles, et dont nous n'étions pas éton- « nés. Plein de ce souvenir, vivant dans la pen- « sée de mes frères d'armes, j'espérai, je crus « qu'on pourrait aussi, dans l'administration « de la guerre, porter quelques réformes salu- « taires. »

Dans une espèce de proclamation qu'il adresse à l'armée, il dit : « Je jure de ne point avoir de « repos que je ne vous aie donné du pain, des ha- « bits et des armes. » Ces paroles du nouveau ministre furent entendues de l'armée, qui sembla se tourner vers lui comme vers son sauveur.

Voici ce que Bernadotte écrivait comme ministre de la guerre le 21 fructidor an 7, à son ami le général Brune qui alors, à la tête des armées française et batave, préludait en Nord-Hollande à cette brillante campagne qui a humilié l'orgueil des Anglais et des Russes, et marqué le retour de la victoire sous les drapeaux de la France :

Général,

La victoire, quelque temps infidèle, a pu tarder encore à revenir sous les drapeaux de la République. Le Directoire connaît les causes de ce fatal ajournement ; il sait, citoyen général,

quels prodigieux efforts vous avez excités et partagés.

La France entière connaît les droits de ses généreux défenseurs à la reconnaissance nationale. Ils ont lutté contre l'âpreté du climat, contre l'horreur du besoin, contre la trahison, contre tous les fléaux conjurés, contre toutes les calamités lancées sur notre patrie par le génie de la contre-révolution.

J'ai vivement senti votre situation, je l'ai peinte de même : j'ai dit comme la subsistance du soldat était enlevée et dilapidée ; comme, au lieu de vêtement, on lui donnait des haillons hideux ; j'ai dit combien la solde était arriérée, combien la cavalerie négligée, combien les hôpitaux délaissés, combien l'artillerie abandonnée, combien toutes les parties du service livrées à la désorganisation.

Que l'armée se confie à la justice de ses magistrats ! ils se portent sans cesse les organes de vos justes plaintes. Annoncez de prompts résultats, citoyen général ; vos promesses ne seront point déçues.

La solde sera alignée ;

Les subsistances assurées ;

La cavalerie sera remontée ;

L'artillerie sera remontée et mise en mouvement ;

Des fonds suffisans alimenteront enfin la guerre jusqu'à ce qu'elle puisse s'alimenter elle-même;

Des lois vigoureuses retiendront les déserteurs, et frapperont les embaucheurs.

Dites à l'armée qu'elle ne sera plus la proie de la faim et de la nudité; les détenteurs des deniers publics ne seront plus impunis, quoi qu'on en dise; le jour de leur supplice s'avance.

Ne vous plaignez pas d'avoir éprouvé l'adversité; elle retrempe les âmes républicaines: vous n'avez que vos peines à souffrir; moi, j'éprouve à-la-fois celles de toutes les armées. Et ne croyez pas que les peines attachées à la guerre soient les seules; il en est de plus cruelles dans les cités, il est des chagrins plus dévorans. Que ne suis-je encore au milieu des braves que vous commandez!

Généraux et soldats, vous avez épuisé le malheur, vous n'avez point épuisé le courage. Le moment de recueillir est arrivé; encore quelques efforts, vous allez rendre la paix au monde: si vos destinées sont les plus illustres, ne sont-elles pas aussi les plus douces?

Salut et fraternité.

*Signé* J. BERNADOTTE.

Bientôt la discipline fut rétablie dans l'armée.

La France alors n'avait que deux cent mille combattans sur une ligne de cinq cents lieues. Les troubles de la Vendée, et une agitation sourde dans l'intérieur, ne permettaient pas de renforcer l'armée avec les troupes qui gardaient les villes, sans les remplacer par d'autres; il fallait, avant tout, dissiper une armée de mécontens, qui menaçait d'envahir tous les départemens du Midi. Cette armée fut vaincue et détruite.

Voulant opérer une diversion sur le Bas-Rhin, pour obliger les ennemis à se diviser, et à retirer une partie de leurs forces de la Suisse, il chargea Muller, général de l'armée du Rhin, de passer le fleuve, d'investir Philisbourg, de menacer Ulm, et d'attirer à lui une partie de l'armée autrichienne opposée au général Masséna. Ce projet, aussi bien conçu que bien exécuté, donna les moyens de surveiller un corps russe qui s'avançait par la Bavière, empêcha les princes de la rive gauche du Danube de fournir des secours à l'armée autrichienne, et détermina la marche du prince Charles sur le Bas-Rhin.

Ce prince supposant l'armée française sur le Bas-Rhin beaucoup plus forte qu'elle ne l'était, et craignant d'avoir sa droite débordée par cette armée, partit de la Suisse, emmenant vingt-cinq mille hommes qu'il porta sur le Bas-Rhin. Alors Masséna fondit sur les lieutenans que le

prince Charles avait laissés en ce pays, et les mit en déroute; ces succès furent suivis des événemens les plus heureux pour la France. L'invincible Suwarow, battu avec ses Russes, fut forcé de se retirer dans la Bohême.

A l'égard de la Hollande, la promptitude des secours, et les officiers aguerris que le ministre envoya au général en chef Brune, au moment de la descente des Anglais et des Russes, décidèrent les succès des armées françaises.

Le ministre qui succéda à Bernadotte au ministère de la guerre, présentant au Directoire les drapeaux enlevés à l'ennemi, dit : « Je ne puis « m'attribuer aucune part dans ces victoires et « dans celles qui les ont suivies; elles ont été « préparées par mon prédécesseur. »

Au moment où s'opéraient les sages conceptions du ministre, le Directoire, dit-on, alarmé par les liaisons de Bernadotte avec le parti démocratique, ou plutôt dirigé par cette inconstance qui annonçait sa faiblesse, éloigna ce général du ministère, à l'époque où la France commençait à ressentir les prémices du bien qu'il avait fait; il fut remplacé par Millet-Mureau. Cependant ce fut en vain que le parti démocratique le sollicita alors de se déclarer, et de faire échouer les projets attribués à Syeyes.

Bernadotte, en sortant du ministère, fit im-

primer le compte de son administration ; ce compte, monument durable de sa gestion, atteste son désintéressement, les grandes choses qu'il exécuta, et les ressources qu'il sut créer pour rendre la vie à une administration délabrée. Dans ce même écrit, il se défend, avec la modestie qui sied si bien aux talens et au mérite, de la part que l'opinion lui décernait dans les événemens glorieux qui ramenèrent la victoire sous les drapeaux de la France.

« Les ministres, dit-il, n'ont fait que leur devoir, quand ils sont parvenus à nourrir, à habiller, à équiper les armées, à diriger quelques combinaisons pour que tout marche vers le même but, le salut de la patrie et la paix des nations. Mais j'aime à le proclamer : avant que la gloire des batailles revienne aux ministres, cette gloire appartient aux soldats qui meurent pour leur pays, et aux généraux qui savent les animer et conduire leur courage. »

Après la révolution du 18 brumaire, Bernadotte fut nommé conseiller-d'état, puis général en chef de l'armée de l'Ouest, lorsqu'à peine la guerre civile venait de cesser dans ce malheureux pays. Plusieurs chefs de la Vendée se rassemblèrent, et étaient prêts avec leurs troupes à recommencer les hostilités ; une flotte an-

glaise, portant dix-huit mille hommes de débarquement, cherchait à incendier Brest et à s'emparer de Belle-Isle.

Quoique son armée ne fût pas nombreuse, il sut en tirer le plus grand parti par des dispositions aussi sages qu'éclairées, et surtout par l'activité, qui quelquefois supplée à tout. Le 6 mai 1800, les Anglais ayant essayé de débarquer à Quiberon, furent repoussés, et Belle-Isle fut préservée par la bonne contenance de nos troupes. Il remit, l'année suivante, le commandement au général La Borde; sa santé s'affaiblit alors d'une manière alarmante, et une espèce de marasme parut le consumer; le bruit se répandit qu'il était tombé dans la disgrâce du premier Consul, à la suite de la découverte d'un projet de conspiration formé par des officiers de son état-major, ou qui faisaient partie des troupes de son commandement. Mais Joseph Bonaparte ménagea sa réconciliation avec le premier Consul.

Bernadotte devint maréchal d'empire en 1804, lorsque Bonaparte monta sur le trône de France; sa santé parut alors se rétablir. Peu de temps après il obtint le commandement de l'armée d'Hanovre, et fut nommé chef de la huitième cohorte de la Légion d'Honneur. En mars 1805, il fut choisi, quoique absent, pour présider le

collége électoral de Vaucluse, et fut élu peu de temps après candidat au Sénat conservateur, par le département des Hautes-Pyrénées. Le roi de Prusse lui conféra, à la même époque, le titre de chevalier des ordres de l'Aigle noire et de l'Aigle rouge. Cet exemple fut imité par l'électeur de Bavière, qui lui envoya le grand cordon de l'ordre de St.-Hubert.

La discipline qu'il sut maintenir à l'armée d'Hanovre, les ressources du pays qu'il ménagea avec soin, enfin sa sollicitude constante à pourvoir aux besoins de tous, le mirent à même de présenter à l'ennemi un corps superbe, parfaitement exercé et équipé.

A l'instant où Bonaparte quittait les côtes de Boulogne, Bernadotte recevait l'ordre de partir de Hanovre; il se mit en marche avec la plus grande partie de son armée, vers la fin de septembre 1805. Après avoir traversé la Hesse et le pays d'Anspach, par une marche savante et rapide, il arrive à Würtzbourg, où s'était retiré l'électeur de Bavière; rassemble à la hâte les troupes bavaroises, dispersées par l'invasion de l'armée autrichienne, les réunit à ses divisions françaises, marche sur Munich, en chasse l'ennemi, et rend ainsi cette capitale à son légitime souverain.

Le lendemain il pousse son avant-garde sur

l'Inn, tient en échec l'armée russe qui arrive au secours des Autrichiens, et contribue, par cette habile manœuvre, à la chûte d'Ulm.

Après avoir fait la conquête de l'électorat de Salsbourg, il entre en Bohême et en Moravie, tandis que l'Empereur marche sur Vienne. La bataille d'Austerlitz va se donner. Bernadotte, que Napoléon avait rappelé, arrive avec ses braves, formant le premier corps de l'armée, et il enfonce le centre de l'armée russe. A la suite de cette campagne, en 1806, l'empereur confère au maréchal Bernadotte la souveneté et le titre de prince et duc de Ponte-Corvo.

Au mois d'octobre de la même année, lors de la guerre contre la Prusse, le nouveau prince s'étant porté sur Schleitz, y attaque un corps de 10,000 hommes qu'il culbute; il gagne ensuite le combat de Saalfeld; ce fut dans ce combat que périt le jeune prince Louis de Prusse.

Après la bataille d'Jéna, il fait une marche de nuit, se présente à l'improviste devant Hall, où était la réserve prussienne, la met en déroute et s'empare de cette ville.

Le général Blücher s'étant séparé de la ligne d'opérations avec les différens corps qu'il était parvenu à rallier, le prince de Ponte-Corvo fut chargé de le poursuivre avec son corps et ceux de

Murat et de Soult. Il l'atteignit plusieurs fois; mais le général prussien battit en retraite jusqu'à Lubeck, où il s'enferma. Bernadotte y arrive sur ses pas le 6 novembre, l'y attaque, emporte d'assaut le Burgthor, défendu par une artillerie formidable; chasse l'ennemi de rue en rue, et le poursuit jusqu'au village de Radkan; malgré ses efforts pour l'empêcher, la ville de Lubeck fut mise au pillage.

Le lendemain, le général Blücher capitula dans le village de Radkan. Le prince de Porte-Corvo envoya à l'Empereur soixante-quatre drapeaux ou étendards tombés en son pouvoir.

Après cette glorieuse expédition, il rejoint en Pologne, livre aux Russes un brillant combat près de Morungen, forme ensuite l'aile gauche de l'armée française en avant de Thorn, et contribue beaucoup par sa vigilance à la sauver des dangers auxquels l'imprudence de Napoléon l'avait exposée.

Le 5 juin 1807, les Russes ayant essayé de déboucher par le pont de Spanden, défendu par le prince de Ponte-Corvo, ils attaquèrent ce poste avec une forte colonne soutenue d'une nombreuse artillerie; mais ils furent repoussés avec une perte considérable. Le prince y fut blessé d'un coup de feu à la tête; néanmoins il continua à commander. Mais bientôt la fièvre

survint et lui en ôta la faculté; il quitta alors son corps d'armée, regretté, comme un père, de sa nombreuse famille.

Après la paix de Tilsitt, l'Empereur lui confia le gouvernement des villes anséatiques, en 1808; il commandait l'armée alliée française, espagnole, hollandaise, rassemblée à Hambourg et dans ses environs, et il passa avec elle dans la Jutland et dans la Fionie. Sa conduite fut telle, dans cette circonstance, que non seulement il mérita l'estime des Hambourgeois, mais que tous les peuples du Nord conçurent de lui la plus haute idée : on a vu plus tard à quels honneurs le conduisit une modération qui ne fut tant remarquée que parce qu'elle était alors bien rare parmi les autres maréchaux de France.

En 1809, le prince de Ponte-Corvo se rendit à Dresde, et y organisa les troupes saxonnes qui, réunies à quelques régimens français, formèrent le neuvième corps de l'armée, dont il eut le commandement. Il mena ce corps rejoindre la ligne d'opérations de la grande armée française, menaçant continuellement dans sa marche la Bohême, et forçant l'ennemi à y laisser une partie de ses forces. Après avoir passé le Danube à Straubing, il arriva, le 17 mai, à Lintz; Vandamme, qui commandait les Wurtembourgeois, allait être contraint d'abandonner la tête

du pont. Bernadotte change la défense en offensive; il attaque et bat l'armée autrichienne à Urfar; et après avoir fait retrancher le poste important du Pestlingberg, il rejoint la grande armée au champ de Wagram, où, placé à l'avant-garde, il eut une grande part à la victoire.

La veille du jour où se donna la bataille de Wagram, l'Empereur mit à l'ordre de l'armée la défense de quitter les rangs pendant l'affaire, pour transporter où conduire les blessés à l'ambulance, des mesures étant prises, disait l'ordre, pour porter des secours sur le champ de bataille. Le prince de Ponte-Corvo, qui commandait les Saxons, ne mit pas cette défense à l'ordre de son corps; et comme il arriva que, pendant la bataille, on lui enleva, sans lui en donner avis, la division française de Dupas qu'il avait placée à sa réserve, et qu'un corps voisin disposa des chevaux des ambulances saxonnes pour renforcer ses attelages d'artillerie, le corps saxon souffrit plus qu'aucun autre; un grand nombre de blessés de ce corps, étaient gisans dans la plaine. Bernadotte ordonne de dételler quelques pièces de canon pour aller prendre les voitures d'ambulances; et comme on lui observa que cela pouvait exposer cette artillerie à être prise : Qu'importe, dit le guerrier philantrope ? ce n'est que du bronze : le sang du soldat est bien plus précieux.

L'ordre du jour de l'Empereur avait cependant été exécuté dans toute l'armée avec la plus grande sévérité, au point qu'un maréchal de France voyant des grenadiers porter leur colonel dont un boulet avait emporté la cuisse, il le leur fit déposer sur le bord du chemin, et les renvoya au feu en les réprimendant. Monsieur, dit-il au colonel mourant, il faut qu'un soldat sache mourir à l'endroit même où il est frappé. Un jeune officier, le colonel Lebrun, fils du duc de Plaisance, était alors auprès de ce maréchal; il fit un mouvement d'horreur. Notre métier ne se fait pas à l'eau de rose, dit le féroce guerrier. Ce n'est pas un jour de bataille qu'il faut parler de philantropie.

Napoléon, qui n'aimait pas qu'un homme réunît à-la-fois une opinion et un sabre, reçut fort mal quelques observations dictées par la franchise du prince; il le renvoya en France. Bernadotte se trouvait à Paris dans une disgrâce complète, lors de l'invasion des Anglais dans l'île de Walchéren. Les ministres qui, à ce que l'on prétend, n'étaient pas instruits de sa disgrâce, le prièrent d'aller prendre le commandement des troupes destinées à repousser l'ennemi; il accepta sans hésiter.

Arrivé à Anvers, sa présence calma toutes les alarmes. Doué d'une activité infatigable, il

réunit et disposa, comme par enchantement, tous les moyens de défense ; mais il fit plus encore : il électrisa toutes les âmes. Des milliers de soldats se levèrent à sa voix, et déjouèrent les projets d'un ennemi téméraire. L'Anglais renonça à son entreprise (1); et le prince se disposa à rejoindre l'armée d'Allemagne. Il allait y reprendre un commandement, lorsque la paix fut signée ; il revint alors à Paris, et y reçut la grand'croix de l'ordre de Saint-Henri de Saxe.

Nous venons de suivre Bernadotte dans toutes les périodes de sa carrière militaire ; nous l'avons vu s'élever par tous les grades au rang de maréchal d'empire ; mais il lui était réservé d'offrir en sa personne un exemple encore plus frappant de ce que peut la fortune pour un de ses favoris, lorsqu'elle trouve en lui assez de mérite pour justifier toutes ses faveurs.

Les Suédois avaient conservé de très-bons souvenirs de tous les rapports qu'ils avaient eus avec Bernadotte. A Hambourg et à Lubeck, leurs sol-

(1) L'expédition anglaise de l'Escaut ayant complétement échoué devint le sujet de grandes discussions au parlement d'Angleterre. Il fut ordonné une enquête pour connaître par quelles causes une réunion de forces de terre si considérables avait produit si peu d'effet. Le général anglais, lord Chatam, fut disgracié, et obligé de se démettre de ses emplois.

dats et leurs officiers n'avaient eu qu'à se féliciter de ses procédés. La révolution éclate en Suède; Gustave-Adolphe est précipité du trône, ainsi que nous l'avons dit.

Charles XIII, après la mort du prince d'Augustenbourg, convoqua une diète général des états du royaume à Oërébro, pour élire un successeur au trône. Bernadotte est élu.

A cette époque, l'armée française était placée par la renommée au-dessus de toutes les autres, et Bernadotte était un des chefs les plus distingués de cette armée. Les Suédois avaient à se louer de lui en particulier; et nous devons dire, sans blesser la vérité, qu'il est un des généraux français dont la conduite a été la plus noble envers les étrangers.

Tels furent les véritables motifs qui décidèrent les états de Suède à le proclamer prince royal.

Quelques publicistes ont cru que Napoléon avait puissamment influé sur l'élévation de Bernadotte au trône de Suède. A cet égard ils ont été dans l'erreur. Non seulement l'Empereur fut étranger à cette étonnante nomination, il est même certain qu'elle ne lui fut point agréable(1).

---

(1) Voyez à ce sujet un ouvrage intitulé : *Mémoires sur un homme célèbre*; 2 vol. in-8°; Paris, Plancher, libraire,

Mais il ne voulut point faire d'éclat, et peut-être fut-il satisfait de voir s'éloigner un homme qui n'avait jamais été dans son parti, et dont la franchise en plusieurs circonstances lui avait souverainement déplu.

C'est à l'aide des pièces officielles que nous avons recueillies dans les différentes chancelleries, et que nous avons traduites avec la plus scrupuleuse exactitude, que nous allons essayer de suivre dans sa nouvelle carrière un prince sur les actes duquel toute l'Europe a les yeux ouverts.

*Proposition du roi de Suède aux états-généraux, pour l'élection d'un successeur au trône, faite à Oërébro, le* 18 *août* 1810.

A l'époque où les états du royaume se séparèrent, il y a trois mois, après une longue diète, tout semblait promettre un avenir tranquille et fortuné; à la suite de grands malheurs, après de violentes secousses, l'état semblait avoir ob-

---

rue Poupée; et l'on sera convaincu que Napoléon fut sur le point de faire arrêter Bernadotte, qui se préparait à quitter la France pour se rendre en Suède.

tenu un calme long-temps désiré. Trois traités de paix avait assuré ses frontières, resserrées par une guerre malheureuse. A côté du trône un prince généreux offrait un nouvel appui au pacte social, que le roi avait établi de concert avec les états. A l'effervescence qu'un changement politique laisse toujours dans les esprits, avait succédé une émulation mutuelle de concourir au bien de la patrie. On reconnaissait la nécessité des grands sacrifices qu'imposaient les désastres essuyés, et l'on s'y soumettait avec un dévouement unanime.

Le roi partageait cet espoir et son cœur s'y livrait avec confiance, lorsqu'un de ces coups de la Providence, qui trop souvent détruisent les calculs humains, vint mettre le comble aux malheurs de la Suède. Le prince royal, Charles-Auguste, n'existe plus, et avec lui semblait s'évanouir jusqu'à l'illusion d'un avenir heureux.

Navré de douleur, le roi fixa ses regards sur la situation de son royaume et sur l'étendue de la perte qu'il venait de faire; Sa Majesté n'hésita pas sur les devoirs qu'elle avait à remplir. Fidèle aux principes de gouvernement qu'elle avait adopté à son avénement au trône, elle vit dans le bonheur de son pays et de son peuple, la loi suprême de la conduite qu'elle devait tenir

pour assurer la tranquillité présente, et garantir celle de l'avenir.

Guidé par ces principes et par le souvenir de l'antique indépendance de son pays ; éclairé par les leçons qu'offre l'histoire ; n'ayant d'autre ambition que de consacrer tous ses moyens au bonheur de sa patrie, pour laquelle Sa Majesté avait exposé sa vie au milieu des combats, le roi partagea la conviction générale sur la nécessité de fixer incessamment la succession au trône, et de rendre aux lois et à la sûreté personnelle une garantie inviolable.

Animée de ces sentimens, et fermement résolue d'accélérer l'élection d'un successeur au trône, Sa Majesté prêta une oreille favorable à la voix de la nation, qui se déclarait hautement pour le prince de Ponte-Corvo. De brillans exploits militaires, et des qualités distinguées comme homme d'état, avaient illustré son nom, qui occupera une place éminente dans l'histoire. Sa douceur et sa loyauté l'avaient fait chérir et respecter même par des nations ennemies ; et les rapports que des guerriers suédois avaient eu avec lui, par suite des malheurs de la guerre, leur avaient fait connaître l'attachement de ce prince pour un peuple qu'il ne combattait qu'à regret. Toutes ces circonstances ne pouvaient

manquer de fixer l'attention de Sa Majesté; elles devaient influer sur son opinion, quant à la succession au trône.

Sa Majesté a consulté, dans cette question importante, l'opinion du comité secret et du conseil d'état. La grande majorité, dans le premier, et l'unanimité des suffrages dans le second, ont fortifié le sentiment de Sa Majesté; elle a cru qu'en confiant les destinées futures de la Suède au prince de Ponte-Corvo, la gloire militaire qu'il a déjà acquise assurerait, d'une part, l'indépendance du royaume, et de l'autre, lui ferait considérer de nouvelles guerres comme inutiles pour l'intérêt de sa renommée; que sa mûre expérience et son caractère énergique maintiendraient l'ordre dans l'intérieur, et assureraient les bienfaits de la paix; que l'amour de la justice et de l'humanité qu'il a manifesté dans les pays ennemis comme dans sa patrie, s'exercerait en faveur du bien-être et des lois de sa patrie adoptive; et enfin que son fils ferait disparaître l'incertitude de l'avenir, objet auquel l'exemple du passé donne une importance majeure.

A CES CAUSES, Sa Majesté propose aux états du royaume S. A. S. Jean-Baptiste-Jules BERNADOTTE, prince de Ponte-Corvo, comme prince

royal, et successeur de Sa Majesté au trône de Suède.

Sa Majesté croit devoir ajouter, comme une condition indispensable, prescrite par les lois fondamentales du royaume, qu'il faut que le susdit prince, en cas qu'il soit élu, par les états, à la succession au trône, ait, avant son arrivée sur le territoire suédois, déclaré faire profession de la doctrine évangélique luthérienne, et qu'il signe ensuite un acte de garantie semblable à celui qui fut dressé par les états, pour feu S. A. R. le prince Charles-Auguste.

Sa Majesté a rempli le devoir que lui impose sa dignité royale; elle attendra avec une conscience calme la décision des états. Dans l'état actuel des choses, la conviction seule doit guider les suffrages de tout bon Suédois. Puisse une élection prompte et unanime resserrer les liens qui unissent S. M. à ses sujets, et leur acquérir un nouveau titre à l'estime des puissances étrangères! puisse ce royaume, souvent exposé à des périls imminens, et toujours habitué à les vaincre, après une longue alternative de revers et de prospérités, voir régner dans son sein l'union, le calme et le bonheur! puisse la gloire des armes suédoises rivaliser avec les arts de la paix! Et si la défense de la patrie exige un jour leur emploi, puissent-elles ajouter de nou-

veaux témoignages à ceux que les fastes de l'histoire conservent !

S. M. n'a, dans l'élection présente des états, d'autre intérêt que celui que lui inspire le zèle, dont de cœur de S. M. est animé pour l'indépendance et la gloire de la Suède. Le roi conservera ces sentimens jusqu'à la fin de ses jours, et ses derniers vœux seront pour sa patrie.

*Signé* CHARLES.

*Et plus bas*, G. DE WETTERSTEDT.

# ACTE D'ÉLECTION.

Nous soussignés, les états-généraux du royaume de Suède, comtes, barons, évêques, représentans de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie et des paysans assemblés actuellement en diète extraordinaire dans la ville d'Oërébro, savoir faisons : que S. A. R. le prince Charles-Auguste de Schlweig-Holtstein-Sonderbourg-Augustenbourg, élu prince royal de Suède, des Goths et des Vandales, étant décédé sans héritiers mâles, et que, jugeant qu'il est de notre devoir de prévenir et détourner le péril, pour l'indépendance et la tranquillité du royaume, ainsi que pour les droits et priviléges de ses habitans, statués par les lois fondamentales, qui pourrait résulter d'une vacance du trône et de l'élection qui s'en suivrait; exerçant en même temps le droit qui nous est réservé dans le 94e article de la constitution du 6 juin 1809, d'élire en pareil cas une nouvelle dynastie;

A CES CAUSES, et considérant que le haut et puissant prince et seigneur Jean-Baptiste-Jules Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, est doué des vertus et qualités qui nous donnent le

juste espoir de jouir, sous le règne de ce prince, d'une bonne administration et de la prospérité, fruits d'un gouvernement légal, énergique et bienfaisant : Nous, les états-généraux de Suède, sur la proposition de notre auguste roi, actuellement régnant, et sous condition que le susdit prince de Ponte-Corvo ait, avant son arrivée sur le territoire suédois, embrassé la religion évangélique luthérienne (1), et signé les réversales dressées par nous, avons élu volontairement, par suffrages légaux et unanimes, pour nous et nos descendans, le haut et puissant seigneur Jean-Baptiste-Jules Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, à la dignité de prince royal de Suède, pour, après le décès de notre auguste souverain actuel (dont le Tout-Puissant veuille protéger les jours), régner sur la Suède et les pays qui en dépendent; être couronné roi de Suède et

(1) Henri VI fut obligé d'abjurer sa religion afin d'occuper le trône de France. Plus heureux que ce prince, le Béarnais qui règne aujourd'hui en Suède n'a pas eu besoin d'abjurer sa croyance; il a seulement fait la déclaration publique que la religion qu'il professait, et dans laquelle il avait été instruit dès son enfance, était la religion évangélique. *Voyez* ci-après, page 172.

Quoique toutes les sectes chrétiennes soient tolérées en Suède, les catholiques sont l'objet d'une surveillance spéciale; les Suédois regardent comme contraire aux principes fondamentaux de leur constitution, le dogme prêché par les

recevoir le serment de fidélité; enfin gouverner le royaume suivant le but littéral de la constitution du 6 juin 1809, ainsi que suivant les autres lois en vigueur, tant fondamentales que générales et spéciales; le tout conformément aux réversales que S. A. R. donnera présentement, et dans la suite à son avénement au trône.

Nous conférons également aux descendans mâles, légitimes de S. A. R., le droit d'occuper le trône de Suède, dans l'ordre et de la manière qui sont statués littéralement dans la loi de succession que nous avons établie.

Nous, les états-généraux de Suède, ayant arrêté ce qui précède, avons en conséquence confirmé le présent acte d'élection par la signaturede nos noms, en l'apposition de nos sceaux.

Fait à Oërébro, le 21e. jour du mois d'août de l'an 1810, après la naissance de notre Seigneur. (*Suivent les signatures.*)

---

prêtres de cette communion, qui soutiennent : *que les rois ne tiennent leur couronne que de Dieu, ne sont responsables de leurs actions qu'à Dieu seul et prescrivent en conséquence aux sujets une obéissance aveugle envers les princes qui obéissent à Dieu, c'est-à-dire, aux prêtres.* Ce dogme, dont un clergé turbulent a souvent abusé avant le temps de la réforme, passe en Suède pour une hérésie bien plus condamnable encore que l'idolatrie et les superstitions romaines.

# CORRESPONDANCE.

## RÉPONSE

*Du prince de Ponte-Corvo, à la dépêche du maréchal comte de Klingspor, écrite immédiatement après la révolution de* 1809.

Dresde, le 30 mars 1809.

J'AI reçu, monsieur le comte, la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser pour me proposer, au nom de S. A. R. le duc de Sudermanie, régent du royaume, un armistice avec les armées de S. M. l'empereur et roi. J'ai été charmé que Votre Excellence ait choisi, pour me faire cette communication, le major de La Grange, pour lequel je conçus une estime particulière, lorsque je fis sa connaissance à Lubeck il y a deux ans.

J'ai cru utile au succès de la mission dont il est chargé, que le major de La Grange se rendît lui-même auprès de S. M. l'Empereur et Roi; j'ai ordonné à un de mes aides-de-camp de l'y accompagner. Je ne doute pas qu'il ne rapporte bientôt les passeports que S. A. R. pourrait désirer pour un négociateur.

S. M. l'empereur et roi a déjà témoigné dans plus d'une circonstance ses bonnes dispositions pour la nation suédoise, et je crois pouvoir assurer que S. A. R. n'aura qu'à se louer des résultats de l'initiative qu'elle a prise aujourd'hui.

En attendant la décision de Sa Majesté, j'ai ordonné provisoirement au lieutenant-général Gratien, qui commande sous mes ordres dans les villes hanséatiques et sur les bords de la Baltique, de suspendre toute hostilité contre la nation suédoise, et d'accueillir même les bâtimens suédois que les circonstances pourraient amener dans l'étendue de son commandement.

Je me félicite vivement, monsieur le maréchal, de mes relations avec Votre Excellence : leur objet contribue surtout à me les rendre infiniment agréables, et il m'est doux de penser qu'une parfaite intelligence pourra être bientôt rétablie entre la France et une nation aussi brave que généreuse.

## RÉPONSE

*Du prince de Ponte-Corvo, à la lettre de S. M. le roi de Suède, qui l'informait de son élection par les états-généraux du royaume.*

Paris, le 7 septembre 1810.

Sire, je ne chercherai point à peindre à Votre Majesté les sentimens dont j'ai été pénétré, en apprenant qu'une nation illustre dans les fastes du monde avait daigné fixer ses regards sur un soldat qui doit son mérite à son amour pour sa patrie. Il me serait également difficile d'exprimer toute ma reconnaissance et mon admiration pour cette étonnante magnanimité avec laquelle Votre Majesté a bien voulu présenter elle-même pour son successeur un homme auquel rien ne l'attachait. Plus Votre Majesté a cru faire en cela pour le peuple suédois, plus cette idée, infiniment trop flatteuse pour moi, m'impose d'obligation. Je ne me dissimule point leur étendue ni leur difficulté ; mais si j'en crois mon cœur, je les remplirai, car jamais il n'exista pour l'âme d'un mortel un plus puissant mobile ; jamais il

ne se présenta une plus belle occasion de consacrer sa vie au bonheur d'un peuple entier.

Aussitôt que la lettre de Votre Majesté m'a été remise par le comte de Morner, je me suis empressé de le communiquer à Sa Majesté l'empereur et roi; elle a daigné mettre le comble à ses bontés pour moi, en m'autorisant à devenir le fils adoptif de Votre Majesté.

D'après ce qu'elle daigne me dire, je vais accélérer mon départ. Il me tarde de mettre aux pieds de Votre Majesté l'hommage dû à ses vertus, il me tarde aussi de la rendre dépositaire de mes sermens.

Jusqu'à ce jour j'ai mis toute ma gloire, tout mon bonheur à servir mon pays; mais la France, j'ose m'en flatter, daignera encore applaudir à mes efforts pour ma nouvelle patrie. Elle ne pourra voir sans intérêt un de ses enfans appelé par les destinées du monde à défendre un peuple généreux, qu'elle compte depuis long-temps parmi ses plus dignes alliés.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, à la lettre du roi de Suède, en recevant les décorations de ses ordres.*

Cassel, le 9 octobre 1810.

Sire, du premier endroit où je me suis arrêté en quittant la France, je m'empresse de faire passer à Votre Majesté les réversales que j'ai signées, conformément à ce qui a été statué par les états du royaume.

Je prie Votre Majesté d'agréer l'expression de ma profonde reconnaissance pour l'honneur qu'elle a daigné me faire en m'envoyant les décorations de ses ordres, notamment la grande-croix de l'ordre de l'Epée. Ainsi Votre Majesté m'associe déjà à la gloire de ma nouvelle patrie, moi qui n'ai encore rien fait pour elle. L'avenir seul pourra m'offrir les occasions de mériter une telle faveur ; mais mon cœur ne le désire pas, et tous mes vœux sont pour la paix ; si pourtant l'état avait un jour besoin de mon épée, les Suédois la verront au champ d'honneur, telle qu'elle doit être portée par l'héritier du trône de Votre Majesté.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé à l'archevêque de Suède, après avoir fait, devant ce prélat, la profession de foi sur la religion luthérienne, à Elseneur, le* 19 *octobre* 1810.

Monsieur l'archevêque, j'ai été dès mon enfance instruit dans la religion réformée. Les événemens qui se sont passés en Europe pendant les vingt dernières années, ayant amené les armées françaises en Allemagne, j'ai eu occasion de connaître les ministres protestans de ce pays, et de me convaincre, en conversant avec eux, que la confession d'Augsbourg, telle qu'elle a été remise par les princes et états protestans d'Allemagne à l'empereur Charles V, contient véritablement la parole de Dieu et la doctrine de Jésus-Christ. Toutes les recherches que j'ai faites depuis m'ont affermi dans l'opinion que cette profession est la véritable. C'est donc par persuasion, autant que par le désir d'établir entre le peuple suédois et moi des rapports plus intimes, que je déclare aujourd'hui publiquement professer la confession luthérienne, à laquelle j'étais depuis long-temps attaché de cœur.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé aux cavaliers qui le reçurent sur le quai à Helsingbourg, le* 20 *octobre* 1810.

---

Messieurs, le roi et la nation suédoise m'ont donné une grande preuve d'estime et de confiance. J'ai tout sacrifié pour y répondre J'ai quitté la France, pour laquelle j'avais vécu jusqu'à ce jour. Je me suis séparé de l'empereur Napoléon, auquel la plus vive reconnaissance et une infinité d'autres liens m'attachaient. Ce n'est pas l'espoir d'une couronne qui peut dédommager mon cœur de sacrifices si sensibles; non, Messieurs, je ne trouverai de véritable dédommagement que dans le bonheur de ma nouvelle patrie. Je viens donc au milieu de vous avec l'abandon le plus absolu et avec le désir le plus ardent de tout faire pour contribuer à ce bonheur. J'apporte au roi, que vous chérissez à si juste titre, un dévouement sans bornes. Unissons-nous à l'envi, Messieurs, pour remplir ses vues paternelles, et ne souffrons jamais que la patrie perde rien de cet illustre rang qu'elle doit à la valeur et aux vertus de ses ancêtres.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, à la lettre de S. M. le roi de Suède, après avoir reçu le brevet de généralissime de terre et de mer.*

Helsingbourg, le 21 octobre 1810.

Sire, j'ai reçu le brevet de généralissime de terre et de mer que Votre Majesté a daigné m'envoyer. Je ne chercherai point à peindre combien je suis sensible à cette nouvelle marque de sa confiance. Ce n'est plus par des paroles que je puis exprimer ma reconnaissance. Ma vie entière suffira à peine pour mériter tant de bontés; le seul emploi que je désire faire de l'éminente dignité dont il vous a plu de me revêtir, Sire, est d'augmenter encore, s'il est possible, par mon exemple, le tendre et respectueux attachement que toute l'armée suédoise porte à son roi. Sous ce rapport, je me glorifierai encore plus d'être le chef de tant de braves.

Je suis enfin arrivé au milieu de cette nation, à laquelle je porte déjà une si vive affection; mais il manque encore à mon bonheur de présenter mon hommage au prince que tous les Suédois chérissent comme leur père.

## EXTRAIT

*D'une dépêche au roi de M. le baron de Lagerbjelke, ministre de Suède à Paris, le 26 octobre* 1810.

Malgré toutes les prévenances personnelles dont je venais d'être l'objet, il m'avait été facile de me préparer à une scène peu agréable. La nature de mes conférences avec le duc de Cadore; le départ précipité de M. Czernicheff; la catastrophe dont la Suisse s'était vue menacée pour affaires de commerce; les avantages remportés dans le Portugal, dont on voudrait sans doute profiter pour accabler les Anglais sur tous les points à la fois: toutes ces circonstances réunies m'avaient assez fait juger quel serait l'objet de l'audience; mais j'avoue que je ne m'attendais pas à une explosion aussi violente : jamais je n'avais vu l'Empereur en colère; et cette fois-ci, il l'était à un point qui surpasse toute imagination.

Je fus introduit un peu après neuf heures du matin. Je trouvai le duc de Cadore avec l'empereur; et la présence de ce tiers me fit d'abord juger que j'étais appelé pour entendre une déclaration officielle, mais que la discussion ne me serait point permise. Je n'en résolus pas moins de répondre à chaque occasion où je pourrais placer un mot.

Il m'est impossible de rendre compte à Votre Majesté de tout ce que l'empereur a dit pendant cinq quarts-d'heure au moins, parce que son agitation était si forte, son discours si coupé, ses répétitions si fréquentes, qu'il était trop difficile de tout classer dans la mémoire. Je débutai par la présentation de la lettre de Votre Majesté. « Savez-vous, dit l'empereur, quel est le sujet de cette lettre? » Je l'exprimai, en ajoutant un compliment. Sans y répondre, l'empereur continua (chaque reprise du discours de l'empereur fera suffisamment connaître à Votre Majesté le genre des courtes réponses que je tâchai de placer dans les intervalles) : Ah ça, M. le baron, cessera-t-on enfin de croire en Suède que je ne suis qu'une dupe? pense-t-on que je puisse m'accommoder de cet état mixte ou métis? — Oh! point de sentimens! c'est par les effets qu'on fait ses preuves en politique. Voyons ces effets : Vous signâtes la paix avec moi au commencement de l'année; vous vous engageâtes à rompre toute communication avec l'Angleterre; vous gardâtes un ministre à Londres, un agent anglais en Suède, jusque fort avant dans l'été; vous n'interrompîtes la communication ostensible par Gothembourg que plus tard encore : et qu'en résulta-t-il? Que la correspondance est restée la même, ni plus ni moins active. — Bah! il n'est pas question d'une communication par-ci, par-là; elle est régulière, elle est très-considérable; vous avez des bâtimens dans tous

les ports de l'Angleterre.—Vraiment, du sel ! prend-on du sel dans la Tamise ? Des bâtimens de commerce anglais assiégent Gothembourg. — La belle preuve qu'ils n'y entrent pas ! On échange les marchandises en pleine mer ou près des côtes. Vos petites îles serviront de magasins pendant l'hiver. Vos bâtimens transportent ouvertement des denrées coloniales en Allemagne; j'en ai fait saisir une dixaine à Rostok. Est-il possible que l'on puisse affecter ainsi de se méprendre sur le premier principe du système continental ? — A la bonne heure ! vous n'approuvez point cela dans votre note ; ce n'est point d'elle que je me plains, c'est du fait. Je n'ai pas dormi une seule heure de la nuit, à cause de vos affaires : on pourra me laisser reposer en paix ; j'en ai besoin. — Encore, est-elle convenable cette restitution des prisonniers anglais qui avaient si imprudemment attenté à la dignité du roi, et violé son territoire ? Rendus sans aucune satisfaction ! N'est-ce pas, M. de Cadore ? (Le ministre, tout tremblant, ne manqua pas de répondre affirmativement, comme à quelques autres questions semblables). Autre violation du droit territorial, la capture d'un corsaire français dans l'intérieur du port de Stralsund; mais on ne m'a rien rendu, à moi (1) : ce n'est que pour ses amis qu'on a

(1) Le commerce de Stralsund paya, par ordre du roi, la valeur de ce corsaire, qui ne fut pris que par une suite de sa propre imprudence (*Note du ministre*).

ces petites attentions-là. Eh bien ! restez avec les Anglais ! S'il faut en juger par le mal que vous m'avez fait cette année-ci, jamais vous ne fûtes plus amis des Anglais que dans ce moment. — Oh, oh, c'est vous qui le dites ! c'est vous qui m'assurez que la Suède aime mieux rester avec moi ! mais des preuves, vous dis-je, des preuves ! — A la bonne heure ! votre état, à la suite d'une guerre malheureuse, réclamait des ménagemens. Eh bien ! j'en ai eu à mes dépens, comme une dupe. Vous m'avez enjôlé, vous-même ; vous avez eu l'adresse de gagner la mauvaise saison ; vous avez eu le temps de débrouiller vos intérêts avec l'Angleterre. Est-il juste, s'il en existe encore contre la foi des engagemens, que j'en supporte la peine ? Vous avez eu le loisir de vous mettre en état de défense ; vous avez encore l'hiver devant vous ; que risquez-vous donc ? — Oui, le commerce d'exportation ; c'est le cheval de bataille ; où est-il donc ce pavillon neutre ? Il n'y a plus de neutres : l'Angleterre n'en reconnaît point ; je ne veux pas plus en reconnaître. — Le sel ! oui, le sel ! on trouve moyen d'avoir ce qui est nécessaire. Que fîtes-vous, lorsque, en 1801, vous étiez en brouillerie ouverte avec l'Angleterre ? — Souffrir ! croyez-vous que je ne souffre pas, moi ? que la France, que Bordeaux, que la Hollande, que l'Allemagne ne souffrent pas ? Mais voilà précisément pourquoi il faut en finir. La paix maritime à tout

prix ! ( *Ici l'empereur s'anima terriblement.* ) Oui, la Suède est la seule cause de la crise que j'éprouve. La Suède m'a fait plus de mal que les cinq coalitions ensemble. Mais aujourd'hui, rendue à ses communications avec le reste de l'Europe, elle en profite pour faire le commerce de l'Angleterre. — Ah ! Monsieur, du temps, toujours du temps ! J'en ai trop perdu. Il vous en fallait, dites-vous, pour entrer, sans trop de sacrifices, dans le nouveau système; il m'en fallait aussi, ajoutez-vous, pour faire du bien à la Suède. Eh bien ! n'ai-je rien fait ? Ecoutez : Lorsque vous fîtes choix du prince de *Ponte-Corvo*, ne risquai-je rien en lui permettant d'accepter ? N'ai-je pas été sur le point de me brouiller avec la Russie ? N'y a-t-on pas cru, n'y croit-on pas peut-être encore, que vous de votre côté, les Saxons et les Polonais de l'autre, soutenus par moi, s'armeraient pour reconquérir leurs provinces perdues ? Les têtes ne sont-elles pas, dans ce moment même, fort électrisées en Pologne ? Qu'ai-je fait, alors ? J'ai laissé dire; j'ai laissé circuler des bruits qui pouvaient détacher la Russie de mon système; ce n'est que maintenant que, plus en plus détrompé sur la politique suédoise, j'ai dû prendre un parti. Je ne vous le cacherai point, je viens de renvoyer M. de Czernicheff en Russie; je l'ai instruit de la déclaration que je vous fais aujourd'hui; j'engage fortement l'empereur Alexandre de faire la même démarche de son

côté. Choisissez : des coups de canon aux Anglais qui s'approchent de vos côtes, et la confiscation de leurs marchandises en Suède, ou la guerre avec la France ! Je ne puis vous faire grand mal : j'occupe la Poméranie, et vous ne vous en souciez pas trop ; mais je puis vous faire attaquer par les Russes, par les Danois ; je puis confisquer tous vos bâtimens sur le continent ; et je le ferai, si dans quinze jours vous n'êtes pas en état de guerre avec l'Angleterre. — Oui, vous avez raison ; il faut compter l'allée et le retour du courrier, et quelque chose de plus. Eh bien ! je vous ordonne, M. de Cadore, d'expédier un courrier sur-le-champ. Je vous engage, M. le baron, d'en faire autant. Si, cinq jours après la démarche officielle de M. Alquier, le roi ne s'est point décidé pour l'état de guerre avec l'Angleterre, M. Alquier partira sur-le-champ, et la Suède aura la guerre avec la France et tous ses alliés. — Oui, c'est juste, je n'ai point positivement demandé l'état de guerre avant ce moment ; mais j'y suis maintenant forcé par tous les motifs imaginables. D'abord, la Suède a prouvé qu'elle ne peut rester dans un état mixte avec l'Angleterre, sans faire le plus grand tort au continent ; ensuite les choses ont pris un développement général, qui exige une parfaite égalité de mesures, ou bien un état ouvert d'hostilités. Voyez ce que toutes les autres puissances ont cru devoir faire. La Russie, plus forte que les autres, n'a obtenu la paix

avec moi qu'à condition de déclarer sur-le-champ la guerre à l'Angleterre. L'Autriche, puissance du premier ordre, si la France n'existait point, a franchement pris son parti. J'ai assez long-temps été la dupe de la Prusse, comme la vôtre. Elle vient enfin de reconnaître, par la catastrophe de la Hollande, qu'il fallait se déterminer ; elle a franchement adopté l'état de guerre. Le Danemarck l'a fait depuis long-temps ; mais à quel titre puis-je exiger de ce pays ce que je ne puis obtenir de la Suède ? Eh ! me dis-je souvent, qui sait si je serai toujours bien avec la Russie ? qui peut connaître le chapitre des événemens ? ne sera-t-il pas un jour du plus grand intérêt pour moi d'avoir dans le Nord une puissance amie, forte de ses propres moyens ainsi que de mon alliance ? Mais croit-on maintenant en Suède que je pourrais, en faveur du nouveau prince royal, relâcher quelque chose de mes principes invariables ? Au contraire, la crise politique dans laquelle je me suis mis en faveur d'elle, me fournit un titre de plus. — Cependant la Suède a une grande obligation à la personne du prince royal, car sans ce choix (nullement influencé par moi) j'aurais, il y a deux mois, fait la démarche à laquelle je me vois aujourd'hui forcé. Je me repens maintenant de ce délai, qui, vu la saison, vous a été si profitable, non parce que je regrette ce qui peut vous arriver de bien, mais parce que vous m'avez trop maltraité. Depuis long-temps

l'office qui devait vous être adressé, se trouve préparé dans les bureaux de M. de Cadore (*révérence affirmative du ministre*); mais je voulais attendre l'arrivée du prince royal, qui est instruit de ma façon de penser. Je ne l'ai pas pu. Je vous l'ai dit, j'étais sur le point de me brouiller avec la Russie; je donnais à toute l'Europe la pensée que, dans ce moment décisif, mon système pouvait être susceptible de modifications. D'ailleurs, de nouvelles plaintes sur la Suède m'arrivaient de toutes parts. — Ah! je sais ce que vous avez à me dire; j'ai lu tout ce que vous avez écrit. Eh bien, soit; il peut y avoir eu des exagérations dans les plaintes, mais assez de vérité du reste. J'aurais désiré que vous eussiez eu une meilleure cause à défendre. — Eh non! la position du prince royal ne deviendra pas si difficile; tout vient d'ici: il n'a point l'embarras de l'initiative. Mais encore, a-t-on cru en Suède pouvoir, sans ressentiment, de mon côté, servir la cause de l'Angleterre, parce que j'aime et que j'estime le prince royal? J'aime et j'estime aussi le roi de Hollande; il est mon frère, je suis cependant encore brouillé avec lui; j'ai fait taire la voix du sang pour écouter celle de l'intérêt général. Si vous étiez sur mes frontières, je serais à regret forcé d'en agir comme je viens de le faire avec la Suisse. J'ai fait marcher des troupes; le gouvernement a confisqué les marchandises anglaises: enfin résumons-nous. Que la Suède fasse les choses comme

elle l'entend, je sais que je suis hors d'état de la forcer. Qu'elle se mette franchement du côté de l'Angleterre, contre moi et mes alliés, si c'est là son intérêt, ou qu'elle se réunisse avec moi contre l'Angleterre. Mais le temps du doute est passé : les cinq jours expirés, M. Alquier part, et je vous donne vos passeports. Vous n'avez fait que dire ce que vous deviez dire; mais je ne puis alors que vous renvoyer. Guerre ouverte ou amitié constante, voilà mon dernier mot, ma déclaration ultimate. Adieu. Puissé-je vous revoir sous de meilleurs auspices !

L'empereur me quitta sans vouloir plus m'entendre. En sortant de chez l'empereur je ne vis plus personne dans l'autre pièce, pas même les officiers du service. Je ne sais ce qui avait donné lieu à cette circonstance extraordinaire, si c'était un ordre ou bien la discrétion spontanée des fonctionnaires, parce que l'empereur avait souvent élevé la voix d'une telle force, qu'il était impossible de ne point l'entendre dans la pièce voisine.

J'eus ensuite une conférence avec le duc de Cadore, au sortir de laquelle je partis pour Paris. Cet entretien ne fut qu'une répétition de ce qui s'était passé chez l'empereur, pour que ma dépêche à Votre Majesté et celle du ministre au baron Alquier s'accordassent autant que possible. Tout étant dit sur le fond, je témoignai au duc de Cadore combien j'étais sensible à la forme dure et violente que l'em-

pereur avait mise dans ses demandes. Le ministre fit valoir de son mieux la satisfaction que j'avais eue (me disait-il) d'adoucir la vivacité de l'empereur, surtout vers la fin, et fit beaucoup ressortir les passages qui exprimaient quelque intérêt ou qui donnaient quelques espérances pour l'avenir. Il me donna un passeport de courrier tout préparé d'avance. Il me promit de n'envoyer son courrier de Fontainebleau que vers le même temps où j'expédierais le mien de Paris, c'est-à-dire dans la soirée d'aujourd'hui, pour que celui-ci pût prendre un peu l'avance. Il m'assura que M. Alquier aurait deux jours pour préparer son office, outre les cinq qui formaient le terme de prescription. Il s'attacha beaucoup au fait qu'il me pria de bien faire valoir, que l'élection de monseigneur le prince royal, loin d'avoir provoqué la démarche de l'empereur, l'avait retardée de quelques mois, et avait par là préparé à la Suède un délai doublement important à cause de la saison. Il ajouta même que la résolution de l'empereur, de faire sa démarche, pendant que le prince était censé en voyage, avait en partie pour but l'attention de ne point le dépopulariser innocemment.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, aux députés de la capitale, qui reçurent Son Altesse royale à la barrière, le 2 novembre* 1810.

(*Au Grand-Gouverneur.*)

Ces acclamations réitérées, ces réunions majestueuses me tracent déjà la règle de mes devoirs. Les obligations que j'ai contractées envers la Suède seront remplies religieusement, car le premier besoin de mon cœur sera toujours la tendresse de mon roi et l'appui de la nation. Sur ce sol scandinave, au milieu des Suédois, je ne regrette rien. Je n'échangerais point votre amour pour le premier trône de l'univers. Il m'est agréable, en entrant dans la capitale, de recevoir son premier hommage par l'organe d'un homme que je connais déjà par ses écrits, et qui me présente en ce moment la pureté du caractère national.

(*Aux Magistrats.*)

C'est avec attendrissement que je me trouve au milieu des magistrats de la capitale du royaume. Je sais que leur bonne conduite, dans toutes les cir-

constances, a été appréciée par le roi. Leur exemple est bien utile au milieu d'une population aussi nombreuse. Ce n'est qu'en éclairant les citoyens sur les devoirs qu'ils ont à remplir, que les magistrats méritent bien de la patrie. Continuez, Messieurs, à remplir cette tâche honorable, et rappelez à tous qu'il n'existe point de bonheur dans la société, sans l'amour de l'ordre et de la justice, et sans le respect pour les lois.

( *Aux Anciens de la capitale.* )

Si, dans la tâche honorable et difficile que j'ai à remplir, je rencontre des obstacles et des peines, mon courage ne m'abandonnera jamais, lorsque je me souviendrai que j'ai été salué aujourd'hui par les anciens de la ville, et que leurs vœux secondent mes efforts.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé au roi et aux états-généraux du royaume, le 5 novembre 1810.*

Sire, en paraissant aujourd'hui devant le trône de Votre Majesté, entourée des états-généraux du royaume, mon premier devoir, comme le premier besoin de mon cœur, est de déposer à ses pieds l'hommage public des sentimens sacrés et inviolables qui m'attachent à elle pour la vie.

Je rends cet hommage à mon roi, Sire; mais je le rends encore à la personne d'un prince qui, longtemps avant de monter sur le trône, avait acquis par ses vertus la confiance et l'amour de la nation. Dans les circonstances difficiles, l'état a toujours eu recours à Votre Majesté. Deux fois le trône s'est trouvé vacant, et deux fois Votre Majesté a rempli les pénibles devoirs de la royauté, sans autre intérêt que celui du bien public.... Mais tout-à-coup a éclaté une de ces révolutions que le ciel semble permettre quelquefois pour la leçon des princes, et la nation a

conjuré Votre Majesté de s'asseoir sur ce même trône qu'elle avait si long-temps défendu.

Aurais-je jamais pu prévoir que je serais un jour associé à de si glorieuses destinées, et que Votre Majesté, après avoir daigné fixer sur moi les suffrages de son peuple, mettrait le comble à tant de bontés, en m'adoptant pour son fils ? Un titre si cher remplit mon âme de la plus noble ambition. Que n'ai-je pas à faire pour mériter, pour soutenir cet illustre nom que Votre Majesté me transmet aujourd'hui ? Ce n'est pas sans une grande méfiance dans mes propres forces que j'ai accepté une tâche à la fois si honorable et si difficile. Si j'ai cru pouvoir m'y résoudre, ce n'a été qu'en pensant que je suivrais en tout les conseils de Votre Majesté, et que je m'instruirais auprès d'elle dans le grand art de régner.... Dieu veuille, Sire, que je puisse jouir long-temps de vos leçons ! Dieu veuille, que l'âme encore neuve de mon fils puisse se modeler sur la vôtre, et se pénétrer des grands exemples que Votre Majesté offre à ses descendans !

Messieurs les députés de la noblesse ! appelé à être le premier défenseur du trône et de l'état, j'espère que vous me seconderez dans ce noble emploi. Vous le savez, Messieurs, la noblesse primitive a été le prix des grands services rendus à la patrie..... Et quelles obligations n'ont pas, envers l'état, ceux qui jouissent, en naissant, des récompenses méritées par

leurs ancêtres ! Le sacrifice de leur vie, en toute occasion, est le moindre de leurs devoirs; ce n'est qu'en donnant l'exemple d'un parfait désintéressement, d'une entière soumission au roi et aux lois; ce n'est enfin qu'en vivant sans reproche, que l'on conserve réellement la noblesse de ses aïeux.

Messieurs les membres du clergé, la morale sublime de l'évangile que vous êtes chargés de prêcher, doit servir de guide à tous les hommes; elle renferme la leçon des rois et des peuples; je m'entourerai avec plaisir de vos lumières, et mon cœur vous tiendra compte du bien que vous ferez en répandant, comme de bons pasteurs, les préceptes et les secours de la religion de Jésus-Christ.

Messieurs les membres de la bourgeoisie, l'industrie, les arts et le commerce assurent la prospérité de l'état, comme ils augmentent le bien-être des familles chez une nation libre et sous un gouvernement juste; le génie et le talent conduisent à tout, et ceux qui se distinguent dans votre ordre ont de grands droits à l'estime du souverain.

Et vous, braves paysans suédois, j'ai entendu vanter partout les qualités qui vous distinguent; je vois avec attendrissement la considération particulière que la patrie vous accorde. Eh! ne sont-ils pas bien dignes de ces regards ceux dont les bras, tour-à-tour, la nourrissent et la défendent ? Continuez à honorer, par votre travail et vos vertus, l'ordre utile et res-

pectable que vous composez dans l'état. Votre roi veille comme un père sur vos plus chers intérêts; Sa Majesté me permettra de partager sa tendre sollicitude.

C'est maintenant à vous tous que je m'adresse, fidèles représentans de la nation suédoise. Le roi a daigné me proposer pour successeur au trône; vous avez confirmé ce choix par une élection libre et unanime, et Sa Majesté resserre aujourd'hui, par un nœud indissoluble, les liens qui déjà m'attachaient à vous; tant de bontés, d'estime et de confiance m'imposent les plus grandes obligations; je les sens vivement, et j'ai la ferme volonté de les remplir..... Elevé dans les camps, je vous apporte une âme franche et loyale, un dévouement absolu au roi, mon auguste père, un ardent désir de tout faire pour le bonheur de ma nouvelle patrie : avec de telles intentions, j'ai l'espérance de faire le bien.

La saine politique, la seule que les lois de Dieu autorisent, doit avoir pour base la justice et la vérité : tels sont les principes du roi, ils seront aussi les miens. J'ai vu la guerre de près, j'en connais tous les fléaux; il n'est point de conquête qui puisse consoler la patrie du sang de ses enfans, versé sur une terre étrangère. J'ai vu le grand empereur des Français, tant de fois couronné des lauriers de la victoire, entouré de ses armées invincibles, soupirer après l'olivier de la paix. Oui, Messieurs, la paix est

le seul but glorieux d'un gouvernement sage et éclairé; ce n'est point l'étendue d'un état qui en constitue la force et l'indépendance : ce sont ses lois, son commerce, son industrie, et par-dessus tout son esprit national. La Suède, il est vrai, a éprouvé de grandes pertes, mais l'honneur du nom suédois n'en a pas souffert la moindre atteinte; conformons-nous aux décrets de la Providence, et songeons, Messieurs, qu'elle nous a laissé un sol qui suffit à nos besoins, et du fer pour nous défendre.

# LETTRE

*Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur des Français.*

Stockholm, le 11 novembre 1810.

Sire, dans ma première entrevue avec M. le baron Alquier, il m'a été facile de voir que ce ministre avait reçu des instructions très-sévères, relativement au commerce anglais, et qu'elles avaient été motivées sur des plaintes portées à Votre Majesté, contre la faveur que la Suède semblerait accorder à ce commerce.

J'ai voulu connaître la vérité. J'ai envoyé de suite une personne sûre à Gothembourg, pour y prendre des informations. Le commerce anglais n'y est point toléré, comme on a pu le dire à Votre Majesté. Il est vrai qu'il y a eu, comme partout, des contrebandiers, et ce sont pour la plupart des juifs qui s'entendent avec d'autres juifs, établis dans les pays voisins; mais le gouvernement prend toutes les mesures pour faire cesser ce commerce illicite. Je prie seulement Votre Majesté de ne point ajouter foi à des

rapports exagérés, qui ne peuvent être dictés que par l'intérêt personnel de ceux qui se plaisent à les faire, et par un esprit de haine que les ennemis de la Suède se plaisent à propager.

Je prie aussi Votre Majesté de vouloir bien remarquer que l'autorité royale en Suède est très-limitée, et qu'il est des usages et des prérogatives que la constitution ne lui permet pas de froisser (1). Ce dont je puis assurer Votre Majesté, c'est que tout ce qui est possible sera fait, pour seconder le système continental.

---

(1) Napoléon, accoutumé à voir tout fléchir sous sa volonté, s'était imaginé qu'un roi de Suède, pour être obéi n'avait qu'à dire : *Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.* Le prince royal lui rappelle ici avec dignité le respect que les princes doivent aux usages et aux prérogades peuples.

# DISCOURS

*Du prince royal de Suède, à la clôture de la diète, adressé aux députés des états-généraux, le 12 novembre* 1810.

Messieurs les députés de la noblesse,

J'agrée avec plaisir et reconnaissance les sentimens que vous m'exprimez. Je compte sur votre affection comme vous pouvez compter sur la mienne. La diète, qui vient de terminer ses travaux, sera célèbre dans les annales de la Suède, par l'esprit d'union qui a présidé à ses délibérations. Dépositaire suprême des lois que vous avez adoptées, le roi les maintiendra, et les fera respecter de tous sans distinction de rang ni de personne. Vous me trouverez toujours prêt à défendre avec vous la cause de la patrie; et quand son honneur et sa gloire l'exigeront, je sentirai avec délices tout mon sang couler pour elle.

Messieurs les députés du clergé,

Le premier Suédois que j'ai connu en arrivant dans ma nouvelle patrie, a été le digne chef de votre ordre. J'ai conçu, d'après lui, une haute idée

du clergé suédois ; et ceux d'entre vous que j'ai connus depuis, ont confirmé mon opinion. Ministre de paix et d'union, vous en avez donné l'exemple dans la diète, qui vient de terminer ses travaux. Je recommande à vos prières le roi et la patrie.

Messieurs les députés de l'ordre des bourgeois,

Je vous remercie des sentimens que vous venez de m'exprimer; vous pouvez également compter sur ma sollicitude pour tout ce qui intéresse votre bien-être. La constitution garantit la liberté individuelle et les droits des citoyens. Jouissez de ce bien précieux, jouissez du bonheur d'être gouvernés par un roi qui est le père de ses sujets, et que chacun paie sa dette à la patrie dans la carrière qu'il a embrassée! Plus j'apprends à vous connaître, Messieurs, et plus je me trouve heureux et honoré d'être Suédois.

Bons et honorables députés de l'ordre des paysans,

Je suis fort aise de vous avoir vus réunis à Stockholm; mais bientôt le roi me permettra de visiter ses provinces, et je me réjouis d'avance de vous revoir au sein de vos familles. Le gouvernement continuera de faire ses efforts pour maintenir la paix; mais si un jour la patrie appelait vos fils aux combats, dites-leur qu'en votre absence, c'est moi qui leur servirai de père.

# NOTE

*Du ministre de France, le baron Alquier, au ministre d'état baron d'Engestrom.*

Stockholm, le 13 novembre 1810.

Monsieur le baron, j'ai plusieurs fois prédit à Votre Excellence que l'interprétation évidemment fausse donnée par la Suède à ses engagemens avec la France produirait quelque événement grave et important. Je ne perdrai point, M. le baron, à rappeler des explications désormais inutiles, le peu de temps qui m'est laissé pour exposer les demandes que je suis chargé de faire à votre cour.

Sa Majesté l'empereur et roi est informé qu'en contravention au traité de Paris, le commerce le plus actif continue entre la Suède et l'Angleterre; qu'il existe une correspondance régulière entre les deux pays; que des paquebots vont et viennent régulièrement d'Angleterre et d'Ecosse à Gothembourg; qu'il part des ports suédois, non pas quelques navires avec une destination simulée, mais d'immenses

convois, dirigés ouvertement vers l'Angleterre. Des renseignemens incontestables ont prouvé que, du 20 au 22 septembre, plus de 1500 bâtimens, avec des cargaisons anglaises destinées pour la Baltique et la mer du Nord, se trouvaient en rade de Gothembourg, et que le ministre suédois, ne se bornant pas à fermer les yeux sur cet état de choses, donnait des permissions de commercer directement avec l'Angleterre. Sa Majesté l'empereur et roi ne se croit pas seulement blessé par une violation si manifeste du traité de Paris; mais elle y voit, avec un ressentiment profond et légitime, une des causes qui, en empêchant la conclusion de la paix avec l'Angleterre, aggrave et prolonge les malheurs de l'Europe. Si le gouvernement britannique ne se reposait pas avec sécurité sur la funeste condescendance de la Suède, les bâtimens anglais, qui ont pénétré en si grand nombre cette année dans la Baltique, n'y seraient pas entrés, parce qu'aucun asile ne leur eût été offert; mais ils étaient sûrs de recevoir, sur le littoral suédois, un accueil amical. Là, on leur fournissait de l'eau, des vivres, du bois; là, ils pouvaient attendre et saisir à propos le moment d'introduire leurs denrées sur le continent, et partout cette importation était favorisée. Sa Majesté l'empereur doit à sa dignité de ne pas souffrir plus long-temps une infraction si éclatante d'un traité, dans lequel, n'écoutant que ses sentimens d'estime et d'affection pour

le roi, elle s'est montrée si généreuse envers la nation suédoise.

Il est constant, Monsieur, que la Suède, par ses relations commerciales avec les Anglais, rend inutiles les sacrifices et les efforts du continent; que dans sa prétendue neutralité elle est l'alliée la plus utile qu'ait jamais eu le gouvernement britannique, et qu'elle se constitue ainsi l'ennemie des puissances continentales, après avoir adhéré à leurs principes. Mais lorsque la France, la Russie, l'Autriche, la Prusse et toutes les autres contrées de l'Allemagne, souffrent et s'imposent des privations pénibles pour acheter la paix, on ne doit pas s'attendre que la Suède puisse trouver plus long-temps, dans la violation de ses promesses, le moyen d'assurer paisiblement sa prospérité et de se procurer d'immenses richesses. Sa Majesté l'empereur et roi mon maître, désirant changer un ordre de choses aussi opposé au système adopté par la presque totalité de l'Europe, m'a formellement chargé de presser, par les plus vives instances, Sa Majesté suédoise de déclarer la guerre à l'Angleterre, d'ordonner en même temps la saisie des bâtimens anglais dans tous les ports, ainsi que la confiscation des denrées et marchandises anglaises ou coloniales, partout où elles se trouveront, et sous quelque pavillon qu'elles aient été importées, contre la teneur des traités, et postérieurement à la déclaration du roi, qui interdisait ses

états au commerce britanique. Je dois de plus déclarer à Votre Excellence que Sa Majesté impériale attache une telle importance aux propositions que je viens d'énoncer en son nom, qu'elle m'ordonne expressément, dans le cas où le roi ne jugerait pas à propos d'y consentir pleinement et sans restriction, de me retirer, sans prendre congé, cinq jours après la date de la dépêche que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence.

Je vous prie, etc.

ALQUIER.

# RÉPONSE

## *Du ministre d'état au baron Alquier.*

Stockholm, le 18 novembre 1810.

J'ai mis sous les yeux du roi la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en date du 13 de ce mois, et c'est par ordre exprès de Sa Majesté que j'ai l'honneur de vous faire la réponse suivante :

Le roi, accoutumé à remplir avec exactitude toutes les obligations qu'il a contractées, a agi envers la France avec sa loyauté ordinaire. Il ne s'est pas permis d'expliquer le traité de Paris. Il a voulu qu'il fût observé par ses sujets selon sa teneur littérale. Le traité a été publié pour leur servir de règle. Aucune permission spéciale n'a été donnée, comme vous paraissez le croire.

Le gouvernement suédois a fait cesser toute communication avec l'Angleterre. Les comptoirs de poste de la Suède ne reçoivent aucune lettre venue de ce pays, et n'y font aucune expédition.

Aucun paquebot anglais n'entre dans un port de la Suède, qui se trouve sous surveillance. Il est pour-

tant très-possible que des communications puissent avoir lieu par fraude et par conséquent à l'insu du gouvernement. Les côtes de la Suède sont d'une si grande étendue, qu'il est impossible de les garder. Il faut croire que d'autres pays se trouvent dans le même cas, car nous voyons tous les jours dans les gazettes des nouvelles d'Angleterre arrivées par la France; et déjà avant la paix de Paris des lettres anglaises sont venues en Suède par l'Allemagne.

D'immenses convois ne sont assurément pas sortis des ports de la Suède pour l'Angleterre. Ce que vous appelez la *rade de Gothembourg* est apparemment *Vinga-Sand*, éloigné de Gothembourg de huit lieues de France, et de six du continent de la Suède, et par conséquent très-fort hors la portée du canon. Les convois s'y assemblent, parce qu'ils ne peuvent pas y être troublés. Les 1500 bâtimens et au-delà qui doivent s'être trouvés à *Vinga*, où sont-ils allés ? Assurément pas dans les ports de la Suède. S'ils ne sont pas confisqués chez nos voisins, il faut croire à la vérité des rapports qui annoncent des fraudes immenses commises même chez ceux qui en mettent sur notre compte, dans l'intention de nous nuire.

On n'a qu'à jeter les yeux sur la carte de Suède pour se persuader de l'impossibilité de garder sur tous les points des côtes aussi vastes, remplies de ports, et garnies d'une immense quantité d'îles, toutes

propres au débarquement. Si l'on parvient à mettre une d'elles en état de défense, les Anglais s'emparent d'une autre, et tout ce qu'on peut faire est en pure perte. L'année passée, toute la puissance de l'empire russe n'était pas en état d'éloigner les Anglais de *Nargon*, île située à l'entrée du port de Reval, devant laquelle une partie de la flotte anglaise était stationnée. Il n'y a pas eu de condescendance de la part du gouvernement suédois ; il a dû souffrir ce qu'il n'a pas été en état d'empêcher, n'ayant pas les moyens pécuniaires nécessaires, ni les forces navales suffisantes pour éloigner les Anglais. Ils étaient maîtres de la mer. *Si de là ils attendaient et saisissaient le moment d'introduire leurs denrées sur le continent*, la Suède ne pouvait pas l'empêcher ; et *si cette importation était partout favorisée*, n'est pas à la Suède, mais bien aux puissances continentales, qu'il faut s'en prendre.

Vous me parlez, Monsieur, d'immenses richesses accumulées en Suède par le commerce, et vous ne pouvez pas ignorer que l'argent de la Suède perd 80 pour 100 contre celui de Hambourg, et encore plus contre celui de France ; et le cours du change étant l'unique échelle d'après laquelle on puisse juger du gain que fait le commerce d'un pays, je vous laisse à vous-même à déterminer, Monsieur, les avantages que la Suède a retirés du sien.

Sa Majesté l'empereur des Français et roi d'Italie ayant maintenant cru devoir faire de nouvelles demandes, qui donnent une plus grande extension aux traités subsistans entre la Suède et la France, et le roi, mon auguste maître, n'écoutant en cette occasion que ses sentimens invariables d'estime et d'amitié envers Sa Majesté impériale et royale, s'est décidé à donner une nouvelle garantie de ses intentions et des principes qui le guident.

Sa Majesté m'a en conséquence ordonné de vous annoncer, Monsieur, qu'elle déclare la guerre à l'Angleterre; qu'elle ordonne la saisie des bâtimens anglais qui se trouveraient, contre toute attente, dans les ports de Suède; que, pour ne donner lieu à aucune imputation ultérieure par rapport à une connivence secrète avec la Grande-Bretagne, ou à une introduction suivie et frauduleuse de denrées coloniales sur le continent, le roi fera renouveler, de la manière la plus sévère, la prohibition déjà existante, contre l'introduction en Suède de denrées ou de marchandises anglaises ou coloniales; défendra sans restriction toute importation de ces denrées ou marchandises, quelle que soit leur origine ou le pavillon sous lequel elles soient apportées, et ne permettra plus dès à présent, et sans la moindre restriction, aucune exportation de Suède sur le continent, desdites marchandises ou denrées. De plus, Sa Majesté donnera des ordres nécessaires pour que, par des

recherches, la totalité des denrées ou marchandises anglaises ou coloniales, importées en Suède, sous quelque pavillon que se soit, postérieurement au 24 avril de la présente année, soit constatée et mise à la dispositon légale du roi.

En se portant à ces sacrifices, dont l'expérience prouvera la grandeur, le roi a principalement eu en vue, et son amitié constante pour Sa Majesté l'empereur des Français, et son désir de contribuer aussi de son côté au succès du grand principe qui vient d'être allégué contre la Suède, par rapport à la paix maritime. Ce n'est qu'en réunissant ses efforts à ceux du continent, pour accélérer cette époque si bienfaisante pour l'humanité, que Sa Majesté pourra justifier, en partie, aux yeux de ses sujets, les pertes immenses auxquelles les circonstances vont les assujettir, et prouver à l'Europe qu'il n'a point dépendu d'elle de voir en ce moment la paix régner sur les mers, et le commerce rendu à son indépendance primitive.

C'est avec ces sentimens, etc.

Le baron d'ENGESTROM.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, prononcé dans l'Académie des Sciences militaires le* 14 *novembre* 1810.

Messieurs, je vous remercie des sentimens que vous venez de m'exprimer, et c'est avec une véritable satisfaction que je me trouve au milieu de vous.

Après avoir parcouru moi-même pendant trente années la carrière des armes, je ne puis que m'intéresser vivement à tout ce qui concerne l'art militaire; d'ailleurs, les travaux dont vous vous occupez méritent l'attention du gouvernement, puisqu'en recueillant les exemples et les leçons des grands capitaines, vous contribuez à former un esprit militaire, qui peut influer sur les destinées de la patrie. — Tout bon citoyen doit être bon soldat; c'est une disposition presque naturelle chez la nation suédoise; mais la bravoure ne suffit pas. Le sublime de notre état consiste dans le respect pour la discipline, dans le dévouement religieux à ses devoirs, enfin dans l'ab-

négation volontaire de toutes les jouissances de la vie, pour servir le roi et l'état.

Je sens, Messieurs, les regrets que vous avez dû éprouver, en perdant le prince Charles-Auguste; tous mes efforts tendront à les adoucir; je ferai comme lui, et comme lui j'espère avoir votre estime.

---

## LETTRE

### *Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur des Français.*

Stockholm, le 19 novembre 1810.

Sire, par ma lettre du 11 novembre j'ai eu l'honneur d'instruire Votre Majesté que le roi était prêt à faire tout ce que les lois constitutionnelles lui permettaient, pour arrêter l'introduction des marchandises. Le ministère s'occupait d'un réglement très-sévère à ce sujet, lorsqu'une dépêche de M. de Lagerbjelke est venue porter la douleur dans l'âme du roi, et déranger sa santé d'une manière bien sensible.—Cette dépêche nous prouvait à quel point Votre Majesté était prévenue contre nous, puisqu'en nous donnant

cinq jours pour répondre, elle nous traitait avec la même rigueur qu'une nation ennemie; et la note officielle remise par M. le baron Alquier n'a laissé à la Suède que l'affligeante alternative, ou de voir rompre les liens qui l'unissent à la France, ou de se livrer à la merci d'un ennemi formidable, en lui déclarant la guerre sans posséder aucun moyen pour le combattre.

En me décidant à accepter la succession au trône de Suède, j'avais toujours espéré, Sire, concilier les intérêts du pays que j'ai servi fidèlement et défendu pendant trente années, avec ceux de la patrie qui venait de m'adopter. A peine arrivé, j'ai vu cet espoir compromis, et le roi a pu remarquer combien mon cœur était douloureusement combattu entre son attachement à Votre Majesté et le sentiment de ses nouveaux devoirs.

Dans une situation si pénible, je n'ai pu que m'abandonner à la décision du roi, et m'abstenir de prendre part aux délibérations du conseil d'état.

Le conseil ne s'est pas dissimulé,

1°. Qu'un état de guerre ouverte, provoqué par nous, causera infailliblement la capture de tous les bâtimens qui sont allés porter du fer en Amérique.

2°. Qu'à la suite d'une guerre malheureuse, nos magasins sont vides, nos arsenaux sans activité et dépourvus de tout, et que les fonds manquent pour parer à tous les besoins.

3°. Qu'il faut des sommes considérables pour mettre à couvert la flotte de Carlskrone et réparer les fortifications de cette place, sans qu'il y ait aucun fonds pour cet objet.

4°. Que la réunion de l'armée exige une dépense extraordinaire d'au moins sept à huit millions, et que la constitution ne permet pas au roi d'établir aucune taxe sans le consentement des états-généraux.

5°. Enfin, que le sel est un objet de première et absolue nécessité en Suède, et que c'est l'Angleterre seule qui l'a fourni jusqu'ici.

Mais toutes ces considérations, Sire, ont disparu devant le désir de satisfaire Votre Majesté; le roi et son conseil ont fermé l'oreille au cri de la misère publique, et l'état de guerre avec l'Angleterre a été résolu, *uniquement par déférence pour Votre Majesté*, et pour convaincre nos calomniateurs que la Suède, rendue à un gouvernement sage et modéré, n'aspire qu'après la paix maritime. Heureuse, Sire, cette Suède si mal connue jusqu'à présent, si elle peut obtenir, en retour de son dévouement, quelques témoignages de bienveillance de la part de Votre Majesté!

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé à une députation de l'Académie d'Upsal, le* 26 *Novembre* 1810.

Messieurs, l'instruction publique est ce qui intéresse le plus une nation amie de la liberté. Le gouvernement ne saurait y porter trop de soins et de surveillance. Aussi mettrai-je au nombre de mes principaux devoirs ceux de la place que le roi me permet de remplir aujourd'hui parmi vous.

L'éducation achève le travail de la nature : c'est elle qui fait éclore les germes dont se forment les héros, les législateurs, les grands hommes d'état ; c'est elle qui dirige l'essor des jeunes âmes vers tout ce qui est juste et noble.

La religion, la morale et la culture des lettres, voilà les grands ressorts de la civilisation. La religion est le premier besoin de toute société, puisque c'est elle qui lie les hommes entre eux. Les lois les plus sages seraient insuffisantes, sans l'aide de la religion.

La morale est un soutien puissant pour marcher avec assurance dans les sentiers épineux de la vie,

et les lettres fortifient dans nos âmes les heureuses impressions de la jeunesse ; elles calment les passions, elles répriment les vices, elles excitent la pratique des vertus, par l'exemple des grands hommes qu'elles célèbrent.

C'est ainsi, Messieurs, que vous communiquerez à vos jeunes élèves l'envie de marcher sur les traces de ceux de leurs ancêtres qui ont illustré la patrie. Vous leur rappellerez que la Suède avait déjà son gouvernement et ses lois, lorsqu'une grande partie de l'Europe était encore plongée dans la barbarie, ou courbée sous un joug étranger : et par là vous leur inspirerez la noble ambition de maintenir son antique indépendance.

La célébrité dont jouit l'université d'Upsal, les lumières qui distinguent ses membres actuels, me rendent doublement précieuses les relations que je dois avoir désormais avec vous.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé aux membres de l'Académie des Sciences, le 29 novembre 1810.*

Messieurs les membres de l'Académie des Sciences, le roi, en me permettant d'accepter une place parmi vous, a pensé que l'héritier de son trône ne devait être étranger à aucune des sources de la prospérité de l'état.

L'Académie des Sciences de Stockholm, fondée par le zèle de quelques citoyens, a consacré tous ses travaux à propager ces lumières qui augmentent les ressources des nations, et qui les préservent de tomber dans l'avilissement et dans la servitude.

J'accepte avec plaisir le titre que vous m'offrez; je me glorifierai de le porter. Si les premiers devoirs que la Providence m'a appelé à remplir ne me laissent pas tout le temps de partager vos études, du moins je serai toujours au milieu de vous par la pensée, et vous trouverez en moi protection et amitié constante.

Surtout, Messieurs, que la découverte de la vérité soit le but et la récompense de tous vos travaux. Plus l'erreur a quelquefois de charmes, plus l'on doit s'en prémunir, pour rendre hommage à la vérité.

---

## LETTRE

### *Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur des Français.*

Stockholm, le 8 décembre 1810.

Sire, par ma lettre du 19 novembre j'ai eu l'honneur de vous informer que le roi, fidèle aux sentimens qu'il a voués à Votre Majesté, a déclaré la guerre à l'Angleterre, malgré tout ce que la sûreté de ses états lui objectait contre cette démarche, et dans l'unique vue de plaire à Votre Majesté.

Le roi sera toujours fier d'avoir donné cette preuve de son dévouement à Votre Majesté; mais c'est à moi, qui suis chaque jour témoin de ses peines et de ses inquiétudes, c'est à moi d'en appeler à la magnanimité de Votre Majesté, dans une circonstance qui peut influer sur la santé du roi et sur le bonheur de

la Suède. Je me flatte que Votre Majesté accueillera avec bonté mes observations. En m'adressant à vous directement, Sire, j'use d'un ancien avantage que j'aimerai toujours à conserver, et qui fera renaître dans mon âme des souvenirs aussi agréables que glorieux.

La Suède, dans le triste état où le dernier règne l'a réduite, ne pouvait ni ne devait plus aspirer qu'à une longue paix. C'était l'unique moyen de réparer, par l'agriculture et le commerce, les pertes qu'elles a faites, de rétablir ainsi par degrés ses finances, et de recréer entièrement son système militaire et son administration. Loin de cela, c'est elle qui vient de déclarer la guerre; elle a hasardé cette démarche, sans avoir un seul bataillon prêt à marcher, sans que ses arsenaux ni ses magasins renfermassent le moindre approvisionnement, et, ce qui est pis encore, sans le premier sou pour fournir aux dépenses d'une si grande entreprise; en un mot, dans l'état où se trouve le gouvernement de ce pays, une telle démarche le ferait sans doute accuser de folie, si l'appui de Votre Majesté ne devait tout légitimer.

La Suède, il est vrai, possède en elle-même les principes d'une grande force; ses habitans sont naturellement guerriers; sa constitution permet de mettre 80,000 hommes sur pied, et sa population mâle est telle, que cette levée peut se faire très-aisément;

mais vous le savez, Sire, la guerre ne se nourrit que par la guerre, et un grand état militaire, purement défensif, est une charge que la Suède ne peut supporter sans un secours étranger.

Les lois constitutionnelles défendent au roi d'établir de nouvelles taxes sans le consentement des états-généraux ; et la guerre vient de détruire une des principales branches du revenu public, le produit des douanes, qui rapportait plus de six millions de francs par an. Il faut ajouter à cela que les contributions sont arriérées, et que les confiscations qui s'exercent portent sur les sujets suédois et non sur les étrangers, qui ont eu la précaution de s'assurer du paiement des marchandises importées.

Enfin, Sire, notre situation est des plus alarmantes, si la France ne vient à notre secours. Depuis la première alliance, conclue entre François I^er^. et Gustave Wasa, la France a été non seulement l'amie constante de la Suède, mais encore elle l'a appuyée et secourue dans toutes ses guerres. La nature semble avoir destiné ces deux nations à vivre en harmonie ; et si elle a refusé aux Suédois les richesses, elle les a doués de la valeur et de toutes les qualités propres à l'exécution des plus vastes desseins. Il n'y a ici qu'un vœu, celui d'être sincèrement d'accord avec la France, et de participer à sa gloire, toutes les

fois que l'occasion s'en présentera. Mais l'argent nous manque.

En paix, le Suédois laborieux, content de ses champs et de ses mines, eût attendu patiemment du temps et de son économie un état plus heureux. Forcés par Votre Majesté à déclarer la guerre, nous nous tournons avec confiance vers elle. Nous lui offrons des bras et du fer, et nous lui demandons en retour les moyens que la nature nous a refusés.

Daignez, Sire, prendre en considération particulière l'état de ce pays, et veuillez agréer avec bonté l'expression des sentimens, etc.

## LETTRE

*Du prince royal de Suède à S. M. l'empereur des Français.*

Stockholm, le 19 décembre 1810.

Sire, M. de Czernicheff m'a demandé si je le chargerais d'une lettre pour Votre Majesté. Je me suis empressé de le faire, espérant qu'il dira à Votre Majesté ce qu'il a vu en Suède. En effet, Sire, plein

de confiance en votre magnanimité et dans vos bontés particulières pour moi, je n'ai qu'une chose à désirer, c'est que la vérité vous soit connue.

M. Czernicheff dira à Votre Majesté que la Suède est sur le point d'être réduite à l'état le plus déplorable; qu'elle est sans aucun moyen pour soutenir la guerre qu'elle vient de déclarer; que cependant le gouvernement redouble d'efforts dans une crise aussi violente, mais qu'il n'est pas au pouvoir du roi d'étendre, comme ailleurs, le système des confiscations; que la constitution garantit ici les droits et les propriétés de chacun; et que, si le roi même adoptait une mesure contraire, aucun conseiller d'état ne pourrait y donner son assentiment.

J'ai le bonheur d'avoir pour moi l'opinion générale de la nation; mais bien certainement je perdrais cette force morale le jour où l'on me croirait l'intention de porter la moindre atteinte à la constitution.

Le roi offre à Votre Majesté tout ce qui est en son pouvoir. Aucun sacrifice ne lui coûtera pour prouver à Votre Majesté son dévouement à la France; mais, je vous en conjure, Sire, daignez calculer nos moyens et accordez-nous la confiance que nous méritons par notre attachement inaltérable.

## NOTE

*Du baron Alquier à S. Exc. M. le baron d'Engestrom.*

Stockholm, le 26 décembre 1810.

Monsieur le baron, je suis heureux d'obéir à l'ordre qui m'a été donné d'annoncer à Votre Excellence combien Sa Majesté l'empereur et roi a été satisfait en apprenant que Sa Majesté le roi de Suède, convaincu de la nécessité de forcer l'Angleterre à consentir enfin à la paix, avait déclaré la guerre à cette puissance. L'empereur n'attendait pas moins, M. le baron, de la longue expérience du roi, de l'attachement de ce monarque aux intérêts de la France, et de la sagesse d'un conseil dans lequel délibère un prince qui connaît les intentions pacifiques de Sa Majesté impériale, et qui a combattu si longtemps, et avec tant de gloire, pour la cause qui arme aujourd'hui la Suède. L'empereur mon maître, attachant beaucoup de prix à procurer à votre

commerce tous les avantages dont il pourra le faire jouir, a donné ses ordres, non seulement dans les ports de son empire, mais encore dans tous ceux qui sont au-delà de la Baltique, de recevoir tous les produits de leur sol que les Suédois voudraient y transporter, et leur permettre d'en retirer les approvisionnemens qui leur seront nécessaires. Sa Majesté impériale veut même expressément que, dans le cas où la Suède aurait besoin de blé, elle pût en exporter librement des ports français, en ne payant que le dixième des droits qui sont perçus sur les cargaisons destinées pour toutes les autres contrées de l'Europe. Sa Majesté ne met à cette faveur d'autre mesure que l'engagement qui sera imposé aux armateurs, de ne pas faire passer ces blés en Angleterre.

Le dernier entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec Votre Excellence a dû vous convaincre, M. le baron, de l'intention dans laquelle est l'empereur mon maître, de rétablir dans toute leur étendue les liaisons qui existaient autrefois entre la France et la Suède. J'ai à me féliciter, et j'en informerai ma cour, des dispositions que Votre Excellence a manifestées à ce sujet, en m'observant que son adhésion personnelle était la conséquence d'un système qu'elle avait toujours regardé comme essentiellement utile à la gloire du roi et au bonheur de ses peuples. Sa Majesté l'empereur, accoutumé à compter sur

les intentions amicales du roi, en jugeant des dispositions de ce prince par celles dont il est pénétré lui-même pour les intérêts de Sa Majesté suédoise, m'a chargé, M. le baron, de demander comme un bon office auquel il attache infiniment de prix, et qui doit contribuer au succès de la cause commune, de mettre à sa solde le nombre de marins nécessaire pour compléter les équipages de quatre vaisseaux de la flotte de Brest. Il suffirait, pour répondre au désir de l'empereur, et pour satisfaire à la demande que j'ai l'honneur de vous adresser en son nom, que le nombre n'excédât pas, tant en officiers, maîtres d'équipages, soldats et matelots, celui de deux mille hommes. L'empereur se chargera de toutes les dépenses de leur voyage, et toutes les précautions seront prises pour que les soldats et les matelots soient convenablement entretenus, et que MM. les officiers soient pleinement satisfaits de leurs traitemens. Dans l'état de crise où se trouvent momentanément les finances de la Suède, il sera peut-être agréable au roi de diminuer les dépenses de sa marine, sans cependant laisser inactifs le talent et le courage de ses marins.

Le bon office que l'empereur demande à Sa Majesté le roi de Suède, ayant déjà été rendu avec empressement par le Danemarck, Sa Majesté impériale est convaincue qu'elle n'a pas trop présumé de l'amitié d'une puissance attachée depuis si long-

temps à la France par une réciprocité d'intérêt et de bienveillance qui n'a cessé d'exister.

Je prie Votre Excellence de recevoir les assurances de la haute considération, etc.

ALQUIER.

---

S. A. la princesse royale arriva le 17 décembre à Copenhague, avec le prince Oscar; le 28, à Gothembourg. Le 6 janvier, à neuf heures et quart du soir, LL. AA. RR. arrivèrent à Stockholm; leur entrée fut annoncée par deux cent cinquante-six coups de canon. Le roi ayant nommé le prince Oscar à la dignité de duc de Sudermanie, le jeune prince reçut, le 31 janvier, les félicitations des différens ordres de l'état. Nous ne jugeons pas convenable de grossir notre collection des discours prononcés dans cette circonstance, attendu qu'ils n'offrent aucuns nouveaux documens historiques.

Son Altesse le prince Oscar est né à Paris, le 14 juillet 1799, à l'époque où le général Bernadotte était ministre de la guerre. Il est assez singulier qu'un nom scandinave ait été imposé à cet enfant : ceux qui croient à la *prédestination* trouveront là un motif de plus pour persévérer dans leur système.

## RÉPONSE

*De S. Exc. M. le baron d'Engestrom à la note du Ministre de France, baron Alquier.*

Stockholm, le 31 décembre 1810.

Je me suis empressé de mettre sous les yeux du roi mon maître la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, Monsieur, en date du 26 de ce mois.

Lorsque Sa Majesté se détermina à déclarer la guerre à l'Angleterre et à donner au traité de Paris une extension ouvertement hostile, elle fut moins guidée dans cette résolution par les devoirs que lui imposaient ses engagemens, que par ceux de l'estime et de l'amitié invariable qu'elle a voués à l'empereur, votre auguste maître. Elle espérait d'avance que Sa Majesté impériale et royale apprécierait la grandeur des sacrifices que faisait la Suède. Votre lettre, Monsieur, vient d'en donner au roi une nouvelle assurance; et Sa Majesté m'a ordonné de vous té-

moigner combien elle s'estime heureuse d'avoir pu, à cette occasion, assujettir la politique de son royaume aux seuls penchans de son cœur.

Le roi a appris avec une reconnaissance bien sincère la résolution qu'a daigné prendre Sa Majesté impériale et royale, par rapport à l'exportation des blés du continent en Suède, ainsi qu'à l'admission des produits de son sol dans les ports de l'empire français et dans ceux situés au-delà de la Baltique. Tout en appréciant, comme il le doit, l'intention bienveillante de l'empereur, le roi ne croit pas devoir cacher à Sa Majesté que les progrès journaliers de l'agriculture en Suède mettent heureusement ce royaume à l'abri de la disette; que l'expérience des dernières années a prouvé qu'il pouvait même exporter du blé, et que dans le moment actuel le prix de cette production est au-dessous de toutes proportions avec celui d'autres denrées.

Quant à l'exportation des produits du sol de la Suède, l'état de guerre avec l'Angleterre vient de faire cesser la possibilité de continuer cette exportation. Au moins sera-t-elle assujettie à des chances trop incertaines, pour pouvoir influer d'une manière efficace sur les intérêts commerciaux de la Suède. Le roi espère cependant que l'empereur, par une suite de ses bonnes dispositions pour la Suède, voudra peut-être lui acheter son fer. Il s'en trouve une quantité si considérable accumulée dans les ma-

gasins du pays, qu'on pourrait en livrer de suite pour plus de vingt millions de francs. Un achat aussi considérable ranimerait cette branche principale de l'industrie nationale, et ferait oublier, à une classe nombreuse des habitans de la Suède, les pertes considérables que l'avenir lui prépare.

Les lois constitutionnelles de l'état empêchent le roi d'acquiescer de lui-même à la demande de l'empereur, par rapport aux deux mille matelots. Rivalisant avec le Danemarck dans le désir de contribuer *à l'accomplissement des grandes vues de Sa Majesté impériale et royale*, le roi ne croit cependant pas que l'exemple de ce pays, où la volonté du souverain est absolue, puisse être applicable à la Suède. A la suite des derniers événemens qui ont placé Sa Majesté sur le trône, il a été renouvelé entre le souverain et la nation un pacte constitutionnel qu'il n'est au pouvoir de personne d'enfreindre. Sa Majesté regrette par conséquent, d'une manière bien vive, que le premier bon office que l'empereur lui demande tombe précisément sur une chose qui ne dépend pas de sa seule volonté. Aucune nouvelle levée ne peut être faite, d'après la teneur de la constitution, qu'avec le consentement des états ; celle à laquelle ils ont déjà consenti présuppose expressément la défense de la patrie, et le nombre des matelots ordinaires se trouve, après la perte de la Finlande, tellement diminué, qu'il suffit à peine au

service de la marine, surtout dans les circonstances présentes.

Mais si le roi, comme il le désirerait, pouvait même réussir à écarter toutes les entraves que lui imposent les lois de l'état et les droits des citoyens, Sa Majesté craindrait cependant que les deux mille matelots suédois transférés à Brest n'y remplissent point entièrement la juste attente de Sa Majesté impériale et royale. Attaché à son sol agreste, à ses relations domestiques et à ses habitudes, le *soldat suedois ne résiste point à l'influence d'un ciel méridional.* Il sera prêt à tout sacrifier pour la défense de ses foyers; mais loin d'eux, et en combattant plus immédiatement pour eux, son cœur n'aspirera qu'après la patrie : il porterait par conséquent dans les rangs français cette inquiétude et ce découragement qui, plus que le fer des ennemis, détruisent les plus belles armées.

Quant aux officiers de la marine, aucun obstacle ne s'opposant à leur service en France, Sa Majesté permettra avec plaisir qu'ils profitent de l'offre généreuse de Sa Majesté impériale et royale. La marine suédoise compte encore, au nombre de ses officiers les plus distingués, ceux qui jadis ont suivi la carrière de l'honneur sous le pavillon français.

En vous communiquant, Monsieur, ces déterminations du roi mon maître, je crois de mon devoir de vous réitérer combien Sa Majesté éprouve de

regret de ne pas pouvoir se prêter entièrement à l'accomplissement des désirs de l'empereur; Sa Majesté espère que les gages solennels qu'elle a donnés à cet auguste souverain, sur ses dispositions personnelles à son égard, lui serviront en ce moment de défense efficace auprès de Sa Majesté impériale et royale. Le roi n'a point hésité à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, sans égard aux pertes énormes auxquelles il exposait ses sujets, ni à celle de la branche la plus considérable de ses ressources financières. L'intérêt bien prononcé de son royaume est fondé sur la paix; c'est la guerre qui a détruit et démembré la Suède. Les habitans qui lui restent n'aspirent qu'après le repos : ils veulent tout sacrifier pour la défense de l'indépendance de la patrie; mais ils exigent aussi de leur gouvernement de ne point provoquer pour eux de nouvelles charges ni de nouveaux dangers par une guerre offensive; et cependant ce cas vient d'arriver, pour prouver à Sa Majesté l'empereur des Français tout le prix que le roi attache à son amitié. Sa Majesté n'aura jamais d'autre but, même lorsque des considérations insurmontables arrêteront sa bonne volonté.

C'est avec les sentimens, etc.

Le baron d'ENGESTROM.

## NOTE

*De Son Excellence le baron d'Engestrom au baron Alquier.*

Stockholm, le 6 janvier 1811.

J'ai rendu compte au roi mon maître de ce que vous m'avez marqué, Monsieur, sur le désir de Sa Majesté l'empereur des Français, de resserrer plus étroitement, par une alliance, les liens qui l'unissent à Sa Majesté; elle m'a autorisé de vous annoncer que ses sentimens pour Sa Majesté impériale et royale la porteront à écouter de tout temps avec intérêt les propositions qui lui seront faites, persuadée, comme elle l'est d'avance, que ces propositions s'accorderont toujours avec l'intérêt de ses peuples et la dignité de sa couronne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Le baron d'ENGESTROM.

## LETTRE

*De Napoléon à Bernadotte, prince royal de Suède.*

Aux Tuileries, le 8 mars 1811.

Monsieur le prince royal de Suède, votre correspondance particulière m'est parvenue ; j'ai apprécié, comme la preuve des sentimens d'amitié que vous me portez, et comme une marque de la loyauté de votre caractère, les communications que vous me faites. Aucune raison politique ne m'empêche de vous répondre.

Vous appréciez, sans doute, les motifs de mon décret du 21 novembre 1806. Il ne prescrit point de lois à l'Europe, il trace seulement la marche à suivre pour arriver au même but ; les traités que j'ai signés font le reste. Le droit de blocus que s'est arrogé l'Angleterre nuit autant au commerce de Suède, est aussi contraire à l'honneur de son pavillon et à sa puissance maritime, qu'il nuit au commerce de l'empire français et à la dignité de sa puissance.

Les prétentions dominatrices de l'Angleterre sont plus offensives envers la Suède. Votre commerce est plus maritime que continental; la force réelle de la Suède est autant dans l'existence de sa marine que dans celle de son armée.

Le développement des forces de la France est tout continental. J'ai créé dans mes états un commerce intérieur qui donne l'impulsion à l'industrie agricole et manufacturière, par la rigoureuse prohibition des produits étrangers : cet état de choses est tel que je puis me passer du commerce extérieur.

Le maintien, l'observance ou l'adoption du décret de Berlin est donc, j'ose le dire, plus dans les intérêts de la Suède et de l'Europe que dans les intérêts de la France.

Telles sont les raisons que ma politique peut opposer à celle de l'Angleterre. L'Angleterre ne veut pas la paix, elle s'est refusée à toutes les ouvertures que je lui ai fait faire; la guerre ayant agrandi son commerce et sa domination, elle craint les restitutions; elle ne veut point consolider le système politique de l'Europe par un traité, parce qu'elle ne veut pas que la France soit puissante. Je veux la paix, mais je la veux durable, entière; je veux qu'elle assure les nouveaux intérêts créés par la conquête. Sur ce point, votre Altesse royale ne doit pas différer de sentiment avec moi.

J'ai des vaisseaux, je n'ai point de marins; je ne

puis lutter avec l'Angleterre, je ne puis la forcer à la paix qu'avec le *système continental*. Je n'éprouve en cela aucun obstacle de la Russie et de la Prusse ; leur commerce n'a qu'à gagner par les prohibitions.

Votre cabinet se compose d'hommes éclairés. Il y a de la dignité et du patriotisme dans la nation suédoise ; l'influence de votre Altesse royale dans le gouvernement est généralement approuvée ; elle trouvera peu d'obstacles à soustraire ses peuples à la domination mercantile d'une nation étrangère. Ne vous laissez pas prendre aux appâts trompeurs que vous présentera l'Angleterre. L'avenir prouvera que, quels que soient les événemens, les souverains de l'Europe seront forcés d'en venir à des lois prohibitives qui les rendent maîtres chez eux.

L'article 3 du traité du 24 février 1810 corrige les stipulations incomplètes du traité de *Frédérickshamn*. Il faut qu'il soit rigoureusement observé pour tout ce qui regarde les produits de l'Angleterre. Vous me dites que vous ne pouvez vous en passer, et qu'à défaut de leur introduction, les revenus de vos douanes diminuent. Je vous donnerai pour vingt millions de denrées coloniales que j'ai à Hambourg, vous me donnerez du fer en échange ; vous n'aurez point d'argent à exporter de la Suède ; cédez ces denrées à des marchands, ils paieront les droits d'entrée ; vous vous débarrasserez de vos fers.

Que votre gouvernement soit fidèle au traité du 24

février ; chassez les contrebandiers anglais de la rade de Gothembourg ; chassez les de vos côtes, où ils trafiquent librement. Je vous donne ma parole que de mon côté je garderai scrupuleusement les conditions de ce traité. Je m'opposerai à ce que vos voisins s'approprient vos possessions continentales. Si vous manquez à vos engagemens, je me croirai dégagé des miens.

Je désire m'entendre toujours amicalement avec votre Altesse royale. Je verrai avec plaisir qu'elle communique cette réponse à Sa Majesté suédoise, dont j'ai toujours apprécié les bonnes intentions.

Mon ministre des affaires étrangères répondra officiellement à la dernière note que le comte d'Essen a fait mettre sous mes yeux.

Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, M. le prince royal de Suède, qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

---

( *Le 17 mars* ).

Le roi étant tombé malade, remit par un acte de ce jour les rênes du gouvernement à Son Altesse royale pour diriger les affaires jusqu'à sa convalescence.

Le 8 avril, Son Altesse royale madame la prin-

cesse fit chanter, dans sa chapelle particulière, un *Te Deum* pour l'heureux accouchement de Sa Majesté l'impératrice des Français et la naissance du roi de Rome. Tous les Français qui se trouvaient à Stockholm, et les personnes professant la religion catholique, y ont assisté. Les Suédois de la vieille roche n'ont pas vu sans inquiétude l'établissement d'une chapelle catholique dans le palais des rois de Suède.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, adressé à une députation de Vermdon* (1), *qui était venue témoigner son profond repentir des désordres criminels qui y avaient eu lieu le* 26 *mai* 1811.

Le roi a appris avec peine les désordres criminels qui ont eu lieu à Vermdon. Si Sa Majesté n'avait écouté les sentimens de clémence qui la caractérisent,

(1) *Vermdon*, île proche Stockholm.

elle aurait pu, à l'instant, mettre votre île hors de la constitution, et frapper ses habitans du sceau de la réprobation générale.

Le roi n'a rien ordonné qui soit contraire aux lois. Sa Majesté a seulement fait exécuter une résolution des états du royaume, sanctionnée et approuvée par Sa Majesté. Le roi est par conséquent en droit d'attendre la plus stricte obéissance. Le temps du désordre est passé, il faut que le règne des lois commence.

Le roi, pouvant légalement lever cinquante mille hommes, d'après la résolution des états, pour le recrutement de son armée, n'en a cependant exigé que quinze mille, parce qu'il les croit suffisans pour la défense de la patrie.

Et vous avez pu méconnaître les intentions paternelles de Sa Majesté? Si vos pères avaient été aussi peu patriotes que vous, la Suède serait esclave maintenant sous un joug étranger. Je vous le demande : voulez-vous rester ce que vous êtes, Suédois libres et indépendans?

Je porte tous les bons Suédois dans mon cœur. J'ai été appelé dans ce pays par le vœu réuni et de la nation et du roi. Je suis venu avec confiance pour vous protéger et vous défendre; mais si l'on ose s'opposer à l'exécution des ordres donnés, le coupable sera frappé par l'autorité légale, aussi promptement que pourrait faire le feu du ciel.

Au reste, je me mets à votre place; vous conservez encore un souvenir déchirant du traitement de l'ancien *landtvarn* (1); celui qui vit alors son fils périr d'une manière misérable, peut hésiter au moins avant de vouloir abandonner un autre enfant, pour lequel il redoute le même sort. Mais, je vous le répète: si l'intérêt de l'état exige que vos fils marchent, ce que je ne crois point encore, je marcherai avec eux, et ils seront traités comme mon fils.

Calmez donc ces alarmes puériles, et souvenez-vous que le seul moyen d'être maître chez soi est d'être préparé contre toute attaque hostile.

J'ai vu avec plaisir le repentir que vous manifestez. L'expérience m'a donné la faculté de lire sur les visages; je vois que vos cœurs reconnaissent leurs torts. Je suis persuadé que vous n'êtes pas pervertis, que vous n'avez été que séduits un moment, par une influence étrangère.

Je prierai le roi de vous pardonner et de tout oublier en faveur de votre prompt repentir; mais sachez prouver à l'avenir, par votre conduite, que vous étiez dignes de la grâce de Sa Majesté.

Je ne veux point savoir les noms des individus qui ont pris part au désordre; mais je conserverai tou-

(1) *Landtvarn*, conscription.

jours le souvenir de ceux d'entre les habitans de Vermdon, qui se sont montrés bons Suédois, et heureusement leur nombre est le plus grand.

Pour vous prouver que je veux tirer le rideau sur le passé, j'irai, l'un de ces jours, vous voir dans votre île avec mon fils. Je serai sans garde; je ne veux en avoir d'autre que celle que je dois toujours trouver dans vos cœurs.

*Son Altesse Royale, accompagnée du duc de Sudermanie, de sa cour, et de la députation de Vermdon, se rendit ensuite chez Sa Majesté, où elle prononça le discours suivant :*

Sire, vos fidèles sujets de l'île de Vermdon viennent témoigner à Votre Majesté le profond repentir dont ils sont pénétrés. Des symptômes de désobéissance se sont manifestés parmi eux, contre les ordres de Votre Majesté. Cependant c'est le plus petit nombre qui a pris part au désordre; ils viennent implorer la clémence qui est innée dans votre cœur, Sire, et ils attendent un mot de la bouche de Votre Majesté, pour retourner tranquilles et heureux dans leurs habitations. Que Votre Majesté me permette de me joindre à eux pour lui demander l'oubli de leurs erreurs, et pour lui promettre, au nom de tous les habitans de l'île, une conduite irréprochable à l'avenir.

Sire, les mesures prises pour le recrutement de l'armée sont fondées sur une résolution des états du royaume, sanctionnée par Votre Majesté. Elles sont fondées sur la justice. Quel est le paysan surtout qui ne doive en apprécier le bienfait, lorsque les terres jusqu'ici privilégiées ne sont point affranchies de la levée lorsque tout individu qui a l'âge requis en est passible sans distinction, lorsque enfin cette charge extraordinaire ne pèse pas plus sur une classe que sur une autre !

Tous les bons Suédois sentiront que l'intention de Votre Majesté est plutôt de convaincre nos ennemis que la Suède est en état de se défendre, que de faire marcher le renfort qu'elle demande à la nation, pour le tenir en réserve, afin d'être en mesure contre tout événement.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, à une députation de Roslagen* (1), *qui était venue témoigner le plus vif repentir d'une opposition criminelle, qui y avait eu lieu le* 15 *juin* 1811.

---

En faisant exécuter une loi du royaume, en diminuant provisoirement des deux tiers la levée, autorisée pour le recrutement de l'armée, le roi s'attendait à ne point rencontrer d'obstacles ; son attente n'a pas été trompée : toutes les provinces ont reconnu, dans les ordres donnés par Sa Majesté, une suite constante de sa sollicitude pour l'indépendance et le bonheur futur de la Suède.

Quelques paroisses simplement ont osé mettre en question si la résolution des états du royaume, sanctionnée par Sa Majesté, serait exécutée, ou non.

---

(1) *Roslagen*, province au nord de Stockholm.

Dès-lors l'appareil de la justice et de la force a été employé pour ramener les gens égarés à l'obéissance, et pour punir les moteurs de tentatives aussi criminelles; ces derniers ne peuvent espérer aucune grâce : la loi les frappera.

Portez vos regards sur le passé; examinez ce que vous étiez il y a vingt ans, et ce que vous êtes aujourd'hui; pour conserver ce qui vous reste, il n'y a de garantie pour vous que dans les armes et la ferme volonté de vous en servir au besoin.

Ne craignez pas que vos enfans soient maltraités; j'adoucirai leurs besoins; je partagerai leurs privations, quand il en sera temps. La carrière des honneurs est ouverte à tous; celui qui se conduira bien peut aspirer à être officier, et à devenir même un des chefs de l'armée.

Je cède volontiers à la prière que vous me faites, de solliciter votre grâce auprès du roi; mais répondez; êtes-vous réellement repentans? Est-ce la crainte ou l'hypocrisie qui vous amène ici, ou est-ce l'amour de la patrie, la religion de vos sermens et le respect pour votre souverain? Si vous n'êtes pas animés du plus sincère repentir, ne vous présentez pas devant le roi; il verrait sur votre front l'emblème de votre incivisme; mais si, comme je le crois, vous êtes sincèrement repentans, Sa Majesté vous accueillera avec la bonté d'un père qui reçoit des enfans égarés.

Maintenant que vous avez l'espérance d'obtenir

votre pardon, dites-moi, avouez-moi franchement si dans vos assemblées tumultueuses vous n'avez pas craint de voir planer au milieu de vous l'ombre de Charles XII, pour vous reprocher d'hésiter un moment de fournir des défenseurs à la patrie.

*Ensuite Son Altesse royale s'étant rendue auprès de Sa Majesté, y prononça le discours suivant :*

Sire, les habitans d'une partie de Roslagen m'ont prié d'être leur interprète auprès de Votre Majesté. Ils viennent solliciter la clémence qui l'a caractérisée dans tous les temps; ils viennent déclarer à Votre Majesté qu'ils n'ont jamais eu l'intention de s'opposer à l'exécution des ordres émanés du trône; quelques mal entendus seuls, et des bruits semés par des étrangers, ont seuls troublé, un moment, la décence et la tranquillité qui doivent toujours régner dans les *socknestammor* (1); ils sont tous persuadés maintenant que le temps du désordre a disparu de la Suède, pour n'y plus revenir; ils sont tous persuadés qu'il ne peut pas exister de bonheur pour eux, sans l'amour des lois, de la justice, et sans le respect le plus profond pour les ordres de Votre Majesté.

(1) *Socknestammor*, assemblées des membres de chaque paroisse.

Je supplie donc Votre Majesté de faire grâce aux habitans de Roslagen, et ajouter à toutes ses bontés pour moi cette nouvelle faveur.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, adressée aux députés de la banque qui témoignèrent la joie publique, de ce que Son Altesse royale venait de recouvrer la santé, le* 31 *août* 1811.

Messieurs, je vous remercie des sentimens que vous venez de m'exprimer ; vous connaissez bien ceux qui m'animent pour le bonheur de la nation.

Pendant la maladie qu'il a plu au ciel de m'envoyer, j'ai moins souffert des dérangemens de ma santé, que du chagrin de ne pouvoir pas alléger les travaux du roi, en les partageant.

Les vœux formés pour mon rétablissement m'ont extrêmement touché ; je serai au comble des miens, si la Providence m'accorde assez de vie pour voir se réaliser mes espérances sur l'avenir de la Suède.

Depuis que les états du royaume se sont séparés

l'exécution d'une loi qui devait être sacrée par tous, celle relative à la défense de la patrie, a souffert quelque opposition dans deux provinces, et notamment dans la Scanie; l'autorité a été obligée de déployer la force : mais jetons un voile sur des événemens dont le souvenir m'afflige..... Les hommes égarés par une influence étrangère implorent aujourd'hui la clémence du roi, et je dois cet hommage à la vérité, de dire que nulle part on n'a découvert de traces d'une trame ourdie contre le gouvernement.

Sa Majesté est généralement satisfaite du zèle des magistrats et du bon esprit qui anime tous les habitans du royaume; partout l'*extra-rotering* (1) est sur le point d'être encadré dans l'armée, et les quinze mille hommes demandés pour son recrutement sont tous prêts à l'être, si les besoins de la patrie l'exigent; par ce moyen l'armée de terre sera d'environ soixante mille hommes, et l'armée navale de quinze mille matelots. Ces forces paraissent suffisantes au roi pour conserver intact le territoire suédois; mais l'union intime qui existe entre lui et la nation est le garant le plus assuré de notre indépendance; cette union rendra aussi vains les efforts que l'on pourrait faire

(1) *Extra-rotering*, nouvelle formation de régimens par les terres jusqu'ici privilégiées ou affranchies.

pour nous asservir, que le sont ceux des vagues qui viennent se briser contre nos rochers.

Messieurs, un dépôt bien précieux vous est confié, celui de la fortune publique. J'ai vu et je vois avec bien de la peine les atteintes que lui portent les spéculations de l'agiotage. Les personnes qui persistent à le confondre avec le commerce, sont dans une erreur qui pourra leur être funeste. Le gouvernement protégera le commerce licite ; il encouragera l'industrie, mais il poursuivra et punira l'agiotage.

S'il est impolitique de ne pas suivre la marche du siècle, c'est surtout en matière de finances ; les gouvernemens les plus puissans de l'Europe nous offrent de grands exemples : sachons profiter de leurs leçons....

## COMPTE RENDU

*Par le prince royal de Suède, à l'occasion de la reprise du gouvernement du royaume par Sa Majesté.*

Stockholm, le 7 janvier 1812.

Sire, mes vœux les plus chers ont été remplis; et la santé de Votre Majesté, raffermie de nouveau, lui

permet maintenant de reprendre elle-même le gouvernement de son royaume. Que je puisse en appeler à son propre cœur, pour juger de la douce émotion qu'éprouve le mien, en remettant entre les mains de Votre Majesté un pouvoir dont l'exercice prolongé m'a constamment rappelé le danger qui menaçait vos jours.

Malgré les rapports journaliers que j'ai rendus à Votre Majesté, sur la situation tant extérieure qu'intérieure de l'état, je crois cependant devoir profiter de cette occasion, si importante pour moi sous tous les rapports, pour en présenter à Votre Majesté un tableau rapide.

Quand Votre Majesté se décida à embrasser la politique continentale, et à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, la Suède sortait d'une lutte malheureuse; ses plaies étaient encore saignantes; il lui fallut donc faire de nouveaux sacrifices, dans le moment même où elle perdait une des principales branches des revenus publics, la presque totalité du produit de ses douanes.

Malgré l'isolement où se trouve la Suède, elle a fait, pour l'intérêt de la cause commune, tout ce que l'on pouvait attendre d'un peuple fidèle à ses engagemens; plus de deux millions rixd. ont été employés pour le recrutement de l'armée et la mise en état de défense de nos côtes, de nos îles, de nos forteresses et de notre flotte.

Je ne dissimulerai pas à Votre Majesté que notre

commerce, pour ainsi dire réduit à un simple cabotage de port à port, a beaucoup souffert de cet état de guerre. Des corsaires sous pavillons amis, contre lesquels il eût été injurieux de prendre des mesures de sûreté et de précaution, ont profité de notre confiance dans les traités pour capturer, les uns après les autres, près de cinquante de nos bâtimens; mais enfin votre flottille, Sire, a reçu l'ordre de protéger le pavillon suédois et le commerce innocent de vos sujets, contre des pirateries qui ne sauraient être avouées ni autorisées par aucun gouvernement.

Les croiseurs danois ont donné lieu à beaucoup de réclamations de notre part; mais les griefs diminuent chaque jour, et tout porte à croire que le commerce licite de la Suède ne sera plus inquiété par eux, et que les relations de bon voisinage s'affermiront de plus en plus.

Les croiseurs, sous pavillon français, ont donné une extension illimitée à leurs lettres de marque; les torts qu'ils nous ont faits ont été l'objet de nos réclamations; la justice et la loyauté de Sa Majesté l'empereur des Français sont garans de leur redressement.

Les sauve-gardes données par les gouvernemens amis ont été respectées; et ceux de leurs bâtimens qui ont touché nos côtes ont été libres de continuer leur course, quelle qu'ait pu être leur destination.

Environ cinquante bâtimens américains, jetés sur nos côtes par des tempêtes successives, ont été relâ-

chés ; cet acte de justice, fondé sur le droit des nations, a été apprécié par les Etats-Unis, et les apparences nous promettent que des relations mieux entendues avec leur gouvernement faciliteront l'exportation de ces grands amas de fer qui encombrent nos places publiques.

Des considérations politiques s'allient aux liens de famille qui unissent Votre Majesté et le roi de Prusse, pour consolider les relations d'amitié qui existent entre les deux puissances.

La paix avec la Russie ne sera pas troublée ; les traités qui l'ont cimentée sont exécutés de part et d'autre avec franchise et de bonne foi.

Nos rapports avec l'empire d'Autriche sont sur le pied le plus amical ; de beaux souvenirs de gloire rapprochent les deux nations, et Votre Majesté ne néglige rien de ce qui peut contribuer à maintenir la réciprocité de confiance et d'estime qu'ils font naître.

Si l'Espagne et le Portugal prennent une assiette tranquille, ces pays offriront au commerce de la Suède des avantages que lui garantit le perfectionnement qu'elle a mis dans l'exploitation de ses mines de fer.

Nos rapports avec l'Amérique méridionale ont entièrement cessé ; la guerre civile ravage ces belles et malheureuses contrées ; lorsqu'elles auront une administration régulière, les produits du royaume y trouveront un débouché avantageux.

La guerre maritime a interrompu nos relations commerciales avec la Turquie; mais rien de ce qui intéresse cette ancienne amie de la Suède ne peut être indifférent à Votre Majesté.

Sire, telles sont les relations de la Suède au dehors. La justice et la loyauté envers tous les peuples sont les guides de la politique de Votre Majesté, de même que l'indépendance et le bonheur de ses sujets en sont le but.

L'armée et les finances, ces deux principaux garans de la conservation d'un état, se sont surtout attirés ma constante sollicitude.

Une sage économie a présidé à l'emploi des fonds qui ont été destinés aux armemens que l'état de guerre avait rendus nécessaires. Cette guerre, en influant essentiellement sur les exportations des productions de la Suède, sur la marche générale du commerce, et sur l'imagination des commerçans, avait fait monter le cours du change d'une manière exorbitante. Je me suis particulièrement attaché à arrêter ce fléau des états, qui, ayant une fois rompu ses digues, ne connaît plus de bornes pour ses ravages. En réprimant d'un côté l'agiotage; en rappelant l'exécution des anciennes ordonnances contre l'exportation illicite de l'or et de l'argent; en imposant un droit de transit sur le transport des lingots venus de l'étranger par la Suède; en tâchant de ramener la nation aux principes d'économie, qui distinguaient ses ancêtres, j'ai

cherché, de l'autre côté, à activer l'industrie intérieure et le commerce licite de la Suède.

J'ai eu la satisfaction de voir que mes efforts ont été couronnés de succès, et que le cours du change sur Hambourg, porté jusqu'à 136 sk. le 19 de mars, s'est amélioré jusqu'à 84 sk. le 3 janvier.

J'ai pris des mesures pour encourager et rendre plus générale la culture du lin et du chanvre ; pour activer la recherche des sources de sel; pour continuer les défrichemens dans la Dalécarlie; pour établir une nouvelle communication et de nouveaux marchés dans le Vermeland ; pour former une compagnie, destinée à pêcher le hareng dans la haute mer ; pour prolonger les relations de commerce avec la Finlande; pour mettre en exécution les résolutions financières des états du royaume ; pour donner à la direction des magasins, à celle des douanes, et au gouvernement de l'île de Saint-Barthélemy, une nouvelle organisation.

La récolte n'ayant pas été bonne, j'ai avisé aux moyens de prévenir la disette, en faisant venir du blé de l'étranger, et en permettant, pour que cette importation n'influât pas sur le cours du change, qu'on pût exporter du sel, contre l'obligation de prendre des grains en retour. Cet échange a pu s'effectuer d'autant plus facilement, qu'il existe encore une provision suffisante de sel dans le pays, pour la consommation de deux ans.

J'ai vu avec douleur que l'usage et la fabrication immodérée de l'eau-de-vie, en faisant disparaître l'intérêt général pour l'intérêt particulier, démoralisera la nation et l'exposera tôt ou tard à une disette inévitable. Je n'ai pu employer à cet égard que les exhortations que j'ai puisées dans les sentimens paternels de Votre Majesté, et je remets à d'autres temps, et aux lumières des états du royaume, à arrêter un mal que chaque particulier reconnaît, et qui va toujours en croissant.

J'ai porté une attention particulière sur l'état et l'organisation des hôpitaux, sur les établissemens pieux, sur les moyens d'arrêter, ou au moins de soulager la mendicité.

La police intérieure et l'agriculture n'ont pas été perdues de vue; et une Académie centrale d'agriculture vient d'être formée, pour donner à l'économie publique, et aux connaissances statistiques, une impulsion et un encouragement qui contribuera à assurer la prospérité de l'état.

Les travaux du canal de Gothie, ce grand monument du règne de Votre Majesté, ont été poussés avec une grande activité. Ceux du canal de Sodertelje, arrêtés par des obstacles que le zèle de la direction n'a pu surmonter, reprendront une marche plus rapide.

J'ai mis en éxécution la résolution solennelle des états du royaume, sanctionnée par Votre Majesté,

touchant l'armement national ; mais, soigneux de n'enlever à l'agriculture que les bras indispensablement nécessaires pour la défense de la patrie, je n'ai ordonné que la levée de quinze mille hommes sur les cinquante mille que les états avaient mis à la disposition de Votre Majesté. Des erreurs funestes se portant même en Scanie à des violences et à une rebellion ouverte, menacèrent un moment d'entraver l'exécution des mesures ordonnées. Déjà nos ennemis ou les envieux de notre repos s'applaudissaient de nos dissensions intestines, lorsque celles-ci furent bientôt réprimées par la force réunie et des armes et des lois, par le retour du sentiment national et de celui de ses devoirs. Les cadres du nouveau *rotering* et de l'armement national sont presque entièrement remplis, et toutes les mesures ont été prises pour en utiliser l'emploi. L'armée réglée, a été recrutée et, ainsi que toute la réserve, habillée à neuf et munie d'armes en bon état. Il s'en trouve une quantité suffisante dans les dépôts ; et les fabriques d'armes ont reçu une nouvelle activité. La fabrication de la poudre et du salpêtre a été étendue et améliorée. L'artillerie se trouve dans un état respectable.

Les pensions à accorder aux officiers et soldats blessés à la guerre, ont été ou établies ou augmentées. La comptabilité pour les dépenses de la dernière guerre a été accélérée, et des mesures successivement adoptées n'ont eu d'autre but que de rendre les

troupes mobiles, et de les fournir de tous leurs besoins.

Votre Majesté daignera voir par ce résumé que, malgré qu'en aient pu dire les détracteurs de la Suède, qu'il faudrait soixante ans pour y organiser une armée de soixante mille hommes, celle-ci pourra cependant se montrer, au mois d'avril prochain, aux amis comme aux ennemis de Votre Majesté. Le but de cette augmentation de nos forces militaires n'est entièrement que défensif. Sans autre ambition que celle de conserver sa liberté et ses lois, la Suède veut pouvoir se défendre, et elle le peut. Bornée d'un côté par la mer, de l'autre par des montagnes inaccessibles, ce n'est pas seulement du courage de ses habitans ni de ses beaux souvenirs de gloire, qu'elle doit se former une garantie de son indépendance; c'est encore de sa position locale, de ses monts, de ses forêts, de ses lacs et de ses frimas. Qu'elle sache donc profiter de ces avantages réunis, et que ses habitans se persuadent intimement de cette vérité : que si le fer, enfant de leurs montagnes, prépare les moissons en sillonnant leurs champs, c'est aussi le fer seul et la ferme volonté de s'en servir, qui peut les défendre.

J'ai été secondé dans mes efforts par la fidélité et le bon esprit de l'armée, par le zèle et l'habilité des fonctionnaires publics.

La magistrature a maintenu son ancienne répu-

tation. Elle a eu de pénibles devoirs à remplir; mais ils lui ont valu un nouveau titre à l'estime générale.

Les différens départemens de la chancellerie d'état ont rivalisé pour donner aux affaires de leur ressort toute l'impulsion rapide qui est compatible avec les formalités qu'exigent nos lois et nos usages.

Le secrétariat d'état pour le culte a expédié, depuis le 17 mars, près de six cents affaires; celui de de l'intérieur, neuf cent cinquante-deux; celui des finances et commerce, mille six cent cinquante-trois; et celui de la guerre, deux mille cinq cent trente-cinq.

Les affaires qui n'ont pas reçu de décision finale, et qui se bornent, dans chaque département, à un nombre très-modique, comparativement à l'étendue relative de leurs attributions, sont, ou d'une nature à exiger la résolution de Votre Majesté, ou à demander des renseignemens ultérieurs.

Si Votre Majesté daigne reconnaître, dans le tableau que je lui ai présenté, le désir que j'ai eu de répondre à la haute confiance qu'elle m'a montrée, ce sera, après la joie que j'éprouve du rétablissement de Votre Majesté, la récompense la plus douce pour mes peines. Puisse le ciel, au gré de mes vœux, conserver les jours de Votre Majesté! et la Suède, protégée par vos vertus, Sire, trouvera pour ses destinées futures une garantie impérissable dans le dévouement absolu que mon cœur a voué à Votre

Majesté, dans l'attachement respectueux de mon fils, dans la sainteté des lois de l'état, dans la droiture des fonctionnaires publics, dans l'union, le courage et le patriotisme des Suédois.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, en recevant une médaille de l'Académie des Sciences, le 12 février* 1812.

Messieurs, l'immortel Linnée avait conçu des espérances que vous avez réalisées. Animés comme lui de l'amour des sciences, comme lui vous en étendez le domaine, en répandant de nouvelles lumières. Continuez à vous occuper de la recherche de ce qui est vrai, de ce qui est utile.

Sous un roi qui aime la culture des sciences, qui la protège et qui l'encourage, votre exemple donnera à la jeunesse le goût de l'étude, et l'habitude qu'elle en contractera prendra racine et s'identifiera avec elle. Vos écrits auront une grande influence sur la morale et sur le génie de la nation. Rappelez-vous que les vérités qui électrisent l'âme en éclairant l'es-

prit, sont celles qui contribuent le plus au maintien de la paix et de la liberté.

Messieurs, imitons les hommes qui illustrèrent jadis la Scandinavie. Supérieurs à tout intérêt particulier, ils triomphèrent de leurs ennemis et de leurs rivaux, parce qu'ils étaient toujours unis de force et de volonté, quand le salut ou la gloire de la patrie l'exigeait. Les trophées que leur érigea la reconnaissance publique honorent encore aujourd'hui le nom suédois. C'est en marchant sur les traces de ces hommes célèbres ; c'est en estimant comme eux le titre respectable de citoyen, et en le plaçant au niveau des plus glorieux, que nous conserverons notre indépendance et notre rang parmi les nations.

---

## LETTRE

### *Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur des Français.*

Stockholm, le 11 mars 1812.

Des notes viennent de me parvenir, et je m'empresse de m'en ouvrir à Votre Majesté impériale ;

éprouvés depuis que j'ai quitté la France, c'est celui qui m'a procuré la certitude que Votre Majesté ne m'avait pas tout-à-fait oublié. Votre Majesté a bien jugé mon cœur; elle a reconnu combien il devait être tourmenté par la perspective douloureuse de voir les intérêts de la Suède à la veille d'être séparés de ceux de la France, ou de sacrifier ceux de la patrie qui m'a adopté avec une confiance sans bornes. Sire, quoique Suédois par honneur, par devoir et par religion, je m'identifie encore par mes vœux à cette belle France qui m'a vu naître, et que j'ai servie fidèlement depuis mon enfance; chaque pas que je fais en Suède, les hommages que j'y reçois, réveillent dans mon âme ces beaux souvenirs de gloire qui ont été la principale cause de mon élévation, et je ne me dissimule pas non plus que la Suède, en me nommant, a voulu payer ce tribut d'estime au peuple français (1).

---

M. l'inspecteur aux revues Bail, qui a publié dernièrement, chez le libraire Lhuillier; quelques lettres

---

(1) On aime à voir ici le prince royal de Suède reconnaître que c'est au sang de nos braves soldats, et à leurs éclatantes victoires, qu'il doit son élévation; bien supérieur en cela à quelques insolens parvenus qu'un moment de prospérité aveuglait sur leur propre mérite, et qui s'en croyaient les seuls auteurs.

de Bernadotte, a fait, à l'occasion de celle-ci, des réflexions que allons reproduire.

« Il paraît que cette lettre fut écrite après le départ de M. Alquier, ministre de France à Stockholm : elle est pleine de dignité, et semble insinuer que la Suède se joindra à la Russie et à l'Angleterre, dans le cas où Napoléon refuserait toute médiation.

« Peu de temps après eut lieu l'entrevue d'*Abo*, entre l'empereur Alexandre et Bernadotte, c'est-à-dire au moment où l'armée française allait franchir le Niémen pour pénétrer en Russie. Il y fut décidé que la Suède recevrait les subsides de l'Angleterre pour se mettre en état de guerre contre la France, qui persistait à ne point reconnaître sa neutralité, et il fut conclu une alliance entre les trois puissances (1).

« On a vu, par la correspondance qui précède, qu'il n'a tenu qu'à l'empereur Napoléon d'obtenir la préférence sur l'Angleterre, en payant des subsides à la Suède (*Voyez la lettre* page 215). Une fausse politique dédaigna cet appui au moment le plus utile, puisque la guerre de Russie allait commencer ; la suite

(1) Traité de subsides, en date du 3 mars 1813. — La Suède joint trente mille hommes aux alliés sur le continent ; elle reçoit un million sterling (vingt-quatre millions de francs) payable en douze termes ; plus, la cession de la Guadeloupe et de la Norwège.

des événemens a fait voir que ce fut une grande faute. En effet, trente ou quarante mille Suédois pouvaient attaquer alors la Finlande, et y occuper un corps d'armée russe, tandis que la gauche de l'armée française, pénétrant en Courlande et en Livonie, eût menacé Pétersbourg.

« Bernadotte, se trouvant à Abo, donna un conseil qui sauva la Russie; il en donna à Berlin, il en donna aux conférences de Trachenberg, à Mühlberg, à Leipsick. En quittant l'empereur Alexandre à Abo, il lui recommanda de ne point engager d'action générale, et d'éviter avec soin une grande bataille. Les généraux s'y conformèrent fort exactement, jusqu'à la Moskowa, où les belles manœuvres de Napoléon les forcèrent à combattre et à lui abandonner la victoire; mais les Russes reprirent aussitôt leur système de temporisation, système qui, bientôt secondé de l'intempérie des saisons, devint si funeste à l'armée française.

« La Suède avait déjà obtenu des Anglais la cession de la colonie française de la Guadeloupe, tombée en leur pouvoir depuis la guerre. Le droit public suivi jusqu'alors en Europe, s'opposait à cette cession en faveur d'une puissance tierce, avant que la légitime possesseur y eût consenti par un traité; mais l'Angleterre et la Suède objectaient, avec raison, que Napoléon avait violé lui-même ce droit en incorporant nombre de pays à l'Empire, par de simples

décrets, et que d'après cela il leur était permis de suivre le même système par forme de représailles. Napoléon ne répondit que par la dernière raison des rois. »

## NOTE

*De S. Exc. M. le baron d'Engestrom à M. le comte de Neipperg, ministre d'Autriche à la cour de Stockholm, en date du... mars* 1812.

Les menaces de la France, ses attaques réitérées contre le commerce de la Suède, l'enlèvement de près de cent bâtimens destinés pour des ports amis et soumis à la France; le séquestre mis sur les propriétés suédoises, à Dantzig et autres ports de la Baltique, et enfin l'invasion de la Poméranie, faite au mépris des traités, justifieraient suffisamment la Suède de tous les engagemens qu'elle aurait pu prendre avec les ennemis de la France : quel que soit le juste grief qu'elle a contre cette puissance, elle ne désire pas la guerre, et elle rejette la pensée d'être forcée de la faire, même pour conserver son indépendance et ses lois. La Suède est donc prête à écouter toutes

les propositions conciliatoires qui pourront lui être faites : la justice est pour elle. Si la Suède avait la conviction que Sa Majesté l'empereur Alexandre arme pour asservir l'Europe, pour tout soumettre au système russe, et étendre ses états jusqu'au nord de l'Allemagne, la Suède n'hésiterait pas un moment à se déclarer et à combattre pour arrêter cette ambition ; elle serait dirigée par le principe d'état qui devrait lui faire craindre un accroissement de puissance aussi dangereux ; mais si, au contraire, la Russie n'arme que pour sa propre défense, pour préserver ses frontières, ses ports et même sa capitale, de toute invasion étrangère ; si en cela elle ne fait qu'obéir à l'impérieux devoir de la nécessité, il est de l'intérêt de la Suède de ne pas balancer un moment à défendre les intérêts du Nord, puisque les siens y sont communs.

La Suède ne peut pas se flatter de pouvoir, comme puissance du second ordre, se soustraire à l'état de servitude dont la France menace les états du premier ordre. Une guerre entreprise pour reconquérir la Finlande n'est nullement de l'intérêt de la Suède ; l'Europe est instruite des causes qui la lui firent perdre. Entreprendre une guerre pour s'en remettre en possession, serait méconnaître les intérêts du peuple suédois ; cette conquête occasionnerait des dépenses que la Suède n'est pas en état de supporter, et son acquisition, en admettant qu'elle pût s'effectuer, ne pourrait jamais balancer les dangers qui en résulte-

raient pour elle. Les Anglais lui porteraient des coups funestes pendant l'éloignement de ses armées; ses ports seraient brûlés ou détruits, et ses villes maritimes réduites en cendre ; d'ailleurs, dès qu'un changement s'effectuera dans le système politique de la Russie, soit après des succès, soit après des défaites, ses anciennes vues sur la Finlande ne manqueraient pas de faire peser sur la Suède une guerre désastreuse. Le golfe Bothnique sépare les deux états ; aucun motif de division n'existe, et la haine nationale disparaît chaque jour, par suite des dispositions pacifiques des deux souverains.

Si la France veut reconnaître la *neutralité armée* de la Suède, neutralité qui doit emporter avec elle le droit d'ouvrir ses ports avec des avantages égaux pour toutes les puissances, elle n'a aucun motif de se mêler dans les événemens qui pourraient avoir lieu : la France s'engagerait à restituer la Poméranie ; et, dans le cas où elle refuserait cette restitution que réclament à-la-fois les droits des nations et la foi des traités, Sa Majesté le roi de Suède accepte la médiation, pour cet objet seulement, de LL. MM. l'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie ; il se prêtera à une réconciliation compatible avec l'honneur national et les intérêts du Nord.

Sa Majesté le roi de Suède, persuadé que tous les préparatifs faits par Sa Majesté l'empereur Alexandre n'ont qu'un but purement défensif, et ne visent

qu'à préparer à son empire cette même neutralité armée que la Suède désire d'établir de concert avec la Russie, s'engage à faire tous ses efforts auprès de Sa Majesté impériale, pour qu'une rupture n'ait pas lieu avant qu'on se soit entendu sur l'époque où des plénipotentiaires suédois, français, autrichiens et russes, aient pu se réunir pour convenir à l'amiable d'un système de pacification qui, basé sur la neutralité susmentionnée, en terminant les différends actuellement existans entre le Nord et la France, puisse assurer à l'Europe le repos dont elle a un si grand besoin.

Le baron D'ENGESTROM.

## NOTE

*Remise par M. d'Ohsson, chargé d'affaires de Suède à Paris, à S. Exc. M. le duc de Bassano, le* 20 *mai* 1812.

Les vexations exercées par les corsaires, sous pavillon français, contre le commerce de Suède, se multipliant dans une progression inouie, et s'étendant même à des comestibles auxquels l'avidité donnait les qualifications à sa convenance, devaient nécessairement imposer l'obligation sacrée au roi de chercher à s'éclairer lui-même, ainsi que ses sujets, sur un état de choses qui prêtait à la paix tous les caractères de la guerre.

Le corsaire *le Mercure* s'étant établi sur les côtes de Suède, afin d'y exercer librement ses pirateries, et s'étant ainsi constitué de fait en ennemi, fut enfin arrêté dans ses courses, et amené dans un port suédois par un motif de défense qui ne devait point être méconnu.

Le roi, qui n'avait jamais douté un seul instant des sentimens de justice qui animent Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, s'était, à différentes

reprises, adressé à ce souverain, pour porter des plaintes sur la conduite des corsaires français, si diamétralement contraire à la nature des relations qui subsistaient entre les deux cours, à la teneur des traités, et même à celle des lettres de marque dont ces corsaires étaient munis. Sa Majesté n'ayant cependant pas obtenu de réponse aux justes reclamations que les intérêts de son peuple lui prescrivaient de faire, envoya, aussitôt après avoir reçu la nouvelle de la détention du corsaire *le Mercure*, un courrier extraordinaire au soussigné, à l'effet de mettre dans tout son ensemble, sous les yeux du ministère français, un résumé et de ce qui s'était passé, et de ce que la Suède désirait comme une garantie pour l'avenir. Le soussigné s'est acquitté de ces ordres le 15 janvier dernier, et cette communication est pareillement restée sans réponse.

Au milieu de cette attente, et lorsque Sa Majesté, n'écoutant que ses sentimens d'estime et d'amitié pour Sa Majesté impériale et royale, se livrait déjà aux espérances les plus justes, elle apprit qu'un corps considérable de troupes françaises était entré le 27 janvier dans la Poméranie suédoise. Le chargé d'affaires de France, résidant à Stockholm, fut interpellé de s'expliquer sur les motifs de cette invasion soudaine et inattendue; mais il allégua n'en avoir pas la moindre connaissance. Le soussigné s'adressa au même effet à Son Excellence M. le duc de Bassano, et obtint

pour réponse qu'il fallait attendre les ordres de la cour de Suède.

Ces ordres se bornant à demander une explication franche et ouverte sur les intentions de Sa Majesté l'empereur et roi, par rapport à l'occupation de la Poméranie, furent expédiés les 4 et 7 février de Stockholm. Ces dépêches ne sont jamais parvenues au soussigné.

L'interruption du cours ordinaire des lettres destinées pour la Suède, ayant commencé peu après l'invasion française en Poméranie; la certitude qu'on acquit des recherches faites à Hambourg des fonds qui s'y trouvaient pour le compte de la Suède; l'arrestation et la vente des bâtimens suédois dans les ports du Mecklembourg et à Dantzig, ouvraient un vaste champ aux conjectures. Afin d'acquérir quelque certitude, quant à l'état des choses dans la Poméranie suédoise, le roi y envoya le général d'*Engelbrechten*, en qualité de parlementaire; mais ayant bientôt reçu la nouvelle que le général comte *Friand* s'était refusé de recevoir le général suédois, et même de répondre par écrit à la lettre que celui-ci lui avait adressée, Sa Majesté crut apercevoir alors un système suivi dans l'ignorance où l'on voulait conserver la Suède, sur les affaires générales et sur celles qui lui étaient particulières.

On apprit, malgré toutes les précautions, plusieurs détails sur la conduite des troupes françaises en Po-

méranie, conduite qui cadrait difficilement avec cet étalage amical qu'on semblait vouloir attacher à l'invasion de cette province, dont l'intégrité, aussi bien que celle de la Suède, se trouvait garantie par Sa Majesté l'empereur dans le traité de Paris.

Des fonctionnaires publics arrêtés, traînés jusqu'à Hambourg, menacés du traitement le plus rigoureux pour leur faire fausser leurs devoirs et leurs sermens; les caisses du roi mises sous scellés; les bâtimens de Sa Majesté forcés à coup de canon de suspendre leur départ, et finalement déchargés et séquestrés au profit de la France; les charges onéreuses imposées à un pays qui avait eu à peine le temps de respirer après les malheurs qu'il avait éprouvés, et finalement le désarmement des troupes suédoises qui s'y trouvaient; tous ces motifs réunis devaient justifier le désir du roi, de recevoir une explication que réclamaient à-la-fois, et la dignité des souverains, et *les stipulations des traités subsistans entre la Suède et la France.*

Le roi n'avait aucun engagement avec d'autres puissances qui fût contraire au traité qui le liait à la France, et dont Sa Majesté s'était constamment attachée à remplir les clauses. Si les escadres britanniques ménageaient le commerce de cabotage de la Suède, cette conduite était gratuite de leur part, et provenait sans doute d'une envie d'opposition dans leurs mesures, à celles adoptées par les corsaires des puissances

amies de la Suède. Si les bâtimens suédois qui apportaient des productions de leur pays dans les ports d'Allemagne, se servaient de licences anglaises pour échapper aux croiseurs ennemis, ils ne devaient point s'attendre à être confisqués en arrivant, lorsqu'ils savaient de science certaine que des bâtimens de Dantzig, destinés pour l'Angleterre, avaient passé le Sund, munis de licences de Sa Majesté l'empereur et roi.

Si le roi, attaqué dans une de ses provinces par la France, commençait alors à songer à la sûreté de son royaume, Sa Majesté se flatte que Sa Majesté impériale et royale elle-même n'en aurait pas agi autrement à sa place. On peut tout nier, excepté les faits qui subsistent; et c'est aussi sur les faits seuls que le roi s'appuie.

Par une suite de cet exposé, Sa Majesté a ordonné au soussigné de déclarer officiellemenr à S. Exc. le duc de Bassano :

Que le roi proteste formellement contre l'invasion des troupes françaises dans la Poméranie suédoise ;

Que Sa Majesté ne saurait envisager cette invasion que comme une violation du traité de paix entre la Suède et la France ; mais que, par suite des principes de modération que le roi aime à conserver dans la marche de sa politique, et de la continuation de ses sentimens pour la France, Sa Majesté ne se regarde cependant pas en état de guerre avec elle, mais attend

de son gouvernement une explication franche et ouverte sur l'invasion de la Poméranie ;

Que, pour établir une réciprocité parfaite, en attendant cette explication, le paiement des intérêts et du capital des sommes dues aux pays réunis à la France, en vertu des décrets impériaux, sera suspendu, mesure qui sera continuée jusqu'à ce que la Poméranie suédoise soit évacuée, et la bonne harmonie rétablie entre les deux cours ;

Que finalement, comme l'occupation militaire de la Poméranie suédoise mettait Sa Majesté en mesure de se regarder entièrement libérée des engagemens particuliers qu'elle a contractés avec la France, et principalement de l'obligation de continuer une guerre que la Suède n'a entreprise que par une suite de son adhésion au système continental, adhésion qui n'a été que la conséquence de la restitution de la Poméranie, le roi déclare qu'il se regarde, dès ce moment, en état de neutralité vis-à-vis de la France et de l'Angleterre ; qu'en conséquence de ce système adopté par Sa Majesté, elle emploiera tous les moyens en son pouvoir pour protéger le pavillon neutre de la Suède contre les dépradations qui n'ont dû leur durée qu'à une longue patience.

La Suède, attachée à la France depuis François Ier., ne désire que de pouvoir allier ses affections au maintien de l'indépendance du Nord. Le roi éprouverait aussi une vive douleur s'il se voyait forcé de sacrifier

son penchant naturel aux grands intérêts de sa patrie, qui repoussent à la fois la servitude et la honte. Mais, fermement résolue de soutenir la dignité de sa couronne et la liberté de ses sujets, Sa Majesté attendra avec tranquillité le développement ultérieur des événemens.

Le soussigné supplie Son Excellence M. le duc de Bassano de vouloir bien porter cette note à la connaissance de Sa Majesté l'empereur et roi, et de communiquer, aussitôt que possible, au soussigné la réponse de Sa Majesté impériale et royale.

Le soussigné a l'honneur, etc.

C. D'OHSSON.

---

M. le duc de Bassano n'ayant donné aucune réponse satisfaisante sur cette note pendant près de huit mois, le ministre des affaires étrangères de Suède, baron d'Engestrom, adressa enfin celle ci-après à M. de Cabre, chargé d'affaires de France à Stockholm, sous la date du 20 décembre 1812.

---

## NOTE

### *Du baron d'Engestrom à M. de Cabre.*

Dès le moment où l'invasion de la Poméranie suédoise par les troupes françaises, contre la foi des traités et les engagemens les plus solennels, donna la mesure des intentions de Sa Majesté l'empereur Napoléon à l'égard de la Suède, le roi, justement étonné de cette agression inattendue, n'a fait que réitérer les démarches pour en obtenir une explication franche et loyale, tandis que le gouvernement français n'y a répondu que par de nouveaux actes d'hostilité.

Sa Majesté a cru que, si la force donne des droits qu'attestent suffisamment les malheurs de nos temps, la cause de la justice et le sentiment de sa propre dignité peuvent aussi en réclamer quelques-uns.

Elle n'a donc pas vu avec indifférence une de ses provinces occupée par la même puissance qui en avait garanti l'intégrité (1); les troupes que le roi y avait

(1) Cela est vrai; mais cette garantie était conditionnelle, puisqu'elle obligeait la Suède à garder ses côtes et à les préserver de la contrebande.

laissées, déclarées prisonnières de guerre, et comme telles amenées en France (1), ainsi que les dépréda-tions continuelles de la part des corsaires français contre le commerce de la Suède. Sa Majesté avait chargé par conséquent *M. de Bergstedt*, au mois d'août dernier, et postérieurement le soussigné, de s'adresser officiellement à M. de Cabre, d'abord pour demander les raisons qui avaient motivé les hostilités susmentionnées, et finalement pour lui déclarer que comme sa cour, après un très-long délai, ne s'était point expliquée à cet égard, et donnait ainsi à connaître qu'elle ne voulait point revenir à un système plus pacifique à l'égard de la Suède, M. de Cabre ne pouvait plus être regardé comme agent d'une puissance amie, et que ses relations diplomatiques avec le ministère du roi devaient cesser jusqu'au moment où il recevrait les éclaircissemens qu'il avait demandés au cabinet des Tuileries.

(1) Il est essentiel de faire remarquer cette conduite hostile de l'empereur Napoléon envers la Suède; elle prouve jusqu'à l'évidence que l'agression a été du côté de la France; l'invasion de la Poméranie, par le maréchal Davoust, était contraire au *droit des gens*, et rien ne peut l'excuser. Il n'y avait pas eu de déclaration de guerre officielle de la France, pas un coup de fusil tiré de part ni d'autre; à cette époque la Suède pouvait encore réunir sa cause à celle de la France et opérer une diversion en Finlande; la fausse politique de l'empereur a seule empêché l'exécution de ce plan.

Plus de trois mois se sont écoulés depuis cette époque; et le gouvernement français, gardant toujours le même silence, le roi a cru se devoir à lui-même et à son peuple de ne plus compter sur une explication que tant de faits, au reste, paraissent rendre illusoire.

D'après ces considérations, et d'autres pour le moins aussi importantes, le soussigné a reçu les ordres du roi son maître de déclarer à M. de Cabre que sa présence ici devenant absolument inutile dans les circonstances actuelles, Sa Majesté désire qu'il quitte la Suède aussitôt que possible, et le soussigné a l'honneur de lui envoyer, ci-inclus, les passeports nécessaires pour son voyage.

Le soussigné a l'honneur, etc.

Le baron D'ENGESTROM.

## RÉPONSE

*De M. de Cabre à Son Excellence monsieur le baron d'Engestrom.*

Stockholm, le 21 décembre 1812.

Le soussigné, chargé d'affaires de Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, a reçu la note officielle que Son Excellence M. le baron d'Engestrom

lui a adressée hier 20 décembre, dans laquelle il est dit en substance, « que Sa Majesté suédoise « ayant vainement attendu une explication relative- « ment à l'entrée des Français en Poméranie, à la « translation des officiers du roi à Magdebourg, et « à la capture des bâtimens suédois par les corsaires « français, Sa Majesté a ordonné à son ministre d'é- « tat et des affaires étrangères, de déclarer au soussi- « gné, que sa présence à Stockholm étant tout-à-fait « inutile, Sa Majesté désire que le soussigné quitte la « Suède aussitôt que possible, et de lui envoyer en « même temps les passeports nécessaires pour son « voyage. »

Le soussigné croit inutile de s'appesantir sur l'imputation que contient ladite note officielle, que Sa Majesté l'empereur et roi a agi contre la foi des traités. *Il serait facile au soussigné de la réfuter, en rappelant les clauses de celui qui fut conclu à Paris le* 6 *janvier*; et en prouvant par des faits que la Suède n'a rempli dans aucun cas les obligations qu'elle y contractait, quoique la France se fût empressée de lui restituer cette même Poméranie conquise dans la dernière guerre par les armées impériales et royales.

Le soussigné doit faire observer que jamais il ne lui a été notifié verbalement ou par écrit, que ses relations diplomatiques seraient suspendues jusqu'à ce qu'il eût répondu cathégoriquement aux éclaircissemens demandés par le ministère suédois. Son Excellence

le ministre d'état et des affaires étrangères, dans sa lettre du 7 septembre dernier, adressée *au chargé d'affaires de France*, se borne à lui demander *s'il se trouve en Suède comme agent d'une puissance amie* ou *ennemie*, et déclare au soussigné *que son séjour dans les états du roi dépend de la réponse qu'il sera à même de donner.*

Quant à l'objet principal de la note officielle de Son Excellence le ministre d'état et des affaires étrangères, le soussigné ne perdra pas un moment pour la porter à la connaissance de sa cour; il ne dépend pas de lui d'obtempérer au désir de Sa Majesté le roi, et il doit au contraire déclarer que jamais il ne consentira à abandonner le poste que l'empereur et roi, son auguste maître, a daigné lui confier, avant d'avoir reçu ses ordres à cet égard.

Si Sa Majesté suédoise, usant des droits de souverain, fait signifier au soussigné, *officiellement* et *par écrit*, qu'elle ne permettra pas plus long-temps son séjour en Suède, le soussigné croyant alors ne céder qu'à la force, n'hésitera pas à profiter, dans le plus court délai possible, du passeport qu'il a l'honneur de renvoyer ci-joint à S. Exc. M. le baron d'Engestrom, ministre d'état et des affaires étrangères, parce que jusque-là il lui est parfaitement impossible de s'en servir, et par conséquent de le garder.

Le soussigné a l'honneur, etc.

Aug. DE CABRE.

## NOTE

*De S. Exc. M. le baron d'Engestrom à M. de Cabre, du 23 décembre 1812.*

J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée, Monsieur, en date du 21 de ce mois; je l'ai mise de suite sous les yeux du roi; et Sa Majesté me charge de nouveau de vous répéter que votre présence à Stockholm ne saurait être tolérée plus long-temps: votre caractère diplomatique ayant déjà cessé, vous vous trouvez, Monsieur, dans la cathégorie de tous les étrangers, et par conséquent soumis à exécuter les ordres que la police pourra vous donner. Le grand-gouverneur, à qui il a été fait des rapports peu avantageux sur votre compte, a reçu l'ordre de vous faire quitter la capitale dans vingt-quatre heures. Un commissaire de police vous accompagnera jusqu'à la frontière, et de cette manière vous n'aurez plus besoin des passeports que vous m'avez renvoyés.

Le baron D'ENGESTROM.

## RÉPONSE

*De M. de Cabre, du 23 décembre* 1812.

Je reçois à l'instant la lettre que vous m'avez écrite aujourd'hui, dans laquelle Votre Excellence, en m'annonçant pour la première fois que *mes fonctions diplomatiques ont cessé, me prévient en même temps que je deviens soumis aux ordres de la police, et que le gouverneur a reçu ses instructions pour me faire conduire à la frontière.*

Cette détermination du gouvernement suédois, et la manière dont elle m'est communiquée, me paraissent plus que suffisantes pour me justifier vis-à-vis de ma cour en abandonnant le poste que j'ai rempli avec honneur pendant plus d'un an auprès de Sa Majesté le roi de Suède. Je prie en conséquence Votre Excellence de m'envoyer mes passeports, dont je compte profiter dans le plus court délai.

J'ai l'honneur, etc.

Aug. DE CABRE.

# DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé aux députés des états-généraux, le 27 avril 1812.*

Messieurs les députés des états-généraux,

Lorsque le roi, à la suite de l'état incertain de sa santé, me confia le gouvernement du royaume, cette marque de sa confiance eût été pénible pour mon cœur, si je n'eusse d'abord été rassuré sur le véritable caractère de sa maladie.

En prenant les rênes de l'administration, je connaissais déjà les obstacles que j'aurais à surmonter, et les difficultés qu'il me faudrait vaincre.

Convaincu qu'une armée bien disciplinée est la force essentielle d'un état, je me suis occupé de l'exécution des résolutions prises pour son recrutement.

Les événemens qui se sont succédés nous ont prouvé que de bonnes lois ne suffisent pas seules pour garantir les nations de leur ruine, mais qu'il leur faut aussi des armées valeureuses pour les défendre.

Vous aurez donc à vous occuper, Messieurs, de perfectionner tout ce qui a rapport au recrutement; votre décision va fixer les destinées de la Suède : et, si j'en crois mes pressentimens, nous verrons renaître ces beaux jours où, respectée au dehors, tranquille dans son intérieur, elle s'éleva, par son union intime et sa confiance en son souverain, à ce haut degré de gloire qui fut la base de sa prospérité.

Vos remerciemens me flattent d'autant plus, Messieurs, qu'aucune vue personnelle n'est venue me distraire de la noble ambition de rendre florissante ma nouvelle patrie; en descendant au fond de ma conscience, je puis me dire avec orgueil, que jamais Suédois ne forma des vœux plus vrais pour sa liberté et son indépendance. Je ne désire ni bonheur ni gloire pour moi : le bonheur et la gloire des Suédois sont mon unique but, et ils seront toujours le mobile de mes actions; cette abnégation de moi-même, je la communique à mon fils : son âme neuve reçoit ces impressions, et je vois avec plaisir que son respect pour le peuple suédois le rend déjà digne de le commander un jour.

Les désirs que vous avez exprimés au pied du trône me sont un nouveau témoignage de votre affection; je verrai avec satisfaction s'éloigner l'époque où je serais forcé de remplir la nouvelle tâche que m'imposent et la confiance du roi, et la vôtre. Le souvenir des grands services, rendus à la patrie par

Sa Majesté, doit faire souhaiter, à tous les cœurs vraiment suédois, que le Tout-Puissant veuille prolonger ses jours. Ses bontés paternelles pour moi ont pénétré mon âme de la reconnaissance la plus vive, et si mes vœux sont exaucés, le ciel me réserve le bonheur de jouir long-temps de ses leçons et de son expérience.

## DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé aux députés des états-généraux à la clôture de la diète de* 1812, *le* 18 *août.*

Messieurs les membres de l'ordre de la noblesse,

La diète qui vient de finir sera célèbre dans les annales de la patrie. Malgré le bruit des armes qui retentit des rives de la Dwina jusqu'à celles du Tage, malgré les menaces de quelques-uns de nos voisins, vos délibérations ont porté l'empreinte de ce calme qui distingue toujours la valeur et la justice. La noblesse a acquis de nouveaux droits à l'estime et la bienveillance du roi; cet ordre suivra toujours l'exemple honorable de ses ancêtres, et lorsque la gloire

de la patrie l'exigera, il comptera le sacrifice de la vie, pour le plus cher et le plus précieux de ses devoirs. Si les événemens l'ordonnent, si la Suède ne peut espérer de cultiver en paix ses champs, le roi en appelera à votre courage, et notre mot de ralliement sera : Dieu, la liberté et la patrie !

Messieurs les membres de l'ordre du clergé,

J'ai vu avec plaisir et j'ai su apprécier l'esprit de concorde et de paix qui a régné pendant le cours de cette diète. Cette concorde, cette harmonie d'opinions dérivent principalement du patriotisme et du dévouement dont tous les ordres du royaume ont fait preuve. Que vos cœurs jouissent de la plus douce récompense par le souvenir d'avoir coopéré à un but salutaire.

Rentrez dans vos diocèses et dans les lieux dont la direction spirirituelle vous est confiée; tâchez de faire valoir dans tous les cœurs les préceptes de Jésus-Christ, et soyez infatigables à répandre la lumière bienfaisante de sa doctrine.

Je recommande à vos prières le roi, la patrie et mon fils.

Messieurs les membres de l'ordre de la bourgeoisie,

La classe utile et estimable que vous représentez aura toujours la protection du roi. Le commerce, les métiers et l'industrie nationale sont les premières sources de la prospérité d'un pays. La sollicitude du

roi pour leur accroissement doit vous convaincre qu'aucune entrave ne sera mise à vos transactions.

Sa Majesté espère que l'ordre de la bourgeoisie secondera ses efforts pour le maintien du crédit et de la prospérité publique.

Le roi a vu avec joie la concorde qui a régné dans vos discussions, lorsqu'il a été question d'assigner des fonds pour les besoins indispensables de l'état. C'est pour moi un véritable plaisir, de vous donner ce témoignage de sa satisfaction.

Bons et honorables paysans,

L'amour que vous avez montré à votre roi, les nouvelles preuves que vous venez de lui donner, de votre attachement pour sa personne et pour la patrie, augmenteraient, s'il était possible, les sentimens de bienveillance que je vous ai voués dès la première fois que je vous ai vus. Continuez d'honorer la Suède par votre bravoure et vos vertus ! Que les paysans des pays étrangers envient la juste estime que la patrie vous a vouée. Le roi met une confiance illimitée dans vos sentimens pour lui, et ne réclamera jamais en vain l'appui de votre ordre. Il verra toujours en vous les soutiens de son trône, et vous devez toujours le regarder comme le premier défenseur de vos droits.

Si, par suite de la crise où se trouve l'Europe, vos enfans étaient appelés à combattre pour notre religion, nos droits et nos lois, je les suivrai, je par-

tagerai leurs peines, je tâcherai de soulager leurs besoins, et je leur servirai de père au moment du danger.

Reportez dans vos foyers l'esprit de concorde qui a guidé vos actions pendant le cours de cette diète; et répétez à vos commettans, que le bonheur des peuples repose dans une union intime avec le souverain, et dans l'obéissance aux lois du royaume.

## LETTRE

*Du prince royal de Suède, au baron Cederhjelm.*

Stockholm, le 29 octobre 1812.

J'ai prié le roi de vous nommer gouverneur du prince Oscar, mon fils, et Sa Majesté a bien voulu m'accorder ma demande. Votre mérite a déterminé son choix.

Vous allez former le cœur de mon fils, et développer son esprit; ses heureuses dispositions vous seconderont. En vous attachant à lui inculquer les mœurs et les habitudes du pays, en un mot le caractère national, vous aurez satisfait mon désir; que

son éducation soit entièrement suédoise, et la nation vous devra tout le bien qui résultera des soins que vous vous serez donnés pour son instruction.

Vous fortifierez dans son cœur les sentimens de religion, de morale, d'amour des lois et de la patrie.

Vous nourrirez sa pensée des exemples que fournissent les règnes des bons rois, et vous exciterez ainsi dans son âme cette ambition de la vraie gloire, qui doit toujours avoir pour objet le désir d'être utile à ses semblables, et de contribuer à leur bonheur.

Mon fils est dans un âge où on reçoit des impressions que l'on conserve toute la vie : ainsi vous devez éviter qu'il se forme de fausses idées sur ce que l'on appelle caractère; la fermeté qui doit être la base de celui d'un prince, ne peut jamais être regardée comme une vertu, qu'autant qu'elle est employée à propos.

Il vous sera facile de lui faire concevoir que son devoir doit toujours être d'accord avec son cœur lorsqu'il s'agira de venir aux secours des malheureux, et que ses bienfaits doivent porter l'empreinte de la magnanimité, et jamais celle de l'ostentation ou de la prodigalité.

La classe indigente doit exciter la sollicitude d'un prince; je désire que mon fils se pénètre de cette vérité.

Un prince ne doit jamais être accessible ni à la crainte, ni au soupçon; il ne doit pas hésiter d'ex-

montagnes, dans les mines, la natation et l'équitation, sont des exercices qui développent l'énergie de l'âme, en rappelant la guerre et en réveillant l'idée du péril qui doit toujours être présente pour devenir familière.

L'étude de la géographie sera constamment suivie de la statistique et principalement celle de la Suède. Mon fils doit connaître celle-ci dans les plus petits détails, pour avoir une idée juste des ressources du royaume, afin qu'il ne se livre pas à des illusions dangereuses pour le peuple et pour lui. Je désire que cette partie de son instruction ne se borne pas à lui en apprendre les chiffres; comme il faut qu'il la connaisse parfaitement, elle se gravera dans sa mémoire par des voyages et par des entretiens avec les hommes les plus instruits de chaque état. Dans les provinces, des paysans et des cultivateurs éclairés du canton qu'il visitera, lui donneront des notions sur la fertilité de leur sol, sur la nature de ses productions, sur les prix des denrées, sur les impôts dont leurs terres sont grevées, etc. Dans les villes, les gouverneurs lui feront connaître l'administration générale de leur province, et des jurisconsultes habiles y formeront sa société pendant son séjour. Leur conversation servira à lui donner une idée de la jurisprudence et des lois de la Suède, en attendant que son âge lui permette de se livrer à l'étude du droit. Il faudra profiter de la curiosité que les premières con-

naissances exciteront dans l'esprit de mon fils, pour le conduire dans tous les lieux où il y aura quelque chose à apprendre. Vous ferez de ces courses un motif pour lui faire lire, avant et après, ce qui pourrait y avoir rapport. Lorsqu'il visitera des vaisseaux, il faut qu'il connaisse les batailles navales les plus célèbres, et qu'un marin des plus instruits l'accompagne pour lui expliquer les manœuvres qui décidèrent du sort de ces combats. Quand il inspectera une forteresse, il doit être accompagné d'un ingénieur qui puisse lui détailler sur le terrain la science de la fortification, et celle de l'attaque et de la défense des places. Il puisera dans Smith les connaissances nécessaires dans les finances et les manufactures. Les ouvrages de Winkelmann lui donneront une idée juste des beaux-arts, et il s'instruira de la belle littérature, en lisant les auteurs les plus célèbres dans ce genre.

La grande difficulté de l'éducation, c'est de diriger la volonté de l'élève. Il importe donc de donner à mon fils des livres d'histoire qu'il ait du plaisir à lire et qu'il lise seul. Il faut qu'il rende compte de ses lectures, en parlant plutôt qu'en écrivant : car la faculté de la parole est une chose plus nécessaire à un prince de Suède, qu'à tout autre. Ainsi je pense que, pour lui faciliter l'art de la parole, vous devez inviter chez mon fils, une ou deux fois par semaine, de sept jusqu'à neuf heures du soir, des personnes dont vous aurez fait choix, et dont le mérite vous sera connu.

Je désire que mon fils consacre quelques momens à la littérature étrangère. Il y a apprendra à bien distinguer ce qui caractérise les autres nations, et à entretenir les étrangers sur des sujets qui sortent du cercle des questions des princes.

Il me reste maintenant à fixer les heures de travail de mon fils, et ses habitudes intérieures. Il se levera à sept heures et demie pour commencer ses études à huit, et les continuera jusqu'à onze.

A onze heures il déjeûnera avec ses instituteurs et ses cavaliers de service; à onze heures et demie, récréation jusqu'à une heure après midi.

Le dimanche seulement, il sera admis au déjeuner de mon fils deux personnes de votre choix.

Depuis une heure jusqu'à cinq heures du soir, il continuera ses études; à cinq heures et demie il se rendra chez moi, pour y dîner les dimanches, mardis et jeudis; les autres jours il mangera chez lui. C'est dans les salons et à table que peu à peu on apprend à connaître les hommes et à pénétrer leur caractère. L'habitude du monde donne de l'aisance et de la grâce, et prévient cette timidité, si ordinaire aux enfans élevés dans l'isolement et dans la retraite, et si dangereuse pour un prince, qu'elle exposerait à devenir dupe de la hardiesse, et d'un ton décidé et tranchant. En dînant chez moi, mon fils y trouvera réunis les premiers hommes de la Suède; ainsi cette société

concourra encore à son instruction, sans qu'il éprouve les contrariétés de l'étude.

Depuis sept heures jusqu'à neuf du soir, mon fils emploiera alternativement ce temps, soit à faire sa cour à Leurs Majestés, soit au théâtre ou à quelque assemblée de bal, soit enfin dans les sociétés qu'il doit recevoir une ou deux fois par semaine, et dont je vous ai parlé plus haut. A dix heures il devra toujours être couché.

Ainsi mon fils travaillera sept heures par jour. Ce temps me paraît suffisant pour son âge. Il vous reste, M. le baron, à déterminer la nature des études qui devront occuper chaque heure, en vous conformant à tout ce que je désire qui forme l'éducation de mon fils.

Un des points dont j'aurais dû vous entretenir en première analyse, c'est le tendre respect que mon fils doit toujours porter au roi. Il ne doit vouloir dans aucune circonstance que ce que Sa Majesté voudra elle-même. Toutes ses actions doivent avoir pour but d'embellir la vieillesse de Sa Majesté, et il doit constamment avoir présent à sa mémoire qu'aucun repentir ne pourrait jamais compenser la plus légère inquiétude qu'il lui causerait.

Je saisis avec plaisir cette occasion, M. le baron de Cederhjelm, pour vous renouveler l'assurance des sentimens que vous m'avez inspirés depuis que je vous ai connu, et je prie Dieu qu'il vous

ait en sa sainte et digne garde, et qu'il bénisse vos travaux.

## RÉPONSE

*Du prince royal de Suède, à l'occasion où les étudians d'Upsal eurent l'honneur de lui présenter une médaille le* 29 *novembre* 1812.

Messieurs, je reçois avec reconnaissance l'expression des sentimens que vous venez de me témoigner. La médaille que vous m'offrez en est le gage : elle me rappellera un des momens de ma vie auquel je me rapporterai toujours avec plaisir, celui où j'allai visiter le séjour des sciences et des belles-lettres.

Vous êtes l'espoir de la patrie, profitez des bienfaits d'une bonne éducation ; c'est elle qui forme et distingue les hommes : elle anoblit les sentimens, exalte le courage, et donne à l'âme cet enthousiasme qui la porte vers tout ce qu'il y a de grand et de sublime. Elle forme le magistrat, le guerrier, l'administrateur et l'artiste, en un mot c'est elle qui fait aimer la patrie, car c'est elle qui crée les meilleurs citoyens.

La religion est le garant de la probité réciproque entre les hommes ; sa morale élève l'âme au-dessus de toutes les craintes, et l'aide à supporter toutes les peines de la vie.

J'ai appris avec plaisir que vous vous pénétrez de toutes ces vérités ; votre bonne conduite et les talens qui se développent en vous m'assurent que vous conserverez cette liberté que vous devez à la persévérance et au courage de vos ancêtres.

Continuez, Messieurs, ce que vous avez si heureusement commencé, et comptez sur la bienveillance du roi, sur la reconnaissance de la patrie, sur la mienne, et sur ma protection particulière.

## RAPPORT

*A Sa Majesté le roi de Suède, par son ministre d'état et des affaires étrangères.*

Stockholm, le 7 janvier 1813.

Sire, je viens remplir aujourd'hui les ordres que Votre Majesté m'a donnés de lui faire un rapport sur les relations politiques de la Suède avec la France depuis plus de deux ans.

Rien n'honore plus une nation que la publicité

que le gouvernement donne à ses actes diplomatiques, et rien n'est plus propre à consolider l'accord du monarque avec son peuple, que cette communication franche des secrets de la politique. Tout patriote trouvera, dans le compte que Votre Majesté m'a ordonné de lui rendre, une nouvelle preuve de l'estime de son souverain pour ses lumières, et de son amour pour la patrie. La nation verra la marche qu'a suivie le gouvernement pendant la sanglante tragédie qui continue de dévaster l'Europe.

Les rapports de la Suède avec la Grande-Bretagne n'avaient pas encore, à la fin du mois de novembre 1810, pris un caractère d'hostilité ouverte. Le commerce de la Suède, quoique limité dans son activité, surtout par la paix de Paris, n'était cependant pas entièrement interrompu, grâces à la modération du cabinet anglais.

Les manifestations de malveillance de la part de la France qui, dans le cours de 1810, menacèrent souvent de devenir des prétentions sérieuses, parurent d'abord se borner au maintien sévère des principes du système continental dans la Poméranie; mais elles se dirigèrent ensuite ouvertement contre la Suède, et l'on porta l'exigeance jusqu'à vouloir exclure les Américains de nos ports. Votre Majesté réussit nonobstant à en détourner les suites par sa modération et par sa persévérance.

Il était néanmoins à présumer que cette situation heureuse, en offrant à la Suède les moyens de réparer ses forces épuisées par une guerre destructive, ne pourrait pas continuer ainsi. L'empereur Napoléon avait établi pour l'Europe subjuguée la règle péremptoire, qu'il ne reconnaissait pour amis que les ennemis de la Grande-Bretagne ; que la neutralité, autrefois le boulevard des états faibles dans la lutte des plus puissans, cessait maintenant d'avoir un sens sérieux ; et que toutes les combinaisons de la politique, tout sentiment de dignité, devait disparaître devant la toute-puissance des armes et d'une volonté indomptable.

Au commencement de novembre 1810, et peu de jours avant la séparation des états du royaume, une dépêche de M. le baron de Lagerbjelke arriva de Paris ; elle contenait les détails d'une conversation qu'il avait eue avec Sa Majesté l'empereur des Français, et dont le résultat était que Votre Majesté aurait à choisir entre l'interruption de ses rapports avec la France, et une déclaration de guerre formelle contre l'Angleterre. Le ministre de France à Stockholm, M. le baron Alquier, présenta une note dans le même sens, et exigea une réponse cathégorique dans l'espace de cinq jours, menaçant de quitter la Suède si le gouvernement n'obtempérait pas à la volonté de son maître.

Lorsque Votre Majesté, dans un moment aussi

urgent, fixa ses regards sur la position extérieure et intérieure du royaume, elle ne trouva point de moyens pour prendre une décision libre. Les puissances du continent ne suivaient alors que l'impulsion de la France, et la saison éloignait tout espoir d'être assisté par l'Angleterre, au cas que le royaume fût attaqué dans le cours de l'hiver. Le terme qui avait été fixé pour donner la réponse, ne laissa pas le temps nécessaire pour s'assurer des dispositions des états limitrophes, et les ressources du royaume, tant en argent qu'en moyens de défense, étaient tellement bornées, qu'on ne pouvait raisonnablement se flatter de garantir l'intégrité et la liberté de la Suede. Son Altesse royale monseigneur le prince royal, pénétré de la nécessité de sauver l'état, fit taire ses affections, et déclara solennellement que Votre Majesté ne devait avoir aucun égard, ni à sa position particulière, ni à ses rapports passés, et qu'il exécuterait avec fidélité et avec zèle ce qui lui serait enjoint par Votre Majesté pour la gloire et le maintien de l'indépendance du royaume.

Votre Majesté, voulant conserver pour une époque plus oportune la ressource efficace renfermée dans la déclaration de Son Altesse royale le prince royal, regarda comme un devoir impérieux de céder pour le moment à l'orage, se flattant que l'empereur Napoléon ne voudrait pas tout d'un coup exposer les dernières ressources de la Suède, en exigeant rigou-

reusement d'elle des hostilités ouvertes contre la Grande-Bretagne.

Cependant, à peine la déclaration de guerre contre l'Angleterre fut-elle publiée, et le commerce suédois abandonné à la discrétion du cabinet britannique, que le ministre de France commença à développer un plan, poursuivi sans interruption dans la suite, pour faire contracter à la Suède les mêmes obligations qui ont attiré tant de malheurs sur les états confédérés. On exigea d'abord un corps considérable de matelots pour équiper la flotte française à Brest, et consécutivement, des troupes suédoises à la solde de la France; l'introduction en Suède du tarif de 50 pour cent sur les denrées coloniales; enfin, l'établissement des douaniers français à Gottembourg. Toutes ces demandes ayant été rejetées, soit par suite des lois du royaume, soit en raison des intérêts de la nation, il résulta que les dispositions du gouvernement français envers la Suède ne tardèrent pas à prendre un caractère hostile.

Peu de temps après son arrivée, M. le baron Alquier parla de la nécessité d'une alliance plus intime entre la Suède et la France; et quoiqu'on lui répondît d'une manière polie, cette réponse n'eut aucun résultat. Il proposa ensuite une alliance entre la Suède, le Danemarck et le grand-duché de Varsovie, sous la protection et la garantie de la France : cette proposition avait pour objet de créer une confédération du Nord, semblable, pour les obligations et pour le

but, à celle qui a réuni les forces d'Allemagne sous la domination française. Mais Votre Majesté n'ayant pas jugé conforme à sa position ni à ses droits de répondre affirmativement, on renouvela bientôt après l'ancienne proposition pour une alliance particulière avec la France. Quoique M. le baron Alquier n'eût annoncé que verbalement le désir de l'empereur son maître à cet égard, il exigea cependant une réponse par écrit, et regarda la difficulté de l'obtenir comme une marque de l'indifférence du gouvernement suédois pour le système français.

Votre Majesté pouvait sans doute exiger aussi qu'on lui fît une communication plus ample, et surtout écrite, des véritables dispositions de l'empereur Napoléon à l'égard de l'alliance projetée; et quoiqu'il fût à craindre qu'une réponse par écrit exigée sur une ouverture faite verbalement n'eût d'autre but que d'être montrée à Saint-Pétersbourg, pour prouver que la Suède était en tout dépendante de la France, Votre Majesté résolut pourtant de fermer les yeux sur toutes ces considérations, et s'attacha à ne négliger aucun moyen qui pourrait exciter l'intérêt de l'empereur des Français pour la Suède. A cet effet, une note fut remise au ministre Alquier, dans laquelle Votre Majesté manifesta sa disposition d'établir des rapports plus intimes avec la France, dans l'espérance que les conditions seraient compatibles avec la dignité et le véritable intérêt de son royaume.

M. le baron Alquier déclara de suite que cette réponse était insignifiante ; que, du reste, elle portait le caractère d'une résolution déjà prise par Votre Majesté, de rester indépendante de la politique continentale; et lorsque, pour pouvoir répondre plus amplement, on lui demanda ce que l'empereur exigeait de la Suède, et ce que ce pays pouvait se promettre en dédommagement des nouveaux sacrifices qui pourraient être le résultat des prétentions de la France, ce ministre se borna à la réponse remarquable « *que « l'empereur exigeait d'abord des faits conformes « à son système, après quoi il était possible qu'il « fût question de ce que Sa Majesté impériale « voudrait bien faire en faveur de la Suède.* »

Sur ces entrefaites, la saison navigable arriva, et avec elle les captures des bâtimens suédois par les corsaires français. Le ministre de Votre Majesté à Paris demanda le redressement des torts faits au commerce suédois; des représentations furent adressées dans le même but au ministre Alquier ; ses réponses portèrent l'empreinte du rôle de dictateur qu'il s'était proposé de jouer en Suède.

Votre Majesté, dont la ferme résolution était de remplir fidèlement les engagemens qu'elle avait contractés, veillait, avec une attention non interrompue, à l'observation scrupuleuse des ordonnances publiées contre le commerce anglais. Cependant les journaux français insultaient périodiquement le gouvernement

suédois, et étalaient avec emphase l'immensité du commerce de Suède. La diminution considérable du revenu des douanes dans le cours de l'année 1811, atteste l'exagération et la fausseté de ces imputations.

Si le gouvernement anglais voyait d'un œil tranquille la situation de la Suède, et n'envisageait pas sa déclaration de guerre comme un motif suffisant pour traiter hostilement le commerce suédois; si cette tolérance facilitait quelque débit des immenses dépôts de fer du royaume, et par conséquent éloignait les suites funestes de la guerre, Votre Majesté ne devait cependant pas s'attendre que ce serait sur ces ménagemens de l'Angleterre que le gouvernement français établirait son système d'accusation contre la Suède : Votre Majesté avait au contraire le droit d'espérer que l'empereur Napoléon verrait avec plaisir ce royaume traité avec ménagement par une puissance qui avait tant de moyens de nuire à la Suède.

Toutefois les violences des corsaires français contre le pavillon suédois augmentèrent journellement. Le ministre de Votre Majesté à Paris représenta, dans les termes les plus convenables, les pertes immenses qui en résultaient pour la nation; mais loin d'obtenir la remise des vaisseaux capturés, et une répression de ces abus pour l'avenir, les tribunaux des prises donnèrent presque toujours gain de cause aux capteurs; à la vérité, dans quelques affaires, le droit parut si évident aux tribunaux, que leurs sentences furent favorables

aux Suédois; mais le gouvernement français, qui s'était réservé le droit de valider ces décisions, n'en confirma jamais aucune en faveur de la Suède. Ainsi les corsaires, assurés de l'impunité, eurent le champ libre pour exercer leurs rapines. On ne se contenta point de condamner comme bonne prise les vaisseaux suédois, sous le prétexte qu'ils étaient pourvus de licences anglaises, ou qu'ils auraient dû l'être; de capturer dans le Sund les petits bâtimens de cabotage chargés de comestibles et de produits des manufactures du pays; d'arrêter ceux qui se trouvaient dans les ports allemands, où ils attendaient des cargaisons, mais encore on traita les matelots suédois comme des prisonniers de guerre; ils furent mis aux fers, et ensuite envoyés dans les ports d'Anvers et de Toulon, pour y servir sur les flottes françaises.

Des démêlés désagréables et journaliers eurent lieu dans le cours de l'été de 1811, entre la régence de Poméranie et le vice-consul de France. Pour garantir cette province de l'arrivée des troupes françaises, une force militaire considérable y fut levée sur la demande expresse de l'empereur Napoléon, et au grand détriment du pays, et la plus scrupuleuse surveillance y était exercée à l'égard du commerce illicite de denrées coloniales. Malgré cette condescendance, il ne fut jamais possible de contenter les prétentions toujours croissantes du vice-consul français. Une rixe qui eut lieu à Stralsund, entre l'équipage d'un corsaire fran-

çais et quelques recrues de la landsturm ; et dans laquelle il resta prouvé que les Français avaient commencé par outrager et attaquer les soldats poméraniens, fut néanmoins regardée à Paris comme une infraction à la paix ; et l'on exigea, pour réparation, que les soldats de Votre Majesté fussent punis de mort.

M. le baron Alquier présenta, au mois de juillet, une note officielle, dont le contenu et le style peu mesuré exigèrent une réponse qui lui rappelât le respect qu'il devait à la nation, et les égards que se doivent réciproquement les souverains. M. Alquier prit sur lui de déclarer qu'il ne pouvait plus traiter avec moi, et demanda qu'un individu particulier fût nommé pour correspondre avec lui.

Dès-lors tous les rapports officiels avec M. le baron Alquier cessèrent ; néanmoins le langage du duc de Bassano parut devoir amener quelque changement dans la politique de la France envers la Suède. Votre Majesté crut avec satisfaction en voir la preuve dans le rappel du ministre, rappel qui avait été formellement demandé ; mais à peine la saison avait-elle éloigné la flotte anglaise de la Baltique, que les corsaires français renouvelèrent leurs violences avec plus d'activité qu'auparavant. Votre Majesté se vit alors dans la nécessité de donner ordre à sa marine d'arrêter les pirates qui gêneraient notre commerce de port à port, et qui auraient fait des prises suédoises. Plusieurs

corsaires français qui insultaient nos côtes furent chassés; un, nommé *le Mercure*, fut pris.

Votre Majesté, affligée de voir ainsi maltraiter ses sujets et ruiner leur commerce, au sein de la paix la plus solennelle, ordonna qu'un courrier fût de suite envoyé à Paris, avec un état bien détaillé de tous les dommages que le commerce suédois avait soufferts; et la demande d'une garantie pour l'avenir, contre les violences des corsaires, fut renouvelée. Le bâtiment *le Mercure* et son équipage furent mis à la disposition du chargé d'affaires de France à Stockholm.

Le chargé d'affaires de Votre Majesté à Paris exécuta ce qui lui avait été ordonné. Le ministère de France donna l'espérance que les représentations de la Suède seraient écoutées, et que les griefs dont elle se plaignait seraient examinés avec une impartiale justice. Lorsque Votre Majesté se livrait à l'espérance consolante de voir enfin disparaître tous les motifs d'éloignement entre les deux cours, par une explication loyale et généreuse du gouvernement français, Votre Majesté apprit que déjà, dès le commencement de l'automne, le prince d'Eckmühl, commandant les troupes françaises dans le nord de l'Allemagne, avait annoncé qu'il ferait entrer ses troupes dans la Poméranie et l'île de Rügen, aussitôt que les glaces le lui permettraient. Les instructions que le commandant suédois avait reçues garantissaient à Votre Majesté que ses troupes défendraient ses possessions alle-

mandes contre toute agression étrangère. Malheureusement l'astuce prévalut sur le devoir ; le courage des troupes suédoises fut paralysé par la faiblesse de leur chef, et la Poméranie fut envahie. Les événemens qui depuis lors ont eu lieu dans cette province, ont été rendus publics, afin qu'on ne se méprît point sur la véritable nature de cette démarche extraordinaire, et sur l'air amical que la France affectait pour détourner l'opinion qui devait résulter d'une entreprise aussi hasardée.

L'entrée des troupes françaises en Poméranie fut immédiatement suivie de l'arrestation des employés de Votre Majesté dans cette province. Ils furent conduits dans les prisons d'Hambourg. Là on les menaça de la mort; on tâcha vainement de les obliger, par des promesses séductrices, à rompre leurs sermens; les dernières ressources du pays furent épuisées par des contributions énormes; on força, par des coups de canon, les bâtimens de Votre Majesté de rester dans les ports de la Poméranie, et on les arma de suite en course ; les emplois publics de la province furent occupés par des agens français, et finalement deux régimens suédois furent désarmés et envoyés en France comme prisonniers de guerre.

Pendant que ces hostilités s'exerçaient dans la Poméranie, on arrêtait les postes suédoises à Hambourg, et on y faisait des perquisitions secrètes pour découvrir les sommes que les Suédois y possédaient. Le

chargé d'affaires de Votre Majesté à Paris, privé de toute nouvelle de la Suède, eut bientôt, par la voie publique, la certitude de l'entrée des troupes françaises dans la Poméranie. Il présenta en conséquence une note au duc de Bassano, pour obtenir des éclaircissemens sur cette occupation. On lui demanda si c'était par ordre de sa cour qu'il faisait cette représentation : lorsqu'il eut déclaré que, dans une affaire de cette importance, il avait cru devoir prévenir les ordres du roi son maître, le duc de Bassano lui observa qu'il fallait les attendre, avant qu'il pût s'expliquer sur l'objet principal.

Dans cet état des choses, le premier soin de Votre Majesté devait être de s'assurer des dispositions des puissances dont l'influence était la plus intéressante pour la Suède, et de se préparer, par de nouvelles alliances, la plus grande sécurité pour l'avenir.

Le silence du cabinet français continua, et tout annonça une rupture prochaine entre cette puissance et la Russie. La saison s'approcha où les flottes anglaises visiteraient de nouveau la Baltique, et il y avait tout lieu d'attendre que le ministère britannique, en récompense des ménagemens accordés au commerce suédois, exigerait une conduite pacifique plus décidée de notre part. Votre Majesté se voyait par conséquent à-la-fois exposée au ressentiment de l'empereur Napoléon, ou aux hostilités de la Grande-Bretagne,

et aux agressions de la cour de Russie. Le Danemarck avait déjà pris une attitude menaçante.

L'état était livré aux destinées incertaines de l'avenir; des traités faibles et déjà rompus étaient la garantie de son existence. Le nom glorieux de Son Altesse le prince royal releva le courage national, et les Suédois se rappelèrent qu'après avoir défendu leur liberté sur leurs rivages, ils avaient su les franchir pour poursuivre la tyrannie. Ainsi l'amour de l'indépendance sauva la patrie du précipice où l'on était prêt à l'ensevelir.

Votre Majesté, convaincue du danger qu'il y avait à se laisser entraîner par la marche précipitée des événemens, jugea qu'il était temps de se rapprocher du cabinet anglais et de s'ouvrir à celui de Russie avec une noble franchise. Votre Majesté vit avec plaisir le marquis de Wellesley, alors ministre des affaires étrangères, disposé à accueillir ses propositions, et pénétré à cette époque des dangers imminens que courait l'Europe. Quelques temps après elle conclut à Oërébro un traité de paix avec l'Angleterre, avantageux aux deux pays; et les relations d'amitié et de bon voisinage furent resserrées avec la Russie par un nouveau pacte, dont l'exécution doit mettre la Suède à l'abri de toutes les commotions de la politique continentale.

Votre Majesté regardait l'ignorance où l'empereur des Français laissait la Suède comme une volonté de

l'entraîner despotiquement dans son système continental dont elle se trouvait naturellement détachée par la prise de la Poméranie. Votre Majesté avait en outre un exemple frappant sur le sort que subissait une puissance de l'Allemagne, amie de la Suède, qui, après avoir été laissée très-long-temps dans l'incertitude si ses offres de contracter une alliance seraient acceptées, fut tout-à-coup cernée par des armées françaises et se vit contrainte de se livrer à la discrétion de l'empereur.

Depuis la réunion du pays d'Oldenbourg à l'empire français, on sait avec certitude que des différends, tant à cet égard que relativement au système continental, avaient eu lieu entre les cours de France et de Russie, et que les préparatifs de guerre qui se faisaient des deux côtés pouvaient facilement conduire à des hostilités ouvertes. Cependant la France n'avait pas encore témoigné à Votre Majesté le moindre désir ni fait aucune ouverture tendante à engager la Suède dans une guerre contre la Russie.

Maintenant que les rapports du royaume devaient être regardés comme rompus par l'occupation de la Poméranie, la proposition suivante fut faite, non pas officiellement, mais par une voie non moins sûre, de la part de l'empereur Napoléon.

Après avoir fait un long exposé des déviations souvent répétées de la Suède, d'une observation sévère des principes du système continental, dévia-

tions qui, disait-on, avaient à la fin forcé l'empereur de faire entrer les troupes en Poméranie, sans cependant l'occuper, Sa Majesté exige :

« Qu'une nouvelle déclaration de guerre se fasse « contre l'Angleterre; que toute communication avec « des croiseurs anglais soit sévèrement défendue; que « les rivages du Sund soient pourvus de batteries, la « flotte équipée, et le canon tiré contre les bâtimens « anglais.

« Qu'en outre la Suède mette sur pied une armée « de trente à quarante mille hommes pour at- « taquer la Russie, au moment où les hostilités « commenceront entre cette puissance et l'empire « français.

« Pour dédommager la Suède, l'empereur lui pro- « met la restitution de la Finlande.

« Sa Majesté impériale s'oblige en outre d'acheter « pour vingt millions de francs de denrées coloniales, « à condition que le paiement ne s'effectuera qu'a- « près que les marchandises auront été déchargées à « Dantzig ou à Lubeck.

« Finalement, Sa Majesté impériale permettra que « la Suède puisse participer à tous les droits et avan- « tages dont jouissent les états de la confédération « du Rhin. »

Votre Majesté fixa d'abord son attention sur la différence immense qui existait entre les sacrifices exigés, et le dédommagement que le royaume pou-

vait s'en promettre. Elle ne se dissimula point qu'un état de guerre active avec la Russie, dont la suite nécessaire serait des hostilités ouvertes avec la Grande-Bretagne, surpasserait les forces et les ressources de la Suède; que la présence d'une flotte anglaise dans la Baltique pourrait enchaîner, pendant l'été, les opérations suédoises, et que d'ailleurs il n'existait aucun grief contre la Russie depuis le traité fait avec elle; qu'en attendant, nos côtes et nos ports seraient abandonnés à la vengeance de l'Angleterre; qu'une complète stagnation du commerce et un cabotage interrompu occasionneraient une misère publique; que le besoin pressant où allait se trouver la Suède de se pourvoir de blé, exigeait impérieusement des rapports pacifiques, tant avec la Russie qu'avec l'Angleterre; que la fin subite de la guerre entre la France et la Russie laisserait infailliblement la Suède sans aucune augmentation de territoire, surtout si l'armée suédoise, par l'effet de la guerre avec l'Angleterre, était mise hors d'état de s'éloigner de ses parages; que d'ailleurs ces préparatifs et une année de guerre demanderaient une dépense de 12 à 15 millions de rixdalers. Une foule d'autres considérations déterminèrent Votre Majesté à n'avoir égard qu'au bonheur de ses sujets et à la prospérité de son royaume, et pour cet effet Votre Majesté ouvrit ses ports aux pavillons de toutes les nations.

Les tentatives de la France pour engager la Suède

dans une guerre ouverte contre l'Angleterre et la Russie, ne se bornèrent point à celles dont je viens de faire mention; le ministre d'Autriche à la cour de Votre Majesté reçut, de l'ambassadeur d'Autriche à Paris, M. le prince de Schwartzemberg, un courrier avec la nouvelle alliance conclue à Paris, le 14 mars passé, entre la France et cette puissance. M. le prince de Schwartzemberg chargea le ministre de sa cour à Stockholm d'employer toute son influence, en communiquant cette nouvelle au ministère de Votre Majesté, pour faire participer la Suède à la guerre contre la Russie. Votre Majesté répondit à cette proposition, comme elle l'avait fait à la précédente, en déclarant qu'elle voulait conserver la tranquillité de son royaume, et qu'elle acceptait la médiation de leurs Majestés les empereurs d'Autriche et de Russie pour tout ce qui avait rapport à l'invasion injuste de la Poméranie; qu'en outre Votre Majesté offrait, si cela convenait à l'empereur Napoléon, d'écrire à la cour impériale de Russie pour tâcher de prévenir l'effusion du sang, jusqu'à ce que des plénipotentiaires suédois, russes, français et autrichiens pussent se réunir afin d'arranger les différends survenus.

Les événemens ayant prouvé que ces offres n'avaient pas été accueillies par l'empereur des Français, Votre Majesté dut regarder comme un devoir sacré de mettre son royaume en état de défense; et elle y employa une partie des ressources que ses fidèles

états du royaume avaient mises à sa disposition pour faire respecter et maintenir l'indépendance nationale.

La longue expérience des temps passés, et la force des exemples du présent, ont sanctionné les mesures de prudence que Votre Majesté a prises pour la sûreté et l'intégrité de ses états.

On s'était déjà adressé au chargé d'affaires de France, M. de Cabre, pour lui demander une explication sur la prise de la Poméranie; il était invité à déclarer s'il résidait à Stockholm comme agent d'une puissance amie ou ennemie. Plusieurs mois s'étant écoulés sans réponse, et des intrigues ténébreuses et peu conformes au droit des nations ayant eu lieu, M. de Cabre a été renvoyé.

Dans un moment où toutes les puissances qui entourent la Suède ont porté leurs forces militaires à un point jusqu'ici sans exemple, Votre Majesté a aussi été obligée de se soumettre à l'impérieuse nécessité du temps; et, n'ayant en vue que la prospérité et le bonheur de la Suède, elle a préparé les moyens qui peuvent la mettre en état de compter essentiellement sur ses propres forces et sur celles des gouvernemens ses amis. Si, pour atteindre ce but, des sacrifices sont nécessaires, les bons Suédois s'empresseront de seconder Votre Majesté; car ils furent toujours le ferme soutien des monarques qui firent respecter leur liberté.

Une ancienne habitude a long-temps porté la Suède à considérer la France comme son allié naturel. Cette opinion des temps passés, ces impressions reçues agissaient d'une manière puissante sur l'esprit de Votre Majesté, fortifié par le penchant du prince royal pour son ancienne patrie, penchant toujours subordonné dans son cœur à ses devoirs envers la Suède : mais lorsque la France a voulu interdire à la Suède presque insulaire le droit de parcourir les mers qui l'entourent, et de sillonner les flots qui baignent ses rivages, le gouvernement a dû défendre les droits et les intérêts de la nation, pour échapper à la situation des puissances qui, par leur soumission à la France, se trouvent maintenant sans vaisseaux, sans commerce et sans finances. L'alliance de la France, en exigeant d'abord la perte de l'indépendance, conduit par degrés à tous les sacrifices qui anéantissent la prospérité d'un état. Pour devenir son allié, il faut n'avoir aucune relation avec l'Angleterre; remplacer les revenus des douanes et le profit du commerce par des impôts toujours croissans, afin de soutenir les guerres dans lesquelles sa politique capricieuse l'a entraînée depuis huit ans. Si la Suède s'était soumise aux volontés de la France, on aurait vu des Suédois en Espagne comme on y voit des Allemands, des Italiens et des Polonais; on les aurait vus même en Turquie, si l'empereur Napoléon avait vaincu l'empereur Alexandre.

Si, pour assurer les destinées de la Suède, en lui procurant sûreté pour le présent et garantie pour l'avenir, Votre Majesté est forcée de mettre ses armées en mouvement, ce ne sera point dans l'intention de conquérir des provinces inutiles à la prospérité de la presqu'île scandinave : l'indépendance de cette presqu'île est l'objet constant des soins de Votre Majesté; et aucun sacrifice ne doit coûter aux Suédois pour obtenir ce grand et important résultat. Votre Majesté a repoussé le traité avilissant qu'on a voulu lui faire souscrire : elle s'est mise au-dessus d'une politique humble et versatile; et elle n'a pas craint d'en appeler au courage, à la loyauté, au patriotisme et à l'honneur national. Votre Majesté a bien jugé les Suédois; et sa récompense est dans la confiance absolue qu'ils ont mise dans sa sagesse.

Depuis long-temps le vaisseau de l'état, naviguant sur une mer orageuse et battue par la tempête, était près de faire naufrage : Votre Majesté, en habile pilote, saisit le gouvernail; et, secondée par son fils chéri, elle a eu le bonheur, malgré les écueils dont sa route a été semée, de l'amener au port. Je présente cette image, pour éclairer à l'avenir les personnes qui, toujours inquiètes sur leur sort futur, s'alarment à la vue du moindre contre-temps, et s'imaginent n'être lancées sur cette terre que pour y jouir paisiblement de toutes les commodités de la vie. Votre

Majesté a promis la liberté aux Suédois; elle leur tiendra parole. La chaumière du pauvre comme le palais du riche jouiront de ce bienfait inappréciable : l'autorité arbitraire ne pourra jamais y pénétrer; et, de nuit comme de jour, la loi en garantira l'enceinte. Fiers de tous leurs droits, unis à leur souverain, les Suédois marcheront à la rencontre de leurs ennemis; le souvenir de leurs illustres aïeux et la justice de leur cause seront la garantie de leurs succès.

C'est avec le plus profond respect que je suis,

SIRE,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant et très-dévoué serviteur et sujet,

LAURENT D'ENGESTROM.

---

Nous placerons ici deux lettres dont les dates sont incertaines, mais qui paraissent avoir été écrites peu de temps après l'occupation de la Poméranie suédoise par les troupes du maréchal Davoust.

## LETTRE

*Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur Napoléon.*

Les rapports qui viennent d'arriver portent qu'une division de l'armée aux ordres du prince d'Eckmühl, est entrée dans la Poméranie dans la nuit du 26 au 27 janvier; cette division a poursuivi sa marche, est entrée dans la capitale du duché, et s'est emparée de l'île de Rugen.

Le roi attend que Votre Majesté fasse connaître les causes qui ont pu la porter à agir d'une manière aussi diamétralement opposée aux traités existans. Mes anciens rapports avec Votre Majesté m'autorisent à la supplier de ne pas tarder à faire connaître ces motifs pour que je puisse donner au roi mon opinion sur l'adoption de la politique que la Suède doit embrasser désormais. L'outrage, fait gratuitement à la Suède, est vivement senti par le peuple, et doublement par moi, Sire, qui suis chargé de l'honneur de le défendre. Si j'ai contribué à rendre la France triomphante, si j'ai constamment souhaité de la voir respectée et heureuse, il n'a jamais pu entrer dans ma pensée de sa-

crifier les intérêts, l'honneur et la nationalité du pays qui m'a adopté. Votre Majesté, si bon juge dans le cas qui vient d'avoir lieu, a déjà pénétré ma résolution. Peu jaloux de la gloire et de la puissance qui vous environnent, Sire, je le suis beaucoup de ne pas être regardé comme vassal. Votre Majesté commande à la majeure partie de l'Europe, mais sa domination ne s'étend pas jusqu'au pays où j'ai été appelé. Mon ambition se borne à le défendre, et je regarde ce devoir comme le lot que la Providence m'a départi. L'effet que l'invasion, dont je me plains, a produit sur ce peuple peut avoir des conséquences incalculables; et malgré que ne je sois pas *Coriolan* et que je ne commande pas à des Volsques, j'ai assez bonne opinion des Suédois pour vous assurer, Sire, qu'ils sont capables de tout oser et de tout entreprendre pour venger les affronts qu'ils n'ont point provoqués, et pour conserver des droits auxquels ils tiennent peut-être autant qu'ils tiennent à leur existence.

# LETTRE

*Du prince royal de Suède, à S. M. l'empereur Alexandre.*

Sire, l'occupation de la Poméranie suédoise par les troupes françaises, engage le roi à dépêcher le comte de Lowenhjelm, son aide-du-camp général, auprès de Votre Majesté impériale; cet officier, qui jouit de toute la confiance de son souverain, est chargé de faire connaître à Votre Majesté les motifs qui ont servi de prétexte à cette invasion diamétralement opposée aux traités existans.

Les côtes de la Méditerranée, de la Hollande et de la Baltique successivement réunies, l'intérieur de l'Allemagne cerné, ont dû faire entrevoir, aux princes les moins clairvoyans, que les règles de la politique, mises de côté, allaient incessamment faire place à un système qui, détruisant toute espèce d'équilibre, réunirait une foule de nations sous un seul chef; les monarques tributaires, effrayés de cette domination toujours croissante, attendent, consternés, le développement de ce vaste plan. Au milieu de ce

deuil universel ; le regard des hommes se tourne vers Votre Majesté ; déjà il s'élève et vous contemple, Sire, avec la foi de l'espérance. Mais souffrez que je l'observe à Votre Majesté, il n'est dans aucun succès de la vie rien de semblable à la magie du premier instant : tant que son pouvoir dure, tout dépend de celui qui veut agir ; les esprits étonnés sont incapables de réflexion, et tout cède à la volonté et à l'impulsion du charme qu'ils craignent ou qui les attire.

Veuillez, Sire, recevoir avec bonté l'expression de ma reconnaissance pour les sentimens que Votre Majesté me témoigne. S'il me reste des vœux à former, c'est pour la continuation d'un bonheur dont je serai toujours digne par le prix que j'y attache.

# DISCOURS

*Du prince royal de Suède, adressé aux membres de l'Académie d'agriculture, à l'occasion de son installation, le 28 janvier 1813.*

Messieurs, j'ai proposé au roi de fonder une Académie d'agriculture. Sa Majesté a daigné y consentir, et m'en nommer le président. Dans presque tous les états il existe des établissemens pareils; l'utilité publique leur donna naissance. Mais il n'est point de contrée peut-être, où l'agriculture puisse présenter une aussi vaste carrière à l'industrie et à l'espoir des bons citoyens. La Suède est presque aussi étendue que l'ancienne France, et sa population est dix fois moins considérable. Sans doute il est des parties du royaume auxquelles le ciel a refusé la fécondité; mais il en est un grand nombre qui pourraient être cultivées, et qui ne le sont pas encore. Les conquêtes que fait l'agriculture sont favorables à l'esprit d'ordre et de liberté; elles donnent aux habitans d'un pays des occupations sages et suivies, qui les détournent des agitations factieuses, toujours nuisibles à la prospé-

rité d'un état, et leur rendent plus chère la patrie qu'ils ont créée par leurs travaux. Les nations les plus industrieuses ont reconnu l'impérieuse nécessité d'étendre l'agriculture, et des écrivains distingués en économie politique assurent que les peuples, qui l'ont portée au plus haut degré, lui doivent aussi le perfectionnement des arts, des sciences et des lettres.

Je ne me dissimule point, Messieurs, les grandes difficultés que vous aurez à vaincre, pour obtenir les premiers résultats. Nos bons paysans, accoutumés dès l'enfance aux usages qu'ils héritèrent de leurs pères, ne veulent point en connaître d'autres, s'ils n'en voient préalablement les bons effets. Il faut donc leur parler le langage de l'expérience et leur démontrer, Messieurs, que des spéculations agricoles réussissent au plus haut degré dans les pays libres, parce que c'est sous l'empire seul des lois qu'on peut se confier à l'avenir. Or, on ne doit pas se le cacher, les progrès de l'agriculture exigent des avances considérables. Il faut se priver momentanément pour recueillir; mais combien on est récompensé de ces sacrifices! — Toutes les classes de la société gagnent au perfectionnement de la culture de la terre. Le commerçant échange les productions du sol contre les objets qu'il est obligé de faire venir de l'étranger. Les manufacturiers, à l'aide de ces mêmes productions, font venir les matières premières, et l'état enfin voit se multiplier ses défenseurs,

en augmentant ses ressources. Les plus grandes richesses de la Suède consistent dans son vaste sol. Des terres incultes et des marais mal-sains peuvent, en quelques années, être couverts de moissons. L'industrie agricole a su quelquefois même fertiliser les rochers; et l'on voit dans ce pays, comme dans tous les pays libres, des cultivateurs poursuivre la fécondité de la nature à travers tous les obstacles.

J'ai passé ma vie dans les camps et au milieu du tumulte des armes. Je connais mieux qu'un autre les malheurs de la guerre, et je sens plus vivement le besoin de les réparer. La Scandinavie, plus heureuse à cet égard que la péninsule espagnole, et non moins animée qu'elle de l'amour de l'indépendance, est à l'abri des invasions étrangères. L'âpreté de son climat la garantit, et la bravoure des troupes suédoises est encore un rempart non moins redoutable que l'Océan et la Baltique. Les habitans des campagnes peuvent donc cultiver leurs champs sans nulle crainte. Je promets au nom de l'armée, au nom des intrépides guerriers qui la composent, que le cultivateur laborieux pourra désormais cueillir en repos le fruit de ses peines, sans craindre qu'un dominateur quelconque vienne briser son soc, brûler ses moissons et renverser nos lois.

La disette, dont nous étions menacés cette année, est, je l'espère, heureusement prévenue par les soins que le roi s'est donnés, pour faire venir du dehors

pues, je m'adresse directement à elle pour lui rappeler la conduite loyale et franche de la Suède, même dans les temps les plus difficiles.

Aux communications que M. Signeul fut chargé de faire par ordre de Votre Majesté, le roi fit répondre que la Suède, convaincue que ce n'était qu'à vous, Sire, qu'elle devait la paix de la Finlande, ne pourrait jamais croire à votre amitié pour elle, si vous ne lui faisiez donner la Norwège, pour la dédommager du mal que votre politique lui avait fait.

Pour tout ce qui, dans la note du duc de Bassano, est relatif à l'invasion de la Poméranie et à la conduite des corsaires français, les faits parlent; et en comparant les dates, on jugera, Sire, qui, de Votre Majesté ou du gouvernement suédois, a raison.

Cent vaisseaux suédois étaient capturés et plus de deux cents matelots mis aux fers, lorsque le gouvernement se vit dans la nécessité de faire arrêter un forban qui, sous le pavillon français, venait dans nos ports enlever nos bâtimens, et insulter à notre confiance dans les traités.

M. le duc de Bassano dit que Votre Majesté n'a point provoqué la guerre; et cependant, Sire, Votre Majesté a passé le Niémen à la tête de quatre cent mille hommes.

" Du moment que Votre Majesté s'enfonça dans l'intérieur de cet empire, l'issue ne fut plus douteuse. L'empereur Alexandre et le roi prévirent, déjà dès

le mois d'août, la fin de la campagne et ses immenses résultats. Toutes les combinaisons militaires assuraient que Votre Majesté serait prisonnière. Vous avez échappé à ce danger, Sire ; mais votre armée, l'élite de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, n'existe plus. Là sont restés, sans sépulture, les braves qui sauvèrent la France à Fleurus, qui vainquirent en Italie, qui résistèrent au climat brûlant de l'Egypte, et qui fixèrent la victoire sous vos drapeaux à Marengo, à Austerlitz, à Jéna, à Halle, à Lubeck, à Friedland, etc.

Qu'à ce tableau déchirant, Sire, votre âme s'attendrisse ; et, s'il le faut pour achever de l'émouvoir, qu'elle se rappelle la mort de plus d'un million de Français restés sur le champ d'honneur, victimes des guerres que Votre Majesté a entreprises.

Votre Majesté invoque ses droits à l'amitié du roi ; qu'il me soit permis de vous rappeler, Sire, le peu de prix que Votre Majesté y attacha dans des momens où une réciprocité des sentimens eût été bien utile à la Suède. Lorsque le roi, après avoir perdu la Finlande, écrivit à Votre Majesté pour la prier de conserver à la Suède les îles d'Aland, elle lui répondit : *Adressez-vous à l'empereur* Alexandre, *il est grand et généreux* ; et pour combler la mesure de son indifférence, elle fit insérer dans un journal officiel, au moment de mon départ pour la Suède (Moniteur du 21 septembre 1810, n°. 264), qu'il y

avait un interrègne dans ce royaume, pendant lequel les Anglais faisaient impunément le commerce.

Le roi se détacha de la coalition de 1793, parce que cette coalition prétendait partager la France, et qu'il ne voulait point participer au démembrement de cette belle monarchie. Il fut porté à cet acte, monument de sa gloire politique, autant par attachement pour le peuple français, que par le besoin de cicatriser les plaies du royaume. Cette conduite sage et vertueuse, fondée sur ce que chaque nation a le droit de se gouverner par ses lois, par ses usages et par sa volonté, cette conduite est la même qui lui sert de règle en ce moment.

Votre système, Sire, veut interdire aux nations l'exercice des droits qu'elles ont reçus de la nature, ceux de commercer entre elles, de s'entr'aider, de correspondre et de vivre en paix; et cependant l'existence de la Suède est dépendante d'une extension de relations commerciales, sans lesquelles elle ne peut point se suffire.

Loin de voir dans la conduite du roi un changement de système, l'homme éclairé et impartial n'y trouvera que la continuation d'une politique juste et constante, qui dut être dévoilée dans un temps où les souverains se réunissaient contre la liberté de la France, et qui est suivie avec énergie dans un moment où le gouvernement français continue de conjurer contre la liberté des peuples et des souverains.

Je connais les bonnes dispositions de l'empereur Alexandre et du cabinet de Saint-James pour la paix. Les calamités du continent la réclament, et Votre Majesté ne doit pas la repousser. Possesseur de la plus belle monarchie de la terre, voudra-t-elle toujours en étendre les limites, et léguer à un bras moins puissant que le sien, le triste héritage de guerres interminables ? Votre Majesté ne s'attachera-t-elle pas à cicatriser les plaies d'une révolution, dont il ne reste à la France que les souvenirs de sa gloire militaire, et des malheurs réels dans son intérieur ? Sire, les leçons de l'histoire rejettent l'idée d'une monarchie universelle, et le sentiment de l'indépendance peut être amorti, mais non effacé du cœur des nations. Que Votre Majesté pèse toutes ces considérations, et pense une fois réellement à cette paix générale, dont le nom profané a fait couler tant de sang.

Je suis né dans cette belle France que vous gouvernez, Sire ; sa gloire, sa prospérité ne peuvent jamais m'être indifférentes. Mais sans cesser de faire des vœux pour son bonheur, je défendrai de toutes les facultés de mon âme, et les droits du peuple qui m'a appelé, et l'honneur du souverain qui a daigné me nommer son fils. Dans cette lutte entre la liberté du monde et l'oppression, je dirai aux Suédois : *Je combats pour vous et avec vous, et les vœux des nations libres accompagnent nos efforts.*

En politique, Sire, il n'y a ni amitié ni haine; il

n'y a que des devoirs à remplir envers les peuples que la Providence nous a appelés à gouverner. Leurs lois et leurs priviléges sont les biens qui leur sont chers ; et si, pour les leur conserver, on est obligé de renoncer à d'anciennes liaisons et à des affections de famille, un prince, qui veut remplir sa vocation, ne doit jamais hésiter sur le parti à prendre.

M. le duc de Bassano annonce que Votre Majesté évitera l'éclat d'une rupture ; mais, Sire, n'est-ce pas Votre Majesté qui a interrompu nos relations commerciales, en ordonnant la capture des vaisseaux suédois au sein de la paix ? N'est-ce pas la rigueur de ses ordres qui, depuis trois ans, nous a interdit toute communication avec le continent, et qui depuis cette époque fait retenir cinquante bâtimens suédois à Rostock, Wismar et autres ports de la Baltique ?

M. le duc de Bassano ajoute que Votre Majesté ne changera pas de système, et qu'elle repoussera de tous ses vœux une guerre qu'elle considérerait comme une guerre civile ; ce qui indique que Votre Majesté veut retenir la Poméranie suédoise, et qu'elle ne renonce pas à l'espoir de commander à la Suède, et d'avilir ainsi, sans courir aucun risque, le nom et le caractère suédois. Par le mot de guerre civile, Votre Majesté désigne sans doute la guerre entre les alliés ; or on sait le sort qu'elle leur destine. Mais Votre Majesté se rappelle le mécontentement qu'elle fit éclater, en apprenant l'armistice que j'accordai à cette

brave nation en avril 1809, et elle y trouvera la nécessité où ce pays s'est vu réduit, de faire tout ce qu'il a fait jusqu'à présent pour conserver son indépendance, et se préserver du danger où l'aurait entraîné votre politique, Sire, s'il l'eût moins connue.

Si les événemens qui se sont passés depuis quatre mois ont fait rejeter sur les généraux de Votre Majesté le désarmement et l'envoi en France, comme prisonniers de guerre, des troupes suédoises de la Poméranie, il ne se trouvera pas, Sire, un prétexte aussi facile de justifier le refus que Votre Majesté a toujours fait de confirmer les jugemens du conseil des prises, et les exceptions particulières qu'elle fait depuis trois ans contre la Suède, malgré que ce tribunal ait prononcé en notre faveur. Au reste, Sire, personne en Europe ne se méprendra sur le blâme que Votre Majesté jette sur ses généraux.

La note du ministre des affaires étrangères du roi, et la réponse que M. de Cabre lui fit le 5 janvier 1812, vous prouveront, Sire, que Sa Majesté avait été au devant de vos désirs, en mettant en liberté tous les équipages des corsaires. Le gouvernement, depuis lors, a porté les égards jusqu'à renvoyer des Portugais, des Algériens et des Nègres, pris sur le même corsaire, qui se disaient sujets de Votre Majesté. Rien ne devait donc s'opposer à ce que Votre Majesté ordonnât le

renvoi des officiers et soldats suédois, et cependant ils gémissent encore dans les fers.

Quant aux menaces que contient la note du duc de Bassano, et aux quarante mille hommes que Votre Majesté veut donner au Danemark, je ne crois point devoir entrer dans des détails sur ces objets, d'autant plus que je doute que le roi de Danemarck puisse profiter de ce secours.

Pour ce qui concerne mon ambition personnelle, j'en ai une très-grande, je l'avoue. C'est celle de servir la cause de l'humanité, et d'assurer l'indépendance de la presqu'île scandinave. Pour y parvenir, je compte sur la justice de la cause que le roi m'a ordonné de défendre, sur la persévérance de la nation et sur la loyauté de ses alliés.

Quelle que soit votre détermination, Sire, pour la paix ou pour la guerre, je n'en conserverai pas moins pour Votre Majesté les sentimens d'un ancien frère d'armes.

---

En 1811, un Danois fut saisi à Paris et condamné à la peine de mort; le jour où il devait être exécuté, il fit quelques révélations sur son projet d'assassiner le prince royal de Suède. Sur la demande qui fut faite au condamné de donner des renseignemens sur ce complot, il ne voulut répondre autre

chose, si ce n'est que le duc d'Augustembourg en était instruit, et qu'il pouvait donner les renseignemens convenables. Cette déclaration fut transmise au prince royal de Suède, qui se contenta de la communiquer à M. le colonel de Holst, son aide-de-camp, qui avait été celui du prince d'Augustembourg, son prédécesseur, et qu'il savait conserver de l'attachement pour cette famille. M. de Holst informa le duc de l'avis que le prince royal avait reçu, et c'est d'après cette information que le duc d'Augustembourg écrivit la lettre suivante :

Augustembourg, le 27 janvier 1812.

Monseigneur, M. de Holst m'a fait la communication à laquelle il a été autorisé par V. A. R. Je reconnais dans ce procédé la loyauté de votre caractère, et je prie V. A. R. d'en agréer mes vifs remerciemens.

Mon caractère est assez connu ; il pêche peut-être par trop de fierté et trop peu de souplesse. Les caractères de cette trempe n'aiment pas les voies tortueuses, et sont incapables de bassesses et d'intrigues.

Malgré le vif intérêt que la nation suédoise m'inspire, et à si justes titres, je ne me suis pas fort empressé d'avoir cette couronne lorsque je pouvais la briguer sans déshonneur ; et je devrais maintenant chercher à l'obtenir par un crime qui, en me cou-

vrant de honte, compromettrait les plus chers intérêts, peut-être l'existence de ma famille! Et avec quelle probabilité de succès, dans la situation actuelle de l'Europe, contre les vœux de la nation et peut-être de deux ou trois puissances étrangères? Le calcul serait étrange, et un tel plan, permettez-moi de le dire, fort stupide.

Votre Altesse royale connaît les correspondans que j'ai en Suède. Leur choix serait plaisant s'il s'agissait d'y provoquer des bouleversemens; et je lui proteste que depuis le moment de son arrivée à Stockholm, je n'ai été en relation, ni directe, ni indirecte, avec aucun Suédois que les deux qu'elle sait.

J'aurais cru m'abaisser par des explications de cette nature, si l'honnêteté de votre procédé, Monseigneur, et ma reconnaissance ne m'en avaient fait un devoir. J'avoue à V. A. R. que, de quelque autre côté que cette communication me fût venue, je l'aurais regardée comme une fable, comme un de ces commérages de société qui ne méritent pas d'attention; mais venant de sa part, il serait inconvenant d'en douter, et je mériterais le plus juste blâme si j'y restais indifférent. Je me vois donc dans le cas de prier V. A. R. qu'elle ajoute à ses bontés celle de me faire parvenir tous les détails de la déposition dont il s'agit qui me regardent; et dans le cas où ces détails ne lui seraient qu'imparfaitement con-

nus, de vouloir bien charger la mission suédoise à Paris de les lui procurer.

J'adresse, avec le courrier d'aujourd'hui, une prière semblable à la cour de Danemarck, que je n'ose supposer indifférente à la réputation d'un prince de sa maison, allié de si près à Sa Majesté danoise.

Jaloux de mon honneur comme un soldat français, je veux conserver mon nom sans tache; l'antique héritage de ma branche est le seul bien que je serai peut-être dans le cas de transmettre à mes enfans.

---

*Réponse de S. A. R. le prince royal.*

Stockholm, le 17 février 1812.

Monseigneur, j'ai reçu la lettre que V. A. R. m'a adressée au sujet de la communication qui lui a été faite par M. de Holst. Les révélations d'un méchant homme que l'on doit conduire à la mort ne sont jamais tout-à-fait désintéressées; si elles ne sont pas dictées par le sentiment de la haine ou de la vengeance, elles le sont presque toujours par l'espoir d'obtenir grâce, même aux dépens de la vérité. Quels qu'aient été les motifs du misérable qui a osé calomnier V. A. R., la partie de la déposition, dont mes amis m'ont fait instruire, ne m'a pas inspiré la moindre confiance, et n'a pas altéré celle que j'ai mise dans

la loyauté de vos principes ; cependant, comme la chose pouvait venir d'un autre côté à votre connaissance, l'estime que je vous ai vouée m'a porté à en faire part à M. de Holst.

Votre Altesse a pu reconnaître dans cette démarche la suite du caractère dont je me suis toujours fait gloire. Mais ce serait en vain, je pense, que l'on tenterait de se procurer des détails. C'est dans le secret que la déposition a eu lieu ; et si les magistrats de la haute police font quelquefois des confidences aux personnes intéressées, on ne le doit qu'à leur obligeance.

Lorsque la succession au trône de Suède était vacante, tous les princes dignes de gouverner pouvaient y prétendre. Si les éminentes qualités qui vous distinguent ne vous ont pas fait accorder la préférence, elles n'en sont pas moins un gage certain que vous êtes capable d'autoriser des menées ténébreuses contre celui qui l'a obtenue. *L'honneur n'est pas seulement l'apanage des soldats français* ; leurs émules, leurs rivaux et leurs ennemis, sont jaloux comme eux de transmettre un nom glorieux à la postérité. Prince, *on est de la famille des rois quand on sait commander aux hommes*, et quand on a vaincu dans des batailles. En décernant à un *soldat* une couronne illustrée par les Charles et les Gustaves, les Suédois ont montré tout le cas qu'ils font des vertus guerrières. Je marcherai

dans la carrière sans crainte comme sans reproche ; et si je succombe sous les embûches de mes ennemis, je mourrai avec la consolation d'avoir voulu le bien de ma nouvelle patrie.

## CAMPAGNE DE 1812.

A la tête d'une armée confédérée de plus de 400,000 hommes, dont le noyau se composait des vieilles bandes françaises accoutumées à la victoire, l'empereur Napoléon somma l'empereur Alexandre d'exécuter dans ses états les dispositions de son système continental. Il se plaignait avec hauteur que les traités à cet égard avaient été violés : il demandait leur renouvellement et surtout leur exécution ; c'était presque proposer à l'empereur de Russie de recevoir une douane française à Saint-Pétersbourg. La guerre devait être le résultat de ces propositions. Napoléon passa le Niémen.

L'histoire de la campagne de Russie restera longtemps un objet d'admiration et d'effroi ; ici s'ouvre un vaste champ aux conjectures, aux assertions hasardées, aux calomnies et aux raisonnemens systématiques. L'issue de la campagne est fort connue ; mais l'histoire réelle des événemens qui l'ont accompagnée est

et sera encore long-temps un mystère pour l'Europe. Ceux qui prétendent aujourd'hui écrire une histoire suivie et complète de cette fameuse campagne en imposent à la crédulité du public; tout ce qu'un écrivain de bonne foi peut faire pour le moment, c'est de recueillir les matériaux qui doivent servir à l'historien futur.

L'expédition de Russie, quoique la cause de la chûte de Napoléon, fut entreprise sous les augures les plus heureux. Il est certain que la Russie, affaiblie par la privation d'un commerce libre, n'avait obtenu que des succès contestés contre les Turcs; il était impossible de prévoir que la Porte abandonnerait la partie, au moment même où la fortune lui présentait la chance de reconquérir Ocsakof et la Crimée. La Pologne entière s'armait pour Napoléon. Le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche offraient avec empressement plus de troupes auxiliaires qu'on leur en demandait. On avait lieu de croire que le cabinet de Stockholm céderait au désir de recouvrer la Finlande; et en effet un parti puissant voulait le maintien de l'alliance avec la France; des levées de troupes s'opéraient dans l'intention d'une guerre contre la Russie. L'invasion de la Poméranie par les troupes du maréchal Davoust; les officiers suédois et la garnison de Stralsund faite prisonnière au milieu de la paix, changèrent tout-à-coup ces dispositions, ainsi qu'on l'a pu voir dans la correspondance. Le prince royal n'oublia

jamais que la France avait été sa patrie; il offrit sa médiation à l'empereur Napoléon quand il en était encore temps. Elle fut rejetée; c'est alors qu'il fut contraint d'unir ses forces à celles de la coalition, pour faire la guerre, non à la France, mais à Napoléon.

On peut cependant dire que, malgré la conclusion de la paix imprévue entre la Turquie et la Russie, malgré l'union de la Suède au système de l'empereur Alexandre, les projets de l'empereur Napoléon reçurent partout un commencement d'exécution. Maître des positions de la Dwina et du Niester, il pouvait à son gré rétablir ou non le royaume de Pologne. Ce rétablissement était un coup de partie; mais par un ménagement mal entendu pour l'empereur d'Autriche qui ne voulait pas restituer ses provinces polonaises, Napoléon ne prit que des demi-mesures; il crut étonner les Russes en plantant ses aigles sur les créneaux du Kremlin. La marche sur Moscow fut décidée; l'antique capitale des czars fut conquise. Ici la campagne semblait être finie pour les Français; mais elle ne faisait que de commencer pour les Russes: Bonaparte y perdit vingt jours, et ce fut là une faute véritable. Les Russes, en brûlant eux-mêmes leur capitale, donnèrent au monde un grand exemple de patriotisme. Pendant douze jours leurs armées tournèrent autour des ruines fumantes de cette cité superbe, semblant y attendre la jonction du plus redoutable de tous leurs alliés, l'implacable hiver. Il

arriva bientôt; et Bonaparte, qui croyait dicter la paix à Moscow, s'aperçut que vingt batailles, dans lesquelles il avait eu le dessus, n'étaient pas des victoires; que, pour avoir traversé des provinces, il ne les avait pas conquises; que tout se réduisait pour lui à des marches militaires à travers un pays cédé momentanément; et que dans le fait les vainqueurs de Moscow étaient bloqués par toute la nation russe sur un monceau de cendres. Dans cette situation il lui convenait mieux de solliciter une capitulation que de dicter des conditions de paix. Le général Lauriston fut envoyé au prince Kutusoff pour proposer un armistice. Le prince reçut Lauriston au milieu de ses généraux.

« Je ne suis pas autorisé, dit-il, à écouter aucune proposition de paix ou d'armistice : quant à la lettre adressée par votre maître à l'empereur Alexandre, je ne m'en chargerai certainement pas. Je dois vous déclarer que l'armée russe a trop d'avantages pour les sacrifier : elle n'a pas besoin d'armistice. »

Lauriston observa que la guerre ne pouvait être éternelle; qu'elle devait avoir une fin, surtout quand elle se faisait d'une manière aussi cruelle.

*Kutusoff.* Mais, monsieur le général, nous ne sommes pas les provocateurs de cette guerre, elle se fait chez nous; que les Français repassent la Vistule, alors nous parlerons de paix. L'empereur Napoléon

est entré en Russie sans déclarer la guerre; il a dévasté une partie de l'empire; il n'a pas été invité à venir à Moscow : il faut qu'il en sorte comme il pourra. Nous lui ferons tout le mal que nous pourrons; c'est notre devoir. Il a proclamé que la campagne était terminée à Moscow; nous voyons la chose tout différemment ; nous croyons qu'elle ne fait que de commencer. Si vous ne vous en doutez pas, nous vous en convaincrons incessamment.

*Lauriston.* Puisqu'il n'est pas possible d'espérer la paix, il faudra bien marcher; mais en partant il faudra encore répandre le sang des braves, puisque vos armées marchent de tous côtés.

*Kutusoff.* Je vous le répète; vous ferez comme vous pourrez pour vous en retourner, et nous ferons tout ce que nous pourrons pour vous en empêcher. Au reste, s'il n'est question que de votre départ, nous pourrons arranger cette affaire quand le temps sera venu.

Lauriston se plaignit de nouveau de la fureur qu'on avait inspirée au peuple, afin de rendre tout rapprochement impossible, en attribuant aux Français l'embrasement de Moscow, tandis que le feu y avait été mis par les Russes eux-mêmes.

*Kutusoff.* C'est la première fois que j'entends porter des plaintes de l'enthousiasme et du dévouement d'un peuple tout entier, qui défend son sol contre un ennemi qui l'a envahi sans y avoir été provoqué, et

qui par cette agression injuste excite cette animosité, cette rage, dont cet ennemi se plaint, mais que tous les autres peuples admireront. Quant à l'embrasement de Moscow, je suis vieux, M. Lauriston, j'ai un peu d'expérience de la guerre : soyez donc bien sûr que je sais tous les jours et à toutes les heures du jour ce qui se passe à Moscow; si j'ai ordonné que l'on mît le feu à quelques portions de la ville, vous avez détruit systématiquement le reste; vous avez abattu des murs à coup de canon, parce que les flammes ne les consumaient pas; ainsi tout a été détruit ou par vous ou à votre occasion. Attendez-vous que nous nous vengerons. M. Lauriston, notre conférence est finie.

Le 11 octobre, Murat fut chargé par Bonaparte de faire une seconde tentative auprès du général Miloradowitch, qui commandait l'avant-garde de l'armée russe. Murat se rendit près du général; et après les complimens d'usage, la conversation suivante eut lieu :

*Murat.* Avez-vous connaissance, général, des excès que commettent vos cosaques? Ils tirent sur nos fourrageurs : vos paysans mêmes, quand ils se croient soutenus par les cosaques, massacrent les hussards qu'ils trouvent isolés.

*Miloradowitch.* Je suis enchanté d'apprendre de la bouche de Votre Majesté que mes cosaques exécutent strictement mes ordres. Je ne suis pas moins charmé d'apprendre que nos paysans se montrent dignes du nom de Russes.

*Murat.* Cela est contraire aux règles reçues de la guerre ; et si cela continue, je serai obligé d'envoyer des colonnes pour protéger mes fourrageurs.

*Miloradowitch.* J'en serai charmé, Sire ; mes officiers se plaignent d'avoir été trois semaines dans l'inaction. Ils voudraient bien prendre quelques canons, quelques drapeaux.

*Murat.* Mais pourquoi chercher à envenimer deux nations faites pour s'estimer sous tant de rapports ?

*Miloradowitch.* Mes officiers et moi sommes prêts à vous donner toutes les marques possibles de notre estime ; mais, Sire, vos fourrageurs seront toujours pris, et je crois que les colonnes que vous enverrez pour les protéger seront battues.

*Murat.* Général, ce n'est pas avec des mots qu'on nous bat. Jetez les yeux sur la carte ; voyez le pays que nous avons conquis, et jusqu'où nous avons pénétré.

*Miloradowitch.* Charles XII a pénétré encore plus avant ; il est allé à Pwltawa.

*Murat.* L'armée de l'empereur a été constamment victorieuse.

*Miloradowitch.* Mais nous ne nous sommes battus qu'à Borodino.

*Murat.* Cette victoire nous a ouvert les portes de Moscow.

*Miloradowitch.* Je vous demande pardon, Sire, on vous a abandonné Moscow.

*Murat.* Quoi qu'il en soit, nous sommes maîtres de votre ancienne et immense capitale.

*Miloradowitch.* Oui, Sire, et tous les Russes en sont affligés; moi en particulier j'ai tout fait pour sauver Moscow. La Russie vous a fait un grand sacrifice; mais elle commence déjà à en recueillir les fruits.

*Murat.* Comment?

*Miloradowitch.* Je vois que l'empereur Napoléon a envoyé son Lauriston au général en chef pour traiter de la paix. Je sais que vos soldats n'ont qu'un tiers de la ration ordinaire.

*Murat.* Le laissez-passer qu'on vous a demandé était une plaisanterie.

*Miloradowitch.* Et cependant S. M. le roi de Naples me demande quartier pour ses fourrageurs, et entame une espèce de négociation pour neutraliser l'activité de mes cosaques.

*Murat.* Ma visite a été purement accidentelle; je voulais seulement vous faire connaître les abus commis par vos troupes. Le défaut de discipline est un grand malheur dans une armée; il en a souvent causé la ruine.

*Miloradowitch.* En ce cas il vous conviendrait bien mieux de l'encourager. C'est un défaut de discipline précieux que celui qui nous fait tuer les fourrageurs français.

*Murat.* Vous vous trompez beaucoup à l'égard de notre situation; Moscow est abondamment pourvu

de tout; nous attendons des renforts immenses, qui sont déjà sur la route.

*Miloradowitch.* Nous croyez-vous réellement plus éloignés de nos renforts que vous ne l'êtes des vôtres?

*Murat.* Général, j'ai aussi à me plaindre sur un point très-essentiel, et j'en appelle à votre justice. Vous avez tiré deux fois sur nos parlementaires.

*Miloradowitch.* Sire, nous ne voulons pas de pourparlers. Nous voulons nous battre et point négocier; prenez vos mesures en conséquence.

*Murat.* Quoi! je ne suis donc pas en sûreté ici?

*Miloradowitch.* Vous courriez un grand risque, Sire, en venant une seconde fois; mais aujourd'hui j'aurai l'honneur de vous accompagner moi-même jusqu'à vos vedettes.

Le général demanda son cheval; et le roi de Naples, frappé d'étonnement, dit qu'il n'avait pas d'idée de cette manière de faire la guerre. Le général lui dit, en souriant, qu'il aurait pu en prendre une idée en Espagne. Murat vit bien qu'il valait mieux changer de conversation, et demanda au général où il avait d'abord servi en qualité de général.

*Miloradowitch.* On doit se souvenir encore en France de la campagne de Suwarow en Italie; j'ai souvent eu l'avantage de commander l'avant-garde du généralissime. Après une conversation assez courte sur la mort du prince Bagration, ils se séparèrent.

Nous avons cru devoir rapporter ces deux confé-

rences sur la foi d'une relation étrangère ; nous sommes loin cependant d'approuver le ton de jactance qui y règne.

La position de l'armée française était assez critique. Investie dans une vaste circonférence ; essayant en vain les chemins de Twer, Wladimir, Riasan et Kalouga ; campée autour des cendres de la capitale, elle se trouvait placée comme au centre d'un vaste désert. Les paysans armés tuaient chaque jour une multitude de maraudeurs ; les cosaques faisaient une chasse continuelle aux soldats que le défaut de vivres éloignait de leurs camps. La situation de Napoléon devenait de jour en jour plus difficile, le manque de subsistance plus effrayant, les murmures des soldats plus séditieux, et les espérances de la paix s'évanouissaient de plus en plus.

Après un séjour de cinq semaines, l'évacuation de Moscow fut résolue. Notre intention n'est pas de raconter les détails de cette désastreuse retraite ; l'histoire de la campagne de Russie ne nous intéresse que par ses rapports avec celle de Charles-Jean.

Napoléon, qui dirigeait en quelque sorte toutes les forces de l'Europe contre le seul empire de Russie, et qui combattait pour savoir qui de lui ou d'Alexandre exercerait la suprématie dans cette partie du monde, avait en sa faveur beaucoup de chances de réussite ; mais il commit quatre fautes principales.

1°. Il laissa les alliés agir séparément, au lieu de

fondre leurs corps parmi les divisions françaises. Par là il rendit ces cours maîtresses de leurs mouvements; elles ne tardèrent pas à favoriser la Russie. Il éprouva le défaut ordinaire des coalitions.

2°. Il négligea l'avis de ceux d'entre ses généraux qui voulaient qu'on s'emparât de la Volhinie, de la Podolie et de la Kiovie, où on aurait trouvé des vivres, des chevaux, des dépôts de l'ennemi. En menaçant l'empire russe du côté de l'Ukraine; en occupant l'une après l'autre ses fertiles provinces méridionales; en donnant la main aux Turcs, qui n'auraient pas fait la paix, Napoléon pouvait obtenir, dès la première campagne, la possession de la Pologne.

3°. En supposant l'attaque de la Russie par le nord; après les affaires de Smolensk, voyant l'armée autrichienne, sous Schwartzemberg, trop faible pour repousser et poursuivre l'armée de Moldavie, Napoléon eût dû rester en Lithuanie, assiéger Riga, menacer Revel et Pétersbourg, renouer avec la Suède et ramener les Turcs; c'était-là la besogne des diplomates français.

4°. N'ayant pas décidé le sort de la Pologne autrichienne, l'empereur inquiéta l'Autriche et ne satisfit pas les Polonais; ce qui diminua le secours que ceux-ci lui auraient fourni.

Il faut le dire: le mouvement sur Moscow n'était motivé sur aucune raison militaire; Napoléon sacrifia à la petite gloriole de dater un bulletin de cette an-

tique capitale, et son armée et sa réputation militaire. Il avait été fort mal informé touchant certains points relatifs à la Russie; il croyait qu'il n'y avait dans ce pays de bonnes routes qu'aux endroits où la neige durcie couvrait la surface de la terre; que l'agriculture y était négligée, que la population était éparse et faible : il trouva cependant des routes aussi belles et même plus larges qu'en France, puisqu'il fit marcher son artillerie sur trois pièces de front, et encore avec un espace considérable entre elles. Il rencontra une campagne fertile et couverte de moissons; il reconnut que les vastes provinces qui entourent Moscow étaient remplies d'une population égale au moins en nombre à celle de quelque partie de l'Europe que ce soit, dans un espace de terrain pareil; enfin il vit des paysans mieux logés, mieux chauffés, mieux vêtus et mieux nourris que ceux de France. Cependant il n'est pas douteux qu'on aurait pu fomenter une révolte d'esclaves en Russie, si Napoléon avait pu maintenir la discipline dans son armée.

Les Russes, moins avancés que les Français dans l'art des batailles, adoptèrent le genre de tactique qui leur convenait; c'était celle qui avait si souvent réussi aux Parthes leurs aïeux contre les Romains, et qui consiste à fuir devant l'ennemi, à l'attirer dans un pays qu'on ruine de toutes parts, à le harrasser continuellement par des escarmouches sans combat, à ne l'attaquer, en un mot, qu'après l'avoir déjà

vaincu à moitié par la lassitude et par la faim, en profitant du secours que doit offrir la rigueur d'un climat glacé.

L'empereur Alexandre, au moment de l'occupation de sa capitale, avait déployé une fermeté qui dérangea tous les calculs de Napoléon et de ses alliés. Il s'engagea, *comme souverain et comme homme, à ne point traiter avec la France tant qu'il y aurait un ennemi armé dans son pays.* Certain de l'alliance de la Suède, qu'il avait indemnisée de la perte de la Finlande en lui assurant la possession de la Norvège, il mit le comble à l'enthousiasme de ses troupes en se mettant lui-même à leur tête. Il joignit son armée à Wilna, encouragea par son exemple ses sujets à supporter les privations, le froid et la fatigue. Les opérations diplomatiques se poussaient avec autant de vigueur que celles de la guerre; elles furent couronnées de succès.

Le roi de Prusse, qui avait déjà désapprouvé la conduite du général Yorke, et qui paraissait vouloir observer fidellement ses traités avec Napoléon, signa enfin le traité d'alliance offensive et défensive avec la Russie.

Au mois de mai, une armée d'environ quatre-vingt mille Russes et de soixante mille Prussiens, passa l'Elbe près de Wittemberg et de Dresde.

Napoléon, qui n'avait pas déployé moins d'activité, ayant créé comme par enchantement une armée

nouvelle, se montra à Lutzen, où la victoire revint sous les drapeaux français. Des renforts réparèrent les pertes des Russes; des négociations, qu'offrait l'empereur Napoléon, furent rejetées. On tenta la bataille de Bautzen. Les Français, par une attaque de flanc dans une position dominante, vainquirent les Prussiens, qui combattaient bravement et gagnaient du terrain; mais la retraite, en finissant à l'affaire de Reichembach où Duroc fut tué, releva le courage des alliés.

Une armistice s'ensuivit; et pendant les négociations, plus de 60,000 hommes de bonnes troupes, venus d'Odessa et des provinces éloignées, entrèrent dans le camp des Russes.

Nous avons vu, dans les pièces diplomatiques, les raisons qui engagèrent le roi de Suède à faire cause commune avec tous les rois de l'Europe contre l'empereur Napoléon.

Le prince royal de Suède, après avoir réuni l'armée suédoise et s'être embarqué à Carlscrone, débarqua à Stralsund. Nous allons le voir prendre une part active aux opérations des alliés. C'est par le journal des opérations de l'armée du nord de l'Allemagne, dont il eut le commandement, que nous commencerons notre second volume.

FIN DU PREMIER VOLUME.

# TABLE

## DU PREMIER VOLUME.


Pages

PRÉFACE. . . . . i

De la légitimité du roi Charles-Jean . . . . . 1

Des anciens Scandinaves, des poëtes scaldes, et du législateur Odin , . . . . . 13

Coup d'œil statistique sur la Suède et la Norwège. . 27

Manière de voyager en Suède . . . . . 40

Route de Stralsund à Stockholm . . . . . 47

Description de Stockholm . . . . . 51

Description d'Upsal . . . . . 61

Route d'Elseneur à Christiania en Norwège . . . 64

Description de Gothembourg . . . . . 68

De Troelhaëtta ( Voyez la préface ) . . . . . 71

Esquisse d'un voyage en Laponie . . . . . 76

Le Rinkanfossen . . . . . 82

Notice sur les Lapons. . . . . 83

De la littérature et des arts en Suède. . . . . 89

RÉVOLUTION de 1809. . . . . 100

Abdication du roi Gustave-IV-Adolphe. . . . . 112

BERNADOTTE. Sa vie militaire et politique comme général français. . . . . 121

Proposition du roi de Suède aux Etats-Généraux pour l'élection d'un successeur au trône, 10 août 1810. 159

ACTE D'ÉLECTION de Bernadotte. . . . . 165

CORRESPONDANCE . . . . . 167

Pages

Lettre du prince de Ponte-Corvo au comte de Klinspor, 30 mars 1809. . . . . 168
Lettre du même au roi de Suède, 7 septembre 1810 . 170
Du prince royal au roi, Cassel, le 9 octobre 1810. . 172
Discours adressé à l'archevêque en faisant profession de la foi luthérienne. . . . . 173
Discours adressé aux cavaliers qui ont reçu le prince royal à Helsingbourg, le 20 octobre 1810. 174
Lettre du roi après avoir reçu le brevet de généralissime. 175
Extrait d'une dépêche de M. le baron de Lagerbielke. 176
Discours à la députation qui reçut l'acte de garantie. 186
Réponse du prince royal aux députés de la capitale, le 2 novembre 1810. . . . . 188
Discours du prince royal, adressé au roi et aux Etats-Généraux. . . . . 190
Lettre du prince royal à l'empereur des Français. . 195
Discours du prince royal à la clôture de la diète. . 197
Note du ministre de France, baron Alquier. . . . 199
Réponse du ministre-d'état d'Engestrom à cette note. 203
Discours du prince royal à l'académie des sciences militaires. . . . . 208
Lettre du prince royal à l'empereur des Français. . 209
Discours du prince royal à une députation de l'académie d'Upsal. . . . . 212
Discours du même aux membres de l'académie des sciences. . . . . 214
Lettre du prince royal à l'empereur des Français, 8 décembre 1810. . . . . 215
Lettre du même au même, 19 décembre 1810 . . . 218
Note du baron Alquier. . . . . 220
Réponse du baron d'Engestrom. . . . . 224
Note du baron d'Engestrom, 6 janvier 1811. . . . 229

Pages
Lettre de Napoléon au prince royal . . . . . 230
Réponse du prince royal à une députation de Vermdon. 234
*Idem* à une députation de Roslagen. . . . . 237
*Idem* aux députés de la banque, 31 août 1811. . . . 242
Compte rendu au roi, le 7 janvier 1812. . . . . 244
Lettre du prince royal à l'empereur des Français. . 255
Note du baron d'Engestrom à M. le comte Nipperg, ministre d'Autriche. . . . . 261
Note remise par M. d'Ohsson, chargé d'affaires de Suède à Paris, à M. le duc de Bassano, le 20 mai 1812. 265
Note de M. d'Engestrom à M. de Cabre . . . . . 272
Réponse de M. de Cabre, ministre de France. . . . 274
Note de M. d'Engestrom à M. de Cabre. . . . . 277
Réponse de M. de Cabre, . . . . . 278
Discours du prince royal aux députés des Etats-Généraux . . . . . 279
Discours du même à la clôture de la diète, 18 août 1812. 281
Lettre du prince royal au baron de Cedershjelm, nommé gouverneur du prince Oscar . . . . . 284
Discours du prince royal aux étudians d'Upsal . . 292
Rapport au roi sur la situation de la Suède, par le ministre des affaires étrangères. . . . . 293
Lettre du prince royal à l'empereur Napoléon. . . 315
Lettre du même à l'empereur Alexandre. . . . . 317
Discours à l'académie d'agriculture. . . . . 319
Lettre du prince royal à l'empereur des Français; 23 mars 1813. . . . . 323
Lettre du duc d'Augustembourg au prince royal . . 331
Réponse du prince royal . . . . . 333
Campagne de 1812. . . . . 335
Réflexions générales . . . . . *ibid.*

Page

Conférence du général Lauriston avec le général Kutusoff . . . . . 339
Conférence du roi de Naples avec le général Miloradowitch . . . . . 346
Début de la campagne de 1813 . . . . . 347
Affaires de Lutzen et de Bautzen . . . . . *ibid.*
Le prince royal de Suède débarque à Stralsund. . . 348

FIN DE LA TABLE.

# MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

# DE CHARLES-XIV-JEAN,

ROI DE SUÈDE ET DE NORWÈGE.

DE L'IMPRIMERIE DE DOUBLET,

RUE GÎT-LE-CŒUR, N° 7.

# MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

# DE CHARLES-XIV-JEAN,

## ROI DE SUÈDE ET DE NORWÈGE;

CONTENANT :

L'itinéraire d'un voyage en Suède ; la relation de la révolution de 1809 ; la vie politique et militaire de Bernadotte comme général français ; son élection comme prince royal de Suède ; ses actes et sa correspondance ; ses campagnes contre Napoléon en 1813 et 1814 ; la campagne de Norwège ; la fin du règne du roi Charles XIII ; l'avénement de Charles-XIV-Jean ; son couronnement à Stockholm et son sacre à Drontheim. Le tout recueilli et rédigé sur des actes authentiques.

PAR le chef d'escadron COUPÉ DE ST.-DONAT,

Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur et de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc. ; ancien officier supérieur de l'état-major du prince de Ponte-Corvo ;

ET B. DE ROQUEFORT,

Membre de la Société royale des Antiquaires de France, de l'Académie de Gottingue, et de plusieurs autres Sociétés savantes.

## TOME II.

A PARIS,

CHEZ PLANCHER, LIBRAIRE-ÉDITEUR DU MANUEL DES BRAVES, RUE POUPÉE, N° 7.

1820.

*Cet ouvrage se trouve aussi :*

A STOCKHOLM,

A LA LIBRAIRIE FRANÇAISE DE D'ARIÈS.

# MÉMOIRES

POUR SERVIR A L'HISTOIRE

# DE CHARLES-XIV-JEAN.

## JOURNAL

*Des opérations de l'armée aux ordres de S. A. R. le prince royal de Suède.*

ARMÉE DU NORD DE L'ALLEMAGNE.

Campagne de 1813.

## PROCLAMATION

*Du prince royal de Suède, généralissime, à ses frères d'armes de l'intérieur.*

Carlskrona, le 8 mai 1813.

SOLDATS ! le roi, en m'ordonnant d'aller prendre le commandement de son armée de Poméranie, m'a chargé de laisser en Suède deux corps d'armée assez nombreux pour assurer les frontières du royaume, et pour agir offensivement sur le point où l'honneur et l'intérêt de la patrie l'exigeront. Ces corps seront

commandés par les maréchaux Toll et Essen. Environnez-les de votre confiance; vous le devez à leurs services, à leur patriotisme et à leur expérience.

En m'éloignant de mon roi, de mon fils et de vous pour quelque temps, ce n'est point pour aller troubler le repos des peuples, mais bien pour coopérer au grand œuvre de la paix générale, après laquelle les souverains et les nations aspirent depuis tant d'années.

Soldats! une nouvelle carrière de gloire et des sources de prospérité vont s'ouvrir pour notre patrie. Des traités fondés sur une saine politique, et dont la tranquillité du Nord est le but, garantissent l'union des peuples de la Scandinavie. Rendons-nous dignes des belles destinées qui nous sont promises, et que les peuples qui nous tendent les bras n'aient jamais à se repentir de leur confiance en nous.

Soldats! nos ancêtres se distinguaient par une bravoure audacieuse et un courage réfléchi. Unissons à ces vertus guerrières l'enthousiasme de l'honneur militaire, et Dieu protégera nos armes.

---

*Instruction donnée par Son Altesse royale le prince royal de Suède, au général comte Rossen.*

**Stralsund, le 24 mai 1813.**

Le comte de Rossen déclarera au sénat de Hambourg que les troupes suédoises n'ont quitté la ville

que pour être plus à portée de la défendre, attendu que ce n'est presque jamais dans les rues d'une ville qu'on la préserve du sac et du désordre qu'une attaque de vive force entraîne après elle.

Le prince royal a l'expérience par devers lui; les villes de Creutznach, de Gradisca, de Halle et de Lubeck attestent suffisamment cette vérité.

Quinze mille hommes défendaient Creutznach : six mille l'emportèrent dans les rues.

Cinq mille hommes défendaient la forteresse de Gradisca : sept à huit mille l'emportèrent.

Près de 25,000 hommes défendirent Halle ; 12,000 hommes seulement l'attaquèrent, firent 6,000 prisonniers et prirent 36 pièces de canon dans les rues, avec deux généraux.

Le général Blücher défendait Lubeck avec 22,000 hommes, dont 4,000 de cavalerie et 104 pièces de canon. Le Burgthor fut emporté de vive force, l'on se battit dans les rues; tout l'état-major du général Blücher, y compris le général Scharnhorst, fut pris ; 40 pièces de canon restèrent au pouvoir des Français, avec 7,000 hommes. Le lendemain tout le corps prussien capitula, tandis que, s'il s'était battu en rase campagne, il serait parvenu à faire beaucoup de mal au corps du prince, et aurait pu se frayer un chemin pour se rendre dans la Poméranie suédoise.

Ces exemples doivent prouver aux Hambourgeois que c'est en tenant la campagne qu'on pourra défen-

dre leur ville, et non dans l'intérieur de ses remparts. S'ils sont dignes de la liberté, ils le prouveront en s'armant de fusils, de piques, de fourches, et enfin de toutes les armes offensives et défensives qu'ils pourront trouver; ils feront bonne garde sur les ouvrages de la place; ils entretiendront la communication avec les troupes suédoises du dehors, et prendront la résolution de tenir deux ou trois jours au moins pour donner le temps à 25,000 hommes de troupes suédoises d'arriver, de livrer bataille, et de pouvoir jeter dans l'Elbe toutes les troupes ennemies qui auraient passé sur la rive droite. Si les Hambourgeois donnent cette promesse, 20,000 hommes s'avanceront entre Schwerin et Ratzbourg, et dans cette position ils préserveront Hambourg de toutes les tentatives de la part des ennemis. S'ils parvenaient à s'emparer de la ville, ce qui n'est pas croyable, la population de Hambourg combattant dans les rues et attaquant les troupes qui y auraient pénétré, le succès pour les Suédois ne serait pas douteux, puisqu'ils entreraient et prendraient l'ennemi à dos. Dès cet instant la ville pourrait être regardée comme sauvée. Au reste, les Suédois ne viennent combattre que pour la liberté de l'Allemagne, et ce n'est point pour lui donner un nouveau maître qu'ils marchent sur Hambourg, mais bien pour lui rendre son ancien lustre et son ancienne constitution. Ils ne peuvent reconnaître que l'autorité civile à Hambourg; toute dictature, sous

quelque forme qu'elle puisse être, leur déplaît : elle fait plus, elle leur est insupportable.

Le prince royal a ordonné qu'on sondât la rivière de Trave, la Steckenitz et la Wackernitz, afin de reconnaître si des chaloupes canonnières et des galères peuvent remonter jusqu'à l'Elbe. Le prince est prêt à envoyer 6 galères et 10 chaloupes canonnières avec 100 pièces de 24 pour monter les remparts; mais, on ne pourrait trop le répéter, c'est pour la liberté des Hambourgeois et non pas pour qu'ils soient vassaux d'un gouvernement étranger, qu'on fait ces sacrifices; car, esclavage pour esclavage, les hommes libres doivent plutôt préférer le joug de l'empereur Napoléon, parce que ce joug finit avec lui, tandis que la politique qui a détruit la Pologne asservirait, pour plusieurs siècles, l'Allemagne et les villes anséatiques.

---

Il serait difficile de se faire une idée de la joie, qu'éprouvèrent les Hambourgeois à l'approche des premières troupes russes sous les ordres du général de Tettenborn, de l'empressement avec lequel ils s'enrôlèrent dans la légion anséatique, et des efforts que cette petite force, faiblement organisée, fit pour résister aux Français commandés par Vandamme, auquel succéda le maréchal Davoust. Cependant il faut avouer franchement qu'une partie de sénateurs et négocians hambourgeois montrèrent de la lenteur à consom-

mer les sacrifices qu'exigeait le salut de leur patrie. D'ailleurs les Danois, qui d'abord avaient offert leurs secours aux Hambourgeois, se rejetèrent dans l'alliance de la France, ayant été dans le cas d'abandonner la cause de la coalition pour échapper à la demande des Suédois qui, aux termes de la convention d'Abo, exigeaient d'être mis en possession de la Norwège; il en résulta, pour la coalition, la perte de Hambourg. Un Danois proposa alors à l'empereur Napoléon un plan d'opérations d'après lequel une armée danoise aurait fait une irruption en Suède, du côté de la Norwège, et aurait proclamé roi, sous le nom de Gustave V, le fils de Gustave-IV-Adolphe, tandis qu'une autre armée de 40,000 hommes, jointe à l'armée de Davoust, serait allée chercher le corps du prince royal sous les murs de Stralsund ou sous ceux de Berlin. L'empereur Napoléon ne jugea pas convenable d'adopter ces combinaisons stratégiques. Les Gustaves, répondit-il, sont les ennemis de ma personne: Bernadotte n'est que l'ennemi de ma politique; une diversion serait trop chèrement achetée par une guerre civile dans le Nord. L'auteur du projet ne pouvant faire entrer, ni l'empereur, ni le roi de Danemarck, dans ses vues, s'en consola en faisant une guerre active au prince royal de Suède, dans le Journal de l'Empire et dans les pamphlets de Paris.

Au quartier-général d'Oranienbourg, le 13 août 1813.

Le prince royal est arrivé ici hier au soir, et a établi en cette ville son quartier-général. L'armée combinée du nord de l'Allemagne, dont S. A. R. a pris le commandement, occupe les positions suivantes :

Une partie du 4e corps d'armée prussien, formant la réserve, sous les ordres du lieutenant-général comte de Tauentzien, a son quartier-général à Müncheberg, et prolonge sa droite vers Berlin.

Le 3e corps d'armée prussien, sous les ordres du lieutenant-général de Bülow, a son quartier-général à Berlin, et forme, avec le corps de Tauentzien, la gauche de l'armée combinée.

L'armée suédoise, sous les ordres du feld-maréchal comte de Stedingk, se concentre dans les environs d'Oranienbourg, avec la tête à Spandau. Le quartier-général est établi ici : la première division sous les ordres du lieutenant-général Skjoldebrand; la seconde sous ceux du général-major baron de Posse : cette division formant, avec une brigade détachée de la 3e division, un corps placé sous le commandement du lieutenant-général baron de Sandels. Toutes les troupes suédoises sont au centre de l'armée combinée.

Sa droite est formée des troupes russes, sous les ordres du lieutenant-général baron de Winzingerode.

Son quartier-général est à Braudenbourg. Le corps du lieutenant-général comte de Woronzoff appartient à cette aile de l'armée. Le quartier-général est à Plaue.

Un corps prussien, commandé par le général-major de Hirschfeld, observe Magdebourg. Il se lie par sa gauche avec l'armée russe, et par la droite, avec le corps d'observation sur le Bas-Elbe, placé sous les ordres du lieutenant-général comte de Walmoden, dont le quartier-général est à Schwerin. Ses avant-postes s'étendent de Lenzen jusqu'à Dassow, vis-à-vis Lubeck. Le lieutenant-général baron Weycsack fait partie de ce corps d'armée; il a sous ses ordres 3,000 Suédois, 3,000 Prussiens et 3,000 Mecklembourgeois.

Des corps détachés appartenant à l'armée du comte de Tauentzien, forment les blocus de Stettin et de Custrin.

Le général-major Gibbs est arrivé à Stralsund avec un corps de 3,000 hommes de troupes anglaises.

Le général baron d'Adlercreutz est chef de l'état-major-général de l'armée combinée du nord de l'Allemagne, et a sous lui, comme aides-de-camps-généraux, les généraux-majors baron de Tawast et comte Gustave de Lowenhjelm.

L'armée est commandée de manière que, dans une marche et demie, 80,000 combattans peuvent entrer en ligne.

Le prince royal, ayant été passer en revue, le 11 au matin, les troupes qui bloquent Stettin, les fit manœuvrer, et s'étant approché des ouvrages de la place, on lui tira un obus qui tomba à trente pas derrière lui, et qui éclata. S. A. R. ayant aperçu des soldats français qui coupaient des grains devant la place, et sur lesquels les cosaques allaient charger, fit venir le chef qui se rendit auprès de S. A. R., accompagné d'un commissaire des guerres; le prince royal lui reproche avec bonté que le commandant du fort de Prusse avait enfreint l'armistice en faisant feu sur l'escorte de son S. A. R.; elle ajouta : « Je serais le maître de vous faire tous prisonniers en vous faisant charger par la cavalerie; il n'est pas en votre pouvoir de vous défendre, puisque vous êtes sans armes. » L'officier fit des excuses, et manifesta toute la peine qu'il éprouvait de ce qui venait d'arriver. Après que le prince eut parlé quelques instans avec lui, il se retira. Tous les soldats français firent éclater leur désir de voir bientôt la paix se rétablir, et leurs fatigues cesser.

Les préparatifs que les alliés font devant Stettin indiquent qu'on montera à l'assaut immédiatement après l'expiration de l'armistice.

Les subsistances de l'armée ont été assurées jusqu'ici, grâce au zèle et à l'activité de ceux qui en dirigent l'administration. Il y a peu de malades.

Au quartier-général à Potsdam, le 16 août 1813.

Le prince royal a transféré hier au soir son quartier-général en cette ville. L'armée se concentre. A la suite des résultats infructueux des négociations entamées à Prague, l'armistice a été dénoncé, le 10, par les alliés, de sorte que les hostilités pourront recommencer demain. Le 11, à une heure du matin, le comte de Metternich remit au comte de Narbonne, à Prague, la déclaration de guerre de l'Autriche contre la France.

Son Altesse royale vient d'adresser, à l'armée combinée sous ses ordres, la proclamation suivante :

*Proclamation du prince royal de Suède, à l'armée combinée du nord de l'Allemagne.*

Au quartier-général d'Oranienbourg, le 13 août 1813.

Soldats ! appelé par la confiance de mon roi et par celle des souverains ses alliés, à vous guider dans la carrière qui va se rouvrir, je me repose, pour le succès de nos armes, dans la protection divine, dans la justice de notre cause, dans votre valeur et votre persévérance.

Sans un concours d'événemens extraordinaires,

qui ont rendu si cruellement célèbres les douze années qui viennent de s'écouler, vous ne seriez pas réunis sur le sol germanique; mais vos souverains ont senti que l'Europe est une grande famille, et qu'aucun des états qui la composent ne peut rester indifférent aux malheurs que fait peser sur l'un d'eux une puissance conquérante. Ils ont aussi reconnu que lorsqu'une telle puissance menace de tout envahir et de tout soumettre, il ne doit exister qu'une seule volonté chez les peuples qui ont résolu d'échapper à la honte et à l'esclavage.

Dès cet instant vous avez été appelés des bords du Wolga, des rives du Don, des côtes britanniques et des montagnes du Nord, pour vous unir aux soldats allemands qui défendent la cause de l'Europe.

C'est maintenant que les rivalités, les préjugés et les haines nationales doivent disparaître devant le grand but de l'indépendance des nations.

L'empereur Napoléon ne peut vivre en paix avec l'Europe qu'autant que l'Europe lui est asservie. Son audace a conduit quatre cent mille braves à sept cents lieues de leur patrie; des malheurs, contre lesquels il n'a pas daigné les prémunir, sont tombés sur leurs têtes, et trois cent mille Français ont péri sur le territoire d'un grand empire, dont le souverain avait tout essayé pour rester en paix avec la France.

On devait espérer que ce grand désastre, effet de la colère céleste, ramenerait l'empereur de France

vers un système moins dépopulateur, et qu'enfin, éclairé par l'exemple du Nord et de l'Espagne, il renoncerait à l'idée de subjuguer le continent, et consentirait à laisser la paix au monde; mais cette espérance a été déçue, et cette paix, que tous les gouvernemens désirent, que tous les gouvernemens ont proposée, a été rejetée par l'empereur Napoléon.

Soldats, c'est donc aux armes qu'il faut avoir recours, pour conquérir le repos et l'indépendance. Le même sentiment qui guida les Français de 1792, et qui les porta à s'unir et à combattre les armées qui étaient sur leur territoire, doit diriger aujourd'hui votre valeur contre celui qui, après avoir envahi le sol qui vous a vu naître, enchaîne encore vos frères, vos femmes et vos enfans.

Soldats, quel bel avenir se présente à vous ! la liberté de l'Europe, le rétablissement de son équilibre, le terme de cet état convulsif qui dure depuis vingt ans, la paix du monde enfin, seront le résultat de vos efforts. Rendez-vous dignes, par votre union, votre discipline et votre courage, des belles destinées qui vous attendent !

Au quartier-général de Charlottembourg, le 18 août 1813.

Le prince royal quitta Postdam hier matin à trois heures, et transféra ici son quartier-général.

On avait reçu dès nouvelles réitérées que les troupes ennemies se rassemblaient en force à Bareuth et dans la direction de Trebbin, pour faire une pointe sur Berlin. S. A. R. concentra l'armée combinée entre cette capitale et Spandau. Près de 90,000 combattans se trouvent dans cette position depuis hier soir. Il y a des corps qui ont fait jusqu'à dix milles dans trente-six heures. Le lieutenant-général baron de Winzingerode a fait une reconnaissance, sur la droite, avec 8,000 à 9,000 chevaux. Il a poussé jusque près de Wittemberg et de Jüterboek, sur le flanc gauche de l'ennemi, et a fait quelques prisonniers, dont deux capitaines. Le général-major de Borstell a de même fait une reconnaissance jusque près de Bareuth : le colonel bavarois comte de Seyssel a été pris avec quelques cavaliers. Le lieutenant de Vins, du régiment de hussards de Poméranie, a attaqué l'ennemi à Zeach, et a pris 52 hommes et 21 chevaux de remonte d'un régiment de chasseurs légers de Hesse-Darmstadt.

On ne connaît point encore que l'ennemi ait dé-

passé la frontière, si ce n'est avec des partis de reconnaissance.

Le général de division français de *Jomini*, chef d'état-major du corps d'armée commandé par le prince de la Moskwa, est passé le 15 de ce mois du côté des alliés, et s'est rendu, en passant par l'armée du général Blücher, au quartier-général russe. Il a confirmé le projet qu'a eu l'empereur Napoléon d'attaquer l'armée qui couvre Berlin.

Le général Blücher a occupé Breslau le 14.

Au quartier-général de Potsdam, le 21 août 1813.

Le quartier-général du prince royal a été transféré ici ce matin. Les renseignemens obtenus par des reconnaissances poussées jusqu'au voisinage de Bareuth, n'avaient point confirmé les avis précédens, arrivés de toute part, que l'armée ennemie s'y concentrait en force. D'après divers rapports, et au dire de tous les prisonniers, l'intention de l'ennemi avait cependant toujours été de marcher sur Berlin. Des difficultés, auxquelles on ne devait nullement s'attendre, se sont élevées pour l'approvisionnement de la grande armée, concentrée dans les environs de Berlin. Des mesures rigoureuses les ont fait disparaître.

L'armée a étendu sa position. Le gros de la cavalerie du lieutenant-général baron de Winzingerode se trouve entre Saarmund, Belitz et Jüterboek; son infanterie en arrière de Belitz, la cavalerie légère en avant de la ligne jusqu'à Jüterboek. Deux divisions de l'infanterie du lieutenant-général de Bülow campent à Saarmund; les divisions de Borstell et de Thümen sont à Mittenwalde et Trebbin. L'infanterie suédoise est à Potsdam; la cavalerie entre Dahlen et Zehleudorf; l'infanterie du lieutenant-général comte de Tauentzien est en avant de Berlin. L'ennemi, qui avait avancé avec 4 bataillons d'infanterie et un régiment de cavalerie jusqu'à Tepchin, s'est retiré à Bareuth, après avoir passé le village et enlevé quelque bétail.

D'après les rapports du général-major comte Orourk et du général-major Thümen, l'ennemi est entré à Lulkenwalde avec un corps de 20,000 hommes commandé par le duc de Reggio.

Dans une rencontre avec le même régiment de chevau-légers bavarois, dont le colonel fut pris le 17, le détachement du major Rasen a tué 11 hommes, fait prisonniers l'officier, 34 cavaliers et un trompette.

Le capitaine comte de Wedel a trouvé à Lübben un hôpital militaire que les Français y avaient laissé, en évacuant la place. Il a enlevé 3 officiers et 50 soldats transportables.

Le major de Lowenstern, qui se trouve sur les derrières des corps avancés de l'ennemi, avec un régiment de cosaques, ayant rencontré le 18, entre Grafendorf et Nubendorf, un détachement d'environ 300 hommes, destiné à renformer la garnison de Wittemberg, a fait 60 prisonniers, tous Français, détruit le reste du corps et pris 150 fusils.

Le lieutenant-colonel baron de Marwitz, du corps du général-major de Czernicheff, a passé l'Elbe, fait plusieurs prisonniers, enlevé des provisions et pris à Osterburg une caisse militaire de 500 *rixd.*

Le général-major Wobeser a passé l'Oder à Schiadlow, et poussé jusqu'à Guben et Pforten. D'après le rapport du lieutenant-général comte de Walmoden, les deux bataillons de Lützow, se trouvant dans la position près de Lauenbourg, avaient été attaqués, le 17 et le 18, par une force de 6 bataillons; l'ennemi avait été repoussé et avait perdu beaucoup de monde. Il a tenté de déboucher, avec de la cavalerie, près de Buchen; mais le général Tettenborn l'a repoussé.

Le général de Blücher mande de Jauer, en date du 18, qu'il était à la poursuite de l'armée ennemie qui se retirait de la Silésie sur Dresde, et qui avait déjà passé Liegnitz et Goldberg.

L'on vient de recevoir la nouvelle que la garnison de Stettin a hautement témoigné son indignation de

ce que, malgré l'armistice, on avait tiré de la forteresse sur le prince royal lors de la reconnaissance que Son Altesse royale fit dans le voisinage de la place. Le lendemain, 50 hommes de la garnison, tous Français, ont déserté.

Au quartier-général de Ruhlsdorf, en avant de Teltow, le 24 août 1813, à midi.

Tous les rapports des agens secrets ayant annoncé, dans la soirée du 21 août, que l'empereur Napoléon concentrait les corps d'armée du duc de Reggio, du duc de Bellune, du duc de Padoue et des généraux Bertrand et Regnier, formant plus de 80,000 hommes, dans les environs de Baruth, et que tout annonçait de la part de ces troupes une marche rapide sur Berlin, le prince royal ordonna les dispositions suivantes :

Le 3e corps, commandé par le général Bülow, portera deux divisions entre Heinersdorf et Klein-Beeren. Une division occupait déjà Mittenwalde et une autre Trebbin, afin de masquer tous les mouvemens. Le 4e corps prussien, sous les ordres du général Tauentzien, se réunit à Blankenfelde, et le général Wobeser eut ordre de marcher sur Guben, sur Friedland, et de là sur Buchholtz. L'armée suédoise

partit de Potsdam le 22 à deux heures du matin, se dirigea sur Saarmund, passa les défilés, et fut prendre poste à Ruhlsdorf. L'armée russe suivit l'armée suédoise, prit poste à Gütergotz; le général Czernicheff garda Belitz et Tauenbrietzen avec 3,000 cosaques et une brigade d'infanterie légère, avec ordre de porter de forts partis sur Trebbin, Luckenwalde, Jüterbock, et Luckau. Les agens secrets annonçaient que l'empereur Napoléon devait passer par ce dernier endroit pour aller à Baruth. Le général Czernicheff a exécuté, avec l'intelligence qui lui est particulière, les ordres qu'il avait reçus, et apporté l'alarme et l'inquiétude sur les derrières des colonnes ennemies. Le général Hirschfeld, qui avait reçu l'ordre de se porter des environs de Magdebourg sur Brandebourg et Potsdam, et de ce dernier endroit à Saarmund, a fait une marche rapide de cinq lieues de Suède en dix heures de temps.

Les choses en étaient là, lorsque l'ennemi attaqua le général Thumen à Trebbin le 22 dans la matinée; sa supériorité détermina le général prussien à évacuer ce poste. L'ennemi s'avança successivement et occupa tout l'intervalle entre Mittenwalde et le ruisseau de Saare, couvert par des bois et flanqué par des marais. Les postes avancés se replièrent lentement et vinrent couvrir le front de la ligne. Le 23 au matin, le corps du général Bertrand déboucha sur le général Lauentzien; ce général le repoussa et lui fit des prisonniers.

Le village de Gross-Beeren, contre lequel s'était dirigé le 7e corps français, soutenu par une forte réserve, fut repris par ce corps. Le corps du duc de Reggio se dirigea sur Ahrensdorf; par l'occupation de Gross-Beeren, l'ennemi se trouvait à mille toises du centre du camp. Le général Bülow reçut l'ordre de le faire attaquer; il l'exécuta avec la décision qui caractérise un général habile. Ses troupes marchaient avec le calme qui distinguait pendant la guerre de sept ans les soldats du grand Frédéric. La canonnade fut vive pendant quelques heures. Les troupes s'avancèrent sous la protection de l'artillerie, et tombèrent brusquement et à la baïonnette sur le 7e corps qui s'était déployé dans la plaine, et qui marchait audacieusement sur le camp. Il y a eu plusieurs charges de cavalerie contre le corps du duc de Padoue, qui font grand honneur au général prussien Oppen. L'armée russe et suédoise étaient en bataille et attendaient le déploiement des autres corps ennemis pour les attaquer simultanément. Le général Winzingerode, commandant l'armée russe, était à la tête de 10,000 chevaux, et le général comte de Woronzoff à la tête des bataillons d'infanterie russe; le maréchal comte de Stedinck en avant de la ligne suédoise, ayant sa cavalerie en réserve.

Le village de Ruhlsdorff, situé en avant de son camp, fut garni d'infanterie, afin de conserver toujours la communication libre avec le général Bülow; les

autres corps d'armée ennemis n'ayant point débouché des bois, l'armée russe et suédoise ne bougèrent pas.

Cependant l'ennemi menaçant le village de Ruhlsdorff, et ayant déjà poussé des tirailleurs contre les troupes légères suédoises placées en avant de ce village, le prince royal donna ordre, à quelques bataillons soutenus par l'artillerie, de renforcer les avant-postes, et le colonel Cardell fut chargé de se porter en avant avec une batterie d'artillerie volante, pour prendre l'ennemi en flanc. Jusqu'à présent les résultats de l'affaire de Gross-Beeren sont de 26 canons, une trentaine de caissons et beaucoup de bagages de pris, 1500 prisonniers dont 40 officiers, parmi lesquels un colonel de hulans de la garde saxonne, et plusieurs lieutenans-colonels et majors français. Le nombre des tués et blessés du côté de l'ennemi est très-considérable, et les bois sont remplis de traîneurs que la cavalerie légère ramène à chaque instant.

L'ennemi s'est retiré au-delà de Trebbin, qui est déjà occupé par deux régimens de cosaques. Les généraux de Bülow, de Tauentzien et d'Orourk sont à la poursuite de l'ennemi, ainsi que toute la cavalerie légère russe. Le prince royal a retrouvé parmi les prisonniers des officiers et des soldats qui avaient combattu sous ses ordres, et qui ont versé des larmes de joie en revoyant leur ancien général.

Au quartier-général à Tellow, le 25 août 1813.

L'armée française est en pleine retraite. En se retirant elle coupe les ponts derrière elle, et paraît se diriger vers l'Elbe. Cependant il serait possible qu'elle cherchât à se rallier derrière Luckau, ville qui avait été retranchée pendant l'armistice, et que des officiers français prisonniers, de l'arme du génie, assurent former maintenant un très-bon poste. Les troupes légères qui sont à la poursuite de l'ennemi, l'inquiètent et le harcellent continuellement sur ses flancs et ses derrières. Déjà de forts détachemens de cosaques, sous les ordres des colonels Prendel et Benkendorff ont poussé jusqu'à Duhame et Hertzberg; Lukkenwalde est de même occupé par les troupes russes. Les généraux Orourk et Czernicheff sont en avant. Sans les bois, les marais et le terrain coupé, l'ennemi aurait éprouvé de plus grandes pertes. L'armée combinée est en marche.

Le plan de l'empereur Napoléon avait été d'étonner l'Europe par la prise de Berlin, d'abord après le commencement des hostilités. Des forces imposantes furent rassemblées à cet effet. Les meilleures notions portent les quatre corps des ducs de Reggio et de Belluno, et des généraux Regnier et Bertrand, à 80,000 hommes, celui du duc de Padoue à 10,000 chevaux. La concentration de l'armée alliée et la bonne position

qu'elle a occupée ont détruit les plans de l'ennemi. Il n'a point voulu engager une affaire générale ; les mouvemens de la grande armée combinée en Bohême auront probablement beaucoup contribué à accélérer la marche rétrograde de l'armée française.

La garnison de Magdebourg, sous le commandement du général Girard, a passé l'Elbe et a poussé vers Genlin, et Ziesar. Le général prussien Putlitz a ralenti sa marche, pendant quatre jours, avec un corps de sept bataillons ; cette défense lui fait un grand honneur. Le général Hirschfeld, qui avait été appelé momentanément pour renforcer l'armée combinée, est de retour à Brandenbourg depuis hier au soir. Il réunira à lui le corps du général Putlitz et quelques régimens de cosaques, et rejetera le corps français dans Magdebourg ; il est même à présumer que ce corps aura beaucoup de peine à regagner la place.

Le lieutenant-général comte de Walmoden a été attaqué le 21 par des forces supérieures sous le commandement du maréchal prince d'Eckmülh, et s'est retiré à Hagenow. Il y concentrera toutes ses forces, et attaquera les troupes françaises. Des renforts lui arrivent de toutes parts. Les infatigables et intrépides cosaques se jeteront au milieu des colonnes ennemies ; le landsturm mecklembourgeois détruira les parcs d'artillerie, fera sauter les caissons, et enlevera les approvisionnemens.

Les prisonniers, parmi lesquels se trouve l'aide-de-

camp du général Veaux, prétendent que ce général ainsi que le général Morio, ont été tués dans l'affaire de Gross-Beeren et de Blankenfelde.

D'après les rapports arrivés le soir, du lieutenant-général de Bülow, la retraite de l'ennemi se fait avec précipitation. Beaucoup de soldats jettent les armes, et le nombre des caissons de munitions pris monte déjà à 60.

Au quartier-général de Saarmund, le 28 août 1813.

Le prince royal transféra ici son quartier-général le 26 août. Le corps du général Hirchfeld était porté le 26 de ce mois entre Rekalm et Golzow, où il s'était porté dans l'espérance d'entamer l'arrière-garde du corps du général Girard, qui marchait de Ziesar à Bruck; mais l'ennemi passa en telle hâte qu'on ne put pas alors l'atteindre.

Le 25 on a conduit à Potsdam deux officiers et 104 soldats ennemis de différentes nations qui, de leur propre aveu, se sont fait faire prisonniers par vingt hommes de landwehr à cheval, en jetant leurs fusils, prétendant que cette disposition est générale.

On suit l'ennemi de si près, que, le 25, le général Orourk arriva à Gotten où les commandans en chef ennemis, les ducs de Reggio et de Padoue, et le général Regnier, avaient passé la nuit précédente, accompagnés d'une grande partie de leur armée.

L'ennemi ayant forcé le colonel Adrianoff de se retirer de Jüterbock, et y ayant pris poste avec deux bataillons d'infanterie et 600 hulans polonais, probablement dans l'intention de faciliter sa retraite en conservant ses communications avec l'Elbe, il en fut délogé de vive force, le 26, par une partie des troupes sous les ordres du général Orourk, et deux escadrons prussiens commandés par le major de Hellwig. Le colonel Krasowski attaqua la ville et s'en empara; le général Benckendorf poursuivit l'ennemi avec quatre escadrons de cavalerie russe, les deux escadrons prussiens et deux pièces; il l'atteignit dans les villages de Rohrbeck et de Bocho, et l'en chassa. Il a perdu dans cette affaire plus de 300 hommes tués, et un grand nombre de prisonniers.

Il nous arrive beaucoup d'officiers qui, abandonnant l'armée française, passent dans nos rangs.

Le général Czernicheff fit occuper Belzig, le soir du 25, par ses cosaques. Le général Girard, qui s'était arrêté à Lubnitz pour y passer la nuit, alarmé sur sa position, fit faire une forte reconnaissance du côté de Belzig, laquelle cependant n'osa pas pousser jusqu'à la ville, où les nôtres se maintinrent après une escarmouche assez vive.

Le 26, le colonel Kruse revint à Niemeck avec son régiment de cavalerie, de son expédition sur Duhme, qu'il a exécutée d'une manière brillante. Entouré de tous côtés par l'armée ennemie, il ne put

rester que très-peu de temps dans sa position; cependant il enleva, sur la route de Duhme à Hertzberg, à la vue d'une forte colonne ennemie, 70 chariots de vivres, prit 6 officiers et 120 soldats de l'escorte du convoi; le reste fut tué et dispersé. Le prince royal a chargé le général de Winzingerode de témoigner de sa part à ce brave officier toute sa satisfaction pour l'intelligence qu'il a déployée dans cette occasion difficile et périlleuse.

Le général Bülow avait, le 26, son quartier-général à Trebbin; le 27, à Elsholz; le général Borstell était dans les environs de Luckenvalde; le général Tauentzien ayant marché par Zohen, avait, le 27, son quartier-général à Baruth; son corps était posté entre cette ville, Golzen et Luckau. Il a mis beaucoup d'habileté à réunir rapidement sa réserve, et beaucoup d'activité à chasser les troupes ennemies des bois.

Le général Wobeser, après avoir inquiété l'ennemi sur son flanc droit et ses derrières, a réuni ses forces à Golzen et marché sur Baruth; il en a chassé l'ennemi qui y était encore, fort de 2,500 hommes. Tous ces corps harcelèrent l'ennemi dans sa retraite. Les routes sont couvertes d'armes ou de chevaux crevés; les arrière-gardes françaises ont brûlé leurs équipages.

Le général Walmoden fut attaqué le 21 de ce mois l'après-midi, entre Vellahn et Cumin, par un corps d'armée de 20,000 hommes, commandé par

le maréchal prince d'Eckmühl; le combat se prolongea jusque fort avant dans la nuit; les positions furent maintenues de part et d'autre. Notre perte est de 100 hommes tués et blessés; celle de l'ennemi, d'après le rapport des prisonniers, se monte à 500 hommes hors de combat. Le 23 au soir, l'ennemi se concentra sur Wittemburg, et après différentes démonstrations détacha subitement 10,000 hommes sur Schwerin, qui furent suivis successivement par tous les corps ennemis. Il y a pris une forte position entre le grand et les petits lacs. Le général Tettenborn, avec quatre régimens de cosaques, soutenus par le corps de Lützow et de Reiche, l'observe de tous les côtés et coupe ses communications. Il a déjà intercepté plusieurs courriers expédiés par le gouvernement et pris plusieurs caissons de munitions. D'un autre côté, le général Wegesack observe les mouvemens de l'ennemi, pour diriger les siens en conséquence. Le général Walmoden, ne croyant pas devoir se laisser dépasser par cette manœuvre hasardée de l'ennemi, s'est porté sur Grabow; mais le 26 il marche de nouveau dans la direction de Schwerin, d'où l'ennemi n'avait pas essayé de bouger. Les cosaques ont fait une centaine de prisonniers français et danois. Le comte de Keilmannsegge, des chasseurs hanovriens, a passé avec son détachement l'Elbe près de Domitz, le 25 au matin; il a attaqué les postes ennemis et fait pri-

sonniers dans les retranchemens 5 officiers et 100 hommes, après en avoir tué ou blessé près de 50.

La journée d'hier a été signalée par la défaite du corps du général Girard entre Lübnitz et Belzig, opérée par les efforts combinés des généraux Czernicheff et Hirchfeld. L'ennemi marchait sur le général Czernicheff; le général Hirschfeld était sur ses derrières, sans qu'il s'en fût aperçu. Ce dernier profita d'un bois pour tomber sur son flanc gauche. Les hauteurs devant le village de Hagelsberg et le village même où les ennemis s'étaient formés, furent emportés d'assaut et repris plusieurs fois. Après une résistance opiniâtre, tout le corps ennemi, de beaucoup supérieur en nombre, se retira en désordre, poursuivi par les tirailleurs jusqu'à la nuit tombante.

Sur ces entrefaites le général Czernicheff avait attaqué l'ennemi du côté de Belzig, et sa cavalerie exécuta des charges très-brillantes. Un régiment de cosaques chargea une colonne d'infanterie forte de 1,000 hommes, la détruisit ou la fit prisonnière. On ne peut pas encore nommer tous les officiers qui se sont distingués dans cette journée. Le général Czernicheff a pris 60 officiers, 1,500 soldats, une pièce de canon; le général Hirschfeld 70 à 80 officiers et plus de 2,000 soldats; il a pris en outre 7 canons, plusieurs chariots de munitions, et presque tous les bagages. L'infanterie prussienne avait besoin d'un peu de repos après des marches aussi pénibles; mais les co-

saques du général Czernicheff poursuivirent l'ennemi vivement ; le colonel Benkendorff, le soir du 27, avait déjà dépassé l'ennemi et était à Gorzke. Il est probable qu'il n'échappera que de faibles restes de tout le corps du général Girard vers Magdebourg ou Wittemberg.

Ce qui fait particulièrement honneur au corps du général Hirschfeld, ce sont les marches forcées qu'il avait exécutées immédiatement avant cette action. De jeunes troupes de nouvelle levée, composées en grande partie de la landwehr de la nouvelle Marche, ont remporté la victoire sur un ennemi supérieur en nombre et en artillerie. Cet exemple prouve ce que peut le patriotisme, guidé par un général actif et habile. Saxons, Bavarois, Wurtembourgeois, vous vous êtes montrés braves dans une cause que réprouvent les vœux de votre patrie, et en soutenant une domination étrangère : que ne feriez-vous pas si vous étiez animés par des motifs plus purs et plus nobles ? Quelle est la puissance de la terre à laquelle les Allemands réunis, et combattant pour l'intégrité de leur patrie, ne seraient pas en état de résister ?

Le général Thümen a montré une grande intrépidité dans les actions qui précédèrent l'affaire de Gross-Beeren. Quoique blessé, il ne cessa pas de commander lui-même. Le général Orourk a déployé dans toutes les rencontres avec l'ennemi beaucoup de calme et de talent.

Depuis la reprise des hostilités, l'armée ennemie opposée à celle des alliés dans le nord de l'Allemagne a perdu plus de 12,000 hommes; d'après les rapports des généraux, 7,000 prisonniers sont en notre pouvoir, dont 150 officiers, parmi lesquels plusieurs colonels et lieutenans-colonels.

Le 29 août, à 9 heures du matin.

Le général comte de Tauentzien avait détaché le général Wobeser pour s'emparer de la ville de Luckau. Celui-ci fit sommer le commandant hier 28, et ayant reçu un refus, fit bombarder la ville. Au moment où l'on allait donner l'assaut, le commandant capitula; 9 pièces de canon, 1,000 hommes et des amas considérables de vivres et de munitions sont les fruits de ce beau fait d'armes.

Au quartier-général à Belitz, le 30 août 1813.

Le prince royal a transféré ici son quartier-général hier dans la journée. D'après toutes les notions reçues par les prisonniers du corps du général Girard, ce général doit avoir été tué dans l'affaire du 27. Le général Putlitz y a reçu une forte contusion à l'épaule. Il a déployé beaucoup de courage et de talens; on continue à faire des prisonniers, et l'on poursuit vigoureusement l'ennemi.

Le général Borstell a occupé Zinna et Jüterbock, et donne à chaque occasion des preuves de ses connaissances et de son zèle.

L'ennemi paraissait vouloir se concentrer hier à Eckmannsdorf et Kastenborn, entre Wittemburg et Treuenbriezen. Les avis reçus aujourd'hui des généraux de Winzingerode et de Woronzoff ne laissent presque plus de doute que l'ennemi ne se retire vers l'Elbe. Le général Winzingerode le suit avec 8,000 chevaux.

Le comte de Woronzoff, qui est allé prendre lui-même le commandement de l'avant-garde russe, fit attaquer Jüterbock avant-hier au soir, avec 3,000 à 4,000 hommes, tandis que l'ennemi en avait au moins 20,000 dans cette ville ou très-près dans les environs. Une forte canonnade mit l'alarme dans le corps ennemi. Cette attaque fait grand honneur aux talens du général Woronzoff, qui, au moment où elle commença, ne pouvait pas être encore instruit qu'une forte colonne était en marche pour le soutenir en cas de besoin. Toute l'armée se porte en avant. La grande armée russe, autrichienne et prussienne, sous les ordres du prince de Schwarzemberg, a débouché de la Bohême en Saxe le 22 août, en prenant position sur la rive gauche de l'Elbe. Les troupes que l'ennemi avait postées dans les défilés ont été forcées.

Le 26, le quartier-général des alliés était devant

Dresde; le bombardement avait commencé et la ville était déjà en flammes. L'empereur Napoléon s'y était rendu le 24 avec sa garde; l'armée française sous ses ordres immédiats quitte la Silésie. Le général Blücher s'est mis en marche de Jauer, le 25 au matin, et la suit avec toutes ses forces. Le général prince Koudachef, expédié du camp devant Dresde, le 26 au soir, par le maréchal prince de Schwartzemberg à S. A. R. le prince royal, vient d'arriver ce matin à huit heures avec ces nouvelles. Ce général a traversé l'armée ennemie, passé l'Elbe à la nage avec 200 cosaques entre Reisa et Meissen, et forcé plusieurs postes; il est allé jusqu'à Liebenwerda, et de-là à Dahme, où il a rencontré les premières troupes prussiennes. Dans sa marche il a fait 6 officiers polonais prisonniers qu'il a amenés avec lui, et joint le quartier-général de S. A. R. sans perdre un seul homme; deux de ses cosaques ont reçu des coups de sabre.

---

Au quartier-général à Rodigke, le 4 septembre 1813.

Le prince royal a transféré son quartier-général le 30 août à Buchholtz, le 31 à Tauenbrietzen, et hier ici.

Luckau est un des points sur la frontière de Saxe que l'ennemi avait retranché avec le plus de soin

pendant tout le temps de l'armistice. Il avait compté le défendre plus long-temps, et ne s'attendait pas à nous y voir pénétrer de sitôt.

Le prince royal a ordonné que l'on retranchât la montagne qui l'avoisine; 500 hommes y travaillent. Les faubourgs vont être rasés, et de cette manière la garnison de Luckau sera en état de se défendre. Le terrain extrêmement coupé à quelques lieues en avant de Wittemberg, favorise la retraite de l'ennemi et empêche la cavalerie légère d'agir; cependant il a été forcé successivement dans ses différentes positions. Le 30 août, le général Winzingerode avait son quartier-général à Nimeck; celui du général Bülow était le 31 à Tauenbrietzen, et le 1^er^. septembre à Frolmsdorf. Le 2 septembre, le corps de ce général s'avança dans les positions de Schwabeck et de Feldheim; son avant-garde était à Marzhane. L'ennemi occupait Kropstadt; mais il défila pendant la nuit, et à la pointe du jour son arrière-garde commença sa retraite. Le général Borstell la suivit jusque près de Thiessen. L'ennemi engagea une canonnade et une fusillade très-vive pour couvrir cette position, mais les avant-postes du général Borstell se maintinrent en avant des défilés de Koppenig à mille toises près de Thiesschen; la division du colonel Krafft se porta sur les hauteurs de Kropstadt pour soutenir le général Borstell. En même temps, après une canonnade, le général Dobschütz s'empara des hauteurs et de la ville de

Zahne. Sa communication avec le général Bertell est entretenue par le poste de Woltersdorff, occupé par le major Beyer. Le reste du corps du général Bülow a pris position à Marzahne.

La division prussienne sous les ordres du colonel Kraft a éminemment contribué au succès de l'affaire de Gross-Beeren ; et son chef s'est fait distinguer par son intrépidité. Le corps du prince de Hesse-Hombourg a de même pris une part active aux combats qui ont eu lieu, et le prince a donné à chaque occasion des preuves de sa valeur et de son activité. L'ennemi, pressé sur son flanc gauche par les généraux Woronzoff, Orourk et Czernicheff, a fait quelques tentatives du côté de Coswiq, mais il a toujours été repoussé avec perte. Le 3 septembre, le lieutenant-colonel Jzbacha, détaché par le général Woronzoff pour enlever un bois près de Schmilkendorff, exécuta cet ordre avec succès ; et ensuite, entouré par des forces quadruples, il leur tint tête, et se fit jour en bon ordre avec très-peu de perte. Schmilkendorff a été occupé de nouveau par le général Woronzoff.

Le corps d'armée français qui s'est avancé sur Schwerin, y était encore stationné le 2 septembre. Il a détaché la division danoise sur Gudebusch pour couvrir ses derrières ; le général Walmoden était en marche, le 2, pour se réunir au général Wegesack dans les environs de Warin et de Neukloster. Le général Tettenborn continuait d'intercepter les

communications de l'ennemi et d'inquiéter ses avant-postes; il a enlevé près de Gudebusch un transport de quarante chariots de vivres et munitions, après avoir tué et dispersé l'escorte.

Les suites de la victoire remportée, le 26 août, par le général Blucher sur la Katzbach, sont décisives; les résultats de cette journée se montaient, le 30, à plus de 14,000 prisonniers, 80 canons et 600 chariots de munitions. Toute la division française commandée par le général Puthod a mis bas les armes, le 26 au soir, devant Lowenberg, à l'exception de 3 à 4,000 hommes, qui, voulant se sauver, se sont noyés dans le Bober. Le général Blucher avait, le 30 août, son quartier-général à Holstein près de Lowenberg, et continuait de poursuivre vivement l'ennemi. Le général Benigsen est arrivé, le 30, avec son corps d'armée à Breslau, et se portait sur Leignitz, marchant sur la même hauteur que le général Blucher.

---

Au quartier-général à Jüterbock, le 3 septembre 1813.

Le prince royal transféra son quartier-général à Rubenstein le 4 de ce mois. Au moment où S. A. R. avait commencé un mouvement pour se rendre avec l'armée russe et suédoise à Roslau, dans l'intention d'y passer l'Elbe et s'y diriger sur Leipsick, S. A. R.

apprit que l'ennemi, après avoir fait mine de passer sur la rive gauche du fleuve, s'était tout-à-coup reporté dans ses retranchemens de Teuchel et Tragun en avant de Wittemberg. Ce retour subit fit présumer, ou qu'il avait l'intention d'attaquer l'armée combinée, lorsqu'elle serait engagée dans le passage de l'Elbe, ou de se porter rapidement sur Berlin. Le prince royal rallentit le mouvement général, et annonça vouloir le décider pour le lendemain. Deux bataillons, l'un suédois et l'autre prussien, furent envoyés à Kosleau, sous le commandement du lieutenant-colonel Holst, aide-de-camp de S. A. R., pour réunir tous les matériaux propres à la construction d'un pont. Les rapports des avant-postes annonçaient à chaque instant que l'armée ennemie se portait sur Zahne. Ce poste, occupé par le corps du général Dobschütz appartenant au corps d'armée du général comte de Tauentzien, fut attaqué par des forces extrêmement supérieures le 4 septembre dans l'après-midi, et maintenu avec une grande bravoure. L'ennemi ayant été repoussé dans plusieurs attaques réitérées, rentra dans ses retranchemens devant Wittemberg.

Le lendemain 5 septembre, des attaques meurtrières se renouvellent contre Zahne; et malgré le courage que déploya le général Dobschütz avec les troupes sous ses ordres, cette position fut emportée. Il en fut de même, après une résistance opiniâtre, du

port de Seyda, occupé par le corps du comte de Tauentzien.

Les rapports des gens du pays, des avant-postes et des agens secrets, annonçaient, d'une manière positive, que l'ennemi prenait la route de Torgau; ces avis se succédaient à chaque heure; un seul annonça que l'ennemi avait l'intention de se porter sur Jüterbock.

Le prince royal partit le 6 septembre à trois heures du matin, de Rabenstein, et réunit l'armée suédoise et russe sur les hauteurs de Lobehen. S. A. R. était à attendre des rapports du général Tauentzien qu'elle supposait être très-entamé, lorsqu'elle reçut un rapport du général Bülow, annonçant que toute l'armée ennemie se portait en masse sur Jüterbock, et qu'il était totalement débordé. Le prince royal lui donna l'ordre d'attaquer de suite le flanc et les derrières de l'ennemi avant que le général Tauentzien, qui défendait les approches de la ville, ne fût accablé par le nombre. L'armée suédoise, qui venait de faire plus de deux milles, se mit en marche sur Jüterbock, éloigné encore de trois milles, et fut suivi par l'armée russe, à l'exception de l'avant-garde sous les ordres du comte de Woronzoff et du corps du général Czernicheff, qui restaient devant Wittemberg. La canonnade et la fusillade ne tardèrent pas à s'engager entre les troupes prussiennes et l'armée ennemie. Les corps russe et suédois, après avoir forcé leur marche,

furent obligés de s'arrêter un moment pour prendre leur ordre de bataille. L'armée prussienne, forte de tout au plus 40,000 hommes, soutenait en attendant, avec un courage vraiment héroïque, les efforts réitérés de 70,000 ennemis, appuyés par 200 pièces de canon.

La lutte était inégale et meurtrière. Il n'y avait cependant pas un moment d'indécision parmi les troupes prussiennes; et si quelques bataillons ont été obligés de céder un moment le terrain qu'ils avaient gagné, c'était pour le réoccuper le moment d'après.

Dans cet état de choses, 70 bataillons russes et suédois, 10,000 hommes de cavalerie des deux nations, et 150 pièces d'artillerie, s'avançaient en colonne d'attaque, les intervalles libres pour se déployer. Déjà plus de 4,000 hommes de cavalerie russe et suédoise et plusieurs batteries s'étaient portés au galop, pour appuyer quelques points où l'ennemi dirigeait principalement ses attaques. Leur concours commença à les arrêter, et l'apparition des colonnes fit le reste. Le sort de la bataille se décida immédiatement. L'armée ennemie battait en retraite; la cavalerie la chargea avec une audace qui tenait de la fureur, et mit le désordre dans ses colonnes, qui se portèrent en arrière avec une grande précipitation, sur la route de Dahme.

Les forces ennemies étaient composées du 4e corps d'armée du maréchal duc de Reggio, des généraux

Bertrand, Regnier et du duc de Padoue, et d'environ 3 à 4,000 Polonais, tant infanterie que cavalerie, sous le commandement du maréchal prince de la Moskwa.

Le résultat de cette bataille donnée près le village de Dennewitz, dont elle portera le nom, était déjà hier matin près de 5,000 prisonniers, 3 drapeaux, 25 à 30 pièces de canon, et plus de 200 caissons de munitions. Le champ de bataille, et les chemins par où l'ennemi a passé, sont jonchés de morts et de blessés, et d'une grande quantité d'armes; l'on en a déjà rassemblé plus de 6,000. Poursuivi avec vigueur, l'ennemi, qui paraît vouloir se diriger sur Torgau, n'atteindra l'Elbe qu'après avoir éprouvé des pertes encore plus considérables.

Déjà hier au soir le général Wobeser, qui avait eu l'ordre de se porter avec 6,000 hommes de Luckau sur Dahme, attaqua dans cette ville, où se trouvait le prince de la Moskwa, les ducs de Reggio et de Padoue, une partie de l'armée ennemie qui voulait aller à Dresde, et fit 2,500 prisonniers.

Le major Hellwig, avec 800 hommes de cavalerie, s'est porté sur Schweinitz et Herzberg, a attaqué une colonne ennemie dans la nuit, et pris 600 prisonniers et 8 pièces de canon. Le général Oreurk, à la tête d'une cavalerie, a fait plus de 1,000 prisonniers, et pris plusieurs pièces de canon. On en amène à chaque moment.

La perte de l'ennemi en tués et blessés a dû être

immense. Le prince de la Moskwa a eu la moitié de son escorte tuée; le maréchal duc de Reggio a chargé lui-même l'infanterie du comte de Tauentzien, et le général Regnier est resté très-long-temps sous le feu de nos tirailleurs, dans l'attitude d'un homme qui désirait la mort.

On peut compter que l'ennemi a perdu jusqu'à présent, en tués, blessés et prisonniers, de 16 à 18,000 hommes, plus de 60 pièces de canon, et 400 caissons de munitions.

La perte des troupes prussiennes est forte; elle se monte à 4 à 5,000 hommes en tués et blessés. Les résultats de la journée doivent contribuer néanmoins à consoler tout bon patriote qui verra le triomphe de la cause de sa patrie assuré par la mort de ces braves. Les troupes suédoises et russes ont peu perdu. Toutes les troupes ont rivalisé de courage et de dévouement; l'exemple héroïque donné à cette occasion par l'armée prussienne est fait pour vivre dans la mémoire de tout militaire, et pour électriser tous ceux qui combattent pour l'indépendance de l'Allemagne. Les troupes russes et suédoises qui ont pris part au combat ont vaillamment secondé les efforts de leurs frères d'armes. Le général Bülow a déployé le calme et la bravoure d'un guerrier qui n'a d'autre but que la gloire de son roi et la défense de sa patrie. Les officiers sous ses ordres ont imité son honorable exemple; le prince de Hesse-Hombourg, les généraux Oppen, Borstell

et Thumen, ainsi que le colonel Kraft, se sont fait remarquer d'une manière distinguée.

Le général Tauentzien a continué de donner des preuves de talent et de sang-froid. Il a soutenu pendant presque toute la journée des attaques vives et réitérées de l'ennemi, et a été d'un grand secours pour le succès de la journée, tant par l'audace qu'il a montrée que par le bon choix de sa position.

Le général russe comte de Manteuffel s'est distingué, en chargeant à la tête de sa brigade; les généraux Woronzoff, Czernicheff, Beukendorff et Hirschfeld ayant été placés très en avant sur la droite de l'armée, n'ont pas pu prendre part à la bataille, mais ont contribué éminemment, par les positions qu'ils occupaient, au succès de cette journée.

Le maréchal comte de Stedingk et le baron de Winzingerode, ainsi que les généraux, officiers et troupes sous leurs ordres, ont déploré que la retraite précipitée de l'ennemi, à leur approche, ne leur ait pas permis d'achever sa destruction, par une attaque simultanée. Le vent et les forts tourbillons de poussière qui ont duré toute la journée ont, pendant longtemps, empêché l'armée russe et suédoise de se voir, malgré qu'elles marchassent de concert et sur la même ligne.

Le prince royal a toujours été entouré de son état-major. Le général baron d'Adlercreutz ne l'a quitté que d'après l'ordre qu'il reçut de se porter à la droite

de l'armée prussienne, avec plusieurs bataillons dirigés par le colonel Cardell. Ce général a parfaitement rempli les intentions de Son Altesse royale; et il acquiert chaque jour de nouveaux droits à son estime et à son amitié. Elle est de même très-satisfaite du zèle des généraux baron Tawast et comte de Lowenhjelm.

Les généraux baron de Schutelen de Vincent, de Krusemarck et Pozzo di Borgo, sont constamment restés auprès de la personne du prince royal. On a chanté aujourd'hui un *Te Deum* solennel dans tous les corps d'armée, en action de grâces pour les avantages qui ont été remportés par l'armée combinée, depuis le commencement des hostilités.

Parmi les prisonniers il y a une quantité de Saxons qui ont demandé à former une légion saxonne, destinée à combattre en faveur de l'indépendance des souverains et de la liberté de l'Allemagne. Le prince royal leur a accordé cette demande, persuadé que le dévouement de ces braves fera plaisir aux cours alliées.

---

Au quartier-général à Jüterbock, le 10 septembre 1813.

Chaque jour la bataille de Dennewitz a des résultats plus considérables qu'on ne l'avait d'abord cru. On compte déjà plus de 10,000 prisonniers, 80 pièces

Les Danois se sont permis beaucoup de vexations dans le Mecklembourg. Ce qui est très-remarquable, c'est qu'ils sont commandés par un prince de Hesse, dont la famille a été dépossédée par l'empereur Napoléon, et qui, malgré cela, sert sous le prince d'Eckmühl les intérêts de ce souverain.

Wittemberg est étroitement cerné par le général Czernicheff; différens détachemens observent Magdebourg sur la rive droite de l'Elbe. Les débris du corps du général Girard y sont rentrés par la rive gauche. Les excursions de la garnison se bornent maintenant à des coupes de bois dans la forêt de Bideritz, uniquement dans le but de ruiner cette forêt appartenant au roi de Prusse.

Les avant-postes du général Tauentzien occupent Senftemberg, Elsterwerda et Rhuland, et poussent des partis jusque sur Hoyerswerda et près de Grossenhayn. Les troupes légères russes sont établies le long de l'Elbe jusqu'à Mühlberg, et serrent Torgau de près. Des détachemens suédois, russes et prussiens sont partis pour les environs de Bautzen, afin de reconnaître les armées des généraux Benigsen et Blücher.

Le corps d'armée sous le général Vandamme a été détruit le 30 août, sur la route de Tœplitz à Peterswalde. Ce général a été fait prisonnier avec 5 autres généraux et plus de 15,000 hommes; on a pris 80 pièces de canon. Après ce succès éclatant, la grande armée combinée de Bohême a de nouveau débouché

le 5 septembre en Saxe, par Peterswalde et Altenberg, sur Pirna et Dippoldiswalde. De forts détachemens, soutenus par de grands corps qui se tiennent en réserve, ont été dirigés sur les derrières de l'ennemi, pour couper ses communications. Pendant cet intervalle l'empereur Napoléon s'était porté avec ses gardes et d'autres troupes, une seconde fois, vers la Silésie. Le prince de la Moskwa devait couvrir son flanc gauche, et après avoir vaincu l'armée sous les ordres du prince royal, se diriger avec une partie de ses forces sur la Neilse. Les événemens du 6 ont dérangé ces projets. L'armée du prince de la Moskwa a été dispersée; elle a perdu les deux tiers de son artillerie, toutes ses munitions, ses bagages, et plus de 20,000 hommes. L'empereur Napoléon se retire sur Dresde; l'armée du général Blücher le suit; et lui causera probablement un grand dommage. De cette manière l'armée du nord de l'Allemagne communique déjà, par sa gauche, avec celle de Silésie. L'armée du général Benigsen suit les mouvemens de cette dernière.

Un convoi suédois, passant le 2 de ce mois par le Sund, a été attaqué par les chaloupes canonnières danoises. Celles-ci n'ont causé aucune perte et ont été d'abord repoussées. On a réclamé, du côté danois, de ce que les bâtimens marchands suédois n'acquittent plus le passage du Sund. Ce détroit appartenant en commun aux deux puissances riveraines, il est juste

anciens conquérans se seraient contentés d'un semblable partage. Les Français eux-mêmes désirent rentrer dans les limites que la nature leur a prescrites. Ils haïssent la tyrannie, tout en la servant. Osez leur dire que vous avez résolu d'être libres, et ces mêmes Français, en vous admirant, vous engageront à persévérer dans votre noble et généreuse entreprise.

Au quartier-général à Seyda, le 12 septembre 1813.

Le prince royal transféra ici son quartier-général hier soir.

Plusieurs officiers faits prisonniers sous la tête du pont de Torgau, ont assuré hier que le prince de la Moskwa était mort. D'autres officiers prisonniers croient l'avoir vu, dans la tête de pont, exhorter les soldats à la défendre. Les mêmes officiers ont raconté, qu'un instant avant celui où les colonnes suédoises et russes parurent dans la plaine, le prince de la Moskwa s'était mis à la tête de sa réserve, composée de deux divisions, et qu'en marchant sur l'armée prussienne, il criait : *Mes enfans, la victoire est à nous, nous serons dans deux jours à Berlin.* Il ralentit cependant sa marche, en voyant cette multitude de bataillons qui arrivait; et la cavalerie étant accourue, le désordre fut complet. Si le prince de la Moskwa est mort, l'empereur Napoléon a perdu l'un

de ses meilleurs capitaines. Accoutumé à la grande guerre, depuis long-temps il avait donné dans toutes les occasions des preuves d'une rare valeur et d'un talent consommé. Dans la dernière campagne de Russie, ce fut lui qui sauva les débris de l'armée française ; elle et toute la France lui ont rendu cet honorable témoignage.

Les divisions de l'armée prussienne qui ont le plus souffert se réorganisent et remplacent leurs pertes. Il est difficile de déployer plus de bravoure et plus de persévérance que n'en ont montré les jeunes soldats prussiens. Aujourd'hui les bataillons de la landwher peuvent être comparés aux meilleures troupes de l'Europe.

Il n'existe aucune rivalité dans l'armée combinée. Elle présente l'image d'une famille de braves, qui a juré de vaincre ou de périr pour défendre l'honneur de leurs souverains et la liberté de l'Europe.

Le général Winzingerode a déjà fait passer l'Elbe à quelques milliers de cosaques, et le général Czernichef occupe déjà Dessau et Cöthen.

L'armée est sur l'Elbe, et les matériaux pour le passage de ce fleuve se réunissent sur plusieurs points. Trois mille hommes du landsturm prussien ont passé l'Elbe à Lenzen et aux environs, afin de protéger d'anciens sujets prussiens.

Le landsturm de la Poméranie suédoise a déjà

été en activité de service, 2,000 bourgeois de Stralsund se sont portés de leur propre mouvement sur les remparts pour travailler aux fortifications de cette place.

Les rapports des agens secrets revenus de Leipsick assurent que des courriers y sont arrivés, annonçant l'entrée des troupes autrichiennes à Munich.

---

Au quartier-général à Coswig, le 14 septembre 1813.

Le prince royal transféra ici, avant-hier, son quartier-général.

L'armée a fait un mouvement général sur l'Elbe. Elle s'occupe des moyens d'avoir des points fixes sur ce fleuve pour donner la main à la grande armée.

Les armées du centre, commandées par les généraux Blücher et Bennigsen, s'avancent sur Dresde. Le capitaine suédois Platen, des hussards de Morner, envoyé pour faire la jonction avec le général Blücher, l'a effectuée dans les environs de Bautzen. Il annonce que ce général marche aussi sur Dresde, et que l'empereur Napoléon s'est retiré sur cette ville.

Le désir qu'avait Napoléon de détruire l'armée combinée du nord de l'Allemagne, a été cause que ce souverain a perdu beaucoup de monde et de temps par des marches et contremarches. Voulant appuyer les opérations du maréchal prince de la Moskwa, il

avait posté, le 7 septembre, le corps du duc de Raguse à Hoyerswerda. Ce corps, fort d'environ 25,000 hommes, avait l'ordre de se porter sur Berlin, et d'y faire sa jonction avec le prince de la Moskwa. Un fort détachement devait ensuite être envoyé sur le flanc droit de l'armée du général Blücher, pour le forcer à la retraite. Le duc de Raguse arriva à Hoyerswerda le 8 au matin; mais recevant la nouvelle de la bataille de Dennewitz, il repartit deux heures après, se dirigeant par Konigsbrück sur Dresde où l'empereur Napoléon, qui le précédait, entra le 9 au matin.

Deux fois l'empereur Napoléon a fait des mouvemens offensifs avec sa garde et le corps du duc de Raguse, sur la gauche de l'armée du nord de l'Allemagne, et deux fois les événemens l'ont forcé à rétrograder promptement et avec perte.

Dans la retraite du 8, le corps du duc de Raguse a été entamé par le détachement du colonel des gardes russes Figner, près de Hoyerswerda. Ce colonel, à la tête de 800 chevaux, a poursuivi le duc de Raguse jusqu'à Konigsbrück, a tué beaucoup de monde à son arrière-garde, et lui a fait 1,000 prisonniers.

Continuant toujours de poursuivre l'arrière-garde ennemie, cet officier tomba sur son bagage, lui en prit beaucoup, lui tua encore du monde, et lui enleva 400 chevaux d'équipages. Se dirigeant ensuite sur Grossenhayen, il culbuta, près du Rostig, deux

escadrons ennemis de la division Girardin. Des agens que cet officier avait envoyés à Dresde, lui assurèrent à leur retour que cette ville n'était approvisionnée pour les troupes que pour quinze jours, et qu'il n'y avait rien pour les habitans.

La cour de Saxe, jadis si heureuse et si tranquille, voit aujourd'hui sa capitale en proie à toutes les horreurs d'un siége. Le roi lui-même, autrefois béni de son peuple, est le malheureux témoin des calamités qui pèsent sur ses sujets, sans qu'il puisse les adoucir, et sans qu'il lui reste d'autre perspective que celle de les voir aggraver encore.

Le peuple saxon sent son avilissement et celui de son roi; il désire reprendre son rang parmi les puissances indépendantes. Déjà l'élan patriotique se manifeste, et l'on verra bientôt en Saxe cent mille bras armés pour défendre les intérêts de l'Allemag neet la grande cause de l'Europe.

La légion saxonne, la légion bavaroise, se forment, et les Allemands pourront prouver qu'ils sont dignes de leurs aïeux. Il faut espérer que bientôt, des côtes de la Baltique jusqu'à la rive du Rhin, tous les peuples se leveront en masse pour repousser, sur la rive gauche de ce fleuve, l'oppresseur du continent. Aucune crainte ne doit plus arrêter; 400,000 hommes victorieux sur tous les points sont prêts à les appuyer et à leur donner la main.

Les alliés n'en veulent pas à la France; ils aiment,

ils estiment les Français; mais ils veulent être gouvernés par leurs princes, par leurs lois, et par leur volonté. Si les Français d'aujourd'hui sont dignes de ce beau nom, ils cesseront de combattre pour une cause qui a déjà fait tant de mal à l'humanité, et qui compromet leur gloire (1).

Des nouvelles arrivées d'Italie assurent que le vice-roi a été complétement battu par l'armée du général Hiller.

Un déserteur, arrivé à l'instant de Leipsick, annonce que le duc de Dalmatie a été battu de nouveau, sur le territoire français, par le duc de Wellington.

---

(1) Quelques jours avant la bataille de Dresde, Moreau et Bernadotte assistèrent à une conférence avec les souverains alliés : conférence dans laquelle il s'agissait de régler le plan de la bataille qui allait se donner, et les opérations ultérieures de la campagne. Moreau était l'auteur du projet que l'on discutait, et le soutenait dans tous ses points. Bernadotte parvint cependant à y faire quelques modifications; après les conférences, Bernadotte et Moreau eurent ensemble un entretien que nous allons rapporter.

B... Voilà de beaux projets, général, mais où cela nous conduit-il ?

M... A renverser Napoléon. — C'est très-bien, mais Napoléon renversé, que prétend-on ? — Oh ! alors comme alors, nous verrons ce qu'il y aura à faire. — Prenez garde, ne vous livrez pas à un espoir chimérique. Ce n'est pas sous l'habit d'un aide-de-camp de l'empereur Alexandre

La maladie du général Lagerbring, chef de l'état-major-général de l'armée suédoise, prive momentanément l'armée suédoise de ses services. Le général de Sparre le remplace temporairement, et remplira ses fonctions autant que ses autres occupations pourront le lui permettre.

Le prince Charles de Mecklembourg-Schwerin a pris le commandement du landsturm de ce pays. De petits détachemens suédois ont déjà passé l'Elbe, et échangé quelques coups de fusil avec les avant-postes français.

---

que les Français reconnaîtront le héros de Hohenlinden. — Mais la coalition... — Ne tient qu'à un fil ; Napoléon n'est-il pas le gendre de l'empereur d'Autriche ? son fils n'est-il pas le petit-fils de ce souverain ? — Je sais cela, je sais aussi que les enfans de Gustave IV sont les neveux de l'empereur Alexandre. Les convenances politiques sont tout ; les liens de famille ne sont rien. Mais vous, prince, que prétendez-vous ? — Contribuer à délivrer la grande patrie européenne du joug pesant que lui impose l'empereur. Repousser les Français au-delà du Rhin, leur *limite naturelle*, et forcer Napoléon à compter enfin pour quelque chose les droits de la nation française, pour lesquels vous et moi avons combattu si long-temps : voilà ce que je prétends. Je crois encore servir les Français en combattant leur chef : si je croyais favoriser d'autres projets, ou servir d'autres ambitions, je briserais à l'instant l'épée que je porte.

Au quartier-général à Zerbst, le 16 septembre 1813.

Le prince royal transféra, hier, son quartier-général en cette ville. Le général Czernicheff passa l'Elbe aujourd'hui, avec un corps de cavalerie et du canon. Il portera l'épouvante sur les derrières de l'ennemi, et se mettra en communication avec les partisans de la grande armée de Bohême.

Le capitaine Fabeck, appartenant au corps du général Czernicheff et qui avait déjà passé l'Elbe, a poussé jusqu'à Naumbourg, où se trouvait le général russe Thielmann avec quelques milliers de chevaux. N'ayant avec lui que 80 cosaques, le capitaine Fabeck attaqua et fit prisonniers, à Querfurth, un colonel bavarois, un lieutenant-colonel français, 40 officiers et 500 hommes; il remit les soldats à un régiment de cosaques du corps du général Thielmann, et a ramené tous les officiers de ce côté du fleuve.

Des rapports reçus de Cassel disent que l'alarme est dans la ville et les environs. Les membres du corps diplomatique se disposent à partir et préparent leurs équipages. Le ministre de France Reinhard témoigne beaucoup d'inquiétude.

Le prince d'Eckmühl occupe toujours la ligne derrière la Stecknitz, et avait, le 12, son quartier-général à Ratzebourg. Il avait détaché le général Pêcheux avec 8 à 9,000 hommes vers Magdebourg.

Le général comte de Walmoden fut prévenu de ce mouvement, par des lettres interceptées sur la rive droite de l'Elbe, et il s'est porté à Domitz, avec une partie de ses forces, pour observer les mouvemens de l'ennemi, et agir, si l'occasion s'en présente, offensivement contre lui.

L'avant-garde de l'armée du général Blücher était le 15 à Bautzen, et continuait son mouvement sur Dresde, en suivant les troupes françaises, qui se repliaient. Des rapports d'hier du général Wobeser, qui se trouve à Falkemberg, en avant de Hertzberg, où le général Tauentzien a son quartier-général, disent qu'il se trouvait encore sur la rive droite de l'Elbe deux corps d'armée ennemis, sous le commandement du roi de Naples, avec treize régimens de cavalerie. Les patrouilles venaient jusque sous la position du général Wobeser, et avaient voulu lui enlever un convoi de vivres, qu'il avait cependant conservé.

Les généraux Blücher et Bennigsen feront raison de ces deux corps, s'ils ne repassent pas sur la rive gauche. Le général Tauentzien agira ensuite de concert avec l'armée combinée, dont il forme la gauche.

Le quartier-général des troupes suédoises est à Rosslau. Des avant-gardes sont déjà sur la rive gauche et poussent leurs avant-postes jusqu'à Dessau. Le général Bülow a son quartier-général devant Wittemberg, dont le siége va commencer immédiatement. On a renforcé la garnison de cette place.

Au quartier-général à Zerbst, le 20 septembre 1813.

Le général Putlitz, chargé d'observer Magdebourg, s'est porté à Möckern. Il a envoyé différens détachemens de cavalerie sur la rive gauche de l'Elbe. Dans la nuit du 16 au 17 septembre, deux compagnies du régiment Joseph Napoléon, fortes de 164 hommes, avec le chef de bataillon et deux officiers, se sont présentées à nos avant-postes à Biederitz. On leur a laissé leurs armes, et on les a conduits au quartier-général de S. A. R., d'où on les dirigera par Stralsund, en Espagne.

Un partie du landsturm de la Priegnitz, sous le commandement du major de Putlitz, ayant passé l'Elbe, occupe les environs de Seehausen et d'Osterburg. Elle protège les habitans de la ville vieille. Marche contre les réquisitions faites par les partis ennemis et par le gouvernement westphalien.

Le lieutenant-général comte Walmoden, ayant su que le maréchal prince d'Eckmühl avait détaché la division du général Pêcheux sur la rive gauche de l'Elbe, passa ce fleuve près de Domitz et marcha, le 16, à la rencontre de l'ennemi. Le général Pêcheux s'était posté avantageusement sur les hauteurs derrière la Gorde. La canonnade s'engagea ; l'attaque des tirailleurs de Lutzow et de Reiche, et les mouve-

mens bien combinés des colonnes d'infanterie, forcèrent l'ennemi à abandonner la crête des hauteurs, pour se former en masse sur le plateau même. Au même instant que nos colonnes avaient atteint les hauteurs, la cavalerie et les cosaques, commandés par le général Tettenborn, parurent sur le flanc gauche de l'ennemi. Malgré cela il opposa encore une résistance opiniâtre; il soutint un combat très-vif d'infanterie, et repoussa plusieurs charges de cavalerie. Bientôt pourtant ébranlé par l'artillerie, dont une partie suivait de près l'infanterie, attaqué de différens côtés et à plusieurs reprises par des masses, il voulut hâter sa retraite, et dès lors infanterie, cavalerie, tout tombant sur lui, la déroute devint complète; le corps ennemi eût été détruit en entier, si la nuit survenue et le terrain entrecoupé de ravins n'en eussent sauvé une partie. Le champ de bataille était couvert de morts et de blessés ennemis. On a pris 8 canons, 12 caissons et beaucoup de bagages; le général de brigade Minzienski, deux aides-de-camp du général Pêcheux et plus de 1,000 hommes ont été faits prisonniers; on amenait encore, le lendemain, des prisonniers de tous côtés, de sorte que le total pourra monter à 1,800 hommes. Le général Pêcheux ayant perdu son cheval, s'est sauvé à pied, à la faveur de la nuit et du terrain. Les restes de sa division se retirent en désordre vers Bleckede, poursuivis par les cosaques sous les ordres du général Tettenborn.

Notre perte est de 30 officiers et de 400 hommes tués ou blessés; les majors de Lutzow, Firks et Schaper ont été blessés ; le major Devaux a été tué. Toutes les troupes sous les ordres du lieutenant-général comte de Walmoden ont rivalisé d'ardeur et de bravoure dans cette journée. Le 3e. régiment de hussards anglais, le premier de la légion, ainsi que plusieurs bataillons de la légion russe et anglaise, se sont particulièrement distingués. Les tirailleurs de Lutzow et de Reiche ont pris les premiers canons. L'artillerie anglaise et les raquettes ont mérité de grands éloges.

Pendant cette attaque l'ennemi s'est avancé avec quelques milliers d'hommes sur Boitzembourg, mais sans résultat. Le général Walmoden a transporté le 17 son quartier-général à Danneberg, pour observer de plus près la partie du corps d'armée du maréchal prince d'Eckmülh, qui était resté sur la rive droite de l'Elbe.

La grande armée combinée de Bohême doit avoir obtenu de nouveau des succès, dont on attend le rapport officiel. On sait, par des avis particuliers de Leipsick, que le 16 au soir, 8,000 hommes de cavalerie, dont 2,000 démontés et plusieurs pièces d'artillerie hors de service, y étaient arrivés; les hôpitaux militaires de Dresde avaient été évacués sur Leipsick et en partie même sur Merseburg.

Le manque de fourrages à Dresde était tel, que, pendant ce temps, 200 chevaux périssaient par jour.

Le général Thielmann a fait prisonniers à Weissenfelds un général, 37 officiers et 1,200 hommes. Les cosaques ont pris, le 14 septembre, à Wurtzen, un convoi de chariots chargés de farines, lequel était destiné pour la garnison de Torgau, et escorté par un bataillon saxon. Le colonel de Mensdorf a pris des courriers, dont les dépêches interceptées font connaître le mauvais état et la démoralisation de l'armée française.

Le général Blücher a son quartier-général à Bautzen; par sa droite il lie ses opérations avec celles de l'armée combinée du nord de l'Allemagne; par sa gauche il est en communication avec l'armée de Bohême. Ayant appris que le 6^e^. corps de l'armée ennemie marchait de Grossenhayen, le général Blücher fit avancer le corps du général Sacken à Camentz; l'avant-garde de ce corps harcela l'ennemi pendant toute la journée du 15; le 16, le 6^e^. corps se retirait vers Dresde, et le 1^er^. de cavalerie se mettait en mouvement pour suivre l'infanterie. Le général comte de Tauentzien s'est mis à sa poursuite. Le général wurtembourgeois Franquemont, s'étant plaint au général Delort, chef de l'état-major du 4^e^. corps, de ce que sa troupe était toujours à l'avant-garde en avançant, et à l'arrière-garde dans la retraite, ce général lui répondit: « Vous devez vous attendre à cela; nous sommes intéressés à vous faire tous tuer, car sans cela vous vous mettriez bientôt contre nous. »

Le Danemarck, cédant aux menaces et aux pompeuses nouvelles du baron Alquier, a déclaré la guerre à la Suède, le 3 septembre. Il est étrange que dans cette déclaration les hostilités par terre et par mer, commises antérieurement contre la Suède, soient entièrement passées sous silence. Il faut espérer que le gouvernement danois, instruit de la marche des événemens de la guerre, examinant le danger qu'il va courir, et forcé par la destruction totale de ses finances, se décidera facilement à accepter les bases qui lui ont déjà été proposées; dans le cas contraire, la réunion de cette cour à la cause commune, après son triomphe, n'aurait plus aucun mérite, et ne lui vaudrait point des conditions aussi modérées.

Le Nord voit avec peine l'aveuglement du gouvernement danois; le ministre Alquier, qui l'entretient, doit même être étonné de la toute-puissance de ses ordres. Au moment où les princes de la confédération du Rhin se préparent à secouer le joug qui pèse sur eux, il est difficile de se rendre raison de la sujétion de la cour de Copenhague.

Au quartier-général de Zerbst, le 22 septembre 1813.

Le général Ilowaïsky avec ses cosaques, et le général Dobschütz avec quatre escadrons, faisant partie de l'avant-garde du général comte de Tauentzien, ont rencontré le 19, entre Boruck et Schweduitz, le 1er,

reçu l'ordre d'attaquer le prince d'Eckmühl, avec toutes ses forces réunies. Il sera soutenu par 15,000 hommes de landsturm du Mecklembourg, commandés par le prince héréditaire; les levées en masse s'organisent partout sur la rive droite de l'Elbe. Cet exemple sera suivi sur la rive gauche; et bientôt on verra entre l'Elbe et le Rhin une guerre nationale, semblable à celle qui a commencé la délivrance de l'Espagne. Les chefs des districts n'attendent que le signal pour rassembler leurs forces; le moment n'est pas éloigné.

Le général Blücher a poussé un fort détachement sur Konigsbruck; le comte de Tauentzien occupe Liebenwerda et Elsterwerda, et la ligne derrière l'Elster. L'ennemi a levé, dans la nuit du 19 au 20, son camp de Stolzenhagen, près d'Elsterwerda; on l'évaluait à 4,000 hommes; le roi de Naples se trouve encore à Grohenhagen, d'après les dernières nouvelles. L'empereur Napoléon, en personne, avait attaqué le 17 le poste de Nellendorff dans les gorges de la Bohême; il a été repoussé par les corps autrichiens des généraux Colloredo et Meerweld, avec une perte de 7 canons, 1 drapeau, 4,000 prisonniers et le général de brigade Kreuzer, qui a été pris.

Depuis la fin de l'armistice l'armée combinée du nord de l'Allemagne a fait plus de 28,000 prisonniers. A compter du 17 août jusqu'au 18 septembre, il est passé par Berlin 18,257 soldats et 209 officiers prisonniers de guerre; plus de 2,000 étaient en chemin pour s'y rendre; 2 à 3,000 sont restés malades dans

les hôpitaux de Jüterbock, de Treuenbriezen, de Belzig, de Brandenbourg, et le corps d'armée du général de Walmoden qui dirige ses prisonniers sur Stralsund, en a fait plus de 4,000. Si l'on ajoute à ce nombre les tués, blessés ou égarés, on peut évaluer la perte totale de l'armée opposée à celle du nord de l'Allemagne, depuis le 17 août, à près de 45,000 hommes; les prisonniers faits par l'armée du général Blücher et par la grande armée de Bohême s'élèvent à plus de 40,000. On peut donc, sans exagération, porter la perte de l'ennemi, depuis le renouvellement des hostilités, à plus de 100,000 hommes et 250 canons.

Si, comme tout le fait espérer, la Bavière et le Wurtemberg se réunissent à la cause de la liberté de l'Allemagne, l'empereur Napoléon n'aura pas au-delà de 150,000 Français à opposer aux alliés.

Le roi de Danemarck a renvoyé le ministre de Prusse. Il a donné pour cause que la Prusse étant en guerre avec l'empereur Napoléon, la présence de ce ministre ne pouvait plus être tolérée à Copenhague. Cette cour cherche à se faire un mérite, chez les alliés, de sa déclaration de guerre à la Suède, et elle prétend ne s'être portée à cette mesure que pour avoir un moyen d'échapper aux demandes importunes du baron Alquier, d'envoyer 10,000 hommes de plus dans le Holstein. Voilà une très grande contradiction entre les intentions et les démarches.

L'ennemi n'occupe plus aucune position sur la rive gauche de l'Elbe, depuis Wittemberg jusqu'à Schonebeck. Ses postes se trouvent encore depuis ce dernier endroit jusqu'à Magdebourg. Le général Czernicheff est à Bernburg; le major de Lowenstern, à Klein-Rosenburg; le major Czeczenky, à Zorbig. Des partis ont poussé jusqu'à Halle (où ils se sont mis en communication avec les partis du corps du général Thielmann), jusque près de Delitsch et Bitterfeld, et sur la gauche à Egeln et Wauzleben. Ils n'ont pu faire qu'un petit nombre de prisonniers, n'ayant nulle part rencontré l'ennemi en force. Le major de Lowenstern a fait enlever un transport de treize cents boisseaux d'avoine, et d'autres vivres destinés pour Magdebourg.

L'avant-garde de l'armée russe, commandée par le comte de Woronzoff, est à Aoken; l'avant-garde suédoise, sous les ordres du général Schutzenheim, à Dessau.

Le prince royal a chargé le général Bülow du siége de Wittemberg.

---

Au quartier-général à Zerbst, le 26 septembre 1813.

Le 23, à la pointe du jour, deux officiers saxons se présentèrent aux avant-postes suédois devant Worlitz, pour annoncer que leur bataillon était prêt à passer de notre côté. Le colonel Bjornstjerna, accom-

pagné de quelques hussards, se rendit au-devant du bataillon pour le recevoir. Le chef, le major de Bünau, déclara, au nom de toute sa troupe, qu'elle demandait à combattre pour la liberté de l'Allemagne, sous les drapeaux de S. A. R. le prince royal. Ce bataillon est le premier du régiment du Roi; sa force est de huit officiers et de 360 hommes; il est entré à Worlitz, la baïonnette au bout du fusil et tambour battant : il portera le nom de premier bataillon de la légion royale de Saxe. Dans trois jours au plus tard, son complet sera de 800 hommes.

L'officier de cosaques Obries, détaché avec 30 hommes, a pris, le 23, près de Goldwitz, après une légère escarmouche, un capitaine, deux officiers et 40 dragons saxons.

Six chaloupes canonnières suédoises, sous les ordres du capitaine Kruger, ont canonné avec succès la ville de Stettin, le faubourg de Damm et les batteries qui combinent ces deux points. Le 24 août, trois canons furent démontés à Damm. Le lieutenant-colonel Fermain, son adjudant, un sergent-major et plusieurs soldats du côté de l'ennemi, furent tués, et un grand nombre blessés. Le 30 août on abattit par le canon la porte de Damm, et le 1^er^. septembre le feu fut dirigé contre la ville même.

Les chaloupes eurent quelques hommes de tués et de blessés dans ces affaires. Afin de détourner l'attention de la garnison de Wittemberg du côté où la tran-

chée s'ouvrait, et diminuer ainsi notre perte, le général Bülow reçut l'ordre de bombarder la place du côté opposé. Il a fait attaquer le 24, à deux heures de l'après-midi, les faubourgs. Les sages dispositions faites par le général Hirchsfeld ont fait complètement réussir l'attaque. Les faubourgs ont été emportés; l'ennemi a été culbuté sur tous les points, et nous n'avons que peu d'hommes blessés et pas un seul de tué. Cette attaque fait beaucoup d'honneur au général Hirchsfeld. La tranchée a été ouverte dans la nuit du 24 au 25, du côté de Luthersbrun. Cette nuit le bombardement a commencé, et le feu a été mis dans plusieurs endroits; il a duré depuis dix heures du soir jusqu'à cinq heures du matin. L'incendie a pu se voir des tours de Leipsick et de Dresde. En même temps, une seconde parallèle a été ouverte du côté du château.

La cavalerie du comte Woronsoff occupe Halle, Querfurth, Eisleben, Bernburg et Halberstadt. Un détachement a été à Quedlimbourg; une partie de cette cavalerie a fait sa jonction avec la grande armée de Bohême, et a marché sur les derrières du général Lefebvre, qui était aux prises avec le général Thielmann.

Tout est dans la plus grande confusion à Leipsick; cette ville ne peut suffire aux réquisitions d'argent, de vivres et de chevaux, qui la frappent de toutes parts. Le peuple y est tellement malheureux, que les auto-

rités qui y commandent ont tout à craindre. Les soldats français sont fatigués d'une guerre sans but, et qu'ils appellent la guerre du café et du sucre.

Le général Czernicheff est parti, avec 3,000 chevaux, pour une expédition secrète.

Le major Hellwig, du corps du général Bülow, a communiqué, sur la rive gauche de l'Elbe, avec l'avant-garde du général Schutzenheim, à Dessau.

Le maréchal comte de Stedingk fait élever des ouvrages considérables en avant de Roslau, et entre l'Elbe et la Mulde. Le général baron de Winzingerode transforme la ville d'Acken en forteresse.

Le gouvernement militaire entre l'Oder et la Vistule a mis tout le lansdturm de la rive droite de l'Oder à la disposition des généraux commandant les siéges de Stettin et de Custrin. Ce lansdturm produira dans un rayon de 7 milles une masse d'environ 55,000 hommes; celui de la rive gauche de l'Oder, dans l'étendue d'un pareil rayon, donnera un nombre égal d'hommes. Certes cette force n'est pas toute nécessaire pour hâter, conjointement avec la troupe de ligne, la reddition de ces places. Ainsi dans un rayon de 14 milles une masse de 100,000 citoyens est déjà organisée et prête à combattre pour la défense de leurs foyers.

Lorsque Magdebourg sera cerné, on levera le lansdturm de cette province; à chaque pas que l'ar-

mée alliée fera en avant, elle trouvera des masses qui seront ses auxiliaires.

Les lettres arrivées de Dresde annoncent que le prince de Neufchâtel est très-souffrant, et qu'il a fait les plus vives instances pour engager l'empereur Napoléon à faire la paix. Si ses conseils avaient été suivis, l'humanité aurait moins à gémir.

---

Au quartier-général à Zerbst, le 30 septembre 1813.

Le 27 septembre l'ennemi a commencé à se retirer de Grossenhayn, pour passer l'Elbe à Meissen; on dit qu'il se prépare même à évacuer Dresde. Des déserteurs assurent que les magasins militaires de cette ville ont été brûlés, et que la misère la plus affreuse accable les habitans. Le général comte de Tauentzien n'a pas perdu un instant pour envoyer sa cavalerie légère à la poursuite de l'ennemi; il détache de forts partis sur la rive gauche. L'infanterie de son corps a effectué sa jonction avec le corps d'armée du général Blücher, dont le quartier-général a été porté le 28 à Elsterwerde. Dès le 25 le général Benigsen était arrivé à Zittau, et par la coopération de ces trois corps on peut espérer de voir bientôt l'ennemi forcé à revenir entre l'Elbe et la Saale.

Le bombardement de Wittemberg se continue avec vigueur. La nuit du 27 au 28, la ville était en feu dans

plusieurs endroits; une tour du château s'est écroulée par l'incendie. Outre les bombes, on y a employé des raquettes, que le capitaine anglais Bogue dirige avec beaucoup d'habileté. La garnison a riposté avec du canon de gros calibre, mais sans nous faire aucun mal.

L'ennemi tentera peut-être une sortie; mais le général Bülow est devant cette place, avec 30,000 hommes, et pourra être soutenu au besoin par plus de 40,000 hommes.

La misère des habitans de Magdebourg est à son comble; plus de cent familles ont émigré, ne pouvant pas se nourrir. La garnison a beaucoup de malades; elle est composée de toutes les nations.

L'animosité des Saxons et des Westphaliens contre les soldats français a éclaté en rixes violentes: ils se sont tirés des coups de fusil, et les Français ont braqué du canon dans les rues pour leur défense.

L'empereur Napoléon ayant donné l'ordre à ses généraux d'emporter Dessau à tout prix, on en fut instruit assez à temps pour prévenir le général-major de Schutzenheim d'évacuer ce port, et de se porter sur les tracés des ouvrages de la tête de pont; ce mouvement s'exécuta le 27 entre midi et deux heures. L'ennemi ne fit aucune tentative contre le général Schutzenheim. Le colonel Bjronstjerna, qui était à Worlitz, reçut l'ordre de repasser sur la rive droite de l'Elbe. Avant-hier la garde des travailleurs de la

tête de pont poussa une reconnaissance sur Dessau. Les postes de l'ennemi, qui étaient sortis de la ville, furent repoussés jusque dans les rues, et la reconnaissance rentra derrière les ouvrages. Dans cette escarmouche nous avons eu 20 hommes tués ou blessés. On apprit bientôt après que l'ennemi s'étant renforcé à Dessau, s'avançait sur la tête de pont. Le maréchal comte de Stedingk envoya à sa rencontre le colonel Bjornstjerna, avec 1,000 hommes d'infanterie, peu de cavalerie et 2 canons. L'ennemi se retira précipitamment dans la ville et en ferma les portes. De jeunes officiers et soldats, emportés par une bravoure trop audacieuse, s'élancèrent sur la porte, malgré le feu de mousqueterie que les ennemis faisaient du haut des maisons et du haut des murs, et cherchèrent à la briser à coups de hache. Les clous et les bandes de fer y mirent obstacle. Le colonel Bjornstjerna ordonna aux troupes de rentrer dans la tête de pont.

Lorsqu'il fut éloigné de 50 toises, l'ennemi ouvrit la porte et fit feu avec trois pièces de canon. Le colonel s'arrêta, riposta avec son artillerie, et marcha à l'ennemi, qui rentra dans la ville et ferma les portes. Nous avons eu 2 officiers tués, quelques-uns blessés, et environ 40 hommes blessés et 3 à 4 tués; le colonel Bjornstjerna a eu trois chevaux tués ou blessés sous lui.

Le soir l'ennemi sortit encore de la ville et se porta sur le premier pont de la Mulde, gardé par un ba-

taillon, commandé par le colonel Adlercreutz. Ce brave officier passa le pont, attaqua l'ennemi, et le poussa très-vivement dans la ville, où il referma les portes.

Hier, à neuf heures du matin, l'ennemi se présenta dans le bois situé en avant d'Oranienbaum, entre la Mulde et l'Elbe, avec un corps d'environ 7 à 8,000 hommes. Nos postes s'étant repliés, l'ennemi fit mine de marcher sur les retranchemens pour les emporter. Le lieutenant-général baron de Sandels se mit à la tête de trois bataillons, sortit de nos lignes et marcha droit à l'ennemi; il le culbuta et le repoussa vivement pendant près d'une demi-lieue; ayant reçu l'ordre de revenir sur la tête du pont, cet officier-général exécuta son mouvement avec autant de régularité qu'à l'exercice. La fusillade continua ensuite, avec les tirailleurs, pendant quelques heures, et l'ennemi n'entreprit plus rien. Au dire des habitans, il a perdu plus de 600 hommes. Nous avons eu un officier tué, 10 blessés, et environ 300 soldats tués ou blessés.

Le maréchal comte de Stedingk voulait coucher dans la tête de pont, et il a fallu les instances du prince royal pour le faire renoncer à ce projet. Le lieutenant-colonel Marwitz, envoyé en partisan pour appuyer les opérations du général Tettenborn, est entré à Brunswick, a surpris les troupes qui s'y trouvaient, et a fait prisonniers un colonel et 400 officiers et soldats.

Le capitaine Barotzi a été attaqué à Halle, par des forces très-supérieures; mais cet intrépide officier a manœuvré de manière qu'il a repoussé l'ennemi et lui a fait des prisonniers.

Un détachement envoyé sur Mersebourg a trouvé cette ville occupée par l'ennemi. Le général comte de Woronzoff, ayant appris que l'ennemi s'était dirigé sur Cothen, a fait marcher à sa rencontre les capitaines Obrescoff et Lowenstern, avec un détachement de cosaques. Ils chargèrent trois escadrons de hullans polonais, les culbutèrent, et prirent le commandant et 40 hommes.

Les communications de l'empereur Napoléon avec la France sont tellement interceptées, qu'il est obligé de faire escorter ses convois par des divisions entières. Jusqu'à présent les troupes légères ont seules fait ce genre de guerre; mais depuis peu les habitans de quelques contrées suivent l'exemple des Espagnols et des Russes, et se joignent aux alliés. La désertion est très-forte dans l'armée ennemie. Chaque jour arrivent 30 à 40 hommes. On a pris plusieurs dépêches du comte de Dernath, ministre de Danemarck à la cour de Saxe, adressées à M. de Rosenkrantz; comme elles sont de nature à éclairer la cour de Copenhague sur la véritable situation des affaires à Dresde, on les lui fera parvenir.

Au quartier-général à Dessau, le 4 octobre 1813.

Le prince royal a transféré aujourd'hui son quartier-général ici. La tentative que l'ennemi a faite le 29 septembre pour enlever les ouvrages à peine ébauchés de la tête de pont de Roslau, lui a été plus funeste qu'on ne l'avait cru. Les officiers et soldats prisonniers, les déserteurs et les habitans du pays, s'accordent à porter sa perte à 1,500 hommes au moins. On a enterré près d'ici 7 à 800 hommes. C'est avec trois bataillons que le général Sandels lui a fait éprouver cette perte.

Le général Blücher, par une de ces marches dont l'histoire fournit à peine des exemples, et que l'enthousiasme seul de la liberté de sa patrie peut suggérer, s'est porté avec le gros de son armée des environs de Bautzen à Elster; et quoiqu'il eût avec lui un équipage de pont, il a fait ce trajet en aussi peu de temps qu'aurait pu le faire un simple voyageur. Après avoir passé l'Elbe, il a attaqué le 3 octobre, près de Wartemberg, le 4e corps de l'armée ennemie commandé par le général Bertrand, l'a mis en déroute, lui a tué beaucoup de monde, lui a enlevé ses retranchemens, et pris 16 canons, 70 caissons attelés, et fait 1,000 prisonniers.

Le lieutenant-colonel Lowenstern s'est battu avec une poignée de cosaques contre plus de 2,000 ennemis, dans les rues de Bernburg. Après quatre heures de combat, l'ennemi ayant reçu de l'artillerie, la ville fut abandonnée, mais le lendemain elle fut reprise. L'intelligence et la bravoure qu'ont déployées les cosaques dans cette action comme dans toutes celles qui se sont présentées, leur font le plus grand honneur. Ces hommes intrépides sont non seulement les yeux de l'armée, mais encore ils combattent en ligne, dispersent les escadrons, attaquent des carrés, passent les fleuves à la nage, et se trouvent sur les derrières de l'ennemi, où ils portent l'épouvante et le désordre.

L'armée russe a passé l'Elbe aujourd'hui à Acken: le général Winzingerode a porté son avant-garde, commandée par le général Woronzoff, à Cothen. La ville d'Acken sera sous peu fortifiée, de manière à exiger qu'on ouvre la tranchée. Ainsi voilà un point sur la rive gauche que l'ennemi a négligé, et dont l'armée combinée pourra retirer un grand avantage.

L'armée suédoise, après avoir jeté un pont de bateaux à Roslau, y a passé l'Elbe ce matin, et s'est portée de nouveau sur Dessau. Elle a poussé ses avant-postes jusqu'à Ragun et Jonitz, et a fait sa jonction avec l'armée du général Blücher. L'armée du maréchal Ney a quitté Dessau et Jonitz à cinq heures du matin. Son arrière-garde a été vivement poursuivie; on lui a fait quelques prisonniers. Les fortifications de

Roslau ont encore besoin de cinq à six jours pour être achevées. Elles ont été tracées sur un très-bon plan, et font beaucoup d'honneur au général Sparre.

Le 3e corps de l'armée prussienne, commandé par le général Bülow, passera l'Elbe demain; le général comte de Tauentzien le passera aussi avec son corps. Le général Thumen restera devant Wittemberg; ce général continuera les travaux du siége avec autant de vigueur qu'il a poussé ceux de Spandau. Si Wittemberg tombe au pouvoir des alliés, la ligne de l'Elbe leur est assurée, puisque cette place, tout en couvrant Berlin, pourra servir de dépôt général aux deux armées combinées.

Un voyageur, arrivé de Cassel, rapporte que le général Czernicheff y est arrivé le 28, s'est emparé de la citadelle, et a mis en liberté les prisonniers d'état. On attend la confirmation de ces nouvelles.

Avant-hier le prince royal a passé en revue un bataillon saxon, qui a passé du côté des alliés. Cette troupe avait une très-belle tenue; elle a déclaré sa résolution de servir la cause de l'Allemagne et de sa patrie. On a reçu d'Angleterre la nouvelle officielle que la ville de Saint-Sébastien a été prise d'assaut le 31 août, et que la citadelle s'est rendue le 9 septembre. Le maréchal Soult avait attaqué, le 31 août et le 1er septembre, les positions de l'armée anglaise, espagnole et portugaise, le long de la Bidassoa; il avait été rejeté sur l'autre rive avec une perte considérable.

Au quartier-général à Dessau, le 6 octobre 1813.

L'armée ennemie se retire dans la direction de Leipsick. Le quartier-général du maréchal Ney a été, la nuit du 4 au 5 octobre, à Bitterfeld. Le major Czeczenski, en poursuivant l'ennemi sur la rive gauche de la Mulde, s'est battu avant-hier toute la journée, avec la cavalerie de l'arrière-garde; il a été plusieurs fois entouré, a tué beaucoup de monde à l'ennemi et fait bon nombre de prisonniers. Le capitaine Obreskoff, envoyé avec 25 cosaques sur la rive droite de la Mulde, pour lier la communication avec l'avant-garde du général Blücher, en poursuivant l'ennemi entre Oranienbaum et Golp, a pris 38 hommes; le général Orourk s'est porté à Zorbig, et le lieutenant-colonel Melnikholf à Landsberg. Lui, ainsi que le lieutenant-colonel Chrapowitzki, ont eu une affaire brillante hier, entre Landsberg et Delitsch. Le général français Fournier était venu de Leipsick à leur rencontre, avec une division de cavalerie et 4 pièces de canon. Malgré sa grande supériorité de forces, l'ennemi fut culbuté et poursuivi jusqu'aux portes de Delitsch, avec une perte considérable en tués et blessés et 150 prisonniers, dont un officier. Le lieutenant-colonel Lowenstern continuait de harceler, devant Bernburg, la cavalerie ennemie supérieure en nombre, qui semblait cependant vouloir se retirer sur Magdebourg.

L'aide-de-camp du prince royal, le major baron d'Essen et le capitaine russe Krasnakutzki, se sont rendus avec un détachement de cosaques à Delitsch. Le colonel Staël a poursuivi l'ennemi avec beaucoup de vigueur; il s'est distingué par sa bravoure et son intelligence dans l'affaire devant Dessau, le 26 septembre.

L'expédition du général Czernichеff a eu le succès le plus brillant. Jamais l'audace, les talens et la valeur n'ont été plus éminemment employés qu'à cette expédition; ce général, après trois glorieux combats, est entré par capitulation à Cassel, le 30 septembre. Il marcha le 24 à Eisleben, le 25 à Rosla; et évitant le corps westphalien, sous les ordres du général Bastineller, posté à Heiligenstadt, il se jeta de côté, passa à Soudershausen, et arriva le 26 au soir à Mülhausen; de là il ne fit qu'une marche à Cassel. Le roi ne fut informé de son arrivée que deux heures auparavant. Cernant la ville de tous côtés, il fit attaquer, par des cosaques et des hussards d'Izum, les bataillons ennemis qui se trouvaient à Bettenhausen, avec 6 pièces de canon. Par une charge brillante les canons furent enlevés, le corps ennemi dispersé, et plus de 400 prisonniers faits.

Le colonel Bedriaga fut tué à cette occasion; cet officier, d'une rare valeur, est regretté de toute l'armée russe. On poursuivit les fuyards dans la ville; mais les rues étaient barricadées, et les Russes se retirèrent à

la fin. Le roi rassembla deux bataillons de gardes et un millier de chevaux, et se dirigea sur la route de Francfort. Le colonel Benkendorff chargea quatre escadrons de chevau-légers de l'escorte, dont pas un n'échappa ; il prit 250 hommes et 2 officiers. Le général Czernicheff apprit alors que le général Bastinel-ler s'avançait contre Cassel ; il fit une marche de nuit du 28 au 29 sur Mulzingen pour aller à sa rencontre avec toutes ses forces. Le corps ennemi se dispersa ; on ne prit que 20 cuirassiers et deux canons. Les troupes qui avaient suivi le roi se dispersèrent de même ; plus de 300 marchèrent le 30, avec le général, contre Cassel ; il se servit des pièces conquises sur l'ennemi et canonna la ville. La porte de Leipsich, avec le canon qui s'y trouvait, fut emportée par le colonel Benkendorff ; ce fut alors que le général Czernicheff offrit une capitulation au général de division Alix : celui-ci obtint la libre sortie pour les troupes françaises et westphaliennes, avec armes et bagages, purement militaires. Ces troupes devaient être escortées par des cosaques jusqu'à deux milles de Cassel. La ville fut occupée par les Russes, le 30 au soir. La joie des habitans a été au-delà de toute expression. La plus grande partie des troupes westphaliennes se range sous les bannières des alliés ; plus de 1,500 étaient déjà enrégimentés au départ du courrier, et la secousse donnée au royaume de Westphalie est des plus fortes.

C'est maintenant que le nord de l'Allemagne doit justifier les espérances que l'Europe a conçues du patriotisme et du courage des habitans de ces contrées.

Les avant-gardes de l'armée combinée du nord de l'Allemagne, et de l'armée de Silésie, ne sont éloignées que d'une demi-lieue.

La grande armée de Bohême a débouché en Saxe. L'Hetman Platoff a eu, le 9 septembre, à Attembourg, une affaire avec le général Lefebvre-Desnouettes qui commandait 8,000 hommes, dont cinq brigades de la cavalerie de la garde; ce corps a été complétement battu; il a perdu plus de 1,000 prisonniers, cinq caissons et trois étendards, et a été poursuivi jusqu'à Zeitz; les corps du général Thielmann et du colonel Mensdorff, avaient pris part à la poursuite.

Le prince royal a vu défiler hier, par la ville, une partie du 3^e^. corps d'armée prussien sous les ordres du général Bülow, et aujourd'hui tout le 4^e^. corps commandé par le général comte de Tauentzien. Son Altesse royale a revu avec plaisir ces braves troupes, et a été très-satisfaite de la tenue de leur armement, et de leur maintien noble et militaire.

Au quartier-général à Leipsick, le 21 octobre 1813.

Les mouvemens et les marches de l'armée combinée, qui ont précédé les grands résultats que l'on vient d'obtenir, ont dû suspendre la publication des nouvelles sur les opérations, afin de pouvoir présenter à-la-fois les plans et leurs effets.

L'empereur Napoléon quitta Dresde le 5 octobre et marcha en deux colonnes sur Meissen, l'une par la rive gauche, l'autre par la rive droite de l'Elbe. Arrivé à Wurzen, il arrêta ses troupes; ce mouvement, retardé de quatre jours, a été funeste à l'armée française, et a détruit, dans deux batailles, le prestige de l'invincibilité de Napoléon. Les armées de Silésie et du nord de l'Allemagne étaient sur la rive gauche de l'Elbe; elles ne possédaient, à la vérité, ni poste, ni place forte, sur ces deux rives; mais, fortes de leur union et de la bravoure des soldats, elles étaient résolues de ne point repasser ce fleuve avant d'avoir donné ou reçu une bataille.

Le prince royal et le général Blücher, voulant sortir promptement de cette situation précaire, se réunirent avec le prince Guillaume de Prusse, le 7 octobre, à Mulhaubeck sur la Mulhe; il fut arrêté qu'on marcherait sur Leipsick. L'empereur Napoléon, cherchant à gagner de vitesse, forma le dessein d'attaquer

l'armée de Silésie; il marcha contre elle, dans l'intention de percer sa ligne et de l'empêcher de regagner son pont de Wartemberg. Ce mouvement avait été prévu, et l'armée de Silésie passa de la rive droite à la rive gauche de la Muhle. Dans la nuit du 10 au 11, les deux armées quittèrent leurs positions de Zorbig, Jessnitz et Radegast, pour se porter derrière la Saale; l'armée de Silésie sur Halle, et celle du nord de l'Allemagne sur Rothembourg et Bernburg.

L'empereur Napoléon, étonné de cette marche, arrêta son mouvement sur l'Elbe, et prit ensuite la résolution de le continuer. Il s'empara de Dessau, des ouvrages du pont de Rosslau, envoya deux corps d'armée sur Wittemberg, et fit attaquer le général Thumen, commandant le blocus de la forteresse; ce général, après s'être vaillamment défendu, se replia sur le corps du général Tauentzien, qui avait repassé l'Elbe. L'ennemi marcha immédiatement sur Rosslau et attaqua le général Tauentzien, qui, par suite de ses instructions, fit un mouvement en arrière, pour couvrir Berlin. L'ennemi se porta sur Acken dans l'intention d'y détruire le pont; les troupes portées sur la rive droite défendirent les approches de quelques batteries à peine ébauchées; mais enfin elles furent obligées de se retirer sur la rive gauche du fleuve, et enlevèrent quelques bateaux du pont. Elles n'éprouvèrent aucune perte; celle qui a eu lieu dans les affaires précédentes, dans les environs de

Dessau, de Coswig et de Wittemberg, ne se monte pas à plus de 400 hommes. Toutes les nouvelles ayant annoncé que l'empereur Napoléon avait réuni des forces considérables entre Duben et Wittemberg pour déboucher par cette ville sur Magdebourg et sortir de sa position aventurée, l'armée du nord de l'Allemagne repassa la Saale, le 13, et se porta sur Cothen, dans le dessein de suivre la marche de l'armée de l'empereur, et de l'attaquer partout où elle la rencontrerait. On apprit que, le 14 octobre, il y avait sur la rive droite de l'Elbe le 4e. et le 7e. corps avec le 2e. de cavalerie; le 11e. à Wittemberg, le 3e. à Dessau; à Duben la vieille et la jeune garde; le duc de Raguse était à Delitsch. L'ennemi fit attaquer la ville d'Acken le même soir. La division du prince de Hesse-Hombourg s'y porta, mais le général Hirchsfeld avait déjà réussi à repousser une partie du 3e. corps de l'armée française qui avait fait cette attaque. Le pont d'Acken était rétabli et tout se préparait à passer l'Elbe de vive force, lorsque des rapports arrivèrent, annonçant que l'empereur Napoléon avait fait rétrograder plusieurs corps d'armée, et qu'il réunissait ses troupes entre Duben et Wurzen; cependant la présence des deux corps entre Dessau, Wittemberg et Duben, devait faire soupçonner quelque dessein de sa part, de frapper un grand coup, après être parvenu à donner le change sur ses projets. Continuellement observé, ses marches étaient connues, et celles

de l'armée du nord de l'Allemagne en furent naturellement la suite. Cette armée se dirigea le 15 octobre sur Halle; l'empereur croyant qu'elle allait repasser la Saale, concentra la sienne dans les environs de Leipsick. La grande armée de Bohême, commandée en chef par le prince de Schwarzemberg, s'approchait en même temps de cette ville, et chaque minute faisait empirer la situation de l'armée française. Le 16 octobre, l'armée du nord de l'Allemagne, au lieu de se porter sur la Saale, prit à gauche et dirigea sa marche sur Landsberg. Le général Blücher, qui avait déjà marché sur Schkenditz, s'était porté sur Freyroda et Radefeld, où il avait attaqué l'ennemi le même jour, et l'avait forcé, après un combat très-opiniâtre, de se retirer derrière la Partha. Il prit à cette occasion 2,000 prisonniers, une aigle et 30 pièces de canon.

Tous les avis annonçaient que l'empereur Napoléon attaquerait l'armée de Silésie, le lendemain, avec la majeure partie de ses forces réunies. L'armée du nord de l'Allemagne se mit en marche le 17, à deux heures du matin, de sa position de Landsberg, et arriva de bonne heure sur les hauteurs de Breitenfeld, où elle campa. La journée fut tranquille; le lendemain matin le prince Guillaume de Prusse et le général Blücher se réunirent chez le prince royal. Son Altesse royale fut informée que l'armée de Bohême devait attaquer l'ennemi le même jour, et elle résolut de participer

vigoureusement à cette attaque. Il fut convenu, avec le général Blücher, que l'armée du Nord se porterait sur Taucha pour se lier par sa gauche à l'armée du général Bonigsen, et que le général comte de Langeron agirait, pour la journée, sous les ordres de S. A. R. La canonnade se fit entendre du côté de l'armée de Bohême quelques instans après; les troupes se mirent en marche pour passer le ruisseau de la Partha. Le corps du général Bülow, et la cavalerie du général Winzingerode, qui formaient l'extrême gauche, se dirigèrent sur Taucha. L'armée russe, dont l'avant-garde était commandée par le lieutenant-général comte de Woronzoff, passa le ruisseau à gué dans les environs de Grasdorf; l'armée suédoise passa entre cet endroit et Blaussig. Déjà, dès la veille, le général Winzingerode avait fait occuper Taucha, et pris dans cette ville 3 officiers et 400 hommes. L'ennemi, sentant cependant toute l'importance de ce point, en avait délogé les cosaques, et occupé le village avec des forces considérables. Le général baron de Pahlen, vaillamment secondé par le colonel Arnoldi, de l'artillerie à cheval, qui eut la jambe emportée à cette occasion, fit une charge brillante, s'empara du village, cerna deux bataillons saxons qui s'y trouvaient, et les fit prisonniers. La cavalerie s'avança alors et fit sa jonction avec l'avant-garde du général comte de Niepperg, faisant partie d'une division autrichienne commandée par le général comte Bubna, appartenant à l'armée

du général Benigsen. L'hetman Platoff était arrivé en même temps avec ses cosaques, et peu d'instans plus tard Son Altesse impériale le grand-duc Constantin.

L'ennemi, qui avait abandonné le village de Paasdorf, y jeta bientôt après de l'infanterie et plusieurs batteries.

Le corps du général Bülow, qui arrivait, reçut l'ordre de faire attaquer ce village ; il fut emporté avec une grande bravoure. L'ennemi commença une vive canonnade; plusieurs batteries russes et prussiennes y répondirent et se couvrirent de gloire. La cavalerie russe, les généraux Orourck, Manstenffel, Pahlen, Benkendorff et Chostak à la tête, resta pendant plusieurs heures sous le feu de 100 pièces d'artillerie avec un aveugle mépris de la mort, qui en imposa fortement à l'ennemi. Vers trois heures il commença à faire déboucher ses masses, des villages de Sellershausen et Wolkmeredorf. Le prince royal ordonna à la cavalerie russe de le charger. Le mouvement de l'ennemi fut ralenti; il perdit quatre canons et rentra dans les villages. Quelques momens après le général Manstenffel fut frappé d'un boulet de canon dont il est mort depuis. Cet officier estimable est généralement regretté.

Nos colonnes s'ébranlaient vers Leipsick, lorsque l'on vit déboucher, entre Molkan et Engelsdorff, de fortes masses ennemies, qui faisaient mine de tourner notre gauche. Le général Bubna, qui se trouvait placé

devant le village de Stetteritz, fit faire un changement de front à ses troupes qui fut exécuté par le général comte de Niepperg, et l'ennemi se trouva ainsi en présence de sa division. *Un officier d'artillerie saxonne était déjà passé de notre côté avec dix pièces de canon.* Les troupes placées sur ce point ne paraissaient pas assez nombreuses; il fallait les augmenter : le prince de Hesse-Hombourg reçut l'ordre de s'y porter, et il fit son mouvement avec la même régularité et la même précision qu'à une manœuvre de parade. Le général Bülow s'empara au pas de charge des villages de Stuentz et Sellershausen, fortement occupés et garnis d'artillerie. La résistance était opiniâtre; les troupes prussiennes s'y maintinrent pendant toute la nuit, malgré les efforts renouvelés de l'ennemi. Cette attaque décida l'issue de la journée de ce côté. L'ennemi avançait cependant toujours sur notre gauche, pour arrêter notre marche sur Leipsick. L'artillerie manquant là, le prince royal chargea le général russe baron de Witt, d'inviter, de sa part, l'officier commandant les batteries saxonnes, à lui rendre le service de faire usage de son artillerie, jusqu'à l'arrivée des batteries de l'armée, retenues dans les défilés. Cet officier, ayant déjà servi sous le prince, s'empressa de le faire; et dix pièces, auparavant destinées à consolider l'esclavage de l'Allemagne, furent employées de suite à en assurer l'indépendance. Cet exemple doit prouver aux conquérans

que la crainte qu'ils inspirent cesse avec la puissance qui l'a créée. Le colonel Diederichs, commandant l'artillerie russe affectée au corps du général Bülow, rendit de grands services à cette occasion; il en fut de même du capitaine Bogue, commandant la compagnie des raquettiers anglais. Ce brave officier fut tué, et est regretté de tous. Les raquettes produisaient l'effet le plus décisif.

L'ennemi fit, dans l'intervalle, déboucher de Leipsick par sa gauche un corps très-considérable qui se dirigea contre le général comte Langeron. Ce général qui, avec ses troupes, avait déployé une grande valeur en emportant le village de Schonefeld, eut besoin d'appuyer le général comte de Saint-Priest, qui manquait d'artillerie. Vingt pièces suédoises, sous les ordres du général Cardell, étant arrivées au galop, ce point fut assuré; et par un feu vif et soutenu l'ennemi fut obligé de se retirer précipitamment.

La nuit étant survenue, l'armée bivouaqua. Les généraux Schuteleu, Stewart, Vincent, Pozzo di Borgo et Krusemarck, ont été pendant plusieurs heures sous le feu le plus vif. Le premier a eu un cheval tué.

Le lendemain matin à cinq heures, l'ennemi s'étant retiré de Volkmersdorff dans les faubourgs de Leipsick, le prince royal donna l'ordre au général Bülow de s'emparer de la ville. Celui-ci chargea le prince de Hesse-Hombourg de l'attaque; la division

du général Borstell fut destinée à la soutenir. La porte était garnie de palissades, les murs étaient crénelés; malgré cela nos troupes forcèrent leur passage dans les rues, lorsque le prince de Hesse-Hombourg fut blessé par une balle.

L'ennemi ayant occupé toutes les maisons, le combat devint très-violent et resta indécis pendant quelque temps. Six bataillons suédois arrivés au secours, avec une batterie, rendaient des services essentiels. Le major de Dobeln fut tué. C'est une véritable perte pour l'armée. L'artillerie suédoise était dirigée par le major Edenhjelm, qui fut grièvement blessé. Le général Borstell prit le commandement à la place du prince de Hesse-Hombourg; il arriva avec des troupes fraîches, la ville fut maintenue, et tout ce qui ne se rendit pas fut tué.

Cinq bataillons de chasseurs russes, de l'avant-garde du général Woronzoff, s'étaient avancés sur ces entrefaites pour soutenir les troupes prussiennes et suédoises dans l'attaque de la ville. Le 14e régiment de chasseurs, conduit par le colonel Kramowski, emporta la porte de Grimma et s'empara de plusieurs canons. Le général baron d'Adlercreutz s'est porté partout où le danger était le plus grand, en animant les troupes par son valeureux exemple.

Comme l'ennemi devait faire sa retraite par les défilés de la Pleisse, les bagages, les canons et les troupes se pressèrent pêle-mêle par le peu de passages qui

leur restaient ouverts, et qui furent bientôt barrés par cette confusion générale. Personne ne pensa plus qu'à se sauver; les avant-gardes de l'armée de Silésie, du général Benigsen, entrèrent presque en même temps par les autres portes de la ville. Les empereurs d'Autriche et de Russie, le roi de Prusse et le prince royal, se réunirent à Leipsick à la suite de cette brillante victoire.

Les résultats des batailles de Leipsick sont immenses et décisifs; déjà, dans la journée du 18, l'empereur Napoléon avait commencé à mettre son armée en retraite sur la route de Lutzen à Weissenfeln; lui-même n'est sorti d'ici qu'à dix heures du matin le 19. Trouvant la fusillade déjà établie à la porte de Kanstedt à Lutzen, il fut obligé de sortir de sa personne par celle de Pegau. Les armées alliées ont pris 15 généraux, et parmi eux les généraux Regnier et Lauriston, commandant des corps d'armées. Le prince Poniatowsky s'est noyé en voulant passer l'Elster. Le cadavre du général Dumoustier, chef de l'état-major du 11e corps, y a été trouvé; plus de 1,000 hommes se sont noyés dans cette rivière. Le duc de Bassano s'est sauvé à pied; le maréchal Ney doit être blessé. Plus de 250 pièces de canon, 900 caissons, et au-delà de 15,000 prisonniers, sont tombés au pouvoir des alliés, avec plusieurs aigles et drapeaux. L'ennemi a abandonné ici plus de 23,000 blessés et malades, avec tout le service des hôpitaux.

La perte totale de l'armée française doit monter à près de 60,000 hommes. D'après tous les calculs, l'empereur Napoléon n'a pu sauver du désastre général que 75 à 80,000 hommes. Toutes les armées alliées sont en mouvement pour le poursuivre, et on amène à chaque instant des prisonniers, des bagages et de l'artillerie. Les troupes allemandes et polonaises désertent en foule son étendard, et tout annonce que la liberté de l'Allemagne a été conquise à Leipsick.

L'on ne conçoit pas qu'un homme qui a commandé dans trente batailles rangées, et qui s'est élevé par la gloire militaire, en s'appropriant celle de tous les anciens généraux français, ait pu concentrer son armée dans une position aussi défavorable que celle où il l'avait placée : l'Elster et la Pleisse sur ses derrières, un terrain marécageux à parcourir, et n'ayant qu'un seul pont pour faire passer 100,000 hommes, et 3,000 voitures de bagages. L'on se demande si c'est là le grand capitaine qui, jusqu'ici, a fait trembler l'Europe?

---

Nous interromprons ici l'ordre des bulletins officiels de l'armée du prince royal de Suède pour jeter un coup-d'œil rapide sur la marche des événemens militaires de la campagne décisive qui nous occupe. On a beaucoup reproché à Bernadotte ce dernier bulltin; mais on sait que le général qui écrit un bulletin a pour principal objet d'exalter le cou-

rage de ses soldats. Pour atteindre ce but, il doit souvent exagérer ses succès, et dissimuler ses pertes; il doit encore chercher à diminuer le prestige qui naît de la haute réputation d'un chef ennemi; il suit de là que le langage des bulletins n'est pas celui de l'histoire; ceux de Napoléon en sont l'exemple. Le prince royal, élevé à la même école, semble se rapprocher trop ici du ton des bulletins français. On a remarqué qu'à l'occasion du faux bruit qui avait couru de la mort du maréchal Ney, il fait de ce général un éloge justement mérité; mais il ne dit pas un mot de la fin du général Moreau, enlevé par un boulet à la bataille de Dresde. C'est qu'il était utile de propager la première nouvelle, et qu'il fallait dissimuler la seconde.

Le général Bernadotte était certes trop bon juge des talens militaires, pour avoir dicté sérieusement ce qu'il dit ici de Bonaparte. Il fallait faire effet sur l'esprit de la multitude, détruire l'influence de la réputation de Napoléon : c'était en quelque sorte gagner une seconde bataille, et compter celle de Leipsick.

Le maréchal Ney, en essayant, avec 70,000 hommes, de s'emparer de Berlin, que couvrait l'armée suédo-prussienne, fut défait avec une perte considérable, tandis que les troupes françaises qui étaient en Silésie, ayant reçu l'ordre de rétrograder sur Dresde, se trouvèrent poussées dans cette direction par les forces

alliées, et éprouvèrent un dommage encore plus grand par les débordemens des fleuves.

Les opérations dirigées ensuite contre Dresde, auxquelles plus de 200,000 hommes des troupes alliées furent employés, avaient été neutralisées par l'activité et l'audace de 80,000 Français. Les confédérés, poussés dans les défilés des montagnes de la Bohême et de la Saxe, perdirent au moins 40,000 hommes en peu de jours; ils auraient même été anéantis si Vandamme était venu à bout de gagner la bouche du défilé, dont il fut un moment sur le point d'être maître; mais le dévouement héroïque d'Osterman et de 5,000 Russes empêcha ce résultat.

Napoléon avait perdu la faculté de profiter du mouvement rétrograde de la grande armée alliée, ensuite d'une erreur commise dans un ordre expédié au maréchal Ney, qui, au lieu de se rendre seul et en personne à Dresde, fit faire à son corps d'armée une marche de plusieurs jours pour l'y ramener.

La victoire de Dennewitz avait sauvé la capitale de Prusse que Napoléon voulait envahir; les habitans de Berlin envoyèrent une députation au prince royal, pour lui exprimer leur reconnaissance. L'empereur d'Autriche, qui venait de se joindre à la coalition, le fit complimenter, et lui envoya la grand'croix de Marie-Thérèse. Trois jours après, le prince royal adressa aux Saxons une proclamation où il dit: « Bientôt de

« grands événemens vous mettront à l'abri de « toute politique ambitieuse..... Si le sang alle- « mand doit couler, que ce soit pour l'indépen- « dance de la Germanie, et non pour la volonté « de l'homme auquel aucun lien ni aucun intérêt « ne nous attachent. »

Après le combat de Dennewitz, le prince royal passe l'Elbe à Dessau, et se porte en Saxe, où sa proclamation l'avait précédé, pour opérer sa jonction avec Blücher. Sa position néanmoins devient critique; sans appui, sans magasin sur la rive gauche de l'Elbe, il peut être forcé de livrer une bataille dont l'issue est au moins douteuse. En cette extrémité, il opine dans le conseil des alliés, pour marcher à Leipsick, afin de couper la communication à l'armée française. Cette résolution fut prise le 7 octobre, à Mulhberk. Le 12, les Russes avaient reçu un rude échec de la part de la cavalerie française bien commandée par Murat, qui chargeait sans relâche l'épée à la main, le premier à l'attaque, le dernier à la retraite. Le 14, Napoléon, qui avait prévu ce mouvement, était dans Leipsick. Chaque minute empirait la situation des alliés (1). Le prince royal marcha

(1) Si l'armée française eût manœuvré sur la rive droite de l'Elbe, depuis Hambourg jusqu'à Dresde, en menaçant

le 17, à deux heures du matin, de Landsberg sur les hauteurs de Breintenfeld, formant le centre de la ligne. L'action engagée le 16 se prolongea avec des succès variés; la victoire paraissait se déclarer pour les Français.

Le soir les Français pouvaient se dire victorieux; les alliés furent complétement repoussés avec une perte de plus de 30,000 hommes, et obligés de différer d'un jour pour recommencer la bataille, afin d'avoir le temps de recevoir un renfort de 50,000 hommes, des environs de Dresde, et les 30,000 hommes qu'amenait le prince royal de Suède; sur ces entrefaites Bonaparte ayant fait prisonnier le général Merweldt, fut informé de la défection de la Bavière, long-temps négociée, de la réunion d'un corps autrichien à l'armée bavaroise, et de l'attaque que l'on projetait sur sa ligne de communication, près de Hanau.

Il ordonna sur-le-champ la retraite, et renvoya le général Merweldt avec des offres de paix; mais les alliés voulurent tirer parti de la nécessité où Napoléon se trouvait de combattre, non plus dans l'espoir de la victoire, mais pour sa propre conservation.

Cent dix-huit mille alliés avec plus de 1,000 pièces

---

Potsdam et Berlin, au lieu de rester sur la rive gauche, le succès n'était pas douteux; mais le sort en avait décidé autrement.

de canon attaquèrent la position défendue par 120,000 hommes, au nombre desquels se trouvait l'armée saxonne, qui changea de parti au milieu de l'action et tourna son artillerie contre l'armée française. Par suite de cette défection inattendue, les combinaisons de l'ordre de bataille de l'empereur se trouvèrent absolument détruites; la confiance et l'audace des assaillans en doublèrent. Cependant, dans cette situation critique, on ne put arracher aux Français le village de Probstheyde, qu'ils avaient résolu de conserver et qu'ils défendirent avec fureur, comme un point essentiel à leur position: la nuit mit fin au combat.

Les troupes suédoises et prussiennes réunies, qui avaient défait le 14, à Redefeld, trois corps commandés par Marmont, obtenaient des succès importans; elles s'étaient ouvert une communication directe avec la grande armée alliée, de sorte que la situation de Leipsick devenait plus critique.

Les alliés, qui dans ces différentes affaires avaient éprouvé des pertes considérables, n'avaient pas envie de recommencer le combat le lendemain; mais ils se proposaient de faire un mouvement en traversant l'Elster, afin de couper la retraite des corps qui pourraient demeurer en position sur la rive droite, tandis qu'un autre corps poursuivrait les colonnes qui avaient passé, et protégerait ainsi l'opération des Bavarois.

On s'aperçut cependant que les troupes françaises avaient battu en retraite pendant toute la nuit, et que l'arrière-garde s'était retirée à Leipsick, place capable de résister à un coup de main.

Napoléon, qui avait constamment l'attention fixée sur les mouvemens des Bavarois, avait pressé lui-même la retraite de ses troupes; il quitta Leipsick vers midi, peu de momens avant que les cosaques eussent entouré les murs, et parut dans la plaine qui sépare la ville de la rivière de Pleisse. Il avait ordonné que l'on jetât trois ponts sur cette rivière étroite, mais profonde, et dont les rives étaient d'un difficile accès; mais ses ordres étaient demeurés sans exécution, et ses troupes furent obligées de défiler sur le seul pont existant; ce qui entraîna beaucoup de perte de temps et de confusion; le feu de l'ennemi, qui se rapprochait toujours, augmentait à chaque instant la foule.

Quelques cosaques s'étaient d'abord approchés des faubourgs, assez bien fortifiés; de l'infanterie légère s'y était glissée sans ordre pendant; d'autres troupes suivaient en petit nombre et sans résistance: à la fin ces colonnes s'avancèrent avec du canon pour en forcer l'entrée.

Quand Napoléon quitta la ville, le roi de Saxe, qui l'y avait laissé comme il en avait témoigné le désir, envoya offrir aux souverains alliés de leur rendre la place. Celles de ses troupes qui n'avaient

point passé à l'ennemi, et les troupes de Weymar et de Bade, étaient postées sur la place, les armes renversées, attendant les alliés.

Les Français avaient laissé dans la ville tous leurs blessés et leurs malades; mais toute leur armée avait passé l'Elster, saine et sauve, à l'exception de l'arrière-garde d'environ 8,000 hommes, quand le poste de cosaques dont nous avons parlé, ayant balayé les alentours de la ville, parut dans la plaine de l'autre côté. L'officier chargé de la destruction du pont, pour empêcher qu'on ne poursuivît l'armée française après son passage, alarmé et saisi d'une terreur panique, mit le feu aux matières combustibles; ainsi ceux qui n'avaient pas encore gagné la rive gauche furent séparés de leurs colonnes. Une partie, en essayant de traverser la rivière à la nage, se noya: de ce nombre fut le brave Poniatowski. D'autres furent tués, mais la plupart tombèrent entre les mains de l'ennemi.

Bientôt après les souverains alliés entrèrent sur la grande place de Leipsick. Alexandre et le roi de Prusse y embrassèrent Bernadotte et le nommèrent leur sauveur. Le roi de Saxe, constitué prisonnier dans son palais, parut un moment à ses croisées, pour être le témoin de l'entrée triomphante et de la réunion de ses frères couronnés; il n'éprouva que la mortification de les voir indifférens à sa présence.

Le prince royal et l'empereur Alexandre eurent

à Leipsick de longues et importantes conférences. L'empereur conservait toujours pour le prince les mêmes dispositions qu'il avait manifestées lors des conventions d'Abo ; sa politique n'était pas changée, mais plusieurs circonstances avaient concouru à rendre Bernadotte moins agréable à la coalition.

Le traité qui avait assuré à la Suède douze cents mille livres sterling par an, et la possession de la Norwège, était auprès de ce gouvernement un motif puissant pour le détacher de la France; mais le traité donnait en même temps aux alliés le droit d'exiger un grand déploiement de forces, et un dévouement sans bornes. On trouvait que, depuis le commencement des opérations, le prince royal avait beaucoup épargné ses troupes et avait ménagé l'ennemi; on semblait lui reprocher d'être resté Français de cœur.

Le fait est que Bernadotte était dans une fausse position, en combattant comme général des troupes de la coalition pour la destruction des armées dont les services l'avaient élevé aux honneurs et à la fortune ; la vue de chaque mort, de chaque blessé, de chaque prisonnier français, était pour lui un spectacle auquel il ne pouvait être insensible. Il fit tout pour adoucir le sort des prisonniers et des blessés; il visita lui-même les hôpitaux et prodigua l'argent pour procurer des vêtemens à ses anciens compagnons d'armes ; le général Camps, ancien officier français et aide-de-camp du prince royal, fut chargé par

lui de réclamer les prisonniers et de leur offrir tous les secours imaginables : il s'acquitta de cette mission avec un zèle qui lui donne des droits à la reconnaissance de tous les Français.

Plaignons le prince royal d'avoir eu à remplir, dans les intérêts de sa nouvelle patrie, des devoirs en oppositions avec les intérêts de l'armée française, mais soyons persuadés que la France lui a toujours été chère.

Après la bataille de Leipsick, le corps du prince royal fut détaché de la grande armée, et chargé d'agir dans le nord de l'Allemagne contre Davoust et les Danois.

---

**Au quartier-général de Mühlhausen, le 28 octobre 1813.**

Le prince royal transféra, hier, son quartier-général à Mühlhausen, après avoir passé par Mersebourg, Querfurth, Arteren, et Soudershausen.

Les grands résultats de la bataille de Leipsick se développent davantage chaque jour. L'armée de l'empereur Napoléon se retire à la hâte et éprouve des pertes journalières. Elle a dirigé sa marche sur Erfurth; même, d'après les derniers rapports, cette ville est occupée par les alliés.

Le général Blücher suit l'ennemi, tandis que la grande armée de Bohême, dont le quartier-général était le 24 à Weimar, côtoie son flanc gauche, et

celle du nord de l'Allemagne suit et déborde continuellement son flanc droit. Les généraux Yorck et Wasiltchikoff, faisant l'avant-garde de l'armée de Silésie, ont attaqué l'arrière-garde ennemie à Weissenfelds et à Freyburg, et lui ont pris plus de 4,000 prisonniers, 40 canons, beaucoup de caissons et de bagages.

Le général Bubna a fait à Buttelstedt 600 prisonniers de la garde impériale, et le général Benigsen, qui a marché sur le chemin de Bibra à Bustemberg, a trouvé sur cette route beaucoup de traîneurs, plusieurs canons et caissons abandonnés. L'empereur Napoléon en a fait sauter, lui-même, sur la route d'Erfurth, plus de 600.

Le colonel Chrapowitzky a occupé la ville de Gotha le 22 octobre, et y a fait prisonniers le ministre de France baron de Saint-Aignan, 73 officiers et 900 hommes; il a fait sauter 30 chariots de poudre: ensuite il s'est réuni à Molchleben avec le général Howaisky XII^e^, qui a été envoyé de la grande armée, pour devancer l'armée française.

Le colonel Benkendorff harcelait en même temps l'ennemi dans sa marche sur Erfurth; il a été continuellement engagé avec la cavalerie du général Sébastiani, et lui a fait beaucoup de prisonniers. Le général Czernicheff, au corps duquel ces partis appartiennent, s'est porté sur Eisnach, pour y devancer la tête des colonnes ennemies.

L'empereur Napoléon a couché le 19 à Marck-Raudstadt, le 20 à Weissenfelds, le 21 à Eckartsberge; le 23 au matin, il était à Erfurth, d'où il est allé à Gotha. Des lettres interceptées portent qu'une foule de fuyards, sans armes et sans vêtemens, couvre les grands chemins des environs.

Le maréchal Saint-Cyr a fait un mouvement de Dresde sur Torgau, probablement dans l'intention de retirer à lui les garnisons de cette place et de celle de Wittemberg, et, en tâchant de gagner Magdebourg, d'opérer sa retraite vers la France. Des corps considérables s'avancent de toutes parts pour le combattre et le couper. Le général comte de Tauentzien se trouve dans les environs de Rosslau, et réunira à lui les corps des généraux Hirschfeld et Thümen. Le général comte Tolstoy suit les mouvemens du maréchal Saint-Cyr, et le général Benigsen, dont l'armée était réunie à celle du prince royal, va se porter avec le corps du général Doctorow dans la même direction, et prendre le commandement de toutes les troupes russes et prussiennes, destinées à agir contre ce corps ennemi. Le corps du général comte de Stregoneff se joindra à l'armée du prince royal.

Le général Tettenborn, porté avec un corps volant à Lunebourg, a occupé le 15 octobre la ville de Brême par capitulation.

Le général de Walmoden observe les mouvemens de l'armée du maréchal Davoust, qui vraisemblable-

ment ne tardera pas long-temps à songer à sa retraite.

La perte totale de l'armée combinée du nord de l'Allemagne, dans les batailles de Leipsick, ne monte pas au-delà de 2 à 3,000 hommes tués et blessés.

Celle du général comte de Langeron a été plus forte. Ce général se loue infiniment de la conduite valeureuse des généraux Kaptzewitch, comte de Saint-Priest, et Rondzewitz, ainsi que des officiers et troupes sous ses ordres. A la bataille du 18, le lieutenant-général sir Charles Stewart plaça lui-même la batterie des raquettiers anglais sous le feu le plus vif, et se chargea, de son propre mouvement, de plusieurs ordres du prince royal, qu'il exécuta à la satisfaction particulière de S. A. R.

Les généraux Tawast et Lowenhjelm se sont distingués. Le premier plaça sur un point vivement pressé par l'ennemi deux batteries de 12, qui contribuèrent à garantir ce flanc de l'armée. Le général Suremain dirigea lui-même les pièces suédoises qui tirèrent sur la porte de Leipsick, et ensuite dans les rues de la ville.

La cavalerie du général Winzingerode a poussé jusqu'à Vach, et suit les mouvemens de l'ennemi qui paraît vouloir se diriger, en partie, sur Wetzlar. Ce général a déployé, dans les journées devant Leipsick, les talens et la bravoure dont il a déjà tant de fois donné des preuves.

L'infanterie russe a maintenu son ancienne réputa-

tion, et la fermeté qui la distingue. Les généraux Woronzoff, Laptjelf, Laharpe et Wonitch, ont mérité, par leur conduite, toute la satisfaction de S. A. R.

---

Au quartier-général de Hiligenstadt, le 30 octobre 1813.

Le prince royal a transféré aujourd'hui son quartier-général en cette ville.

L'empereur Napoléon continue sa retraite vers le Rhin. Il est constamment suivi et harcelé par les armées alliées. D'après tous les rapports il ne lui reste que 50 à 60,000 hommes; le surplus de son armée est dispersé, et erre dans les montagnes, sans armes et sans direction.

Le général Czernicheff, commandant une des avant-gardes de l'armée du nord de l'Allemagne, a fait attaquer, le 25, à Eisterode près d'Eisnuch, 800 chevaux, commandés par le général de division Fournier. Il fut poussé dans un défilé, où la presque totalité de sa troupe fut sabrée. Le général Czernicheff fit, à cette occasion, 300 prisonniers. Il est à remarquer que 2 à 300 cosaques seulement chargèrent cette cavalerie.

Le général Czernicheff ayant appris, le 27, qu'une partie de la jeune garde française avait passé la nuit à Fulde, ce général, après s'être réuni au général Ilowaisky XII^e^, détacha le colonel Benkendorff sur la ville. Cet officier en chassa l'ennemi et lui prit 500

prisonniers. Un magasin considérable de blé fut détruit. La jeune garde se trouvant précéder le reste de l'armée française, le général Czernicheff se plaça entre elle et l'empereur Napoléon. Dans cette position, il attendit l'arrivée des premières colonnes ennemies. Sitôt leur apparition, le général les fit charger. Trois escadrons de la gendarmerie de la garde furent culbutés, et obligés de se replier sur le gros de leurs troupes. Le général Czernicheff suit l'avant-garde de l'empereur Napoléon, en détruisant les magasins destinés à son armée, et rendant les chemins impraticables.

Le lieutenant-général comte de Woronzoff a fait occuper, le 28 au matin, par une partie de son avant-garde, la ville de Cassel. Le corps du comte Saint-Priest, de l'armée de Silésie, y est entré peu d'heures après; le comte de Woronzoff s'y est rendu aujourd'hui, et le général baron de Winzingerode s'y porte avec toute son armée.

Le roi de Westphalie, ne connaissant pas le résultat des batailles de Leipsick, était le 24 très-tranquille à Cassel, n'ayant autour de lui que 4 à 5,000 conscrits. Les désastres que son frère avait éprouvés ne lui furent connus que le lendemain; il quitta subitement Cassel, le 26, pour se porter par Wetzlar sur Coblentz.

Le général Carra Saint-Cyr a réoccupé la ville de Brême. Il est à présumer qu'il n'y restera pas long-

temps. Le maréchal prince d'Eckmühl se trouvait encore, le 26, dans son ancienne position sur la Stecknitz. Quelques préparatifs pour jeter un pont à Zollenspicker avaient été remarqués. L'on varie sur le projet du prince d'Eckmühl. Des personnes qui se disent instruites assurent que l'empereur Napoléon lui a donné l'ordre de tenir Hambourg jusqu'à l'extrémité, espérant empêcher par là le Danemarck de se déclarer contre lui. Les Français et les Danois vivent très-mal ensemble; l'armée danoise désire faire cause commune avec les alliés, et elle attend avec impatience que le roi lui en donne l'ordre.

L'armée saxonne qui passa du côté des alliés, et qui reçut, sous les armes, l'armée du nord de l'Allemagne à son arrivée à Leipsick, entrera incessamment en ligne. Généraux, officiers et soldats, tous sont disposés à venger les affronts qu'ils ont essuyés.

Le roi de Wurtemberg s'est déclaré pour la cause des alliés. Ses troupes sont déjà arrivées à Achaffembourg, et marchent pour se joindre aux troupes autrichiennes et bavaroises, sous les ordres du général comte de Wrede.

La délivrance du Hanovre approche. La force et la justice vont détruire ce que la violence et la force ont établi.

Au quartier-général de Hanovre, le 10 novembre 1813.

Le prince royal a transféré, le 6, son quartier-général à Hanovre, après avoir passé par Goëttingue, Einbeck et Eltze.

L'empereur Napoléon a repassé le Rhin à Mayence; il a laissé les routes couvertes de morts et de mourans. Ces tristes jalons, témoins irrécusables de ses défaites, ont indiqué aux armées alliées la marche qu'elles avaient à suivre; Hanau enfin est devenu pour Napoléon une nouvelle Bérézina. Ce n'est qu'à l'héroïsme de ses soldats et aux talens de ses généraux qu'il a dû son salut (1).

---

(1) Nous devons rétablir ici les faits relatifs à la bataille de Hanau. Napoléon, après l'affaire de Leipsick, marchait rapidement pour gagner le Rhin, afin de prévenir sur la route le général bavarois de Wrede, dont il connaissait le mouvement; mais de Wrede avait atteint Hanau avec environ 30,000 hommes, y compris le corps de Frimont.

De fausses informations sur l'état de l'armée française en retraite, et l'opinion où était le général de Wrede que la grande armée alliée poursuivait vivement l'armée de l'empereur, augmentèrent l'ardeur des Bavarois; ils crurent donc pouvoir barrer le chemin de retraite dans la position resserrée de Hanau. Napoléon connaissait le prix du temps et l'importance d'une tentative hardie. Sa cavalerie et son artillerie exécutèrent ses ordres avec le courage et l'activité qu'exigeaient les circonstances; l'armée

Le général Czernicheff, qui a constamment fait l'avant-garde de l'armée française pendant sa retraite vers le Rhin, a beaucoup contribué à l'issue de la bataille de Hanau. Ce général inquiéta l'ennemi pendant toute la journée du 30 octobre; et s'étant aperçu le 31 qu'un corps de 10,000 hommes de cavalerie, escortant l'empereur Napoléon, débouchait sur lui, il résolut de les charger avec 5 régimens de cosaques; ce qui lui réussit au-delà même de l'espérance, car il culbuta plusieurs fois l'ennemi, qui fut forcé de se replier sous le feu de ses batteries, et lui fit 400 prisonniers.

Ce général n'a pas cessé, depuis Erfurth jusqu'au bord du Rhin, de se trouver en tête de Napoléon; tantôt il attaquait son avant-garde, retardait sa marche, en faisant sauter les ponts; tantôt il coupait les routes, et faisait des abatis. Ces opérations, que l'empereur Napoléon ne regarde pas comme étant de bonne guerre, puisqu'elles lui sont nuisibles, l'ont forcé de livrer plusieurs combats, dans lesquels le général Czer-

---

confédérée fut mise en déroute; 15,000 hommes furent tués ou blessés, et les fugitifs passèrent sur le corps des vainqueurs. Cependant Napoléon était hors d'état de reprendre l'offensive après avoir laissé son arrière-garde à Hockeim, où elle protégea sa retraite; il repassa le Rhin à Mayence. La bataille de Hanau est un des faits d'armes qui honorent le plus la valeur française.

nicheff lui a fait 4,000 prisonniers, dont 2 colonels et 30 officiers. Ce général a toujours agi comme corps volant de l'armée du nord de l'Allemagne, de cette armée que Napoléon a trouvée à Gross-Beeren, à Dennewitz et à Leipsick. Le lieutenant-général comte de Woronzoff se loue beaucoup des talens du lieutenant-colonel Chrapowitzky, qui, en côtoyant l'ennemi dans sa retraite, lui a fait 500 prisonniers.

L'avant-garde du général baron de Winzingerode a poursuivi le corps du général Rigaud et d'autres détachemens ennemis, sur les routes de Wesel et de Dusseldorff. La ville de Munster fut occupée, le 5, par les troupes russes. L'ennemi a perdu près de 600 prisonniers dans sa retraite, dont le major Czeczensky en a pris 500.

Le général Tettenborn a contenu avec son corps la division du général Carra Saint-Cyr, et les troupes venant de Hollande, qui voulaient réoccuper Bremen. Le prince royal est très-satisfait de l'activité de ce général.

Le maréchal Davoust occupe encore son ancienne position sur la Stecknitz, et ne peut plus opérer sa retraite sur la France. Le général baron de Winzingerode est à une marche de Brême, et étendra ses troupes dans tout le pays d'Oldenbourg et sur les frontières de la Hollande, où il a déjà envoyé le colonel Marischkin. Le général Bülow est à Minden ; il enverra un corps à Munster, et sa cavalerie est prête à

se joindre à celle du général Czernicheff, sur les bords du Rhin. Le général comte de Woronzoff est en marche sur Lunébourg; une division de l'armée suédoise, sous les ordres du lieutenant-général baron de Sandels, se trouve à Brunswick; la division du général-major baron de Posse à Hanovre, et celle du général-major baron de Boye à Hildesheine. La division de cavalerie, commandée par le lieutenant-général de Skjoldebrand, occupe les villages aux environs de Hanovre.

L'armée se remet de ses fatigues, et répare son habillement et son équipement. La régence de l'électorat de Hanovre a été rétablie, et l'ennemi n'occupe plus sur le Bas-Elbe que les places de Harbourg et de Stade, et le petit fort de Hope; mais il est à présumer qu'il ne pourra plus se défendre long-temps. Les habitans de toutes les classes ont donné à Hanovre et dans les autres lieux de l'électorat, les témoignages de la plus touchante affection pour leur souverain. Le prince royal, qui dans les temps antérieurs avait dû les commander comme général ennemi, a reçu avec sensibilité les marques de souvenir et de reconnaissance qui lui ont été données pour la manière dont il les avait traités.

Le quartier-général de la grande armée alliée était le 5 à Francfort. Ainsi donc les efforts inouïs que la France a faits en 1813 ont eu le même résultat que

ceux faits en 1812. Les légions françaises, qui faisaient trembler l'univers, se retirent et vont chercher leur sûreté derrière le Rhin, *frontière naturelle de la France*, qui serait encore une barrière de fer, si Napoléon n'avait voulu asservir tous les peuples et ravir toutes les patries. Quoique ces limites semblent être posées par la nature, l'armée russe s'y présente, parce que Napoléon a été chercher les Russes à Moscow; l'armée prussienne s'y présente, parce que, contre la foi jurée, Napoléon retient encore les places de cette monarchie; l'armée autrichienne s'y présente aussi, parce qu'elle a des affronts à venger, et qu'elle se rappelle qu'après la paix de Presbourg on ravit à son chef suprême le titre d'empereur d'Allemagne; si les Suédois s'y trouvent, c'est qu'au sein de la paix et en violation des traités les plus solennels, Napoléon a été déloyalement les surprendre à Stralsund et les insulter à Stockholm.

Les alliés plaignent les malheurs des Français; ils gémissent des maux que la guerre entraîne; et, loin d'être éblouis, comme Napoléon, des succès dont la providence a favorisé leurs armes, ils désirent ardemment la paix. Tous les peuples soupirent après cette faveur du ciel, et Napoléon, Napoléon, seul, s'est opposé jusqu'ici au bonheur du monde. Aussi tous les princes, autrefois ses alliés, se hâtent d'abjurer les liens qui les attachaient à lui; ceux mêmes dont les

états avaient été agrandis par suite de son pouvoir ou de son influence, renoncent à leur agrandissement et à sa prétendue amitié.

---

Au quartier-général de Boitzembonrg, le 30 novembre 1813.

Le 16, le prince royal quitta Hanovre, et arriva à Bremen le 17 au matin. Le 20, S. A. R. arriva à Celle, le 22 à Ueltzen, le 23 à Lunébourg, et hier ici. L'armée suédoise a passé l'Elbe. Le maréchal comte de Stedinck, avec son état-major et la première brigade, se trouve à Boitzembourg; les autres brigades suédoises aux environs; le corps de Lutzow a passé l'Elbe avec l'armée suédoise.

L'avant-garde du général Bülow, commandée par le général Oppen, a fait un mouvement sur l'Yssel, et se trouve depuis le 23 à Doesbourg. Le général Bülow avec le reste de son armée est sur les bords du Rhin et sur les frontières de la Hollande. A l'attaque de Doesbourg, une grande partie de la garnison a été taillée en pièces. La nuit étant survenue, a empêché qu'on ne pût connaître exactement le nombre des prisonniers; mais lorsque le rapport a été envoyé, on en avait déjà compté 200, parmi lesquels se trouvent le commandant et 5 officiers. La prise de Doesbourg fait beaucoup d'honneur au général Oppen, par la sagesse des dispositions et la vigueur de l'attaque.

Tout le duché d'Ostfrise est délivré d'ennemis. A Embden, à Aurich et dans tout le pays, les troupes prussiennes ont été reçues avec de grandes marques de joie. La forteresse de Zutphen a été emportée par les détachemens des majors de Sandrart et de Müller; 300 hommes y ont été pris. Le général baron de Winzingerode a son quartier-général à Bremen; une partie de la Hollande est occupée par des détachemens de son armée. A la nouvelle de leur arrivée, les habitans d'Amsterdam ont établi une régence composée d'hommes dont la plupart sont connus par leur énergie et leur patriotisme.

Le pays de Jever est occupé par les troupes russes. Le fort de Zoltkamp a été pris par un détachement du corps du baron de Rosen; 12 canons de différens calibres y ont été trouvés. La garnison est prisonnière de guerre; un autre détachement russe s'est saisi d'un bâtiment ennemi, sur lequel se trouvaient 50 douaniers et soldats.

Le major Elswangen s'est emparé de Zwoll; il a fait prisonniers 2 officiers et plusieurs gendarmes. Les cosaques du colonel Narisckin se sont emparés de la ville de Campen, et ont fait prisonniers un colonel, 5 officiers, 25 gendarmes et 80 soldats d'infanterie.

Groeningue a aussi été pris par les troupes du général Winzingerode; un colonel, 38 officiers et 800 hommes y ont été faits prisonniers.

Des députés de Groeningue et d'autres provinces

se sont rendus au quartier-général du prince royal, pour demander l'autorisation de former des gouvernemens provisoires, relevant de celui d'Amsterdam; leur demande a été accordée. La dignité stadhoudérienne sera indubitablement proclamée; voilà ce que Napoléon a gagné à la réunion de ce pays à la France.

Plusieurs colonnes de troupes ont passé l'Yssel, se dirigeant sur Utrecht et sur Amsterdam. On peut regarder la Hollande comme délivrée; les bons Français s'en réjouissent.

Les forts de Carlsbourg et de Blexen ont été pris par un détachement russe, commandé par le colonel Riedinguer, secondé d'un brick anglais sous les ordres du capitaine Farquahar; 20 officiers, 534 sous-officiers et soldats, et 30 canons, y ont été pris.

La navigation du Weser se trouve libre. Stade, fort par le terrain marécageux au milieu duquel cette ville est située, était occupée par une garnison nombreuse. Le commandant avait fait rompre les digues, à l'exception d'une seule. Par l'effet de l'inondation, Stade semblait être au milieu d'une mer : cependant le comte de Strogonoff entreprit de l'attaquer; les troupes, avançant avec intrépidité sous le feu croisé de la place et par la seule digue qui restât, arrivèrent à un pont que l'ennemi avait détruit. Emportés par leur bravoure et l'ardeur de monter à l'assaut, plusieurs officiers et soldats se précipitèrent dans le fossé; le comte de Rostigniack, chef du régiment de Saratow,

et l'officier qui commandait à la tête de la colonne, y périrent. Malgré cet exemple, il fallut toute l'autorité du général pour empêcher les soldats de continuer l'attaque.

La garnison craignant une nouvelle entreprise, évacua la ville pendant la nuit et s'embarqua pour Glückstadt, où elle a été recueillie par les Danois. Le général Strogonoff entra dans la ville la même nuit; il y trouva 3 canons et beaucoup de malades et blessés. La perte dans la journée peut monter à 200 hommes. Celle de l'ennemi a été très-considérable.

Le lieutenant-général comte de Woronzoff, qui depuis le 22 a son quartier-général à Winsen, a cerné Hambourg.

Malgré la supériorité en nombre des troupes ennemies qui avaient passé l'Elbe à Zollenspicker, le lieutenant-colonel Lowenstern, faisant partie du corps du comte Woronzoff, les a repoussés, leur a tué 100 hommes, dont 2 officiers, et fait plus de 40 prisonniers.

Le lieutenant-général Jacobson, du corps du général Woronzoff, a attaqué avec 100 cosaques, deux escadrons de chasseurs à cheval de la garnison de Hornebourg; et après avoir tué 20 hommes et fait 30 prisonniers, il s'est emparé de la ville.

Stettin a capitulé. Les conditions portent que la garnison se rendra prisonnière de guerre le 5 dé-

cembre, si elle ne reçoit pas de secours avant cette époque.

Les troupes allemandes qui se trouvaient à Magdebourg ont eu la permission de retourner chez elles, sous condition de ne pas servir contre la France, avant le terme d'un an. La garnison est mal nourrie et les soldats sont mécontens.

Le général Narbonne, gouverneur de Torgau, est mort; le général Dutaillis, qui le remplace, et trois autres généraux, sont dangereusement malades de l'épidémie qui règne dans cette ville, et qui tous les jours enlève un grand nombre de victimes.

Le maréchal Saint-Cyr a capitulé, et Dresde est au pouvoir des alliés; ainsi, à l'exception de quelques places fortes qui vont être attaquées, tous les pays entre l'Elbe et le Rhin sont délivrés de la présence de l'ennemi. Tous les habitans s'arment, et bientôt l'Allemagne offrira le spectacle d'un peuple entier armé pour la protection de son indépendance. La ville libre et anséatique de Bremen a repris son ancienne constitution. Il faut espérer que ses sœurs, les villes de Hambourg et de Lubeck, jouiront bientôt du même bonheur.

D'après des nouvelles récentes, un morne désespoir règne parmi les malheureux habitans de Hambourg; les soldats sont las de la guerre, et désirent retourner dans leurs familles. La banque a été enlevée; c'est un

délit public. Les principaux habitans sont forcés de travailler aux fortifications ; ce travail est continué jour et nuit. Tous les arbres de Wilhelmsbourg ont été coupés, et le pont construit par les Français entre cette île et Harbourg est détruit (1).

(1) On ne se fait pas d'idée de ce que les Hambourgeois ont éprouvé pendant le blocus et le siége de leur ville. Les maisons de l'intérieur étaient transformées en prisons et en hôpitaux ; celles des faubourgs, rasées pour faire place à des ouvrages de fortification. Les malheureux citoyens, entraînés sans distinction d'âge, de sexe, ni de fortune, surveillés comme des criminels, étaient obligés de remuer les débris fumans de leurs propriétés pour élever des redoutes destinées à éloigner ceux qu'ils regardaient comme leurs amis et leurs libérateurs. Les denrées et les marchandises de toute espèce étaient arrachées au propriétaire. Enfin l'argent déposé à la banque, dernier reste de la fortune des particuliers, était enlevé et confisqué. Devenue trop misérable pour pouvoir acheter des vivres, une moitié des habitans, les vieillards et les malades y compris, était chassée de son domicile, et jetée sans secours sur une terre étrangère : aux soupirs, aux plaintes, l'autorité répondait par des emprisonnemens et des fusillades. Le chef des sbires de Davoust était un nommé Charlot, officier supérieur de gendarmerie, dont le plus beau fait d'armes avait été l'arrestation du duc d'Enghien, ce qui lui avait valu le grade qu'il occupait. On raconte de cet homme des choses atroces, et que nous épargnerons à nos lecteurs. Des magistrats français et hambourgeois avaient formé une espèce de tribunal qui prononçait sur

En poursuivant le noble objet de tous ses efforts, celui de la paix générale, l'armée du nord de l'Allemagne n'a pas dû permettre qu'une force ennemie cantonnât sur ses communications : Allemands par leur origine et par leur langue, les habitans du Holstein doivent se réjouir de la liberté qui vient d'être rendue à leurs compatriotes; ils doivent désirer l'éloignement d'une armée dont la présence ne leur présage que des malheurs. Si le théâtre de la guerre va se porter chez eux, ils doivent en accuser la politique du gouvernement danois; mais encore il en est temps; encore, il dépend du roi de Danemarck d'épargner ce fléau à un pays qui, depuis plusieurs générations, a été le siége du bonheur et de la paix. En abandonnant la cause qui a été si funeste à sa propre dignité et aux intérêts de son peuple; en acceptant enfin les propositions des puissances alliées, le roi de Danemarck peut détourner l'orage qui menace ses états; leur sort et leur avenir dépend de la résolution qu'il va prendre.

Pampelune a capitulé. Les troupes victorieuses du maréchal Wellington se trouvent sur le territoire

---

la vie et la fortune des malheureuses victimes. Accoutumées à la marche judiciaire quand ils parlaient de l'application des lois, Charlot, qui faisait partie de ce tribunal, entrait en fureur. « Il s'agit bien de lois, disait-il : c'est militairement qu'il faut marcher; allons, allons, dépêchez-vous, ou je jugerai tout seul. » Cet homme féroce s'adoucissait pourtant quelquefois...., à la vue de l'or.

français; et c'est pour avoir attaqué les Espagnols au sein de la paix, que les paisibles habitans de l'Adour voient aujourd'hui une armée ennemie sur ses bords. L'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et leurs formidables armées sont sur le bord du Rhin. Un seul but dirige toutes ces masses : la paix générale, fondée sur des *limites naturelles*, seuls garans de sa solidité. Dans les longs malheurs qui ont désolé le continent, les instrumens ont été autant à plaindre que les victimes, et c'est le bonheur des Français, en même temps que celui de leurs propres nations, que les souverains alliés désirent. La guerre ne peut avoir qu'un seul objet honorable, une conquête qui seule est désirable et juste : la paix. Des millions de voix la demandent au peuple français : pourrait-il être sourd à celle de l'humanité, de la raison et de ses intérêts les plus chers ?

Quel est le Français, quel est l'homme vraiment européen qui n'ait été profondément affligé en lisant la réponse de Napoléon au sénat? Le président de cette assemblée, au nom de la France, demande la paix à l'empereur; ce souverain, qui depuis deux ans a été témoin de la mort de six cent mille hommes, répond froidement, et se contente de dire : que la postérité reconnaîtra que les circonstances actuelles n'étaient pas au-dessus de lui. Ainsi l'empereur Napoléon ne veut pas la paix; et comme l'Europe la désire, elle doit se préparer à l'obtenir par la voie des armes.

Espérons que les vœux des Français se réuniront à ceux de l'Europe.

---

Au quartier-général de Lubeck, le 6 décembre 1813.

Le général Bülow, avec ses troupes, a emporté d'assaut la forteresse d'Arnheim, place d'une très-grande importance pour la conservation de la Hollande. Elle avait 4,000 hommes de garnison, les ouvrages dans un très-bon état, et la plupart revêtus. Dans cette occasion les soldats prussiens ont donné une nouvelle preuve de l'intrépidité qui les caractérise. La perte du général Bülow est de 300 hommes en tués et blessés; celle de l'ennemi doit être considérable. On a fait plusieurs centaines de prisonniers. Le major Marklay, avec un détachement faisant partie de l'avant-garde du général Winzingerode, est entré à Amsterdam le 24 novembre, aux acclamations des habitans. Le général Benkendorff allait le suivre. Le 27 novembre, le prince Gagarin, ayant fait mettre pied à terre à 300 cosaques, attaqua la garnison de Deventer, qui avait fait une sortie pour occuper ou brûler un des faubourgs; et après un combat très-opiniâtre, chassa l'ennemi jusque sur le pont, lui tua beaucoup de monde, et fit 60 prisonniers.

Le 28, le colonel Narischkin occupa Amersfort, dont la garnison s'est retirée sur Naarden.

Les deux forts de Cuxhaven, Faro et le fort Napoléon sont pris. Les garnisons sont prisonnières de guerre.

Nous perfectionnerons les fortifications de Doesburg et de Zutphen.

Le général Winzingerode a envoyé au prince royal les clefs de la ville d'Utrecht, prise par les troupes du colonel Nariskin. Le prince royal les a adressées à l'empereur Alexandre. Le comte Strogonoff est chargé du blocus de Harbourg.

L'armée suédoise s'étant rapproché de la Stecknitz, avec le corps de Lutzow, occupa les postes depuis l'embouchure de cette rivière jusqu'aux environs de Büchen. Les dispositions étaient faites pour attaquer l'ennemi le 2 décembre. Le général comte de Woronzoff et le général Tettenborn avaient reçu l'ordre de passer l'Elbe à Boitzembourg; le maréchal prince d'Eckmühl abandonna sa position dans la nuit, et se retira derrière la Bille.

Le major baron de Cederstrom, avec un corps volant, passa en même temps l'Elbe à Geschstadt; les troupes passèrent la Stecknitz, poursuivirent les arrière-gardes ennemies et firent quelques prisonniers.

La rive gauche de la Stecknitz présente, dans certains points, des hauteurs et des positions qui paraissent inattaquables. Les bords qu'occupait l'ennemi sont très-escarpés, et l'autre rive presque partout marécageuse; les endroits accessibles offrent des re-

tranchemens construits avec beaucoup de soin, palissadés et fraisés de manière à arrêter, pendant plusieurs jours, les troupes les plus intrépides et les plus accoutumées à la guerre.

L'armée fit un mouvement sur la droite; le général Woronzoff se porta se Lauenbourg; l'armée suédoise sur Mossen et Ratzebourg. Le 3, le général comte Woronzoff se porta sur Schwarzembeck, et fit attaquer Bergedorf, qu'il emporta. La cavalerie fit des prisonniers.

Le général Tettenborn se porta sur Amfelde; et se liant avec la cavalerie du comte Woronzoff, coupa la communication avec Hambourg et Lubeck.

Le 4, le général Walmoden passa la Stecknitz, et réunit la majeure partie de son corps à Klinkrade; son avant-garde rencontra l'ennemi au village de Sievenbaum, et l'en chassa après avoir fait quelques prisonniers.

L'armée suédoise se porta entre la Wacknitz et la Stecknitz, poussa ses avant-postes sur la rive gauche de cette dernière rivière, et chassa l'ennemi.

Le général Wegesack passa la Wacknitz à Grünau, et fit rétablir le pont de Crumessen; il prit la gauche de l'armée suédoise. Un fort détachement de toutes armes, commandé par le lieutenant-colonel Ankarsward, resta entre la Wacknitz et la Trave, pour observer Lubeck de ce côté, et rassembler les ma-

tériaux pour la construction d'un pont vis-à-vis Schwartau.

Le 5 au matin, le général Posse fit attaquer, par une partie de la brigade du général Schalzenbeim, la position de l'ennemi sur le Landwehr, et après une courte fusillade s'empara des redoutes et rétablit le pont. Quelques hommes furent tués et blessés. Le baron Melin, du premier régiment des gardes, officier distingué, fut tué dans cette rencontre.

Le général Wegesack passa la Stecknitz pour se joindre au comte de Walmoden, qui devait se porter sur Oldeslohe. L'intention était d'emporter Lubeck par escalade; le maréchal comte de Stedingk fit avancer l'armée suédoise. Arrivée à une demi-lieue de la ville, elle fit halte pour attendre les échelles; dans l'intervalle il s'engagea des pourparler avec l'ennemi. Il était déjà trois heures, les échelles n'étaient pas encore arrivées; la connaissance que l'on avait de la place de Lubeck, et des moyens de défense qu'elle prête à un homme de résolution et de tête, fit que le maréchal comte Stedingk ne rejeta pas les propositions. Le général Lallemand signa, avec le colonel Bjornstjerna, chef de l'état-major de l'armée suédoise, la capitulation, portant : que les troupes ennemies évacueraient la ville à dix heures du soir, remettraient à cinq de l'après-midi la porte de Mollen, et ne seraient poursuivies qu'à l'aube du jour du lendemain.

L'ennemi n'ayant à défendre que le front de la porte de Mollen couvert par un double fossé rempli d'eau, et des ouvrages avancés, était toujours maître d'effectuer sa retraite tant qu'il n'y aurait pas de pont sur la Trave, et tous les rapports des officiers du génie portaient qu'il fallait plus de vingt-quatre heures pour les jeter.

Les troupes sont entrées dans la ville à dix heures du soir. L'ennemi s'est retiré sur Segeberg. Le général comte de Walmoden se dirige sur le même point, et le général Skjoldebrand a commencé ce matin, à six heures, à poursuivre l'ennemi, avec sa cavalerie. On a déjà fait quelques centaines de prisonniers et pris deux pièces de canon.

Les habitans de Lubeck étaient décidés à seconder, par des moyens plus efficaces que des vœux, les efforts de l'armée qui venait pour leur rendre leur nom, leurs droits et leur indépendance; ils étaient prêts à joindre leurs bras à ceux des assaillans. Cette courageuse résolution est un appel au patriotisme des habitans de Hambourg.

Lubeck reprend donc son antique dénomination de ville libre et anséatique; le pavillon de la civilisation et du commerce flotte de nouveau sur ses murailles. Ainsi la justice détruira toujours l'édifice élevé par la violence. Le roi de Danemarck doit voir, dans la capitulation qui a été accordée à ses troupes, que toute voie de réconciliation avec la Suède n'est pas

fermée. Il n'a qu'à prêter l'oreille aux prières de ses sujets, aux vœux des habitans du Nord, et aux propositions généreuses de la Suède et de ses alliés.

Au quartier-général à Neumunster, le 12 décembre 1813.

Le prince royal, après avoir passé par Oldeslohe et Segeberg, a transféré, le 11 décembre, son quartier-général à Neumunster. Les troupes du général Borstell ont eu, le 2 décembre, devant Wesel, une affaire avec l'ennemi. Le résultat leur a été avantageux. Le régiment de cosaques de Bischuloff, qui s'est déjà distingué en plusieurs autres occasions, s'y est couvert de gloire.

Le major Knobloch, du corps du général Borstell, a surpris la ville de Neuss vis-à-vis de Dusseldorff. Une aigle, un colonel, 18 officiers et quelques centaines de soldats, y ont été pris. On s'y est aussi emparé d'un magasin de fourrages et d'habillemens militaires. Le colonel Hole, qui dirigeait l'opération, a fait poursuivre l'ennemi jusque sur la route de Juliers. Ainsi les troupes de l'armée du nord de l'Allemagne se trouvent sur le territoire français; on espère cependant que la grande confédération armée pour la liberté et l'indépendance du continent ne sera pas forcée d'aller chercher dans l'ancienne France cette paix dont tous les habitans de la terre ont tant besoin.

Après un léger bombardement, un détachement des troupes du général Winzingerode s'est emparé du fort du Rothembourg. La garnison est prisonnière de guerre.

Le prince d'Eckmühl, dans la vue d'obtenir des renseignemens et de faire des prisonniers, a fait sortir de Hambourg toute sa cavalerie. Il l'avait fait soutenir par une réserve de plusieurs bataillons. Ce corps, sous les ordres du général Vicheri, attaqua un poste avancé de cosaques placé à Toudorff, et poursuivit sa marche avec tant d'impétuosité, qu'il entra à Rahlstedt en même temps que le piquet. Le régiment de cosaques qui occupait cet endroit fut obligé de se retirer sur Sieck, où se trouvait le général Pahlen, avec six escadrons de cavalerie régulière, placés par le général Woronzoff; en moins de quatre minutes cette dernière troupe fut sous les armes. Le général Pahlen, connu dans l'armée par ses talens militaires et par sa mâle intrépidité, la conduisit de suite à la charge; le colonel Timen, à la tête d'un escadron du régiment d'Izoum, commença l'attaque avec tant de vigueur qu'il renversa immédiatement l'ennemi, qui dès-lors fut en déroute. On le poursuivit jusqu'à Waudsbeck. Le chemin entre Siek et Waudsbeck était jonché de morts; on en a compté plus de 200. On a fait plus de 150 prisonniers, dont un officier. Le colonel de

dragons de Jusland fut blessé, et mourut bientôt après des suites de ses blessures.

Le général Dorenberg attaqua avec trois bataillons trois régimens d'infanterie danoise, sortis d'Oldeslohe. L'ennemi fut poussé vivement jusqu'à Bode; la nuit mit fin au combat qui s'engagea. Ce général fit quelques prisonniers. Un escadron de hussards, qui avait mis pied à terre, attaqua le village de Treuthorst, où il y avait une compagnie d'infanterie danoise; il fit vingt prisonniers et dispersa le reste.

Un détachement de l'avant-garde du général Walmoden s'est emparé, près d'Eckernfohrde, d'une partie des bagages du corps ennemi qui se retire, et a fait quelques centaines de prisonniers.

Le général Tettenborn, qui a passé l'Eyder avec son corps, a occupé Fredrichstadt, Tonningen et Husum, et envoyé des détachemens vers Flensbourg et Schleswig. Il a fait cerner le fort de Vollerwyk. Il a surpris à Harnau 120 chariots, qui transportaient les malades de l'hôpital d'Altona; 120 hommes de l'escorte ont été faits prisonniers, le reste s'est sauvé à la faveur de la nuit. A Husum, il a pris 7 canons. Ce général a fait désarmer le landsturm de Tonningen et de Husum; plus de 500 fusils y ont été pris. Un de ses détachemens a détruit les dépôts de cavalerie qui se trouvaient à Izohoe; l'ennemi a perdu beaucoup de monde en tués et

blessés : un officier, 100 soldats et 120 chevaux, ont été pris.

L'armée suédoise s'est portée sur l'Eyder, entre Rendsbourg et Kiel. Ses détachemens occupent cette dernière place. Le quartier-général du maréchal comte Stedingk est à Preetz. Les habitans de Ploen et d'Eutin ont reçu les troupes suédoises avec de grandes acclamations de joie. Ces villes ont été illuminées.

Le général Skjoldebrand, qui était à la poursuite de l'ennemi, l'atteignit devant Bornhoft. Il trouva que sa force, consistant en trois bataillons d'infanterie et deux régimens de cavalerie, était rangée en bataille et avait une batterie de 6 pièces sur son flanc gauche; le feu de sa mitraille devint vif et meurtrier, mais le général Skjoldebrand, à la tête de ses troupes, chargea lui-même avec tant de vigueur, que la batterie fut enlevée, les bataillons rompus et forcés de mettre bas les armes. La cavalerie ennemie tourna bride: toute celle du général Skjoldebrand la poursuivit, laissant seulement un escadron pour recevoir les bataillons qui s'étaient rendus. Par une méprise, ou à l'instigation de quelques-uns de leurs officiers, ces troupes reprirent leurs armes, firent feu sur notre cavalerie, et lui causèrent un grand dommage. Alors quelques escadrons de hussards, qui poursuivaient l'ennemi, revinrent à la charge et sabrèrent ces bataillons. Comme l'ennemi avait dans le village de

Bornhoft un corps de réserve très-considérable, on ne put lui prendre que sa batterie et environ 300 prisonniers. Sa perte en tués et blessés est très-forte ; la nôtre s'élève à près de 200 hommes et autant de chevaux. Le capitaine Planting et l'adjudant Cock, des hussards de Mörner, ont été tués ; le colonel de Cederstrom, du même régiment, a été blessé. La cavalerie suédoise a déployé dans cette affaire une intrépidité rare. Elle a chargé dans un terrain très-difficile trois différentes armes ( la cavalerie, l'artillerie et l'infanterie ), et a obtenu un plein succès.

Il est affligeant d'avoir à faire mention de combats livrés entre des enfans du Nord : ils ne devraient appeler que le deuil et le silence. Le souverain dont la politique les a provoqués peut seul désirer qu'ils se prolongent ; espérons que le roi de Danemarck mettra fin à cette guerre de frères, et que bientôt ce royaume et celui de Suède offriront l'image d'une famille unie, tranquille et heureuse.

L'ennemi fut coupé de Rendsbourg par le général Walmoden, qui se retira sur Kiel. Poursuivi par le général Skjoldebrand, il passa le canal et se porta par la rive opposée sur la forteresse, après avoir coupé les ponts. Il fallut vingt-quatre heures pour les faire reconstruire. Le général Walmoden, qui s'était porté à Klawenseck, en fit jeter d'autres, et détacha le général Dörenberg sur Eckernförde, d'après l'avis qu'il avait reçu que l'ennemi se retirait sur ce point.

L'avant-garde du général Walmoden avait passé depuis long-temps. Quelques bataillons et un régiment de hussards, qui devaient garder le pont et entretenir les communications avec le général Borenberg, furent attaqués à Ostenrode par l'armée ennemie, qui, craignant sans doute d'être détruite dans sa marche sur Colding, prit la résolution subite de percer sur Rendsbourg. Le corps de bataille du général Walmoden se trouvant éloigné, ne put arriver à temps pour prendre part à l'action. Ce général soutint avec un régiment de hussards, 4 bataillons et 4 pièces de canon, un combat long et opiniâtre contre une force de 10,000 hommes au moins, qui avaient une artillerie nombreuse. Les succès furent long-temps balancés; mais, à la fin, l'ennemi parvint à gagner la route de Rendsbourg. Les soldats ont souvent été mêlés entre eux; et quoique le nombre des Danois fût dans la proportion de trois à un, le champ de bataille resta au comte de Walmoden. Les chasseurs à pied et à cheval du Mecklembourg, qui formaient l'avant-garde du général Wegesack, arrivèrent assez à temps pour prendre part à l'affaire et pour la décider. Cette cavalerie fit une charge brillante contre le régiment de Holstein, et sous la fusillade croisée de plusieurs bataillons qui étaient placés derrière les haies. Le prince Gustave de Mecklembourg, qui s'est fait remarquer d'une manière particulière, a été blessé. Sa grande valeur l'ayant porté au milieu des ennemis, il tomba

entre leurs mains : mais il fut échangé de suite contre un officier du même grade; on espère que ses blessures lui permettront de continuer la guerre; sa conduite est au-dessus de tous les éloges. Le colonel Müller, des chasseurs de Mecklembourg, s'est conduit d'une manière brillante. Le comte de Walmoden a perdu dans cette affaire un canon et 5 à 600 hommes tués, blessés ou égarés. La perte de l'ennemi, de son propre aveu, est de plus de 1,000 hommes dans cette journée, qui fait beaucoup d'honneur au comte de Walmoden, et dans la précédente où il y a eu des escarmouches; ce général a pris 8 pièces de canon et 400 prisonniers. Le jeune lieutenant Mülenfelds des hussards de la légion, et le lieutenant Maherenholz des chasseurs, avec une vingtaine de hussards et le même nombre de chasseurs hanovriens, ont fait des prodiges de valeur et pris 5 canons.

Le prince de Hesse a demandé un armistice. Il est probable que bientôt tous les différends entre la Suède et le Danemarck s'arrangeront, et que le Danemarck se joindra enfin aux alliés.

---

Au quartier-général de Kiel, le 16 décembre 1813.

L'armistice demandé par le prince de Hesse a été accordé. Il a commencé le 15 décembre à minuit, et finira le 29, à la même heure. On profitera de cet in-

tervalle pour pousser les opérations contre Hambourg. L'armée danoise a pu rentrer à Rendsbourg comme par miracle; deux heures plus tard elle était forcée ou de mettre bas les armes ou de se disperser. Le fort de Wollerwik s'est rendu au corps du général Tettenborn, après avoir été canonné pendant quelques jours. La garnison est prisonnière de guerre, et ne pourra pas servir jusqu'à son échange. On y a pris 18 canons et 10 mortiers; le nombre de pièces prises par le général Tettenborn, depuis son entrée dans les duchés, est de 38. Le talent caractéristique des cosaques, de se tirer d'affaire dans tous les cas, s'est montré dans cette occasion; au défaut d'artilleurs, ils ont servi eux-mêmes les canons avec lesquels on a tiré contre la batterie. Le plus mauvais temps, des chemins presque impraticables, rien n'arrête ces guerriers audacieux. L'armée qui a des cosaques à sa disposition trouvera toujours ses opérations et ses succès facilités par leur vigilance.

Le fort de Frédériksort et la place de Glückstadt ne sont point compris dans l'armistice; si le gouvernement danois veut la paix, ces places n'éprouveront pas les horreurs d'un bombardement. L'armée s'est arrêtée au milieu de ses succès; le temps qu'elle perd en attendant la conclusion de la paix est d'une importance incalculable; ainsi les alliés viennent de donner au Danemarck et à l'Europe une preuve bien évidente de leur modération. Si les hostilités

recommencent, ce sera un grand malheur, sans doute; mais on n'en pourra pas reprocher la suite aux alliés. Deux régimens de cosaques du corps du général Benkendorff se sont portés sur Breda; la garnison a évacué la place et s'est retirée sur Anvers, poursuivie par les cosaques. La place de Breda, où il a été fait 600 prisonniers, a été immédiatement occupée par les troupes alliées.

Ainsi l'armée du nord de l'Allemagne occupe dans ce moment une ligne depuis Breda jusqu'à Dusseldorff. Par suite de l'armistice, elle a rappelé tous les partis qu'elle avait dans le Sohleswig, et ses troupes tiennent dans ce duché la ligne depuis Eckenforde jusqu'à Husum. Les dispositions sont tellement prises, que sur l'extrémité de chacun de ses points il peut se trouver dans trois marches une armée de 35,000 hommes. Cet exposé doit suffire pour convaincre le Danemarck du tort qu'il fait aux alliés et à la bonne cause. Chaque jour est un siècle de perdu pour les intérêts de ce gouvernement.

---

Au quartier-général de Kiel, le 21 décembre 1813.

Le général Benkendorff s'est emparé de Gertruydemberg; le général Lorançay, qui commandait dans cette place, retourne en France avec sa garnison,

sous condition de ne pas servir contre les alliés avant un an.

La forteresse de Willemstadt a été évacuée avec tant de précipitation, que l'ennemi a abandonné 20 chaloupes canonnières qui s'y trouvaient.

Dans toutes les villes de la Hollande qui ont été rendues à la liberté, on forme des gardes bourgeoises. Glückstadt est cerné. Si cette place ne s'est pas rendue dès les premières gelées, on donnera l'assaut. La garnison avait établi près du village d'Ivenfloth, dans une position très-avantageuse, une batterie de 4 pièces de 18, avec 200 hommes d'infanterie pour la défendre. Un bataillon de la brigade du général Boyé s'est emparé de cette batterie, et a poursuivi la troupe ennemie jusque sous le feu de mitraille de la forteresse, et a fait plusieurs prisonniers.

Tous les préparatifs étaient faits pour attaquer la forteresse de Frédéricksort; les troupes de la deuxième brigade, sous les ordres du général baron de Posse, se trouvaient à 300 pas du mur. Après un feu très-vif qui a duré un jour et une nuit, et que nos soldats ont soutenu avec le sang-froid du nord, le commandant a capitulé le 19. On a trouvé dans la place 101 bouches à feu, beaucoup de munitions de guerre, dont 4 à 500 quintaux de poudre. La garnison est prisonnière de guerre.

Au quartier-général, à Kiel, le 26 décembre 1813.

Quelques chaloupes canonnières armées, sorties de Hambourg, s'étant approchées de Blankenèse, probablement dans l'intention de s'emparer des bateaux qui se trouvaient en cet endroit, le général Woronzoff fit avancer vers le rivage un détachement de troupes et une pièce de canon. Une affaire s'engagea avec les chaloupes françaises qui étaient montées de 8 pièces; 40 chasseurs russes furent embarqués sur des bateaux pour attaquer l'ennemi à l'abordage; mais malgré sa supériorité il se retira, favorisé par le vent, et long-temps poursuivi par les chasseurs. Le commandant des chaloupes a été tué.

Le major de Boye, qui commande les troupes devant Glückstadt, ayant donné l'ordre au régiment Kronoberg, de s'emparer du terrain destiné à l'emplacement d'une batterie de grosses pièces, la garnison fit une sortie, protégée par le canon de la forteresse. L'affaire devint très-vive, l'ennemi fut repoussé dans ses murs avec une perte considérable. Le terrain fut maintenu, et le travail continué au milieu d'un feu de mitraille très-violent de la place. Le régiment de Kronoberg eut le premier jour plusieurs hommes tués et blessés, dont deux officiers. Le 25, les batteries devaient être achevées.

Le roi de Danemarck a fait demander une pro-

longation de l'armistice, et elle a été accordée jusqu'au 6 janvier. Ce terme est long, sans doute; mais quelque préjudiciable qu'il soit à l'intérêt des alliés, ceux-ci ne le regretteront point, si les bases de la paix avec le Danemarck sont posées avant son expiration. Des conditions avantageuses ont été faites par la Suède à ce gouvernement; il faut espérer, pour l'intérêt général et le sien, qu'il les acceptera. L'Europe impartiale appréciera la grandeur du sacrifice que renferme cette nouvelle preuve de la modération de la Suède, et de son désir sincère de rendre la tranquillité au Nord. La Norwège lui est assurée par les traités les plus saints et les plus solennels; jamais garantie ne porta une empreinte plus majestueuse, et jamais nation n'a pu se reposer avec plus de confiance que ne fait la Suède, sur les traités qui affranchissent la presqu'île scandinave de l'influence et de la politique de Napoléon. L'esperance de la paix a amélioré le papier du Danemarck de cent pour cent; c'est le thermomètre de l'opinion de la nation. Si les hostilités recommencent, ce papier n'aura plus de valeur. Cependant, au milieu des protestations faites, un convoi anglais, russe et prussien, a été attaqué dans le Sund par des écumeurs de mer portant pavillon français et danois, et serait infailliblement tombé au pouvoir de ces pirates, si des vaisseaux de guerre suédois ne l'avaient protégé. Ce convoi était chargé de marchandises précieuses, entre

autres de beaucoup de fusils et d'effets d'habillement.

Depuis l'armistice conclu, un officier russe venant de Francfort, et chargé de dépêches pour le comte Walmoden, égaré dans la route, est parvenu sous les murs de Rendsbourg. Conduit devant le commandant de la forteresse, ses dépêches ont été prises, décachetées et lues; deux, adressées aux ministres anglais, ont été retenues par le commandant.

## OPÉRATIONS DE 1814.

Au quartier-général, à Kiel, le 6 janvier 1814.

Le gouvernement danois ayant rejeté les bases d'une pacification qui lui avaient été proposées, les hostilités ont recommencé aujourd'hui dans la matinée.

Le blocus de Rendsbourg a eu lieu, et les avant-postes de la garnison ont été forcés à se retirer sous le canon de la place.

Un gouverneur-général est nommé pour le Holstein et le Schleswig. Un corps ennemi de plus de 10,000 hommes, avec 25 à 30 pièces de canon, a attaqué Breda. Le général Benkendorff, qui défendait cette place, appuyé par un mouvement combiné entre les généraux Bülow et Graham, l'a forcé à se retirer. Ce général s'est conduit, dans cette occasion comme dans toutes les autres, avec le courage et le

sang-froid qui le caractérisent, et les talens qui le distinguent.

Le colonel Nariskin a fait une expédition sur la rive gauche du Rhin, et a fait prisonniers le colonel du 20°. régiment de chasseurs, un sous-officier et quelques soldats.

Une partie de l'armée du général en chef comte de Benigsen a relevé le corps du lieutenant-général comte de Woronzoff devant Hambourg. L'occupation d'Ochsenwerder, dont ses troupes se sont emparées, inquiète beaucoup le prince d'Eckmühl; il a fait plusieurs tentatives pour y faire passer du monde sur des bateaux; mais les tirailleurs russes les ont toujours repoussés. Il y a une désertion très-considérable parmi les troupes de la garnison.

La légion anséatique, qui venait de recevoir un mois de solde, s'est empressée d'offrir cette somme aux malheureux habitans de Hambourg, que le prince d'Eckmühl a expulsés. Cet acte de bienfaisance honore d'autant plus ces guerriers, que cette somme devait leur servir à acheter plusieurs effets d'équipement. La forteresse de Glückstadt a capitulé hier au soir, et a été occupée ce matin par les troupes suédoises. La garnison est prisonnière de guerre, et sera transportée dans l'île d'Alsen, avec l'obligation de ne pas servir d'un an contre les alliés. Elle est forte de 3,000 hommes. Le général baron de Boye, et toutes les troupes sous ses ordres, ont donné, pendant la durée de ce

siége, des preuves de valeur et de persévérance. Le terrain qui entoure la forteresse était submergé, et les assaillans avaient à lutter contre un temps pluvieux et mal-sain ; enfin les approches de la ville n'ont pu être faites que sur des digues, et sous un feu très-vif de mitraille et de boulets. Les troupes ne sont parvenues à se couvrir qu'en élevant chaque nuit des traverses avec des gabions. L'idée qu'on peut se faire des privations et des souffrances qu'on endure, lorsqu'on assiége une place en plein hiver, est au-dessous de ce que les soldats ont éprouvé dans cette occasion. Les peines qu'ils ont endurées rehaussent d'autant plus les talens du général et le bon esprit qui a animé son corps. Les travaux de l'artillerie ont été dirigés avec autant de courage que d'intelligence par le capitaine Hygrell, et l'artillerie suédoise, anglaise et celle détachée du corps de Woronzoff, se sont éminemment distinguées. Le général baron de Boye se loue beaucoup du zèle et des talens des capitaines du génie Thersner et Melander. Le capitaine anglais Farquahar, avec la flottille sous ses ordres, a pris une part active et honorable dans l'attaque de la place, et a grandement contribué à sa reddition.

Glückstadt est un point des plus importans pour la navigation de l'Elbe. Il nous donne 325 bouches à feu, dont 119 en bronze. L'assaut était résolu, et l'on n'attendait que les gelées pour le donner.

Le général comte de Woronzoff avait formé un

bataillon de 600 grenadiers d'élite, pour servir de réserve aux troupes suédoises.

La ville de Glückstadt fut bâtie, l'an 1620, par Chrétien IV, sur un terrain très-marécageux, et donna beaucoup de jalousie aux Hollandais. L'an 1628, le célèbre Tilly en fit le siége, et, après quinze semaines de travaux non interrompus, il fut obligé de le lever. Lors de l'expédition de Torstenson, les places de Glückstadt et de Krempe furent les seules dans les duchés que les troupes suédoises n'occupèrent pas.

Depuis l'entrée de l'armée alliée dans le Holstein, elle a pris 470 pièces de canon. On travaille à la démolition et au désarmement de la forteresse de Frédéricksort; la navigation de la Baltique et des Belts en sera plus libre. Cette forteresse avait été élevée pour nuire au commerce des Anglais avec les puissances du nord. Le commissaire des guerres français Prépaud, envoyé par le prince d'Eckmühl, est parvenu à se glisser jusqu'aux avant-postes danois et à se rendre à Copenhague, porteur d'instructions de son gouvernement pour le baron Alquier. Le général Lallemand lui-même était attendu la semaine dernière chez le ministre français. Les ordres de couler bas tous les écumeurs de mer ont été renouvelés à la marine suédoise. Ces pirates ont fait beaucoup de mal au commerce anglais, russe, prussien et suédois, dans la Baltique.

Les ports de la presqu'île cimbrique viennent d'être ouverts aux pavillons alliés. Ce pays, qui a tant souffert depuis l'introduction du système continental, verra son commerce refleurir et sa prospérité renaître. Les Norwégiens, qui ont éprouvé toutes les angoisses du besoin et de la misère, vont incessamment être prévenus que leur union avec la Suède aura pour première base les mêmes avantages qui viennent d'être rendus aux habitans de la presqu'île cimbrique; ainsi la Norwège, libre et heureuse, ne sera plus gouvernée comme colonie, et jouira de tous ses droits politiques.

---

Au quartier-général de Kiel, le 17 janvier 1814.

La paix du Danemarck avec la Suède et l'Angleterre a été signée le 14 janvier. Dimanche 16, il y a eu grande parade; un *Te Deum* solennel a été chanté en actions de grâces, et plusieurs salves d'artillerie ont été tirées. Le traité a été envoyé à S. M. le roi de Danemarck, et on attend la ratification mercredi prochain. Toute l'armée se met en marche vers le Rhin. Il n'y a plus de rivalité parmi les peuples du Nord: ils ont reconnu qu'ils ont les mêmes intérêts. Réunis pour le plus noble but, ils combattront ensemble pour la liberté du continent, l'indépendance des souverains et des nations. Les peuples du Nord ne regardent point les Français comme des

ennemis : ils n'en reconnaissent d'autre que celui qui a tout fait pour empêcher leur union, celui qui (on ne saurait trop le répéter) a voulu asservir tous les peuples et ravir toutes les patries.

---

Au quartier-général à Buxtehude, le 31 janvier 1814.

Le général Bülow a attaqué l'ennemi, qui, fort de 15 à 16,000 hommes, occupait les positions de Hoogstraten, Lohenhout et Westwesel; et l'a forcé, malgré son opiniâtre résistance, à abandonner tous ces points, et à se retirer précipitamment sur Anvers. Si les chemins, rendus très-difficiles par les glaces, n'eussent empêché le général Oppen d'arriver à temps, tout le corps ennemi eût été coupé. Deux jours après, le général Bülow, de concert avec le général Graham, commandant en chef les forces britanniques en Hollande, poussa une forte reconnaissance sur Anvers. Le général Oppen culbuta un corps ennemi de 5 à 6,000 hommes, et l'obligea, après un combat très-vif, à abandonner ses retranchemens. Les corps des généraux Graham et Thümen trouvèrent l'ennemi à Merxem, occupant une très-forte position qui fut emportée d'emblée. L'ennemi perdit beaucoup de monde, dont un grand nombre de noyés par la rupture de la glace des fossés. Ces brillantes affaires, qui font également honneur aux talens du général Bülow et à

l'intrépidité de ses troupes, ont eu des résultats très-avantageux. On a fait 500 prisonniers; l'ennemi a eu un général de brigade tué, il a perdu 2,000 hommes en tués et blessés, parmi lesquels beaucoup d'officiers. Le maréchal Macdonald a été obligé de se retirer de Gueldres sur Maëstrich; et le général Bülow, maître de reprendre l'offensive à tout moment, a été à même de donner à ses troupes le repos dont elles avaient besoin. Le général de Borstell s'est beaucoup distingué par l'attaque de Hoogstraten : une balle lui a fait une légère contusion. Le général de Thümen a montré l'activité qui le caractérise. Les généraux d'Oppen et Krafft ont combattu avec leur vaillance accoutumée. Le général de Graham a développé ce courage et ce talent qui l'ont si souvent distingué dans les combats auxquels il eut l'honneur de prendre part sous l'illustre capitaine à qui la péninsule espagnole doit son indépendance.

Le colonel Melniekoff, commandant un détachement de cosaques, a délogé de Turnhout un ennemi très-supérieur. Cette affaire fait beaucoup d'honneur au colonel et à son excellente troupe.

Le colonel Didrichs, chef de l'artillerie russe attachée à l'armée du général Bülow, a agi avec le sang-froid et le courage qui le distinguent.

Le major Colomb a surpris le poste de Meyl près Ruremonde, a tué beaucoup de monde à l'ennemi, lui a fait prisonniers un officier et 50 hommes, et

ramené 70 chevaux. Le général Winzingerode a passé le Rhin près de Dusseldorff. Le colonel de Benkendorff, arrivé le premier sur la rive gauche du Rhin avec 150 chasseurs et 60 cosaques, voyant venir à lui le général Lorge avec 1,000 hommes et 2 canons, se mit à la tête de ses chasseurs, et, avec l'intrépidité qu'on lui connaît, marcha au devant de l'ennemi, le repoussa, et fit une trentaine de prisonniers; la nuit survint et l'ennemi se retira. Le général Sébastiani, qui se trouvait à Cologne avec un corps de 5,000 hommes, n'osa rien entreprendre et rétrograda sur Liége, après avoir jeté une garnison dans Juliers.

Un détachement de l'avant-garde du général de Winzingerode a eu une belle affaire avec cette garnison, et lui a fait quelques centaines de prisonniers. Le général Czernicheff a déployé cette brillante activité dont l'ennemi a tant de fois éprouvé les effets; le lieutenant-colonel Burnicoff et le capitaine Schilling se sont distingués.

Les gelées ayant rendu praticable le passage des inondations qui environnent Harbourg, le général comte de Strogonoff en profita pour attaquer et enlever les villages que l'ennemi occupait en avant de ses retranchemens, et d'où il tirait une grande partie de ses subsistances; on fit 400 prisonniers, dont 10 officiers; quelques compagnies de chasseurs pénétrèrent jusque dans la ville; le feu du château les obligea de se retirer, après avoir encloué une vingtaine de

canons de gros calibre. Le général de Strogonoff se loue beaucoup des généraux majors Jeltonkine, Glebow et du comte Galati ; les troupes russes se sont conduites avec la bravoure qui leur est naturelle. Deux jours après cette affaire une colonne d'infanterie ennemie, soutenue par de l'artillerie, sortit de Hambourg dans l'intention de surprendre les troupes du général Strogonoff. La vigilance du général déconcerta les projets de l'ennemi, et le major de Starow, qui se trouvait là avec ses chasseurs, l'arrêta au commencement de l'attaque avec tant de vigueur, que la colonne fut dispersée; 4 pièces de canon et nombre de prisonniers restèrent en son pouvoir.

Le général comte de Benigsen, continuant d'inquiéter journellement la garnison de Hambourg, avait ordonné une attaque générale sur tous les points qu'elle occupait en avant des fortifications de la place. Il fit faire en même temps de fortes démonstrations sur les ouvrages de Wandsbeck. L'attaque réussit parfaitement; tous les postes furent enlevés à la baïonnette. La perte de l'ennemi fut très-considérable en tués et blessés; 8 officiers et 300 hommes furent faits prisonniers. La surprise du village de Ham était combinée avec cette opération. D'énormes abatis défendaient l'approche de ce poste; les grenadiers russes, après avoir enlevé les piquets en avant du village, poussèrent leurs chasseurs jusqu'au sommet des hauteurs que couvraient les abattis, avec tant de célérité que l'en-

nemi étonné n'eut même pas le temps de prendre les armes.

Le défaut d'artillerie de gros calibre et la mauvaise saison empêchèrent le général en chef, comte de Benigsen de pousser les travaux du siége de Hambourg avec l'activité qui lui est propre. Les ordres sont donnés pour que l'artillerie nécessaire arrive au plus tôt. S. M. danoise a déjà désigné les régimens qui formeront le corps destiné à joindre l'armée du nord de l'Allemagne. Ce corps va incessamment se porter sur le Rhin. La partie de l'armée qui était entrée en Holstein et en Schleswig est en marche par des chemins rendus presque impraticables par les neiges. De mémoire d'homme il n'en est tombé autant dans ces duchés. Des chariots, des canons, des attelages entiers ont été ensevelis; quelques hommes ont eu les mains et les pieds gelés. Mais rien n'arrête le soldat, animé par le noble but des alliés, la paix générale.

---

Au quartier-général à Cologne, le 12 février 1814.

Le prince royal a transféré, le 10 au soir, son quartier-général à Cologne. Les troupes du lieutenant-général comte de Woronzoff, qui étaient encore, le 16 janvier, de l'autre côté de l'Eyder, ont mis tant de célérité dans leurs mouvemens, qu'elles sont déjà dans le voisinage de la Roër. Persévérance, zèle, activité,

rien de beau, rien de grand n'étonne de la part de ce général distingué. L'armée suédoise, les corps du général de Walmoden et du général de Strogonoff se portent sur le Rhin, et y seront bientôt rendus. La tête des colonnes du comte de Strogonoff est déjà près du Rhin.

Le prince a publié la proclamation suivante :

*Proclamation du prince royal de Suède, aux Français.*

Au quartier-général de Cologne, le 12 février 1814.

Français, j'ai pris les armes par ordre de mon roi, pour défendre les droits du peuple suédois. Après avoir vengé les affronts qu'il avait reçus et concouru à la délivrance de l'Allemagne, j'ai passé le Rhin.

Revoyant les bords de ce fleuve, où j'ai si souvent et si heureusement combattu pour vous, j'éprouve le besoin de vous faire connaître ma pensée.

Votre gouvernement a constamment essayé de tout avilir, pour avoir le droit de tout mépriser; il est temps que ce système change.

Tous les hommes éclairés forment des vœux pour la conservation de la France; ils désirent seulement qu'elle ne soit plus le fléau de la terre.

Les souverains ne se sont pas coalisés pour faire la guerre aux nations, mais pour forcer votre gouvernement à reconnaître l'indépendance des états; telles

sont leurs intentions, et je suis auprès de vous garant de leur sincérité.

Fils adoptif de Charles XIII, placé par l'élection d'un peuple libre sur les marches du trône des grands Gustaves, je ne puis désormais avoir d'autre ambition que celle de travailler à la prospérité de la presqu'île scandinave. Puissé-je, en remplissant ce devoir sacré envers ma nouvelle patrie, contribuer en même temps au bonheur de mes anciens compatriotes!

---

Arrivé sur les bords du Rhin, et occupant avec ses troupes, sur la rive gauche de ce fleuve, un pays que l'on était déjà accoutumé à regarder comme sol français, le prince royal de Suède sentait, plus vivement qu'il ne l'avait encore fait jusqu'alors, combien était fausse la position dans laquelle il se trouvait engagé par sa politique. L'invasion de la France avait été proposée, l'Autriche y avait consenti, en mettant pour clause que Murat se joindrait à la coalition, afin de mettre Vienne à l'abri de toute inquiétude sur les opérations qu'aurait pu tenter le prince Eugène avec l'armée d'Italie. Ce prince avait déjà remporté sur les Autrichiens un avantage considérable, en s'emparant de Laybach, et ne se serait sans doute pas borné à un rôle défensif, si Murat avait joint ses forces aux siennes. On négocia donc avec le roi de Naples, et ce prince se joignit aux coalisés.

L'empereur Alexandre consentit à l'invasion du territoire français, pourvu que la Suisse appuyât l'opération en accordant le passage sur son territoire. Les vieux alliés de la France livrèrent le pont du Rhin, et la France, pleine de confiance dans la neutralité helvétique, qu'elle regardait comme son boulevard; la France, qui avait toujours négligé de fortifier ses frontières de ce côté, se trouva tout-à-fait à découvert.

Il fut donc résolu que de tous les points on marcherait sur Paris. Le mouvement commença, les Prussiens forcèrent le passage du Rhin près de Manheim et avancèrent sur Nancy.

Tout ce qui s'est passé à cette époque est encore présent au souvenir de tous les militaires; plus on examinera cette fameuse campagne de France, et plus on reconnaîtra qu'elle ajoute beaucoup à la gloire de l'armée française. Soixante mille braves infatigables déjouèrent les opérations de 300,000 hommes; pendant plus de six semaines, ils remportèrent des victoires qui obligèrent Alexandre à envoyer prévenir à quatre heures du matin le général autrichien dans son lit, « qu'il désirait que l'on expédiât sur-le-champ « un courrier à Châtillon, avec ordre de signer le « traité de paix que demandait le négociateur fran- « çais. » Mais, malheureusement pour Napoléon, c'était avant que ce négociateur fût instruit des succès qui forcèrent l'empereur d'Autriche à se rendre précipitamment à Dijon, afin de s'y mettre en sûreté.

Ces victoires étaient si décisives, que si chaque Français eût fait son devoir ils jetaient l'armée alliée, alors réduite à 120,000 hommes avec ses souverains à sa tête, entre la ville de Paris et le canon de l'armée française, sans aucune ligne de communication avec le Rhin, sans magasins intermédiaires, sans munitions, sans provisions autres que celles qui marchaient dans le moment avec l'armée; ces victoires enfin plaçaient les alliés dans un cercle vicieux, duquel il leur était impossible de se tirer. Le prince royal avait eu alors recours à un système de temporisation; il prétendit que ses instructions portaient de rejeter les Français au-delà du Rhin; que ce but rempli, il ne pouvait rien entreprendre sans des ordres ultérieurs de son roi. L'armée suédoise était donc simple spectatrice de ce qui se passait alors. On a prétendu que des pourparlers avaient été entamés entre le prince royal et l'empereur Napoléon; que le général Maison, ancien aide-de-camp de Bernadotte, devait réunir ses troupes aux Suédois, auxquels se seraient encore réunies les garnisons de Hambourg et des places que l'on avait laissées en arrière; qu'à la tête de ces forces, Bernadotte devait protester contre l'invasion du territoire français, et combattre encore pour son ancienne patrie. Nous ne trouvons rien de positif sur tous ces faits, dans les nombreux matériaux que nous avons consultés. On a imputé à Bernadotte des vues ambitieuses; on lui a prêté une arrière-pensée qu'il n'a

jamais eue. Sa conduite noble et soutenue n'a pas mérité qu'on lui fît l'injure de croire qu'un homme qui avait vécu pendant dix-huit années sur le théâtre des factions, qui les avait traversées toutes avec gloire, qui avait trouvé un port assuré dans le rang le plus illustre, se rejeterait lui-même dans le gouffre et dans le tourbillon de l'incertitude. Bernadotte a vu avec peine le sang français couler sur le sol de la France; mais il se devait à la Suède, dont il est justement aimé; il se devait aux armées qu'il commandait, aux souverains qui l'ont honoré d'une amitié fraternelle et d'une confiance dont il est digne de sentir le prix. Placé entre la nécessité de trahir ses devoirs et celle de tourner ses armes contre son ancienne patrie, il devait désirer de rester neutre, et c'est ce qu'il a fait. La position des alliés au centre de la France, devenait de jour en jour plus critique; ils n'avançaient qu'en tremblant sur un sol qu'ils regardaient comme volcanisé. Les armées françaises avaient porté dans les esprits des étrangers une si haute idée du nom français, qu'ils croyaient que des bourgeois en uniforme rivaliseraient avec les grenadiers de la vieille garde, et qu'une population légère et futile serait conduite par les sentimens qui dirigeaient les vainqueurs de Marengo, d'Austerlitz, d'Jéna et de Moscow. Ils furent bientôt détrompés: l'armée française fut considérée en France comme étrangère. La défection populaire servit la cause de la coalition; sans cette défection, les alliés

étaient hors d'état d'assurer leur retraite, et cependant obligés de s'y déterminer. Le peuple français était impatient de se délivrer du joug de Bonaparte: il se livra donc à toutes les insinuations perfides dans lesquelles on lui montrait ce but pour résultat; et au moment où Bonaparte semblait être hors du pouvoir de la fortune, son mouvement sur Saint-Dizier, qui devait lui assurer l'empire, lui fit perdre sa couronne.

Dix mille alliés furent tués ou blessés à l'attaque de Montmartre, surtout par l'artillerie que servaient les jeunes gens de l'École Polytechnique. La conquête de ce poste, si on eût voulu se défendre, n'assurait aux alliés que le pouvoir de détruire des maisons par un bombardement. Une capitale comme Paris ne pouvait pas être occupée militairement. Les Russes avaient promené eux-mêmes la torche incendiaire dans les édifices de leur capitale, et en les brûlant avaient sauvé leur empire. Les Français n'étaient pas réduits à cette triste extrémité; il ne s'agissait que de tenir quelques moments, et Bonaparte, qui approchait, serait venu au secours avec ses troupes. Ceux qui étaient chargés de diriger l'armée alliée en étaient si bien convaincus, que la retraite était déjà résolue, dans le cas où Paris ne se fût pas déclaré pour la coalition.

Le départ de l'impératrice, en conséquence des ordres de l'empereur qui lui furent exhibés par Joseph Bonaparte, fut fatal à la cause de Napoléon.

Les alliés entrèrent à Paris. Talleyrand, invité à

indiquer quel gouvernement et quel gouvernant seraient les plus agréables au sénat et au peuple français, répondit: *Une monarchie constitutionnelle et Louis XVIII.*

L'armée suédoise, qui s'était arrêtée un mois à Cologne, six semaines à Liége, n'arriva à Bruxelles qu'après les événemens du mois de mars 1814; elle était restée tranquille dans ses cantonnemens pendant les momens les plus critiques pour les coalisés. Bernadotte regardait comme une espèce de sacrilége de marcher en armes sur le sol de la mère patrie. Il se rendit de sa personne à Paris, et n'y passa que vingt-quatre heures après l'entrée des alliés et la restauration du trône des Bourbons.

## RÉUNION DE LA NORWÈGE.

Après la grande catastrophe de l'empire, toute l'Europe fut en paix, excepté la Suède; elle avait toujours à soumettre la Norwège. Bernadotte ordonna donc à ses troupes de se mettre en marche, pour repasser le Rhin et se rapprocher des bords de la Baltique. Reportons nos regards en arrière, et voyons les causes de la nouvelle lutte dans laquelle va s'engager le prince royal.

Par la convention d'Abo, la Russie, en réglant

avec la Suède les conditions de son accession à la coalition, lui assura diverses indemnités. Les négociateurs suédois étaient d'avis d'exiger la restitution de la Finlande; d'autres se contentaient des îles d'Aland, et de la terre ferme jusqu'à Ulenborg : c'est alors que l'empereur Alexandre dit au prince royal : « Cette concession va me dépopulariser; je préfère « vous remettre, s'il le faut, les îles d'Osel, d'Ago « et Riga. — S'il en est ainsi, répliqua Bernadotte, « je ne veux d'autre garantie que celle de votre pa- « role. » Il fut réglé ensuite que la Suède recevrait la Norwège en indemnité; cela se bornait à donner aux Suédois la permission de s'emparer de ce pays. On a dit que la Russie ne pouvait pas donner ce qui ne lui appartenait pas : mais le Danemarck, par son alliance avec l'empereur Napoléon, était un ennemi commun; et les puissances alliées pouvaient bien régler entre elles le sort futur d'une conquête éventuelle. Après la bataille de Leipsick, l'armée suédoise marcha contre le Danemarck, pour obtenir de gré ou de force l'exécution du traité d'Abo, à l'égard de la Norwège. Ainsi que nous l'avons vu, les troupes danoises, après avoir opposé quelque résistance, cédèrent à la force, et le traité de Kiel confirma celui d'Abo. Mais on n'était pas encore en possession de la Norwège : tout le pays se souleva contre le traité; le prince royal de Danemarck, Christian-Frédéric, se mit à la tête des mé-

contens, soutenu secrètement par le gouvernement danois ; il écrivit le 17 février, au roi de Danemarck, pour lui annoncer la résolution des Norwégiens, de ne point se soumettre au traité de Kiel. Le 19 du même mois il donne des lettres-patentes, et annonce accepter le titre et les fonctions de *régent*.

Le 25, le prédicateur Puvels prononce au château d'Aggerhus, citadelle de Christiania, un discours à la suite duquel un serment solennel de défendre l'indépendance norwégienne est prononcé.

Le prince Christian, en sa qualité de régent, rassemble la diète norwégienne, le 11 avril ; les bases d'une constitution y furent posées, et enfin le prince régent fut élu roi. Voici ce que nous trouvons de relatif à ces événemens, dans un mémoire écrit originairement en allemand, sous le titre d'*Eclaircissemens*.

Dès qu'il fut connu que les Suédois se promettaient « de conquérir la Norwège dans le Holstein, » c'est-à-dire de forcer le roi de Danemarck, par une invasion dans le Holstein, à céder ses droits sur la Norwège, l'ancienne haine contre les Suédois, le mécontentement contre les Danois, et le souvenir d'une antique et glorieuse indépendance, se réveillèrent avec énergie dans les cœurs de la plupart des Norwégiens. L'idée de relever le trône des *Harald* et des *Olaf*, de n'obéir qu'à des princes vivant dans le pays, électrisa toutes les classes. Une réunion avec la Suède paraissait d'autant plus odieuse, que le blocus des ports norwégiens,

dans l'intention d'affamer le pays, venait d'être renouvelé. Il était facile de prévoir que la nation norwégienne ne ratifierait pas les promesses du roi de Danemarck. La nouvelle du *traité de Kiel*, arrivée en Norwège vers le 9 février, produisit l'explosion à laquelle on devait s'attendre.

Le peuple courut aux armes, et demanda au prince Christian de le conduire contre les Suédois. Les paysans, munis de leurs fusils de chasse, entourèrent partout le prince, qui, dans ce moment, visitait les frontières du royaume. « Entraîné par ce « mouvement national, dit l'auteur des *Éclaircissemens*, le prince Christian n'avait véritablement plus « de choix. Voulait-il obéir aux ordres du roi de « Danemarck, remettre les forteresses aux Suédois, « et quitter le pays? C'était sans doute le parti le plus « sûr et le plus commode, s'il n'eût considéré que son « intérêt personnel ; mais il eût trahi une nation qui « plaçait en lui sa confiance; il eût livré le pays à « tous les excès d'une anarchie populaire, à toutes les « horreurs d'une guerre de désespoir. Le prince eût « été obligé de s'évader pendant la nuit, comme un « voleur; il eût renoncé à l'estime de l'Europe, en « s'exposant aux reproches d'un lâche égoïsme. D'un « autre côté, en acceptant le rôle glorieux d'un « Arminius, d'un Nassau, d'un Pélage, il risquait « de grands sacrifices; il s'exposait à une séparation, « peut-être éternelle, d'avec ses amis et ses parens; à

« la perte de ses droits incontestables sur la couronne « de Danemarck. Mais que sont tous ces sacrifices, « en comparaison de l'honneur ?

« Le prince avait le droit de prendre ce parti ; car « il n'était plus un gouverneur danois, il était l'héri- « tier légitime et direct de la couronne de Norwège ; « or, cette couronne était *vacante*.

« La loi royale, seule constitution politique re- « connue en Danemarck et en Norwège, défend au « roi de céder ou de transférer aucun de ses royaumes « ni aucune partie de son territoire. Frédéric VI « avait donc le droit d'abdiquer, pour sa per- « sonne, la couronne de Norwège; mais il n'avait pas « le droit d'en disposer. Sans doute les lois cèdent « souvent à la force; une province conquise par un « ennemi peut lui être abandonnée par un traité. Le « peuple et le roi cèdent alors tous les deux à une « force supérieure. Mais la Norwège n'était pas con- « quise. Les Norwégiens n'étaient pas plus liés par le « traité de Kiel que les Espagnols ne l'étaient par « celui de Bayonne, ou que les Hongrois ne l'au- « raient été par un article du traité de Vienne qui « les eût livrés à Napoléon.

« D'après un autre article de la loi royale, le roi « ne meurt jamais, et au moment où il cesse de « régner, l'héritier le plus proche est de droit mo- « narque. Donc, à l'instant même où Frédéric VI « abdique la couronne de Norwège, le prince Chris-

« tian, comme héritier reconnu, a le droit de la « revendiquer. Il n'est plus le lieutenant, ni même « le sujet du roi danois; il est souverain, et, en re- « nonçant à ses droits sur le Danemarck et le Hols- « tein, il retient de plein droit la Norwège ». Tel était le système soutenu par le prince Christian.

Dans cette circonstance, le prince royal sentit la nécessité de faire repasser la Baltique à ses troupes, et d'assurer par la *raison des rois* la possession d'une couronne que les traités lui promettaient, mais ne lui donnaient pas; il rassembla ses troupes à Lubeck, et publia la proclamation suivante :

*Proclamation du prince royal de Suède, à l'armée suédoise.*

Lubeck, le 21 mai 1814.

Soldats, un conquérant aussi formidable par ses vues que par ses moyens, menaçait d'envahir l'Europe, et faisait gémir l'Allemagne sous le poids de sa puissance. La Suède conçut le noble dessein de coopérer à l'affranchissement des peuples de la Germanie; mais, avant d'envoyer ses défenseurs sur un sol étranger, elle devait se prémunir contre un pays limitrophe, soumis à l'influence de l'ennemi général. En empêchant la formation d'une confédération du Nord, votre roi avait à la vérité préservé la patrie du malheur de devenir province d'un autre empire; mais il ne pouvait assurer sa liberté, sans donner à la nation

suédoise les Norwégiens pour amis. Des traités solennels furent conclus; ils garantissent à la Suède l'union de la Norwège, et le roi de Danemarck, en cédant par celui de Kiel ses droits sur ce pays, a donné à ces traités un caractère sacré et inviolable.

Soldats, le joug est brisé; l'Allemagne est libre, et vous avez contribué à sa délivrance. Un prince, auquel le bien-être des Norwégiens avait été confié, veut sacrifier leur bonheur; et en suivant la politique contre laquelle les alliés se sont armés, refuse, malgré la volonté nationale, d'exécuter un traité qui, indépendamment des autres avantages accordés au Danemarck, lui a rendu les duchés de Schleswig et de Holstein, que ce prince doit désirer de gouverner un jour. S'il persiste à méconnaître la voix du devoir et de la raison; si nous sommes réduits à la malheureuse nécessité de faire valoir, par la force des armes, la teneur des traités et les droits de la Suède, rappelez-vous, soldats, que ce n'est point à la nation norwégienne que nous faisons la guerre; que ce ne sont que les instigateurs qui l'égarent qu'il faudra punir, et les hommes armés qui continuent de dominer sur elle, que nous devons combattre. Ménagez des frères aveuglés qui, revenus de leur erreur, reconnaîtront que le gouvernement suédois, en désirant l'union des deux pays, n'a eu d'autre vue que d'assurer la tranquillité du Nord, et de rendre les Norwégiens libres et indépendans.

Soldats! c'est pénétré de la même confiance avec laquelle je vous ai conduits sur les rivages que nous allons quitter, que je vous mènerai remplir les devoirs glorieux auxquels les intérêts de la patrie vous appellent.

Vous les remplirez, parce que vous êtes Suédois. Dieu bénira notre cause, parce qu'elle est juste.

---

*Proclamation du prince Christian-Frédéric, se disant roi de Norwège.*

Nous, CHRISTIAN-FRÉDÉRIC, par la grâce de Dieu et les constitutions du royaume, roi de Norwège, prince de Danemarck, duc de Holstein et d'Oldembourg, faisons savoir à tous que nous avons été appelés au trône de Norwège par l'acte constitutionnel du 17 mai 1814, jour où il a été signé par la diète; que nous avons accepté la couronne, et que nous avons fait le serment de gouverner le royaume de Norwège conformément aux lois.

Les principes qui ont jusqu'à présent dirigé nos actions, nous guideront toujours dans le sentier de l'honneur et de la vertu. Le bonheur du peuple sera toujours le but de nos efforts : notre premier désir est de maintenir la paix avec toutes les nations; notre premier devoir est de maintenir l'indépendance et la liberté de la Norwège; et, nous es-

suites funestes. Représentant de la nation, je parlerai donc avec la franchise et la chaleur qui conviennent à un citoyen lorsqu'il s'agit du bien-être de sa patrie.

« Je ne prétends pas discuter la question délicate, *si nous avons le droit de nous soustraire aux stipulations du traité de Kiel?* Toutefois il me paraît que ce droit, étant déjà perdu *de fait* par la déclaration et la garantie connue des grandes puissances, qui décident maintenant du sort de l'Europe, il est aussi perdu *de droit*, depuis que la Norwège, pendant plusieurs siècles province reconnue du Danemarck, a négligé même la dernière des occasions favorables pour recouvrer au moins quelques-uns de ses droits politiques; occasions que toute autre province d'outre-mer de notre importance, et animée de notre prétendu amour pour la liberté, n'aurait point manqué de saisir. Si nous avons été alors des sujets trop fidèles pour nous laisser entraîner par l'exemple de tant d'autres nations moins scrupuleuses, il ne nous reste donc maintenant qu'à nous montrer encore de fidèles sujets; et lorsque, à l'époque très-critique pour le Danemarck, époque où il était livré à la politique de Napoléon, nous avons voulu attacher invariablement notre destinée à la sienne, il nous faut à présent mettre le comble à l'héroïsme de notre résignation, et, comme Curtius, nous soumettre à la décision de l'oracle, en nous sacrifiant sans retour pour notre ancien gouvernement. D'ailleurs, si, dans un cas pa-

roi au nôtre, on devait recourir à l'histoire ancienne, ou à l'état ancien d'un pays, pour décider de son sort futur, et non à son bien-être réel, à son état et à son besoin actuel, toutes nos vallées, vous le savez, auraient les mêmes raisons que nous pour réclamer leur indépendance et se donner des rois particuliers; et je ne serais point étonné de voir encore un roi-prêtre de Finmalken, un Martin II, venir disputer la couronne à notre roi.

« Or, si la paix de Kiel n'était en rien obligatoire pour nous; si, en brisant nos liens avec le Danemarck, elle n'a fait que nous *replacer dans notre ancien état*, comme on a bien voulu le dire, je vous demande quelle Norwège a donc restitué cette paix régénératrice? Est-ce bien la Norwège ayant Herald Harfager, déchirée par ses roitelets, ou celle de *Magnus-le-Bon*, roi de Suède, ou celle de l'union de Calmar, se révoltant contre la tyrannie d'Albreck et de Christophe, à l'exemple de la Suède, et se réunissant à elle, en faisant choix du même souverain qu'elle venait de proclamer? Ou bien, est-ce celle de Christian II et de Christian III, souillée du sang de sa noblesse, privée de son droit d'élection et de son sénat, et réduite enfin en province, sous Frédéric III? Eh quoi! nous chercherions le droit de nous opposer au traité de Kiel dans le traité lui-même! Ne nous le cachons pas, ce traité n'est que le dernier ordre de notre ancien souverain : n'y cherchons que des de-

voirs. Toute protestation contre cet acte de sa souveraineté vient trop tard de trois cents ans. Attendons au moins, pour nous soustraire à la domination suédoise, que son gouvernement se soit acquis les droits des premiers *Christians* à notre ressentiment. Maintenant notre résistance ne ferait honneur ni à notre courage ni à notre patriotisme. Ce n'est point de cette manière que la Suisse, la Hollande et l'Amérique conquirent leur indépendance. Elles n'attendirent point le changement de leur gouvernement pour se déclarer ; elles n'auraient point trompé la bonne foi d'un nouveau souverain qui serait venu leur offrir de bon gré tous les droits politiques qui faisaient l'objet de leurs vœux : encore moins se seraient-elles armées contre lui, sans même l'écouter. Non, leur courage n'était point celui d'un esclave qui, cédé par son ancien maître, se précipite, le bras armé, sur le nouveau, qui lui tend une main paternelle; c'était celui de l'homme éclairé, calme dans son indignation et sûr de son fait, qui, persuadé qu'on peut toujours assez tôt allumer la guerre civile chez une nation vraiment amie de sa liberté, ne s'y engage qu'après avoir essayé tous les autres moyens, même l'acceptation d'un nouveau souverain.

« Mais abandonnons la question que nous avons entamée *sur le droit que nous prétendons avoir de réclamer notre indépendance*, et passons à cette autre qui la rend inutile : *Cette indépendance est-*

*elle possible? La Norwège peut-elle non seulement la recouvrer, mais la maintenir dans la suite?*

« Je crois pouvoir, sans faire tort au courage ni à la fierté de mes concitoyens, répondre négativement à cette question. Observons bien qu'il nous faudrait à présent conquérir cette indépendance, non seulement sur la Suède, mais sur les plus grandes puissances de l'Europe. Elles ont toutes garanti la possession de la Norwège à la Suède de la manière la plus solennelle. La Suède y régit, aux droits de conquête qu'elle avait sur le Holstein et le Schleswig, d'autres droits également incontestables. Elle s'est unie à la Russie, à une époque où l'empereur des Français marchait contre cet empire à la tête de 300,000 hommes, et appuyé des forces de plus de la moitié de l'Europe. Croirions-nous que les puissances qui depuis ont fait cause commune avec la Russie et l'Angleterre, s'éloigneraient d'un principe par lequel, non seulement elles rentrent elles-mêmes dans leurs anciennes possessions, mais y en ajoutent encore de nouvelles obtenues par la victoire? La Suède seule se verrait-elle privée, non seulement de toute indemnité pour cette province qu'elle a perdue en luttant, comme les autres puissances, contre le système d'établissement de la France, mais aussi de tout fruit de ses dernières sacrifices, des services et des victoires de son prince? Nous une telle supposition serait plus de tort à la politique éclairée des alliés qu'à la loyauté

qui les distingue si éminemment. Or, quelles seront pour la Norwège les suites de cette politique, de cette loyauté? Sans doute une guerre avec ces puissances. La soutiendrons-nous long-temps? L'on peut en douter, j'espère, sans être accusé de lâcheté. Abandonnée à elle-même et à ses propres ressources; traitée en ennemie de tous côtés par la mer, qui lui enlève tout, et qui ne lui rend rien, par son sol même qui lui refuse ses récoltes, qu'opposera la Norwège à la Suède intacte et appuyée des plus grandes puissances de l'Europe? Son courage et ses Alpes, me direz-vous. Eh bien! mais ce courage et ces Alpes étaient les mêmes il y a huit cents ans. Cependant la Norwège fut partagée alors par les rois de Suède et de Danemarck. Soyons impartiaux et consultons notre histoire, elle ne nous flatte pas de l'impossibilité d'un envahissement. La mer seule fournit une frontière véritable, plus salutaire et plus sûre contre l'ennemi. Depuis Thémistocle jusqu'à nos jours, on a vu que ces *remparts de bois* dans lesquels l'oracle ordonna aux Athéniens de se défendre contre les Perses, c'est-à-dire *les vaisseaux*, sont toujours les moyens de défense les plus sûrs. Sur une frontière d'environ cent milles, il n'y a pas partout des Thermopyles, même quand il y aurait partout des Spartiates; et les Alpes ne fermèrent point l'Italie aux Carthaginois conduits par Annibal.

« Supposons un moment que notre début fût heureux; nous n'en serions que plus à plaindre. Les efforts

de la Suède et des alliés redoubleraient en proportion de notre résistance. Car, croyez-vous que la Suède abandonne jamais ses prétentions sur la Norwège, prétentions fondées sur des titres si saints, parce qu'ils sont si justes? Croyez-vous que tant que la Suède ne sera pas forcée à reconnaître notre indépendance, les autres puissances nous traiteront autrement qu'en province révoltée de la Suède? La Norwège pourrait bien, pendant cette lutte désastreuse, fixer l'attention de quelque puissance ennemie de la Suède, qui désirerait faire d'elle un instrument de sa vengeance particulière, une arme d'attaque (comme on l'a fait tant de fois): notre prétendu monarque pourrait être soutenu, comme on a soutenu *Dacke* contre Gustave Ier; il pourrait même, comme lui, recevoir des ambassadeurs et des dépêches; mais, je vous le demande, est-ce bien à une indépendance caractérisée par des actes pareils, aussi honteux dans leurs motifs que malheureux et infamans dans leurs suites, qu'aspire la Norwège? Et pour parvenir à une plus noble indépendance, ne faudrait-il pas forcer la Suède à nous l'accorder; ne faudrait-il pas abandonner ces boulevards naturels qu'on prétend être insurmontables, et qui, à la vérité, font les deux tiers de notre résistance; ne faudrait-il pas attaquer la Suède dans la Suède même, et de cette indépendance faire le prix de nos victoires? Mais, en nous déployant dans les plaines de nos voisins, ne nous exposerions-nous

pas à être coupés de nos montagnes, déjà livrées à l'ennemi, et à être battus totalement ? Et supposons un moment qu'accoutumés tout au plus à la petite guerre, nous puissions obtenir des victoires sur des troupes supérieures en nombre, en tactique et en expérience, fières de leurs nouveaux lauriers, indignées de voir leur patrie attaquée par un peuple déjà soumis par les armes, conduite par des officiers distingués, sous les yeux d'un prince expérimenté et qui ne doit sa gloire qu'à sa sagesse et aux grands calculs de la guerre ; supposons que nous puissions, par des victoires réitérées, conquérir une paix qui nous assurât cette indépendance : cette paix, ne nous le dissimulons pas, ne serait jamais qu'un armistice. La Suède recommencerait bientôt la guerre, toujours avec une nouvelle force ; et la Norwège, couverte de ruines, inondée de sang, finirait par s'estimer heureuse d'accepter la paix, c'est-à-dire sa soumission, aux dépens de tous les droits politiques et sociaux qui font l'indépendance véritable d'un état, et que maintenant elle peut obtenir sans le moindre sacrifice, en se réunissant à la Suède.

De ce tableau peu consolant, mais vrai, passons à cet autre qui se présente naturellement à côté de lui, *aux avantages de l'union de la Suède et de la Norwège*. Il ne faut qu'un coup-d'œil sur la carte et une connaissance très-superficielle de la statistique des deux pays pour reconnaître les avan-

tages de cette union. Sous le *rapport politique*, il n'y a pas sans elle de véritable indépendance pour les deux pays. C'est elle seule qui peut assurer pour toujours le bonheur et la tranquillité de la presqu'île scandinave, en concentrant sa politique au-dedans d'elle, en ne la rendant plus victime ou l'instrument d'une autre, étrangère à ses intérêts. Depuis un siècle, la Norwège ne fait-elle pas bien gratuitement non seulement les guerres du Danemarck contre la Suède, mais aussi celles des puissances qui l'ont influencée? Et ne se trouverait-elle pas toujours dans le même cas, si elle continuait à rester *séparée de la Suède?* car voilà à quoi aboutit l'indépendance dont on parle. Réunis ensemble, ces deux pays, désormais bornés seulement à leur défense maritime, pourraient employer au profit de leur agriculture, de leurs mines, de leurs pêches, de leurs manufactures et de leur commerce, les moyens qu'ils ont épuisés jusqu'ici pour la défense d'une frontière immense, pour se faire la guerre l'un à l'autre, en un mot pour s'entre-déchirer et s'affaiblir mutuellement. En simplifiant ainsi leur défense, ils la rendraient plus facile et plus sûre. Leur force réelle redoublerait en se concentrant et en se développant de concert. Il en est des états comme des hommes: ce n'est que dans une certaine assiette qu'ils se trouvent à leur aise; toute autre les gêne, les inquiète et les tourmente. Pour assurer invariablement

leur bonheur et leur tranquillité, il faut qu'une politique éclairée cherche à leur procurer cette position qui leur convient. Qui ne trouverait point celle de la Suède et de la Norwège, en consultant seulement leur situation géographique? Elle serait sans doute imposante l'attitude qui en résulterait; mais elle n'inspirerait jamais la crainte aux autres puissances, parce que la Scandinavie n'aurait plus rien à désirer au-delà des mers qui baignent ses rivages. L'histoire ancienne et moderne attestant également que toute possession d'outre-mer n'est qu'une possession précaire, qu'un germe de discorde continuelle avec le voisin continental, l'indépendance de la Scandinavie serait toujours respectée par les autres puissances, par le même principe qui lui ferait respecter la leur.

« Sous des *rapports commerciaux et économiques*, les avantages seraient plus grands qu'on ne le pense généralement. La Norwège ne produit pas tout le blé qu'il lui faut. Le cultivateur suédois en consomme souvent par la fabrication de l'eau-de-vie plus qu'il n'en faudrait à la Norwège. Maintenant il ne serait plus embarrassé de son superflu. Trouvant toujours un débouché sûr et avantageux, il ajouterait par des défrichemens annuels à ses récoltes abondantes, et de cette manière l'agriculture suédoise, avançant déjà si heureusement vers la perfection, parviendrait dans peu à fournir à la Norwège

le blé dont elle a besoin. La Suède a des fabriques et des manufactures qui nous manquent, et qui perfectionnent avec succès une grande quantité de nos productions. Les poissons de la Norwège sont un article d'une consommation indispensable à la Suède. Voilà des objets considérables d'un commerce d'échange intérieur et d'un cabotage très-lucratif. Les navires de la Norwège ne suffisent point à l'exportation de ses produits. La navigation suédoise y suppléerait éminemment. Les communications intérieures font en Suède un objet principal de l'attention du gouvernement : des canaux et des fleuves navigables apportent déjà ou apporteront bientôt jusque dans notre voisinage les produits de la Suède et ceux de la Baltique. D'autres communications ne manqueront pas d'être établies, qui nous rapprocheront encore plus l'un de l'autre. La nature elle-même nous fera voir qu'elle ne nous a point séparés autant qu'une politique astucieuse nous l'a voulu faire accroire.

« Tout parle donc en faveur de cette union : la politique, qui, d'accord enfin sur ce point avec notre loyauté, la demande à haute voix ; l'histoire, qui nous atteste que nous avons tous la même origine, que notre formation sociale s'est opérée en même temps, que nos révolutions politiques et religieuses ont été les mêmes, que nous avons les mêmes mœurs, que nous avons été unis autrefois ; que dis-je ? qu'un

leurs véritables intérêts, ils écouteront la voix du devoir, de la raison et de l'humanité : ils éviteront une guerre qui ne peut que leur être funeste, et ils n'exposeront pas leur pays à être ravagé pour satisfaire l'ambition de quelques individus.

« Le roi de Danemarck a cédé ses droits sur la Norwège. Jamais cession n'a été plus solennelle. J'ai toujours espéré de voir cette union terminée; mais je n'en ai jamais été plus certain qu'aujourd'hui. Garantie par toute l'Europe, elle sera bientôt consommée si nous agissons avec fermeté. Nos moyens sont grands; notre armée est brave et aguerrie; l'amour entre le peuple et le roi n'a rien à craindre des événemens. Je vous quitte pour très-peu de temps; je vais combattre pour vos intérêts, pour assurer la liberté et l'indépendance de la Suède. »

Le prince royal est parti, le 12 dans l'après-midi, avec le duc de Sudermanie, pour se rendre sur les frontières et prendre le commandement de l'armée destinée à agir en Norwège. Le roi et la reine se sont mis en route, le 18, pour aller faire un voyage dans la partie occidentale du royaume. On a publié à cette occasion une proclamation du roi, qui régle l'administration du gouvernement pendant son absence.

Gothembourg, le 16 juillet.

Tout espoir de paix est évanoui. Les quatre commissaires anglais, russe, autrichien, prussien, sont de

retour de Christiania sans avoir obtenu le moindre succès dans leur négociation. Le nouveau roi de Norwège, le prince Christian, a résisté à toutes les observations et même à toutes les instances qu'on a pu faire au nom des puissances alliées. On ne doute plus que les hostilités ne commencent incessamment. Le prince royal de Suède pousse les préparatifs avec une extrême activité; le prince Christian n'est pas oisif non plus : toutes les forteresses de la Norwège sont mises dans le meilleur état de défense, surtout celle de Frédérikshall, qui est imprenable et qui défend ce royaume du côté du sud.

On est maintenant curieux de savoir quel parti vont prendre les puissances alliées, et si elles fourniront des secours à la Suède. La Russie s'est engagée, par le traité d'Abo, à fournir un corps auxiliaire de 18,000 hommes, pour aider la Suède à conquérir la Norwège, après que les voies de négociation auraient été épuisées.

---

*Proclamation du prince royal de Suède, à ses frères d'armes.*

Au quartier-général de Wennersborg, le 17 juillet 1814.

Soldats! il y a six mois que vous étiez maîtres des duchés de Schleswig et de Holstein; la place de Frédéricksort avait capitulé, et la forteresse de Gluckstadt,

Ces grands sacrifices ne furent faits au Danemarck que parce qu'il promit que vous reconnaîtriez paisiblement et sans opposition l'autorité du roi de Suède, et vous les apprécierez en lisant les traités qui avaient réuni contre l'ennemi général la Suède, la Russie, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche. Norwégiens! si dans ce siècle ces traités pouvaient être éludés par des nations civilisées, il n'existerait plus de bonne foi sur la terre.

A l'époque où votre gouvernement fournit à la France plusieurs milliers de matelots pour monter des vaisseaux de guerre, la Suède reconnut l'indispensable nécessité de se rendre indépendante du continent. Elle refusa de s'humilier devant l'idole du jour; et s'appuyant avec confiance sur elle-même et sur ses lois constitutionnelles, elle osa les invoquer en faveur de ses enfans, et elle rejeta la demande d'un pareil nombre de matelots. Elle fit plus : elle s'unit, à l'époque la plus critique que présentent nos annales, à un monarque dont Napoléon avait résolu la perte. Elle est fière maintenant d'avoir devancé l'opinion de tant de peuples.

Norwégiens! les petits états sont toujours les jouets des plus puissans. Vous ne pouvez pas former un gouvernement isolé; et la pensée de l'homme qui vous égare est de réunir un jour la couronne de Norwège à celle de Danemarck. Mais la nature, d'accord avec la saine politique, veut que les Norwé-

giens et les Suédois soient amis et frères. C'est aussi en frères que les Suédois veulent vivre avec vous. Réunies et se prêtant un mutuel appui, la Suède et la Norwège présenteront de tout côté un front inexpugnable. Isolées et désunies, elles auront tout à redouter et d'elles-mêmes et des autres. Voyez l'Angleterre : cette île si célèbre a fondé sa prospérité sur une semblable union. Celle de la Norwège à la Suède est garantie par les premières puissances du monde.

Une expérience de plusieurs siècles prouve que les divisions du Nord ont toujours entraîné sa ruine. Cette idée avait frappé le grand Gustave. Après avoir préparé la paix de l'Europe et affermi la religion, son projet était d'opérer votre union avec la Suède. La mort trompa cette attente. Les conséquences en ont été funestes pour vous.

Norwégiens! après la mémorable bataille de Leipsick, vos intérêts ont dû vous dire que votre union à la Suède pouvait seule faire votre bonheur et fonder votre sûreté. Les grandes puissances veulent cette union. Toutes ont reconnu qu'il était temps de mettre un terme aux dissensions qui résultaient de la séparation des deux peuples. Voulez-vous seuls vous opposer à la volonté générale? voulez-vous seuls combattre les Suédois et les souverains qui ont garanti votre union avec nous? Leur gloire, leurs intérêts, la sainteté des traités enfin, demandent qu'elle s'effectue.

J'arrive au milieu de vous avec l'espérance que vous traiterez en frères cette brave armée que je ramène d'une campagne aussi glorieuse qu'étonnante. Ni cette armée, ni celle qui depuis un an était stationnée sur vos frontières, ne désirent des lauriers qui devraient être teints de votre sang. Les Suédois sont, comme vous, membre de la famille scandinave, et des combats livrés entre les deux peuples répugnent également à la nature, à la raison et à la saine politique.

Norwégiens! ne vous laissez pas animer par les instigations d'individus qui n'ont en vue que leur intérêt personnel ; ne sacrifiez pas le bien-être de votre patrie aux illusions trompeuses qu'ils vous présentent. Ouvrez les yeux sur les dangers où vous précipite une ambition criminelle. La Suède ne posera point les armes qu'elle n'ait opéré une réunion nécessaire à sa sûreté et à son repos. Vous pouvez prévenir les malheurs d'une guerre qui ne peut être utile qu'à vos séducteurs. Portez votre pensée sur l'avenir qui vous attend, et sur la gloire et la prospérité qui doivent résulter de l'union des deux peuples.

Norwégiens! rejetez donc une influence et des erreurs également indignes de vous! Que la volonté nationale parle ; que cette volonté fixe ses lois sous l'égide d'un roi éclairé et bienfaisant! Il vous offre, avec l'éloignement de toute espèce de guerre, l'indépendance, la liberté et la garantie de tous vos pri-

viléges. Votre loyauté en sera le gage; ses vertus en sont les garans.

Stromstadt, le 28 juillet 1814.

L'amiral-général, baron Peike, a mis à la voile avant-hier, pour attaquer les flottilles norwégiennes, stationnées près des îles d'Hwaloe. L'ennemi était rangé en ordre de bataille; des vents contraires, le calme qui suivit, mais principalement les forts courans dont ces parages sont remplis, ont empêché les bâtimens suédois de s'approcher, et les ont forcés à jeter l'ancre. Pendant la nuit, les chaloupes canonnières ennemies se sont retirées vers l'archipel, entre les îles d'Hwaloe et Frédérickstadt. Les troupes suédoises, sous les ordres du général Morner, occupent les îles d'Hwaloe, la clef du golfe de Christiania. Le colonel Hay a débarqué dans la partie septentrionale de l'île de Sands, le colonel Skjoldebrand dans celle du midi, et le major Hay dans l'île Nerfoël. L'ennemi y a laissé beaucoup d'effets, et jeté à la mer plusieurs pièces de canon.

L'île de Krageroe, située à l'entrée du port de Frédérickstadt, sera attaquée demain; en attendant, la flottille ennemie restera hors d'activité jusqu'au moment où elle sera prise ou brûlée.

*Ordre du jour.*

Le prince royal rappelle à l'armée que les Suédois, en combattant les factieux et les étrangers qui ne veulent que les malheurs de la Norwège, ne font pas la guerre aux Norwégiens. L'armée doit les aimer et les protéger; leurs propriétés seront mises sous la sauve-garde de sa probité et de sa bonne discipline. Les généraux de division seront personnellement responsables de l'infraction de cet ordre. Toute réquisition de bétail et de vivres, dans les contrées où les habitans se soumettront, doit être payée comptant.

Le roi, malgré son grand âge, a quitté Uddevalla pour se rendre à bord du vaisseau de ligne *Gustave-le-Grand*. S. M. y a fait arborer son pavillon; elle prendra en chef le commandement de la flotte, et va assurer par sa présence la reddition de la Norwège.

BULLETINS DE L'ARMÉE SUÉDOISE.

Au quartier-général à Westgaerd, le 6 août 1814.

Le 30 juillet, le feld-maréchal comte d'Essen passa la frontière à la tête de 20,000 hommes, et occupa Berby et Graesbaka. L'ennemi se retira sur tous les points sans faire une grande résistance. Le même jour,

le prince royal, accompagné du prince Oscar, duc de Sudermanie, fit une grande reconnaissance. Le 31, le général Galms entra également avec son corps d'armée en Norwège; et se porta en avant jusqu'à une lieue et demie de la forteresse de Kongswingen.

Le 1er août, le général Manstroem fut détaché pour aller reconnaître Tisterdal; mais il trouva le pont rompu sur la petite rivière qui s'y trouve : le général la fit passer à quelques bataillons à pied. L'ennemi, effrayé de ce mouvement, se retira précipitamment, et nous fîmes 45 prisonniers. A cette occasion nous avons eu 3 morts et 13 blessés. Le comte d'Essen fit d'abord construire un pont.

Le 2 août, la division du général Sandels pénétra dans le Jugenthal. Il rencontra quelques bataillons et quelques escadrons, qui se retirèrent également sans résister beaucoup. Le 4 août, le quartier-général arriva à Westgaerd. S. A. R. fut instruite que l'ennemi, fort de 5 à 6,000 hommes, s'approchait pour aller débloquer la forteresse de Frédérickstadt, investie depuis hier par le général Wegesack. Elle fit d'abord ses dispositions, et ordonna au général Wegesack d'attaquer l'ennemi; ce qu'il fit avec beaucoup de courage et d'intelligence. Lorsque le commandant de Frédérickstadt apprit cet événement, il demanda à capituler La capitulation eut lieu en effet, et fut signée du lieutenant-colonel norwégien d'Ilials, et des colonels suédois Klins et Skjoldebrand. La

roi, pour donner à la flotte des marques de sa satisfaction, a fait différentes promotions. S. A. R. le prince héréditaire et le duc de Sudermanie, accompagnés d'une partie de l'état-major-général, ont entrepris une reconnaissance vers le pont de Kiœlberg. S. A. R. s'arrêta quelque temps près d'un sous-officier du régiment de Dahl, qui avait été grièvement blessé dans l'affaire de la veille, et lui marqua beaucoup d'intérêt. Ce prince lui parla avec bonté, et lui promit de prendre soin de sa famille.

Le sous-officier, attendri jusqu'aux larmes, recueillit ses forces, et lui répondit : « Je suis assez récompensé par la bonté que me témoigne V. A. R. Si j'avais mille vies, je les sacrifierais volontiers pour V. A. » Toute l'armée partage les sentimens de ce brave militaire.

Nous sommes maintenant en possession de toute la rive gauche du Glommen, depuis le lac Oejern jusqu'à Frédérickstadt. Les généraux Wegesack et Cederstrœm sont à Askim. Le général Kederstjerna est à Grœnsund. Le feld-maréchal comte d'Essen a son quartier-général à Hafslund. On envoie un corps par Aremark, Oerjebro, Orvalskoy et Ramskoy, pour soutenir le général Gahn. La flotte suit la côte pour gagner la baie de Christiania, et soutenir les opérations de l'armée.

Des esprits turbulens ont tâché de répandre différens bruits dans le pays, entre autres que tous les

Norwégiens que nous trouvons doivent être emmenés en Suède. La bonne discipline qui règne dans l'armée; le caractère des soldats suédois toujours disposés à respecter les propriétés; la manière amicale dont ils se sont montrés envers les paysans et les soldats norwégiens, prouvent combien ces bruits sont destitués de fondement. Le prince héréditaire a inspiré de la confiance à tous les cœurs par sa bonté et son affabilité. Il a réveillé, dans tous ceux qui ont eu accès auprès de lui, un vif sentiment de leurs devoirs. Excepté un évêque, Danois de naissance, et deux ou trois autres prêtres que cet évêque a égarés, tous les membres de cet ordre respectable ont montré, par leur conduite et la sincérité avec laquelle ils ont harangué leurs communes, qu'ils sont de dignes ministres de la divinité, de la paix et de la vérité. Des soldats et des individus de la *landwher*, qui ne veulent point faire la guerre contre les Suédois, abandonnent en foule les drapeaux d'un parti illégal, et passent de notre côté. Les généraux et les officiers danois, qui sont à la tête des troupes norwégiennes, cherchent à prolonger de toutes les manières possibles l'erreur de l'armée et du peuple; mais le moment n'est pas éloigné où le peuple et l'armée se vengeront d'eux. Les femmes vont aux avant-postes, ayant à la main des proclamations du roi, du prince héréditaire, pour chercher leurs maris et les ramener dans le sein de leurs familles.

ment. L'expédition navale contre Bogen sera contremandée à temps. Le général Snormain venait de donner les ordres de planter les échelles pour l'assaut contre Frédérikshall, lorsque le commandant reçut du prince Christian l'ordre de rendre la place. La garnison, montant à 1,100 hommes, retourne chez elle pleine de joie. Leur gouverneur, le général Phine, est Danois, et les retient avec peine en ordre. La diète va s'assembler sur-le-champ. L'union de la Suède à la Norwège sera effectuée et rendra la paix au Nord. S. A. R. le prince royal a exprimé sa haute satisfaction au feld-maréchal et à toute l'armée, aussi bien qu'à l'amiral et aux officiers de la marine.

---

*Texte de la convention passée entre le prince royal de Suède, au nom du roi d'une part, et le gouvernement de Norwège de l'autre part, à Moss, le 14 août 1814.*

Art. 1^er^. S. A. R. le prince Christian convoquera, le plus tôt possible, les États-généraux de Norwège, dans les formes prescrites par la constitution existante. La diète sera ouverte les derniers jours de septembre, ou dans les huit premiers jours d'octobre.

2. Le roi de Suède communiquera directement avec la diète par un ou plusieurs commissaires à son choix.

3. Le roi de Suède promet d'accepter la consti-

tution faite par les députés de la diète d'Eisdwold. S. M. pourra seulement proposer les changemens qu'elle croira nécessaires à l'union des deux royaumes, et s'engage à ne les arrêter que de concert avec la diète.

4. La diète se tiendra à Christiania.

5. S. M. le roi de Suède déclare que personne ne sera inquiété directement ni indirectement pour avoir exprimé des opinions contraires à l'union des deux royaumes. Les fonctionnaires civils et militaires norwégiens et étrangers seront traités avec égards et politesse. Aucun ne sera inquiété pour ses opinions. Ceux qui refuseront de continuer à servir seront pensionnés, conformément aux lois du pays.

6. S. M. le roi de Suède emploiera ses bons offices auprès de S. M. le roi de Danemarck, pour l'engager à révoquer les ordonnances ou édits qu'il a promulgués depuis le 14 janvier 1814, contre les fonctionnaires publics, et le royaume de Norwège en général.

Fait à Moss, le 14 août 1814.

Ratifié, CHRISTIAN-FRÉDÉRIC.

---

*Texte de la convention entre les armées suédoise et norwégienne, conclue à Moss le 14 août.*

Art. 1^er^. Les hostilités cesseront par terre et par mer entre les armées et les flottes suédoises, et les armées et flottes norwégiennes, depuis le jour de la

signature de la présente convention jusqu'à quinze jours après l'ouverture de la diète, avec huit jours de notification au-delà de ce terme.

2. Le blocus des ports de la Norwège sera levé du jour de la signature de la présente convention. L'importation et l'exportation seront libres, en ayant égard aux droits des douanes norwégiennes.

3. Si la forteresse de Frédéricksteen n'a pas déjà capitulé, elle sera immédiatement rendue, avec les ouvrages qui en dépendent, aux troupes de S. M. suédoise. La garnison sortira de la forteresse avec armes, bagages et tous les honneurs militaires. Les officiers pourront se rendre où bon leur semblera. Les soldats retourneront chez eux. Tous promettront de ne plus servir contre les troupes de S. M. suédoise.

4 et 5. Ces articles déterminent la ligne de démarcation, et stipulent que les troupes nationales norwégiennes seront licenciées et renvoyées dans leurs provinces respectives. Il ne sera conservé que quatre régimens et une brigade d'artillerie.

6. Il ne restera en Norwège que deux divisions suédoises, avec la cavalerie et l'artillerie en proportion. Le reste de l'armée retournera en Suède.

7. La partie de l'armée norwégienne restant sous les armes se retirera dans deux jours dans les lignes de démarcation. L'armée suédoise retournant dans son pays commencera son mouvement aussitôt que possible.

Les articles 8 et 9 contiennent des dispositions pour

le rétablissement réciproque de l'harmonie entre les deux armées ; pour la cessation des contributions et réquisitions, et pour la délivrance des prisonniers.

L'article 10 stipule, pour la liberté des délibérations de la diète, que ni les troupes suédoises ni les troupes norwégiennes n'approcheront de trois milles du lieu où elle se tiendra.

11. Pour prévenir toute effusion de sang, un armistice provisoire sera immédiatement signé.

12. Le pavillon norwégien sera respecté pendant la durée de l'armistice.

Ratifié, CHRISTIAN-FRÉDÉRIC.

Je ratifie la présente convention, et saisis avec plaisir la première occasion de donner une preuve de mes sentimens envers la nation norwégienne et l'armée.

CHARLES-JEAN.

---

Il était impossible au prince Christian-Frédéric de résister, avec ses faibles moyens, aux armes réunies de la Suède, de l'Angleterre et de la Russie. Il abdiqua donc la dignité royale, et demanda pour la nation norwégienne l'exercice d'un droit qui lui était acquis, celui de se donner des lois et une constitution. Cette demande ayant été accordée, le storting (1) dé-

(1) Storthing, assemblée nationale ou états-généraux du royaume.

libéra sur l'acte constitutionnel, sur l'union avec la Suède, et sur l'élection du roi Charles XIII au trône constitutionnel de Norwège. Ces délibérations importantes durèrent plusieurs mois; elles se terminèrent enfin à la satisfaction de tous les partis.

Le roi Charles XIII aurait pu, en vertu de la force et de l'appui des puissances alliées, exiger des Norwégiens une soumission absolue, et ne leur accorder de constitution que celle qu'il aurait bien voulu octroyer *de proprio motu*. Il préféra ajouter de nouveaux droits à ceux qu'ils avaient déjà, et reçut la couronne des mains des représentans de la nation.

Le 4 novembre 1814 sera célèbre à jamais dans les fastes de la Scandinavie: ce jour vit la nation norwégienne décréter, par l'organe de ses représentans vraiment libres, son vœu d'être unie à la nation suédoise; c'est en ce jour que deux peuples issus de communs aïeux, parlant la même langue, déjà liés par une entière conformité de mœurs, de caractère et de religion, ont enfin serré la main l'une de l'autre, et ont pu se dire: *il n'y a plus de Dovre*, avec plus de vérité que Louis XIV qui, après son pacte de famille avec l'Espagne, avait dit autrefois: *il n'y a plus de Pyrénées*. Cette réunion avait été l'objet constant des efforts des rois les plus célèbres de la dynastie des Wasa: ils avaient toujours échoué; des obstacles insurmontables s'étaient opposés à leurs vues, ou plutôt les peuples, rarement consultés alors sur

leurs intérêts, égarés même par ceux qui voulaient les tenir dans l'asservissement, ne furent jamais libres d'émettre leur vœu. Ainsi des siècles s'étaient écoulés avant que deux états, unis par la nature et qui auraient toujours dû l'être par une saine politique, eussent mis en commun leurs destinées pour monter enfin au rang qui leur appartient parmi les puissances de l'Europe. Ce but glorieux, le prince royal l'a atteint en peu de jours à la tête d'une armée victorieuse. Il pouvait conquérir, il ne voulut que pacifier; jaloux d'épargner le sang des deux peuples, il sut conserver aux Suédois tout l'avantage en employant la tactique des mouvemens plutôt que celle des chocs.

Après l'armistice du 14 août et la convention de Moss, qui indiqua la ville de Christiania pour la réunion du storthing de Norwège, ce petit coin du monde offrit un spectacle imposant et digne de fixer les regards des amis de la liberté. On vit d'une part un peuple, naguère esclave, parler hautement de ses droits, en assurer le maintien par des institutions sages, et passer tout d'un coup de l'enfance de la liberté à ces hautes conceptions politiques qui paraissaient n'appartenir qu'à l'âge mûr des nations; et de l'autre, un prince dont la main déposait le glaive pour aider les Norwégiens à se relever, qui, respectant l'indépendance de leurs représentans, se tint éloigné de trente lieues avec son armée, de peur d'influencer les délibérations. Mais ce peuple, éclairé par la lumière

du siècle, était déjà à la hauteur de sa nouvelle existence politique; mais ce prince, nourri dans les principes de la liberté, ne voulait régner que par elle et avec elle. C'est donc à ces idées libérales tant critiquées que l'Europe a dû le premier exemple d'une nation qui se donne de son propre mouvement, par un contrat librement consenti, et obligatoire pour les deux parties; d'un chef suprême qui accepte le contrat avec toutes ses conditions, quand il peut, comme tant d'autres, imposer les lois de la force et faire valoir un acte de cession. Puisse ce grand exemple se renouveler souvent pour le bonheur du monde! Déjà l'on peut dire que la liberté norwégienne a enfanté la liberté polonaise.

Le ciel devait peut-être aux vertus de Charles XIII, dernier rejeton d'une des plus illustres familles (1) qui aient occupé le trône, de voir s'accomplir sous son règne le vœu de ses ancêtres, de ces glorieux fils de Wasa, le plus légitime des rois, puisque la couronne lui fut donnée par la nation qu'il avait affranchie du joug des étrangers. Nous n'insérerons ici qu'un petit nombre des actes nombreux qui ont été publiés à

(1) Le roi Charles XIII, à la suite de la révolution de 1809, a dit lui-même, au milieu des états-généraux de Suède: *Je suis le dernier des Wasa.* Le temps dévoilera les causes secrètes de cette fameuse révolution, et mettra dans tout son jour la justesse de cette expression du roi.

l'occasion de la réunion de la Norwège, mais nous donnerons en entier la constitution décrétée par le storthing et acceptée par le roi.

*Proclamation du prince royal de Suède, aux députés du storthing à Christiania.*

Fredrikshall, le 7 novembre 1814.

Messieurs! les Suédois ont combattu à regret contre vous. La guerre était sans but, du moment où votre chef offrait de remettre le pouvoir entre les mains de la nation.

Le roi n'a pas voulu se prévaloir de ses droits. Constant dans la marche qu'il s'était tracée, plus heureux de régner sur une nation libre que sur un peuple soumis par les armes, il vous a laissé le temps de discuter sur les grands principes qui constituent la liberté et l'indépendance des états. J'ai été instruit de l'esprit qui a dirigé l'assemblée. S'il y a eu quelques erreurs de principes, j'ai eu la satisfaction de reconnaître une bonne foi parfaite. Remercions la Providence de nous avoir indiqué la règle de nos devoirs, et songeons que nous avons les mêmes intérêts à défendre, les mêmes dangers à courir, la même gloire et la même prospérité à espérer.

J'accède bien volontiers à vos désirs, et je partirai demain avec mon fils pour Christiania.

*Proclamation du prince royal de Suède, à ses frères d'armes.*

Au quartier-général de Fredrikshall, le 8 novembre 1814.

Soldats ! depuis long-temps votre premier vœu, comme celui de tous vos compatriotes, était l'union des peuples scandinaves. C'est pour atteindre ce grand but que nous avons pris les armes. La Providence a couronné nos efforts, nos espérances ont été remplies : désormais les Suédois et les Norwégiens ont les mêmes intérêts à défendre, la même gloire à soutenir, et le même avenir deviendra pour eux le prix des mêmes vertus. Soldats ! un des plus beaux momens de ma vie est arrivé : celui où, au nom du roi et de la patrie, j'ai à vous exprimer leur reconnaissance pour la bravoure, la discipline, et l'excellente conduite par laquelle, en vous montrant dignes de vos ancêtres, vous avez rendu le nom suédois aussi chéri que respecté. Retournez dans vos foyers ; portez dans l'exercice des devoirs du paisible citoyen le même amour de votre pays, la même obéissance aux lois, qui vous ont distingués comme guerriers, et la bienveillance de votre roi et l'estime de vos concitoyens seront votre digne récompense !

*Discours du prince royal de Suède, prononcé dans le storthing, le* 10 *novembre* 1814.

Messieurs ! le roi a vu s'accomplir les vœux qu'il n'a cessé de former pour le bonheur et l'indépendance de la presqu'île scandinave ; les deux peuples ont abjuré leurs longues et malheureuses inimitiés, et désormais ils ne connaîtront de rivalité que dans leur amour pour leur commune patrie. En concourant à ce grand but, Messieurs, vous vous êtes acquis des titres sacrés à la bienveillance de Sa Majesté, et à la reconnaissance de vos concitoyens.

Il était réservé au roi la double gloire de voir deux peuples libres lui offrir la couronne par leurs vœux spontanés et unanimes. Il ne fit point valoir, envers les Suédois, les droits de sa naissance ; de même il a préféré, à ceux que lui avaient acquis les traités les plus solennels, les titres plus doux et plus chers à son cœur, qu'il pouvait retirer de votre amour. Le roi a toujours voulu qu'égaux en droits, les Norwégiens et les Suédois pussent jouir des mêmes avantages constitutionnels ; et la nouvelle loi fondamentale que vous venez d'adopter, de concert avec le roi, servira tout à-la-fois de garantie à votre liberté et de preuve à l'Europe, des vues libérales et de la modération de votre souverain.

Vous répondrez, Messieurs, à la juste confiance

qu'il a placée en vous. Vous guiderez ce peuple loyal; et après avoir rempli avec zèle vos fonctions de législateurs, vous allez concourir, par vos lumières et par vos efforts, à faire aimer le gouvernement que vous vous êtes donné.

Afin d'en préparer les moyens, il est essentiel d'éclairer la nation sur sa situation et sur ses espérances. Il faut qu'elle n'attribue point à l'autorité nouvelle des maux qui lui sont étrangers; il faut que le peuple sache en quel état le roi a trouvé vos finances et votre administration, pour pouvoir juger impartialement des améliorations qui doivent être la suite naturelle de son gouvernement. Vous recevrez, Messieurs, une proposition sur la mesure préparatoire qui sera nécessaire à cet égard.

L'union entre la Suède et la Norwège est fondée sur notre situation géographique, sur le caractère national des deux peuples, sur leur intérêt réciproque, et sur la sagesse qui préside à leurs délibérations : je dis plus, sur l'amour qu'ils portent tous deux à la liberté individuelle, aux droits de la propriété et au gouvernement représentatif. Aussi nous resterons toujours deux nations unies et indépendantes. Satisfaits des limites que la nature nous a prescrites; pénétrés de la grande vérité, qu'au-delà de ces bornes il ne peut exister de véritable bien pour nous, notre politique sera de ne point provoquer la guerre, et de maintenir religieusement la bonne harmonie qui existe

avec toutes les puissances. Puisque la Providence a mis dans le même cercle notre bonheur et nos devoirs, je ne crains point de prendre, à la face de l'univers, l'engagement solennel qu'aucune domination étrangère ne viendra souiller votre sol, ni attenter à vos droits.

Messieurs, le roi accepte la constitution telle qu'elle a été convenue entre vous et les commissaires de Sa Majesté. Elle se réserve de présenter, à la sanction des états-généraux de la Suède, les articles qui motiveront des changemens ou des modifications dans la constitution suédoise.

C'est au nom du roi que je vous remets maintenant, Messieurs, son serment de gouverner le royaume de Norwège d'après sa constitution et ses lois, et je vous invite de prêter votre serment à Sa Majesté.

Le pacte qu'elle a contracté avec le peuple norwégien va donc recevoir son complément définitif. Puisse la Providence, qui veille aux destinées des empires, bénir ce moment solennel, qui ouvre aux deux peuples de la péninsule scandinave une nouvelle carrière de gloire et de prospérité. Je seconderai les efforts paternels du roi pour le bonheur des Norwégiens, et je transmettrai à mon fils les sentimens d'amour et d'affection que je leur porte. Au milieu du fracas des armes, et lorsque, sur le sol germanique, je marchai avec les alliés de la Suède pour m'opposer à la plus effroyable tyrannie qui ait jamais pesé sur l'Europe,

je ne voyais, pour prix de mes travaux, que le moment actuel; et la palme pacifique que je reçois en ce jour des mains d'un peuple libre est plus satisfaisante à mon cœur que tous les lauriers de la victoire.

Je vous renouvelle, Messieurs, l'assurance de mes sentimens. Ils sont aussi vrais que profondément gravés dans mon cœur.

## DÉCLARATION.

**Christiania, le 12 novembre 1814.**

Nous, CHARLES, par la grâce de Dieu roi de Suède, de Norwège, des Goths et des Vandales, etc., etc., duc de Schleswig-Holstein, comte d'Oldembourg, etc., à tous nos sujets habitans du royaume de Norwège.

Nous remplissons maintenant un devoir cher à notre cœur, en vous instruisant que l'assemblée nationale du royaume de Norwège nous ayant, le 4 de ce mois, unanimement reconnu et élu roi constitutionnel de Norwège, nous avons hier, par notre fils bien aimé Charles-Jean, prince royal de Suède et de Norwège, et généralissime des forces de terre et de mer des deux royaumes, remis à l'assemblée notre serment de gouverner le royaume de Norwège d'après sa constitution et ses lois, et reçu le serment de l'assemblée à nous et à la constitution.

Le grand but de nos vœux est ainsi rempli, et le dernier sceau est imprimé sur la réunion entre les

deux peuples de la péninsule scandinave. Norwégiens ! dès ce jour vous avez des titres sacrés sur notre cœur et sur notre sollicitude paternelle. Vous répondrez, par votre fidélité et par votre attachement, aux nouvelles obligations que nous allons remplir envers vous, et vous nous préparerez ainsi la récompense la plus douce qu'un bon roi puisse désirer.

La loi fondamentale que vos représentans ont adoptée de concert avec nos commissaires, et que nous avons solennellement reçue et approuvée, servira à la fois de garantie à vos droits et à votre prospérité future. Souvenez-vous que ces avantages précieux ne sont conservés que par le respect pour la religion et pour l'ordre social, et que la sainteté des droits repose toujours sur l'accomplissement fidèle des devoirs qu'on s'est imposé. Nous reconnaissons les difficultés que nous avons à surmonter; mais nous avons l'espoir consolateur que, secondés par les lumières et l'énergie de citoyens patriotes, nous parviendrons successivement à effacer la mémoire et les effets d'une guerre longue et désastreuse.

C'est en encourageant l'agriculture, en donnant au commerce une activité non interrompue, que la fortune publique reprendra peu à peu de nouvelles forces. La réunion entre la Suède et la Norwège, rassemblant dans un même faisceau les forces jusqu'ici séparées des deux pays, donne le motif le plus puissant et les moyens les plus sûrs de maintenir la paix. Les

peuples de la presqu'île scandinave ont, dans leur enceinte, la force de défendre leur indépendance et leurs lois ; hors de ces limites, ils n'ont à attendre aucun avantage réel.

Que la Providence bénisse nos efforts paternels pour votre bonheur ! Union de volonté et de résolution, obéissance aux lois, énergie contre l'oppression, voilà les bases les plus sûres pour l'existence des états ; c'est par elles que le Nord, sous toutes les vicissitudes à venir, maintiendra son nom, sa liberté et sa gloire, défendu par la mer, ses montagnes et le courage de ses enfans.

Christiania, le 11 novembre 1814.

CHARLES-JEAN.

D'après l'autorisation de mon très-gracieux souverain et seigneur.

PESCHER.

*Discours prononcé par le prince royal de Suède et de Norwège, à la clôture du storthing.*

Christiania, le 26 novembre 1814.

Messieurs, vous avez vu les intentions paternelles du roi, manifestées par la sanction de la loi constitutionnelle qui assure la liberté du peuple norwégien. Si, dans une transaction, en passant subitement d'un gouvernement arbitraire à un gouvernement fondé sur les lois, des craintes et des inquiétudes se sont

quelquefois mêlées aux vœux que vous avez exprimés, elles doivent être attribuées au souvenir du temps et des circonstances qui n'existent plus. Vous étiez animés du zèle de défendre les droits du peuple; le roi, guidé autant par ses propres sentimens que par la libre constitution de la Suède, résolut de les reconnaître. Les peuples qui ont suivi d'un œil attentif vos délibérations verront dans leur cours et dans leur résultat la sainteté des promesses du roi, et son respect pour la liberté nationale; et ils reconnaîtront que la sagesse de Sa Majesté vous a sauvés des deux malheurs de l'anarchie et du despotisme.

Contens des progrès successifs de notre commerce et de notre agriculture, nous ne briguerons jamais d'autre gloire que celle d'occuper dans les annales de l'histoire la place d'un peuple heureux.

Mais, tandis que la paix est notre unique but, nous ne devons pas oublier que le moyen le plus sûr de la maintenir repose dans notre courage. Le devoir de défendre la patrie guide le guerrier dans sa noble carrière, et lui donne les droits à l'estime de ses concitoyens, qui est la plus belle récompense des dangers que le soldat affronte.

Le roi, accoutumé à régner sur un peuple libre, a reconnu avec une vive satisfaction les droits que la constitution accorde à l'honorable classe des laboureurs, dont les travaux nourrissent les villes et dont les bras défendent la patrie.

Messieurs, le storhting extraordinaire ayant terminé ses délibérations, je déclare au nom du roi, et en vertu du droit que le pacte constitutionnel donne à Sa Majesté, que les sessions sont finies. En retournant dans vos demeures paisibles, chacun de vous, fort de sa conscience et heureux d'avoir assuré l'indépendance de sa patrie et la liberté de ses concitoyens, devra se rappeler que la force de l'état repose dans l'ordre et la concorde, et doit être cimentée par l'obéissance générale à la loi. Le premier devoir d'un monarque est de faire religieusement respecter cette souveraine des rois et des peuples. Jamais les habitans du Nord n'ont donné l'épithète de bonté à une faiblesse sans énergie. Montrez-vous dignes descendans de vos respectable pères. Ayez, comme eux, le bien de la patrie pour but de toutes vos actions; transmettez comme eux à vos enfans la doctrine, que la stricte exécution de leurs devoirs est la plus sûre garantie de leurs droits. Retournez aux occupations que vous avez quittées pour répondre à la confiance publique. La crainte de Dieu est la seule crainte que doivent connaître des hommes libres. Qu'elle vous accompagne dans vos travaux et guide vos actions! Alors le bonheur fixera son domicile parmi vous, et la liberté de la Scandinavie sera aussi inébranlable que ses montagnes.

Que Dieu protège le roi et ses deux royaumes, et vous ait tous, Messieurs, en sa sainte et digne garde!

# CONSTITUTION DE NORWÈGE.

## TITRE PREMIER.

### *De la forme du gouvernement et de la religion.*

ART. Ier. Le royaume de Norwège est un état libre, indépendant, indivisible et inaliénable, uni à la Suède sous un même roi. La forme de son gouvernement est limitée, héréditaire et monarchique.

II. La religion luthérienne évangélique continuera d'être la religion dominante du royaume; ceux des habitans qui la professent sont tenus d'y élever leurs enfans. Les jésuites et les ordres monastiques ne seront point tolérés dans le royaume. L'entrée du royaume sera toujours, comme par le passé, interdite aux Juifs.

## TITRE SECOND.

### *Du pouvoir exécutif du roi et de la famille royale.*

ART. Ier. Le pouvoir exécutif réside dans la personne du roi.

II. Le roi professera toujours la religion luthérienne évangélique; il la maintiendra et la protégera.

III. La personne du roi est sacrée; il ne peut être ni blâmé ni accusé; son conseil est responsable de son gouvernement.

IV. La succession est linéale et agnatique, telle qu'elle est déterminée par l'ordre de succession décrété par les états-généraux de la Suède, et sanctionnée par le roi en l'acte du 26 septembre 1810, et dont une traduction est annexée à cette constitution.

Du nombre des héritiers légitimes est aussi l'enfant dans le sein de sa mère, lequel, aussitôt qu'il sera né, après la mort de son père, prend la place qui lui est due dans la ligne de succession.

Lorsqu'un prince, héritier des couronnes réunies de la Norwège et de la Suède, sera né, son nom et le jour de sa naissance seront annoncés au premier storthing et inscrits sur ses registres.

V. S'il ne se trouve aucun prince héritier légitime du trône, le roi peut proposer son successeur au storthing de la Norwège, en même temps qu'aux états-généraux de la Suède. Aussitôt que le roi aura fait la proposition, les représentans des deux peuples choisiront de leur sein un comité revêtu du droit de déterminer l'élection, en cas que la proposition du roi ne soit pas, à la pluralité des voix, approuvée séparément par les représentans de chacun des deux peuples.

Le nombre des membres de ce comité, lequel sera composé d'autant de Norwégiens que de Suédois,

ainsi que la marche à suivre dans l'élection, seront réglés par une loi que le roi proposera en même temps au storthing prochain et aux états-généraux de la Suède. On tirera au sort pour faire sortir du comité un de ses membres.

VI. Le storthing de Norwège et les états-généraux de Suède se concerteront pour fixer par une loi l'âge de la majorité du roi; s'ils ne peuvent pas en tomber d'accord, un comité, pris des représentans des deux peuples, en décidera de la manière établie par l'article V, titre second.

Aussitôt que le roi aura atteint l'âge de majorité fixée par la loi, il déclarera publiquement lui-même qu'il est majeur (1).

VII. Aussitôt que le roi, devenu majeur, aura pris en main les rênes du gouvernement, il prêtera entre les mains du storthing le serment suivant : *Je jure, dans mon âme et conscience, de gouverner le royaume de Norwège conformément à sa constitution et à ses lois.*

Si le storthing n'est pas alors assemblé, ce serment sera déposé par écrit dans le conseil et répété solennellement par le roi au premier storthing, soit de

(1) Une loi décrétée par le storthing, le 13 juillet 1815, et sanctionnée par le roi, le 18, porte : « Le roi est majeur « à dix-huit ans accomplis. »

vive voix, soit par écrit, par la personne qu'il aura commis pour cet effet.

VIII. Le couronnement et le sacre du roi se feront lorsqu'il sera majeur, dans la cathédrale de Drontheim, au temps et avec les cérémonies qu'il fixera lui-même.

IX. Le roi passera quelque temps en Norwège toutes les années, à moins que des empêchemens graves ne s'y opposent.

X. Le roi choisira lui-même un conseil de citoyens norwégiens, qui seront parvenus à l'âge de soixante-dix ans. Ce conseil sera composé pour le moins d'un ministre-d'état et de sept autres membres.

De même le roi peut créer un vice-roi ou un gouvernement.

Le roi répartira les affaires entre les membres du conseil, de la manière qu'il jugera convenable.

Outre ces membres ordinaires du conseil, le roi, ou dans son absence le vice-roi (ou le gouvernement, de concert avec les membres ordinaires du conseil), peut, dans des occasions particulières, appeler d'autres citoyens norwégiens à y siéger, pourvu qu'ils ne soient pas membres du storthing.

Le père et le fils, ou deux frères, ne pourront pas, au même temps, siéger dans le conseil.

XI. Le roi fera gouverner le royaume pendant son absence, et dans le cas qu'il aura lui-même pres-

crit, soit par le vice-roi, soit par le gouverneur, avec cinq au moins des membres du conseil.

Ils gouverneront le royaume au nom du roi, et de sa part. Ils observeront inviolablement, tant les dispositions contenues dans cette loi fondamentale, que les préceptes y conformes que le roi leur aura donnés dans des instructions. Ils feront leur très-humble rapport au roi sur les affaires qu'ils auront décidées. Toutes les affaires seront décidées à la pluralité des voix. Si les voix sont égales, le vice-roi ou le gouverneur, ou, dans leur absence, le premier membre du conseil, en aura deux.

XII. Il n'y a que le prince royal ou son fils aîné qui puisse être vice-roi; et ce ne peut être que lorsqu'ils auront atteint l'âge de la majorité du roi. A la place de gouverneur pourra être nommé, soit un Norwégien, soit un Suédois.

Le vice-roi sera domicilié dans le royaume, et il ne lui sera pas permis de séjourner dans l'étranger plus de trois mois chaque année.

Lorsque le roi sera présent, les fonctions du vice-roi cesseront. S'il n'y a pas de vice-roi, mais seulement un gouverneur, les fonctions de ce dernier cesseront également, attendu que dans ce cas il n'est que le premier membre du conseil.

XIII. Pendant le séjour du roi en Suède, il aura toujours auprès de lui le ministre d'état de la Norwège

et deux des membres du conseil norwégien, lesquels alterneront annuellement.

Ils sont chargés des mêmes devoirs et de la même responsabilité constitutionnelle que le conseil siégeant en Norwège (mentionné au n°. XI), et ce n'est que dans leur présence que les affaires norwégiennes doivent être décidées par le roi.

Toutes les pétitions, adressées au roi par des citoyens norwégiens, doivent d'abord être remises au conseil norwégien, pour qu'il en donne son avis avant qu'elles soient décidées. En général, aucune affaire norwégienne ne doit être décidée avant que le conseil norwégien n'en ait dit son opinion, à moins que des obstacles importans ne s'y opposent.

Le ministre-d'état de la Norwège doit référer les affaires; et il sera responsable de la conformité des expéditions avec les résolutions qui auront été prises.

XIV. Le roi réglera le culte et les rits, ainsi que toutes les réunions qui ont la religion pour objet; il veillera à ce que les ministres de la religion observent les formes qui leur auront été prescrites.

XV. Le roi peut donner et abolir des ordonnances qui concernent le commerce, la douane, l'industrie et la police. Il ne faut pas cependant qu'elles soient contraires à la constitution ni aux lois données par le storthing (conformément aux articles XXIX, XXX et XXXI du titre III ci-dessous).

Elles auront force provisoire jusqu'au storthing prochain.

XVI. Le roi fera lever en général les taxes imposées par le storthing. Le trésor public de la Norwège restera en Norwège; les revenus n'en seront employés qu'aux besoins de la Norwège.

XVII. Le roi veillera à ce que les domaines et les droits régaliens de l'état soient employés et régis de la manière fixée par le storthing, et qui soit la plus avantageuse au pays.

XVIII. Le roi, dans son conseil, a le droit de faire grâce aux criminels, après que le tribunal suprême aura prononcé et donné son opinion. Le criminel a le choix d'accepter la grâce du roi ou de se soumettre à la peine à laquelle il aura été condamné.

Dans les causes que le odelsthing (1) aura fait porter au rigsret (2), il ne peut y avoir d'autre grâce que celle qui exempterait d'une peine capitale.

XIX. Le roi, après avoir entendu son conseil norwégien, dispose de tous les emplois civils, ecclésiastiques et militaires. Les fonctionnaires jureront obéissance et fidélité à la constitution et au roi.

Les princes de la famille royale ne pourront

(1) Voyez sur ce mot, titre troisième, article XXVI.

(2) Voyez sur ce mot, titre quatrième, article I^er^.

être revêtus d'aucun emploi civil ; cependant le prince royal, ou son fils aîné, peut être nommé vice-roi.

XX. Le gouverneur du royaume, le ministre-d'état et les autres membres du conseil, ainsi que les fonctionnaires attachés à ses bureaux, les envoyés et les consuls, les magistrats supérieurs civils et ecclésiastiques, les chefs des régimens et des autres corps militaires, les commandans des forteresses, et les commandans en chef des vaisseaux de guerre, pourront, sans arrêt préalable, être destitués par le roi, son conseil norwégien entendu.

Quant à la pension a accorder aux fonctionnaires ainsi destitués, c'est au premier storthing à en décider. En attendant ils jouiront des deux tiers de leur ancien traitement.

Les autres fonctionnaires ne pourront être que suspendus par le roi, et ils seront alors de suite traduits devant les tribunaux, mais ils ne pourront être destitués qu'à la suite d'un arrêt; le roi ne pourra non plus leur faire changer d'emplois malgré eux.

XXI. Le roi peut conférer des ordres de chevalerie à qui bon lui semblera, en récompense de mérites signalés qui seront publiés; mais il ne peut conférer d'autre rang au titre que celui qui est attaché à chaque emploi. Un ordre de chevalerie ne dispense personne des devoirs et des charges communes à tous

les citoyens; il ne donne non plus des titres particuliers pour obtenir des emplois dans l'état. Les fonctionnaires qui auront eu leur congé en grâce conserveront le titre et le rang attachés aux emplois qu'ils ont occupés.

Personne ne pourra à l'avenir obtenir des prérogatives personnelles mixtes ou héréditaires.

XXII. Le roi choisit et renvoie, quand bon lui semble, tous les officiers attachés à sa cour.

XXIII. Le roi a le commandement en chef de toutes les forces de terre et de mer du royaume. Elles ne pourront pas être augmentées ou diminuées sans le consentement du storthing. Elles ne devront pas être cédées au service de quelque puissance étrangère; et aucunes troupes appartenantes à une puissance étrangère (excepté des troupes auxiliaires en cas d'une invasion hostile) ne pourront entrer dans le pays sans le consentement du storthing.

En temps de paix, les troupes norwégiennes seront stationnées en Norwège; elles ne le seront point en Suède. Cependant le roi pourra avoir en Suède une garde norwégienne, composée de volontaires; et il pourra, pour un temps de peu de durée, au plus six semaines par an, rassembler les troupes des environs des deux pays pour les exercices dans l'un ou l'autre des deux royaumes; mais, dans aucun cas, plus de 5,000 hommes de troupes de toute arme de l'un des

deux pays ne pourront en temps de paix entrer dans l'autre (1).

L'armée norwégienne et la flottille à rames ne pourront pas être employées à une guerre offensive sans le consentement du storthing.

La flotte norwégienne aura ses chantiers, et en temps de paix ses stations et ses ports en Norwège. Les bâtimens de guerre de l'un des deux pays ne seront montés des marins de l'autre, qu'autant qu'ils se laisseront engager volontairement.

La landwehr et les autres troupes norwégiennes qui ne pourront pas être comptées au nombre des troupes de ligne, ne devront jamais être employées hors des frontières du royaume de Norwège.

XXIV. Le roi a le droit de rassembler des troupes, commencer la guerre, faire la paix, conclure et annuler des traités, envoyer et recevoir des ministres.

Lorsque le roi voudra commencer la guerre, il doit en avertir le conseil en Norwége, demander son avis, et se faire donner par lui une relation détaillée sur

(1) La loi du storthing, du 5 juillet 1816, porte: que les troupes de ligne pourront être employées hors des frontières du royaume, et l'interprétation donnée par le storthing, à cette loi, explique que les troupes de ligne pourront être employées hors des frontières *des deux royaumes unis*.

l'état du royaume, relativement à ses finances et ses moyens de défense.

Cela fait, le roi convoquera le ministre-d'état de Norwège, les membres du conseil de Norwège, ainsi que ceux du conseil de Suède, pour une séance extraordinaire, dans laquelle il exposera les motifs et les circonstances qui doivent dans ce cas entrer en considération ; la relation du conseil norwégien sur l'état de ce royaume, jointe à une semblable sur la Suède, doit alors en même temps être exhibée.

Le roi exigera alors leurs avis sur ces objets; ils les feront insérer chacun pour sa part dans le protocole, sous la responsabilité imposée par la constitution, et alors le roi pourra prendre la résolution qu'il juge la plus convenable à l'état.

XXV. Tous les membres du conseil doivent être présens à ces séances, s'ils n'en sont pas empêchés par quelque prétexte légal, et aucune résolution ne doit y être prise s'il ne s'y trouve pas au-delà de la moitié des membres.

Dans les affaires norwégiennes qui, aux termes du quinzième article, sont décidées en Suède, aucune résolution ne doit être prise à moins que le ministre-d'état de Norwège et un des membres du conseil, ou bien les deux membres, ne soient présens.

XXVI. Les représentations, relatives aux emplois et autres affaires importantes, excepté celles qui concernent la diplomatie et le commandement militaire

proprement dit, seront référées dans le conseil par celui des membres dont le département en est chargé; et elles seront expédiées par lui conformément à la résolution prise dans le conseil.

XXVII. Si quelque membre du conseil est légalement empêché de comparaître et de référer les affaires qui sont du ressort de son département, il sera remplacé dans cette fonction par un des autres membres commis pour cet effet, soit par le roi, s'il est présent; ou, s'il ne l'est pas, par celui qui a la préséance dans le conseil conjointement avec les autres membres qui le composent.

Si plusieurs d'entre eux sont légalement empêchés de comparaître de manière que seulement la moitié du nombre ordinaire est présente, d'autres fonctionnaires seront, de la même manière, constitués à siéger dans le conseil; dans lequel cas il en sera de suite référé au roi, qui décide s'ils doivent continuer dans cette fonction.

XXVIII. Dans le conseil il sera tenu protocole de toutes les affaires qui y sont traitées. Tout individu qui siége dans le conseil sera obligé de dire librement son opinion, que le roi est obligé d'entendre; mais il est réservé au roi de prendre la résolution d'après sa propre opinion.

Si quelque membre du conseil trouve que la résolution du roi est contraire à la forme du gouvernement ou aux lois du royaume, ou qu'elle est évi-

demment nuisible à l'état, il regardera comme un devoir d'y opposer de fortes représentations et de consigner son opinion dans le protocole. Celui qui aura manqué de protester ainsi sera censé avoir été d'accord avec le roi, et il en sera responsable ainsi qu'il sera dit ci-après; et le odelsthing pourra le traduire devant le rigsret.

XXIX. Tous les ordres émanés du roi lui-même (les affaires de commandement militaire exceptées) seront contresignés par le ministre-d'état norwégien.

XXX. Les résolutions prises dans l'absence du roi par le conseil, en Norwège, seront expédiées au nom du roi, et signées par le vice-roi, ou par le gouverneur et le conseil; et elles seront contresignées par celui qui les aura référées, attendu qu'il est responsable de la conformité de l'expédition avec le protocole dans lequel la résolution est inscrite.

XXXI. Toutes les représentations relatives aux affaires de la Norwège, ainsi que les expéditions qui les concernent, doivent être en langue norwégienne.

XXXII. Le plus proche héritier du trône, s'il est fils du roi régnant, aura le titre de prince royal; les autres héritiers légitimes de la couronne seront appelés princes, et les filles du roi princesses.

XXXIII. Aussitôt que l'héritier du trône sera parvenu à l'âge de 18 ans, il aura le droit de siéger dans le conseil, cependant sans voix et sans responsabilité.

XXXIV. Aucun prince du sang ne pourra se marier sans la permission du roi; en cas de contravention il perd son droit à la couronne de Norwège.

XXXV. Les princes et les princesses de la famille royale ne seront pas, pour ce qui regarde leurs personnes, tenus de comparaître devant d'autres juges que le roi ou celui qu'il aura commis pour cela.

XXXVI. Le ministre-d'état de la Norwège, ainsi que les deux membres du conseil norwégien qui sont auprès du roi, auront siége et voix délibérative dans le conseil suédois, lorsqu'il y sera traité d'objets relatifs aux deux royaumes.

Dans ces sortes d'affaires, l'avis du conseil en Norwège doit aussi être entendu, à moins que les affaires n'exigent une si prompte décision qu'elles n'en laissent pas le temps.

XXXVII. Si le roi vient à mourir et que l'héritier du trône soit mineur, le conseil de Norwège et celui de Suède s'assembleront de suite, pour publier en commun une convocation du storthing en Norwège et de la diète en Suède.

XXXVIII. Jusqu'à ce que les représentans des deux royaumes se soient rassemblés et aient réglé l'administration pendant la minorité du roi, un conseil, composé d'un nombre égal de membres norwégiens et suédois, gouvernera les royaumes, en suivant leurs lois fondamentales réciproques.

Le ministre-d'état de Norwège et celui de Suède

qui siégent dans ce conseil, tireront au sort pour décider lequel d'eux y aura la préférence.

XXXIX. Les dispositions contenues dans les deux derniers articles trouveront également leur application toutes les fois que, d'après la constitution de la Suède, il appartient au conseil suédois, en cette qualité, d'être à la tête du gouvernement.

XL. Pour ce qui concerne les dispositions plus particulières, nécessaires dans les cas prévus par les trois articles précédens, le roi proposera au premier storthing en Norwège et à la première diète en Suède, une loi basée sur le principe d'une parfaite égalité entre les deux royaumes.

XLI. L'élection des tuteurs qui doivent être à la tête du gouvernement pendant la minorité du roi, se fera d'après les mêmes règles et de la même manière qui ont été prescrites ci-dessus dans le titre second, article V, concernant l'élection d'un héritier au trône.

XLII. Les individus qui, dans les cas prévus par les articles XXXVIII et XXXIX, sont à la tête du gouvernement, devront, les Norwégiens au storthing de la Norwège, prêter le serment suivant : « *Je jure dans mon âme et conscience de gouverner le royaume conformément à la constitution et aux lois* ». Les Suédois prêteront ce serment entre les mains des états-généraux de la Suède.

S'il n'y a pas alors de storthing ou de diète, le ser-

ment sera déposé par écrit dans le conseil et répété ensuite au premier storthing ou à la première diète.

XLIII. Aussitôt que leur gouvernement aura cessé, ils en rendront au roi et au storthing.

XLIV. Si le storthing n'est pas de suite convoqué conformément aux dispositions portées dans les articles XXXVIII et XXXIX, le tribunal suprême regardera comme un devoir absolu, aussitôt que quatre semaines seront évalues, de faire cette convocation.

XLV. L'administration de l'éducation du roi, dans le cas que son père n'en a pas laissé de dispositions par écrit, sera réglée de la manière prescrite dans les articles V et XLI.

Ce sera une règle invariable, que le roi mineur apprendra suffisamment la langue norwégienne.

XLVI. Si la ligne masculine de la ligne royale est éteinte, et qu'on n'ait point élu le successeur au trône, il sera procédé à l'élection d'une nouvelle dynastie, de la manière prescrite dans l'article V. En attendant, le pouvoir exécutif sera exercé conformément au XLI^e^. article.

## TITRE TROISIÈME.

### *Du droit de bourgeoisie et du pouvoir législatif.*

ART. I. Le peuple exerce le pouvoir législatif par le storthing, qui est composé de deux chambres, le lagthing et le odelsthing.

II. Il n'y aura de votans que les citoyens norwégiens qui ont 25 ans accomplis, ont été domiciliés dans le pays depuis cinq ans, y séjournent, et :

1°. Sont ou ont été fonctionnaires;

2°. Possèdent à la campagne ou y ont baillé à ferme, pour plus de cinq ans, une terre cadastrée ;

3°. Sont bourgeois de quelque ville, ou possèdent dans une ville ou village une maison ou bien-fonds de la valeur pour le moins de 300 écus de banque en argent.

III. Il sera dressé dans les villes par le magistrat, et dans chaque paroisse par le receveur public et par le prêtre, un registre de tous les habitans votans. On y notera sans délai les changemens qui pourraient arriver successivement.

Avant d'être inscrit sur le registre, chacun prêtera publiquement, devant le tribunal, serment de fidélité à la constitution.

IV. Le droit de voter est suspendu dans les cas suivans :

1°. Par une accusation de crime devant le tribunal;

2°. Par la perte du droit de majorité ;

3°. Par l'état d'insolvabilité ou de faillite jusqu'à ce que les créanciers aient obtenu leur paiement en entier, à moins que la faillite n'ait été la suite d'un incendie ou de quelque autre événement inimputable, et qui puisse être constaté.

V. Le droit de voter se perd définitivement :

1°. Par une condamnation à la maison de correction, à l'esclavage ou à une peine infamante ;

2°. Par l'acceptation du service d'une puissance étrangère, sans le consentement du gouvernement;

3°. Par l'obtention du droit de bourgeoisie dans un pays étranger ;

4°. Par la conviction d'avoir acheté des suffrages, d'avoir vendu le sien, ou d'avoir voté dans plus d'une assemblée électorale.

VI. Les assemblées électorales et des districts se tiennent chaque troisième année, et doivent être finies avant la fin du mois de décembre.

VII. Les assemblées électorales se tiendront, pour la campagne, au chef-lieu de la paroisse ; dans l'église ou dans l'hôtel-de-ville, ou bien dans quelque autre local convenable. Elles seront dirigées, à la campagne, par le pasteur primaire et ses assistans; dans les villes, par les magistrats et les échevins. L'élection se fera dans l'ordre indiqué par les registres.

Les disputes concernant le droit de voter seront décidées par les directeurs de l'assemblée, du jugement desquels on peut interjeter appel au storthing.

VIII. Avant de procéder à l'élection, il sera fait lecture de la constitution à haute voix, dans les villes, par le premier magistrat; à la campagne, par le curé.

IX. Dans les villes, on choisira un électeur à rai-

son de cinquante habitans éligibles. Les électeurs s'assembleront avant la huitaine, après dans l'endroit indiqué par le magistrat, et choisiront, soit dans leur sein, soit parmi les autres éligibles dans l'arrondissement de leur élection, un quart de leur nombre pour siéger au storthing; de manière que trois jusqu'à six en choisissent un; sept jusqu'à dix en choisissent deux; onze jusqu'à quatorze en choisissent trois; quinze jusqu'à dix-huit en choisissent quatre; ce qui est le plus grand nombre qu'il sera permis à une ville d'envoyer.

Si une ville a moins de cent cinquante habitans éligibles, elle enverra ses électeurs à la ville la plus proche, pour voter de concert avec les électeurs de cette dernière, et alors les deux villes seront censées ne former qu'un district (1).

X. Dans chaque paroisse de la campagne les habitans éligibles choisiront proportionnellement à leur nombre les électeurs, de la manière suivante : que jusqu'à cent en choisissent un; cent jusqu'à deux cents en choisissent deux; deux cents jusqu'à trois

(1) Une loi du 8 février 1816 porte cet amendement : vingt-cinq électeurs et au-dessus ne pourront élire que trois représentans, ce qui sera *ad interim* le plus grand nombre qu'un bailliage puisse envoyer; et par suite de quoi le nombre des représentans de la campagne, de soixante-un qu'il est actuellement, se trouvera diminué jusqu'à cinquante à cinquante-trois.

cents, trois; et ainsi de suite dans les mêmes proportions (1).

Les électeurs s'assembleront avant un mois après dans l'endroit indiqué par le baillif, et choisiront alors, soit dans leur sein, soit parmi les autres éligibles du bailliage, un dixième de leur propre nombre pour siéger au storthing, de manière que cinq jusqu'à quatorze en choisissent un; quinze jusqu'à vingt-quatre en choisissent deux; vingt-cinq à trente-quatre, trois; trente-cinq et au-delà, quatre: ce qui est le plus grand nombre.

XI. Les dispositions portées aux articles IX et X conserveront leur force jusqu'au storthing prochain. Si l'on trouve alors que les représentans des villes sont plus ou moins d'un tiers de ceux de tout le royaume, le storthing pour servir de règle à l'avenir doit changer ces dispositions de manière que les représentans des villes se rapportent à ceux de la campagne, comme un à deux; et le nombre entier des représentans ne doit pas être au-dessous de soixante-quinze ni au-dessus de cent.

---

(1) Si un storthing futur trouve que le nombre des représentans des villes, à cause de l'augmentation de leur population, monte jusqu'à trente, le même storthing aura le droit, pour servir de règle à l'avenir, d'augmenter de nouveau le nombre des représentans de la campagne, de la manière fixée par les principes de la constitution.

XII. Les éligibles qui sont dans le pays et qui ne peuvent pas comparaître pour cause de maladie, de service militaire ou quelque autre motif légal, pourront envoyer leur vote par écrit à ceux qui dirigent les assemblées électorales avant qu'elles soient terminées.

XIII. Personne ne pourra être choisi pour représentant s'il n'est âgé de 30 ans, et s'il n'a séjourné pendant dix ans dans le pays.

XIV. Les membres du conseil, les fonctionnaires attachés à ses bureaux, les officiers de la cour et ses pensionnaires, ne pourront pas être choisis pour représentans.

XV. Tout individu choisi pour être représentant est obligé d'accepter l'élection, à moins qu'il n'en soit empêché par des motifs jugés légitimes par les électeurs, dont le jugement peut être soumis à la décision du storthing. Celui qui deux fois de suite a comparu comme représentant à un storthing ordinaire, n'est pas obligé d'accepter l'élection qu'on aura faite de lui pour le prochain storthing ordinaire.

Si des raisons légales empêchent un représentant de comparaître au storthing, celui qui après lui a le plus de voix prendra sa place.

XVI. Aussitôt que les représentans auront été élus, ils seront munis d'une procuration signée, à la campagne par le magistrat supérieur, et dans les villes par le magistrat, ainsi que par tous les électeurs, pour

servir de preuve qu'ils ont été élus de la manière prescrite par la constitution.

Le storthing jugera de la légalité de ces procurations.

XVII. Tout représentant a le droit de prétendre à une indemnité de route pour aller au storthing et pour son retour, ainsi que pour sa subsistance durant le temps qu'il y aura séjourné.

XVIII. Pendant le voyage des représentans pour aller au storthing et pour en retourner, ainsi que pendant le séjour qu'ils y font, ils sont exempts de prise de corps, à moins qu'ils ne soient saisis en flagrant délit public; ils ne pourront non plus, hors des assemblées du storthing, être soumis à aucune responsabilité, relativement aux opinions qu'ils y auraient manifestées. Chacun est tenu de se conformer à l'ordre y établi.

XIX. Les représentans choisis de la manière ci-dessus exposée composent le storthing du royaume de Norwège.

XX. L'ouverture du storthing se fera ordinairement le premier jour ouvrier du mois de février, tous les trois ans dans la capitale du royaume, à moins que le roi, à cause de circonstances extraordinaires, par exception hostile ou maladie contagieuse, ne choisisse quelque autre ville du royaume. Un tel changement doit alors être annoncé de bonne heure.

XXI. Dans des cas extraordinaires, le roi a le droit de convoquer le storthing hors du temps ordinaire. Le roi fera alors émaner une proclamation qui doit être lue dans toutes les églises des quatre capitales, au moins six semaines avant le jour fixé pour la réunion des membres du storthing à l'endroit qui aura été désigné.

XXII. Un tel storthing extraordinaire pourra être dissous par le roi lorsqu'il le jugera à propos.

XXIII. Les membres du storthing continueront leurs fonctions comme tels, pendant trois ans consécutifs, tant au storthing extraordinaire qu'ordinaire, qui serait tenu pendant ce temps.

XXIV. Si un storthing extraordinaire se tient encore à l'époque où le storthing ordinaire doit s'assembler, les fonctions du premier cesseront aussitôt que le second sera assemblé.

XXV. Le storthing extraordinaire, non plus que l'ordinaire, ne pourra pas se tenir si les deux tiers des membres ne s'y trouvent.

XXVI. Aussitôt que le storthing se sera organisé, le roi, ou celui qu'il aura commis pour cela, en fera l'ouverture par un discours dans lequel il l'informe de l'état du royaume et des objets sur lesquels il désire particulièrement attirer l'attention du storthing. Aucune délibération ne doit avoir lieu dans la présence du roi.

Le storthing choisira parmi ses membres un quart

pour former le lagthing ; les trois autres quarts composent le odelsthing.

Chacune de ces deux chambres aura ses assemblées particulières, et nommera son président et son secrétaire.

XXVII. Il appartient au storthing :

1°. De faire et d'abolir des lois, d'établir des impôts, des taxes, des douanes et d'autres charges publiques, qui ne subsisteront cependant que jusqu'au 1er. juillet de l'année, où un nouveau storthing ordinaire sera assemblé, à moins que ce dernier ne les renouvelle expressément ;

2°. De faire des emprunts moyennant le crédit de l'état ;

3°. De surveiller les finances de l'état ;

4°. D'accorder les sommes nécessaires pour les dépenses de l'état ;

5°. De fixer la somme annuelle pour l'entretien de la cour du roi et du vice-roi, ainsi que l'apanage de la famille royale, lequel cependant ne doit pas consister en biens-fonds ;

6°. De se faire exhiber le protocole du conseil séant en Norwège, ainsi que tous les rapports et documens publics ( les affaires de commandement militaire exceptées ), et des copies vérifiées ou des extraits des protocoles tenus par le ministre-d'état et les membres du conseil norwégien auprès du roi, ou les documens publics qui y auront été exhibés ;

7°. De se faire communiquer les traités que le roi aura conclus au nom de l'état avec les puissances étrangères, à l'exception des articles secrets, lesquels cependant ne doivent point être en contradiction avec les articles ostensibles;

8°. D'exiger de tout individu, qu'il comparaisse devant le storthing, dans les affaires d'état, le roi et la famille royale exceptés. Cette exception n'est cependant pas applicable aux princes de la famille royale, en tant qu'ils sont revêtus d'autres emplois que celui de vice-roi;

9°. D'examiner les listes des traitemens et des pensions provisoires, et d'y faire les changemens qu'il jugerait nécessaires;

10°. De nommer cinq reviseurs qui doivent toutes les années examiner les comptes de l'état, en publier des extraits par la voie de l'impression; par suite de quoi ces comptes doivent être remis à ces reviseurs chaque année avant le 1^er^. juillet;

11°. De naturaliser des étrangers.

XXVIII. Toute loi doit d'abord être proposée au odelsthing, soit par ses propres membres, soit par le gouvernement, moyennant l'organe d'un des membres du conseil.

Si la proposition y est acceptée, elle sera envoyée au lagthing, qui l'approuve ou la rejette; et dans le dernier cas la renvoie accompagnée de ses remarques. Celles-ci seront pesées par le odelsthing qui met le

2°. Règle sa police intérieure;

3°. Accepte ou rejette les procurations des membres présens;

4°. Confirme ou réprouve les jugemens relatifs aux disputes sur les élections;

5°. Naturalise les étrangers;

6°. Et enfin à la résolution par laquelle le odelsthing fait traduire quelque membre du conseil ou d'autres devant les tribunaux.

XXXV. Le storthing peut demander l'avis du tribunal suprême dans des matières juridiques.

XXXVI. Le storthing tiendra ses séances à portes ouvertes, et ses actes seront publiés par la voie de l'impression, excepté dans les cas où une mesure contraire aura été résolue à la pluralité des voix.

XXXVII. Quiconque obéit à un ordre dont le but est de troubler la liberté et la sûreté du storthing, se rend coupable de haute trahison envers la patrie.

## TITRE QUATRIÈME

### *Du pouvoir judiciaire.*

Art. I. Les membres du lagthing et le tribunal suprême composent le *rigsret*, qui juge en première et dernière instance les affaires entamées par le odelsthing, soit contre les membres du conseil ou du tribunal suprême, pour des crimes commis dans leurs fonctions, soit contre les membres du storthing, pour

les crimes commis par eux en cette qualité. Le président du lagthing a la préséance dans le rigsret.

II. L'accusé peut, sans déclarer le motif qui l'y aurait décidé, récuser jusqu'à un tiers des membres du rigsret, de manière cependant que le nombre des personnes qui composent ce tribunal ne soit pas au-dessous de quinze.

III. Le tribunal suprême juge en dernière instance; il ne doit pas être composé d'un moindre nombre que le président et six assesseurs.

IV. En temps de paix le tribunal suprême, avec deux officiers supérieurs désignés par le roi, forme le tribunal de seconde et dernière instance, dans toutes les affaires militaires qui concernent la vie, l'honneur ou la perte de la liberté pour un temps plus long que trois mois.

V. Les arrêts du tribunal suprême ne pourront dans aucun cas être appelés ou soumis à révision.

VI. Personne ne pourra être nommé membre du tribunal suprême, s'il n'est âgé au moins de 30 ans.

## TITRE CINQUIÈME.

### *Dispositions générales.*

Art. I. Les emplois de l'état ne pourront être conférés qu'aux citoyens norwégiens qui, professant la religion luthérienne évangélique, ont juré fidélité à la constitution et au roi, parlent la langue du pays, et sont:

1°. Ou nés dans le royaume de père et mère qui étaient alors les sujets de l'état;

2°. Ou nés en pays étranger de père et mère norwégiens, qui à cette époque n'étaient pas les sujets d'un autre état;

3°. Ou qui, le 17 mai 1814, avaient un domicile permanent dans le royaume, et n'ont pas refusé de prêter le serment de maintenir l'indépendance de la Norwège;

4°. Ou qui à l'avenir séjourneront pendant dix ans dans le royaume;

5°. Ou qui auront été naturalisés par le storthing.

Cependant des étrangers pourront être nommés aux places de maîtres dans l'université et dans les colléges, ainsi qu'à celles de médecins et de *consuls dans l'étranger.*

Pour parvenir à un emploi dans la magistrature supérieure, il faut avoir l'âge de 30 ans; et pour une place de magistrature inférieure, de juge en première instance, ou de receveur public, il faut l'âge de 25 ans.

II. La Norwège ne se reconnaît débitrice d'aucune autre dette que de sa propre dette nationale.

III. Un nouveau code général, civil et criminel sera publié au premier, ou, si cela n'est pas possible, au second storthing ordinaire. En attendant, les lois de l'état jusqu'ici subsistantes conserveront leurs effets en tant qu'elles ne sont pas contraires à cette loi fon-

damentale, ou aux ordonnances provisoires qui auront été publiées dans l'intervalle.

Les impôts actuellement permanens continueront de même à être levés jusqu'au storthing prochain.

IV. Aucune dispense protectrice, lettre de répit ou restitutions, ne seront accordées après que le nouveau code général aura été publié.

V. Personne ne pourra être jugé que conformément à la loi, ni puni qu'après qu'un tribunal aura prononcé.

La torture n'aura jamais lieu.

VI. Les lois n'auront point d'effet rétroactif.

VII. Les épices dues aux officiers de la justice ne doivent point être combinées avec des redevances payables au trésor public.

VIII. La prise de corps ne doit avoir lieu que dans les cas et de la manière fixés par la loi.

Une arrestation illégale et des retards illicites rendent celui qui en est cause responsable envers l'arrêté.

Le gouvernement n'est autorisé à employer la force militaire contre les membres de l'état qu'avec les formes prescrites par les lois, à moins que quelque assemblée qui troublerait la tranquillité publique ne se dissipe pas à l'instant après que les articles du code qui concernent la sédition lui auront été lus trois fois à haute voix par les autorités civiles.

IX. La liberté de la presse doit avoir lieu. Personne ne pourra être puni pour un écrit qu'il aura

fait imprimer ou publier, quel qu'en soit le contenu, à moins qu'il n'ait lui-même, à dessein et évidemment, manifesté ou engagé d'autres à manifester de la désobéissance envers les lois, du mépris pour la religion, les mœurs et les pouvoirs constitutionnels, de la résistance aux ordres de ces derniers, ou qu'il ait avancé des inculpations fausses et infamantes contre quelqu'un.

Il est permis à chacun de dire librement son opinion sur l'administration de l'état, et sur quelque autre objet que ce soit.

X. Des restrictions nouvelles et permanentes dans la liberté de l'industrie ne doivent pas être accordées à personne, à l'avenir.

XI. Les visites domiciliaires sont interdites, excepté dans des cas criminels.

XII. Il ne sera pas accordé d'asile à ceux qui auront failli.

XIII. Personne ne pourra, dans aucun cas, forfaire ses biens-fonds et sa fortune.

XIV. Si l'intérêt de l'état exige que quelqu'un sacrifie ses biens, meubles ou immeubles, à l'utilité publique, il doit en être pleinement indemnisé par le trésor public.

XV. Les capitaux, ainsi que les revenus des domaines de l'église, ne doivent être employés que pour les intérêts du clergé, et à la prospérité de l'instruction publique.

Les propriétés des institutions de piété ne seront employées qu'à leur profit.

XVI. Le droit de retrait-lignager appelé odelsret (1), et le droit de possession appelé aœdesret, subsisteront. Les dispositions particulières qui les rendront très-utiles à l'état et à l'agriculteur, seront arrêtées par le premier ou second storthing.

XVII. Aucun comté, baronnie, majorat ou *fidéi-commis*, ne seront érigés à l'avenir.

XVIII. Tout citoyen de l'état est en général également obligé, pendant un certain temps, de défendre sa patrie, sans égard à sa naissance ou à sa fortune.

L'application de ce principe et les restrictions dont il est susceptible, ainsi que la question de savoir jusqu'à quel point il est utile au pays que l'obligation qu'impose cette défense cesse avec l'âge de 25 ans, seront abandonnées à la décision du premier storthing ordinaire, après qu'on aura obtenu des renseignemens par un comité; en attendant, les dispositions jusqu'ici en vigueur conserveront leur effet.

(1) En vertu du droit d'*odelsret*, les membres de la famille à laquelle des terres ont originairement appartenu, peuvent les revendiquer et les reprendre, même après des siècles, pourvu qu'ils représentent le titre de la famille, et que de dix ans en dix ans ils aient fait la réserve judiciaire de leur sdroits. Cette coutume, nuisible peut-être aux progrès de l'agriculture, attache les paysans à leur sol natal.

XIX. La Norwège aura sa propre langue, ses propres finances et sa propre monnaie; institutions qui seront déterminées par des lois.

XX. La Norwège a le droit d'avoir son propre pavillon de commerce; son pavillon de guerre sera un pavillon d'union.

XXI. Si l'expérience fait voir la nécessité de changer quelque partie de cette loi fondamentale, la proposition en sera faite à un storthing ordinaire, et publiée par la voie de l'impression; mais il n'appartient qu'au prochain storthing ordinaire de décider si le changement qui aura été proposé doit s'effectuer ou non. Un tel changement ne doit cependant jamais être contraire aux principes de cette loi fondamentale; il ne doit avoir pour objet que des modifications dans quelques dispositions particulières, qui n'altèrent point l'esprit de cette constitution. Les deux tiers du storthing doivent être d'accord sur un pareil changement.

Christiania, le 4 novembre 1814 (1).

---

(1) Nous donnons cette pièce d'après une traduction faite de l'original norwégien, par un des grands fonctionnaires du royaume. Nous nous sommes bien gardé de changer certaines expressions et certaines tournures de phrases, dans la vue de rendre notre version plus française; nous aurions craint d'altérer le sens de cette pièce importante.

## FIN DU RÈGNE DE CHARLES XIII.

Après avoir posé sur le front de son père adoptif la couronne de Norwège, le prince royal retourna en Suède, et s'occupa d'administration intérieure. Le 28 janvier 1815 il prononça à Stockholm, dans l'Académie d'agriculture, le discours suivant :

Messieurs! après deux années mémorables dans les fastes de la Suède, c'est avec une douce satisfaction que je me retrouve au milieu de vous. Lorsque mes devoirs m'en tenaient éloigné, ma pensée et mes vœux suivaient tous vos travaux.

Vous vous rappelez, Messieurs, quelle était la situation de l'Europe au moment de l'institution de cette académie. Préservée par sa position géographique des effets immédiats de la crise générale, la Suède avait néanmoins tout à craindre de ses résultats funestes. Si le succès eût couronné le gigantesque effort de l'homme extraordinaire à qui tant de talens et tant de puissance ne semblent avoir été accordés que pour servir d'exemple aux conquérans, le continent aurait été asservi, et il ne serait resté à la Suède d'autre ressource que de souiller par une soumission honteuse la gloire de tant de siècles. La reconnaissance nationale a payé son hommage au parti que prit alors le gouvernement. Tout se réunissait pour

déterminer la politique du roi à former une alliance dont le Nord a recueilli les fruits bienfaisans, et dont la postérité impartiale appréciera un jour l'heureuse influence sur les destinées européennes. Ici la reconnaissance m'oblige de payer son tribut à l'empereur Alexandre. Jamais la Suède n'eut d'allié plus fidèle et plus scrupuleux à remplir ses promesses. La vérité perce la nuit des siècles; mais il m'est bien doux de prévenir l'hommage de l'avenir par celui de l'amitié et de la justice.

Le monde sentit ses espérances renaître en voyant l'issue de la formidable expédition dirigée contre le pouvoir et la couronne du souverain de la Russie. La Prusse brisa les chaînes de sa dépendance; le patriotisme et l'amour pour le souverain changèrent en guerriers ses paisibles citoyens, et leurs nombreux bataillons se joignirent aux légions moscovites.

Napoléon avait essuyé de grandes pertes, mais il était encore redoutable. Maître absolu du plus riche pays de la terre, disposant de ses immenses ressources; appuyé par de puissantes alliances; remplaçant ses armées détruites par des armées nouvelles, chez qui la valeur et l'espoir de vaincre suppléaient à l'habitude et à l'expérience; fort enfin, dans l'opinion, par tant de victoires dont ses malheurs récens n'avaient pu encore détruire l'impression, il menaçait toujours la liberté continentale. La cause des peuples et des gouvernemens réclamait notre assistance. Que de rai-

sons puissantes pour prendre part à cette lutte qui allait décider entre l'oppression et la liberté! l'exemple glorieux du grand Gustave, dont les phalanges avaient combattu dans les plaines germaniques pour les droits de la pensée; l'humanité à venger, des chaînes à rompre, et enfin la perspective d'une union intime avec un peuple voisin!

Une armée suédoise franchit la Baltique. Le roi m'en avait confié le commandement. L'on nous vit partir avec inquiétude, mais non sans espérance. Si la première pouvait être justifiée par les souvenirs du passé, la seconde était fondée sur l'indispensable besoin de faire revivre dans tout son éclat la gloire du nom suédois, en l'associant de nouveau à la mémoire des Charles et des Gustaves. Constamment ami de cette liberté dont le respect pour les lois est à la fois la condition et le garant, j'allai de nouveau combattre pour elle; j'allai défendre les droits de ma patrie adoptive, loin de cette même patrie, sur le sol germanique déjà envahi et arrosé du sang de ses intrépides défenseurs; mais j'avais encore un autre but, une autre pensée. En prévoyant toutes les difficultés que nous aurions à vaincre, et tant d'intérêts divers à concilier, j'envisageais, pour récompense de mes travaux, le jour où un peuple libre, unissant ses destinées à celles de la Suède, regarderait cette union comme le gage de son indépendance et la source de son bonheur futur. Mes espérances ont été appuyées

par les généreux efforts de la nation. Toutes les familles avaient leurs enfans à l'armée, toutes faisaient des vœux pour que la fortune couronnât l'entreprise d'une nation jadis si célèbre et si respectée.

Vous avez suivi avec intérêt, Messieurs, les événemens de l'année 1813. Vous n'avez pu voir sans effroi Napoléon, au commencement de la campagne, maître d'une grande partie de la monarchie prussienne, et ses armées à une marche de Berlin. Cette capitale, illustrée par les talens, par le génie et par tant de monumens du règne du grand Frédéric, était en danger de tomber au pouvoir de l'ennemi. Une seule manœuvre la sauva; elle fut une victoire. Le charme avait disparu, et les armées alliées ne marchèrent plus que de succès en succès. Vous connaissez, Messieurs, les étonnans résultats de cette campagne. Le rêve sanglant d'une monarchie universelle s'évanouit, espérons-le, s'évanouit pour toujours; et l'aurore de la liberté brilla de nouveau pour l'Europe. Un bonheur particulier était réservé à la Suède. La patrie a vu rentrer dans son sein la presque totalité de ses enfans, sortis pour défendre sa cause sur une terre étrangère. Ils sont rentrés, estimés de leurs ennemis, suivis des vœux des habitans de toutes les contrées où la guerre avait porté leurs pas, dignes enfin de la bienveillance de leur roi et de l'affection de leurs concitoyens. Le premier vœu de ce bon roi, le mien, celui de tous les Suédois a été exaucé. Ils sont satisfaits, les mânes du héros

qui scella par son sang ce vœu de son âme élevée : l'union de la Suède et de la Norwège. Elle est devenue le plus digne monument érigé à la mémoire de trois grands rois qui dans toutes leurs actions eurent pour but l'événement que la Providence avait réservé pour nos jours.

La nation britannique, qui toujours a pris un intérêt si vif à la liberté des autres peuples, cette nation généreuse jouira avec admiration du rare spectacle d'une union, fondée sur les principes qu'elle reconnaît comme la base de son indépendance et de sa force.

Ce grand événement, heureux pour tous les habitans de la Scandinavie, doit surtout vous paraître tel, Messieurs. Il enflammera votre zèle, il élevera votre pensée. Vous avez l'honorable vocation de perfectionner, par vos recherches et par vos lumières, le premier art des humains, l'agriculture, cet art respectable dont la nature elle-même enseigne le besoin et les élémens. C'est ce lien primitif entre la terre et l'homme qui constitue la puissance des corps politiques. Un pays qui néglige l'agriculture a rarement de bonnes lois. Les institutions ne sauraient y porter l'empreinte de la grandeur, et encore moins celle des idées libérales. Tous les peuples, dont la prospérité a été durable, ont dû cet état florissant à leur soin pour l'agriculture. Voyez l'ancienne Egypte : il n'y a point eu de pays qui ait mieux connu les sources du bonheur et de la civilisation, parce qu'il n'y a point

eu de peuple qui ait porté si loin l'activité et l'intelligence dans les travaux de la terre. Chez les Romains, combien l'agriculture n'était-elle pas en vénération ! Leurs premières enseignes portaient les emblèmes de cet art respectable. Dans les plus beaux siècles de Rome, les plus grands hommes se livraient à l'agriculture. Cincinnatus était occupé à labourer son champ, lorsqu'on vint lui offrir le commandement des armées. En Chine, l'agriculture n'est-elle pas la source de cette prospérité et surtout de cette population immense qui fait notre étonnement ? Le souverain y honore la charrue, en ne dédaignant pas de la conduire lui-même.

C'est donc une vérité incontestable : l'agriculture est le plus ferme appui des états, et elle doit être constamment l'objet des encouragemens et de la sollicitude d'un gouvernement sage et paternel. Ce gouvernement trouvera toujours parmi les laboureurs, simplicité de mœurs, force de bras, amour de la patrie, volonté et pouvoir de la défendre.

La Scandinavie, par sa position, par la nature de son sol, et surtout par le caractère de ses habitans, est appelée à jouir du bonheur que je viens de vous tracer. Cette contrée, n'ayant rien à désirer et encore moins à craindre, ne sera désormais influencée que par le génie et le patriotisme de ses peuples. Tous les gens de bien, dans quelque classe qu'ils se trouvent ; tous les hommes qui sont heureux du bonheur de

leurs semblables, concourront à l'accroissement de son commerce et de son industrie.

Messieurs, enrichissez l'agriculture de vos utiles découvertes; appropriez au sol scandinave celles des autres nations, et vous aurez le droit de vous dire : Nous consacrons nos veilles au bien-être de deux peuples; nous leur apprenons à estimer les trésors de la terre, de cette mère nourricière si bienfaisante pour ses enfans, quand ils savent apprécier son intarissable bonté : leur félicité et leurs bénédictions nous dédommageront de nos peines. Oui, Messieurs, vous ne vous tromperez pas dans cet espoir : vos concitoyens apprécieront vos efforts, leur reconnaissance récompensera vos travaux, et leurs regrets honoreront votre mémoire.

---

*Discours prononcé par le prince royal de Suède et de Norwège, à l'ouverture de la diète, aux quatre ordres du royaume, le 4 mars* 1815.

Messieurs les membres de l'ordre de la noblesse! je reçois avec une satisfaction bien douce l'expression de vos sentimens. Depuis l'instant où le vœu de la nation m'a appelé sur les marches du trône, mon unique pensée a été de voir l'antique patrie des braves reprendre parmi les états indépendans le rang glorieux qui l'avait illustrée pendant tant de siècles.

Lorsque nous nous séparâmes à Oërebro, la guerre exerçait ses ravages depuis le Tage jusqu'à la Dwina; nous étions provoqués par nos voisins, et les bâtimens de notre commerce avaient besoin de tout l'appui de nos forces maritimes, pour pouvoir naviguer sur les mers que la Suède a en commun avec les autres puissances de la Baltique. Aujourd'hui notre pavillon flotte dans les deux hémisphères. Nous avons repoussé le joug qu'un conquérant célèbre voulait nous imposer. Nous sommes restés nous-mêmes, c'est-à-dire libres et Suédois.

La noblesse a acquis, pendant l'époque mémorable qui vient de s'écouler, de nouveaux titres à l'estime et à la bienveillance du roi. La défense de l'honneur national a été pour elle le premier comme le plus cher de ses devoirs. Le roi s'est adressé avec confiance à ce premier ordre de l'état, et les secours qu'il en a reçus sont les garans de ceux qu'il peut en attendre dans les circonstances difficiles.

Je vous renouvelle avec plaisir, Messieurs, l'assurance des sentimens que m'ont inspirés les services que votre ordre a rendus à la patrie.

Messieurs les membres de l'ordre du clergé! à l'époque de la clôture de la diète d'Oërebro, la patrie courait de grands dangers, et l'existence future de la Scandinavie était un problème. Ce problème est aujourd'hui résolu. Le ciel a exaucé vos prières. Dieu n'a pas voulu que ce pays fût victime d'une an-

cienne malveillance, enhardie par les vastes projets d'un conquérant. La patrie est libre, protégée par l'égide du Tout-Puissant; elle repose avec sécurité sur ses lois et sur sa force.

Appelé par le roi pour délibérer sur tout ce qui a rapport à l'administration intérieure du royaume, votre ordre portera dans les discussions le calme qui est toujours l'apanage des lumières ; et en payant à la cause publique le tribut des connaissances acquises par la méditation et le travail, vous ajouterez aux droits que vous avez déjà à la protection et à la bienveillance de votre souverain.

En vous renouvelant l'expression de mes sentimens pour votre ordre, je recommande à vos prières le roi, la patrie et mon fils.

Messieurs les membres de l'ordre de la bourgeoisie! c'est avec bien du plaisir que je viens d'entendre le témoignage de votre attachement pour moi et pour mon fils, et je vous en remercie.

Appelés par le roi à délibérer avec lui sur l'administration intérieure de l'état, c'est sous les plus heureux auspices que vous êtes rassemblés autour du trône. Ils sont dissipés ces nuages menaçans qui couvraient l'horizon de la patrie. Cette Providence, qui toujours veille sur les destinées de la Suède, a réalisé nos plus chères espérances; et pour être heureux et forts il ne nous faut plus que vouloir l'être. Les cir-

constances favorables où nous nous trouvons amenés par la sagesse de notre monarque ouvrent un vaste champ aux entreprises commerciales, aux arts et à l'industrie nationale ; de nouveaux avantages seront pour vous le prix de votre activité. En remplissant les devoirs que la confiance publique vous impose, vous augmenterez vos droits à l'estime de vos concitoyens, et je me trouverai ainsi personnellement heureux de pouvoir rendre justice au patriotisme qui vous anime, et qui doit avoir une aussi grande influence sur la prospérité publique.

Il m'est agréable, Messieurs, de vous renouveler l'expression de tous mes sentimens.

Honorables membres de l'ordre des paysans! c'est avec une satisfaction bien vive que je vous revois aujourd'hui. Lorsqu'à l'issue de la dernière diète je pris congé de vous, je vous dis que le roi et la patrie comptaient sur le dévouement qui de tous temps distingua votre ordre. A cette époque la plupart des grands états de l'Europe marchaient sous les bannières d'un conquérant, et notre existence était menacée. Nous allâmes au secours de l'Allemagne, et la cause des peuples triompha. Je vous promis qu'en conduisant vos fils au combat, je serais leur protecteur et leur père. Rentrés sous le toit qui les vit naître, ils ont dû vous dire que j'ai rempli ma promesse. Ils jouissent maintenant des douceurs de la paix; mais

si quelque ennemi jaloux de notre repos voulait attenter à notre indépendance, il trouvera encore debout ces mêmes hommes qui ont combattu pour la liberté et pour la patrie.

Continuez, bons paysans, d'exercer les vertus qui vous furent transmises en héritage par vos pères, et le ciel bénira vos travaux.

Le roi vous a appelés pour délibérer avec lui sur l'administration du royaume; vous connaissez la bienveillance de Sa Majesté et la mienne pour votre ordre: elle est fondée sur votre patriotisme et sur les autres vertus qui vous distinguent.

---

*Réponse du prince royal de Suède et de Norwège, à l'adresse de remercîmens des Etats-Généraux, le 13 mars 1815.*

Messieurs! je reçois avec la plus vive satisfaction l'expression de vos sentimens. La reconnaissance que vous avez exprimée relativement au système du roi m'a fait d'autant plus de plaisir que la confiance dont Sa Majesté m'honore m'a permis de contribuer aux mesures adoptées par le gouvernement. J'ai été sensible à l'approbation que le peuple suédois a donnée à mes travaux. Comme je n'ai rien entrepris que pour son intérêt et pour son bonheur, ses suffrages et ses bénédictions sont ma plus douce récompense.

Appelé par le choix unanime de la nation, j'arrivai au milieu de vous avec la ferme résolution d'entourer le nom suédois de l'éclat qui pendant des siècles l'avait rendu l'objet de l'admiration de l'Europe; je sentis pour ainsi dire une nouvelle vie; je jurai de la consacrer au service de la patrie qui m'avait adopté. Je trouvai un peuple généreux et loyal; cent années de malheurs avaient détruit ses espérances et ralenti son élan, sans cependant éteindre ni son courage ni sa primitive énergie. En appelant ce peuple aux armes, je n'ai point eu en vue de gloire personnelle. Content de celle que j'avais eu le bonheur d'obtenir, ma seule ambition était de faire jouir des douceurs de la paix la nation qui m'avait librement appelé sur les marches du trône. Je lui devais tout, elle devait être tout pour moi; mais aussi je connaissais les Suédois, je savais qu'ils ne voudraient pas d'une paix achetée aux dépens de leur honneur et de leur liberté; et cependant cette liberté, ce premier besoin de l'homme, eût été perdue si nous nous fussions endormis dans une fausse sécurité. Un conquérant fameux, dont le nom rappellera toujours de grands souvenirs, même malgré ses fautes et ses malheurs, menaçait d'envahir l'Europe. Quinze années de succès continuels semblaient lui en assurer de nouveaux. Un traité ou d'alliance ou de neutralité n'aurait pas garanti pour l'avenir notre indépendance. Napoléon ne voulait point de puissance qui refusât de fléchir sous son joug. Paraissant vou-

loir prendre Charlemagne pour modèle, il ne profitait pas de son exemple. Charlemagne, après avoir en vain sollicité l'alliance du Nord dans ses expéditions contre la Germanie, osa menacer les peuples scandinaves. Il eut la douleur, avant de mourir, de reconnaître combien il avait mal apprécié leur caractère. Napoléon voulait nous forcer à traîner son char de triomphe; le monde a vu quelles ont été pour lui les suites d'une pareille agression.

Je n'ai pas besoin, Messieurs, de vous rappeler les grands événemens qui ont été la suite de la magnanime résolution du roi, que vous avez noblement secondée. Au moment où cette résolution fut prise, il n'y avait plus dans toute la péninsule espagnole que Cadix et les lignes de Torrès-Védras qui résistaient au vainqueur. Depuis le Tage jusqu'au Niémen, tout obéissait à sa volonté; en un mot, le continent était envahi ou menacé. Vos voisins, les alliés les plus soumis du conquérant, formaient des plans pour le démembrement de la Suède. Mais la Providence a déjoué leurs projets, et la Suède a repris parmi les états son ancien rang dans le système politique de l'Europe. Secondés par des alliés fidèles, nous nous sommes procuré une paix solide et glorieuse; nous avons assuré notre indépendance. Enfin nous avons consolidé notre existence politique par la réunion d'un peuple que la nature, les mœurs, la religion et le langage auraient dû de tout temps rendre l'ami de la

Suède, et qui l'eût été en effet sans une influence étrangère. Mais les temps sont changés; le prestige est détruit. Les Norwégiens et les Suédois, éclairés par les principes d'une saine politique, ne rivaliseront plus que de dévouement pour le bien et la gloire de la commune patrie. Forts de cette union, nous n'ambitionnons plus rien que de vivre libres et indépendans au milieu de nos forêts et de nos montagnes. Entourés des mers du Nord et de la Baltique, nous possédons dans notre intérieur tous les élémens d'une existence libre et heureuse. Nous n'avons pas lieu de présumer que quelque gouvernement, jaloux de ce bonheur, cherche à le troubler. Mais s'il en existait, qu'il sache que si les annales de ce pays parlent des insultes qu'on a osé quelquefois lui faire, elles parlent aussi de la vengeance qu'il en a tirée.

L'indignation que vous avez ressentie, Messieurs, en lisant les attaques faites contre votre liberté et contre votre indépendance, ajouterait, s'il était possible, à la profonde estime que j'ai pour vous, et à mon dévouement absolu pour la nation. Fort des droits que vous m'avez donnés, heureux d'en avoir mesuré l'étendue, plus heureux encore d'avoir rempli mes devoirs envers la patrie, j'attendrai avec tranquillité ceux qui voudraient nous disputer des titres aussi légitimes. Je les attendrai jusqu'à ce que le délire ait aveuglé les hommes au point de leur faire croire que les peuples ont perdu tout droit d'élection; et

alors, déployant toute l'énergie de mon âme et tout le courage que le ciel m'a donné, je les emploierai pour défendre mes droits et les vôtres.

---

Tandis que le prince royal, rendu aux vœux des Suédois, s'occupait à réparer, par une sage administration, les sacrifices que la guerre avait exigés, l'Europe se trouva tout-à-coup engagée dans une nouvelle crise. L'homme étonnant que les efforts réunis de tous les rois étaient parvenus à confiner sur le rocher de l'île d'Elbe, quitte le lieu de son exil : il apparaît sur les côtes de France. Il marche, grossit sa faible phalange de toutes les troupes qu'on lui oppose ; il arrive à Paris ; le trône impérial est relevé, Napoléon a resaisi le sceptre, et l'Europe étonnée court aux armes.

M. de Rumigny, ministre du roi Louis XVIII près de la cour de Suède, ayant informé le prince royal du retour de Napoléon, celui-ci prit les ordres du roi, et un grand conseil se tint pour décider quelle conduite tiendrait la Suède dans une telle circonstance. Le roi Charles XIII déclara en plein conseil que la Suède ayant contribué à repousser les Français au-delà du Rhin, et ayant rempli toutes les obligations que lui imposaient ses traités avec les alliés, son intention était désormais de garder la

neutralité, et qu'il ne prétendait se mêler en rien des affaires intérieures de la France.

Cependant Bonaparte avait rétabli son gouvernement de *fait* à Paris, tandis que le gouvernement de *droit* de Louis XVIII avait son siége à Gand, sous la protection des armées coalisées.

Pour conserver une stricte neutralité, le cabinet de Stockholm était peut-être à la veille de déclarer qu'il ne recevrait aucun envoyé de Napoléon, ne pouvant le reconnaître comme souverain de la France; mais qu'il ne pouvait non plus souffrir la présence d'un ministre accrédité par un prince dont le règne avait cessé de *fait*.

La conduite de M. de Rumigny, dans ces circonstances difficiles, lui fait infiniment d'honneur et comme diplomate et comme Français. Celle du prince royal a été aussi pleine de noblesse et de franchise; il déclara à M. de Rumigny que si les circonstances forçaient la politique du roi à exiger qu'il dépouillât la qualité de ministre de France, il pourrait néanmoins continuer à résider à Stockholm, et qu'il y serait toujours regardé comme l'*ami du prince royal*.

Waterloo décida du destin du monde. Napoléon, vaincu dans les plaines de Mont-Saint-Jean, abdiqua une seconde fois sous Paris son titre fastueux d'empereur. La liberté releva la tête; la Chambre des représentans conçut le noble projet de stipuler

pour l'indépendance française, avec les vainqueurs campés sous les murs de la capitale. Ah ! qu'il eût été noble aussi pour ces vainqueurs de s'arrêter devant les défenseurs désarmés de la plus belle des causes ; de soumettre la force à la justice ; et de laisser les mandataires d'un grand peuple régler en paix les destins de leurs commettans ; sous l'ombre protectrice des drapeaux européens ! Cet exemple leur avait été donné par Charles-Jean sous les murs de Christiania : il n'a pas été suivi. Le monstrueux projet du partage de la France avait été conçu ; et s'il n'a pas été exécuté, on le doit au courage de Louis XVIII, qui vint se rasseoir sur son trône ; au patriotisme des Vendéens, qui offrirent de faire cause commune avec les *bleus* pour chasser l'étranger du sol français ; à l'attitude menaçante de l'armée de la Loire, et surtout à la politique de l'empereur Alexandre, qui conçut que l'existence de la France, comme puissance forte et indépendante, était un des élémens nécessaires de l'équilibre de cette partie du monde.

---

*Discours du prince royal de Suède et de Norwège, aux quatre ordres du royaume à la clôture de la diète, le* 15 *août* 1815.

Messieurs de l'ordre de la noblesse ! les délibérations importantes pour lesquelles le roi vous

de vérité, vous avez renoncé à un empire qui n'est pas dans la doctrine que vous professez, pour exercer une influence plus salutaire, avouée par le cœur et par la raison.

Si, dans les temps calamiteux dont l'éternelle sagesse a quelquefois jugé nécessaire d'affliger la patrie, votre tâche a été de soutenir le faible, de consoler le malheureux, de ranimer les espérances abattues : des obligations plus douces vous appellent maintenant. Vous avez à entretenir dans les âmes le sentiment sacré de la reconnaissance due à ce Dieu de bonté qui, au milieu des désastres qui ont ravagé le monde, a versé tant de bénédictions sur la Suède. Vous enseignerez que l'unique manière agréable à l'Être suprême de reconnaître et de mériter ses bienfaits, est d'exercer les vertus de sujet fidèle et de citoyen actif et utile. En faisant germer ces préceptes, vous obtiendrez un prix au-dessus de toutes les récompenses mondaines : cette approbation intérieure, cette paix de la conscience, sans lesquelles le bonheur est également étranger au palais des princes et à la cabane du pauvre.

Priez Dieu, Messieurs, que sa puissante bonté veille sur le roi et sur les deux peuples de la Scandinavie. Vous avez toujours eu des droits à mon affection : vous venez d'en acquérir de nouveaux à ma reconnaissance.

Messieurs les membres de l'ordre de la bourgeoisie ! les délibérations de la diète étant terminées, le roi a prononcé la clôture de vos assemblées. Sa Majesté reconnaît la part que vous avez eue à l'heureux résultat de cette diète. En cessant de servir l'état en qualité de représentans de la nation, vous continuerez d'être utiles à la patrie par l'exercice des devoirs de vos différentes vocations. Le commerce est le lien qui unit les deux hémisphères : il contribue à perfectionner les arts et les métiers, à répandre les lumières et à communiquer la pensée de peuple à peuple. Depuis que, formant pour leur sûreté mutuelle des sociétés et des pactes civils, les hommes sont sortis de l'état de simple nature, le commerce leur est devenu nécessaire, et l'expérience a prouvé l'erreur des systèmes qui veulent qu'un pays se renferme dans le cercle étroit de ses propres productions. Le gouvernement, fidèle aux principes dont votre ordre a recueilli les fruits bienfaisans, encouragera toujours par sa protection le commerce et l'industrie, compagnons et soutiens de l'agriculture qui ne saurait fleurir sans eux, et dont la prospérité a une si grande influence sur la leur. Dans une époque où les privations et les souffrances ont été le partage des autres pays, le ciel a comblé le nôtre de ses faveurs les plus précieuses. Rendons-nous dignes de leur continuation par le travail, l'activité et l'économie. Aux yeux du patriote, la couronne civique vaut toutes

les gloires; que ce prix flatteur soit l'objet de vos efforts, et ils préparerbnt les auspices sous lesquels j'espère vous revoir quand les intérêts de l'état vous rappelleront autour de son chef.

Comptez toujours, Messieurs, sur la protection que votre ordre est en droit de réclamer de moi, et sur la bienveillance que je vous ai vouée.

Bons et loyaux paysans! les délibérations de la diète sont finies, les campagnes et les moissons vous appellent à d'autres travaux. Vous venez d'exercer le beau droit d'opiner sur les intérêts de la patrie, droit dont le cultivateur scandinave jouit en vertu des justes lois dont il est à la fois le garant et le défenseur. Tous les hommes sont sortis du berceau commun des différens ordres de la société, et tous tirent leur origine de la classe respectable des agriculteurs. En consacrant cette grande vérité par la forme de gouvernement donnée à la Suède, vos ancêtres érigèrent un monument à leur sagesse et au respect de leurs princes pour la dignité de l'homme. Ce respect inné avec moi, et qui a influencé ma vie entière, est un lien de plus qui m'attache à vous, bons paysans. Au milieu des fatigues de la guerre, il m'était doux de penser à votre attachement. Je me rappelais avec attendrissement qu'au moment où la patrie demandait des défenseurs, ce fut avec un abandon touchant que vous donnâtes vos enfans pour sa cause. Ces enfans vous rediront encore que j'ai veillé

sur eux; que leur santé, leur gloire, leur bien-être, ont été l'objet de ma constante sollicitude.

Allez, bons paysans, accompagnés de mes vœux pour votre prospérité, allez reprendre ces paisibles occupations qui honorent l'homme en le rapprochant de l'innocence de sa condition primitive; emportez la consolante conviction d'être restés fidèles aux sentimens que vous ont transmis vos ancêtres : attachement à votre terre natale et à son indépendance, confiance dans les vues paternelles de votre roi, de ce roi qui, chef d'une grande famille, vouant ses veilles, consacrant sa vie au bonheur de ses enfans, ne demande, ne connaît de récompense plus douce que le tribut de leur amour et de leur reconnaissance.

---

*Lettre du prince royal de Suède et de Norwège, à M. Catteau, en date de Stockholm le* 30 *janvier* 1816.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée avec un exemplaire de l'*Histoire de la reine Christine*. Cet ouvrage, qui rappelle des souvenirs glorieux pour la Suède, devait obtenir le suffrage de la nation. Je me plais à y ajouter des sentimens personnels envers l'auteur qui, en quittant la Suède, n'a point renoncé à l'attachement qu'il lui portait. Vous venez d'en

donner une nouvelle preuve, Monsieur, en retraçant l'époque mémorable où un état, sorti à peine de longs malheurs et luttant encore contre les factions qui déchiraient son sein, se vit tout-à-coup, par le génie d'un grand homme, vainqueur dans la plus noble des causes sur les bords du Rhin et du Danube, et tenant entre ses mains la balance des états à un congrès qui devait assurer, pendant cent cinquante ans, la tranquillité du continent. J'ai eu la gloire de commander aux Suédois sur ces mêmes plaines qu'avaient illustrées les triomphes du grand Gustave. J'avoue que mes compagnons d'armes et moi nous aspirions à laisser un jour, comme exemple à nos enfans, des souvenirs dignes de ceux qui nous enflammaient. C'est de l'historien impartial que le guerrier attend le laurier le plus durable. Vous venez, Monsieur, d'en orner l'antique écusson de la Suède. Le roi et moi nous devons vous en savoir gré, et tout bon Suédois ne peut qu'y applaudir. Sa Majesté m'a chargé de vous prévenir qu'elle vient de vous nommer chevalier de son ordre de l'Étoile polaire, et qu'elle a donné ses ordres pour que cette décoration, en brillans, vous soit envoyée. Recevez, M. Catteau, l'expression de mes sentimens distingués. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde, etc.

*Discours du prince royal de Suède et de Norwège, prononcé à l'académie d'agriculture, le 28 janvier 1817.*

Messieurs! c'est aujourd'hui la cinquième fois que vous vous êtes rassemblés en pareil jour, pour mêler le tribut de vos travaux à ce concert de bénédictions et d'alégresse, dont les enfans de la patrie savent payer les soins et la sollicitude du meilleur des rois et du plus tendre des pères.

Pour une société, dont les travaux embrassent un si grand cercle d'activité, cinq années ne sont qu'un commencement d'existence, et ce n'est pas à son premier lustre que l'homme montre ce qu'il vaut. La sage nature a tout soumis à une gradation qu'elle suit elle-même dans son travail, pour lui donner plus de force et de solidité; mais l'homme, impatient de jouir, gâte souvent le sien par trop de précipitation. Ce n'est pas dans un fruit précoce qu'on trouve la substance et la saveur.

Ce serait donc, Messieurs, une erreur bien funeste et qui vous ferait manquer votre but, si vous ne mesuriez les résultats que vous devez attendre, que sur ceux que vous avez obtenus. Vous, qui savez que l'habitant des campagnes n'est pas inventeur, mais

essentiellement imitatif; que ce n'est point par des discours et des théories, mais par des faits et des exemples, que l'on peut fixer son attention; que ce n'est point d'après ses propres recherches, mais par tradition, qu'il se conduit dans la culture de son champ : vous prendrez le moyen le plus simple et le plus sûr pour obtenir les améliorations dont ses procédés sont susceptibles.

Évitons, Messieurs, les erreurs de tant de sociétés d'agriculture, dont l'existence a précédé la nôtre.

N'encourons pas les reproches qu'on leur a quelquefois trop justement adressés, de proposer la même culture pour des climats et des sols différens, et de donner des probabilités pour des certitudes. Sachant bien qu'il ne suffit pas de connaître soi-même la supériorité d'un procédé pour prétendre qu'il soit admis, n'exigeons pas que le cultivateur expose, sur parole, l'espoir de sa moisson. Avant de lui proposer de substituer un instrument nouveau à celui dont il a l'habitude, assurons-nous qu'il peut économiser ses forces, qu'il est d'une construction plus facile ou moins dispendieuse. Enfin, que toute amélioration se propage de proche en proche, et par l'évidence des résultats obtenus, en nous adressant d'abord à ceux que leur fortune met à l'abri des craintes d'un essai.

Cette marche, Messieurs, honore à la fois et vos lumières et votre philantropie; elle est plus lente, mais plus raisonnable et plus sûre. Elle prouve que

vous êtes capables de sacrifier même les idées les plus saines et les plus justes à la marche du temps et de l'expérience. Poursuivez donc avec constance votre honorable tâche. Considérez qu'il ne s'agit pas d'aller vîte, mais d'aller bien, et que la reconnaissance publique, pour arriver plus tard, n'en sera que mieux méritée et plus glorieuse !

*Réponse du prince royal de Suède et de Norwège, aux corps militaires et au* krigsbefal (1), *dont le chef, S. Exc. M. le maréchal comte de Stedingk, avait eu l'honneur d'exprimer à S. A. R. la fidélité et le dévouement inaltérable, à l'occasion de quelques troubles qu'on avait craints, le* 14 *mars* 1817.

Messieurs ! je suis sensible à la démarche que votre attachement pour moi vous inspire aujourd'hui ; je n'attendais pas moins du dévouement de mes braves et fidèles compagnons d'armes, qui ont vu ce que j'ai fait pour la patrie et qui savent ce que je suis prêt à

(1) *Krigsbefal*, assemblée militaire, convoquée de temps en temps, où siégent de chaque régiment le colonel par droit, et un capitaine par élection de la part du corps d'officiers, pour réviser la caisse des pensions, et pour régler celles-ci.

faire encore pour elle. Que veut cette faible et méprisable poignée de turbulens, qui semblent s'agiter dans l'ombre pour troubler la tranquillité publique? S'ils n'en voulaient qu'à ma vie et à celle de mon fils, je dédaignerais facilement et leurs projets et leurs efforts. Je suis soldat, j'ai appris depuis long-temps à mépriser la vie; mais ils veulent ébranler vos lois, ils veulent attaquer votre honneur et votre liberté : je dois alors me lever pour les défendre. Le vœu libre de la nation m'a appelé sur les marches du trône. L'armée le sait; je n'ai point brigué cet honneur, mais je l'ai justifié, en soutenant votre choix : c'est en même temps soutenir vos droits; et pour y parvenir je saurai déployer cette énergie et cette force d'âme que la nature m'a accordées, et qui peut-être m'ont valu quelque renommée. Ce n'est point pour satisfaire un vain orgueil que je suis venu au milieu de vous. Mon ambition personnelle est contente : j'ai acquis pour moi assez de gloire. Le bonheur de la Suède est le seul but que j'envisage, est seul le mobile de toutes mes actions. Je veux la liberté pour vous, je veux la gloire pour vous, je veux pour vous la prospérité; et malgré les tentatives qu'on pourrait faire, je parviendrai à vous assurer ces avantages, les plus précieux pour les hommes de bien. Vous le savez, Messieurs, je ne marche qu'avec la loi, et je ne veux marcher qu'avec elle. Mais si, oubliant ce que je vous dois; si, oubliant mon caractère et mes prin-

cipes, je me laissais enivrer un jour en buvant dans la coupe de la puissance, pour attenter à votre liberté, osez me rappeler à moi-même; c'est le devoir des braves de parler avec franchise et loyauté. Mon cœur sera toujours prêt à vous entendre; et si, ennemi de ma gloire et de mes intérêts, je refuse de vous écouter, tournez alors, j'y consens, tournez contre moi ces mêmes armes que vous venez m'offrir en ce moment pour ma défense.

Messieurs, vous n'avez pas besoin de me renouveler vos sermens; je serais ingrat si je méconnaissais vos sentimens. On a osé jeter des soupçons sur quelques-uns de mes frères d'armes; j'ai rejeté loin de moi cette idée odieuse; je me suis rappelé avec reconnaissance et émotion le titre de père que l'armée m'a si souvent décerné. Des braves ne peuvent être des parjures : c'est toujours sous l'habit et dans le cœur du soldat que résident l'honneur et la bonne foi.

---

*Réponse du prince royal de Suède et de Norwège, aux députés de la bourgeoisie de Stockholm, le* 14 *mars* 1817.

Messieurs! je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve de dévouement que vous me donnez aujourd'hui, pour être persuadé de l'attachement que vous me portez ainsi qu'à mon fils.

Depuis quelques mois il circulait dans le pays des bruits vagues : un jour le roi venait d'expirer; un autre, mon fils était près de rendre le dernier soupir; un autre enfin, c'était moi-même qui étais menacé de la mort. C'est ainsi qu'on cherchait à répandre l'inquiétude dans les campagnes. Quelques révélations ayant été faites depuis, elles ont dû fixer l'attention de la police et même du gouvernement. Des poursuites judiciaires sont ordonnées; et les coupables ou les calomniateurs seront jugés d'après les formes existantes. Si l'on n'en voulait qu'à ma vie, je pourrais pardonner aux auteurs de ces bruits; mais c'est à votre liberté, à votre constitution, à vos *lois*, à votre honneur qui en est la garantie, c'est à ces objets les plus sacrés pour des hommes de bien, qu'ils en veulent. Parmi ces bruits on a osé mêler le nom d'une famille que vous avez rejetée. Je n'ai rien de commun avec cette famille, et (vous le savez) ce n'est pas moi qui ai influencé son sort.

Quand, dans l'abattement où vous avait plongés une longue suite de désastres, vous portiez votre attention sur les princes connus par les services qu'ils avaient rendus à leur patrie, et que vous fixâtes votre choix sur moi, je résolus d'y répondre; je me sentis grandir même par l'idée de vos périls; et, capable de former les plus vastes desseins pour répondre à votre confiance, je consentis à quitter pour vous les douceurs de la vie privée, à laquelle j'avais résolu de consacrer

le reste de mon existence. Je me dévouai au service d'une nation, jadis si célèbre et alors si malheureuse; je vins au milieu de vous; je vous apportai pour titres et pour garantie mes actions et mon épée. Si j'avais pu y ajouter une ligne d'ancêtres depuis Charles Martel, je ne l'aurais désiré que pour vous; car pour moi je suis également fier de mes services et de la gloire qui m'a élevé. A tous ces titres je joins ceux de l'élection unanime d'un peuple libre et de l'adoption du roi. C'est sur eux que je base mes droits; et aussi long-temps que la justice et l'honneur ne seront pas bannis de cette terre, ces droits sont plus légitimes et plus sacrés que si je descendais d'Odin. Les annales du monde prouvent que jamais prince n'est monté sur un trône que par l'assentiment du peuple, ou par la force des armes. Ce n'est pas par les armes que je me suis frayé une route à la succession au trône de Suède; c'est le choix libre de la nation qui m'y a appelé, et c'est de ce droit que je vous parle. Rappelez-vous l'état où nous étions à mon arrivée, et voyez ce que nous sommes maintenant!

Il est vrai qu'il y a des malveillans dans tous les pays; mais le petit nombre qui peut se trouver ici n'a d'autre sujet de mécontentement que la tranquillité dont jouit cette contrée. Il y a des êtres malfaisans qui n'aiment que le trouble. Le désordre est leur élément, et fait, pour ainsi dire, leur existence;

mais cette faible poignée de turbulens n'a pas besoin de mesures extraordinaires pour être réprimée et contenue dans le devoir. Le roi marche avec la loi, et la loi aura assez de force pour dispenser de recourir à des moyens extrêmes. Tout doit, Messieurs, nous inspirer cette sécurité. L'intérieur est tranquille; le cours de la justice n'a été nulle part interrompu; le cultivateur remercie le ciel du calme dont il jouit. Nous n'avons rien à redouter du dehors; nous ne nous occupons pas de ce qui s'y passe, et nous avons la certitude qu'on fait de même pour nous. Vos droits sont donc assurés tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur, et tout annonce que de long-temps nous ne serons pas dans la nécessité de les défendre; mais, s'il le fallait, si l'honneur national l'exigeait : suivi d'une armée fidèle, aguerrie et disciplinée, appuyé par la volonté suprême du roi et de la nation, je marcherais au devant de nos ennemis, précédé par l'augure du succès; et dans ces occasions je sentirais couler tout mon sang avec plaisir pour le service de la patrie.

Je ne puis pas m'exprimer, comme je souhaiterais, dans la langue suédoise : mais mon fils la parle pour moi; il est élevé au milieu de vous, et c'est sur lui que vos grandes espérances doivent se fixer. Je parle la langue de l'honneur, de la liberté, et c'est celle qui est entendue par tout Suédois qui aime vraiment sa patrie.

*Réponse du prince royal de Suède et de Norwège, aux députés de la banque, de l'ordre des paysans, le 15 mars 1817.*

Dignes membres de l'honorable ordre des paysans! c'est avec la plus vive satisfaction que je reçois votre adresse. J'ai toujours été convaincu des sentimens que vous venez de m'exprimer de votre part et de celle des braves paysans de la Suède.

Le pouvoir judiciaire va examiner s'il y a des coupables. Pour vous calmer, je puis vous donner l'assurance que la tranquillité publique et l'inviolabilité de notre constitution ne peuvent pas courir des risques, et que le roi, moi et mon fils, nous avons de toutes parts reçu les témoignages les plus ardens de fidélité et d'attachement.

Moi et mon fils, nous pourrons mourir bientôt; mais si la volonté de la Providence est qu'un tel événement ait lieu, j'ai assez de confiance dans le caractère noble et ferme de la nation suédoise, dans l'amour qui de tout temps l'anima pour sa liberté et son indépendance, pour être persuadé qu'elle saura soutenir ses résolutions et rester toujours digne d'elle. Je vous prie, braves et dignes paysans, de faire connaître à tous vos confrères les sentimens d'affection et de confiance que je leur ai à jamais voués.

*Discours du prince royal de Suède et de Norwège, au* krigsbefal, *le 27 mars* 1817.

Messieurs ! c'est avec un véritable plaisir que je vois les travaux du *krigsbefal* terminés à la satisfaction du roi et de l'armée. Je n'en attendais pas moins de l'esprit de justice et de désintéressement qui a dirigé vos délibérations; elles fournissent une preuve nouvelle de tout le bien qu'un gouvernement peut produire dans chaque classe de l'état, lorsque, par une marche franche et loyale, il l'éclaire sur l'intérêt de tous.

La force est l'alliée et l'auxiliaire de la loi. Tant que celle-ci est respectée, la force est inactive. Mais si la loi était violée, si l'équilibre social était rompu, c'est aux colonnes de l'état, aux défenseurs de la patrie, que le peuple aurait recours pour comprimer les malveillans. Quand il s'agit de combattre les ennemis du dehors, le guerrier verse avec plaisir son sang pour sa patrie, et la reconnaissance honore sa mort. Celui qui a combattu pour les droits de son pays, et qui a renoncé à une partie des siens pour se plier sous la religion de la discipline, est celui sur lequel tous les regards se tournent au moment du danger.

Rappelons-nous, Messieurs, que ce sont les armes

qui élèvent les empires, et les bonnes lois qui en assurent la durée. Rappelons-nous encore que ces mêmes lois, quelque justes et salutaires qu'elles soient, peuvent être renversées, ou par des légions étrangères, ou par l'inertie intérieure, si celui qui doit veiller pour tous hésite un instant d'appeler la force armée lorsqu'il s'agit de faire respecter la volonté de la nation, exprimée par l'organe de ses représentans.

L'armée *indelta* (1) est le palladium de notre liberté. L'immortel Charles XI la créa, et assura par cette organisation l'existence de la Suède. Notre constitution et nos lois fondamentales ont consacré cet acte de prévoyance, conçu par le génie de ce grand roi. Bien loin, ainsi qu'on a cherché à le répandre, de vouloir porter atteinte à une institution si utile, Sa Majesté médite sur les moyens de la perfectionner. Déjà une grande partie des accords des colonels a été remboursée aux titulaires, et une somme de plus de trois cent mille rixdales, destinée à opérer les premiers paiemens, est épuisée. Sa Majesté s'occupe encore d'augmenter les appointemens des officiers de plusieurs régimens *indelta*, dont le traitement n'est pas en harmonie avec celui des autres

(1) Cette armée est composée de ces régimens dont les soldats sont entretenus par des propriétaires, et les officiers en général par des domaines.

corps de l'armée. Sa Majesté espère y parvenir sans avoir besoin de grever le trésor public.

Les sacrifices et la sollicitude du roi, pour maintenir le crédit de notre signe représentatif, sont amplement compensés par les rêmerciemens que vous avez portés au pied du trône. La nation généreuse et libérale ne veut pas que les enfans de la patrie reçoivent pour récompenses de leur service un papier sans valeur : et quel Suédois verrait d'un œil tranquille les atteintes que l'on voudrait porter à notre crédit national ? Qui pourrait voir avec indifférence l'administration publique et la sûreté de l'état compromises, faute de fonds pour y pourvoir ? Le roi a reconnu l'étendue de ses obligations, il les a remplies. Aidé par vous, Messieurs, par les fonctionnaires publics et par tous les hommes de bien, Sa Majesté a lieu d'espérer que les sommes considérables que votre caisse renferme, et qui doivent servir à vous assurer une vieillesse paisible, seront au moins maintenues dans la valeur où vous les laissez aujourd'hui. Je puis vous assurer que Sa Majesté ne ralentira pas ses efforts, et que j'emploierai tout mon zèle et mes moyens à consolider cette propriété des braves, seule ressource pour leurs vieux jours.

Les sentimens que M. le maréchal vient de m'exprimer, au nom de l'armée, resteront gravés dans mon cœur en caractères ineffaçables.

Adieu, Messieurs. En prenant congé de vous, en

priant le Tout-Puissant de vous conduire et de vous protéger, je crois vous faire plaisir lorsque je vous invite à prier pour le roi, père de la patrie. Les vœux des braves sont fervens et vrais; et le ciel, qui lit dans leurs cœurs, exauce toujours leurs prières.

*Réponse du prince royal de Suède et de Norwège, aux marchands de vin, le 15 avril 1817.*

Messieurs! la démarche que vous venez de faire sera très-agréable au roi. Elle est une preuve éclatante de votre désintéressement et de votre civisme; elle donne un bel exemple au reste du commerce.

Sa Majesté porte une égale sollicitude à toutes les classes de l'état. Elle aime à voir la couronne civique se placer à l'abri de celle des guerriers, pour concourir à la prospérité commune. Le roi connaît trop bien l'importance et l'utilité du commerce, pour permettre qu'il ait d'autres entraves que celles qui lui sont données par l'intérêt de tous; mais cet intérêt est la suprême loi, et le premier devoir d'un bon gouvernement est d'empêcher qu'il soit méconnu.

Vous savez, Messieurs, ce qu'est notre patrie. Vous ne pouvez disconvenir que la nature du sol et du climat n'ait circonscrit nos jouissances. Il est

donc à désirer que l'industrie et le commerce rivalisent d'efforts, pour les augmenter et les étendre. Le gouvernement s'empressera de les encourager. Mais s'il arrive qu'on s'égare; si l'industrie s'exerce sur des produits qui viennent du dehors, au préjudice de ceux que la nature nous fournit; si les spéculations de quelques personnes favorisent l'importation au préjudice de l'exportation : il est bien évident qu'au lieu de concourir à la prospérité commune, cette industrie et ce commerce entraîneraient la ruine de l'état; et eussions-nous du numéraire en circulation, il finirait par disparaître.

Le gouvernement doit donc regarder comme un devoir des plus sacrés, de porter ses soins à maintenir une balance exacte entre l'exportation et l'importation de toutes les valeurs, quelle que soit leur nature : et ceux qui font, du change lui-même, un objet d'industrie, doivent être soumis à cette surveillance, et s'attendre à subir la règle générale. Ils doivent savoir qu'on ne peut vivre aux dépens de l'état sans en supporter les charges, et que le cultivateur ne doit pas avoir ses contributions doublées, par suite des opérations mal entendues de quelques individus. Ils doivent savoir enfin que le peuple, cette masse qui constitue la force de tous les états, doit être l'objet de la constante sollicitude d'un gouvernement qui connaît ses devoirs, et qui veut les remplir.

Voilà, Messieurs, les vrais principes qui, dans un

corps social, doivent diriger le commerce et l'industrie. Ce n'est qu'en les subordonnant à l'intérêt de tous, qu'on peut en faire des canaux vivifians pour la prospérité publique. Si l'on permet à l'intérêt particulier d'en détourner le cours, on voit bien s'élever quelques grandes fortunes; mais le reste languit, les sources tarissent, et l'état est sur le penchant de sa ruine.

Ce n'est qu'à l'oubli de ces principes qu'il faut attribuer la crise financière dont le roi vient de nous tirer. Sa Majesté ne regrette pas les sacrifices qu'elle lui coûte. Elle ne pouvait faire un plus bel usage de ses ressources, que de remédier au mal qu'avaient produit quelques spéculations mal conçues. Mais ce qui peut bien n'avoir été qu'une erreur, que son cœur paternel lui a fait réparer, deviendrait désormais un crime sans excuse que la loi devrait réprimer.

Votre exemple, Messieurs, est de très-bon augure. Mon cœur me dit que votre patriotisme ne peut manquer d'imitateurs. Les bons Suédois ne se livrent pas à l'insensibilité de l'égoïsme; ils aiment à se saluer du nom de frères, et ils ne voudront pas augmenter leur fortune aux dépens de l'estime publique. Conservez, propagez ces nobles sentimens! Ne laissons pas affaiblir cet esprit national qui nous distingue! Soyons Suédois enfin, et ne le soyons pas à demi!

*Réponse du prince royal de Suède et de Norwège aux députés de la banque, qui étaient venus présenter à S. A. R. une médaille frappée à l'occasion du serment de fidélité prêté au roi par le prince Oscar, et de sa profession de foi faite aux pieds des autels le* 19 *mai* 1817.

Messieurs! vous venez de m'offrir une preuve nouvelle de la sagesse des états du royaume, et de leur sollicitude pour la prospérité de la nation qu'ils représentent.

Bien différentes de ces monumens élevés par la servitude à la vanité des hommes, les médailles que font frapper les états de Suède ont un but plus noble et plus utile. C'est ainsi qu'on a vu la nation consacrer l'époque mémorable où, saisissant les rênes de l'état qui penchait vers sa ruine, elle les remit au prince qui avait tant de droits à les recevoir, et qui était si digne de sa confiance et de son amour. On l'a vue de même consacrer l'époque où l'arrêt de la Providence étant venu, bientôt après, la priver du successeur à la couronne, elle s'assembla pour faire un nouveau choix, et donna, par son vote unanime, la preuve la plus frappante que sa résolution n'était pas l'effet de la passion et de l'emportement, mais celui d'une dé-

libération indispensable et ferme, ayant pour but de réparer une suite de malheurs et de désastres.

Par de telles médailles, les états du royaume laissent d'incorruptibles témoins de la volonté nationale, et de leurs stipulations pour le maintien de leurs droits et du pacte social qui en est résulté.

Je vois, dans la médaille que vous m'offrez en ce jour, la louable intention des états de rappeler à mon fils la profession de foi qu'il a faite aux pieds des autels, et son serment de fidélité au roi et au peuple suédois. Ils s'identifient par là avec moi, dans les soins que je prends pour pénétrer le cœur de mon fils de l'étendue de ses obligations. Je l'ai vu jusqu'ici répondre à mon attente; je vois se développer en lui mes propres sentimens d'amour et de reconnaissance pour le roi qui me nomma son fils, et pour la nation qui, par tant d'actes solennels, a sanctionné cette adoption. Cette double légitimité excite dans l'âme de mon fils la plus ardente émulation pour partager bientôt avec moi les devoirs que je remplis auprès de notre auguste monarque, et pour se préparer au fardeau qui l'attend. Mais si le décret de la Providence abandonnait sa jeunesse aux dangers que l'âge mûr lui-même a tant de peine à éviter, le seul aspect de cette médaille suffirait, je n'en doute pas, pour exciter dans son âme le désir de s'entourer d'hommes vertueux et dignes de la confiance publique, et les repré-

sentans de la nation auraient encore à se féliciter de leur sage prévoyance.

C'est donc avec un intérêt bien vif et bien senti que j'ajoute cette médaille à celles que j'ai déjà reçues. En transmettant à mon épouse celle que vous m'offrez pour elle, j'augmenterai le désir qu'elle éprouve de pouvoir se trouver bientôt au milieu de nous.

C'est avec plaisir que je renouvelle à cette occasion, messieurs les députés de la banque, l'assurance de ma constante bienveillance.

---

*Discours du prince royal de Suède et de Norwège, prononcé au conseil d'état le jour où monseigneur le duc de Sudermanie venait d'y siéger pour la première fois, le 14 juillet 1817.*

Sire ! cette séance du conseil où mon fils vient siéger pour la première fois, excite dans mon cœur une vive émotion. Pour lui comme pour moi, c'est un nouveau bienfait que nous devons à Votre Majesté. Je suis certain qu'il n'a pu se méprendre sur les motifs qui l'appellent à votre conseil d'état, Sire. J'ose espérer que Votre Majesté permettra que je les développe, et que messieurs les membres du conseil aimeront à céder, pour cette fois, à la tendresse d'un père une

fonction que chacun d'eux pourrait également remplir.

Mon cher fils! l'éducation que vous avez reçue n'était qu'une éducation préparatoire; les connaissances que vous avez acquises vous sont communes avec tous les jeunes gens de votre âge, dont les parens ont voulu faire des hommes instruits et vertueux, des citoyens utiles. Elle suffit à ceux qui, dans la vie privée, se bornent à jouir honnêtement de leur fortune. Mais ceux qui se destinent aux charges de l'état, à des fonctions publiques, doivent s'y rendre propres par des travaux d'un nouveau genre. C'est donc aujourd'hui que commence votre éducation particulière, celle du rang auquel vous êtes appelé.

Dans les soins que j'ai pris pour vous y préparer, j'ai principalement insisté sur l'étude de l'histoire. C'est maintenant que vous allez sentir combien ses leçons peuvent vous être utiles. Elle vous a fait connaître l'origine des princes, quelle est la source de leurs titres, comment ces titres se perdent et se détruisent. Elle a dû vous convaincre qu'un prince doit racheter la faveur de son rang par de grandes vertus et des qualités supérieures; que par de belles actions on excite l'admiration des peuples, mais qu'il faut en faire de bonnes pour s'attirer leur amour. Tout ce que l'intérêt ou la flatterie a inventé pour donner aux princes le change sur leurs actions, disparaît bientôt à la lumière de la vérité. Utilité, justice,

voilà le sceau que respectent les temps, la seule illustration durable.

Voilà, mon fils, ce que l'étude de l'histoire a déjà dû vous apprendre. Gravez dans votre cœur ses profondes leçons; songez que l'auguste couronne que décerne un peuple libre sera toujours mal affermie sur une tête gonflée d'orgueil et de caprices; qu'il faut s'y préparer par un sentiment profond des devoirs des rois et des droits des peuples.

Malheur au prince qui se persuade qu'en effaçant les traces des droits de sa nation, il rehausse l'éclat et le pouvoir du trône! Souvenez-vous, mon fils, que le prince le plus sage est celui qui suit de l'œil les élémens qui menacent de détruire les empires, qui les saisit avant que l'explosion n'arrive, et qui sait prévenir leur retour par son propre respect pour les lois.

C'est à bien connaître ces lois, pour les suivre vous-même, pour les faire observer et pour les perfectionner encore, qu'il vous faut désormais apporter tous vos soins. C'est la science du gouvernement qui doit être l'objet de vos nouvelles études, le complément de votre éducation.

Depuis long-temps on a comparé l'état à une famille, et le chef d'un état, administrant avec sagesse la fortune publique, à un père économe, prévoyant et jaloux du bien-être de ses enfans. On a dit alors, d'un tel gouvernement, qu'il était paternel; et de ceux

qui en tenaient les rênes, qu'ils étaient les pères du peuple. Ce langage est simple comme l'idée qu'il exprime; les hommes l'ont consacré comme le type de l'administration des états, quelle que soit la forme du gouvernement.

Pour les états comme pour les familles, il est plusieurs causes d'accroissement et de prospérité, plusieurs causes de décadence et de ruine. Qu'un père de famille soit tempérant, ami de l'ordre et de l'économie; qu'il porte dans l'exploitation de son domaine ou dans la direction de ses ateliers l'activité la plus industrieuse; qu'il règle sévèrement ses dépenses sur ses revenus; tout cela ne suffit pas pour qu'il ait assuré son bien-être et le sort de ses enfans. Il ne doit être tranquille, il ne peut croire avoir rempli tous ses devoirs, qu'autant que, par une sage prévoyance, il aura porté ses réserves jusqu'à pouvoir faire face à quelques années de disette ou de stagnation commerciale; que, par sa sagesse et la force de son caractère, il aura su conduire et maintenir ses enfans dans le même esprit d'ordre, d'activité et d'industrie, qu'autant enfin que, dans ses rapports et dans ses transactions précédentes, il aura mis leur héritage à l'abri de toute contestation.

La prospérité d'un état tient à des causes plus compliquées encore, car elle embrasse et les rapports généraux qui lient entre elles les différentes classes qui le composent, le gouvernement à la nation, la na-

tion au gouvernement, et les rapports particuliers de ce gouvernement avec celui des autres nations.

C'est bien en vain que par une administration économique et sage un gouvernement s'efforcerait de satisfaire aux intérêts qui le lient avec la nation, ainsi qu'aux intérêts privés de chacune de ses classes. L'existence d'un tel état serait encore précaire, si ce gouvernement ne tenait l'œil ouvert sur les démarches de ses voisins, s'il n'avait ni les moyens ni la volonté de repousser une injuste agression. L'histoire des nations n'a que trop prouvé que leur grandeur même est quelquefois la cause de leur ruine, et qu'un peuple ne peut compter sur une longue paix qu'en se tenant toujours prêt à la guerre.

C'est vainement aussi qu'un gouvernement porterait tous ses soins à se tenir en harmonie avec les gouvernemens étrangers; en vain par son attitude guerrière il se mettrait à l'abri de toute entreprise hostile : l'état n'en irait pas moins vers sa perte, si, par un mauvais système d'administration intérieure, on laissait détourner ou tarir les véritables sources de la prospérité publique. Malheur aux peuples dont le monarque ne saurait être que guerrier! malheur à ceux qui n'ont pour chef qu'un administrateur! Les peuples ignorans et barbares furent long-temps séduits par la seule gloire militaire; dans leurs chants et dans leurs fêtes, ils ne célébraient que les héros qui les menaient aux combats. Mais les nations que le flambeau de la rai-

son guide vers le but que se propose la nature, ont reconnu, par une longue expérience et par de trop longs malheurs, que c'est dans le concours et la combinaison de la science militaire avec la science de l'administration, que réside essentiellement l'art de gouverner un peuple et de le conduire au bonheur. Le gouvernement qui possède cet art et qui l'applique avec courage, mérite le tribut de reconnaissance qui, dans un siècle de lumières, doit flatter le génie et la vertu.

Telles sont les maximes qui ont réglé ma conduite depuis l'époque, pour moi si glorieuse, où la nation suédoise et son vertueux monarque m'imposèrent, par une double adoption, l'obligation sacrée d'employer toutes mes facultés à défendre leurs droits et à me vouer à leur bonheur.

Dans mon ardent désir de justifier une si noble confiance, j'ai mis mes premiers soins à étudier les lois fondamentales de l'état, à rechercher les élémens de son existence, à reconnaître ses ressources, à observer les mœurs et les vertus de mes nouveaux concitoyens. Enlevé tout-à-coup à ces occupations par l'invasion de notre territoire, il nous fallut tirer l'épée et voler avec nos braves à la défense de nos droits outrageusement attaqués. Les circonstances où se trouvait l'Europe ne nous permirent pas de nous tenir à ne venger que notre propre injure. La Suède devait faire cause commune avec les opprimés. Cette

cause était juste, la Providence seconda nos efforts, et le résultat de cette grande lutte fut de rétablir dans le Nord un nouvel ordre des choses qui ramenât dans l'antique famille de la Scandinavie un peuple que lui donna la nature elle-même, et que les seules passions humaines en avaient pu séparer.

Heureux d'avoir pleinement satisfait à tout ce qu'avaient exigé des circonstances non moins urgentes que difficiles; plein de confiance dans l'harmonie qui règne entre les gouvernemens dont la foi ne peut pas être suspecte, depuis que des revers et des succès communs les ont portés à s'unir pour la tranquillité de l'Europe; pouvant compter aussi sur le bon système de défense militaire que nous sommes parvenus à créer; tout me disant enfin que notre tranquillité, notre bonheur ne dépendent plus que de nous-mêmes, j'ai reporté mes soins et toutes mes pensées sur l'important objet de l'administration intérieure, que nous devons considérer comme la véritable source de notre prospérité future.

Aux connaissances que j'ai puisées dans les écrits ou dans la fréquentation des hommes les plus célèbres, sur ce qui constitue l'administration d'un état; à celles que j'avais acquises par ma propre expérience, j'ai voulu en ajouter de nouvelles et de plus positives sur le système d'administration qui conviendrait plus particulièrement à la Suède d'après la nature de ses ressources, de ses rapports, de sa localité. J'ai excité

le zèle de tous ceux que j'ai cru propres à me donner des renseignemens et des notions utiles. Je les ai pris dans toutes les classes, et j'ai donné à leurs mémoires, à leurs discours, l'attention la plus soutenue. Presque toujours j'y ai trouvé des preuves non équivoques de leur droiture et de leur zèle pour le bien de la patrie. J'aime à leur rendre cet hommage et à leur en adresser mes remercîemens.

Mais, par toutes mes recherches et par de profondes méditations sur les résultats qu'elles m'ont donnés, j'ai reconnu combien il est rare et même difficile de s'élever à la hauteur d'où il convient de considérer les questions de cette nature, quand on veut en saisir les rapports sans lesquels on ne peut en avoir la solution exacte. J'ai reconnu que les lois partielles étaient presque toujours empreintes d'une couleur d'individualité; que c'était là le vice radical et le plus difficile à éviter, parce qu'il tient à la faiblesse humaine, et que chaque classe de l'état est naturellement portée à tourner à son avantage la marche administrative. Je vous signale cet écueil; vous le verrez souvent paraître. Vous verrez que le mot *administrer* prend un sens différent dans le langage de chaque classe de l'état; et si on ne prend soin de leur faire entendre que cette latitude que chacune réclame ne peut être permise qu'autant qu'elle se concilie avec l'intérêt commun, auquel il est indispensable de les subor-

donner toutes, vous n'aurez jamais qu'un système décousu, incohérent et versatile, qui amenerait infailliblement l'augmentation du prix des denrées nécessaires aux premiers besoins de la vie, la misère du peuple et avec elle les agitations tumultueuses qui démoralisent les nations et qui sont la première cause de leur décadence.

Mais devrait-il en être ainsi pour une nation comme celle de la Suède, qui par ses lois fondamentales s'est constituée de telle sorte que chaque classe de l'état se trouve appelée à délibérer sur la rédaction des lois qui doivent la régir, et dont le gouvernement, à qui elle en a confié l'exécution et le maintien, prend toute sa force dans la volonté nationale? Non sans doute. Une telle nation doit se créer un système administratif plus convenable et plus conforme à son pacte social. Pour que ce système ne soit pas en contraste avec ses lois fondamentales, il faut que les intérêts de chaque classe s'y trouvent balancés de telle manière que toutes les espèces de propriété et tous les genres d'industrie soient également protégés dans tout ce qui est conforme à l'intérêt commun. Il faut que ce système présente l'accord du bien général et des avantages particuliers, comme le seul objet que le gouvernement doit se proposer, et que les administrés peuvent attendre du gouvernement. Il faut enfin qu'il soit établi par des lois si simples et si

positives, que le gouvernement intérieur de l'état ne soit plus en dernière analyse que l'administration elle-même.

Voilà ce qui constitue le seul système d'administration qui soit raisonnable et juste, le seul qui soit digne d'un peuple qui sent sa dignité, qui se montre jaloux de ses droits, et qui veut les fixer d'une manière durable.

C'est pour atteindre un si grand résultat et pour porter notre système administratif à ce haut point de perfection, que Sa Majesté se propose de convoquer les états du royaume. Elle veut confier à leurs lumières, à leur patriotisme, les moyens de consolider ce perfectionnement par leur autorité législative. La nation répondra à cet auguste appel et secondera des intentions si généreuses. Et vous, mon fils, combien n'avez-vous pas à vous féliciter d'être admis au conseil d'état dans des circonstances où l'on traite des objets d'un si grand intérêt ?

Vous connaissez maintenant quels sont les grands, les solides principes du père de la patrie, avec qui j'ai le bonheur de n'avoir qu'une seule pensée, qu'un même sentiment. Que votre âme se pénètre de tout ce que la journée du 4 juillet renferme d'auguste et de sacré pour vous. Rappelez-vous que ce sont ses résultats qui doivent récompenser ce roi chéri qui nous a voué toutes les affections de son âme, et qui,

après une longue et glorieuse carrière, fixera encore sur vous un dernier regard de confiance et d'amour.

Aujourd'hui, par votre âge ainsi que par nos lois, vous n'êtes plus sous l'autorité paternelle; mais cette autorité, vous le savez, mon fils, ne fut jamais pour vous que celle de ma tendresse : ni les lois ni votre âge ne peuvent l'affaiblir, et vous serez encore sous son aile tant que la Providence conservera les jours de votre père et du mien. Profitez, mon cher fils, du temps qu'elle nous accorde : fortifiez votre âme et votre caractère ! Que les sollicitudes et le fardeau qui vous attendent vous trouvent toujours prêt à les supporter !

## FINANCES.

Les finances d'un état sont un réseau composé d'une multitude innombrable de fils qui tous, dans un système bien ordonné, doivent réunir à l'intérêt commun des intérêts divers et souvent opposés. Quand le désordre s'est une fois emparé de ces fils épars, il faut une main bien sûre et bien habile pour réparer le mal. En matière de finance, plus qu'en toute autre, les nations s'égarent, parce qu'elles s'éloignent plus que les particuliers des calculs et des méthodes simples. Ici rien n'est plus dangereux que la nouveauté. On imagine des systèmes compliqués pour cacher le mal qu'on a déjà fait, et l'on s'obstine presque toujours à chercher la guérison de maux présens dans des moyens dont l'insuffisance est démontrée, par cela seul qu'on n'a pu ni les prévenir ni en arrêter le cours.

Un résultat nécessaire de la grande lutte de laquelle l'Europe vient de sortir est l'embarras financier de tous les états qui la composent; tous sont atteints de cette maladie dont l'existence se manifeste par une disproportion énorme entre les revenus et les dépenses; la confiance publique,

cette base indispensable de tous les gouvernemens, est partout ébranlée; de là le germe des révolutions et la cause des malheurs des peuples.

Charles XIII, à son avénement au trône de Suède, trouva les finances de l'état dans le plus grand désordre; ce désordre s'accroissait de jour en jour. Le roi, par les mesures les plus sages, par des sacrifices pécuniaires, et par ceux que fit le prince royal *en employant toute sa fortune particulière à l'extinction de la dette de la Suède*, eut la satisfaction d'arrêter le mal dans sa source. Pour apprécier avec justesse l'état financier de la Suède à cette époque, il est nécessaire de remonter aux causes du désordre, et d'examiner comment a été émis successivement le papier-monnaie circulant en 1818.

La masse des billets de banque en circulation, en 1807, était de 9,554,052 rixd.; une année après, c'est-à-dire à la fin de 1808, cette masse de papier se trouvait augmentée de près de 8 millions, la somme totale étant de 17,526,190 rixd.

Depuis le mois de mai 1809, la banque avança à l'état, par ordre des états-généraux, d'abord 6 millions pour les frais de la guerre, et ensuite successivement à peu près 3 millions pour payer les dettes contractées et les fournitures faites pendant la campagne de 1808. Comme elle avait aussi retiré des sommes assez considérables

par l'intérêt et l'amortissement que les états-généraux lui avaient assignés, la masse de ses billets ne s'était accrue, depuis la fin de 1808 jusqu'à la fin de 1812, que d'environ 7 millions, puisqu'elle s'élevait à cette dernière époque à 23,901,941 rd. Depuis lors elle n'eut aucune dépense à supporter jusqu'en 1815 : mais elle retira dans cet intervalle près de trois millions, de sorte qu'à la fin de 1814 le total de son papier émis était de 20,987,300 rixd.

Mais, outre les billets émis par la banque et dont elle est directement responsable, il y a encore d'autres espèces de papier-monnaie en circulation, qui reposent sur le crédit de la banque : par exemple les billets *riksgald*, dont on avait retenu en circulation une somme équivalente à 4,200,000 rixd. de banque.

Ces billets, dont le nombre a été tantôt diminué, tantôt augmenté, suivant les demandes de réalisation et les résolutions des états-généraux, formaient à la fin de 1814, d'après le compte rendu à la diète de 1815, le total de 8,607,507 rixd. de *riksgald*, ou 5,738,338 de banque.

Pour maintenir le crédit du fonds d'amortissement et la valeur relative établie entre ses billets et ceux de la banque, ce fonds a aussi un crédit sur la banque de 2 millions et plus, s'il le faut.

La banque est encore chargée de fournir au

canal de Gothie la somme de 300,000 rixd. par an, jusqu'en 1820; et à la direction des magasins, à titre d'avance, un million, et en certains cas 2 millions par an.

Afin de subvenir à la disette d'argent, les états-généraux décrétèrent que la banque accorderait des emprunts aux particuliers, dont une partie serait hypothéquée sur des biens-fonds, et l'autre servirait d'encouragement pour de nouvelles cultures.

Vient ensuite le crédit des différentes caisses d'escompte; il s'élève à environ 2 millions.

Tel est le tableau des engagemens et des dépenses de la banque; reste à examiner ses ressources et ses revenus.

L'Etat paie annuellement à la banque, depuis 1815, en intérêts et en amortissement de sa dette, la somme de 750,000 rixd. de banque. La banque retire un revenu annuel de 6 pour cent, des prêts qu'elle a accordés sur les biens-fonds hypothéqués, dont 4 pour cent à titre d'intérêt, et 2 pour extinction du capital; les débiteurs sont tenus de payer toujours 6 pour cent du montant de l'emprunt jusqu'à parfaite extinction.

Le total des créances de la banque, hypothéquées sur des biens-fonds, était, en 1812, de 2,594,082 rixd.; et le revenu annuel qu'elle en

retirait était de 155,000 rixd. Depuis, la somme de ces prêts a été considérablement augmentée.

Quant à la caisse d'escompte, qui est ouverte pour remplacer le *rike-disconi*, les profits en sont affectés à la banque seule, puisqu'elle en est l'unique actionnaire.

En examinant la nature des dépenses et des revenus de la banque, on trouvera donc que le bilan définitif est à son avantage. Selon les renseignemens obtenus sur l'état de la banque à la fin de l'année 1812, ses dettes s'élevaient alors à 33,546,298 rixd., et ses créances à 38,539,347. Il en résulte donc un excédent en sa faveur, de 4,993,049 rixd.

Comme il est ainsi démontré que l'état de la banque est très-rassurant, et qu'elle a des ressources beaucoup au-delà de ses dettes, voyons à présent quel est l'état financier de la Suède en général.

Grâces aux sacrifices du roi Charles XIII, à ceux du prince royal, actuellement Charles-XIV-Jean, et aux succès des armes suédoises, la dette étrangère de la Suède était liquidée en 1817. Sans cette liquidation on aurait pu dire que la Suède était dans un état de pauvreté, puisque, pour payer les intérêts de sa dette, il aurait fallu faire sortir par an environ 780,000 rixd. de banque de Hambourg; et cette seule

somme, faisant au cours 1,560,000 rixd. de banque, absorbait presque les deux tiers du revenu des contributions. Un pays est dans une déplorable situation lorsqu'il doit payer chaque année à l'étranger, pour ses dettes, les deux tiers de ce que paie la nation entière à l'état; mais cela n'existait heureusement pas, et ce fut pour exposer la situation véritable des finances, en faire renaître la confiance, que le roi Charles XIII convoqua *la diète extraordinaire à l'ouverture* de laquelle, le 27 novembre 1817, il exposa, par un discours qui fut prononcé par S. A. R. le prince Oscar, l'état financier des royaumes de Suède et de Norwège. Ce discours appartenant à l'histoire, nous allons le rapporter.

*Discours du roi, prononcé par S. A. R. le duc de Sudermanie, à l'ouverture de la diète, le 27 novembre 1817.*

Messieurs ! ma proclamation du 1^er^ octobre a dû vous faire connaître les motifs pour lesquels j'ai convoqué en diète extraordinaire les députés et membres des quatre ordres formant les états-généraux du royaume.

Aucun motif personnel n'a eu part à cette convocation. Résolu de maintenir l'intégrité de votre constitution, et décidé à ne jamais permet-

tre qu'il y soit fait la moindre modification, qu'en suivant les formes établies par cet acte, je m'attachais avec le prince royal, mon fils adoptif, à donner à cette loi fondamentale la force et la vigueur dépendantes de l'autorité qui m'est déléguée. A la satisfaction de voir ce palladium de notre indépendance religieusement respecté, se joignait ce plaisir, si doux pour mon cœur, d'être témoin de l'union et de l'harmonie qui règnent entre les citoyens de toutes les classes. Je remerciais la Providence du calme dont nous jouissions, lorsque j'appris avec douleur que tous mes efforts pour maintenir le crédit des caisses d'escompte n'avaient pu produire d'autres effets que de retarder leur chûte. Cet événement, en m'affectant sensiblement, m'a cependant donné la conviction qu'il peut avoir des effets salutaires, tant pour notre administration intérieure que pour l'extinction de notre système commercial, système que je souhaite pouvoir dégager des entraves qui arrêtent son développement, et qui restera dans son état de faiblesse tant que l'industrie sera enchaînée dans l'intérieur. Après avoir depuis long-temps fixé mes idées sur les projets qui devraient vous être présentés au sujet des vœux exprimés depuis nombre d'années par la nation, j'ai dû tout-à-coup suspendre ce travail, si compliqué dans toutes ses parties,

pour m'occuper exclusivement d'un projet de finance qui va vous être soumis. Ce projet est le résultat de longues méditations de calculs basés tant sur les ressources intérieures du pays que sur la somme du signe monétaire, maintenant en circulation. Ce n'est pas en multipliant ce signe qu'on enrichit une nation, mais bien en créant une hypothèque analogue à l'émission qu'on en fait. Ce signe, vous le savez, n'était en 1802 que de 14 millions de rixd. de banque, les billets du bureau du fonds d'amortissement y compris, et il monte aujourd'hui à une somme de 30 millions de rixd.

Par ce simple aperçu, vous verrez l'étendue des sacrifices que j'ai été forcé de faire pour maintenir à l'extérieur le crédit de notre papier-monnaie. Ces sacrifices ont été spontanés, et j'ai acquis la consolante certitude qu'ils ont arrêté sa déconsidération, qu'ils ont calmé les inquiétudes de la nation, et ramené par degré la confiance dans les transactions réciproques de citoyen à citoyen.

En m'occupant de maintenir le crédit du papier, j'ai rempli les fonctions qui doivent être exclusivement attribuées à l'administration de la banque nationale; mais les députés des états-généraux à cette banque, n'étant pas munis par les représentans de la nation d'instructions claires

et positives à ce sujet, j'ai dû suppléer à cette lacune et aller au devant de vos vœux.

En arrêtant la hausse extraordinaire et subite du cours du change, et en concluant des traités avantageux aux deux royaumes, j'ai facilité les opérations du commerce, et chaque citoyen impartial jugera quel degré de confiance peuvent placer les étrangers et les indigènes sur un signe monétaire, qui a présenté dans un mois une variation de plus de 30 pour cent tant sur la hausse que sur la baisse.

Si le commerce extérieur enrichit une nation qui a des productions très-bornées, ce commerce ne peut être avantageux pour le pays qu'autant que le sol fournit à sa nourriture.

En 1813 l'importation de blé s'éleva à plus de trois millions rixd. de banque de Hambourg. C'est vous dire que, nonobstant les succès que nous avons obtenus dans la culture de la terre, il nous reste beaucoup à faire pour l'encouragement de cette branche nourricière.

La fabrication du drap a aussi fixé mon attention. Les fabricans de la capitale ont été prévenus que le gouvernement prendra pour son compte, pendant l'espace de trois ans, 300,000 aunes de drap propre à habiller l'armée. J'ai fourni par mes propres moyens des secours à

quelques manufacturiers et à beaucoup d'agriculteurs.

L'armée de terre et l'armée navale ont été l'objet de mes plus tendres sollicitudes. Je me suis occupé du bien-être du soldat et de l'officier, et la situation de cette classe si précieuse à l'état a été améliorée. J'ai dirigé mes efforts sur le moyen d'ouvrir la carrière des honneurs à l'homme qui verse son sang pour la patrie. Je me suis attaché à faire disparaître ces barrières qui glacent d'un découragement total le guerrier à qui la fortune ne permet pas d'acheter une place de colonel ou de lieutenant-*colonel*. J'ai acquis une grande partie de ces places, et j'ai le projet d'étendre successivement, et lorsque mes moyens le permettront, ces achats jusqu'au grade de capitaine inclusivement. Ainsi, en ramenant l'*indelning* de l'armée à son but primitif, je fais rentrer au profit de cette armée des sommes qui en avaient été distraites par l'introduction de la vénalité des places.

En m'attachant à perfectionner l'immortel ouvrage de Charles XI, j'ai assuré, aux maréchaux et aux généraux qui sont en activité de service, une existence, sinon brillante, du moins honorable. Les veuves des généraux et des officiers ont aussi fixé mon intérêt; et si j'ai été borné dans mes ressources à cet égard, vous

apprendrez cependant avec plaisir, par l'exposé et les communications qui vous seront faites, que l'armée et les pensionnaires ont obtenu depuis trois ans près de deux millions rixd. de banque, sans que le trésor public ait été grevé d'une obole.

Un vaisseau de 80 canons a été construit, et la flottille a reçu un accroissement.

Si je me suis attaché à faire disparaître la vénalité des principales places militaires, j'ai porté aussi mon attention sur les places civiles; et l'acquisition que j'ai faite de plusieurs gouvernemens de province doit vous prouver, Messieurs, que je ne ralentirai pas mes efforts jusqu'à ce que je parvienne à faire disparaître tous les abus de cette espèce.

Les hospices civils, les maisons d'accouchement et les autres établissemens publics, ainsi que le maintien du prix du blé pour le peuple dans la capitale, ont aussi arrêté mes regards; et tandis que la disette et la famine désolaient tant de contrées favorisées par le climat et un sol productif, la Suède a eu le bonheur de voir qu'aucun individu n'est mort de faim, et que personne ne s'est expatrié pour chercher son existence dans d'autres pays. Aucune mer n'a vu les habitans de la Scandinavie se porter

en foule vers des contrées lointaines, ni fatiguer leur pitié.

Je n'ai point négligé l'embellissement de la capitale. Les travaux publics ont fourni à l'homme de peine autant d'occupation qu'il en a désiré. Les académies de musique et des beaux-arts ont reçu des encouragemens proportionnés à mes ressources; et quoique les dépenses, dont je viens de vous entretenir, jointes à d'autres que les circonstances ne nécessitent que trop souvent, s'élèvent à une somme beaucoup plus forte que celle dont l'armée a été gratifiée, vous n'aurez pas besoin de faire des fonds pour ces *objets*, et j'ai même trouvé les moyens d'y pourvoir sans grever le trésor public.

J'aurai simplement à vous proposer des mesures pour qu'à l'avenir le peuple des principales villes du royaume, et particulièrement celui de la capitale, ne soit pas exposé aux malheurs résultans des accaparemens de blé qui amènent toujours une hausse considérable dans le prix du pain, et qui pèse sur la classe indigente.

J'ai administré les fonds que la nation a mis à ma disposition, comme un père tendre peut administrer la fortune de ses enfans; et outre l'entretien, la solde et la nourriture de l'armée que mon fils a conduite en Allemagne, je vous ai procuré depuis six ans des rentrées étrangères et

payé des dettes nationales pour une somme de près de 25 millions de rixdales.

Après avoir obtenu autant de succès financiers, il ne nous reste qu'à donner au signe représentatif le crédit et la confiance dont il a besoin.

Si la somme qui est en circulation paraît considérable, vous vous rassurerez, Messieurs, lorsque vous connaîtrez toute l'étendue de nos ressources, et vous les emploierez avec la sagesse et l'économie que commandent les circonstances. Il ne s'agit que d'éviter de tomber dans des erreurs qui pourraient nous conduire à bouleverser les finances de l'état, qui sont, d'après mes observations et ma conviction, dans une situation très-satisfaisante.

Je suis loin de croire que le projet qui vous sera présenté renferme le degré de perfection que j'aurais souhaité de lui donner; mais j'ai la certitude que c'est celui qui nous convient pour le moment, et dont nous devons faire l'essai jusqu'à la diète prochaine. Quoique mes attributions constitutionnelles ne m'imposent pas l'obligation de vous soumettre un travail de cette nature, ma sollicitude pour tout ce qui se rattache à votre prospérité a ranimé mes forces et rappelé mon expérience. Je me trouverai heureux si elle peut vous être utile; si au contraire

les résolutions que vous adopterez valent mieux que les vues que j'ai ordonné de mettre sous vos yeux, je remercierai la Providence de vous avoir donné dans cette importante conjecture des lumières propres à jeter de la clarté dans vos décisions. J'ai constamment cherché à suivre l'opinion publique et l'esprit du siècle, et je n'ai jamais pensé à subjuguer ni l'une ni l'autre. Je ne doute pas que toutes vos vues ne tendent au bonheur de la patrie. Elle doit être l'objet constant de nos pensées. A sa voix les intérêts particuliers et les prétentions rivales doivent se taire. Plus cet effort est grand, plus il est digne des représentans d'une nation qui dans toutes les occasions s'est signalée par son ambition pour la gloire et son amour pour le bien public.

Que le faible, succombant sous le fardeau des difficultés, cherche, en tremblant, un appui dans des systèmes vagues et sans liaison; l'homme libre, dictant les lois auxquelles il obéit, défenseur lui-même des droits qu'il réclame, va avec calme au-devant des circonstances difficiles, assuré de les surmonter, et certain de laisser en héritage à ses fils et son courage et le fruit de ses travaux.

C'est ainsi, Messieurs, que vous jugerez les exigences du moment, et c'est ainsi que votre postérité bénira vos nobles efforts. C'est dans

l'accord de vos délibérations, dans la résolution inébranlable de remédier au mal, sans vouloir en imposer le fardeau sur aucune classe particulière de la société, que le peuple suédois espère de cette diète un ordre plus régulier pour l'avenir.

Guidés par un sentiment éclairé pour le bonheur et la prospérité de la patrie, vous profiterez, Messieurs, de cette crise financière pour élever un nouvel édifice; et vous le fonderez sur la justice et les besoins de toutes les classes de cette grande famille. En remplissant cette importante tâche, vous atteindrez un but qui doit donner une sécurité parfaite à l'attente générale.

---

Le roi fit remettre, le 10 décembre 1815, aux états-généraux, une proposition touchant la circulation du numéraire et le maintien du signe monétaire. Le secrétaire-d'état *Klintberg*, ayant fait lecture de ce projet par ordre du roi, a déclaré que S. M., en faisant remettre aux états-généraux la proposition susmentionnée, veut leur faire connaître que, ses attributions constitutionnelles ne lui prescrivant pas un travail de cette nature, elle n'a eu pour but que d'aller au-devant des vœux et de l'attente des états-généraux et du public;

Qu'elle a voulu donner aussi aux états-généraux

une nouvelle preuve de sa confiance, en leur communiquant les vues et les projets qui lui ont paru les plus propres à amener les deux importans résultats: de fixer la valeur de la monnaie représentative, et d'activer en même temps l'industrie et la circulation monétaire.

Le roi, qui aime à se reposer entièrement sur les lumières et le patriotisme des états-généraux, sera flatté, a dit M. *Klintberg*, s'ils trouvent des moyens qui puissent mieux répondre au grand but qu'on propose, et s'ils recueillent ainsi eux-mêmes le fruit de leurs efforts.

S. M. trouvera toujours, ajouta-t-il, *un motif puissant* de satisfaction dans la conviction de n'avoir épargné aucune peine pour parvenir à ce but, comme elle verra sa plus douce récompense dans le bien-être du royaume.

Mais, en développant tout à la fois aux états-généraux et l'importance du maintien de la valeur du signe monétaire et les moyens d'y parvenir, S. M. profite de cette occasion pour déclarer qu'elle et S. A. R. le prince royal ne comptant plus, dorénavant comme jusqu'ici, faire à cet égard des sacrifices ultérieurs, cette responsabilité doit appartenir désormais aux états-généraux, dont le devoir est de maintenir la valeur d'une monnaie qui a été émise sous leur garantie, et qui représente toute la fortune particulière en circulation.

Les états-généraux ayant seuls le choix des moyens, il s'ensuit que c'est à eux seuls d'en régler l'emploi, et S. M. est persuadée qu'ils rempliront à cet égard son attente et celle de la nation. M. le secrétaire-d'état *Klintberg* terminait en disant que, si les états-généraux voulaient affecter des fonds nécessaires et solliciter le roi de joindre ses efforts à ceux des députés de la banque, S. M., intimement convaincue de l'influence majeure de la valeur du signe représentatif sur le bien-être général, se prêterait volontiers à y concourir de son côté. Les sacrifices, déjà faits à cet égard par elle et par S. A. R. le prince royal, doivent servir de garantie aux états-généraux de la sollicitude constante que S. M. et S. A. R. ne cesseront jamais de vouer à cette branche importante du système financier.

---

*Discours du roi à l'ouverture du storthing de Norwège, le 6 février* 1818.

La constitution ayant déterminé l'époque où les représentans de la nation norwégienne doivent se réunir pour veiller, conjointement avec le chef de l'état, aux intérêts du peuple, c'est avec satisfaction que j'ai vu arriver ce terme. Il me fournit l'occasion de mettre sous vos yeux les difficultés et les obstacles qui se sont opposés jusqu'ici à l'exécution d'une loi

relative aux impôts extraordinaires et à la formation d'une banque. Lorsque cette loi fut présentée à la sanction royale, l'assemblée du storthing se trouvait réunie depuis un an; les dépenses occasionées par un si long séjour dans la capitale pesaient visiblement et fortement sur le peuple, et les vœux exprimés par la nation décidèrent Sa Majesté à sanctionner cette loi. Sa Majesté devait croire qu'elle était basée sur la connaissance parfaite de la production du sol, par la possibilité de ses exportations, sur le commerce et l'activité de ses habitans; Sa Majesté devait croire encore que ce plan, à la confection duquel avaient travaillé les hommes éclairés de toutes les classes et qui se trouvaient investis de la confiance nationale, était basé sur la fortune de chaque particulier et sur les ressources générales du royaume.

Si l'expérience a de nouveau prouvé, dans cette occasion, qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme de s'élever tout à coup à la connaissance de ses devoirs et à celle des moyens à employer pour conserver ses droits, celle que nous venons d'acquérir est suffisante pour nous éclairer dans nos résolutions ultérieures; elle nous indique la marche à suivre pour parvenir à un système susceptible de donner à l'administration du pays ce qui lui est indispensablement nécessaire, sans trop peser sur la classe aisée et encore moins sur la classe indigente. Cette expérience, qui doit guider les individus comme les nations, nous dit qu'il ne faut

pas nous faire illusion sur notre situation. La vérité vient à son appui : elle prouve que notre agriculture, loin d'être entravée par de fortes taxes, a besoin de grands encouragemens; que nos manufactures sont dans l'enfance, ou pour mieux dire, qu'elles existent à peine; que notre commerce languit, malgré la grande facilité accordée tant à l'importation qu'à l'exportation; cette vérité nous dit enfin qu'il faut suppléer par l'économie, l'activité et le travail, à ce que la nature nous a refusé.

Malgré tous ces obstacles, la perception des contributions extraordinaires, décrétées par le dernier storthing, a été poussée aussi loin qu'il a été possible. Les contribuables ont fait de grands efforts et ont montré en général un patriotisme rare pour acquitter leurs taxes; mais ce n'est pas sans éprouver une peine sensible que Sa Majesté a appris que les percepteurs ont été forcés, dans certains endroits, de recourir à des exécutions prescrites par les lois, pour en obtenir le paiement. L'exposé qui vous sera fait vous convaincra cependant que les employés de l'état ont joint à l'activité tout le discernement qu'on pouvait attendre d'eux.

Les connaissances locales que chacun de vous possède sur tout ce qui concerne son district, vous mettront à même de reconnaître si la loi sur les contributions extraordinaires et sur la banque forcée peut recevoir son entière exécution, sans nuire visi-

blement à la fortune des citoyens. Sa Majesté croit qu'il est facile non seulement de calmer les inquiétudes des contribuables, mais encore de leur donner, par l'adoption d'un système dont le principe se rapprochera de cette loi, toute la sûreté qu'ils doivent espérer et de leurs représentans et du gouvernement constitutionnel qui les régit.

Malgré l'embarras financier où se trouve l'état, Sa Majesté a la satisfaction de vous faire connaître que le paiement stipulé pour l'achat des bricks, dont la nation a désiré l'acquisition, a été complètement exécuté.

Quant à la liquidation entre la Norwège et le Danemarck, tout fait espérer qu'elle finira par être terminée d'une manière également honorable pour les deux pays.

Sa Majesté a l'intention de vous donner communication des secours accordés, depuis le dernier storthing, par elle et par LL. AA. RR. le prince royal et le prince héréditaire, en argent et en blé distribués aux pauvres et aux incendiés; en dons gratuits et en pensions accordées à des veuves et d'autres individus, dont la situation a réclamé l'attention du roi et de LL. AA. RR. Sa Majesté et LL. AA. RR. n'ont pas discontinué de venir au secours des malheureux. Sa Majesté donnera toujours les mêmes preuves de sa bienveillance et de sa sollicitude paternelle; et si des circonstances imprévues demandaient de nouveaux

sacrifices, elle les fera de bon cœur : et son fils aîné le prince royal, et son petit-fils le prince héréditaire, en cette occasion comme en toute autre, se feront une gloire de partager les sentimens de Sa Majesté.

Les nombreux secours que Sa Majesté a été obligée de donner aux indigens, ne lui ont pas permis de suivre son désir de faire voyager des étudians de l'université de Christiania, pour se familiariser avec les mœurs et les habitudes des autres peuples, et pour prendre connaissance des progrès qu'ont faits les sciences dans les pays étrangers. Sa Majesté a cependant l'intention d'établir un fonds pour faire voyager quelques étudians, fils de paysans, et quelques fils de bourgeois les moins riches. Sa Majesté a eu la satisfaction de fournir les moyens de faire connaître au public l'ouvrage d'un professeur distingué de cette université, sur un nouveau système de polarité magnétique, et Sa Majesté se fera toujours un plaisir d'encourager des découvertes de cette importance et d'une aussi grande utilité pour les navigateurs, et pour le parti ultérieur que pourront en tirer les savans.

En réduisant l'armée de ligne jusqu'au nombre de douze mille hommes, nous avons rendu beaucoup de bras aux travaux de la terre. Nous avons fait disparaître une multitude de fardeaux qui pesaient exclusivement sur l'agriculteur, et nous avons dégrevé le trésor public de charges considérables. A la vérité

l'état est encore chargé d'une dépense très-forte, si on la compare avec ses revenus : c'est celle des officiers mis aux *Vartpenge* ; mais des places venant à vaquer, ces officiers, lorsqu'ils en seront jugés dignes par leur conduite et leurs talens, seront choisis de préférence pour les remplir, et de cette manière le trésor public sera soulagé.

En vous parlant de ce qui a rapport à la nouvelle organisation de l'armée, c'est avec plaisir que Sa Majesté vous fait connaître que nous continuons de jouir, sous la protection de la Providence et des traités qui seront mis sous vos yeux, des douceurs et du calme de la paix. Cette situation est heureuse en raison des grandes pertes qui ont pesé sur la Norwège, par suite d'une guerre longue et dispendieuse.

Ce tableau n'est pas brillant, mais il est vrai. Pour un roi qui aime son peuple et qui ne veut que son bonheur, la vérité est en même temps l'organe le plus digne et le garant le plus sûr de ses sentimens pour ce même peuple. La faiblesse seule est intimidée par la lumière de la vérité. Les hommes du nord doivent voir avec joie, près du trône, cette ancienne amie de leurs pères. Elle détruit tous les prestiges passés. Quand ils connaissent leur situation, leur volonté se forme et s'élève ; ils apprennent que sa pureté et son énergie sont les vertus principales d'une nation. Cette conviction leur donne la force d'améliorer le présent, et le droit de tout attendre de l'avenir.

*Réponse du président.*

Le storthing a suivi avec attention l'exposé de la situation du royaume que Sa Majesté a daigné nous communiquer. Le tableau de l'intérieur est conforme à l'expérience que les représentans actuellement réunis ont acquise dans leurs districts respectifs. Dans ce moment, où l'administration intérieure réclame toutes les ressources du royaume, le storthing a appris avec joie que nous pouvons espérer, avec le secours de la Providence, de jouir dorénavant des bienfaits de la paix. Le storthing espère aussi que les habitans de ce pays, conduits par la main paternelle de Sa Majesté et protégés par des mesures propres à faire fleurir l'industrie, pourront non seulement supporter les efforts qu'exigent les suites d'une longue guerre et nos finances embrouillées, mais encore s'élever peu à peu à un état de prospérité. C'est le devoir du storthing d'y contribuer, et nous nous efforcerons avec zèle d'atteindre le but pour lequel les représentans de la nation sont réunis. Loyaux dans nos sentimens, calmes dans nos délibérations, ayant toujours en vue le bien de la patrie, nous tâcherons d'aller au devant des intentions bienfaisantes de Sa Majesté, et de nous montrer dignes de la confiance dont la nation nous a honorés.

Dieu protége le roi et ses royaumes!

## MORT DU ROI CHARLES XIII.

### AVÉNEMENT DE CHARLES-XIV-JEAN.

La santé du roi s'affaiblissait de jour en jour; sa maladie prenant un caractère plus grave, le prince royal donna avis du danger du roi aux puissances alliées de la Suède. La veille de sa mort, qui eut lieu le 5 février 1818, à dix heures quatorze minutes du soir, le roi signa la proclamation suivante :

« Une maladie, dont nous espérons bientôt triom-
« pher avec l'aide du Tout-Puissant, ne nous per-
« mettant pas de nous occuper présentement des
« affaires d'état, nous donnons avis à nos fidèles
« sujets que notre très-cher fils le prince royal,
« conformément à l'acte de la diète du 18 août 1812,
« se trouve, dès cet instant, investi de la plénitude
« de la puissance royale, jusqu'à ce que nous la re-
« prenions nous-même, etc. ».

Le 4 février, le roi avait reçu la sainte cène, selon le rit luthérien, avec de grands sentimens de piété. De ses mains défaillantes il découvrit sa tête pendant cette cérémonie.

Le 5, peu d'instans avant sa mort, la reine entra dans son appartement; et voyant sa fin s'approcher,

elle mit les mains sur la poitrine de son auguste époux, en disant : « Que Jésus notre seigneur reçoive ton esprit ! » Aussitôt Sa Majesté expira. La reine, sans retirer ses mains, s'agenouilla et se mit en prières.

Lors de l'ouverture du corps pour procéder à l'embaumement, toutes les parties nobles se sont trouvées parfaitement saines, à l'exception de la tête qui contenait beaucoup d'eau.

Après la mort de Charles XIII, le prince royal a immédiatement été reconnu roi sous le nom de Charles-XIV-Jean par le conseil d'état qui s'était assemblé. Il signa ensuite en présence du conseil l'acte de garantie que, d'après la constitution, les souverains doivent signer au moment de leur accession au trône. Le conseil prêta ensuite serment de fidélité entre les mains de Sa Majesté, ainsi que les généraux, les officiers de la cour, les chefs d'état-major et de régimens, le conseil de justice, les gouverneurs des provinces et plusieurs fonctionnaires publics. Cette assemblée avait été convoquée à l'instant de la mort du roi, et les députés retournèrent chez eux quelque temps après minuit.

Le 7 février, le roi a fait convoquer la diète du royaume, *in pleno plenorum*. En conséquence les membres se rassemblèrent, ayant à leur tête le comte Sandels, maréchal du pays, et les orateurs de tous les ordres. A une heure, le roi se rendit solennellement avec le prince royal dans la salle de la diète.

Le roi étant assis sur son trône, et le maréchal du royaume comte d'Esen ayant demandé qu'on fît silence, le chancelier de la cour baron Wetterstedt fit lecture de l'acte de garantie donné et signé par le roi. Alors le prince royal s'agenouilla devant le trône, et la main sur la Bible, prêta le serment de fidélité dont le ministre-d'état comte d'Engestrom lui lut la formule; après quoi S. A. R. baisa la main du roi. La prestation du serment de la part de la diète eut lieu ensuite de la même manière et en même temps par l'organe du maréchal, de l'archevêque et des orateurs, qui baisèrent la main du roi. Sa Majesté se retira alors dans ses appartemens, aux cris de *vive le roi!*

Les hérauts d'armes du royaume proclamèrent l'avénement de Charles-XIV-Jean comme roi de Suède, de Norwège, des Vandales et des Goths, avec les cérémonies d'usage. Voici la proclamation qui a été publiée :

*Proclamation.*

Nous, CHARLES-JEAN, par la grâce de Dieu roi de Suède et de Norwège, des Goths et des Vandales,

A tous nos fidèles sujets, habitant le royaume de la Suède, salut.

Lorsque, par suite de la proposition faite aux états-généraux, par feu notre père le très-puissant

roi et souverain Charles XIII, nous fûmes unanimement élu le 21 août 1810 pour son successeur au trône de Suède, et qu'appelé à la fois par la voix du monarque et la volonté du peuple, nous acceptâmes cette vocation glorieuse et difficile, nous fûmes guidé par la puissante considération que votre résolution libre et spontanée était amenée par des événemens qui nous étaient absolument étrangers et qui ne dépendaient pas de nous. Cette résolution nous fit renoncer à une vie paisible qui alors était l'objet de tous nos vœux. Nous reçûmes, à notre arrivée en Suède, la preuve la plus éclatante de la confiance et de la tendresse de votre roi, dans l'acte par lequel il nous adopta pour son fils; et cette adoption, en imprimant un sceau plus solennel et plus sacré à votre ouvrage, augmenta encore et nos obligations et notre dévouement envers notre nouvelle patrie. Pendant les années qui se sont écoulées depuis cette époque si précieuse à notre cœur, nous avons tâché de remplir, envers ce prince à jamais chéri et regretté, tous les devoirs d'un fidèle sujet et d'un tendre fils, et nous avons trouvé chaque jour dans son amour paternel la plus belle récompense de nos efforts.

Ce bonheur n'existe plus pour nous; la mort nous a ravi celui qui nous avait voué toutes ses affections. Arraché de nos bras, de ceux d'une épouse inconsolable, du cercle de sa famille éplorée; enlevé à un

peuple dont il fut deux fois le sauveur, il est mort avec la tranquillité du sage, avec la paix d'une conscience pure; accompagné des consolations de la religion et des larmes de la reconnaissance, il est allé recueillir sa récompense éternelle dans un meilleur monde. Nous avons reçu pour vous ses dernières bénédictions qui, au terme de sa carrière, étaient aussi ferventes qu'aux jours de la plénitude de ses forces. Nous avons déposé entre ses mains mourantes le serment sacré d'hériter avec sa couronne de sa tendre sollicitude pour la patrie, de ses vœux ardens pour votre bonheur.

Montant aujourd'hui, par suite de ce triste événement, sur le trône de Suède et de Norwège, pour gouverner les deux royaumes d'après leurs lois fondamentales et le *Riksart*, décrété et consenti par les états-généraux de Suède, le 6 août, et par le storthing de Norwège, le 31 juillet 1815, nous vous donnons l'assurance royale de gouverner le royaume d'après le récès de la diète du 1^er^. mai 1810.

Dès notre première entrée sur le sol suédois, le premier objet de nos soins a été de défendre votre liberté, vos droits et votre indépendance. La Providence a daigné couronner nos efforts. Aussi, dans cette occasion douloureuse, notre premier devoir comme notre première pensée nous ont porté à invoquer sa puissante protection pour l'heureuse issue de nos travaux ultérieurs; nous nous attendons à être

fortement appuyé par votre union et par votre patriotisme. Etroitement unis à votre roi constitutionnel, vous continuerez d'être libres et indépendans; c'est alors que vous honorerez le plus dignement la mémoire du prince que nous pleurons aujourd'hui avec vous. Puissent ses mânes protecteurs veiller toujours sur la destinée d'un peuple qui fut heureux par ses soins, et qui, sur la tombe de son roi, peut dire avec toute l'effusion de sa reconnaissance : « Sans lui, nous « n'aurions pas ces lois que nous avons nous-mêmes « établies, ni cette terre libre qui couvre les cen« dres de nos pères, ni cette perspective de l'avenir « que ses vertus nous ont préparée ! »

Sur ce, nous prions le Tout-Puissant qu'il vous ait, nos bons et fidèles sujets, en sa sainte et digne garde.

CHARLES-JEAN.

Donné au château de Stockholm, le 5 février 1818.

---

*Lettre de S. M. l'empereur de Russie à S. A. R. le prince royal de Suède.*

Monsieur mon frère et cousin, l'affligeante nouvelle de la maladie grave du roi, que V. A. R. m'annonce par sa lettre du 4 février, m'a causé une peine véritable, et m'a fait partager vivement celle

que V. A. R. et toute la famille de S. M. suédoise doivent éprouver. Intéressé comme je le suis au bien-être d'une nation amie et voisine de mon empire, j'ai appris avec infiniment de satisfaction que V. A. R., en vertu de la délégation du roi, suppléait à l'état d'affaiblissement de sa santé, en gouvernant, au nom de Sa Majesté, les deux royaumes. C'est vous dire que les sentimens de confiance et d'amitié qui m'unissent à V. A. R. sont constamment les mêmes, et qu'il me sera toujours agréable de me rappeler l'époque qui les a cimentés !

Je prie V. A. R. de recevoir cette assurance comme une nouvelle preuve de la sincérité des vœux que je forme pour l'accomplissement des destinées auxquelles se lient ses affections les plus chères et ses devoirs les plus sacrés.

Je suis, de Votre Altesse royale,

Le bon frère et cousin,

*Signé* ALEXANDRE.

Moscou, le 10 — 22 février 1818.

---

*Lettre de S. M. l'empereur de Russie à S. M. le roi de Suède et de Norwège.*

Monsieur mon frère, le général comte de Lowenhjelm m'ayant apporté la nouvelle du décès du roi votre

père, mon premier mouvement est de devancer, par cette lettre, toute notification formelle, et d'exprimer à Votre Majesté la part sincère que je prends à sa douleur; il me tient également à cœur de lui offrir mes félicitations amicales à l'occasion de son avénement au trône de Suède. Le succès avec lequel Votre Majesté a su en maintenir la dignité et l'éclat, dans les circonstances les plus difficiles, est un garant certain des principes de justice et de sagesse qui signaleront le cours de son nouveau règne.

C'est dans cette intime persuasion que je m'empresse de renouveler les témoignages de l'amitié constante et de la considération très-distinguée avec lesquelles je suis, monsieur mon frère, de Votre Majesté, le bon frère et allié.

*Signé* ALEXANDRE.

Moscou, le 16—26 février 1818.

---

Charles XIII descendit satisfait dans la tombe, honoré des larmes d'un peuple reconnaissant. « Je meurs tran-« quille, disait le vénérable monarque en expirant; « je sais à qui je laisse mes royaumes et mes sujets « qui furent toujours mes enfans ». En effet, l'héritier de Charles XIII, appelé par le vœu unanime des Scandinaves, était digne de ceindre l'antique diadême de Harald et celui de Wasa : il réunissait dans sa per-

sonne les droits sacrés d'une double légitimité : l'élection des peuples et l'adoption royale. Aussi, à la première nouvelle de la mort de Charles XIII, les représentans des deux peuples s'empressèrent-ils de reconnaître Charles-XIV-Jean pour leur roi ; Norwégiens et Suédois, tous ambitionnèrent d'être les premiers à prêter foi et hommage au nouveau monarque.

Les obsèques du roi eurent lieu avec toute la pompe et la solennité convenable. Toute la nation prit le deuil, et ne le suspendit un instant que pour le sacre du nouveau roi.

Charles-Jean fut couronné et sacré *comme roi de* Suède, à Stockholm, le 11 mai 1818, par l'évêque d'Upsal.

Il n'est rien de si noble et de si touchant à la fois que le couronnement d'un monarque constitutionnel. Ce ne sont plus ces fêtes célébrées en l'honneur du pouvoir absolu, et utiles seulement au despotisme ; c'est un échange mutuel de promesses et de sermens, une action libre par laquelle le peuple et le prince reconnaissent, de concert, leurs droits et leurs devoirs respectifs. Le couronnement d'un souverain absolu n'est que le premier acte de sa volonté : celui d'un roi constitutionnel est le premier hommage qu'il rend aux lois. L'un est l'avénement d'un maître; l'autre, la consécration d'une magistrature su-

prême. Un médiateur auguste se place entre le peuple et le prince constitutionnel, c'est la loi.

Le 11 mai 1818 sera à jamais une époque mémorable dans les annales de la Suède. Ce jour montre un prince sorti des rangs de l'armée française, élevé par la volonté publique au gouvernement de la Suède et de la Norwège. Le roi Charles-Jean doit le trône de Gustave au respect qu'il n'a cessé de montrer pour la liberté des Suédois. Un fils qu'il instruit à suivre son exemple promet d'être un jour digne de lui, et d'accroître, en Europe, le nombre des rois dont le pouvoir repose sur des lois constitutionnelles.

Ce devait être un beau spectacle de voir ce prince prendre, avec la nation qui l'a adopté, les plus solennels engagemens. Si le seul récit de cette mémorable cérémonie fait palpiter de joie le cœur des amis de la liberté, que l'on juge de l'enthousiasme qu'a dû produire sur les Suédois le spectacle de cette fête civique! *C'est par nous et pour nous que vous régnez; portez, avec bonheur, cette couronne, le gage de la liberté suédoise.* Telles sont les paroles qui retentissaient de toutes parts, lors du couronnement du monarque. Par ces cris: *vive le roi Charles-Jean*, on semblait dire: « Vive le prince qui a replacé la liberté publique « sur des bases certaines! vive le Français qui a « fondé d'une manière inébranlable la liberté sué-

« doise ! » Quand le héraut proféra ces paroles : *Charles-Jean est déjà roi de Suède : lui et point d'autres*, il semblait annoncer l'alliance indissoluble du nouveau prince avec un peuple libre.

Après son sacre, le roi prononça le discours suivant :

Messieurs de l'ordre de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie, et vous, bons paysans! le sceau religieux et solennel imprimé au pacte qui a uni les destinées du peuple suédois aux miennes et à celles de mon fils, a lié d'une manière indissoluble notre existence à la vôtre. Vous avez été témoins du serment que j'ai prêté devant l'Eternel; j'ai invoqué son inépuisable bonté pour ce peuple que tant de vertus honorent, et qu'une noble persévérance place à côté des plus célèbres dont l'histoire nous retrace les faits éclatans. Puisse le ciel exaucer mes prières! puisse-t-il verser toutes ses bénédictions sur la nation que nous représentons!

Résolus à maintenir et à défendre vos droits, nous ferons tous nos efforts pour vous placer sur la ligne des peuples heureux, et non sur celle des peuples conquérans. Séparés du reste de l'Europe, notre politique, comme notre intérêt, nous portera toujours à ne jamais nous immiscer dans aucune discussion étrangère aux deux nations scandinaves; mais notre devoir et votre dignité seront toujours la règle que

je suivrai, et l'un et l'autre nous prescrivent de ne jamais permettre qu'on intervienne dans nos affaires intérieures.

Cette nation, aussi brave que jalouse de son indépendance, a payé d'un retour loyal nos soins et notre dévouement. Elle a justifié et rempli notre attente. Les preuves sans nombre qu'elle nous a données de son amour, la gratitude qu'elle exprime pour celui que nous lui portons, garantissent la stabilité de ses destinées et l'inviolabilité de ses sermens.

C'est à la vue de ce monument, élevé par la reconnaissance publique à la mémoire du grand monarque qui mourut en combattant pour la liberté de la pensée, que nous vous invitons, Messieurs, à prêter à votre roi constitutionnel le serment dicté par nos lois. Le souverain à qui la Suède doit la gloire d'avoir repris parmi les nations la fierté de son ancienne attitude, et qui, par l'adoption dont il m'honora, confirma votre choix, vous contemple en ce moment. Du haut des régions célestes où sa belle âme reçoit la récompense de ses vertus, il applaudira à cette cérémonie majestueuse. En même temps que vous allez prononcer ce serment, mon cœur répétera celui que j'ai déjà prêté devant le Tout-Puissant et devant vous. Que ne puis-je en ce moment, de ce trône où vous m'avez élevé, voir ici rassemblés tous les Suédois, devenus mes enfans, et leur faire entendre ces mots qui sont l'expression de mes sentimens : Si le titre de votre roi

m'est précieux, c'est que je pourrai m'occuper plus particulièrement de vous et de votre bonheur. Voilà ma plus chère, ma seule ambition; elle inspirera toutes mes pensées, elle dirigera toutes mes actions, et *votre amour sera ma récompense* (1).

---

La diète de Norwège, assemblée alors à Christiania, s'était empressée d'envoyer à Stockholm une députation de douze membres pour assister au couronnement; ils étaient spécialement chargés de supplier Sa Majesté, au nom et de la part du peuple norwégien, de venir ceindre, au milieu d'un peuple qui lui devait sa liberté, la couronne qu'ils lui avaient décernée.

Les Norwégiens, en effet, avaient vu s'écouler plus de trois siècles sans qu'ils eussent été les témoins de la cérémonie imposante du sacre de leurs rois; faut-il s'étonner que ce peuple pieux et loyal, autant qu'ami de la liberté, éprouvât une juste impatience de pouvoir donner à l'Europe cette preuve éclatante de sa régénération comme état, et de voir dans cette circonstance solennelle le souverain ajouter le sceau

---

(1) Les rois de Suède, à leur couronnement, adoptent une devise; celle du roi Charles-XIV-Jean est : *Folkets karlek min belöning*, ce qui signifie *l'amour du peuple est ma récompense*. Cette devise est gravée au revers de la médaille qui a été frappée à l'occasion du sacre.

de la religion à ses sermens de maintenir l'indépendance nationale ?

La respectueuse adresse du storthing, présentée dans cette occasion à Sa Majesté par le président de la députation norwégienne, M. de Rosenkrantz, portait ce passage : « Le jour du couronnement de Votre Majesté, en Suède, est un jour d'alégresse, non seulement pour la Suède, mais encore pour les Norwégiens. La Providence a appelé Votre Majesté à gouverner en commun la Suède et la Norwège, pour le bonheur et la gloire de toutes deux ; elles adressent donc au ciel, en ce jour solennel, leurs vœux réunis pour la félicité de Votre Majesté et celle des deux royaumes. Veuille le Tout-Puissant qui vous a choisi, Sire, pour gouverner ces deux royaumes unis de la Scandinavie, accorder toujours à Votre Majesté le bonheur de la conduire à la prospérité et à la gloire ! puisse-t-il rendre le règne de Votre Majesté heureux et de longue durée, et la gloire de la maison royale impérissable !

« Bientôt la nation norwégienne espère avoir le bonheur de recevoir Votre Majesté et le prince royal dans son sein, et de voir encore poser sur la tête d'un héros l'antique couronne de Norwège. Les Norwégiens accourront alors en foule pour témoigner à Votre Majesté, d'une manière non équivoque, ce que leurs représentans n'exprimeraient ici que bien faiblement, l'amour et le dévouement de leur nation ».

Dans sa réponse, Sa Majesté exprima le plaisir qu'elle éprouvait à voir approcher l'époque où elle pourrait se rendre en Norwège, afin d'y consacrer par l'acte du sacre les liens constitutionnels qui l'attachaient déjà au peuple norwégien. Sa Majesté ajouta: Nous avons à cette occasion la double satisfaction d'annoncer au storthing que les états-généraux de Suède ont résolu, en reconnaissance de ce que la diète de Norwège a envoyé une députation, d'en envoyer une semblable, de douze membres, pour assister à notre couronnement à Drontheim. Nous verrons ainsi notre trône deux fois entouré des représentans de deux peuples soumis à notre autorité légitime et protectrice; et leur amour fraternel sera le plus beau titre par lequel nous devons régner.

Les oriflammes de la Scandinavie, enlacées de liens constitutionnels, protégées par les montagnes et l'Océan, et mieux encore par le courage de leurs défenseurs, ne pourront pas plus être ébranlées ni séparées par la force, qu'elles ne le seront par les manœuvres de l'envie et des préjugés.

Les Norwégiens ne jouirent cependant pas, aussi promptement qu'ils l'auraient désiré, de l'effet de la promesse que leur avait faite leur roi. La reine Hedwige-Elisabeth-Charlotte de Holstein-Gottorp, épouse du feu roi Charles XIII, ne survécut que de quatre mois à son auguste époux. Le roi Charles-XIV-Jean lui rendit les derniers devoirs dans l'église de Ritter-

holm. Cette triste cérémonie eut lieu le 17 juillet. Après avoir rempli ce pieux devoir, le roi se mit en route, le 5 août, accompagné du prince royal et d'une suite peu nombreuse. Il fut reçu aux frontières de Norwège, près de Svinesund, avec tous les témoignages de l'allégresse publique. Les députés de la ville de Frédrickshall s'étaient rendus au-devant du roi jusqu'à Stromstadt, en Suède. Un arc de triomphe, placé à la frontière, présentait cette inscription : *La gratitude des deux royaumes réunis allégera le fardeau des couronnes pour notre roi chéri Charles-Jean.* Douze jeunes demoiselles présentèrent à Sa Majesté des couronnes de laurier et de chêne. Dans la ville de Mosi, Sa Majesté fut reçue avec enthousiasme; de station en station le roi fut escorté par des troupes de paysans propriétaires, à cheval. La garde urbaine de Christiania vint à la rencontre du roi jusqu'à une lieue de la ville.

Dans l'ancienne ville d'Oploë, aujourd'hui faubourg de Christiania, les principales dames de cette capitale et des environs reçurent Sa Majesté en chantant des couplets. Il avait été préparé une collation que Sa Majesté accepta, et pendant laquelle elle ne fut servie que par les dames, à la tête desquelles étaient les comtesses de Morner et de Wedel-Jarlsberg. Arrivée dans la ville même, Sa Majesté fut reçue par toutes les autorités sous un bel arc de triomphe brillamment éclairé, ainsi que la ville entière,

Le lendemain la diète fut admise à l'audience du roi et à celle du prince royal. Pendant douze jours que le roi passa à Christiania, il s'occupa avec la diète de tout ce qui pouvait contribuer à la prospérité du royaume. Enfin Sa Majesté partit pour Drontheim ; des escortes de paysans s'offraient à chaque relai pour l'accompagner. Dans les contrées que le roi parcourait, les habitans accouraient en foule ayant les prêtres à leur tête, pour remercier le roi des bienfaits sans lesquels ils auraient, disaient-ils, succombé à leurs malheurs dans les années de disette; ils se pressaient autour de la voiture du roi pour le contempler. Nous voulons voir de près, s'écriaient-ils, celui qui fut *notre bienfaiteur* avant que d'être notre roi, et qui maintenant sera l'un et l'autre. Certes, si la reconnaissance du bienfait en est la plus belle récompense pour celui qui ne suit, en faisant du bien, que les inspirations de son cœur, on peut dire que le roi a recueilli partout, en Norwège, cette précieuse récompense des belles âmes. A une lieue de la ville de Drontheim, la garde urbaine, un détachement de cavalerie et les principales autorités, attendaient Sa Majesté ; de jeunes paysannes semaient des fleurs devant la voiture du roi; le général Segersted, commandant des troupes de la province, fut à la rencontre du roi, à cheval, et reçut Sa Majesté aux portes de la ville dont ce général, à la tête de son état-major, remit les clefs au roi, sur un coussin de velours. L'infanterie bourgeoise, les

régimens des mousquetaires de Drontheim et le corps d'artillerie, étaient rangés en haie auprès de la porte de la ville; les rues et les fenêtres étaient remplies de monde; l'expression de la joie et de l'enthousiasme était peinte sur tous les visages, et les cris d'alégresse d'un peuple immense se mêlaient au bruit du canon de la forteresse et des bricks de guerre suédois et norwégiens, mouillés dans la rade. Un bel arc de triomphe élevé au milieu de la grande rue représentait, d'un côté le chiffre du roi avec cette inscription : *Priscum restituit Nidarosiæ decus* ( il rendit à Drontheim sa première splendeur ), de l'autre côté le chiffre du prince royal avec cette inscription : *Regis et populi delicia* ( les délices du roi et du peuple ). Sa Majesté étant descendue de voiture, fut reçue à l'entrée de l'arc de triomphe par le gouverneur de la province à la tête des magistrats et des fonctionnaires civils placés à droite, et par l'évêque et le clergé qui occupaient la gauche; sous l'arc de triomphe, douze jeunes dames reçurent Sa Majesté et Son Altesse royale en chantant des couplets; des deux côtés, depuis l'arc de triomphe jusqu'au palais, une quantité de jeunes demoiselles semaient des fleurs sur le chemin que parcourait Sa Majesté. A son entrée au palais, le roi fut reçu par le conseil d'état de Norwège, les députés des états-généraux de Suède, les membres du tribunal suprême et tous les fonctionnaires ; toutes les députations, par l'organe de leurs présidens, adressèrent au

roi des discours auxquels Sa Majesté répondit. Nous ne citerons de tous ces discours que le suivant.

*Réponse de S. M. le roi de Suède et de Norwège, au président de la députation des états-généraux de Suède.*

Messieurs, la mission dont vous êtes chargés, de la part des états-généraux de Suède, est une preuve nouvelle de leur attachement pour moi et pour le peuple norwégien; ces sentimens m'ont été exprimés dans bien des circonstances, et je les reçois cependant toujours avec un nouveau plaisir. Élu par le peuple suédois pour le gouverner d'après sa constitution et ses lois, j'ai fait tous mes efforts pour remplir les obligations qu'une pareille confiance m'imposait. La Providence a daigné me conduire et me soutenir. Elle a uni deux nations également fières de leur ancienne gloire et jalouses de maintenir leur indépendance.

En Suède comme en Norwège je ne désire et ne veux régner que par les lois; ma première ambition est celle de maintenir les droits constitutionnels des deux peuples. C'est sous l'égide des lois protectrices de la liberté individuelle et des droits de propriété, que les nations prospèrent et s'affermissent. Déjà la Suède en ressent l'heureuse influence, et votre roi se trouvera toujours assez récompensé par la continua-

tion des sentimens que vous n'avez cessé de lui montrer jusqu'ici. La gloire des conquérans peut disparaître, mais celle des hommes qui défendent la liberté des nations passe d'âge en âge. Le souvenir que vous conservez du grand roi qui défendit la vôtre est un hommage religieux rendu à sa mémoire; et cet hommage honore autant la nation qui la consacre, que le prince qui en est l'objet. Les sentimens d'affection que j'ai voués au peuple suédois et à ses représentans vous sont connus, et ces sentimens sont personnels à chacun de vous. »

Le roi ayant fixé le 7 septembre pour le jour de son couronnement, l'annonce en fut faite au public par le héraut d'armes du royaume de Norwège, qui, accompagné de deux hérauts et sous l'escorte d'un détachement de cavalerie, publia l'ordre du roi au son des trompettes et des timbales dans toutes les places publiques.

Tous ceux qui devaient assister au couronnement s'étant assemblés dans le palais le jour de la cérémonie, le maréchal de la cour annonça à S. M. que tout était prêt : sur quoi S. M. donna l'ordre au cortége de se mettre en marche, conformément au cérémonial approuvé par elle. Des troupes de différentes armes bordèrent la haie depuis le palais jusqu'à l'église cathédrale de St.-Olave, par la belle et longue rue de *Munkegaden*, qui y conduit en ligne droite, et qui

offre en perspective la forteresse de *Munckholmen*, située sur la rade.

La beauté du ciel semblait favoriser la solennité du jour et sourire à un acte qui pénétrait d'alégresse des milliers d'individus, lesquels étaient accourus de toutes les provinces pour jouir de ce spectacle.

Le cortége défila dans l'ordre suivant :

Un détachement de la garde urbaine de Drontheim avec sa musique.

Deux hérauts d'armes.

Les fonctionnaires près les départemens du conseil de Norwège, les membres de la chancellerie suédoise, deux à deux.

La cour de S. A. R. le prince royal, celle de Sa Majesté le roi.

Les députés des états-généraux de Suède, trois à trois.

Les députés de la diète de Norwège.

Le tribunal suprême, le conseil d'état de Suède, les conseillers d'état de Norwège.

Le héraut d'armes du royaume de Norwège.

Le maréchal de la cour, ayant à la main son bâton de commandement.

Le manteau royal, porté par un des conseillers d'état de Norwège, sur un coussin de velours cramoisi.

Le globe, porté par un des conseillers d'état de Norwège.

Le sceptre, porté par un des conseillers d'état de Norwège.

Le glaive, porté par un des conseillers d'état de Norwège.

La couronne, portée par le ministre-d'état de Norwège. Chacune des personnes qui portaient les ornemens royaux était accompagnée d'un officier d'état-major.

SA MAJESTÉ LE ROI.

A côté de Sa Majesté se trouvait S. Exc. M. le comte d'Engestrom, ministre des relations extérieures des deux royaumes.

Trois chambellans du cabinet suivent Sa Majesté.

Devant elle marche la grande garde, savoir :

A gauche, l'aide-de-camp-général, pour la marine norwégienne.

L'aide-de-camp-général, pour la marine suédoise.

Le grand-veneur de la cour.

A droite, l'aide-de-camp-général, pour l'armée norwégienne.

L'aide-de-camp-général, pour l'armée suédoise.

Le grand écuyer de la cour.

Le roi marche sous un dais, porté par huit fonctionnaires supérieurs, appuyés de huit officiers d'état-major, entourés de vingt-quatre hommes de la garde urbaine de Drontheim, avec leurs officiers.

L'oriflamme du royaume, porté par un lieutenant-général, appuyé de deux officiers d'état-major.

Son Altesse royale le prince royal, servi par le maréchal de la cour, son chambellan, son cavalier et son aide-de-camp.

Les chevaliers de l'ordre des Séraphins, les commandeurs de l'ordre de l'Épée, les commandeurs de l'Etoile polaire, les commandeurs de l'ordre de Wasa, les chevaliers de l'ordre de Charles XIII. Les généraux et amiraux, les aides-de-camp du roi, l'état-major du roi, les aides-de-camp du prince royal, tous les autres officiers de l'armée de terre et de mer, présens à Drontheim, deux à deux.

Les directeurs et les représentans de la banque, la société des sciences, le tribunal d'appel de Drontheim, le magistrat représentant la ville de Drontheim.

Tous les autres fonctionnaires civils présens dans la ville.

Le corps des gardes marines de Norwège, ayant leurs officiers à leur tête.

A l'entrée de l'église, S. M. fut reçue par un grand nombre de prêtres ayant à leur tête deux évêques en habits pontificaux. L'évêque d'Aggershus, tenant en main le vase qui contenait l'huile sainte, salue S. M. par ces mots : Que Dieu bénisse éternellement l'entrée et la sortie de Votre Majesté !

Chacun ayant pris sa place dans l'église, S. M. s'agenouille et fait sa prière. Ceux qui ont porté les ornemens royaux les déposent sur l'autel et retournent

à leur place. L'évêque de Drontheim monte ensuite en chaire, et prêche sur le texte qui a été prescrit. Après que le roi a prêté le serment dont le ministre-d'état de Norwège a la formule, S. M. se met à genoux et reste dans cette attitude pendant qu'elle est sacrée par l'évêque d'Aggershus. S. M. s'étant relevée et assise sur le trône, la couronne est posée sur sa tête, et elle prend le sceptre de la main droite. Alors le héraut d'armes du royaume se lève et s'écrie :

*Maintenant Charles-XIV-Jean est roi couronné du royaume de Norwège et des provinces y adjacentes : lui et point d'autres !*

Le peuple nombreux dont cette vaste église était remplie, répondit à plusieurs reprises avec un enthousiasme impossible à exprimer : *vive le roi Charles-Jean !* A l'instant, des salves répétées des corps de toute arme annoncèrent l'accomplissement de l'acte sacré.

En retournant au palais, Sa Majesté avait la couronne sur la tête et le sceptre à la main droite; elle était revêtue du grand manteau royal, dont la queue était portée par trois chambellans. L'air retentissait des cris de *vive le roi !* que faisaient entendre l'immense quantité de personnes de tout âge et de toute condition qui remplissaient les avenues, les fenêtres et les toits des maisons.

Un fonctionnaire public à cheval, escorté de cinquante hommes de cavalerie, sous les ordres d'un

officier, parcourut ensuite les principales rues, et répandit des médailles frappées à l'occasion du couronnement.

De l'aveu même des voyageurs étrangers, éclairés et impartiaux, toute la cérémonie eut lieu dans un ordre admirable et digne de la solennité. Le soir, toute la ville ainsi que les bâtimens de guerre mouillés en rade, furent illuminés; nombre de transparens présentaient des emblèmes ingénieux et pleins de sentiment.

Pendant le peu de jours que S. M. passa à Drontheim après son couronnement, S. M. donna à la ville un bal magnifique, et honora de sa présence, *ainsi* que S. A. R., celui auquel la ville avait supplié S. M. de daigner assister. Il est inutile de dire que l'une et l'autre de ces nombreuses assemblées offraient l'aspect de cette cordialité de sentimens si rare dans les grandes réunions, mais qui, lorsqu'elle a sa source dans l'âme, comme en cette occasion, ajoute tant d'éclat et d'intérêt aux plus brillantes fêtes.

Le jour du départ du roi, la population entière se porta devant le palais; on était rempli du sentiment de la plus vive reconnaissance pour le présent, et de la plus douce espérance pour l'avenir. Outre un grand nombre de dons et de prêts particuliers, le roi donna aux établissemens de la ville de Drontheim 5,000 rixdales de banque.

Lors du départ du roi, des larmes sincères furent

versées, et l'air retentit au loin de ces souhaits mille fois répétés : *Qu'il vive et qu'il revienne !*

Sa Majesté reprit la même route par laquelle elle était venue. Des témoignages redoublés de dévouement et de vénération l'y attendaient. On voyait, auprès de plusieurs maisons de paysans, des arcs de triomphe en verdure et présentant des inscriptions aussi expressives que simples ; celle-ci, par exemple, qu'on lisait à Telgen sur le Dovre : *lui et point d'autres*, inscription d'autant plus juste que, dictée par le sentiment d'un seul, elle exprimait les sentimens de tous : *oui, lui, sa dynastie et point d'autre.* Sa Majesté était aussi très-satisfaite de l'accueil qu'elle avait reçu en Norwège ; elle daigna le témoigner dans son discours de clôture de la diète du royaume et dans sa lettre de Drontheim, datée du jour de son couronnement, par laquelle le roi en donnait connaissance à la régence de Stockholm.

« Nous avons voulu que la présente, dit le roi, « vous fasse savoir que notre couronnement, en qua- « lité de roi constitutionnel de Norwège, a eu lieu « aujourd'hui dans la cathédrale de cette ville, et « qu'à cette occasion nous avons recueilli de nou- « velles preuves du véritable dévouement à notre « personne et à notre maison royale, et éprouvé la « plus vive confiance dans la durée et le constant « avantage de la réunion des deux royaumes scan- « dinaves. Ces sentimens, qui s'accordent si bien avec

« ceux du peuple suédois, promettent à la presqu'île « scandinave, après tant d'obstacles surmontés, « un long avenir plein de bonheur et de calme; et « à nous-mêmes, dont tous les efforts tendent à « remplir dignement la haute destinée à laquelle nous « a appelé le ciel, l'éloge bien cher à notre cœur, « d'avoir resserré le lien qui unit les deux peuples « frères; lien formé par notre auguste père d'immor- « telle mémoire, fondé sur une estime réciproque, « sur une force éprouvée, et dont l'éternelle durée « est garantie par des principes qui passeront en hé- « ritage à nos descendans, et par l'inébranlable réso- « lution des deux peuples de défendre *leur liberté* « et leurs lois ».

Ainsi se passa le jour mémorable du 7 septembre 1818, jour qui, joint au 4 novembre 1814, forme l'ère d'où datera la nouvelle existence politique de la Norwège.

Puisse l'auguste et religieuse cérémonie du 7 septembre ne se renouveler que tard, et ne cesser jamais de se renouveler! Elle sera par la suite, comme en cette occasion, un sujet solennel d'allégresse nationale, et les annales de la Norwège transmettront à la postérité la plus reculée le nom béni de celui qui en fut, après tant de siècles, le généreux restaurateur et le premier objet.

## CONCLUSION (1).

Ne doit-on pas regarder, comme un des traits caractéristiques de l'époque où nous vivons, que la mort du roi Charles XIII, qui ne devait être qu'un simple fait historique, ait donné lieu à des questions auxquelles on n'aurait seulement pas songé dans des temps ordinaires?

L'exhérédation de Gustave-IV-Adolphe ne fut le résultat ni d'une effervescence populaire, ni d'une faction parmi les grands ou les princes de sa famille, ni d'aucune influence étrangère : elle fut la suite d'une détermination sage et réfléchie, dictée à la réunion de tous les ordres de l'état, par la loi suprême, celle de sa conservation politique. C'est donc à-la-fois et par le vœu de la nation réduite à la nécessité de pourvoir à son salut, et par les droits de sa naissance, que Charles XIII monta sur le trône.

Le nouveau roi n'ayant point d'enfans, on pourvut à la succession, en appelant un prince de la maison de Holstein-Augustenbourg à la dignité de prince

(1) Ces réflexions sont extraites d'un ouvrage inédit, ayant pour titre : *Considérations politiques de l'Europe.*

royal de Suède : mais l'arrêt de la nature mit bientôt la nation suédoise dans la nécessité de faire un nouveau choix. S'élevant alors à de hautes considérations politiques sur les circonstances difficiles où se trouvaient presque tous les états de l'Europe, elle reconnut, dans ces circonstances mêmes, la nécessité de préférer, cette fois, les qualités personnelles à celles de la naissance; et le prince de Ponte-Corvo, absolument étranger à ce qui se passait en Suède, fut solennellement proclamé prince royal, par le vote unanime des états-généraux de cette nation, et par le roi Charles XIII, qui le nomma son fils. Les événemens ont assez prouvé la sagesse d'un tel choix *et d'une* telle adoption; l'histoire impartiale en décrira les résultats, et les esprits les plus prévenus ne peuvent dès à présent les méconnaître ni les contester.

Supposons donc qu'il n'y eût eu, depuis trente ans, en Europe, d'autres changemens politiques que ceux qui sont survenus en Suède, depuis la mort de Gustave III : y aurait-il rien de plus simple et de plus naturel que de voir le prince royal Charles-Jean recueillir l'héritage de son père; et aurait-on mis en question si les souverains de l'Europe avaient à s'occuper de son avénement au trône, sous d'autres rapports que celui des cérémonies d'usage ? Mais, au sortir d'une époque marquée par tant de bouleversemens, d'abdications, de déchéances et de restaurations successives, on était agité par tant de sentimens

et d'intérêts divers, et surtout par des doctrines si contraires, qu'il n'y eut pas de principe et de notion si simple qui ne trouvât des opposans et des contradicteurs; et tout ce que la raison humaine avait jugé de la manière la plus décisive devait être, pour quelque temps encore, mis en question par cette classe d'hommes que l'intérêt et les passions avaient rendus sourds à son langage.

C'est ainsi qu'on a vu des esprits superficiels ne juger les événemens que par quelques points de conformité, sans tenir aucun compte des différences, ni dans les causes ni dans les résultats. Comme ils venaient de voir des trônes envahis retourner à leurs anciens possesseurs, ils se hâtaient de conclure qu'il devait en être de même pour tous, et que le sort de Charles-Jean devait suivre celui de Napoléon, de Joseph, de Jérôme, etc. Ils savaient bien que l'élévation de ce prince n'avait eu rien de commun avec celle de la race napoléonienne; qu'on n'y pouvait apercevoir aucune trace de l'astuce et de la violence à la faveur desquelles Napoléon parvint à l'empire, et ses frères aux trônes qu'il leur éleva; que si, comme eux, il doit à la révolution française dê l'avoir mis en évidence, il fut tout différent dans sa conduite politique, où l'on ne peut trouver aucun des griefs qui ont amené leur chûte : ils ne pouvaient ignorer la part que le prince royal avait prise à des événemens dont

l'issue pouvait être bien différente s'il fût demeuré sujet de Napoléon ; ou si même, étant prince royal, il eût adopté les principes politiques de Napoléon, au lieu d'en avoir de plus conformes à l'équité... Mais toutes ces considérations n'ont d'effet que sur ceux qui raisonnent, et les passions ne raisonnent pas.

C'est ainsi que tous ceux qui voulaient conserver à la naissance cette espèce de prestige qui leur était si commode et qu'ils ne cherchaient pas même à soutenir par des qualités personnelles, tant ils le croyaient bien établi, ne pouvaient pas admettre que la naissance ne soit une condition indispensable pour toute sorte d'élévation, et que celui qui n'est pas né prince puisse jamais le devenir. D'après leurs maximes, le même acte d'élection deux fois répété, dans un court intervalle, par la nation suédoise exerçant ses droits, devait être jugé différemment. Cet acte fut bien identiquement le même du côté des électeurs, et ne présenta de différence que dans les personnages élus : le premier eut pour objet un Danois, dont les qualités personnelles étaient encore problématiques, puisqu'il n'avait pas eu l'occasion de les développer : mais il était d'une race royale ; pour le second, ce fut un Français, dont les qualités personnelles offraient aux électeurs une garantie qu'il a pleinement justifiée : mais il n'était pas né prince ; et c'est d'après cette différence que le premier acte d'élection n'aurait eu

rien de repréhensible, tandis qu'il faudrait voir dans le second une sorte de scandale politique auquel les souverains de l'Europe auraient dû s'opposer.

Quand on lira l'histoire de nos jours, on trouvera sans doute bien étrange que de tels raisonnemens aient été produits dans un siècle où les discussions les plus lumineuses avaient mis au nombre des notions vulgaires la saine théorie des gouvernemens; mais ne sera-t-on pas plus étonné de voir que de telles maximes, si diamétralement opposées à l'esprit du siècle, aient trouvé des défenseurs et des apologistes parmi les écrivains d'une nation qui se fait gloire d'avoir devancé tous les peuples de l'Europe dans la connaissance et l'établissement de leurs droits politiques (1) ?

Une singularité plus grande encore, que l'historien observateur ne peut manquer de faire ressortir, c'est que, tandis que les souverains de l'Europe nous prouvent chaque jour par les actes les plus solennels qu'ils reconnaissent les progrès de la raison publique, et lui rendent hommage en cherchant à s'y conformer (2), cette raison publique ne soit maintenant combattue que par ceux-là même qui se donnent pour dé-

---

(1) Comparez la conduite constitutionnelle du roi de France avec les déclamations incendiaires des journaux *ultra*.

(2) Voyez le discours de l'empereur Alexandre, à l'ouverture de la diète de Pologne.

fenseurs des prérogatives des souverains : défenseurs imprudens et maladroits, qui font aux souverains le plus cruel outrage, en les montrant aux yeux des peuples comme s'ils avaient des sentimens contraires aux principes qu'ils professent et qu'ils ne cessent de proclamer. Quelle autre conséquence en effet pourrait-on tirer des relations authentiques et amicales des souverains envers le nouveau roi de Suède, si l'on pouvait croire que c'est avec leur assentiment et sous leur influence que les écrivains dont nous parlons débitent leurs déclamations et leurs sophismes ?

Mais telle est l'équité de cette raison publique si long-temps outragée ou méconnue, qu'en déplorant les mauvais choix que les souverains sont exposés à faire de leurs correspondans et de leurs conseillers, elle saisit comme une observation consolante la disposition que la plupart nous montrent de profiter enfin des leçons de l'expérience, en ne voyant dans le langage et les insinuations de leurs flatteurs que l'opposé de ce qu'ils ont à faire. L'Europe en a vu tout récemment une preuve très-remarquable. Tandis que le correspondant politique de l'empereur Alexandre adressait à son maître les plus détestables maximes (1),

(1) Voyez la profession de foi de feu de Kotzbue dans les journaux allemands et dans le *Journal Général de France*, et son second bulletin à l'empereur Alexandre (*Bibliothèque historique*, 3°. cahier du tome 2, page 157.)

ce souverain s'est fait admirer par celles qu'il a professées à la diète de Pologne. Tandis que des journaux propagateurs du mensonge publiaient que l'empereur Alexandre exigerait que Bernadotte descendît du trône où la volonté d'un peuple libre l'a fait asseoir, et qu'il le cédât au fils de Gustave, Alexandre écrivait au prince royal la lettre confidentielle suivante :

« Après m'être acquitté de ce que je devais au prince royal, qu'il me soit permis de m'adresser à l'homme distingué par ses talens, son caractère, ses principes. Je désire sincèrement votre amitié, votre confiance ; je les ambitionne même, parce que mon estime vous était vouée depuis long-temps et quand vous n'étiez que simple général.

« Je suis fait pour comprendre et répondre à l'expression dont vous vous êtes servi, et *c'est d'âme* que je veux être votre ami. Elevé moi-même par un républicain, j'ai de bonne heure appris à priser plus l'*homme* que les *titres*. Ainsi je me trouverai plus flatté des liens qui s'établiront entre nous comme homme à homme, que comme souverain. L'envoi de Czernicheff n'a été que dans ce but, et dans l'intention de vous rassurer sur les inquiétudes que l'on s'était plu à vous donner. Tout ce qu'il m'a marqué sur vos sentimens m'a fait un plaisir extrême, parce que j'y ai reconnu ce caractère que j'ai

toujours affectionné en vous. Comptez constamment sur moi, et ne vous laissez jamais effaroucher par les craintes qu'on essaiera de vous donner sur la Russie. Son intérêt se trouve dans la conservation de la Suède. Veuillez répondre de la même manière; une lettre particulière sans étiquette me sera infiniment chère de votre part.

« ALEXANDRE. »

A la même époque le comte de Gotthorp (l'ex-roi Gustave-IV-Adolphe) écrivit de Bâle, au roi Charles-Jean, la lettre suivante, que nous citons de mémoire :

« J'ai reçu la dépêche par laquelle Votre Majesté m'apprend la perte irréparable qu'elle vient de faire de son père adoptif, le feu roi Charles XIII, mon oncle bien aimé; Votre Majesté ne doute pas que je ne partage bien vivement sa profonde affliction.

« Comme, par suite de cet événement, Votre Majesté se trouve appelée au trône de Suède, je la félicite sur son avénement. Puisse-t-elle gouverner la Suède pour le bonheur des Suédois! Tels sont les vœux que je forme. Je ne serai jamais étranger à tout ce qui pourra contribuer au bonheur et à la prospérité du pays qui m'a vu naître.

« *Signé* GUSTAVSON. »

On sait que l'empereur de Russie n'attendit pas même les communications officielles pour adresser à Charles-Jean la lettre la plus amicale sur son avénement au trône (1).

La Suède sent déjà tout le prix de sa situation brillante ; elle voit, dans le grand homme qui dans les champs de Leipsick a su rappeler la mémoire du grand Gustave, le réparateur des maux que Charles XII avait attirés sur elle. Elle voit, dans la nouvelle dynastie qu'elle a appelée, le *palladium* de ses libertés, et elle remercie le ciel de lui avoir donné le héros qui devait lui rendre le calme et préparer sa félicité.

La France contemple avec orgueil un de ses enfans assis sur le trône des Scandinaves. La Suède, cette ancienne et naturelle alliée de la France, semble avoir resserré les liens qui unissaient les deux nations, en couronnant un des guerriers les plus illustres sortis du rang des armées françaises.

Georges IV, à son avénement au trône d'Angleterre, vient de renouveler ses protestations d'amitié au roi Charles-XIV-Jean. La conduite de l'empereur Alexandre ne s'est jamais démentie.

L'Angleterre et la Russie sont également intéressées au maintien du nouvel ordre de choses établi dans le

(1) Voyez page 324.

Nord; ces puissances savent que la légitimité prétendue de Gustave IV n'est qu'un fantôme, tandis que celle de Charles-XIV-Jean est réelle et positive. La paix du Nord nous paraît donc assurée et assurée pour long-temps. Partout les amis de l'humanité font des vœux pour la prospérité de la Scandinavie, et la conduite des souverains à l'égard du roi de Suède et de Norwége est une preuve de plus qu'ils veulent marcher avec leur siècle.

FIN DU DEUXIEME ET DERNIER VOLUME.

# TABLE

## DU SECOND VOLUME.


Pages

CAMPAGNE DE 1813.

Proclamation du prince royal de Suède, à ses frères d'armes (Carlscrone, 8 mai 1813) . . . . . 1

Instruction donnée à Stralsund, relative à la défense de Hambourg (24 mai) . . . . . 2

BULLETINS DE L'ARMÉE DU NORD DE L'ALLEMAGNE.

D'Oraniembourg, le 13 août . . . . . 7

De Potzdam, le 16 août . . . . . 10

Proclamation à l'armée du nord de l'Allemagne, d'Oraniembourg, 13 août . . . . . 10

Charlottembourg, le 18 août . . . . . 13

Potzdam, le 21 août . . . . . 14

Ruhlsdorf, en avant de Tettow, 24 août . . . . . 17

Tettow, 25 août . . . . . 21

Saarmund, 28 août . . . . . 23

*Idem*, 29 août, 9 heures du matin . . . . . 29

Belitz, le 30 août . . . . . *ibid.*

Rodigke, 4 septembre . . . . . 31

Juterbock, 8 septembre (bataille de Denewitz) . . 34

*Idem*, 10 septembre . . . . . *ibid.*

Proclamation aux Saxons. Juterbock, le 10 septembre. 47

Seyda, 12 septembre . . . . . 48

Coswig, 14 septembre . . . . . 50

Note sur Moreau et Bernadotte . . . . . 53

Zerberg, 16 septembre . . . . . 55

*Idem*, 20 septembre . . . . . 57

*Idem*, 22 septembre . . . . . 61

Pages
Zerberg, 26 septembre. . . . . 66
*Idem*, 30 septembre . . . . . 70
Dessau, 4 octobre. . . . . 75
*Idem*, 6 octobre. . . . . 78
Leipsick, 21 octobre (bataille de Leipsick.) . . . 82
Réflexions sur ce bulletin et sur les événemens militaires de cette époque. . . . . 92
Mulhausen, le 28 octobre. . . . . 101
Heligenstadt, 30 octobre. . . . . 105
Hanovre, le 10 novembre. . . . . 108
Note sur la bataille de Hanau . . . . . *ibid.*
Boitzembourg, 30 novembre. . . . . 113
Note relative au blocus et au siége de Hambourg. . 118
Lubeck, 6 décembre. . . . . 121
Newmunster, 12 décembre. . . . . 126
Kiel, le 16 décembre. . . . . 132
*Idem*, 21 décembre. . . . . 134
*Idem*, 26 décembre. . . . . 136
OPÉRATIONS DE 1814.
Kiel, 6 janvier. . . . . 138
*Idem*, 17 janvier (paix du Danemarck avec la Suède et l'Angleterre). . . . . 142
Buxtehude, 31 janvier. . . . . 143
Cologne, 12 février. . . . . 147
Proclamation aux Français, 12 février. . . . . 148
Réflexions sur la campagne de France et l'occupation de Paris par les armées alliées. . . . . 149
RÉUNION DE LA NORWÈGE
Causes de la guerre de Norwège. . . . . 154
Proclamation du prince royal à ses troupes. Lubeck, 21 mai. . . . . 159
Proclamation du prince Christian-Frédéric, se disant roi de Norwège. . . . . 161

Pages
Adresse de la diète norwégienne au prince Christian. 162
Réflexions d'un député de la diète de Norwège. . 163
Note diplomatique de M. J. J. Morrer (6 juin). . 173
Discours du prince royal, à Stockholm (10 juin). 175
Note de Gothembourg. Le 18, le roi Charles XIII part pour l'armée. . . . . 176
Proclamation du prince royal à l'armée. Wenersbourg, 17 juillet. . . . . 177
Proclamation aux Norwégiens. Wenersbourg, 17 juillet . . . . . 179
Stromstadt, 28 juillet. . . . . 183
Ordre du jour . . . . . 184
Bulletins de l'Armée.
Westgard, les 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 août. . . . . 184
Texte de la convention passée entre le prince royal et le gouvernement de Norwège, à Moss, le 14 août. 192
Texte de la convention entre les armées suédoises et norwégiennes. . . . . 193
Réflexions sur ces événemens. . . . . 198
Proclamation du prince royal aux députés du storting. 199
Proclamation à l'armée. . . . . 200
Discours du prince royal dans le storting. . . . 201
Déclaration du roi Charles XIII. 12 novembre. . 204
Discours du prince royal, à la clôture du storting. 206
Constitution de Norwège. 4 novembre 1814. . . . 209
Fin du règne de Charles XIII. . . . . 243
Discours prononcé par le prince royal, le 28 janvier 1815. . . . . *ibid.*
*Idem*, à l'ouverture de la diète, le 4 mars 1815. . 249
Réponse du prince royal aux états-généraux, le 13 mars. . . . . 253

Pages
Réflexions sur l'époque des cent jours. . . . . 253
Discours du prince royal aux quatre ordres, le 15 août. 259
Lettre à M. Catteau-Calleville, 30 janvier 1816. . . 265
Discours à l'Académie d'agriculture, 28 janvier 1817. 267
Réponse aux corps militaires et au krigsbefal, le 14 mars 1817. . . . . 269
Réponse aux députés de la banque de l'ordre des paysans, le 15 mars 1817. . . . . 275
Discours au krigsbefal, 27 mars. . . . . 276
Réponse aux marchands de vin, 13 avril 1817. . 279
Réponse du prince royal à la députation qui avait présenté la médaille frappée à l'occasion du serment de fidélité prêté par le prince Oscar, . . 282
Discours au conseil d'état, le jour où le prince Oscar y vint siéger pour la première fois; 14 juillet 1817. 284
Finances. . . . . 295
Discours du roi, prononcé par le prince Oscar à l'ouverture de la diète, le 27 novembre 1817. . . 300
Discours du roi à l'ouverture du storting de Norwège, le 6 février 1818. . . . . 311
Réponse du président. . . . . 317
Mort de Charles XIII; avénement de Charles-XIV-Jean. . . . . 318
Proclamation. . . . . 320
Lettre de l'empereur de Russie au prince royal. . . 323
Lettre du même au roi Charles-Jean . . . . . 324
Couronnement à Stockholm. . . . . 325
Couronnement à Drontheim. . . . . 331
Conclusion . . . . . 345

FIN DE LA TABLE.
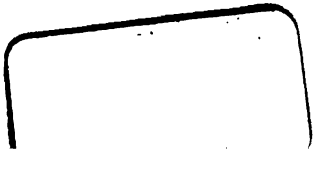
FEB 6 1967